



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 14 - Numéro 13

6 avril 2017



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	6
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Tribunal administratif des marchés financiers	10
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	33
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	91
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	

4.6 Autres décisions	
5. Institutions financières	98
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	106
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	550
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
8. Entreprises de services monétaires et Contrats publics	573
8.1 Avis et communiqués	
8.2 Réglementation	
8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires	
8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public	
8.5 Autres décisions	
9. Régimes volontaires d'épargne-retraite	587
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	

9.3 Autorisation d'agir comme
administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite

9.4 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité : Autorité des marchés financiers
instituée en vertu de la LAMF
TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
CSF : Chambre de la sécurité financière
ChAD : Chambre de l'assurance de dommages
instituée en vertu de la LDPSF
OAR : Organismes d'autoréglementation et
organismes dispensés de reconnaissance
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la
surveillance de l'Autorité
OCRCVM : Organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLE D'AUDIENCES



RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 avril 2017 – 14 h 00					
2013-022	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Martin Boyer Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de levée partielle d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience pro forma
2017-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Steve Carson Partie intimée Martin Giroux Partie intimée Yannick Jetté Partie intimée Unissa Assurances Inc. Partie intimée Corporation Inovalife Inc. et Martin Leblanc Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Morency Société d'Avocats, sencl Lévesque Lavoie Avocats inc. Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 avril 2017 – 14 h 00					
2017-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Schneider Nicolas (personnellement et faisant affaires sous la raison sociale Schneider Nicolas) et Gerson Paul Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience pro forma
2016-029	Quezon Group LLC, Morris Capital Inc., Tandem Growth LLC et Peregrine Capital Limited Parties demandereses Autorité des marchés financiers Partie intimée	Norton Rose Fulbright Canada LLP Martin + Associates Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de révision d'une décision	Audience pro forma
2014-010	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Investissements Nubia inc., Georges Pierre JR et Marie-Esther Dumond Parties intimées Serge St-Martin Partie intimée Banque Tangerine Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés, s.e.n.c.r.l. Fasken Martineau DuMoulin, s.e.n.c.r.l., s.r.l	Lise Girard	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 avril 2017 – 14 h 00					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Lex Operandi Services Juridiques Inc. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Conférence préparatoire
13 avril 2017 – 14 h 00					
2017-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Groupe d'Assurances Royale York Inc. et Antoine Zoulalian Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, conditions à l'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
20 avril 2017 – 9 h 30					
2015-027	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Kamran Shahid, 9322-5746 Québec Inc. et 7267711 Canada Inc. Parties intimées</p> <p>Imran Shahid Partie intimée</p> <p>Banque de Montréal, Banque TD Canada Trust, Caisse Populaire Desjardins de Sault-Au-Recollet- Montréal-Nord, Groupe CHCR Inc., Officier de la publicité des droits de la circonscription foncière de La Prairie et Desi Times Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Léonard Waxman</p>	Claude St Pierre	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
27 avril 2017 – 9 h 30					
2015-020	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de redressement	Audience au fond
	Francis Beauchamp, 9282-0877 Québec Inc. et Beauchamp Gestion Et Construction Inc. Partie requérante	M ^e Robert Doré			
	Renée Morier et Sylvain Milette Parties intimées	Schurman, Longo, Grenier			
	Raymond Morier, Marie Fenez Parties intimées	M ^e Julio Peris			
	Alain Beauchamp, Jeanne Brulée et Gestion Brulé-Beauchamp Et Fils Inc. Parties intimées	Fréchette, avocats s.n.			
	Investia Services Financiers Inc Partie mise en cause	M ^e Marie-Jeanne Duval			
	Caisse Desjardins de Joliette, Desjardins Valeurs Mobilières, Banque Nationale du Canada, RBC Dominion Securities et RBC Direct Investing Parties mises en cause				

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
27 avril 2017 – 14 h 00					
2016-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Philippe Corriveau et Eagle premium financière inc. Parties intimées Carl Bachand Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jodoin & Associés société d'avocats s.a	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, interdiction d'opérations sur valeurs et mesure de redressement	Audience pro forma
3 mai 2017 – 9 h 30					
2015-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Alliance pour la santé étudiante au Québec Inc., Lev Bukhman et Patrice Allard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Davies Ward Phillips & Vineberg, s.e.n.c.r.l, s.r.l.	Lise Girard	Demande de rectification et de révision d'une décision	Audience au fond
4 mai 2017 – 14 h 00					
2017-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Groupe McHugh Inc. et Corey McHugh Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Cabinet de services juridiques Inc.	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, conditions à l'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
10 mai 2017 – 9 h 30					
2017-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Exigo conseils financiers Inc., Pierre-Luc Bernier et Philippe Beaudoin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fontaine Panneton Harrisson Bourassa Avocats & Ass	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
11 mai 2017 – 9 h 30					
2017-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Exigo conseils financiers Inc., Pierre-Luc Bernier et Philippe Beaudoin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fontaine Panneton Harrisson Bourassa Avocats & Ass	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
11 mai 2017 – 14 h 00					
2017-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agronomix Canada Inc. et Ghislain DJA Parties intimées Agronomix France Partie intimée Banque de Montréal et Banque Royale du Canada Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Greenspoon Bellemare	Lise Girard	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
11 mai 2017 – 14 h 00					
2016-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gescoro Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jeannot & associés I.I.p. s.e.n.c.r.l	Lise Girard	Demande de suspension de permis, de pénalité administrative et de mesure propre au respect de la loi	Audience pro forma
12 mai 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Conférence préparatoire
8 juin 2017 – 14 h 00					
2016-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pouya Hajiani Partie intimée Mahsa Sotoudeh et Bahador Bakhtiari Parties intimées RBC Direct Investing Inc. Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois Avocats s.e.n.c.r.l. Cardinal Léonard Denis, Avocats	Lise Girard	Contestation d'une décision rendue ex parte et demande	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 juillet 2017 – 9 h 30					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Létourneau Gagné sencrl</p> <p>Létourneau, Gangné, sencrl</p>	Lise Girard	<p>Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription</p>	Conférence préparatoire

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
29 août 2017 – 9 h 30					
2016-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition d'une pénalité administrative	Audience au fond
	Gilles Fiset Partie intimée	Daoust, Boulianne, Parayre Avocats inc.			À Rouyn-Noranda
	Procureure générale du Québec Partie mise en cause	M ^e Bernard Roy (Justice – Québec)			
30 août 2017 – 9 h 30					
2016-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition d'une pénalité administrative	Audience au fond
	Gilles Fiset Partie intimée	Daoust, Boulianne, Parayre Avocats inc.			À Rouyn-Noranda
	Procureure générale du Québec Partie mise en cause	M ^e Bernard Roy (Justice – Québec)			
2 octobre 2017 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Pierre Gévy Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
	Alain Valiquette Partie intimée	Les associés avocats			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
3 octobre 2017 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pierre Gévry Partie intimée Alain Valiquette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l. Les associés avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
4 octobre 2017 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pierre Gévry Partie intimée Alain Valiquette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l. Les associés avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
5 octobre 2017 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pierre Gévry Partie intimée Alain Valiquette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l. Les associés avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 octobre 2017 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pierre Gévry Partie intimée Alain Valiquette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l. Les associés avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
13 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Lise Girard	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Conférence préparatoire
23 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
24 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
25 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
26 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
27 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
30 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
31 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 novembre 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Audience au fond
7 novembre 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Audience au fond
8 novembre 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
9 novembre 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Audience au fond
10 novembre 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Audience au fond
9 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
10 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond
11 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond
15 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
16 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond
17 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
18 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond
19 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
22 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond
23 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
24 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond

5 avril 2017

2.2 DÉCISIONS

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Capus	Andrew	Raymond James ltée	2017-03-23
Darga	Laurent Gerald	TD Waterhouse Canada inc.	2017-03-14
Faiz	Zaeem	BMO Ligne d'action Inc.	2017-03-17
Frangakis	Irene	Marchés mondiaux CIBC inc.	2017-03-20
Hamelin	Stéphanie Malette	Courtage Direct Banque Nationale inc.	2017-03-27
Hatahet	Yazan	Edward Jones	2017-03-17
Larivière	Valérie	Courtage Direct Banque Nationale inc.	2017-03-24
Le	Deodat	Pictet Canada S.E.C.	2017-03-23
Lian	Ming	TD Waterhouse Canada inc.	2017-03-17
Mann	Brenda	Raymond James ltée	2017-03-13
Provençal	Annie Marie Esther	Financière Banque Nationale Inc.	2017-03-27
Ravelojaona	Ariniaina Santatra	TD Waterhouse Canada inc.	2017-03-13
Raymond	Jean-Francois	BMO Nesbitt Burns Inc.	2017-03-10
Stewart	Melody-Ann	Marchés mondiaux CIBC inc.	2017-03-21
Yan	Samuel Man Chung	RBC Dominion Valeurs Mobilières inc.	2013-03-23

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, et les mentions spéciales, de C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6a Planification financière	

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
100573	ARSENEAULT, MICHEL	1a	2017-04-04
100971	BACKS, SANDRA	6a	2017-03-29
108168	COULOMBE, GUY	1a, 2a	2017-03-31
110126	DI FRANCO, MARIA	3a	2017-04-04
111742	ELEMQUIES, CATHERINE	4a	2017-04-04
112627	FORTIN, GASTON	6a	2017-04-03
113547	GAGNON, ROBERT	1a	2017-03-30
117561	KLIMOS YARED, AIDA	6a	2017-04-04

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
117566	KNIGHT, MARJOLAINE	3a	2017-04-03
119820	GIRARD, DIANE	4b	2017-03-31
120629	L'ÉCUYER, DENIS MICHEL	5a	2017-03-31
121385	LEROUX, YOLAINE	5a	2017-03-31
131501	SAINT-LAURENT, JOCELYNE	1a, 6a	2017-03-30
131706	ST-VINCENT, FRANÇOIS	4a	2017-04-03
132822	TREMBLAY, CHANTAL	1a, 2a	2017-03-31
136777	LANTAIGNE, MICHÈLE	5a	2017-04-03
139989	BARNABÉ, MICHEL	3a	2017-03-31
142247	AIT AMEUR MEZIANE, MUSTAPHA	2b	2017-03-31
142307	PELLETIER, YVON	3a	2017-04-04
146817	DIEP, KAREN LE KHANH VAN	6a	2017-04-03
148565	BÉNARD, MANON	4a	2017-03-31
153813	PARACHUK, TAHNYA	6a	2017-04-04
154324	AUDET, DAVID	6a	2017-03-31
155320	LECLERC, CAROLINE	4a	2017-04-04
156475	TOUATI, MOHAMED	1a	2017-03-31
156954	DENIS, LUC	1a	2017-04-03
159836	LACASSE, LOUISE	4a	2017-03-31
160424	PAPADOPOLI, MARK	2c	2017-04-04
160707	SARRAJ, CHANAZ	1a	2017-04-03
163522	DÉCARIE, CATHERINE	4b	2017-04-04
167828	JEAN, MARTINE	4b	2017-04-03
168177	TURBIDE-BÉGIN, BIANCA	4a	2017-03-31
170200	HOULE, MARTIN	4a	2017-04-04
172423	ROSSI, MARK	1a	2017-04-04
172520	DUBÉ, DIANE	1a	2017-04-03
173389	TURCOTTE, SYLVIE	3b	2017-04-03
176636	LEMAY, ANNIE	1a	2017-04-04
178999	TOUPIN, KRISTEL	1a, 2a	2017-04-04
180309	MATHIEU, AUDREY	1a	2017-04-03
181633	GAGNÉ, MICHAËL	1a	2017-03-30
183399	RIVEROS, JUAN	1a	2017-04-03
184050	GRÉGOIRE, MARYLÈNE	4a	2017-04-04
185733	D'IORIO, ANDREW	1a	2017-04-04

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
187631	GARNEAU, AUDREY	4a	2017-04-04
188195	LAMIRANDE, AUDREY	1a	2017-04-03
192261	LEDOUX, CHARLES-OLIVIER	6a	2017-04-04
192269	PATRY, ISABELLE-MAUDE	3b	2017-04-04
192895	MURPHY, SHANE	6a	2017-04-04
196378	GRAVEL, JONATHAN	1a	2017-04-03
197411	GAUDREULT, CHARLES	1a	2017-03-31
199365	FLEURANT, NORMAND	3b	2017-04-03
200547	LABERGE, MARC-ANTOINE	1a, 6a	2017-04-03
201279	NATHOO, SAMI	6a	2017-03-30
203858	BOURDEAU, JONATHAN	1a	2017-04-03
205397	TOUPIN, MARC-OLIVIER	1a	2017-03-31
206029	BOULAY, JEAN-PHILIPPE	1a	2017-03-31
206301	GAZAILLE, GUILLAUME	1a	2017-04-04
206459	L.-ALLAIRE, MELISSA	4b	2017-04-03
206942	AOUN, NOEL GEORGES	1a, 6a	2017-04-04
206963	SIZOVA, ELENA	4b	2017-04-03
207984	DINH, VAN MINH	3b	2017-04-01
208937	MUHIRE, FIDELE	1b	2017-03-30
209060	QASIMI, MOHAMED	1a	2017-04-04
209069	MCKENZIE, RONALD	1a	2017-03-29
209107	ATKINSON, STEPHEN	4c	2017-04-03
209297	FLEBUS, BERNARD	1a	2017-04-04
210493	HAMEL, JONATHAN	2b	2017-04-03
210637	PERREAULT, AMELIE	3b	2017-03-29
211093	CHERMITI, OUSSAMA	1a	2017-03-31
211572	LATOUR DE LAFONTAINE, HENRIANE	1b	2017-03-30
211713	LABELLE, JOSÉE	1a	2017-04-04
211720	GARCIA, JAVIER	1a	2017-04-03
211937	VILLABURU CALVA, ALFONSO	1a	2017-04-04
212600	MIREAULT, STEPHANIE	1a	2017-04-03
212947	MCCARTNEY, DEBRA	1a	2017-03-29
213254	ALLARD COSSETTE, JEAN-CHRISTOPHE	3b	2017-04-04
213554	PREMONT, VICKY	3b	2017-03-29

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
213886	RODRIGUEZ, ANTONIO	3b	2017-03-31
213959	ROBITAILLE, MYLENE	3b	2017-04-03
214391	MEDE, MARGARET	5c	2017-03-31
214731	GHAILANE, AMINE	1a	2017-03-31
215098	ROY, MÉLANIE	1a	2017-04-03
215380	TREMBLAY, KARINE	3b	2017-04-03
216272	HADID, RACHID	3b	2017-03-30
217301	LUSIGNAN, FRANÇOIS	4a	2017-03-30
218183	CADIEUX, ALAIN	4b	2017-03-29
218330	TURCOTTE, OLIVIER	3b	2017-04-03

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information.

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
500368	RICHARD VIAU	Assurance collective de personnes	2017-03-30
502099	LES ASSURANCES CLAUDE FERRON INC.	Assurance de personnes Planification financière	2017-03-30
502279	ROLANDE CORMIER	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2017-03-30
503542	GUY DÉCARY & ASSOCIÉS INC.	Assurance de personnes	2017-04-03
504637	JETTÉ, LABARRE & ASSOCIÉS INC.	Assurance de dommages	2017-03-31
505778	L'ASSURANCE MUTUELLE DE L'INTER-OUEST	Assurance de dommages	2017-03-31
507318	SERVICES FINANCIERS MANUVIE INC. / MANULIFE FINANCIAL SERVICES INC.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2017-04-04
508138	L'ASSURANCE MUTUELLE DES FABRIQUES DE MONTRÉAL	Assurance de dommages	2017-03-31
509565	CARMEN PAQUETTE	Assurance de personnes	2017-03-31
510179	9121-3116 QUÉBEC INC.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2017-04-03
512337	9153-9718 QUÉBEC INC.	Assurance de personnes Planification financière	2017-03-29
513662	JOSÉE POTHIER	Assurance de personnes	2017-03-31
514182	9207-8807 QUÉBEC INC.	Expertise en règlement de sinistres	2017-04-03
514228	MICHEL CARRIÈRE	Assurance de personnes	2017-03-31
514535	JUAN RIVEROS	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2017-04-03
514909	MICHAËL GAGNÉ	Assurance de personnes	2017-03-30
515988	SETA DONABEDIAN	Assurance de personnes	2017-03-29
600040	MARC-ANTOINE LABERGE	Assurance de personnes Planification financière	2017-04-03
601152	MELANIE CUERRIER	Assurance de personnes	2017-03-30

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
601261	MARC-ANDRÉ DUGUAY-BLAIS	Assurance de personnes	2017-03-30
602024	HENRIANE LATOUR DE LAFONTAINE	Assurance de personnes	2017-03-30
602176	LOAI SHAATH	Assurance de personnes	2017-03-30
602228	ALEX MICHAUD	Assurance de personnes	2017-04-03
602371	9352-8032 QUÉBEC INC.	Assurance de personnes	2017-04-03

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information.

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
602506	MS ASSURANCE INC. / MS INSURANCE INC.	Sandra Dujour	Assurance de dommages	2017-03-30
602508	COVERA TECHNOLOGIES INC.	Scott Loong	Assurance de dommages	2017-03-30
602512	COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE EN ÉGLISE	Sylvain R. Beaulieu	Assurance de dommages	2017-03-31
602514	LES ASSURANCES ALAIN LEBLANC ET FILS INC.	Alain Leblanc	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2017-04-03
602516	SOLIVI SERVICES FINANCIERS INC. / SOLIVI FINANCIAL SERVICES INC.	Juan Riveros	Assurance collective de personnes	2017-04-03

3.6 AVIS D'AUDIENCES

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) – AVRIL 2017

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Claude Bernard, expert en sinistre (5A)	Plainte n° 2016-01-02(E)	M ^e Patrick de Niverville, président	4 avril 2017 13h00	Chambre de l'assurance de dommages – Montréal	1 chef pour avoir fait défaut d'agir avec professionnalisme et/ou pour ne pas avoir eu une conduite empreinte d'objectivité, de modération et de dignité (article 15 du <i>Code de déontologie des experts en sinistre</i>);	Audition sur sanction
Certificat n° 102674		M ^{me} Éline Savard, membre M ^{me} Paule Émond, membre			1 chef pour avoir fait signer à un client des intérêts à un taux déraisonnable de 18% plus le taux préférentiel des banques, soit un taux supérieur à celui de 6% fixé conformément à l'article 28 de la <i>Loi sur le ministère du Revenu (L.R.Q., c. M-31)</i> , devenue la <i>Loi sur l'administration fiscale (LRQ c. A-6.002)</i> (article 42 du <i>Code de déontologie des experts en sinistre</i>);	
					1 chef pour avoir agi avec négligence en n'ayant pas une tenue de dossier que l'on est en droit de s'attendre de la part d'un expert en règlement de sinistres, en n'indiquant pas dans sa feuille de travail suffisamment de détails quant au travail qu'il a effectué notamment au sujet des listes de contenu et de l'administration du dossier (article 21 du <i>Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome (RLRQ c D-9.2, r 2)</i>).	

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) – AVRIL 2017

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Parnell-Adler Jacob, inactif et sans mode d'exercice comme courtier en assurance de dommages des particuliers (4B) Certificat n° 152354	Plainte n° 2016-03-01(C)	M ^e Patrick de Niverville, président M. Serge Meloche, membre M ^{me} Nadia Ndi, membre	11 avril 2017 9h30	Chambre de l'assurance de dommages – Montréal	4 chefs pour ne pas avoir agi avec intégrité en réclamant à son employeur des montants totalisant la somme de 1 068,05 \$ pour des dépenses n'ayant pas été engagées (article 37(1) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>).	Audition sur sanction
Lucie Plourde, expert en sinistre Certificat n° 139464 Et François Masson, inactif et sans mode d'exercice comme expert en sinistre Certificat n° 123228	Plaintes n ^{os} 2016-04-05(E) Et 2016-04-06(E)	M ^e Patrick de Niverville, président M ^{me} Mélissa Leclerc, membre M ^{me} Lise Martin, membre	12 et 13 avril et 10 mai 2017 9h30	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	Lucie Plourde 1 chef pour avoir fait preuve de négligence dans le traitement et le contrôle du dossier de réclamation d'assurés à la suite d'un sinistre survenu dans leur résidence, le tout alors qu'elle agissait à titre de réviseure principale auprès de l'expert en sinistre François Masson. (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et articles 2, 10 et 58(1) du <i>Code de déontologie des experts en sinistre</i>); 1 chef pour avoir exercé ses activités de façon négligente (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et articles 10, 14, 18, 21 et 58(1) du <i>Code de déontologie des experts en sinistre</i>).	Audition sur culpabilité
					François Masson	

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) – AVRIL 2017

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					2 chefs pour avoir fait preuve de négligence dans le traitement et le contrôle du dossier de réclamation d'assurés à la suite d'un sinistre survenu dans leur résidence (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et articles 10 et 58(1) du <i>Code de déontologie des experts en sinistre</i>);	
					1 chef pour avoir exercé ses activités de façon négligente (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et articles 10 et 58(1) du <i>Code de déontologie des experts en sinistre</i>).	

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – AVRIL 2017

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
STEVE GOULET 171518	CD00-1210	M ^e Sylvain Généreux, Président M. Stéphane Côté, A.V.C. M. Jacques Denis, A.V.A., Pl. Fin.	5 avril 2017 à 9h30 6 avril 2017 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage Montréal (Québec) H3A 3H3	Avoir fait signer un document en blanc Absence ABF ou analyse de besoins financiers non conforme Non-convenance	Culpabilité
VANGAH YVES- JOËL ADIKO	CD00-1214	M ^e Janine Kean, Présidente	12 avril 2017 à 9h30	Chambre de la sécurité	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence,	Culpabilité

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – AVRIL 2017

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
209744		M. André Chicoine, A.V.C. M. Michel McGee	13 avril 2017 à 9h30	financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage Montréal (Québec) H3A 3H3	professionnalisme, bonne foi et équité	
DANIEL CHARLEBOIS 106807	CD00-1098	M ^e Claude Mageau, Président M. Marc Binette, Pl. Fin. M. John Ruggieri, A.V.A., Pl. Fin.	13 avril 2017 à 9h00	Tribunal administratif du travail 500, boul. René- Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Informations incomplètes, non objectives ou inexactes (explications, déclarations, représentations ou renseignements) Informations incomplètes, fausses, trompeuses ou susceptibles d'induire en erreur (explications, déclarations, représentations ou renseignements) Non-convenance	Sanctions
MICHEL MARCOUX 122786	CD00-1008	M ^e Claude Mageau, Président M. Marc Binette, Pl. Fin. M. Antonio Tiberio	18 avril 2017 à 9h30 19 avril 2017 à 9h30 20 avril 2017 à 9h30 21 avril 2017 à 9h30 25 avril 2017 à 9h30 26 avril 2017 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage Montréal (Québec) H3A 3H3	Inexécution ou mauvaise exécution du mandat Informations incomplètes, fausses, trompeuses ou susceptibles d'induire en erreur (explications, déclarations, représentations ou renseignements) Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité Entrave au travail des organismes d'autoréglementation	Culpabilité

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – AVRIL 2017

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
			27 avril 2017 à 9h30			
			28 avril 2017 à 9h30			
MICHEL BERNARD 102705	CD00-1213	M ^e Janine Kean, Présidente M. Stéphane Côté, A.V.C. M. Shirtaz Dhanji, A.V.A., Pl. Fin.	26 avril 2017 à 9h30 27 avril 2017 à 9h30	Tribunal administratif du travail 500, boul. René- Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité Entrave au travail des organismes d'autoréglementation	Culpabilité

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

3.7.1 Autorité

Veillez noter que les décisions administratives rendues par l'Autorité des marchés financiers à l'égard d'un cabinet, représentant autonome ou société autonome sont publiées sous forme de tableau à la section 3.8.4 de ce Bulletin.

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Tribunal administratif des marchés financiers (anciennement « Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières » et « Bureau de décision et de révision ») sont publiées à la section 2.2 du Bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1207

DATE : 20 mars 2017

LE COMITÉ : M ^e François Folot	Président
M. Gabriel Carrière, Pl. Fin.	Membre
M. Michel Gendron	Membre

MARC-AURÈLE RACICOT, ès qualités de syndic adjoint de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

BOGDAN GHEORGHIU (certificat numéro 160432, BDNI 1297821)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

- **Ordonnance de non-divulgation, de non-publication et de non-diffusion du nom et du prénom du consommateur concerné ainsi que de tout renseignement permettant de l'identifier.**

[1] Le 6 février 2017, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière s'est réuni au siège social de la chambre sis au 2000, avenue McGill College, 12^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, H3A 3H3, et a procédé à l'audition d'une plainte disciplinaire portée contre l'intimé ainsi libellée :

CD00-1207

PAGE : 2

LA PLAINTÉ

« 1. À Montréal, le ou vers le 28 février 2014, l'intimé a contrefait la signature de son client, I.M.A. sur un formulaire « Ouverture de compte (Identification du client) », contrevenant ainsi aux articles 10, 14, 16 du Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières (RLRQ, c. D-9.2, r.7.1) et 160 de la Loi sur les valeurs mobilières (RLRQ, c. V-1.1);

2. À Montréal, le ou vers le 15 octobre 2015, l'intimé a contrefait la signature de son client, I.M.A. sur un formulaire « Ouverture de compte (Identification du client) », contrevenant ainsi aux articles 10, 14, 16 du Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières (RLRQ, c. D-9.2, r.7.1) et 160 de la Loi sur les valeurs mobilières (RLRQ, c. V-1.1). »

[2] D'entrée de jeu, l'intimé qui se représentait lui-même, enregistra un plaidoyer de culpabilité à l'égard de chacun des deux chefs d'accusation contenus à la plainte.

[3] Après l'enregistrement de son plaidoyer, les parties soumièrent au comité leurs preuve et représentations respectives sur sanction.

PREUVE DES PARTIES SUR SANCTION

[4] Au soutien de la plainte, la plaignante versa au dossier une preuve documentaire qui fut cotée de P-1 à P-10. Elle ne fit entendre aucun témoin.

[5] Quant à l'intimé, celui-ci déposa un document qui fut coté I-1. Ledit document, qu'il avait lui-même confectionné, comportait notamment des informations relatives à sa formation académique, un résumé chronologique des événements en cause, et un ensemble de représentations qu'il entendait soumettre au comité.

[6] De plus, il choisit de témoigner.

[7] Lors de sa déposition, il reprit en bonne partie ce qui était mentionné à la pièce I-1.

CD00-1207

PAGE : 3

[8] Il souligna qu'à la suite de ses fautes il avait été congédié par l'institution bancaire qui l'employait, mentionnant que, bien qu'il eût démissionné de son poste, il avait agi de la sorte parce qu'après une convocation au bureau de sa supérieure, cette dernière lui avait déclaré devoir le congédier à moins qu'il ne présente sa démission.

[9] Il affirma se trouver actuellement sans emploi, et ce, depuis environ une année, sauf pour une période d'environ quatre mois où il a occupé un emploi à titre de « *chasseur de têtes* ».

[10] Au terme de son témoignage, les parties soumièrent au comité leurs représentations respectives sur sanction.

REPRÉSENTATIONS DU PLAIGNANT

[11] Le plaignant débuta en résumant, à l'aide des pièces qu'elle venait de déposer, le contexte factuel rattaché aux infractions.

[12] Il signala alors la version des faits présentée par l'intimé à son employeur (pièce P-7 et pièce P-10) de même que le rapport préparé par ce dernier à la suite d'une enquête (pièce P-5).

[13] Il résuma la situation en affirmant que l'intimé avait, à près de 20 mois d'intervalle, contrefait la signature du même client sur deux formulaires « *Ouverture de compte [identification du client]* ».

[14] Il mentionna que la première signature contrefaite avait été exécutée lors de l'ouverture du dossier, alors que la seconde l'avait été plus de 19 mois plus tard, lors

CD00-1207

PAGE : 4

d'une mise à jour automatique créée par le système informatique de l'institution financière en cause.

[15] Il poursuit en soulignant les facteurs, à son opinion, aggravants et atténuants suivants :

Facteurs aggravants :

- La gravité objective des infractions commises;
- Une conduite et des actes clairement prohibés;
- Des fautes de nature à déconsidérer la profession;
- La longue expérience de l'intimé (plus de 15 ans) dans l'exercice de la profession qui aurait dû le mettre à l'abri de commettre le type d'infraction qui lui est reproché;
- La même faute de contrefaçon de signature du client, commise à deux reprises, à un intervalle de plus de 19 mois;
- Une façon « *systémique de travailler* » et non une faute isolée commise par accident;

Facteurs atténuants :

- L'enregistrement par l'intimé d'un plaidoyer de culpabilité à l'égard de chacun des deux chefs d'accusation contenus à la plainte;
- Un seul consommateur en cause;
- Une absence d'intention malveillante ou frauduleuse, l'intimé ayant voulu s'éviter les « *complications* » rattachées à l'obtention de la signature du client sur les documents en cause;
- La collaboration de l'intimé tant à l'enquête de son employeur qu'à celle de la Chambre de la sécurité financière;
- Son absence d'antécédent disciplinaire.

CD00-1207

PAGE : 5

[16] Il indiqua ensuite qu'elle suggérerait au comité, à titre de sanction, d'imposer à l'intimé, sur chacun des deux chefs d'accusation, une radiation temporaire de deux mois à être purgée de façon concurrente.

[17] Il ajouta réclamer de plus la publication de la décision et la condamnation de ce dernier au paiement des déboursés.

[18] À l'appui de ses recommandations, elle versa au dossier un cahier d'autorités contenant six décisions antérieures du comité¹ ainsi que le jugement, plusieurs fois cité, de la Cour du Québec dans l'affaire *Brazeau*², qu'elle commenta.

[19] Il termina en mentionnant, qu'à son avis, les sanctions suggérées lui apparaissaient conformes aux paramètres jurisprudentiels applicables ainsi qu'aux objectifs de dissuasion dont le comité devait tenir compte.

REPRÉSENTATIONS DE L'INTIMÉ

[20] L'intimé débuta ses représentations en se référant au résumé sommaire des événements apparaissant au rapport d'enquête préparé par son employeur (pièce P-5).

[21] Il admit, tel que le document l'indiquait, avoir contrefait la signature du client en cause sur deux « KYC », mais insista sur les circonstances entourant les contrefaçons.

¹ *Chambre de la sécurité financière c. Merdjane*, 2016 QCCDCSF 6; *Chambre de la sécurité financière c. Bissonnette*, 2015 QCCDCSF 8; *Chambre de la sécurité financière c. Dionne*, CD00-0933, décision sur culpabilité et sanction du 14 juillet 2014; *Chambre de la sécurité financière c. Chouinard*, CD00-0869, décision sur culpabilité et sanction du 11 avril 2012; *Chambre de la sécurité financière c. Gras*, CD00-0881, décision sur culpabilité et sanction du 3 janvier 2012; *Chambre de la sécurité financière c. Boucher*, CD00-0700, décision sur culpabilité et sanction du 1^{er} mai 2008.

² *Brazeau c. Chambre de la sécurité financière*, 2006 QCCQ 11715.

CD00-1207

PAGE : 6

[22] Ainsi, il rappela qu'à la suite d'une enquête, son employeur avait, relativement à la première contrefaçon reprochée, déterminé qu'alors que le document original avait été signé, la même journée, par erreur, il avait reproduit un duplicata de celui-ci et plutôt que de « *faire revenir* » le client pour le signer, il y avait contrefait la signature de ce dernier.

[23] Relativement à la deuxième contrefaçon de signature à un « *KYC* », il admit que celle-ci avait été exécutée près de 20 mois plus tard, tel que mentionné au rapport de l'employeur. Il signala que l'enquête en avait aussi établi les circonstances : lors d'une conversation téléphonique avec le même client, il serait allé dans le dossier de ce dernier et le système informatique de l'institution bancaire aurait créé un autre « *KYC* », sans qu'il ne le demande. Il aurait alors, encore une fois, contrefait la signature du client sur le document et y aurait indiqué la date du 15 octobre 2015.

[24] Il souligna que les « *KYC* » sur lesquels il avait contrefait la signature du client ne comportaient aucune modification lorsque comparés aux « *KYC* » antérieurs.

[25] Il rappela ensuite qu'il n'avait pas agi dans le but d'obtenir un gain personnel.

[26] Il signala sa collaboration aux enquêtes, tant de la Chambre de la sécurité financière que de son employeur, son absence d'antécédent disciplinaire en 15 ans d'exercice, ainsi que le congédiement dont il avait fait l'objet et l'inactivité professionnelle qui en avait résulté pour lui, depuis 12 mois.

[27] Il mentionna qu'il avait, à la suite de son congédiement, tenté des démarches pour se trouver un emploi, déclarant que « *la majorité des entrevues que j'ai passées pour obtenir un poste de représentant – planificateur financier se sont très bien*

CD00-1207

PAGE : 7

passées. Les vice-présidents rencontrés, notamment à la Banque Nationale, TD, Scotia, Manulife ont voulu me donner une chance et m'embaucher assez rapidement. Par contre, les départements de conformité concernés n'ont pas donné leur accord, ne sachant pas le résultat du jugement et les conséquences. »

[28] Il affirma également « *ces mêmes employeurs m'ont donné l'assurance qu'ils vont procéder à mon embauche, une fois ce dossier réglé. Ils sont prêts à me donner une seconde chance et ils veulent me faire confiance. »*

[29] Il termina en argumentant que d'avoir été privé pendant 12 mois de l'exercice de la profession était en soi une punition appropriée et qu'une radiation temporaire de deux mois, telle que suggérée par la plaignante lui apparaissait une sanction trop sévère.

[30] Il déposa enfin à l'appui de ses prétentions, une série d'autorités qu'il commenta pour le bénéfice du comité³.

LES FAITS

[31] Le contexte factuel rattaché à la plainte se résume comme suit :

³ *Chambre de la sécurité financière c. Doyon*, CD00-0652, décision sur culpabilité et sanction en date du 4 juin 2007; *Chambre de la sécurité financière c. Milot*, CD00-0482, décision sur culpabilité et sanction en date du 17 juillet 2003; *Chambre de la sécurité financière c. Beaudet*, CD00-0323, décision sur culpabilité et sanction en date du 10 mai 2001; *Chambre de la sécurité financière c. Girard*, CD00-0485, décision sur culpabilité et sanction en date du 1^{er} août 2003; *Chambre de la sécurité financière c. Lembe*, CD00-0701, décision sur culpabilité et sanction en date du 23 octobre 2008; *Chambre de la sécurité financière c. Houle*, CD00-0938, décision sur culpabilité et sanction en date du 19 avril 2013; *Chambre de la sécurité financière c. Chouinard*, CD00-0869, décision sur culpabilité et sanction en date du 11 avril 2012; *Chambre de la sécurité financière c. Teng Yee*, CD00-0849, décision sur culpabilité et sanction en date du 26 août 2011.

CD00-1207

PAGE : 8

[32] Le ou vers le 26 février 2014, le client concerné qui habite Chibougamau rencontre l'intimé à la succursale « *Van Horne* » dans le but d'y transférer son compte « *CRI* ».

[33] L'intimé vérifie alors ses besoins et procède à l'ouverture d'un compte en son nom. La documentation nécessaire, dont un formulaire « *Renseignements de compte client (KYC)* », est alors complétée, le client apposant sa signature à tous les documents qui lui sont présentés.

[34] Le lendemain, lors d'une recherche sur le système informatique « *gestion client* » (*Sales platform*) de l'institution bancaire, l'intimé constate une « *omission relativement au KYC* ».

[35] Il communique alors avec ce dernier et lui demande s'il lui serait possible de revenir à la succursale car « *il avait produit un document en duplicata* ».

[36] Le client lui répond que cela lui est impossible car il n'est plus à Montréal.

[37] Et selon la version de l'intimé, « *étant mal pris avec ce document, j'ai pris la malheureuse décision de signer pour le client* ».

[38] Puis, près de vingt mois plus tard, soit le 9 octobre 2015, alors qu'il discutait avec le même client au téléphone, encore une fois par erreur, à son avis, il aurait créé un nouveau document « *KYC* ».

[39] Il aurait alors signalé la situation à son client, mais celui-ci « *était alors très fâché* ».

CD00-1207

PAGE : 9

[40] Et comme il le mentionne « *étant donné la situation et vu qu'il était impossible de faire signer le client car il était fâché et habite à Chibougamau* », il a encore une fois pris la décision de signer le document aux lieu et place de ce dernier.

[41] Et selon le rapport d'enquête préparé par son ex-employeur, l'intimé aurait alors indiqué sur le document comportant la signature contrefaite, la date du 15 octobre 2015, plutôt que celle du 9 octobre⁴.

[42] Quelque temps après, l'employeur se serait rendu compte des contrefaçons de signature commises par l'intimé et le ou vers le 26 janvier 2016, deux gestionnaires de l'institution, dont sa supérieure immédiate, l'auraient rencontré.

[43] Il leur aurait alors admis avoir effectivement contrefait la signature du client sur les deux documents en cause.

[44] Il aurait indiqué avoir agi de la sorte « *par souci purement administratif, qu'il n'avait eu aucune intention d'affecter (sic) le client ou la firme de quelque manière que ce soit* ».

[45] Quelques jours plus tard, soit le ou vers le 8 février 2016, sa supérieure l'aurait rencontré et lui aurait suggéré de démissionner, à défaut de quoi il serait congédié. Il aurait alors déposé auprès de son employeur une lettre de démission (pièce P-8).

MOTIFS ET DISPOSITIF

⁴ La preuve présentée au comité n'a pas indiqué s'il s'agissait d'une simple erreur ou d'une modification volontaire de sa part.

CD00-1207

PAGE : 10

[46] L'intimé a débuté dans le domaine de la distribution de produits et services financiers en 2002, il a exercé la profession jusqu'à sa démission ou congédiement en février 2016.

[47] Il n'a aucun antécédent disciplinaire.

[48] Il a entièrement collaboré à l'enquête de son employeur ainsi qu'à celle de la Chambre de la sécurité financière.

[49] Il a reconnu les faits qui lui sont reprochés et enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'égard de chacun des deux chefs d'accusation portés contre lui.

[50] De la preuve présentée au comité, ses manquements n'avaient pas pour objet l'obtention de bénéfices personnels pour lui-même, mais visait à lui éviter des démarches possiblement difficiles auprès de son client.

[51] Aucun préjudice n'a été causé à ce dernier.

[52] Confronté, à la suite des événements, à un éventuel licenciement, il a choisi de présenter sa démission (le 8 février 2016).

[53] Depuis lors, il a été sans emploi, sauf pour une courte période de quatre mois.

[54] Il ne détient plus aucune certification depuis le 21 février 2016.

[55] Il semble regretter ses fautes.

[56] Néanmoins, la gravité objective des infractions qu'il a commises est indéniable.

CD00-1207

PAGE : 11

[57] Bien qu'il soit en présence de fautes commises à l'endroit d'un seul consommateur, le comité n'est pas en présence d'une faute isolée. L'intimé a, en deux occasions, à un intervalle d'environ 19 mois, contrefait la signature de son client sur un formulaire généré par le « système informatique » de son employeur.

[58] Or, lorsque de tels documents sont créés ou générés, ils doivent être signés par le client.

[59] Le comité est confronté à une même faute de contrefaçon, répétée en deux occasions distinctes, à près de 19 mois d'intervalle, à l'endroit du même client.

[60] De l'avis du comité, la répétition du geste dénote une absence d'hésitation chez l'intimé à agir de la sorte lorsque nécessaire, disons, pour se tirer d'affaire.

[61] Dans l'affaire *Brazeau*, dont une copie du jugement a été soumise par le plaignant, la Cour du Québec a émis les principes devant guider le comité dans l'imposition de sanctions dans le cas de contrefaçon de signature.

[62] La Cour y a indiqué :

« Le fait d'imiter des signatures et de les utiliser est en soi un geste grave qui justifie une période de radiation. Cette période de radiation sera plus ou moins longue toutefois, selon que la personne concernée pose les gestes avec une intention frauduleuse. »⁵

[63] Elle a ensuite imposé au représentant reconnu coupable de contrefaçon et qui, comme l'intimé, avait agi sans intention malhonnête, une période de radiation

⁵ par. 136

CD00-1207

PAGE : 12

temporaire de deux mois à être purgée de façon concurrente sur chacun des deux chefs d'accusation portés contre lui.

[64] En la présente, le plaignant a recommandé au comité d'imposer à l'intimé une telle sanction. De l'avis du comité, sa suggestion paraît adéquate et raisonnable.

[65] Le comité est en effet d'avis, après révision et analyse du dossier, des circonstances propres à celui-ci, et prenant en considération les éléments tant objectifs que subjectifs, atténuants qu'aggravants qui lui ont été présentés, que la condamnation de l'intimé à une radiation temporaire de deux mois sur chacun des deux chefs, à être purgée de façon concurrente, serait, en l'espèce, une sanction juste et appropriée, adaptée à l'infraction, ainsi que respectueuse des principes d'exemplarité et de dissuasion dont il ne peut faire abstraction.

[66] Le comité condamnera donc l'intimé à une radiation temporaire de deux mois sur chacun des deux chefs d'accusation à être purgée de façon concurrente.

[67] D'autre part, l'intimé a réclamé du comité qu'il s'abstienne d'ordonner la publication de la décision.

[68] Or, s'il est vrai que, dans certaines situations, tel qu'il l'a souligné, le comité s'est dispensé d'ordonner la publication de la décision, ce n'est que dans de rares cas et dans des circonstances de nature exceptionnelle.

[69] En l'instance, le comité ne croit pas être en présence d'un cas où il devrait s'abstenir d'ordonner la publication de la décision.

CD00-1207

PAGE : 13

[70] Les conséquences possibles d'une telle publication, invoquées par l'intimé, ne sont que la suite ou le résultat des fautes commises par ce dernier.

[71] Dans l'affaire *Brunet c. Notaires*, 2003 D.D.O.P. 452 T.P., le Tribunal des professions écrivait :

*« Les inconvénients ou préjudices subis que peut avoir la publication d'une sanction sont la conséquence non de la sanction mais du comportement fautif admis par le professionnel. »*⁶

[72] Dans l'affaire *Wells c. Notaires*, 1993 D.D.C.P. 240 (TP), le Tribunal des professions mentionnait :

« L'objectif poursuivi par le Code des professions étant la protection du public, il est essentiel que toute mesure disciplinaire grave soit connue du public. Ce n'est que pour des raisons exceptionnelles que le Comité et par la suite le Tribunal des professions pourra émettre une dispense de publication. »

[73] Enfin, relativement au paiement des déboursés, puisque ceux-ci correspondent strictement aux procédures engagées pour obtenir un règlement définitif du dossier de l'intimé, le comité est d'avis qu'il lui faut appliquer la règle qui commande qu'habituellement les déboursés nécessaires à la condamnation d'un représentant fautif lui soient imputés. Il condamnera donc l'intimé au paiement de ceux-ci.

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

PREND ACTE du plaidoyer de culpabilité de l'intimé sous chacun des deux chefs d'accusation contenus à la plainte;

⁶ par. 28

CD00-1207

PAGE : 14

DÉCLARE l'intimé coupable de chacun des chefs d'accusation 1 et 2 contenus à la plainte;

ET PROCÉDANT SUR SANCTION :

– Sous chacun des chefs d'accusation 1 et 2 contenus à la plainte :

CONDAMNE l'intimé à une radiation temporaire de deux mois à être purgée de façon concurrente;

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de **FAIRE PUBLIER**, aux frais de l'intimé, un avis de la présente décision dans un journal où l'intimé a son domicile professionnel ou dans tout lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément à l'article 156 alinéa 5 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

CD00-1207

PAGE : 15

(S) François Folot

M^e François Folot
Président du comité de discipline

(S) Gabriel Carrière

M. Gabriel Carrière, Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

(S) Michel Gendron

M. Michel Gendron
Membre du comité de discipline

M^e Caroline Isabelle
Bélanger Longtin s.e.n.c.r.l.
Procureurs de la partie plaignante

L'intimé se représentait lui-même

Date d'audience : 6 février 2017

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1178

DATE : 23 mars 2017

LE COMITÉ : M ^e Janine Kean	Présidente
M. Michel McGee	Membre
M. André Chicoine, A.V.C.	Membre

LYSANE TOUGAS, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

HÉLÈNE CHRÉTIEN (certificat numéro 197866)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS, LE COMITÉ A PRONONCÉ UNE ORDONNANCE DE NON-DIVULGATION, DE NON-DIFFUSION ET DE NON-PUBLICATION :

- **Des noms et prénoms des consommateurs visés par la plainte, ainsi que de tout renseignement de nature personnelle ou financière permettant de les identifier.**

[1] Le 8 novembre 2016, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (le comité) s'est réuni au siège social de la Chambre, sis au 300, rue Léo-Pariseau, 26^e étage, à Montréal, pour procéder à l'audition de la plainte disciplinaire suivante portée contre l'intimée le 20 avril 2016.

[2] La plaignante était représentée par M^e Jean-Simon Britten, alors que l'intimée était présente, mais non représentée.

CD00-1178

PAGE : 2

LA PLAINTÉ**V.C.**

1. Dans la région de Québec, le ou vers le 3 septembre 2013, l'intimée a contrefait ou permis que soit contrefaite la signature de V.C. sur le formulaire de proposition numéro [...] pour la police d'assurance vie permanente numéro [...], contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 11, 16 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.7.1);
2. Dans la région de Québec, le ou vers le 3 septembre 2013, l'intimée a soumis la proposition numéro [...] pour la police d'assurance vie permanente numéro [...] à l'insu de V.C., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.7.1);

V.B.

3. Dans la région de Québec, le ou vers le 18 décembre 2013, l'intimée a contrefait ou permis que soit contrefaite la signature de V.B. sur le Formulaire de signatures [...] de la proposition pour la police d'assurance vie numéro [...], contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 11, 16 et 35 du *Code de déontologie de la chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.7.1);
4. Dans la région de Québec, le ou vers le 18 décembre 2013, l'intimée a soumis la proposition pour la police d'assurance vie numéro [...] à l'insu de V.B., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 11 et 35 du *Code de déontologie de la chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.7.1).

PLAIDOYER DE CULPABILITÉ

[3] Le 26 avril 2016, l'intimée a fait parvenir une lettre au secrétariat du comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (CSF), l'informant qu'elle reconnaissait ses fautes.

[4] Après que le comité se soit assuré que l'intimée reconnaissait toujours les gestes reprochés et que ceux-ci constituaient des infractions déontologiques, l'intimée a enregistré son plaidoyer de culpabilité sous chacun des quatre chefs d'accusation de la plainte portée contre elle, auquel le comité a donné acte.

[5] Le procureur de la plaignante a résumé le contexte factuel entourant les infractions reprochées et a déposé sa preuve documentaire (P-1, P-2 et P-4 à P-11).

[6] Après étude de cette preuve et un court délibéré, le comité a déclaré l'intimée coupable sous chacun des quatre chefs d'accusation.

CD00-1178

PAGE : 3

LES FAITS

[7] De la preuve, il ressort que les infractions ont été commises entre les mois de septembre et décembre 2013 alors que l'intimée était représentante en assurance de personnes.

[8] Au cours du mois de mars 2013, l'intimée a rencontré la consommatrice V.C. et lui a fait souscrire une proposition d'assurance pour chacun de ses deux fils (P-2). Toutefois, l'une d'elles a été retirée en raison de son refus par l'assureur (P-3).

[9] Le 3 septembre 2013, une autre proposition d'assurance a été soumise à l'insu de V.C. qui s'en est rendu compte en constatant que des primes étaient prélevées à son compte bancaire. Pour compléter cette nouvelle proposition, l'intimée a utilisé le spécimen de chèque que V.C. lui avait remis lors de leur rencontre plus tôt en 2013 (chefs 1 et 2).

[10] V.B., la deuxième consommatrice, était une amie proche de l'intimée et une de ses clientes en placements. En décembre 2013, l'intimée, possédant des informations pertinentes sur V.B., a rempli à son insu une proposition d'assurance en son nom (chefs 3 et 4).

[11] Dans ce dernier cas, aucune prime n'a été versée et la police n'a jamais été mise en vigueur, car V.B. l'a annulée en constatant que la signature apposée sur la proposition n'était pas la sienne.

[12] En cours d'enquête, l'intimée a reconnu avoir signé pour ces deux consommatrices, mais que celles-ci ignoraient ses gestes.

[13] L'intimée a expliqué avoir agi ainsi parce qu'elle éprouvait des difficultés financières. Pour ces deux propositions, l'intimée a perçu des commissions de 157,50 \$ et de 980,70 \$ respectivement, qu'elle a néanmoins remboursées à l'assureur.

ET PROCÉDANT SUR SANCTION

[14] Le procureur de la plaignante a déclaré ne pas avoir de preuve supplémentaire à offrir sur sanction. Quant à l'intimée, elle a témoigné brièvement.

REPRÉSENTATIONS DES PARTIES

- **La plaignante**

CD00-1178

PAGE : 4

[15] Le procureur de la plaignante a recommandé les sanctions suivantes :

a) Pour chacun des chefs 1 et 3 (contrefaçon de signatures) :

- La radiation temporaire de l'intimée pour une période de six mois sous chacun de ces chefs, à être purgée de façon concurrente;

b) Pour chacun des chefs 2 et 4 (avoir agi à l'insu de ses clients) :

- La radiation temporaire de l'intimée pour une période de six mois sous chacun de ces chefs, à être purgée de façon concurrente;

[16] Il a aussi demandé la publication de l'avis de la décision et la condamnation de l'intimée au paiement des déboursés.

[17] Au titre des facteurs aggravants et atténuants, il a invoqué :

Aggravants

- a) La gravité objective des infractions, cette conduite étant manifestement prohibée;
- b) La préméditation des gestes;
- c) La répétition des gestes sur une courte période de temps entre septembre et décembre 2013 et à l'égard de deux clientes;
- d) L'atteinte à l'image de la profession, ces gestes minant la confiance du public envers les représentants;
- e) L'appât du gain, puisque l'objectif des infractions était la recherche d'un gain personnel.

Atténuants

- a) L'absence de préjudice pécuniaire pour les consommatrices;
- b) L'absence de préjudice pécuniaire également pour l'assureur qui a récupéré les commissions versées à l'intimée;
- c) Un faible risque de récidive étant donné que l'intimée est inactive depuis le 1^{er} avril 2014, qu'elle travaille dans un autre domaine et a déclaré ne pas avoir l'intention d'exercer de nouveau comme représentante;
- d) La reconnaissance par l'intimée de ses fautes à la première occasion;
- e) Les remords exprimés par l'intimée.

CD00-1178

PAGE : 5

[18] Quant au peu d'expérience de l'intimée au moment de la commission des infractions, le procureur de la plaignante a fait valoir que cet élément n'était pas pertinent étant donné la nature de l'infraction qui met en cause l'intégrité du représentant, l'expérience ne changeant rien pour cette qualité que doit posséder tout représentant.

[19] Parmi les décisions¹ citées à l'appui de ses recommandations, des périodes de radiations temporaires variant entre deux mois et un an ont été ordonnées pour des infractions de même nature.

[20] Le procureur de la plaignante a conclu en disant que l'affaire *Boucher* était celle qui s'apparentait davantage au présent cas. Cet intimé recherchait un gain personnel, en raison de difficultés financières, tout comme l'intimée en l'espèce.

- **L'intimée**

[21] L'intimée a témoigné brièvement en exprimant de nouveau ses regrets ajoutant ne pouvoir cependant fournir d'excuses valables pour expliquer ses gestes.

[22] Elle a confirmé ne pas s'opposer aux sanctions recommandées par la plaignante.

ANALYSE ET MOTIFS

[23] Le comité réitère la déclaration de culpabilité de l'intimée prononcée séance tenante sous chacun des quatre chefs d'accusation contenus à la plainte.

[24] La contrefaçon de signature est une infraction grave qui va au cœur de l'exercice de la profession. Elle porte atteinte à son image et mine la confiance du public à l'égard des conseillers en sécurité financière.

[25] Les gestes commis par l'intimée démontrent un manque certain d'honnêteté et d'intégrité, qualités pourtant essentielles pour tout représentant.

[26] En l'espèce, l'intimée n'a pas voulu corriger un oubli, mais a volontairement imité la signature d'un client.

¹ CSF c. *Dagenais*, CD00-1041, décision sur culpabilité du 26 janvier 2015 et décision sur sanction du 14 septembre 2015; CSF c. *Merlini*, CD00-1007, décision sur culpabilité et sanction du 31 juillet 2015; CSF c. *Boucher*, CD00-1100, décision sur culpabilité et sanction du 18 novembre 2015; CSF c. *Bruneau*, CD00-1010, décision sur culpabilité et sanction du 31 octobre 2014.

CD00-1178

PAGE : 6

[27] Aux fins de la souscription de la proposition d'assurance soumise au nom de la deuxième consommatrice, l'intimée a rempli un formulaire sur les conditions médicales de celle-ci, qui était une de ses proches amies. Elle a ainsi profité des informations privilégiées qu'elle possédait à son sujet pour commettre ces gestes.

[28] Dans sa lettre du 26 avril 2016, l'intimée a expliqué que le mode de rémunération exclusivement à commission lui causait énormément de pression. Ainsi, comme elle ne réussissait pas à conclure des ventes, elle a cherché par ces gestes à subvenir à ses besoins de base.

[29] Comme allégué par le procureur de la plaignante, le peu d'expérience de l'intimée, qui était représentante depuis six mois à peine au moment de la commission de la première infraction, ne peut servir à expliquer ces gestes. L'honnêteté et l'intégrité sont des qualités intrinsèques d'une personne.

[30] L'intimée a témoigné avoir démissionné avant même d'être avisée qu'une enquête interne était déclenchée à son sujet par son employeur. Espérait-elle ainsi se dérober avant que ses fautes ne soient découvertes?

[31] La préméditation des gestes dans la présente affaire ne fait pas de doute.

[32] Le comité convient avec le procureur de la plaignante que l'affaire *Boucher* est celle parmi les décisions soumises qui s'apparente le plus au présent cas. Dans cette affaire, il y avait quatre propositions complétées à l'insu des consommateurs et cinq falsifications de signatures. La radiation temporaire de l'intimé a été ordonnée pour une période de six mois.

[33] Considérant les faits propres à la présente affaire ainsi que les facteurs aggravants et atténuants mentionnés, le comité estime que les recommandations de la plaignante répondent aux critères devant le guider dans la détermination des sanctions, qu'elles sont compatibles aux sanctions prononcées pour des infractions de même nature et y donnera donc suite.

[34] Par conséquent, sous chacun des quatre chefs d'accusation, la radiation temporaire de l'intimée sera ordonnée pour une période de six mois à être purgée de façon concurrente.

[35] De plus, le comité ordonnera la publication de l'avis de la décision et condamnera l'intimée au paiement des déboursés.

CD00-1178

PAGE : 7

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

RÉITÈRE ORDONNER la non-divulgation, la non-publication et la non-diffusion des noms et prénoms des consommateurs visés par la plainte, ainsi que de tout renseignement de nature personnelle ou financière permettant de les identifier;

RÉITÈRE PRENDRE ACTE du plaidoyer de culpabilité de l'intimée sous chacun des quatre chefs d'accusation portés contre elle;

RÉITÈRE DÉCLARER l'intimée coupable sous chacun des quatre chefs d'accusation contenus à la plainte pour avoir contrevenu à l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*;

ORDONNE l'arrêt conditionnel des procédures quant aux autres dispositions invoquées dans la plainte;

ET STATUANT SUR LA SANCTION :

ORDONNE, sous chacun des quatre chefs d'accusation, la radiation temporaire de l'intimée pour une période de six mois, à être purgée de façon concurrente;

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier, aux frais de l'intimée, un avis de la présente décision dans un journal circulant dans le lieu où cette dernière a son domicile professionnel et dans tout autre lieu où elle a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément aux dispositions de l'alinéa 5 de l'article 156 du *Code des professions*, RLRQ, c. C-26;

CONDAMNE l'intimée au paiement des déboursés conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*, RLRQ, c. C-26.

CD00-1178

PAGE : 8

(S) Janine Kean

M^e Janine Kean
Présidente du comité de discipline

(S) Michel McGee

M. Michel McGee
Membre du comité de discipline

(S) André Chicoine

M. André Chicoine, A.V.C.
Membre du comité de discipline

M^e Jean-Simon Britten
TERRIEN COUTURE AVOCATS s.e.n.c.r.l.
Procureurs de la partie plaignante

L'intimée se représente seule.

Date d'audience : Le 8 novembre 2016

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1202

DATE : 23 mars 2017

LE COMITÉ : M ^e Janine Kean	Présidente
M. Alain Legault	Membre
M. Marc Saulnier	Membre

MARC-AURÈLE RACICOT, ès qualités de syndic adjoint de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

JONATHAN LAMOTHE, représentant de courtier en épargne collective (numéro de certificat 196593, BDNI 2882701)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS, LE COMITÉ A PRONONCÉ UNE ORDONNANCE DE NON-DIVULGATION, DE NON-DIFFUSION ET DE NON-PUBLICATION :

- **Des nom et prénom de la consommatrice impliquée dans la plainte, ainsi que de tout renseignement de nature personnelle ou financière permettant de l'identifier.**

[1] Le 7 mars 2017, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (le comité) s'est réuni au siège social de la Chambre, sis au 2000, avenue McGill College, 12^e étage, à Montréal, pour procéder à l'audition de la plainte disciplinaire suivante portée contre l'intimé le 14 octobre 2016.

[2] Le plaignant était représenté par M^e Gilles Ouimet. Quant à l'intimé, il était présent, mais non représenté.

CD00-1202

PAGE : 2

LA PLAINTÉ

1. À Montréal, le ou vers le 5 mai 2015, l'intimé a contrefait la signature de sa cliente S.A. sur un *Formulaire de transactions subséquentes*, contrevenant ainsi aux articles 160 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, c. V-1.1), 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, c. D-9.2, r.7.1).

PLAIDOYER DE CULPABILITÉ

[3] D'entrée de jeu, le procureur du plaignant a déposé un plaidoyer de culpabilité signé par l'intimé le même jour, par lequel il reconnaît les gestes reprochés et se déclare prêt à procéder sur sanction.

[4] L'intimé ayant réitéré devant le comité reconnaître les gestes reprochés et que ceux-ci constituaient des infractions déontologiques, le comité a donné acte à son plaidoyer.

[5] Ensuite, le procureur du plaignant a résumé le contexte factuel entourant les infractions reprochées en plus de déposer sa preuve documentaire¹. On y retrouve notamment des admissions signées par les parties le 7 mars 2017. Celles-ci relatent les faits pertinents et indiquent que l'intimé a eu l'occasion de consulter un avocat avant la formulation desdites admissions.

[6] Après avoir tenu un court délibéré, le comité a déclaré l'intimé coupable sous l'unique chef d'accusation contenu à la plainte pour avoir contrevenu à l'article 160 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. Il a également ordonné l'arrêt conditionnel des procédures quant aux autres dispositions invoquées au soutien de la plainte.

LES FAITS

[7] L'infraction a été commise à une seule reprise, le ou vers le 5 mai 2015, alors que l'intimé était représentant de courtier en épargne collective auprès de Banque Nationale Investissements inc. (BNI).

[8] Le ou vers le 23 avril 2015, la consommatrice S.A. a rencontré l'intimé à la succursale où il travaillait pour ouvrir un compte d'épargne libre d'impôt (CÉLI). L'intimé a procédé à l'ouverture dudit compte, complété le profil d'investisseur de S.A., laquelle a signé à cette fin différents formulaires en présence de l'intimé.

¹ P-1 à P-3.

CD00-1202

PAGE : 3

[9] Les fonds à verser dans ce CÉLI provenaient d'un compte détenu par S.A. dans une autre institution financière. Le même jour, S.A. a confirmé par courriel à l'intimé que les fonds étaient disponibles.

[10] Au cours des jours suivants, S.A. a communiqué avec l'intimé pour lui indiquer qu'il pouvait procéder audit transfert dans son nouveau CÉLI.

[11] Le 5 mai 2015, devant partir en vacances, l'intimé s'est aperçu qu'il lui manquait le formulaire de transfert requis portant la signature de sa cliente. Puisqu'il avait obtenu le consentement de cette dernière et voulant éviter des délais additionnels, l'intimé a imité la signature de sa cliente sur ledit formulaire et a effectué le virement de fonds conformément à ses instructions.

[12] Le 6 mai 2015, étant sans nouvelle de l'intimé et ignorant que la transaction avait été effectuée la veille, S.A. s'est présentée à la succursale pour dénoncer le long délai d'exécution de sa demande. C'est à ce moment que S.A. a constaté que sa signature avait été imitée sur ledit formulaire.

[13] Au cours de l'enquête interne enclenchée par la Banque, l'intimé a admis sa faute et a remis sa démission.

LES REPRÉSENTATIONS DES PARTIES SUR SANCTION

- **Le plaignant**

[14] Le procureur du plaignant a déclaré ne pas avoir de preuve supplémentaire à offrir sur sanction.

[15] Sous l'unique chef d'accusation, il a recommandé au comité d'ordonner la radiation temporaire de l'intimé pour une période d'un mois, la publication de l'avis de décision et la condamnation de l'intimé au paiement des déboursés.

[16] À l'appui de cette sanction, il a déposé un cahier contenant trois décisions² précédées d'un résumé des éléments qu'il considérait pertinents pour le présent dossier.

² CSF c. *Rouillard*, CD00-1197, décision sur culpabilité et sanction du 30 janvier 2017; CSF c. *Simard*, CD00-0909 et CD00-0947, décision sur sanction rectifiée du 7 mars 2016; CSF c. *Gauthier*, CD00-1038, décision sur culpabilité et sanction du 15 octobre 2015.

CD00-1202

PAGE : 4

- **L'intimé**

[17] Ce n'est qu'après leur rencontre en avril 2015 que l'intimé a constaté que S.A. avait apporté avec elle la copie signée du formulaire. Il a expliqué la commission du geste reproché par le fait qu'il partait en vacances incessamment, combiné au très grand stress qu'il subissait dans l'exercice de ses fonctions de représentant dans le milieu bancaire.

[18] Il a expliqué vivre depuis « très mal avec le geste commis » et qu'il ne le répéterait plus jamais.

[19] Il a ajouté vouloir revenir dans le milieu financier, mais dans un environnement autre que celui d'une succursale bancaire.

[20] Enfin, il a indiqué ne pas s'objecter aux sanctions recommandées par le plaignant, ayant non seulement fait une recherche à cette fin, mais aussi pris connaissance des décisions que le procureur de celui-ci lui a soumises avant l'audience.

ANALYSE ET MOTIFS

[21] Le comité réitère la déclaration de culpabilité de l'intimé rendue séance tenante sous l'unique chef d'accusation de la plainte.

[22] L'intimé est âgé de 30 ans. Il a été inscrit à titre de représentant de courtier en épargne collective pour le compte de la BNI, du 29 août 2012 au 5 février 2014 et du 10 février 2014 au 19 juin 2015, et était de ce fait encadré par la Chambre de la sécurité financière (CSF).

[23] La suspension de son certificat du 6 au 9 février 2014 a été causée par son défaut de respecter ses obligations de formation continue.

[24] Depuis sa démission de la BNI, il a réorienté sa carrière et travaille comme représentant de vente d'instruments médicaux.

[25] Selon les faits rapportés, il a imité la signature de sa cliente pour éviter des délais additionnels dans le transfert des fonds dans le CÉLI qu'il avait ouvert pour elle.

[26] L'intimé n'a aucun antécédent disciplinaire. Il a collaboré à l'enquête et a admis ses fautes à la première occasion. Certes, sa signature d'un plaidoyer de culpabilité ainsi que d'admissions a considérablement réduit le temps d'instruction de la plainte

CD00-1202

PAGE : 5

devant le comité. Il s'agit en l'espèce d'un acte isolé commis sans intention malveillante. Enfin, l'intimé a exprimé des regrets et sa cliente S.A. n'a subi aucun préjudice.

[27] Par ailleurs, même si les circonstances entourant la commission de l'infraction dans le présent cas peuvent paraître de gravité moindre que dans certains autres cas de contrefaçon de signature, elle constitue une pratique clairement prohibée et sa gravité objective est indéniable. Elle va au cœur de l'exercice de la profession et porte une atteinte grave à l'image de celle-ci. La confiance du public envers les représentants de la CSF s'en trouve par conséquent grandement affectée. Comme l'intimé n'exclut pas un retour éventuel dans le domaine financier, ceci laisse entrevoir un certain risque de récidive.

[28] Il importe de rappeler que l'honnêteté et l'intégrité sont des qualités essentielles que doit posséder tout représentant. Or, celles-ci sont intrinsèques à la personne et le manque d'expérience ne peut donc être retenu comme facteur atténuant.

[29] Considérant les facteurs aggravants et atténuants mentionnés, le comité estime que la recommandation du plaignant, à laquelle l'intimé souscrit, répond aux critères devant le guider dans la détermination des sanctions et est compatible avec les sanctions prononcées pour ce type d'infraction commise dans de semblables circonstances.

[30] Par conséquent, sous l'unique chef d'accusation contenu à la plainte, la radiation temporaire de l'intimé sera ordonnée pour une période d'un mois.

[31] Le comité ordonnera également la publication de l'avis de la présente décision et condamnera l'intimé au paiement des déboursés.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

RÉITÈRE ORDONNER la non-divulgation, la non-publication et la non-diffusion des nom et prénom de la consommatrice visée par la plainte, ainsi que de tout renseignement de nature personnelle et financière permettant de l'identifier;

RÉITÈRE PRENDRE ACTE du plaidoyer de culpabilité de l'intimé;

RÉITÈRE DÉCLARER l'intimé coupable sous l'unique chef d'accusation mentionné à la plainte, pour avoir contrevenu à l'article 160 de la *Loi sur les valeurs mobilières*;

RÉITÈRE ORDONNER l'arrêt conditionnel des procédures quant aux autres dispositions invoquées dans la plainte;

CD00-1202

PAGE : 6

ET STATUANT SUR LA SANCTION :

ORDONNE, sous l'unique chef d'accusation, la radiation temporaire de l'intimé pour une période d'un mois;

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier, aux frais de l'intimé, un avis de la présente décision dans un journal circulant dans le lieu où ce dernier a son domicile professionnel et dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément aux dispositions de l'alinéa 5 de l'article 156 du *Code des professions*, RLRQ, c. C-26;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*, RLRQ, c. C-26.

(S) Janine Kean

M^e Janine Kean
Présidente du comité de discipline

(S) Alain Legault

M. Alain Legault
Membre du comité de discipline

(S) Marc Saulnier

M. Marc Saulnier
Membre du comité de discipline

M^e Gilles Ouimet
BÉLANGER LONGTIN s.e.n.c.r.l.
Procureurs de la partie plaignante

L'intimé se représente seul.

Date d'audience : Le 7 mars 2017

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1164

DATE : 23 mars 2017

LE COMITÉ : M ^e Janine Kean	Présidente
M. Gabriel Carrière, Pl. Fin.	Membre
M. Sylvain Jutras, A.V.C., Pl. Fin.	Membre

LYSANE TOUGAS, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

MAROUANE BOUAYAD, conseiller en sécurité financière et représentant de courtier en épargne collective (numéro de certificat 138704 et BDNI 1490041)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

- **Ordonnance de non-divulgence, de non-publication et de non-diffusion des noms et prénoms des consommateurs impliqués dans la présente plainte et de tout renseignement de nature personnelle ou financière permettant de les identifier.**

[1] Le 23 août 2016, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (le comité) s'est réuni au siège social de la Chambre, sis au 300, rue Léo-Pariseau, 26^e étage, à Montréal, pour procéder à l'audition de la plainte disciplinaire suivante portée contre l'intimé le 2 novembre 2015.

[2] La plaignante était représentée par M^e Julie Piché.

[3] L'intimé était présent et représenté par M^e Stéphanie Robillard.

CD00-1164

PAGE : 2

LA PLAINTÉ

1. À Montréal, le ou vers le 18 avril 2009, l'intimé a fait souscrire à N.T. des fonds avec frais de sortie pour un montant de 5 000 \$ dans le compte REEE numéro [...] alors que cela ne correspondaient pas à sa situation personnelle et financière ainsi qu'à ses objectifs, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 3, 4 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, c. D-9.2, r.7.1) ;
2. À Montréal, durant le mois de janvier 2012, l'intimé n'a pas cherché à avoir une connaissance complète des faits en transférant une somme d'environ 5 850 \$ du compte non enregistré numéro [...] au compte CELI numéro [...] appartenant à W.D., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 3 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, c. D-9.2, r.7.1);
3. À Montréal, entre les années 2009 et 2013, l'intimé a fait signer en blanc W.D. des formulaires «Directives de placement-rachats/transferts» et «Investment Instructions», contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, c. D-9.2, r.7.1).

[4] Dans les jours précédents l'audience, le comité a été informé qu'il y aurait enregistrement d'un plaidoyer de culpabilité par l'intimé et que les parties présenteraient des recommandations communes sur sanction.

PLAIDOYER DE CULPABILITÉ

[5] D'entrée de jeu, l'intimé a confirmé vouloir enregistrer un plaidoyer de culpabilité sous chacun des trois chefs d'accusation de la plainte portée contre lui.

[6] Après s'être assuré qu'il comprenait que par ce plaidoyer, il reconnaissait les gestes reprochés et que ceux-ci constituaient des infractions déontologiques, le comité y a donné acte.

[7] Ensuite, la procureure de la plaignante a résumé le contexte des infractions en déposant à l'appui sa preuve documentaire au soutien de chacun des trois chefs d'accusation¹.

[8] Après étude de la preuve et un court délibéré, le comité a déclaré l'intimé coupable sous chacun des trois chefs d'accusation contenus à la plainte.

¹ P-1 à P-12.

CD00-1164

PAGE : 3

REPRÉSENTATIONS DES PARTIES SUR SANCTION

- La plaignante

[9] La procureure de la plaignante a présenté les recommandations communes des parties sur sanction, prenant appui sur une série de décisions² qu'elle a commentées :

- a) Sous le premier chef d'accusation (avoir fait souscrire des fonds avec frais de sortie qui ne correspondaient pas aux objectifs du consommateur) :
 - L'imposition d'une amende de 5 000 \$;
- b) Sous le deuxième chef d'accusation (ne pas avoir cherché à avoir une connaissance complète des faits en transférant un montant supérieur à celui admissible au CELI du consommateur) :
 - L'imposition d'une amende de 2 000 \$;
- c) Sous le troisième chef d'accusation (avoir fait signer en blanc des formulaires de directives de placements et d'instructions d'investissement) :
 - L'imposition d'une amende de 5 000 \$;

Le tout totalisant des amendes de 12 000 \$.

[10] De plus, les parties ont recommandé la condamnation de l'intimé au paiement des déboursés.

[11] Elle a ensuite invoqué les facteurs aggravants et atténuants suivants :

Aggravants

- a) La gravité objective des infractions, ajoutant que l'infraction relative à l'obtention de signature en blanc a été maintes fois qualifiée de pratique malsaine;
- b) La répétition de 2009 à 2013 des infractions décrites au troisième chef;

² CSF c. *Goura*, CD00-0863, décision sur culpabilité et sanction du 16 décembre 2011; CSF c. *Beaudoin*, CD00-0765, décision sur culpabilité du 18 mars 2011 et décision sur sanction du 3 février 2012; CSF c. *Vendramini*, CD00-1026, décision sur culpabilité et sanction du 6 mars 2015; CSF c. *Dozois*, CD00-1051, décision sur culpabilité et sanction du 16 avril 2015; CSF c. *Fortin*, CD00-0796, décision sur culpabilité et sanction du 15 décembre 2010; CSF c. *Latreille*, CD00-0940, décision sur culpabilité et sanction du 6 février 2013; CSF c. *Marcoux*, CD00-0839, décision sur culpabilité et sanction du 6 juillet 2011; CSF c. *Deguire*, CD00-0830 et CD00-0870, décision sur culpabilité du 1^{er} février 2012 et décision sur sanction du 4 décembre 2012; CSF c. *Chen*, CD00-0925, décision sur culpabilité et sanction du 6 août 2013.

CD00-1164

PAGE : 4

- c) La vulnérabilité du couple de consommateurs impliqué au troisième chef qui, ayant signé les instructions en blanc, risquait que celles-ci ne soient pas suivies conformément à son désir;
- d) L'expérience de 8 à 13 ans possédée par l'intimé au moment de la commission des infractions.

Atténuants

- a) L'absence de malhonnêteté ou d'intention malveillante de l'intimé;
- b) L'existence d'un consommateur particulièrement exigeant qui faisait une gestion active de ses placements ainsi que de ceux de son épouse dans le cas des deux premiers chefs d'accusation;
- c) L'absence de préjudice pécuniaire important vu le remboursement par l'intimé des pénalités ou frais occasionnés selon le cas;
- d) L'enregistrement d'un plaidoyer de culpabilité par l'intimé évitant aux consommateurs de témoigner et aux parties d'engager les frais inhérents aux trois journées retenues initialement pour l'instruction de la plainte;
- e) Le faible risque de récidive.

- **L'intimé**

[12] La procureure de l'intimé a confirmé que ce dernier était d'accord avec les sanctions proposées. Au titre des facteurs atténuants, elle a ajouté sa pleine collaboration à l'enquête de la syndique et souligné qu'il n'a pas agi pour son propre bénéfice.

[13] Elle a rappelé que c'est l'intimé qui a remboursé les consommateurs, même si l'offre a été faite à ces derniers par l'entremise du cabinet.

[14] Quant aux formulaires signés en blanc, elle a signalé qu'il s'agissait plutôt de documents incomplets. Quoique l'intimé possédait des autorisations limitées de ses clients, il procédait ainsi pour garder une trace des transactions, d'où l'inscription « transaction faite » sur chacun des formulaires. De plus, selon la version de l'intimé, les transactions ont toutes été effectuées en présence des clients et conformément à leurs instructions.

[15] Elle a assuré le comité que l'intimé avait bien saisi la leçon, ajoutant que sa présence à l'audience et son plaidoyer de culpabilité devaient être interprétés comme l'expression de ses regrets.

[16] Enfin, elle a indiqué que les parties s'étaient entendues pour accorder à l'intimé un délai de six mois pour le paiement des amendes et déboursés.

CD00-1164

PAGE : 5

ANALYSE ET MOTIFS

[17] Le comité réitère la déclaration de culpabilité rendue séance tenante contre l'intimé sous chacun des trois chefs de la plainte portée contre lui.

[18] En ce qui concerne les formulaires d'instructions signés en blanc, selon les faits rapportés, l'intimé possédait une autorisation limitée de ses clients ce qui le dispensait de remplir ce type de formulaires pourvu qu'il consigne par écrit leur accord obtenu préalablement auxdites transactions. Or, selon la version de l'intimé, quoiqu'incomplets, ces formulaires ont été signés par ses clients en sa présence dans le but de conserver dans son dossier une trace des transactions ainsi faites conformément à leurs instructions.

[19] Pour les deux autres chefs d'accusation, l'intimé a fait défaut de vérifier toutes les informations pertinentes avant de procéder aux contributions dans les REÉÉ et CÉLI des consommateurs. Ainsi, pour les REÉÉ, l'intimé a ouvert un compte pour chacun des enfants des consommateurs. Il a toutefois négligé de vérifier l'âge de chacun d'eux avant de décider de la durée des placements. Ainsi, en raison d'une période de sept ans pour les placements effectués au profit de l'aîné, des frais de sortie ont été occasionnés par un retrait avant échéance. Dans le cas du CÉLI, l'intimé a fait défaut de s'assurer que la contribution ne dépassait pas le montant admissible. En conséquence, le consommateur a dû payer une pénalité.

[20] Même si les consommateurs ont été dédommagés pécuniairement, ces erreurs leur ont causé sans aucun doute des irritants et des inconvénients.

[21] Par ailleurs, les gestes commis par l'intimé ne résultent pas d'un comportement malhonnête, mais d'une négligence certaine et d'un manque de rigueur dans l'exercice de ses activités de représentant.

[22] À première vue, les amendes recommandées qui totalisent 12 000 \$ peuvent paraître quelque peu sévères. Or, pour des infractions semblables à celles reprochées au troisième chef, une radiation temporaire est la sanction habituellement imposée. Aussi, considérant les faits propres à ce dossier, le comité comprend le choix des parties de recommander l'imposition d'une amende.

[23] Sauf respect, quelques-unes des décisions soumises à l'appui des recommandations s'avèrent peu pertinentes, les faits se comparant difficilement à ceux du présent dossier comme l'affaire *Deguire*. Cet intimé a commis sur une très longue période de nombreuses infractions, dont la gravité objective était particulièrement importante. En conséquence, il a été condamné à des amendes totalisant 95 000 \$ le comité ayant dû tenir compte de l'effet global des sanctions lors de la détermination desdites amendes sous chaque chef.

CD00-1164

PAGE : 6

[24] En vertu des principes énoncés en droit criminel³, récemment revisités par la Cour suprême dans l'arrêt *Anthony-Cook*⁴ et maintes fois retenus en droit disciplinaire⁵, le comité ne devrait s'écarter des recommandations communes des parties que s'il les juge contraires à l'intérêt public ou de nature à déconsidérer l'administration de la justice.

[25] Ainsi, considérant les faits propres à la présente affaire ainsi que les facteurs tant aggravants qu'atténuants soulignés par les parties, le comité est d'avis que leurs recommandations communes répondent aux critères devant le guider dans la détermination des sanctions et y donnera donc suite.

[26] Par conséquent, l'intimé sera condamné à payer les amendes suivantes : 5 000 \$ sous le premier chef, 2 000 \$ sous le deuxième et 5 000 \$ sous le troisième, pour un total de 12 000 \$.

[27] Il sera également condamné à payer les déboursés.

[28] Enfin, le comité accueille la demande de l'intimé et lui accordera six mois pour acquitter les amendes et les déboursés. Toutefois, ces montants seront payables par versements mensuels égaux et consécutifs, sous peine de perte du bénéfice du terme en cas de défaut.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

RÉITÈRE ORDONNER la non-divulcation, la non-publication et la non-diffusion des noms et prénoms des consommateurs impliqués dans la présente plainte et de tout renseignement de nature personnelle ou financière permettant de les identifier;

RÉITÈRE PRENDRE ACTE du plaidoyer de culpabilité de l'intimé sous chacun des trois chefs d'accusation portés contre lui;

RÉITÈRE DÉCLARER l'intimé coupable sous chacun des trois chefs d'accusation mentionnés à la plainte;

ET PROCÉDANT SUR SANCTION :

³ *Douglas c. Sa Majesté la Reine*, [2002] CanLII 32492 (QCCA).

⁴ *R. c. Anthony-Cook*, 2016 CSC 43.

⁵ Notamment *Roy c. Médecins (Ordre professionnel des)*, 1998 Q.C.T.P. 1735 ; *Tremblay c. Arpentiers-géomètres (Ordre professionnel des)*, [2001] D.D.O.P. 245 (T.P.); *Malouin c. Notaires (Ordre professionnel des)*, D.D.E. 2002 D-23 (T.P.); *Stebenne c. Médecins (Ordre professionnel des)* [2002] D.D.O.P. 280 (T.P.); *Mathieu c. Dentistes (Ordre professionnel des)*, 2004 QCTP 027 (T.P.); *Médecins (Ordre professionnel des) c. Legault*, 2016 CanLII 91699 (QC CDCM), décision sur culpabilité et sanction du 16 décembre 2016; *CSF c. Charbonneau-Desjardins*, CD00-1186, décision sur culpabilité et sanction du 26 janvier 2017.

CD00-1164

PAGE : 7

CONDAMNE l'intimé au paiement d'une amende de 5 000 \$ sous le premier chef d'accusation;

CONDAMNE l'intimé au paiement d'une amende de 2 000 \$ sous le deuxième chef d'accusation;

CONDAMNE l'intimé au paiement d'une amende de 5 000 \$ sous le troisième chef d'accusation;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*, RLRQ, c. C-26;

ACCORDE à l'intimé un délai de six mois à partir de la date de la présente décision pour le paiement des amendes et déboursés, lequel devra s'effectuer au moyen de versements mensuels, consécutifs et égaux, sous peine de déchéance du terme et sous peine de non-renouvellement de son certificat émis par l'Autorité des marchés financiers dans toutes les disciplines où il lui est permis d'agir.

(S) Janine Kean

M^e Janine Kean
Présidente du comité de discipline

(S) Gabriel Carrière

M. Gabriel Carrière, Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

(S) Sylvain Jutras

M. Sylvain Jutras, A.V.C., Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

M^e Julie Piché
THERRIEN COUTURE AVOCATS, s.e.n.c.r.l.
Procureurs de la partie plaignante

M^e Stéphanie Robillard
DONATI MAISONNEUVE, s.e.n.c.r.l.
Procureurs de la partie intimée

Date d'audience : Le 23 août 2016

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Aucune information.

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

3.8.4 Autres

Décisions administratives rendues à l'égard d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome

Selon les articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9 (la « Loi ») l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») peut suspendre l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque ceux-ci ne respectent pas les dispositions prévues aux articles 81, 82, 83, 103.1, 128, 135 et 136 de la Loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la Loi ou à l'un de ses règlements.

L'Autorité peut également radier l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome lorsqu'il y a contravention aux articles 82 et 128 de la Loi ainsi qu'aux articles 81, 83, 103.1, 135 ou 136 de cette même Loi, lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

Le tableau ci-joint contient les décisions administratives rendues par l'Autorité à l'encontre de cabinets, représentants autonomes et sociétés autonomes ayant fait défaut de respecter certaines exigences relatives à leur inscription.

Au moment de cette publication, il est possible que leur situation soit déjà corrigée. Il est également possible de vérifier si un cabinet, représentant autonome ou société autonome est inscrit auprès de l'Autorité en consultant le *Registre des entreprises et individus autorisés à exercer* disponible sur son site Web en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.lautorite.qc.ca/fr/registre-entreprise-individu-fr-pro.html>

Vous pouvez également vous adresser au Centre d'information de l'Autorité aux coordonnées suivantes :

Québec : 418 525-0337

Montréal : 514 395-0337

Autres régions : 1 877 525-0337

Site Web: www.lautorite.qc.ca

Manquements	Code
Ne pas avoir maintenu une assurance de responsabilité conforme aux règlements	A
Ne pas avoir complété le maintien annuel de son inscription	B
Ne pas avoir versé les droits annuels prévus aux règlements	C
Ne pas avoir de représentant rattaché	D

Disciplines ou catégories de discipline	Code
Assurance de personnes	1
Assurance collective de personnes	2
Assurance de dommages (Agents)	3
Assurance de dommages (Courtiers)	4
Expertise en règlement de sinistres	5
Planification financière	6
Courtage en épargne collective	7611
Courtage en plans de bourses d'études	7615

La liste ci-dessous indique le numéro de client du cabinet, représentant autonome ou société autonome concerné, son nom, le numéro de la décision rendue par l'Autorité, le manquement reproché, la discipline ou la catégorie de discipline concernée par le manquement, la nature de la décision et la date de la décision.

Numéro de client	Nom de la personne morale	Numéro de décision	Manquements et Disciplines ou catégories de discipline	Nature de la décision	Date de la décision
2000364375	François Simard	2017-CI-1018552	D / 1-2-6	Radiation	2017-03-29
2000375675	Serge Gallant	2017-CI-1018623	D / 1	Radiation	2017-03-29
2000378002	Michel Parizeau	2017-CI-1018449	D / 1-6	Radiation	2017-03-29
2000409700	Raymond-Normand Perreault	2017-CI-1018583	D / 1	Radiation	2017-03-29
2000465195	Michel Drapeau	2017-CI-1018599	D / 1	Radiation	2017-03-29
2001148955	Yves Godin	2017-CI-1018579	D / 1	Radiation	2017-03-29
2001251226	Elisabeth Grace Angouande Nzam	2017-CI-1018532	D / 1	Radiation	2017-03-29
2001341068	Denis Avoine	2017-CI-1018040	D / 1	Radiation	2017-03-29
3000410341	Phillip Bibaud	2017-CI-1018646	D / 1	Radiation	2017-03-29

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Atradius Assurance Crédit N.V. (nom utilisé au Québec par Atradius Credit Insurance N.V.)

Avis d'annulation de permis
Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers annule en date du 30 décembre 2016 le permis d'assureur d'Atradius Assurance Crédit N.V. (nom utilisé au Québec par Atradius Credit Insurance N.V.) en conformité avec la *Loi sur les assurances*.

Cette annulation est effectuée en raison de la fusion des affaires de l'assureur à celles d'Atradius Assurance Crédit (nom utilisé au Québec par Atradius Crédito Y Caucion S.A. de Séguos Y Reaseguos) en date du 30 décembre 2016.

Le siège de l'assureur est situé au 1, City Centre Dr, unit 310, Mississauga, (Ontario) L5B 1M2.

À partir du 30 décembre 2016, cette société n'est plus autorisée à exercer ses activités d'assurance au Québec.

Fait le 30 mars 2017

Autorité des marchés financiers

Western Financial, Compagnie d'assurances (nom utilisé au Québec par Western Financial Insurance Company)

Avis de modification de permis
Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 3 avril 2017, le permis d'assureur de Western Financial, Compagnie d'assurances (nom utilisé au Québec par Western Financial Insurance Company) aux seules fins de substituer son nom pour celui de Compagnie d'assurance Petline.

L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance de biens
- Assurance contre l'incendie
- Assurance de responsabilité

Le représentant principal au Québec est madame Mayssa Rifaï, dont la place d'affaires est située au 1, Place Ville-Marie, suite 1400, Montréal (Québec) H3B 2B2.

Le siège de l'assureur est situé au 111, Westmount Road South, Waterloo (Ontario) N2J 4S4.

Fait le 3 avril 2017

Autorité des marchés financiers

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Financière Trust Equity (nom utilisé au Québec par Equity Financial Trust Company)

Avis d'annulation de permis

Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.01

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers annule le permis de société de fiducie de Financière Trust Equity (nom utilisé au Québec par Equity Financial Trust Company), en date du 31 décembre 2016.

Cette annulation est effectuée à la suite du retrait complet des activités de fiducie de cette société au Québec.

Le siège de la société est situé au 100, King Street West, suite 4610, Toronto, (Ontario), M5X 1E5.

À compter du 31 décembre 2016, cette société n'est plus autorisée à exercer des activités de société de fiducie au Québec.

Fait le 31 mars 2017

Autorité des marchés financiers

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis 11-336 du personnel des ACVM : Résumé de la table ronde des ACVM sur les mesures à prendre en cas de cyberincident

(Texte publié ci-dessous)



Avis 11-336 du personnel des ACVM

Résumé de la table ronde des ACVM sur les mesures à prendre en cas de cyberincident

Le 6 avril 2017

Le 27 février 2017, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont tenu une table ronde pour débattre des questions de cybersécurité et des possibilités d'améliorer la collaboration, la communication et la coordination en cas de cyberincident de grande envergure. Le présent avis du personnel donne un aperçu des thèmes abordés et des principaux points à retenir.

Les participants à la table ronde représentaient un large éventail d'intervenants du marché canadien des valeurs mobilières (notamment des marchés, des chambres de compensation, des personnes inscrites, des émetteurs assujettis, des organismes de réglementation et des experts en cybersécurité) et une diversité de rôles et de points de vue. L'annexe du présent avis contient la liste des organisations participantes.

La table ronde a pris la forme de discussions autour de deux scénarios de cyberincident hypothétiques qui visaient, d'une part, à analyser la manière dont les participants réagiraient, individuellement et en tant que groupe, en cas d'incident de grande envergure et, d'autre part, à mieux comprendre les rôles joués par les entités et les organismes de réglementation pour ce qui est de la réaction à un incident, de la coordination et du partage d'information.

Dans le premier scénario, des chambres de compensation avaient été victimes d'un cyberincident à la suite duquel leurs systèmes de gestion du risque avaient généré des exigences de marge inexactes pour leurs membres. Dans le second, certains ordres transmis à un marché avaient été altérés, de sorte que des courtiers avaient obtenu de l'information erronée sur l'exécution des opérations.

Les discussions ont mis en évidence l'interdépendance des marchés des valeurs mobilières dans l'écosystème canadien ainsi que l'importance que revêtent la coopération et le partage d'information pour réagir à un cyberincident et réduire le risque de contagion. Selon les participants à la table ronde, les cyberincidents peuvent avoir de lourdes conséquences sur d'autres organisations que celles qui sont immédiatement concernées, surtout si les systèmes de base sont touchés.

De manière générale, les participants ont débattu des points suivants :

- la réaction des entités victimes d'un cyberincident, y compris les questions liées à la gouvernance, à l'évaluation des dommages, au personnel participant à la prise de décision et au flux d'information;

- la réaction des entités en aval et en amont de l'entité touchée, y compris les mesures à prendre pour réduire le plus possible les répercussions sur leur organisation;
- les personnes qui devraient participer aux discussions et à la prise de décision pour coordonner la réaction à un incident touchant l'ensemble du marché, notamment les organisations devant intervenir, les personnes responsables du processus de résolution ainsi que les modes de communication et de coordination entre les organisations;
- l'information devant être communiquée à l'interne et à l'externe, y compris les protocoles de communication des organisations et l'information que celles qui ne sont pas directement attaquées s'attendent à obtenir de l'entité visée;
- les facteurs susceptibles de contribuer à la coordination, à la communication et à la collaboration, y compris l'information nécessaire pour faciliter la coordination et la communication entre les intervenants, et les difficultés que les organisations peuvent avoir à surmonter pour y parvenir.

En particulier, les participants se sont penchés sur les éléments d'un solide plan d'intervention en cas d'incident (PII) pour les entités, y compris celles qui peuvent être indirectement touchées. Ils ont indiqué que les PII sont généralement très détaillés et exhaustifs en ce qui a trait aux procédures internes en cas d'incident, mais qu'ils devraient également traiter de la coordination et du partage d'information avec les autres intervenants, surtout en cas de cyberincident susceptible d'impliquer l'ensemble du marché.

Pour ce qui est du partage d'information et de la coopération entre les intervenants, les participants ont jugé généralement efficace de s'en remettre aux organisations existantes qui fournissent des services d'analyse et d'échange de renseignements, de même qu'aux réseaux de communication pair-à-pair informels. Néanmoins, des canaux de communication et une coordination plus structurés pourraient améliorer la capacité d'intervention et de reprise en cas de cyberincident à l'échelle du marché.

Les participants ont également discuté de la nécessité de tester et d'actualiser les PII, y compris les protocoles de coordination et de communication. Il est essentiel de faire régulièrement des exercices et des évaluations pour que les PII soient à jour et efficaces.

Enfin, il a été question des ressources privées et publiques vers lesquelles peuvent se tourner les organisations victimes d'un cyberincident : le Centre canadien de réponse aux incidents cybernétiques (CCRIC) de Sécurité publique Canada, la GRC, les corps policiers provinciaux et les organismes d'échange d'information comme le Financial Services Information Sharing and Analysis Center.

Tel qu'il est souligné dans l'[Avis 11-332 du personnel des ACVM, Cybersécurité](#), les membres des ACVM s'attendent à ce que les entités réglementées vérifient leur conformité aux obligations continues prévues par la législation en valeurs mobilières et les modalités des décisions de reconnaissance, de leur inscription ou des dispenses, ce qui nécessite notamment de se doter de contrôles internes des systèmes et de déclarer les atteintes à la sécurité. Ils s'attendent aussi à ce que les personnes inscrites maintiennent leur vigilance lors de l'établissement, de la mise en œuvre et de l'actualisation de leurs mesures de protection et de gestion en matière de cybersécurité.

Les ACVM ont fait de la cybersécurité une priorité de leur plan d'affaires 2016-2019. Par conséquent, à la lumière de la table ronde, leurs membres continueront de collaborer avec les participants au marché, les autres organismes de réglementation et les intervenants pour renforcer la préparation à d'éventuels cyberincidents, et élaboreront un processus de coordination plus structuré que ceux qui existent déjà.

Renseignements :

Philippe Bergevin
Économiste principal
Affaires internationales et vigie
Autorité des marchés financiers
philippe.bergevin@lautorite.qc.ca

Jean Lorrain
Directeur principal des affaires internationales
et de la vigie stratégique
Autorité des marchés financiers
jean.lorrain@lautorite.qc.ca

Tom Hall
Surintendant des valeurs mobilières
Bureau du surintendant des valeurs mobilières
Territoires du Nord-Ouest
tom_hall@gov.nt.ca

Jack Jiang
Securities Analyst, Corporate Finance
Nova Scotia Securities Commission
jack.jiang@novascotia.ca

Tom Graham
Director, Corporate Finance
Alberta Securities Commission
tom.graham@asc.ca

Jeff Mason
Surintendant des valeurs mobilières
Ministère de la Justice
Gouvernement du Nunavut
jmason@gov.nu.ca

Sasha Cekerevac
Regulatory Analyst, Equity Markets
Alberta Securities Commission
Sasha.Cekerevac@asc.ca

Tracey Stern
Manager, Market Regulation
Commission des valeurs mobilières de
l'Ontario
tstern@osc.gov.on.ca

Isaac Z. Filaté
Senior Legal Counsel, Capital Markets
Regulation Division
British Columbia Securities Commission
ifilate@bcsc.bc.ca

Alex Petro
Trading Specialist, Market Regulation
Commission des valeurs mobilières de
l'Ontario
apetro@osc.gov.on.ca

Chris Besko
Directeur par intérim
Commission des valeurs mobilières du
Manitoba
cbesko@gov.mb.ca

Steven Dowling
Acting Director
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard
Superintendent of Securities
sddowling@gov.pe.ca

Jake van der Laan
Directeur, Application de la loi et Directeur de
l'informatique
Commission des services financiers et des
services aux consommateurs
Nouveau-Brunswick
jake.vanderlaan@fcnb.ca

Dean Murrison
Director, Securities Division
Financial and Consumer Affairs Authority of
Saskatchewan
dean.murrison@gov.sk.ca

John O'Brien
Superintendent of Securities
Office of the Superintendent of Securities,
Terre-Neuve-et-Labrador
johnobrien@gov.nl.ca

Rhonda Horte
Securities Officer
Bureau du surintendant des valeurs mobilières
du Yukon
rhonda.horte@gov.yk.ca

Annexe – Liste des organisations participantes

Neo Bourse Aequitas Inc.	eSentire Inc.	Banque Nationale du Canada
Bank of America	Fidessa group plc	NPC Dataguard
Banque du Canada	Financial Services Information Sharing and Analysis Center	Omega ATS
BMO Groupe financier	FundSERV Inc.	Bureau du surintendant des institutions financières (Canada)
Broadridge Financial Solutions	Greystone Managed Investments Inc.	Payments Canada
Office d'investissement du Régime de pensions du Canada	Hedge Fund Standards Board	Sécurité publique Canada
Bourse des valeurs canadiennes	Société financière IGM Inc.	PwC Canada
CanDeal	Association canadienne du commerce des valeurs mobilières	RBC Marchés de capitaux
Banque CIBC	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières	GRC
Deloitte S.E.N.C.R.L.	Investment Technology Group, Inc.	Ridge Canada
Ministère des Finances du Canada	KPMG Canada	Financière Sun Life
Groupe Desjardins	Lumen Asset Management Inc.	Groupe Financier Banque TD
Emera Inc	Association canadienne des courtiers de fonds mutuels	Groupe TMX Limitée
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	Nasdaq CXC Limited	

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

6.2.1 Consultation

Document de consultation 51-404 des ACVM : Considérations relatives à la réduction du fardeau réglementaire des émetteurs assujettis qui ne sont pas des fonds d'investissement

L'Autorité des marchés financiers publie, en version française et anglaise, le texte suivant :

- Document de consultation 51-404 des ACVM : *Considérations relatives à la réduction du fardeau réglementaire des émetteurs assujettis qui ne sont pas des fonds d'investissement.*

Consultation

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit au plus tard le **7 juillet 2017**, en s'adressant à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire générale
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : (514) 864-6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Valérie Dufour
Analyste, Financement des sociétés
Autorité des marchés financiers
514 395-0337, poste 4389
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
valerie.dufour@lautorite.qc.ca

Marc-Olivier St-Jacques
Analyste, Financement des sociétés
Autorité des marchés financiers
514 395-0337, poste 4424
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
marco.st-jacques@lautorite.qc.ca

Le 6 avril 2017

Document de consultation 51-404 des ACVM
Considérations relatives à la réduction du fardeau réglementaire des émetteurs assujettis qui ne sont pas des fonds d'investissement

Le 6 avril 2017

PARTIE 1 – Introduction

Le plan d'affaires actuel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (**ACVM** ou **nous**) indique que l'un de leurs principaux projets pour la période de 2016 à 2019 est de revoir le fardeau réglementaire des émetteurs assujettis¹. Les changements des conditions de marché, l'évolution du profil démographique des investisseurs, les innovations technologiques et la mondialisation ont des répercussions concrètes sur eux. Compte tenu de l'évolution des marchés des capitaux, notre démarche réglementaire doit s'ajuster aux réalités du monde des affaires pour permettre aux émetteurs assujettis de demeurer concurrentiels. Il faut trouver un compromis entre, d'une part, les obligations réglementaires et les coûts qui y sont liés et, d'autre part, les importants objectifs réglementaires visés et les avantages que les investisseurs et autres parties prenantes tirent de ces obligations.

Dans le présent document (le **document de consultation**), les ACVM souhaitent circonscrire et examiner les aspects de la législation en valeurs mobilières applicable aux émetteurs assujettis autres que des fonds d'investissement² qui profiteraient d'une réduction de tout fardeau réglementaire indu, sans compromettre la protection des investisseurs ni l'efficacité des marchés des capitaux. La partie 2 du présent document de consultation s'intéresse aux options envisagées pour réduire le fardeau réglementaire associé à la collecte de capitaux sur les marchés publics (c'est-à-dire les obligations relatives au prospectus) et aux coûts permanents engagés pour demeurer émetteur assujetti (c'est-à-dire les obligations d'information continue).

L'**Annexe A** au présent document de consultation donne un aperçu de la taille et des types d'émetteurs assujettis qui exercent leur activité sur le marché public. Nous signalons que le document de consultation cible uniquement les diverses obligations prévues par la législation en valeurs mobilières qui s'appliquent aux émetteurs assujettis qui ne sont pas des fonds d'investissement. Parallèlement, les ACVM évaluent aussi des façons de réduire le fardeau réglementaire d'autres entités assujetties à la législation en valeurs mobilières, et notamment d'alléger les obligations d'information des fonds d'investissement.

Récemment, les ACVM ont pris des mesures réglementaires visant à soutenir les émetteurs assujettis tout en assurant la protection des investisseurs. Elles ont notamment :

- libéralisé le régime de commercialisation au moyen du prospectus en élargissant l'éventail des activités de précommercialisation et de commercialisation permises dans le cadre des appels publics à l'épargne;
- introduit de nouvelles dispenses pour les émetteurs assujettis et modifié certaines dispenses de prospectus qui leur sont ouvertes actuellement;
- allégé certaines obligations des émetteurs émergents en vertu des régimes de prospectus et d'information continue, notamment en adaptant l'information à fournir.

¹ http://www.autorites-valeurs-mobilières.ca/uploadedFiles/General/pdfs_fr/Plan_d'affaires_des_ACVM_2016-2019.pdf

² Dans le corps du document de consultation, l'expression « émetteur assujetti » s'entend au sens de la législation en valeurs mobilières, à l'exclusion de tout fonds d'investissement. Dans les Annexes A et B, elle s'entend au sens de la législation en valeurs mobilières.

Les ACVM s'emploient également à :

- revoir le régime de revente des titres acquis sous le régime d'une dispense de prospectus afin d'établir si ses dispositions demeurent pertinentes pour les marchés dans le contexte actuel et d'évaluer l'incidence d'autres approches réglementaires sur ces marchés;
- remplacer les principaux systèmes pancanadiens des ACVM par un nouveau système de dépôt.

L'**Annexe B** du présent document de consultation présente une brève analyse de ces projets réglementaires et en expose les points saillants.

Même si elles ont entrepris plusieurs projets en vue de réduire le fardeau réglementaire des émetteurs assujettis, les ACVM reconnaissent qu'il serait possible de l'alléger davantage, sans négliger la protection des investisseurs. Le présent document de consultation représente la première étape de ce processus. Nous sollicitons les commentaires des participants au marché et des parties prenantes afin de circonscrire les aspects de la législation en valeurs mobilières qui imposent peut-être aux émetteurs assujettis un fardeau réglementaire disproportionné par rapport aux objectifs visés. Nous tiendrons compte de tous les commentaires reçus pour déterminer l'étendue et le calendrier des travaux nécessaires pour réduire ce fardeau. Cependant, bien que le présent document de consultation présente un éventail d'options possibles et sollicite des commentaires à ce sujet ainsi que sur toute autre option qui n'aurait pas été envisagée, nous signalons qu'aucune décision définitive n'a été prise à l'égard d'un projet réglementaire en particulier.

Les commentaires doivent être transmis par écrit au plus tard le 7 juillet 2017. Nous encourageons les intervenants à formuler des commentaires sur toutes les options présentées dans le présent document de consultation.

PARTIE 2 – Options envisagées pour réduire le fardeau réglementaire

Certaines des options envisagées pour réduire le fardeau réglementaire des émetteurs assujettis sont énoncées ci-dessous :

2.1 Élargissement de l'application de la réglementation simplifiée aux petits émetteurs assujettis

2.2 Réduction du fardeau imposé par les règlements sur les prospectus et le processus de placement

- a) Assouplissement des obligations de présentation d'états financiers audités dans le prospectus relatif à un premier appel public à l'épargne (**PAPE**)
- b) Simplification des autres obligations relatives au prospectus
- c) Simplification des appels publics à l'épargne des émetteurs assujettis
- d) Autres options possibles

2.3 Assouplissement des obligations d'information courante

- a) Suppression ou modification des critères de dépôt d'une déclaration d'acquisition d'entreprise (**DAE**)
- b) Assouplissement des obligations de présentation d'information dans les documents annuels et intermédiaires
- c) Autorisation de produire des rapports semestriels

2.4 Élimination du chevauchement d'obligations réglementaires

2.5 Amélioration de la transmission électronique de documents

Le présent document de consultation traite de certains projets portant sur l'information financière à fournir en vertu de la législation en valeurs mobilières; toutefois, il est à noter que les normes comptables que doivent suivre les entités pour établir leurs états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) au Canada sont établies par le Conseil des normes comptables du Canada (CNC), organisme indépendant, et non par les ACVM. Le CNC décide du contenu du Manuel de CPA Canada – Comptabilité (le **Manuel**) et a approuvé les normes prévues dans la partie I de celui-ci, soit les Normes internationales d'information financière (IFRS), comme normes comptables applicables aux entreprises ayant une obligation d'information du public.

Dans la présente partie, nous présentons un certain nombre d'options possibles pour réduire le fardeau réglementaire des émetteurs assujettis et posons des questions précises aux intervenants afin d'évaluer la nature et l'étendue des enjeux dont il faudrait se saisir dans ces domaines. Nous sollicitons également des commentaires généraux sur les options qui devraient être priorisées (et, le cas échéant, les motifs sous-jacents), la possibilité de répondre à ces enjeux à court ou moyen terme, l'incidence qu'ils pourraient avoir sur les investisseurs, ainsi que sur les autres aspects de la législation en valeurs mobilières qui pourraient également mériter notre attention.

Questions d'ordre général

1. Parmi les options envisagées qui sont exposées dans la partie 2 :
 - a) lesquelles réduisent significativement le fardeau réglementaire des émetteurs assujettis, sans affaiblir la protection des investisseurs?
 - b) lesquelles devrait-on prioriser et pourquoi?
2. À quels enjeux abordés dans la partie 2 pourrait-on répondre à court ou moyen terme?
3. Existe-t-il d'autres options ne figurant pas dans la partie 2 qui permettraient de réduire significativement le fardeau réglementaire des émetteurs assujettis ou d'autres parties, sans affaiblir la protection des investisseurs? Dans l'affirmative, expliquez de façon détaillée la nature et l'étendue des enjeux et indiquez si ces options devraient constituer une priorité à court ou moyen terme pour les ACVM.

2.1 Élargissement de l'application de la réglementation simplifiée aux petits émetteurs assujettis

En vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières, les émetteurs émergents peuvent se conformer à des obligations d'information continue généralement moins contraignantes que celles imposées aux autres émetteurs assujettis. Ils bénéficient notamment des mesures suivantes³ :

- des délais de dépôt plus longs pour les états financiers annuels et intermédiaires
- un seuil plus élevé de déclaration des acquisitions significatives
- aucune obligation de déposer une notice annuelle
- la capacité de déposer un document présentant les faits saillants trimestriels pour se conformer à

³ Pour obtenir d'autres précisions, voir l'Annexe B.

- l'obligation de déposer un rapport de gestion intermédiaire
- des obligations différentes en matière de gouvernance
- des obligations d'attestation allégées

Actuellement, la distinction entre émetteurs émergents et émetteurs non émergents repose sur l'inscription à la cote d'une bourse. Un émetteur assujéti est généralement considéré comme un émetteur émergent tant qu'aucun de ses titres n'est inscrit à la cote d'une bourse que nous considérons comme importante ou de la plupart des bourses étrangères, ou coté sur l'une de ces bourses (une **bourse d'émetteurs non émergents**)⁴. Cette distinction a été établie notamment pour des motifs de stabilité et de transparence.

Nous envisageons des moyens de réduire les obligations de déclaration des petits émetteurs assujétis en utilisant une formule différente. Nous pourrions notamment établir une distinction reposant sur la taille. La taille de l'émetteur assujéti serait mesurée en fonction, par exemple, de l'importance de ses actifs, de ses produits des activités ordinaires, de sa capitalisation boursière ou d'une combinaison de critères. Une telle distinction permettrait aux petits émetteurs assujétis inscrits à la cote de bourses importantes de se conformer aux obligations réglementaires allégées dont seuls les émetteurs émergents bénéficient à l'heure actuelle.

Nous savons notamment que les règles et règlements de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis prévoient des obligations d'information réduites pour les « petites sociétés assujéties » (*smaller reporting companies*). Ces dernières fournissent moins d'information financière historique, jouissent de délais de dépôt plus longs et sont assujéties à des obligations moins contraignantes en ce qui concerne la présentation d'information sur la rémunération des membres de la haute direction et dans le rapport de gestion. À l'heure actuelle, on définit les petites sociétés assujéties comme des sociétés inscrites (semblables aux émetteurs assujétis canadiens) dont le flottant en capitaux propres attribuables aux actions ordinaires est inférieur à 75 millions de dollars américains ou les produits des activités ordinaires sont inférieurs à 50 millions de dollars américains lorsqu'elles n'ont pas de titres de capitaux propres négociés sur un marché. La SEC a proposé récemment des modifications qui, si elles étaient adoptées, feraient augmenter le nombre de personnes inscrites considérées comme des sociétés assujéties en haussant le seuil du flottant en capitaux propres attribuables aux actions ordinaires à moins de 250 millions de dollars américains ou celui des produits des activités ordinaires à moins de 100 millions de dollars américains pour les sociétés inscrites dont le flottant est égal à zéro. De plus, le *Jumpstart Our Business Startups Act* de 2012 des États-Unis a introduit une nouvelle catégorie de personnes inscrites, la « société émergente de croissance » (*emerging growth company*). La plupart des sociétés dont les produits des activités ordinaires annuels sont inférieurs à 1 milliard de dollars américains sont considérées comme telles et assujéties à des obligations réglementaires et à des obligations de déclaration allégées en vertu de la *Securities Exchange Act of 1934*⁵ des États-Unis. Le statut de société émergente de croissance a une durée limitée. Même si les seuils quantitatifs adoptés par la SEC pour le marché américain devraient être ajustés pour tenir compte de la taille beaucoup plus modeste du marché des capitaux et des émetteurs assujétis du Canada, son approche générale peut laisser entrevoir des options intéressantes dans le contexte canadien.

⁴ Par exemple, au sens du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le **Règlement 51-102**), l'expression « émetteur émergent » s'entend d'un émetteur assujéti qui n'a aucun de ses titres inscrits à la cote de la Bourse de Toronto, de La Neo Bourse Aequitas Inc., d'un marché américain ou d'un marché à l'extérieur du Canada ou des États-Unis, à l'exception de l'Alternative Investment Market du London Stock Exchange ou des marchés PLUS exploités par PLUS Markets Group plc, ou coté sur un de ces marchés.

⁵ Les obligations modifiées dont les sociétés émergentes de croissance peuvent se prévaloir prévoient notamment la présentation de moins d'information en ce qui concerne les états financiers, le rapport de gestion et la rémunération des membres de la haute direction.

Compte tenu du fait que la capitalisation boursière médiane des émetteurs assujettis inscrits à la cote de la Bourse de Toronto⁶ s'établit à 112 millions de dollars, certains d'entre eux pourraient vraisemblablement tirer parti d'obligations réglementaires allégées si nous devons adopter une distinction fondée sur la taille semblable au critère applicable aux petites sociétés assujetties en vertu des règles de la SEC.

Questions

4. Serait-il préférable que la distinction entre catégories d'émetteurs assujettis soit fondée sur la taille, plutôt que sur l'inscription à la cote d'une bourse, comme c'est le cas actuellement? Veuillez motiver votre réponse.
5. Si nous devons adopter une distinction fondée sur la taille :
 - a) Quelle formule ou quels critères faudrait-il appliquer et pour quelles raisons? Quel seuil serait approprié et pourquoi?
 - b) Quelles mesures pourrait-on prendre pour éviter que les émetteurs assujettis soient tenus de faire des déclarations en vertu de régimes différents d'un exercice à l'autre?
 - c) Quelles mesures pourrait-on prendre pour garantir aux investisseurs suffisamment de transparence au sujet du régime d'information applicable à l'émetteur assujetti?
 - d) Comment pourrions-nous aider les investisseurs à comprendre la distinction entre les catégories d'émetteurs assujettis et les obligations applicables à chacune d'entre elles?
6. Si la distinction actuelle avec les émetteurs émergents était maintenue, devrions-nous étendre certaines des obligations réglementaires moins lourdes dont ces derniers bénéficient aux émetteurs non émergents? Lesquelles et pour quelles raisons⁷?

2.2 Réduction du fardeau réglementaire imposé par les règlements sur les prospectus et le processus de placement

a) Assouplissement des obligations de présentation d'états financiers audités dans le prospectus relatif à un PAPE

Les modifications de la réglementation des émetteurs émergents introduites en 2015 ont réduit de trois à deux ans le nombre d'exercices couverts par l'information financière et l'analyse connexe à présenter dans le prospectus relatif à un PAPE. Le *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* prévoit en outre une dispense, reposant sur la taille, de l'obligation de faire auditer les états financiers des deuxième et troisième exercices les plus récents.

Nous comprenons que tout émetteur peut choisir de s'inscrire à la cote d'une bourse d'émetteurs non émergents au moment où il effectue un PAPE, même si ses produits des activités ordinaires ne sont pas très élevés. Nous pourrions envisager de permettre aux émetteurs qui ont cette intention de présenter dans le prospectus relatif à un PAPE les états financiers audités de moins d'exercices si leurs produits des activités ordinaires avant le PAPE sont inférieurs à un seuil déterminé. Nous pourrions également y autoriser tous les émetteurs. Après le PAPE, ils seraient quand même assujettis aux obligations d'information continue

⁶ <http://www.tsx.com/listings/listing-with-us>, en date du 31 mars 2017.

⁷ La rubrique 2.2 traite de l'application aux émetteurs qui entendent devenir émetteurs non émergents des critères d'admissibilité à la présentation des états financiers de deux exercices dans le prospectus relatif à un PAPE.

qui incombent aux émetteurs non émergents. Cependant, nous n'avons pas la certitude que, prise isolément, cette mesure contribuerait à améliorer l'efficacité de la collecte de capitaux sur les marchés publics.

Questions

7. Serait-il approprié d'étendre aux émetteurs qui entendent devenir émetteurs non émergents les critères ouvrant droit à la présentation des états financiers de deux exercices? Dans l'affirmative :
- de quelle façon cette modification aiderait-elle à améliorer l'efficacité de la collecte de capitaux sur les marchés publics?
 - quelle incidence la diminution de l'information financière historique disponible sur les émetteurs non émergents aurait-elle sur les investisseurs?
 - devrait-on fixer un seuil, par exemple pour les produits des activités ordinaires avant le PAPE, pour déterminer si les états financiers de deux exercices sont exigés? Veuillez motiver votre réponse;
 - le cas échéant, quel seuil devrait-on appliquer et pour quelles raisons?
8. Quelle est l'importance de pouvoir effectuer une analyse des tendances sur trois ans?

b) Simplification des autres obligations relatives au prospectus

Par ailleurs, nous pourrions envisager de supprimer ou de modifier certaines autres obligations relatives au prospectus afin de réduire les coûts d'établissement de l'information tout en nous assurant que les investisseurs éventuels continuent de recevoir l'information claire, compréhensible et exhaustive dont ils ont besoin pour prendre des décisions d'investissement éclairées. Voici certaines options :

- augmenter les seuils de significativité pour les DAE applicables aux émetteurs non émergents (question aussi abordée ci-dessous dans le contexte de l'information continue)
- supprimer l'obligation de faire examiner les états financiers intermédiaires par un auditeur
- supprimer l'obligation de fournir des états financiers pro forma dans le cas d'une acquisition significative
- adapter l'information à fournir dans le prospectus non lié à un PAPE en la limitant à ce qui suit : un aperçu de l'activité de l'émetteur, les renseignements clés sur ses dirigeants, la déclaration de tout conflit d'intérêts, une description des titres placés et des droits applicables, et les principaux risques liés à l'activité.

Questions

9. Devrait-on continuer d'exiger qu'un auditeur examine les états financiers intermédiaires présentés dans un prospectus? Veuillez motiver votre réponse.
10. Faudrait-il supprimer ou modifier d'autres obligations relatives à l'information à fournir dans le prospectus et pour quelles raisons?

c) Simplification des appels publics à l'épargne des émetteurs assujettis

L'obligation de prospectus, y compris les droits conférés par la loi aux investisseurs en vertu de ce régime, est un pilier fondamental de notre réglementation actuelle. À l'origine, le régime du prospectus simplifié a

7

été conçu pour accroître l'efficacité de la collecte de capitaux par les émetteurs assujettis, tout en offrant aux investisseurs toutes les protections d'un prospectus, notamment les droits légaux de résolution et d'action en nullité et en dommages-intérêts, ainsi que les protections que confère le régime de responsabilité défini par la loi à l'égard du contenu du prospectus (c'est-à-dire les responsabilités de l'émetteur assujetti, des placeurs et du conseil d'administration, entre autres, en vertu de la législation en valeurs mobilières).

i) Régime du prospectus simplifié

Des parties prenantes nous ont indiqué que les délais et les coûts liés à l'établissement d'un prospectus simplifié peuvent constituer des obstacles à la collecte de capitaux.

Nous réfléchissons à la possibilité de supprimer ou de modifier les obligations relatives à l'information à fournir dans le prospectus simplifié dans les cas où elles donnent lieu à un chevauchement, ne fournissent pas aux investisseurs éventuels d'information pertinente en temps opportun ou divergent des pratiques actuelles du marché. Par exemple, l'information sur les facteurs de risque qui y est présentée peut souvent sembler répétitive ou prendre la forme de formules toutes faites, et celle sur les fourchettes de cours et les volumes de négociation est disponible sur le site Web du marché de l'émetteur assujetti.

Nous pourrions également envisager d'étendre le régime du prospectus simplifié à d'autres émetteurs assujettis qui n'y sont pas admissibles actuellement (c'est-à-dire réexaminer les conditions d'admissibilité).

Questions

11. Le régime du prospectus simplifié actuellement en vigueur permet-il d'atteindre un juste équilibre (entre la collecte efficace de capitaux des émetteurs assujettis et la protection des investisseurs)? Dans la négative, veuillez indiquer quelles obligations d'information pourraient être éliminées ou modifiées afin de réduire le fardeau réglementaire des émetteurs assujettis, et ce, sans nuire à la protection des investisseurs, en précisant les raisons pour lesquelles elles ne sont pas nécessaires.
12. Devrions-nous rendre le régime du prospectus simplifié accessible à un plus grand nombre d'émetteurs? Dans l'affirmative, veuillez motiver votre réponse.

ii) Autres modèles de prospectus possibles

Nous nous demandons en outre si les conditions sont réunies pour réexaminer les avantages d'un modèle de placement au moyen d'un prospectus qui serait lié plus étroitement à l'information continue.

En 2000, les ACVM ont publié pour consultation un énoncé de principe intitulé « régime d'information intégré » (**RII**)⁸. Ce régime avait été créé comme complément au régime de prospectus existant. En vertu du RII, les émetteurs assujettis étaient tenus de fournir aux investisseurs de l'information continue plus détaillée en temps opportun en utilisant un document de placement abrégé intégrant par renvoi leur dossier d'information.

⁸ *Autorités canadiennes en valeurs mobilières, Avis et sollicitation de commentaires 44-401, 51-401, Énoncé de principe relatif à un régime d'information intégré*, Autorités canadiennes en valeurs mobilières, 28 janvier 2000.

En 2002, la British Columbia Securities Commission a aussi publié pour consultation un projet portant notamment sur un « système d'accès continu au marché » (*Continuous Market Access*) (CMA)⁹. Ce régime avait été créé pour remplacer le régime de prospectus existant. Le CMA donnait aux émetteurs assujettis accès aux marchés par la publication d'un communiqué exposant le placement. Ils n'avaient pas à produire de document de placement, mais étaient assujettis à un régime d'information continue amélioré et à l'obligation de fournir toute information importante à leur sujet.

Les projets de RII et de CMA visaient à accorder moins d'importance que d'habitude à l'information présentée dans un prospectus destiné au marché primaire et davantage à l'information continue des émetteurs assujettis, puisque la majeure partie des opérations sur titres se déroulent sur le marché secondaire et non sur le marché primaire. Ils visaient en outre à offrir à ces émetteurs un moyen d'accès plus rapide et plus souple aux marchés publics.

Finalement, ces propositions ne se sont pas concrétisées, les ACVM ayant plutôt procédé par la suite à une refonte du régime du prospectus simplifié.

Les différences dans la législation en valeurs mobilières des territoires représentés au sein des ACVM ont pu constituer un obstacle au moment où le RII et le CMA ont été proposés. Depuis le début des années 2000, toutefois, les ACVM ont mis en œuvre différents règlements dans le but d'harmoniser davantage la législation dans l'ensemble du Canada, dont des règlements d'application pancanadienne sur les obligations d'information, le régime de passeport et les obligations d'inscription. De même, tous les membres des ACVM ont adopté un régime de sanctions civiles relatives à l'information sur le marché secondaire qui n'existait pas au moment où le RII et le CMA ont été proposés.

Nous tentons maintenant de déterminer si les conditions sont réunies pour modifier le régime actuel de placement au moyen d'un prospectus pour les émetteurs assujettis. Nous souhaitons que l'information fournie aux investisseurs soit plus concise et ciblée que sous le régime de prospectus simplifié actuel. Par exemple, hormis les acquisitions significatives ou les changements significatifs à l'entreprise de l'émetteur assujetti, l'information présentée dans le prospectus pourrait être limitée à des éléments pertinents sur le placement et les titres offerts, notamment :

- une description détaillée des titres offerts
- l'emploi prévu du produit
- le mode de placement
- la structure du capital consolidé
- la couverture par les bénéficiaires
- les facteurs de risque importants liés au placement et aux titres offerts
- les conflits d'intérêts éventuels
- les droits de résolution et d'action en nullité et en dommages-intérêts dont jouissent les investisseurs

En vertu d'un autre modèle de prospectus, l'émetteur assujetti et les courtiers participant à un placement assumeront la responsabilité de toute déclaration fautive ou trompeuse dans le dossier d'information de l'émetteur et de toutes les communications publicitaires écrites relatives au placement ou aux titres offerts.

Questions

13. Les conditions sont-elles réunies pour proposer un modèle de prospectus d'un type différent pour les

⁹ *New Proposals for Securities Regulation – A new way to regulate*, British Columbia Securities Commission, 5 juin 2002.

émetteurs assujettis? Si un autre modèle de prospectus était utilisé :

- a) quelles caractéristiques et obligations d'information principales devrait-il comporter?
- b) quels types de protections devraient y être prévues pour les investisseurs (par exemple, des droits de résolution)?
- c) devrait-on le mettre à la disposition de tous les émetteurs assujettis? Dans la négative, quels devraient être les critères d'admissibilité?

iii) Faciliter les placements au cours du marché

Un placement au cours du marché est un placement permanent de titres de capitaux propres effectué par un émetteur assujetti sur un marché, comme la Bourse de Toronto, au cours en vigueur. Ces types de placements sont effectués par l'intermédiaire d'un courtier inscrit qui agit ordinairement à titre de mandataire. Les conventions de placement qui les régissent donnent habituellement aux émetteurs assujettis une grande latitude dans l'établissement de paramètres tels que le moment du placement ainsi que le prix et le nombre des titres vendus pendant une période déterminée, sous réserve de certaines limites.

La partie 9 du *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable* (le **Règlement 44-102**) prévoit certaines obligations applicables aux placements au cours du marché effectués au moyen d'un prospectus préalable canadien, notamment le plafond de la valeur marchande des titres placés¹⁰ et une interdiction des activités de stabilisation du marché. Il n'établit pas de cadre global pour ces placements, car il ne les dispense pas de certaines dispositions de la législation en valeurs mobilières applicables à tous ceux qui sont effectués au moyen d'un prospectus, dont l'obligation de transmission du prospectus et les droits de résolution et d'action en nullité. Toutefois, ces derniers ne peuvent s'appliquer aux placements au cours du marché. Par conséquent, l'émetteur assujetti qui souhaite effectuer un placement de ce type doit obtenir une dispense de ces obligations. Comme condition à l'octroi de cette dispense, les membres des ACVM fixent habituellement un plafond au nombre de titres pouvant être vendus pendant un jour de bourse donné (en pourcentage du volume total quotidien des opérations) et exigent des rapports mensuels sur les ventes effectuées.

Les placements au cours du marché sont une pratique bien établie aux États-Unis, mais beaucoup moins courante au Canada. Un certain nombre d'émetteurs canadiens ont décidé d'en effectuer exclusivement aux États-Unis, plutôt qu'au Canada. Certains participants au secteur ont fait remarquer que le nombre limité de placements au cours du marché au Canada pourrait être attribuable en partie au fardeau réglementaire lié à l'obligation d'obtenir une dispense au préalable, ainsi qu'aux conditions dont les dispenses sont habituellement assorties. Ils ont aussi indiqué que l'on pourrait assouplir ou éliminer certaines des restrictions actuelles visant ce type de placements sans compromettre la nécessaire protection des investisseurs ni l'intégrité des marchés des capitaux. Nous souhaitons obtenir des commentaires des participants aux marchés des capitaux canadiens sur la question de savoir si des mesures facilitant les placements au cours du marché au Canada devraient être adoptées.

¹⁰ La valeur marchande des titres de capitaux propres placés dans le cadre d'un placement au cours du marché ne peut dépasser 10 % de la valeur marchande globale des titres de capitaux propres en circulation de l'émetteur appartenant à la même catégorie, calculée conformément à l'article 9.2 du Règlement 44-102 le dernier jour de bourse du mois précédant le mois au cours duquel la première opération est effectuée dans le cadre du placement.

Questions

14. Quelles modifications réglementaires ou autres mesures pourrait-on adopter pour simplifier davantage le processus pour les émetteurs assujettis qui effectuent des placements au cours du marché? Existe-t-il actuellement des restrictions ou des obligations visant ces placements qui pourraient être modifiées ou supprimées sans compromettre la protection des investisseurs ni l'intégrité des marchés des capitaux?
15. Quels éléments des dispenses accordées pour les placements au cours du marché devraient être inscrits dans la législation en valeurs mobilières pour faciliter le processus?

d) Autres options possibles

Nous réfléchissons également à d'autres options possibles pour réduire le fardeau réglementaire lié à la collecte de capitaux, dont les suivantes :

- faciliter les placements transfrontaliers
- libéraliser davantage le régime de précommercialisation et de commercialisation

Questions

16. Quelles modifications réglementaires ou quels processus pourrions-nous adopter afin de simplifier davantage le processus de placement transfrontalier au moyen d'un prospectus, sans compromettre la protection des investisseurs, pour *i)* les émetteurs canadiens et *ii)* les émetteurs étrangers?
17. Comme il est indiqué à l'Annexe B, en 2013, certaines modifications ont été apportées afin de libéraliser le régime de précommercialisation et de commercialisation au Canada. Quelles modifications réglementaires ou quels processus pourrions-nous adopter afin de libéraliser davantage ce régime, sans compromettre la protection des investisseurs, pour *i)* les émetteurs assujettis existants et *ii)* les émetteurs qui planifient un appel public à l'épargne? Dans l'affirmative, comment faudrait-il procéder?

2.3 Assouplissement des obligations d'information courante**a) Suppression ou modification des critères de dépôt d'une déclaration d'acquisition d'entreprise (DAE)**

À l'heure actuelle, les émetteurs assujettis sont tenus de déposer une DAE dans les 75 jours suivant la conclusion d'une acquisition qui satisfait aux critères de significativité prévus dans la partie 8 du Règlement 51-102. Cette obligation a été introduite en 2004 pour fournir aux investisseurs du marché secondaire, dans un temps relativement court, le type d'information dont les investisseurs du marché primaire ont actuellement besoin lors d'un placement au moyen d'un prospectus. L'information à fournir dans la DAE comprend les états financiers historiques de l'entreprise acquise et, dans le cas d'un émetteur assujetti non émergent, les états financiers pro forma.

En juillet 2011, les ACVM ont sollicité des commentaires sur le projet de *Règlement 51-103 sur les obligations permanentes des émetteurs émergents en matière de gouvernance et d'information* (le **Règlement 51-103**). Les CSA proposaient d'y faire passer de 40 % à 100 % le seuil de significativité

pour les acquisitions effectuées par des émetteurs émergents. Bien que le Règlement 51-103 n'ait pas été mis en œuvre, des modifications ont été apportées au Règlement 51-102 en 2015 afin d'augmenter les seuils de significativité pour ces acquisitions, comme on le proposait dans le Règlement 51-103, ce qui s'est traduit par une réduction du nombre de cas où les émetteurs émergents doivent déposer une DAE. Le rehaussement des critères de significativité pour les émetteurs non émergents n'a pas été proposé à l'époque, puisqu'il s'agissait de modifications réglementaires visant uniquement les émetteurs émergents.

Il est assez fréquent que des émetteurs assujettis demandent une dispense des obligations relatives à la DAE, et elle leur est souvent accordée. Des intervenants nous ont indiqué que l'établissement d'une DAE entraîne des délais et des coûts considérables, et qu'il est parfois difficile d'obtenir l'information requise pour se conformer aux obligations. Certains d'entre eux ont aussi exprimé des doutes quant à la valeur de l'information fournie dans les DAE. Lors de la consultation de juillet 2011 sur le Règlement 51-103, un certain nombre d'intervenants avaient indiqué qu'à leur avis, les états financiers pro forma n'étaient d'aucune utilité pour les investisseurs. D'autres parties prenantes estiment toujours que, dans certaines situations, l'information fournie dans les DAE pouvait être utile aux investisseurs pour prendre une décision d'investissement.

Nous envisageons maintenant de nous pencher de manière plus approfondie sur les obligations relatives à la DAE. Nous pourrions y apporter certaines modifications, dont les suivantes :

- la suppression de l'obligation de déposer une DAE dans certaines circonstances
- l'élimination d'un ou de plusieurs critères de significativité
- l'augmentation du seuil des trois critères de significativité applicables aux émetteurs non émergents
- l'ajout de critères différents reposant sur certains de ceux en vigueur dans le secteur

Questions

18. Selon vous, l'information figurant dans la DAE, en particulier les états financiers de l'entreprise acquise et les états financiers pro forma, est-elle suffisamment pertinente et fournie en temps opportun pour que les investisseurs puissent prendre une décision d'investissement? Dans quelles situations l'information ne remplit-elle pas ces critères?
19. Certaines obligations relatives à la DAE sont-elles plus contraignantes ou problématiques que d'autres?
20. Si vous estimez que la DAE fournit aux investisseurs de l'information pertinente en temps opportun, veuillez répondre aux questions suivantes :
- a) Les critères de significativité actuels sont-ils tous nécessaires pour s'assurer que les acquisitions significatives sont visées par les obligations relatives à la DAE?
 - b) Jusqu'à quel point serait-il possible de relever les seuils de significativité applicables aux émetteurs non émergents tout en fournissant aux investisseurs de l'information suffisante pour prendre une décision d'investissement?
 - c) Quels autres critères pourraient avoir une plus grande pertinence dans un secteur d'activité en particulier, et pour quelles raisons?
 - d) À votre avis, l'information à fournir sur une acquisition significative en vertu de la rubrique 14.2 de l'Annexe 51-102A5 (circulaire de sollicitation de procurations) devrait-elle être modifiée de façon à correspondre à celle exigée dans une DAE, plutôt qu'à celle prescrite pour le prospectus? Veuillez motiver votre réponse.

b) Assouplissement des obligations de présentation d'information dans les documents annuels et intermédiaires

Des intervenants ont indiqué que, compte tenu du volume d'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires, il peut être difficile pour les investisseurs et les analystes de l'émetteur assujéti de repérer l'information clé dont ils ont besoin. Nous évaluons des moyens de la mettre en évidence, notamment :

- supprimer du rapport de gestion l'analyse des résultats des périodes précédentes
- supprimer du rapport de gestion le résumé des résultats trimestriels des huit derniers trimestres
- autoriser tous les émetteurs assujéti à se conformer aux obligations relatives au rapport de gestion intermédiaire en établissant un document contenant les faits saillants trimestriels (actuellement, cette option est limitée aux émetteurs émergents).

Questions

21. Certaines des obligations relatives à l'information à fournir dans les documents annuels et intermédiaires sont-elles trop contraignantes pour les émetteurs assujéti? Leur suppression priverait-elle les investisseurs d'information pertinente dont ils ont besoin pour prendre une décision d'investissement? Veuillez motiver votre réponse.
22. Sur quelles obligations d'information pourrions-nous donner davantage d'indications ou de précisions? Par exemple, nous pourrions préciser qu'en vertu du Règlement 51-102, seule l'analyse des tendances et risques importants est exigée, ou qu'aucun dépôt n'est requis lorsque des modifications sans importance sont apportées à des contrats importants.

c) Autorisation de produire des rapports semestriels

L'un des principaux éléments proposés dans le Règlement 51-103 était le passage de l'obligation d'information financière trimestrielle à l'obligation de produire des rapports semestriels¹¹. Même si les ACVM ont finalement adopté certaines des propositions figurant dans ce règlement en modifiant le régime applicable aux émetteurs émergents, elles n'ont pas modifié l'obligation d'information trimestrielle en raison des préoccupations exprimées par certains intervenants. Ces derniers estimaient que le délai entre les rapports financiers serait trop long et que cela pourrait avoir une incidence négative sur la perception du marché quant aux émetteurs émergents, à leur gouvernance, à leur situation de trésorerie et à leur comparabilité avec les grands émetteurs. Certains d'entre eux ne jugeaient pas que l'obligation de déposer des rapports financiers intermédiaires soit excessivement lourde ou coûteuse.

Bien que le Règlement 51-103 n'ait pas été mis en œuvre, des modifications ont été apportées au Règlement 51-102 en 2015 afin d'autoriser les émetteurs émergents à remplacer le rapport de gestion intermédiaire par des faits saillants trimestriels.

Au cours des dernières années, on a beaucoup débattu de l'apparent court-termisme des entités cotées qui serait attribuable à la priorité accordée actuellement aux résultats financiers trimestriels. On s'est

¹¹ Cette obligation était aussi l'un des principaux points abordés dans le Document de consultation multilatérale 51-403, *Une réglementation sur mesure pour les émetteurs émergents*, publié le 31 mai 2010 par les autorités en valeurs mobilières de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan.

demandé si cette tendance est incompatible avec la création de valeur à long terme par les entreprises. Certains observateurs universitaires et dirigeants d'entreprise ont indiqué que l'information trimestrielle incite les émetteurs assujettis à mettre indûment l'accent sur les résultats financiers à court terme, au détriment d'une vision à plus long terme pour leur entreprise. D'autres ont mis en doute cette analyse et estiment que l'élimination de l'information trimestrielle priverait les investisseurs d'information financière transmise en temps opportun, sans vraiment inciter les entités cotées à prendre de meilleures décisions à long terme. Nous signalons que le modèle d'information semestrielle existe de longue date au Royaume-Uni et en Australie¹². Compte tenu du débat en cours, nous sollicitons les commentaires des participants aux marchés des capitaux canadiens sur l'opportunité de nous pencher à nouveau sur cette question.

Nous pourrions donner à tous les émetteurs assujettis la possibilité de produire des rapports trimestriels ou semestriels, ou la restreindre aux petits émetteurs assujettis. Les émetteurs assujettis seraient toujours tenus de se conformer aux obligations de déclaration de changement important et aux obligations relatives à leur inscription à la cote, en vertu desquelles ils doivent communiquer toute information importante.

Questions

23. Quels avantages les rapports trimestriels présentent-ils pour les émetteurs assujettis? Quels problèmes, préoccupations ou fardeaux potentiels y sont associés?
24. Devrait-on offrir à tous les émetteurs assujettis la possibilité de produire des rapports semestriels et, dans l'affirmative, dans quelles circonstances? Cette option devrait-elle être limitée aux petits émetteurs assujettis?
25. Les rapports semestriels seraient-ils trop peu fréquents pour les investisseurs et analystes qui préfèrent peut-être recevoir de l'information en temps plus opportun?
26. À l'instar des émetteurs émergents, les émetteurs non émergents devraient-ils avoir la possibilité de remplacer le rapport de gestion intermédiaire par des faits saillants trimestriels?

2.4 Élimination du chevauchement d'obligations réglementaires

Il existe des similitudes entre les obligations d'information prévues par les IFRS et celles prévues par l'Annexe 51-102A1, *Rapport de gestion*, notamment en ce qui concerne :

- les instruments financiers
- les principales estimations comptables
- les changements de méthodes comptables
- les obligations contractuelles

En outre, il se peut que les obligations d'information prévues par les annexes du Règlement 51-102 se chevauchent. Par exemple, les risques associés à l'émetteur assujetti doivent être exposés à la fois dans le rapport de gestion et dans la notice annuelle.

¹² Au Royaume-Uni, l'obligation de produire des rapports trimestriels a été introduite en 2007. Elle a toutefois été abandonnée en 2014 au profit de l'obligation de produire des rapports semestriels. Les sociétés assujetties du Royaume-Uni sont toujours autorisées à produire des rapports trimestriels.

Nous envisageons d'éliminer ce chevauchement en partie ou en totalité, voire de regrouper en un seul document l'information à fournir dans le rapport de gestion, la notice annuelle et les états financiers.

Questions

27. L'investisseur obtiendrait-il beaucoup moins d'information si les obligations d'information ci-dessus prévues par l'annexe relative au rapport de gestion étaient modifiées? Veuillez motiver votre réponse.
28. Existe-t-il d'autres chevauchements entre les obligations prévues par l'annexe relative au rapport de gestion et celles prévues par les IFRS?
29. Devrions-nous regrouper en un seul document le rapport de gestion, la notice annuelle (le cas échéant) et les états financiers? Veuillez motiver votre réponse.
30. Existe-t-il d'autres chevauchements dans le régime d'information continue? Veuillez indiquer comment nous pourrions les éliminer tout en garantissant que l'information présentée aux investisseurs est exhaustive, pertinente, claire et compréhensible.

2.5 Amélioration de la transmission électronique de documents

L'*Instruction générale 11-201 relative à la transmission électronique de documents* (l'**Instruction générale 11-201**) fournit des indications aux participants au secteur qui souhaitent remplir leurs obligations de transmission en vertu de la législation en valeurs mobilières par voie électronique. Elle s'applique aux documents à transmettre, comme les prospectus, les états financiers et les documents reliés aux procurations qui sont transmis par les participants ou les personnes agissant pour leur compte, comme les agents des transferts.

Nous avons entre autres facilité la transmission électronique de documents en introduisant des procédures de notification et d'accès. En 2013, nous avons modifié le *Règlement 54-101 sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujetti* (le **Règlement 54-101**) afin de permettre aux émetteurs assujettis de recourir à ces procédures pour afficher les documents reliés aux procurations dans un site Web, plutôt que de les envoyer par la poste aux porteurs inscrits (en vertu du Règlement 51-102) et aux propriétaires véritables (en vertu du Règlement 54-101). Le Règlement 51-102 permet également d'afficher les états financiers annuels et le rapport de gestion correspondant dans un site Web selon ces procédures, au lieu de les envoyer à tous les porteurs.

En vertu des procédures de notification et d'accès, les émetteurs assujettis doivent transmettre un avis et des documents de vote imprimés aux propriétaires véritables qui n'ont pas consenti à l'utilisation de cette méthode de transmission. En outre, les propriétaires véritables peuvent demander sans frais un exemplaire imprimé de certains documents, comme les circulaires de sollicitation de procurations, les états financiers annuels et le rapport de gestion correspondant. Enfin, divers facteurs débordant du cadre de la législation en valeurs mobilières, comme les obligations de transmission prévues par la législation sur les sociétés par actions et celle sur le commerce électronique, les préférences des investisseurs et les pratiques du marché, peuvent aussi avoir une incidence sur l'obligation de l'émetteur assujetti de transmettre certains documents imprimés aux propriétaires véritables ou sur sa décision de suivre les procédures de notification et d'accès.

Malgré ces mesures visant à faciliter la transmission électronique de documents, nous avons appris de certains participants au marché que les émetteurs assujettis continuent d'engager des frais élevés pour imprimer et transmettre les divers documents exigés par la législation en valeurs mobilières.

Compte tenu de l'usage répandu d'Internet, des médias sociaux et des technologies pour communiquer, nous nous demandons si de nouvelles méthodes de transmission électronique devraient être permises pour que les émetteurs assujettis utilisent encore moins de papier afin de respecter leurs obligations, ce qui diminuerait leurs coûts et favoriserait une démarche écoresponsable. En revanche, nous reconnaissons que les investisseurs ne sont pas tous en ligne ou ont d'autres motifs raisonnables de recevoir leurs documents en format papier.

Questions

31. Estimez-vous que certaines des indications fournies dans l'Instruction générale 11-201 manquent de clarté ou ne cadrent pas avec les pratiques du marché?
32. Les questions qui suivent portent sur les procédures de notification et d'accès prévues par la législation en valeurs mobilières et sur les changements qui pourraient y être apportés :
 - a) Depuis l'adoption des modifications aux procédures de notification et d'accès, quels aspects de la transmission d'exemplaires imprimés représentent un fardeau pour les émetteurs, le cas échéant? Le nombre d'investisseurs qui préfèrent encore recevoir des exemplaires imprimés des documents reliés aux procurations, des états financiers et du rapport de gestion est-il élevé?
 - b) À votre avis, l'émetteur assujetti devrait-il être autorisé à s'acquitter de ses obligations de transmission en vertu de la législation en valeurs mobilières en rendant accessible au public par voie électronique les documents reliés aux procurations, les états financiers et le rapport de gestion sans en aviser les investisseurs ni obtenir leur consentement au préalable et en ne transmettant d'exemplaires imprimés qu'à ceux qui en font expressément la demande? Dans l'affirmative, pour quels documents à transmettre aux propriétaires véritables cette option devrait-elle être offerte?
 - c) Les modifications décrites dans la question b) ci-dessus risqueraient-elles de nuire gravement à la protection conférée aux investisseurs par la législation en valeurs mobilières, et ce, même s'ils peuvent demander à recevoir des exemplaires imprimés?
 - d) Des modifications pourraient-elles être apportées au Règlement 54-101 ou au Règlement 51-102 pour améliorer les procédures de notification et d'accès actuellement offertes aux émetteurs assujettis?
33. Pourrait-on prévoir d'autres façons d'améliorer la transmission électronique de documents dans la législation en valeurs mobilières?

PARTIE 3 – Commentaires

Nous invitons les personnes intéressées à présenter des réponses écrites aux questions posées dans le présent document de consultation au plus tard le 7 juillet 2017. Si vous les transmettez par courrier électronique, veuillez également les fournir dans un fichier électronique en format Microsoft Word.

Veuillez adresser vos réponses aux membres des ACVM, comme suit :

British Columbia Securities Commission
 Alberta Securities Commission
 Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan
 Commission des valeurs mobilières du Manitoba
 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
 Autorité des marchés financiers
 Commission des services financiers et des services aux consommateurs (Nouveau-Brunswick)
 Superintendent of Securities, Department of Justice and Public Safety, Île-du-Prince-Édouard
 Nova Scotia Securities Commission
 Securities Commission of Newfoundland and Labrador
 Surintendant des valeurs mobilières, Territoires du Nord-Ouest
 Surintendant des valeurs mobilières, Yukon
 Surintendant des valeurs mobilières, Nunavut

Veuillez n'envoyer vos commentaires qu'aux adresses suivantes, et ils seront acheminés aux autres membres des ACVM.

M^e Anne-Marie Beaudoin
 Secrétaire de l'Autorité
 Autorité des marchés financiers
 800, rue du Square-Victoria, 22^e étage
 C.P. 246, tour de la Bourse
 Montréal (Québec) H4Z 1G3
 Télécopieur : 514 864-6381
 Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

The Secretary
 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
 20 Queen Street West
 19th Floor, Box 55
 Toronto (Ontario) M5H 3S8
 Télécopieur : 416 593-2318
 Courriel : comments@osc.gov.on.ca

Certains membres des ACVM exigent la publication des commentaires écrits reçus pendant la période de consultation. Nous publierons toutes les réponses reçues sur le site Web de l'Autorité des marchés financiers (www.lautorite.qc.ca), celui de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (www.osc.gov.on.ca) et celui de l'Alberta Securities Commission (www.albertasecurities.com). Par conséquent, nous invitons les intervenants à ne pas inclure de renseignements personnels directement dans les commentaires à publier. Il importe de préciser en quel nom leur mémoire est présenté.

PARTIE 4 – Questions

Pour toute question, veuillez vous adresser aux membres suivants du personnel des ACVM :

<p>Valérie Dufour Analyste, Financement des sociétés Autorité des marchés financiers 514 395-0337, poste 4389 valerie.dufour@lautorite.qc.ca</p>	<p>Marc-Olivier St-Jacques Analyste, Financement des sociétés Autorité des marchés financiers 514 395-0337, poste 4424 marco.st-jacques@lautorite.qc.ca</p>
<p>Jo-Anne Matear Manager, Corporate Finance Commission des valeurs mobilières de l'Ontario 416 593-2323 jmatear@osc.gov.on.ca</p>	<p>Stephanie Tjon Senior Legal Counsel, Corporate Finance Commission des valeurs mobilières de l'Ontario 416 593-3655 stjon@osc.gov.on.ca</p>
<p>Tamara Driscoll Accountant, Corporate Finance Commission des valeurs mobilières de l'Ontario 416 596-4292 tdriscoll@osc.gov.on.ca</p>	<p>Mike Moretto Manager, Corporate Disclosure British Columbia Securities Commission 604 899-6767 mmoretto@bcsc.bc.ca</p>
<p>Elliott Mak Senior Legal Counsel, Corporate Finance British Columbia Securities Commission 604 899-6501 emak@bcsc.bc.ca</p>	<p>Cheryl McGillivray Manager, Corporate Finance Alberta Securities Commission 403 297-3307 cheryl.mcgillivray@asc.ca</p>
<p>Anne-Marie Landry Senior Securities Analyst, Corporate Finance Alberta Securities Commission 403 297-7907 annemarie.landry@asc.ca</p>	<p>Tim Robson Senior Legal Counsel, Corporate Finance Alberta Securities Commission 403 355-6297 timothy.robson@asc.ca</p>
<p>Tony Herdzyk Deputy Director, Corporate Finance Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan 306 787-5849 tony.herdzyk@gov.sk.ca</p>	<p>Patrick Weeks Corporate Finance Analyst Commission des valeurs mobilières du Manitoba 204 945-3326 patrick.weeks@gov.mb.ca</p>
<p>Ella-Jane Loomis Conseillère juridique principale, Valeurs mobilières Commission des services financiers et des services aux consommateurs (Nouveau-Brunswick) 506 658-2602 ella-jane.loomis@fcnb.ca</p>	<p>Kevin Redden Director, Corporate Finance Nova Scotia Securities Commission 902 424-5343 kevin.redden@novascotia.ca</p>

ANNEXE A APERÇU DU MARCHÉ PUBLIC

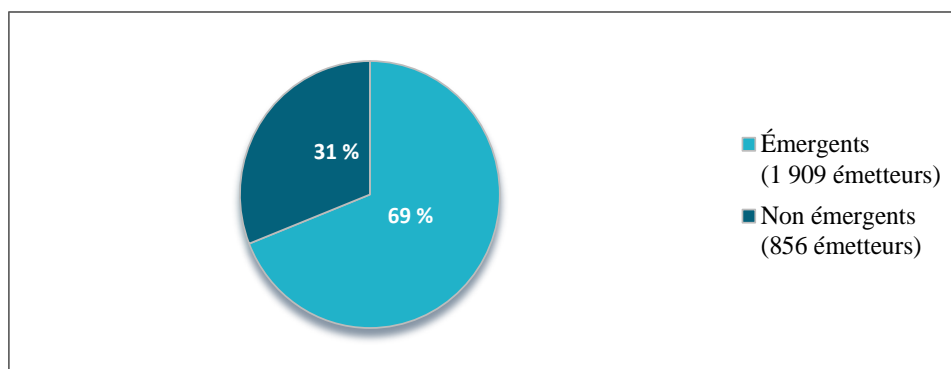
Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu (au 31 décembre 2016) de ce qui suit :

- la capitalisation boursière des émetteurs assujettis par secteur d'activité (en dollars et en pourcentage de la capitalisation boursière totale);
- la répartition des émetteurs émergents et non émergents (par nombre d'émetteurs assujettis).

Capitalisation boursière et nombre d'émetteurs assujettis par secteur d'activité au 31 décembre 2016

Secteur d'activité ¹³	Capitalisation boursière (milliards de dollars)	Capitalisation boursière (% du total)	Nombre d'émetteurs assujettis	Nombre d'émetteurs assujettis (% du total)
Services financiers	809 \$	31 %	132	5 %
Industries diversifiées	556 \$	21 %	370	13 %
Pétrole et gaz	325 \$	12 %	247	9 %
Mines	280 \$	11 %	1 319	48 %
Services publics et pipelines	228 \$	8 %	25	1 %
Communications et médias	179 \$	7 %	37	1 %
Immobilier	96 \$	4 %	97	4 %
Technologie	85 \$	3 %	252	9 %
Technologie propre et énergie renouvelable	36 \$	1 %	108	4 %
Sciences de la vie	25 \$	1 %	160	6 %
Produits forestiers et papier	23 \$	1 %	18	1 %
TOTAL	2 642 \$		2 765	

Statut des émetteurs assujettis au 31 décembre 2016



¹³ Source : Rapport de décembre 2016 du Service de l'information de marché du Groupe TMX et données de la Bourse de valeurs canadienne (CSE). Les données ne tiennent pas compte des fonds négociés en bourse, des fonds à capital fixe, des sociétés de capital de démarrage ni des sociétés d'acquisition à vocation spécifique.

ANNEXE B

SOMMAIRE DES RÉCENTS PROJETS RÉGLEMENTAIRES DES ACVM VISANT À SOUTENIR LES ÉMETTEURS

Dispenses de prospectus nouvelles ou modifiées

La modernisation de la réglementation applicable au marché dispensé¹⁴ constitue une haute priorité pour les ACVM. Aussi leurs membres ont-ils lancé une série de projets importants relatifs à ce marché qui visaient à instaurer de nouvelles dispenses de prospectus et à modifier ou à harmoniser celles qui existent déjà¹⁵. L'objectif était de faciliter l'accès des émetteurs, particulièrement des entreprises en démarrage ou des petites et moyennes entreprises (PME), aux capitaux sur ce marché, tout en continuant de protéger adéquatement les investisseurs.

Un certain nombre de dispenses de prospectus ont été expressément conçues à l'intention des émetteurs assujettis, dont les suivantes :

- la dispense pour placement auprès de porteurs existants (la **dispense pour les porteurs existants**);
- la dispense de prospectus relative à un placement de droits (la **dispense relative à un placement de droits**);
- la dispense pour courtier en placement (la **dispense pour courtier en placement**).

Les émetteurs assujettis et non assujettis qui souhaitent réunir des capitaux peuvent aussi se prévaloir des dispenses suivantes :

- la dispense pour financement participatif (la **dispense pour financement participatif**);
- la dispense pour placement au moyen d'une notice d'offre (la **dispense pour notice d'offre**);
- la dispense relative aux parents, aux amis et aux partenaires (la **dispense PAP**).

Dispense pour les porteurs existants

La dispense pour les porteurs existants permet aux émetteurs assujettis inscrits à la cote de certaines bourses de réunir des capitaux en plaçant des titres auprès des porteurs existants de titres de capitaux propres, sous réserve de certaines conditions. Il s'agit d'un moyen économique, car les émetteurs se prévalant de cette dispense n'ont pas à fournir d'information aux investisseurs au moment du placement; ils doivent cependant publier un communiqué sur le placement proposé et déposer tout document de placement (exception faite de la convention de souscription) auprès des autorités en valeurs mobilières le jour même où il est remis aux investisseurs.

¹⁴ Le marché dispensé désigne les placements de titres effectués sous le régime d'une dispense de prospectus.

¹⁵ Voir l'Avis 45-314 du personnel des ACVM, *Liste mise à jour des projets actuels des ACVM relatifs au marché dispensé*, publié le 28 janvier 2016.

Dispense relative à un placement de droits

Les ACVM ont simplifié la dispense de prospectus relative à un placement de droits pour les émetteurs assujettis qui ne sont pas des fonds d'investissement afin de réduire les délais et les coûts associés à son utilisation. Voici quelques-unes des modifications apportées :

- suppression du processus d'examen réglementaire actuel préalable à l'utilisation de la dispense;
- accroissement de la protection des investisseurs par l'ajout de sanctions civiles relatives à l'information sur le marché secondaire;
- instauration d'un modèle convivial de notice de placement de droits;
- instauration d'un nouvel avis que les émetteurs assujettis doivent déposer au moyen de SEDAR et transmettre aux porteurs pour les renseigner sur la façon d'accéder électroniquement à la notice de placement de droits;
- rehaussement du plafond de dilution de 25 % à 100 %.

Dispense pour courtier en placement¹⁶

La dispense pour courtier en placement permet aux émetteurs assujettis inscrits à la cote d'une bourse canadienne de réunir des capitaux en plaçant des titres auprès d'investisseurs qui ont obtenu d'un courtier en placement des conseils quant à la convenance du placement. Ces émetteurs doivent avoir déposé tous les documents d'information périodique et occasionnelle requis, et publier un communiqué renfermant les renseignements essentiels sur le placement, dont l'emploi du produit et tout fait important inconnu du public.

Dispense pour financement participatif¹⁷

La dispense pour financement participatif¹⁸ permet aux entreprises en démarrage et aux PME à un stade précoce de développement de réunir des capitaux en ligne auprès d'un grand nombre d'investisseurs par l'intermédiaire d'un seul portail de financement inscrit. Le montant total que les émetteurs peuvent réunir est plafonné, et les investisseurs sont assujettis à des limites d'investissement de façon à limiter leur exposition aux investissements à haut risque. Le *Règlement 45-108 sur le financement participatif* (le **Règlement 45-108**) vise tous les émetteurs qui sont constitués en vertu des lois du Canada, dont le siège se situe au Canada, dont la majorité des administrateurs sont résidents du Canada, et dont la principale filiale en exploitation, le cas échéant, est constituée en vertu des lois du Canada ou des États-Unis. Un document d'offre pour financement participatif doit être mis à la disposition des investisseurs, et l'émetteur peut également leur fournir un sommaire des modalités, une vidéo ou tout autre document résumant l'information contenue dans ce document.

¹⁶ L'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan ont adopté la dispense pour courtier en placement.

¹⁷ Le Règlement 45-108 a été pris en Ontario, au Québec, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick en janvier 2016, puis en Alberta en octobre 2016 et en Saskatchewan en février 2017.

¹⁸ La Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont instauré une dispense pour financement participatif des entreprises en démarrage afin de faciliter la collecte de capitaux par ces dernières ainsi que par les entreprises à un stade précoce de développement. Cette dispense n'est pas ouverte aux émetteurs assujettis.

Dispense pour notice d'offre

La dispense pour notice d'offre a été conçue pour faciliter la collecte de capitaux en permettant aux émetteurs de solliciter des investissements auprès d'un plus large éventail d'investisseurs que ce que leur permettent d'autres dispenses de prospectus, pourvu que les investisseurs reçoivent un document d'information au moment de la souscription (une « notice d'offre ») de même qu'un formulaire de reconnaissance de risque concernant leur investissement initial. La notice d'offre doit être accompagnée d'états financiers audités; toutefois, elle contient moins d'information que le prospectus.

Dispense PAP

La dispense PAP permet aux émetteurs, à certaines conditions, de placer des titres auprès de leurs administrateurs, membres de la haute direction et fondateurs de même que des personnes participant à leur contrôle, ainsi qu'auprès de certains parents, amis très proches ou proches partenaires de ces personnes. Elle est conçue pour faciliter l'accès des émetteurs à un stade précoce de développement aux capitaux de leur réseau de parents, d'amis très proches et de proches partenaires. Les émetteurs n'ont pas à fournir d'information aux investisseurs au moment du placement, et la dispense peut être utilisée sans l'intervention d'un intermédiaire.

Réglementation des émetteurs émergents

En 2015, les ACVM ont apporté des modifications ciblées aux obligations d'information continue et de prospectus afin de simplifier et d'adapter l'information fournie par les émetteurs émergents. Ces modifications visaient à recentrer l'information de ces derniers sur les besoins et attentes des investisseurs ainsi qu'à supprimer les obligations d'information qui présentent peut-être moins d'intérêt pour ceux-ci, afin de permettre à leurs dirigeants de se consacrer à leur croissance. Plus précisément, elles portaient sur les points suivants :

Faits saillants trimestriels	<ul style="list-style-type: none"> possibilité pour les émetteurs émergents de remplir l'obligation de déposer un rapport de gestion intermédiaire en déposant un document présentant des « faits saillants trimestriels »
Rémunération de la haute direction	<ul style="list-style-type: none"> possibilité pour les émetteurs émergents d'utiliser la nouvelle déclaration adaptée de la rémunération de la haute direction qui est prévue à l'Annexe 51-102A6E, <i>Déclaration de la rémunération de la haute direction - Émetteurs émergents</i>
Déclaration d'acquisition d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> rehaussement du seuil de significativité des acquisitions de 40 % à 100 % pour établir s'il faut déposer une DAE
Prospectus PAPE	<ul style="list-style-type: none"> réduction de trois à deux du nombre d'exercices couverts par l'historique de l'entreprise et les états financiers audités à présenter dans le prospectus des émetteurs émergents effectuant un premier appel public à l'épargne
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> obligation de tout émetteur émergent de se doter d'un comité d'audit comprenant au moins trois membres dont la majorité ne peuvent être des membres de la haute direction, des salariés ou des personnes participant au contrôle de l'émetteur ou d'un membre du même groupe que lui

Modifications du régime de précommercialisation et de commercialisation prévu par les règlements relatifs au prospectus

En 2013, les ACVM ont adopté des modifications des règlements relatifs au prospectus et des instructions générales connexes qui ont élargi l'éventail des activités de précommercialisation et de commercialisation permises à l'occasion des placements effectués au moyen d'un prospectus par les émetteurs autres que des fonds d'investissement. En facilitant les placements au moyen d'un prospectus pour les émetteurs et les courtiers en placement, ces modifications visaient à stimuler les activités de collecte de capitaux.

Les objectifs des modifications étaient les suivants :

- alléger certaines lourdeurs réglementaires et assouplir certaines restrictions pesant sur les émetteurs et les courtiers en placement qui cherchent à mener à bien un placement au moyen d'un prospectus, tout en assurant la protection des investisseurs;
- apporter certains éclaircissements afin que les règles régissant les participants au marché qui interviennent dans un placement au moyen d'un prospectus soient claires et égales pour tous.

Entre autres et sous réserve de certaines conditions, les modifications :

- permettent expressément à l'émetteur non assujéti d'évaluer, par l'entremise d'un courtier en placement, l'intérêt pour un premier appel public à l'épargne envisagé en communiquant avec des investisseurs qualifiés;
- permettent expressément au courtier en placement de se servir de documents de commercialisation et de tenir des séances de présentation après l'annonce d'une acquisition ferme, pendant le « délai d'attente » et à la suite du visa du prospectus définitif (sous réserve de certaines limites assurant la protection des investisseurs);
- précisent les circonstances dans lesquelles il est permis d'augmenter le nombre de titres à souscrire et de preneurs fermes dans les acquisitions fermes (dans le cas où l'émetteur se prévaut de la dispense pour acquisition ferme prévue à la partie 7 du *Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié*);
- fournissent des éclaircissements sur certaines pratiques utilisées dans le cadre d'acquisitions fermes.

Examen du régime de revente de titres

Les titres placés sous le régime de dispenses de prospectus sont généralement assujéti à des restrictions à la revente conformément au *Règlement 45-102 sur la revente de titres*, qui exige qu'un émetteur soit émetteur assujéti au cours des quatre mois précédant la libre négociation des titres (la **période d'acclimatation**). En l'absence de cette obligation, les titres émis sous le régime d'une dispense de prospectus pourraient être revendus sur le marché avec très peu de renseignements publics au sujet de l'émetteur, voire aucun. Les dispositions relatives à la revente comprennent également l'obligation de conserver les titres pendant une certaine période (la **période de restriction**), qui vise notamment à accorder assez de temps au marché pour recevoir et assimiler l'information au sujet de l'émetteur et des titres placés sous le régime d'une dispense de prospectus, tout en protégeant les investisseurs qui acquièrent des titres sur le marché secondaire. La période de restriction fait en sorte que les titres ne puissent être vendus que sous le régime d'une autre dispense de prospectus jusqu'à ce que 4 mois se soient

écoulés depuis la date du placement. Dans le cas d'un émetteur qui n'est pas émetteur assujéti, la durée de cette période peut être indéterminée.

Les ACVM entreprennent un examen du régime actuel de revente des titres acquis sous le régime d'une dispense de prospectus afin d'établir si ses dispositions demeurent pertinentes pour les marchés dans le contexte actuel et d'évaluer l'incidence d'autres approches réglementaires sur ces derniers.

Programme de renouvellement des systèmes pancanadiens (NSRP)

Par l'intermédiaire de divers fournisseurs de services, les membres des ACVM exploitent un certain nombre de systèmes de technologie de l'information qui sont couramment utilisés dans leurs territoires, à savoir :

- le Système électronique de données, d'analyse et de recherche;
- le Système électronique de déclaration des initiés;
- la Base de données nationale d'inscription;
- le Moteur de recherche national de renseignements sur l'inscription;
- la Base de données nationale des interdictions d'opérations sur valeurs;
- la Liste des personnes sanctionnées.

Ils ont lancé un programme de remplacement de ces systèmes pancanadiens par un système de dépôt unique, intuitif et sécurisé destiné aux participants au marché et aux autorités de réglementation.

CSA Consultation Paper 51-404
*Considerations for Reducing Regulatory Burden for
Non-Investment Fund Reporting Issuers*

April 6, 2017

PART 1 - Introduction

The current Canadian Securities Administrators (**CSA** or **we**) Business Plan identifies a review of the regulatory burden on reporting issuers as one of the CSA's key initiatives for 2016-2019.¹ Changes brought on by shifts in market conditions, investor demographics, technological innovation and globalization all have a real impact on reporting issuers. As capital markets evolve, our approach to regulation needs to reflect the realities of business for Canadian reporting issuers to remain competitive. Regulatory requirements and the associated compliance costs should be balanced against the significance of the regulatory objectives sought to be realized and the value provided by such regulatory requirements to investors and other stakeholders.

The purpose of this CSA Consultation Paper (the **Consultation Paper**) is to identify and consider areas of securities legislation applicable to non-investment fund reporting issuers² that could benefit from a reduction of undue regulatory burden, without compromising investor protection or the efficiency of the capital market. Part 2 of this Consultation Paper is focused on considering options to reduce the regulatory burden associated with both capital raising in the public markets (i.e., prospectus related requirements) and the ongoing costs of remaining a reporting issuer (i.e., continuous disclosure requirements).

Appendix A to this Consultation Paper provides a snapshot of the size and types of reporting issuers who operate in the public market. We note that the Consultation Paper focuses only on the various securities legislation requirements applicable to non-investment fund reporting issuers. Separately, the CSA are also considering ways to reduce regulatory burden in other areas of securities legislation, such as reducing the disclosure obligations for investment funds.

Through recent policy initiatives, the CSA have taken steps to support reporting issuers while maintaining investor protection. For example, we have:

- liberalized the prospectus marketing regime by increasing the range of permissible pre-marketing and marketing activities in connection with public offerings,
- introduced new exemptions for use by reporting issuers and amended or modified certain existing prospectus exemptions available to reporting issuers, and
- tailored disclosure and other requirements to alleviate certain requirements for venture issuers in the prospectus and continuous disclosure regimes.

Similarly, the CSA are currently:

- reviewing the current resale regime for prospectus-exempt securities to determine the extent to which the resale provisions continue to be relevant in today's markets and to assess the market impact of alternative regulatory approaches, and
- creating a new national filing system to replace the core CSA national systems.

Appendix B to this Consultation Paper briefly discusses and highlights the details of these regulatory initiatives.

¹ http://www.securities-administrators.ca/uploadedFiles/General/pdfs/CSA_Business_Plan_2016-2019.pdf

² In the main body of the Consultation Paper, reference to "reporting issuer(s)" means a "reporting issuer" as defined in securities legislation, other than investment funds. In Appendices A and B of this Consultation Paper, reference to "reporting issuer(s)" means a "reporting issuer" as defined in securities legislation.

While we have undertaken a number of policy initiatives to decrease regulatory burden for reporting issuers, the CSA recognize that there is more we can do to address other potential sources of regulatory burden for reporting issuers, while being mindful of the impact on investor protection. This Consultation Paper is the first step in this process. We are seeking feedback from market participants and stakeholders to identify specific areas of securities legislation where the regulatory burden on reporting issuers may be out of proportion to the regulatory objectives sought to be achieved. We will consider all comments received in assessing the scope and timing of any further work to reduce regulatory burden. However, while this Consultation Paper sets out a range of potential options and requests comments on these and any other options for consideration that we have not identified, we note that no definitive decisions have been made as to whether to move forward on any particular regulatory initiative.

Comments must be submitted in writing by July 7, 2017. We encourage commenters to provide comments on the full range of options identified in this Consultation Paper.

PART 2 – Potential options to reduce regulatory burden

We set out below some potential regulatory options which may reduce regulatory burden for reporting issuers:

2.1 Extending the application of streamlined rules to smaller reporting issuers

2.2 Reducing the regulatory burdens associated with the prospectus rules and offering process

- (a) Reducing the audited financial statement requirements in an initial public offering (**IPO**) prospectus
- (b) Streamlining other prospectus requirements
- (c) Streamlining public offerings for reporting issuers
- (d) Other potential areas

2.3 Reducing ongoing disclosure requirements

- (a) Removing or modifying the criteria to file a business acquisition report (**BAR**)
- (b) Reducing disclosure requirements in annual and interim filings
- (c) Permitting semi-annual reporting

2.4 Eliminating overlap in regulatory requirements

2.5 Enhancing electronic delivery of documents

While this Consultation Paper discusses some initiatives relating to financial information required under securities legislation, we note that accounting standards for use by entities that prepare financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles (**GAAP**) are established by the Accounting Standards Board (**AcSB**), an independent body, and not by the CSA. The AcSB determines the contents of the CPA Canada Handbook – Accounting (the **Handbook**) and has approved the standards set out in Part I of the Handbook (i.e. International Financial Reporting Standards or **IFRS**) as accounting standards for publicly accountable enterprises.

In this Part, we set out a number of potential options for reducing regulatory burden for reporting issuers, including specific consultation questions to gauge the nature and scope of the issues to be addressed in

each of these areas. We are also soliciting general feedback on which of these options should be prioritized (and, if so, the reasons why), whether such issues can be addressed in the short-term or medium-term, what the impact on investors may be, and any other areas of securities legislation which should also be considered.

General consultation questions

1. Of the potential options identified in Part 2:
 - (a) Which meaningfully reduce the regulatory burden on reporting issuers while preserving investor protection?
 - (b) Which should be prioritized and why?
2. Which of the issues identified in Part 2 could be addressed in the short-term or medium-term?
3. Are there any other options that are not identified in Part 2 which may offer opportunities to meaningfully reduce the regulatory burden on reporting issuers or others while preserving investor protection? If so, please explain the nature and extent of the issues in detail and whether these options should constitute a short-term or medium-term priority for the CSA.

2.1 Extending the application of streamlined rules to smaller reporting issuers

Under Canadian securities legislation, venture issuers are permitted to comply with continuous disclosure requirements that are generally less onerous than those imposed on other reporting issuers. For example, venture issuers have:³

- longer filing deadlines for annual and interim financial statements
- a higher threshold for significant acquisition reporting
- no requirement to file an annual information form (**AIF**)
- ability to file a quarterly highlights document to meet interim management's discussion and analysis (**MD&A**) requirements
- different corporate governance requirements
- reduced certification requirements

We currently distinguish venture issuers from non-venture issuers based on their exchange listings. A reporting issuer generally qualifies as a venture issuer as long as it does not have securities listed or quoted on what we consider senior securities exchanges or most foreign exchanges (a **Non-Venture Exchange**).⁴ Some of the reasons for the current delineation between venture and non-venture issuers were stability and transparency.

We are considering ways to reduce reporting requirements for smaller reporting issuers based on a different metric. One option would be to adopt a size-based distinction. Under this option, a reporting issuer's size could be measured, for example, by the size of its assets, revenue, market capitalization or a

³ For additional details, see Appendix B.

⁴ For instance, National Instrument 51-102 *Continuous Disclosure Obligations* (**Regulation 51-102**) defines "venture issuer" as a reporting issuer that does not have any of its securities listed or quoted on any of the Toronto Stock Exchange (**TSX**), Aequitas NEO Exchange Inc., a U.S. marketplace, or a marketplace outside of Canada and the U.S. other than the Alternative Investment Market of the London Stock Exchange or the PLUS markets operated by PLUS Markets Group plc.

combination of criteria. A size-based distinction would allow smaller reporting issuers listed on senior securities exchanges to utilize the reduced regulatory requirements currently restricted to venture issuers.

For example, we note that the rules and regulations of the U.S. Securities and Exchange Commission (SEC) provide reduced reporting requirements for “smaller reporting companies”. Smaller reporting companies provide less historical financial information, have longer filing deadlines and have reduced executive compensation and MD&A disclosure requirements. Smaller reporting companies are presently defined as registrant companies (which are analogous to Canadian reporting issuers) with less than US\$75 million in common equity public float, or less than US\$50 million in revenue in the case of companies without publicly traded equity. The SEC has recently proposed amendments that, if adopted, would expand the number of registrants that qualify as smaller reporting companies by increasing the criteria thresholds to less than US\$250 million in common equity public float or US\$100 million in revenue for registrant companies with zero public float.

Additionally, the U.S. *Jumpstart Our Business Startups Act* of 2012 introduced a new category of registrant: the emerging growth company (EGC). Most companies with annual revenue under US\$1 billion qualify as an EGC and benefit from reduced regulatory and reporting requirements under the U.S. *Securities Exchange Act of 1934*.⁵ The EGC status is time-limited. While the quantitative thresholds adopted by the SEC for the U.S. market would need to be adjusted to reflect the significantly smaller scale of the Canadian capital market and its reporting issuers, the general approach taken by the SEC might suggest options worth considering in the Canadian context.

With a median market capitalization of \$112 million for reporting issuers listed on the TSX⁶, a number of TSX-listed reporting issuers could likely benefit from reduced reporting requirements if we were to adopt a size-based distinction similar to the criteria for smaller reporting companies under the SEC rules.

Consultation questions

4. Would a size-based distinction between categories of reporting issuers be preferable to the current distinction based on exchange listing? Why or why not?
5. If we were to adopt a size-based distinction:
 - (a) What metric or criteria should be used and why? What threshold would be appropriate and why?
 - (b) What measures could be used to prevent reporting issuers from being required to report under different regimes from year to year?
 - (c) What measures could be used to ensure that there is sufficient transparency to investors regarding the disclosure regime to which the reporting issuer is subject?
 - (d) How could we assist investors in understanding the distinction made and the requirements applicable to each category of reporting issuer?
6. If the current distinction for venture issuers is maintained, should we extend certain less onerous venture issuer regulatory requirements to non-venture issuers? Which ones and why?⁷

⁵ The modified requirements available to EGCs include reduced disclosure with respect to financial statements, MD&A, and executive compensation.

⁶ <http://www.tsx.com/listings/listing-with-us>, as of March 31, 2017.

⁷ See section 2.2 for a discussion on expanding the eligibility criteria for the provision of two years of financial statements to issuers that intend to become non-venture issuers for IPO prospectuses.

2.2 Reducing the regulatory burdens associated with the prospectus rules and offering process

(a) Reducing the audited financial statement requirements in an IPO prospectus

The venture issuer regulation amendments introduced in 2015 reduced the number of years of financial information and related analysis required in a venture issuer IPO prospectus from three to two years. In addition, *Regulation 41-101 respecting General Prospectus Requirements* contains an exemption based on size from the requirement to audit the second and third most recently completed financial years.

We understand that an issuer may choose to list on a Non-Venture Exchange at the time of its IPO despite having relatively low revenues. We could consider allowing issuers that intend to list on a Non-Venture Exchange to present a reduced number of years of audited financial statements in their IPO prospectus if they have pre-IPO revenues under a certain threshold. Alternatively, we could allow all issuers to do so. These issuers could still be subject to the continuous disclosure requirements of a non-venture issuer post-IPO. However, it is unclear to us whether this would contribute to more efficient capital raising in the public market in isolation.

Consultation questions

7. Is it appropriate to extend the eligibility criteria for the provision of two years of financial statements to issuers that intend to become non-venture issuers? If so:
 - (a) How would this amendment assist in efficient capital raising in the public market?
 - (b) How would having less historical financial information on non-venture issuers impact investors?
 - (c) Should we consider a threshold, such as pre-IPO revenues, in determining whether two years of financial statements are required? Why or why not?
 - (d) If a threshold is appropriate, what threshold should be applied to determine whether two years of financial statements are required, and why?
8. How important is the ability to perform a three year trend analysis?

(b) Streamlining other prospectus requirements

In addition, there are other prospectus requirements that we can consider removing or modifying to reduce the issuer's preparation costs while still providing potential investors with clear, understandable and comprehensive disclosure necessary to make an informed investment decision. These options include:

- increasing BAR thresholds for non-venture issuers (also discussed in a continuous disclosure context below)
- removing the requirement for interim financial statements to be reviewed by an auditor
- removing the requirement to include pro forma financial statements for significant acquisitions
- tailoring disclosure requirements for non-IPO prospectuses to only focus on the following information: an overview of the issuer's business, key information regarding the issuer's

management, disclosure of any conflicts of interest, a description of securities distributed and relevant rights, and the principal risks facing the business.

Consultation questions

9. Should auditor review of interim financial statements continue to be required in a prospectus? Why or why not?
10. Should other prospectus disclosure requirements be removed or modified, and why?

(c) Streamlining public offerings for reporting issuers

The prospectus requirement, including the statutory rights investors receive under this regime, is a fundamental pillar of our current regulatory regime. Historically, the short form prospectus regime was designed to facilitate efficient capital raising for reporting issuers while providing investors with all of the protections of a prospectus, including statutory rights of withdrawal, rescission and damages, and the protections afforded by the statutory liability regime for the contents of the prospectus (i.e., the liability imposed by securities legislation on the reporting issuer, the underwriters, the board of directors, etc.).

(i) Short form prospectus offering system

We have heard from some stakeholders that the time and cost to prepare a short form prospectus may be impediments to capital raising.

We are considering whether to eliminate or modify existing short form prospectus disclosure requirements where such requirements are duplicative, are not providing potential investors with timely, relevant information or may be misaligned with current market practices. For example, risk factor disclosure in short form prospectuses may often seem repetitive or boilerplate and the required disclosure of price ranges and trading volumes is available on the website of the reporting issuer's trading market.

We could also consider whether to extend the short form prospectus offering system to additional reporting issuers not currently qualified to use it (i.e., re-examine the short form eligibility requirements).

Consultation questions

11. Is the current short form prospectus system achieving the appropriate balance (i.e., between facilitating efficient capital raising for reporting issuers and investor protection)? If not, please identify potential short form prospectus disclosure requirements which could be eliminated or modified in order to reduce regulatory burden on reporting issuers, without impacting investor protection, including providing specific reasons why such requirements are not necessary.
12. Should we extend the availability of the short form prospectus offering system to more reporting issuers? If so, please explain for which issuers, and why this would be appropriate.

(ii) Potential alternative prospectus model

We are also considering whether conditions are right to revisit the merits of a prospectus offering model for reporting issuers that is more closely linked to continuous disclosure.

In 2000, the CSA published for comment a concept proposal called Integrated Disclosure System (IDS).⁸ This regime was designed to complement the existing prospectus regime. Under the IDS, reporting issuers were required to provide investors with more comprehensive and timely continuous disclosure by using an abbreviated offering document integrating the reporting issuer's disclosure base.

In 2002, the British Columbia Securities Commission also published for comment a proposal on, among other things, a system called Continuous Market Access (CMA).⁹ This regime was designed to replace the existing prospectus regime. CMA provided reporting issuers with access to markets by disclosing the offering in a press release. No offering document was required, but reporting issuers were subject to an enhanced continuous disclosure regime and the obligation to disclose all material information about the reporting issuer.

The IDS and CMA proposals were intended to de-emphasize the traditional focus on primary market disclosure and put increased focus on a reporting issuer's continuous disclosure, in recognition of the fact that the majority of trading was taking place in the secondary rather than primary markets. They were also meant to provide reporting issuers with faster and more flexible access to public markets. Ultimately, these proposals did not go forward and, instead, the CSA subsequently updated the short form prospectus system.

Differences between the securities legislation of the various CSA jurisdictions may have been an obstacle at the time the IDS and CMA were proposed. However, since the early 2000s, the CSA have implemented different rules to further develop the harmonized approach to securities legislation across the country, such as national disclosure rules, the passport regime and registration requirements. Also, all CSA jurisdictions have adopted a statutory secondary market liability regime, which did not exist at the time the IDS and CMA were proposed.

We are now considering if the conditions are right to amend the current prospectus offering regime for reporting issuers. The intention is that the disclosure provided to investors be more concise and focused than under the current short form prospectus regime. For example, in cases other than a significant acquisition or significant changes to the reporting issuer's business, the disclosure in a prospectus could be limited to relevant items concerning the offering and the offered securities, such as:

- a detailed description of the securities offered
- intended use of proceeds
- the plan of distribution
- consolidated capitalization
- earnings coverage
- material risk factors associated with the offering and the offered securities
- conflicts of interest, if any
- investors' statutory rights of withdrawal, damages and rescission

Under an alternative prospectus model, reporting issuers and dealers participating in an offering would assume liability for any misrepresentation in the reporting issuer's disclosure base and all written marketing communications pertaining to the offering or the securities offered.

⁸ *Canadian Securities Administrators Notice and Request for Comment 44-101, 51-401 – Concept Proposal for an Integrated Disclosure System*, Canadian Securities Administrators, January 28, 2000

⁹ *New Proposals for Securities Regulation – A new way to regulate*, British Columbia Securities Commission, June 5, 2002

Consultation questions

13. Are conditions right to propose a type of alternative prospectus model for reporting issuers? If an alternative prospectus model is utilized for reporting issuers:

- (a) What should the key features and disclosure requirements of any proposed alternative prospectus model be?
- (b) What types of investor protections should be included under such a model (for example, rights of rescission)?
- (c) Should an alternative offering model be made available to all reporting issuers? If not, what should the eligibility criteria be?

(iii) Facilitating at-the-market (ATM) offerings

An ATM offering is a continuous distribution by a reporting issuer of equity securities into a public trading market, such as the TSX, at prevailing market prices. ATM offerings are made through a registered securities dealer, typically acting on an agency basis. Distribution agreements governing ATM offerings usually provide reporting issuers with significant flexibility to establish parameters with respect to the timing, price and amount of securities to be sold during a specified period, subject to some limitations.

Part 9 of *Regulation 44-102 respecting Shelf Distributions (Regulation 44-102)* establishes certain rules for ATM offerings under Canadian shelf prospectuses, including an upper limit on the market value of securities which may be distributed under an ATM offering,¹⁰ and a prohibition against market stabilization activities in connection with such an offering. Regulation 44-102 does not establish a comprehensive framework for ATM offerings as it does not exempt ATM offerings from certain provisions of securities legislation applicable to all prospectus offerings, such as the prospectus delivery requirement and statutory rights of rescission and withdrawal. However, these are impracticable in the context of an ATM offering. Consequently, a reporting issuer wishing to conduct an ATM offering must obtain exemptive relief from these requirements. As a condition of granting the requested relief, exemptive relief granted by CSA members in connection with ATM offerings has typically limited the number of securities that may be sold under the ATM offering on any given trading day (as a percentage of the aggregate daily trading volume) and required monthly reports in respect of sales made through the ATM offering.

ATM offerings are well established in the United States, but much less common in Canada. A number of Canadian issuers have chosen to conduct ATM offerings exclusively in the United States, rather than in Canada. Some industry participants have observed that the limited number of ATM offerings in Canada may be partly attributable to regulatory burden associated with the requirement to obtain prior exemptive relief and the conditions typically imposed in connection with such relief. They have also suggested that some of the current restrictions on ATM offerings could be relaxed or eliminated without compromising necessary investor protection and the integrity of the capital markets. We are seeking feedback from participants in the Canadian capital markets as to whether there are measures we should adopt to facilitate ATM offerings in Canada.

¹⁰ The market value of equity securities distributed under an ATM offering may not exceed 10% of the aggregate market value of the reporting issuer's outstanding equity securities of the same class as the class of securities distributed, calculated in accordance with section 9.2 of Regulation 44-102 as of the last trading day of the month before the month in which the first trade under the ATM offering is made.

Consultation questions

14. What rule amendments or other measures could we adopt to further streamline the process for ATM offerings by reporting issuers? Are there any current limitations or requirements imposed on ATM offerings which we could modify or eliminate without compromising investor protection or the integrity of the capital markets?
15. Which elements of the exemptive relief granted for ATM offerings should be codified in securities legislation to further facilitate such offerings?

(d) Other potential areas

We are also considering other potential areas for reducing regulatory burden associated with capital raising, including:

- facilitating cross-border offerings
- further liberalizing the pre-marketing and marketing regime

Consultation questions

16. Are there rule amendments and/or processes we could adopt to further streamline the process for cross-border prospectus offerings, without compromising investor protection, by: (i) Canadian issuers and (ii) foreign issuers?
17. As noted in Appendix B, in 2013 a number of amendments were made to liberalize the pre-marketing/marketing regime in Canada. Are there rule amendments and/or processes we could adopt to further liberalize the prospectus pre-marketing and marketing regime in Canada, without compromising investor protection, for: (i) existing reporting issuers and (ii) issuers planning an IPO, and if so in what way?

2.3 Reducing ongoing disclosure requirements**(a) Removing or modifying the criteria to file a BAR**

Currently, reporting issuers are required to file a BAR within 75 days after completion of an acquisition that meets the significance tests set out in Part 8 of Regulation 51-102. This requirement was introduced in 2004 to provide investors in the secondary market, on a relatively timely basis, the type of information currently required for primary market investors in a prospectus offering. Disclosure required in a BAR includes historical financial statements of the business acquired and, in the case of a BAR filed for a non-venture reporting issuer, pro forma financial statements.

In July 2011, the CSA requested comments on proposed *Regulation 51-103 respecting Ongoing Governance and Disclosure Requirements for Venture Issuers (Regulation 51-103)*. In Regulation 51-103, the CSA proposed to increase the significance thresholds for acquisitions made by venture issuers from 40% to 100%. Although the CSA did not implement Regulation 51-103, it amended Regulation 51-102 in 2015 to increase the significance thresholds for acquisitions made by venture issuers as proposed in Regulation 51-103. The increased significance thresholds reduced the instances when venture issuers must file a BAR. No increase of the significance tests for non-venture issuers was

proposed at that time, as these changes were made in the context of rule amendments targeting venture issuers only.

Reporting issuers frequently apply for and are granted certain relief from the BAR requirements. We have heard from some stakeholders that the preparation of a BAR entails significant time and cost, and that the information necessary to comply with the BAR requirements may, in some instances, be difficult to obtain. Some of these stakeholders have also questioned the value of the disclosure BARs provide. In the July 2011 consultation on Regulation 51-103, a number of commenters had also indicated that they did not think pro forma financial statements provide useful information to investors. Other stakeholders have indicated that they continue to believe that there are situations where a BAR provides relevant information to investors seeking to make an investment decision.

We are now considering whether we should conduct a broader review of the BAR requirements. We could consider changes such as:

- removing the requirement to file a BAR entirely in certain circumstances
- removing one or more of the significance tests
- increasing the threshold applied to the three significance tests for non-venture issuers
- providing alternative tests based on specific industry criteria

Consultation questions

18. Does the BAR disclosure, in particular the financial statements of the business acquired and the pro forma financial statements, provide relevant and timely information for an investor to make an investment decision? In what situations does the BAR not provide relevant and timely information?

19. Are there certain BAR requirements that are more onerous or problematic than others?

20. If the BAR provides relevant and timely information to investors:

- (a) Are each of the current significance tests required to ensure that significant acquisitions are captured by the BAR requirements?
- (b) To what level could the significance thresholds be increased for non-venture issuers while still providing an investor with sufficient information with which to make an investment decision?
- (c) What alternative tests would be most relevant for a particular industry and why?
- (d) Do you think that the disclosure requirements for a significant acquisition under Item 14.2 of 51-102F5 (information circular) should be modified to align with those required in a BAR, instead of prospectus-level disclosure? Why or why not?

(b) Reducing disclosure requirements in annual and interim filings

We have heard from stakeholders that the volume of information included in annual and interim filings may obscure the focus on the key information needed by a reporting issuer's investors and analysts. We are considering whether there are ways in which we could refocus annual and interim filings on such key information. Possible options include:

- removing the discussion of prior period results from the MD&A

- removing the summary of quarterly results for the eight most recently completed quarters in the MD&A
- allowing all reporting issuers to meet interim MD&A requirements by preparing a “quarterly highlights” document (currently, this option is limited to venture issuers only)

Consultation questions

21. Are there disclosure requirements for annual and interim filing documents that are overly burdensome for reporting issuers to prepare? Would the removal of these requirements deprive investors of any relevant information required to make an investment decision? Why or why not?
22. Are there disclosure requirements for which we could provide more guidance or clarity? For example, we could clarify that discussion of only significant trends and risks is required, or that the filing of immaterial amendments to material contracts is not required under Regulation 51-102.

(c) Permitting semi-annual reporting

A key element proposed in Regulation 51-103 was the change from a quarterly financial reporting requirement to a semi-annual reporting requirement.¹¹ Although the CSA ultimately adopted some of the proposals within Regulation 51-103 as amendments to the existing regulatory regime for venture issuers, the CSA did not change the quarterly reporting requirement because of concerns expressed by certain commenters. These commenters thought the time period between financial reports would be too long and that the proposals might adversely affect the market perception of venture issuers, their governance, liquidity and comparability to more senior reporting issuers. Some of these commenters did not think that the requirement for interim financial reports was unduly burdensome or costly.

Although the CSA did not implement Regulation 51-103, it amended Regulation 51-102 in 2015 to allow venture issuers to replace interim MD&A with quarterly highlights.

There has been considerable discussion over the past several years with respect to perceived short-term focus among publicly-traded entities due to the current emphasis on quarterly financial results, and whether this trend is inconsistent with the creation of value by businesses over the long term. Some academic commentators and business leaders have suggested that quarterly reporting encourages reporting issuers to focus too heavily on short-term financial results, to the detriment of the reporting issuer's business over the longer-term. Others have questioned this analysis, and suggested that the elimination of quarterly reporting would deprive investors of timely financial disclosure, while doing little to push publicly-traded entities into better long-term decision making. We note that a semi-annual reporting model has been a long-established practice in the United Kingdom and Australia.¹² Given this ongoing debate, we are soliciting feedback from participants in the Canadian capital markets as to whether the time is right to revisit this issue.

We could provide the option to report on either a quarterly or semi-annual basis to all reporting issuers, or limit this option to smaller reporting issuers. Reporting issuers would still be required to comply with

¹¹ A semi-annual reporting requirement was also a key feature of CSA Multilateral Consultation Paper 51-403 *Tailoring Venture Issuer Regulation* on May 31, 2010 by the securities regulators in Alberta, British Columbia, Manitoba, New Brunswick, Nova Scotia and Saskatchewan.

¹² In the United Kingdom, mandatory quarterly reporting was introduced in 2007. However, this requirement was abandoned in 2014 in favour of a semi-annual reporting requirement. UK reporting companies are still permitted to report on a quarterly basis.

material change reporting requirements and exchange listing requirements to disclose all material information.

Consultation questions

23. What are the benefits of quarterly reporting for reporting issuers? What are the potential problems, concerns or burdens associated with quarterly reporting?
24. Should semi-annual reporting be an option provided to reporting issuers and if so under what circumstances? Should this option be limited to smaller reporting issuers?
25. Would semi-annual reporting provide sufficiently frequent disclosure to investors and analysts who may prefer to receive more timely information?
26. Similar to venture issuers, should non-venture issuers have the option to replace interim MD&A with quarterly highlights?

2.4 Eliminating overlap in regulatory requirements

There are areas of similarity between the disclosure requirements of IFRS and Form 51-102F1 *Management's Discussion & Analysis*, such as:

- financial instruments
- critical accounting estimates
- change in accounting policies
- contractual obligations

Additionally, there is potential overlap in the disclosure requirements in the Regulation 51-102 forms. For instance, both the MD&A and the AIF require a form of discussion of the risks associated with the reporting issuer.

We are considering the removal of some or all of this overlap, or consolidating the requirements of the MD&A, AIF and financial statements into one document.

Consultation questions

27. Would modifying any of the above areas in the MD&A form requirements result in a loss of significant information to an investor? Why or why not?
28. Are there other areas where the MD&A form requirements overlap with existing IFRS requirements?
29. Should we consolidate the MD&A, AIF (if applicable) and financial statements into one document? Why or why not?
30. Are there other areas of overlap in continuous disclosure rules? Please indicate how we could remove overlap while ensuring that disclosure is complete, relevant, clear, and understandable for investors.

2.5 Enhancing electronic delivery of documents

Policy Statement 11-201 respecting Electronic Delivery of Documents (Policy Statement 11-201) provides guidance to securities industry participants that want to use electronic delivery to fulfill delivery requirements in securities legislation. Policy Statement 11-201 applies to documents required to be delivered under securities legislation, including prospectuses, financial statements, and proxy-related materials that are delivered by securities industry participants or those acting on their behalf, such as transfer agents.

One area where we have facilitated the use of electronic delivery is in the introduction of “notice-and-access”. In 2013, amendments were made to *Regulation 54-101 respecting Communication with Beneficial Owners of Securities of a Reporting Issuer (Regulation 54-101)* to give reporting issuers the option to use the “notice-and-access” method to post proxy-related materials on a website instead of having to mail materials to registered holders (under Regulation 51-102) and to beneficial owners (under Regulation 54-101). Under Regulation 51-102, notice-and-access may also be used to post annual financial statements and MD&A in lieu of sending such documents to all security holders.

Under the “notice-and-access” method, reporting issuers must deliver a printed notice and voting documents to beneficial owners who have not given their prior consent to delivery. Also, beneficial owners may request a paper copy of certain documents, such as information circulars, annual financial statements and MD&A, at no charge. Factors outside of securities legislation, such as the delivery requirements under business corporations legislation, electronic commerce legislation, investor preferences and market practice, may also impact a reporting issuer’s obligation to print and deliver certain documents to beneficial owners or a reporting issuer’s choice to use notice-and-access.

Despite these developments to facilitate electronic delivery of documents, we have heard from some market participants that reporting issuers continue to incur significant costs associated with printing and delivering various documents required under securities legislation.

Given the widespread use of Internet, social media and technology in communications generally, we are considering whether new methods of electronic delivery should be permitted to further reduce the use of paper to fulfill delivery requirements, thus reducing costs for reporting issuers, and promoting a more environmentally responsible approach to document delivery. At the same time, we acknowledge that not all investors are online or may prefer to receive their documents in paper format for other valid reasons.

Consultation questions

31. Are there any aspects of the guidance provided in Policy Statement 11-201 which are unclear or misaligned with market practice?
32. The following consultation questions pertain to the “notice-and-access” model under securities legislation and consideration of potential changes to this model:
 - (a) Since the adoption of the “notice-and-access” amendments, what aspects of delivering paper copies represent a significant burden for issuers, if any? Are there a significant number of investors that continue to prefer paper delivery of proxy materials, financial statements and MD&A?
 - (b) Do you think it is appropriate for a reporting issuer to satisfy the delivery requirements under securities legislation by making proxy materials, financial statements and MD&A publicly

- available electronically without prior notice or consent and only deliver paper copies of these documents if an investor specifically requests paper delivery? If so, for which of the documents required to be delivered to beneficial owners should this option be made available?
- (c) Would changes to the “notice-and-access” model as described in question (b) above pose a significant risk of undermining the protection of investors under securities legislation, even though an investor may request to receive paper copies?
- (d) Are there other rule amendments that could be made in Regulation 54-101 or Regulation 51-102 to improve the current “notice-and-access” options available for reporting issuers?

33. Are there other ways electronic delivery of documents could be further enhanced through securities legislation?

PART 3 – Providing feedback

We invite interested parties to make written submissions on the consultation questions identified throughout this Consultation Paper. You must submit your comments in writing by July 7, 2017. If you are sending your comments by email, you should also send an electronic file containing the submissions in Microsoft Word.

Address your submission to all of the CSA as follows:

British Columbia Securities Commission
 Alberta Securities Commission
 Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan
 Manitoba Securities Commission
 Ontario Securities Commission
 Autorité des marchés financiers
 Financial and Consumer Services Commission (New Brunswick)
 Superintendent of Securities, Department of Justice and Public Safety, Prince Edward Island
 Nova Scotia Securities Commission
 Securities Commission of Newfoundland and Labrador
 Superintendent of Securities, Northwest Territories
 Superintendent of Securities, Yukon
 Superintendent of Securities, Nunavut

Deliver your comments only to the addresses below. Your comments will be distributed to the other participating CSA regulators.

Me Anne-Marie Beaudoin
 Corporate Secretary
 Autorité des marchés financiers
 800, rue du Square-Victoria, 22e étage
 C.P. 246, tour de la Bourse
 Montréal (Québec) H4Z 1G3
 Fax: 514 864-6381

E-mail: consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

The Secretary
Ontario Securities Commission
20 Queen Street West
22nd Floor
Toronto, Ontario M5H 3S8
Fax: 416 593-2318
Email: comments@osc.gov.on.ca

Certain CSA regulators require publication of the written comments received during the comment period. We will publish all responses received on the websites of the Autorité des marchés financiers (www.lautorite.qc.ca), the Ontario Securities Commission (www.osc.gov.on.ca), and the Alberta Securities Commission (www.albertasecurities.com). Therefore, you should not include personal information directly in comments to be published. It is important that you state on whose behalf you are making the submission.

PART 4 – Questions

Please refer your questions to any of the following CSA staff:

<p>Valérie Dufour Analyst, Corporate Finance Autorité des marchés financiers 514 395-0337, ext. 4389 valerie.dufour@lautorite.qc.ca</p>	<p>Marc-Olivier St-Jacques Analyst, Corporate Finance Autorité des marchés financiers 514 395-0337, ext. 4424 marco.st-jacques@lautorite.qc.ca</p>
<p>Jo-Anne Matear Manager, Corporate Finance Ontario Securities Commission 416 593-2323 jmatear@osc.gov.on.ca</p>	<p>Stephanie Tjon Senior Legal Counsel, Corporate Finance Ontario Securities Commission 416 593-3655 stjon@osc.gov.on.ca</p>
<p>Tamara Driscoll Accountant, Corporate Finance Ontario Securities Commission 416 596-4292 tdriscoll@osc.gov.on.ca</p>	<p>Mike Moretto Manager, Corporate Disclosure British Columbia Securities Commission 604 899-6767 mmoretto@bcsc.bc.ca</p>
<p>Elliott Mak Senior Legal Counsel, Corporate Finance British Columbia Securities Commission 604 899-6501 emak@bcsc.bc.ca</p>	<p>Cheryl McGillivray Manager, Corporate Finance Alberta Securities Commission 403 297-3307 cheryl.mcgillivray@asc.ca</p>
<p>Anne-Marie Landry Senior Securities Analyst, Corporate Finance Alberta Securities Commission 403 297-7907 annemarie.landry@asc.ca</p>	<p>Tim Robson Senior Legal Counsel, Corporate Finance Alberta Securities Commission 403 355-6297 timothy.robson@asc.ca</p>
<p>Tony Herdzik Deputy Director, Corporate Finance</p>	<p>Patrick Weeks Corporate Finance Analyst</p>

Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan 306 787-5849 tony.herdzik@gov.sk.ca	Manitoba Securities Commission 204 945-3326 patrick.weeks@gov.mb.ca
Ella-Jane Loomis Senior Legal Counsel, Securities Financial and Consumer Services Commission (New Brunswick) 506 658-2602 ella-jane.loomis@fcnb.ca	Kevin Redden Director, Corporate Finance Nova Scotia Securities Commission 902 424-5343 kevin.redden@novascotia.ca

APPENDIX A SNAPSHOT OF THE PUBLIC MARKET

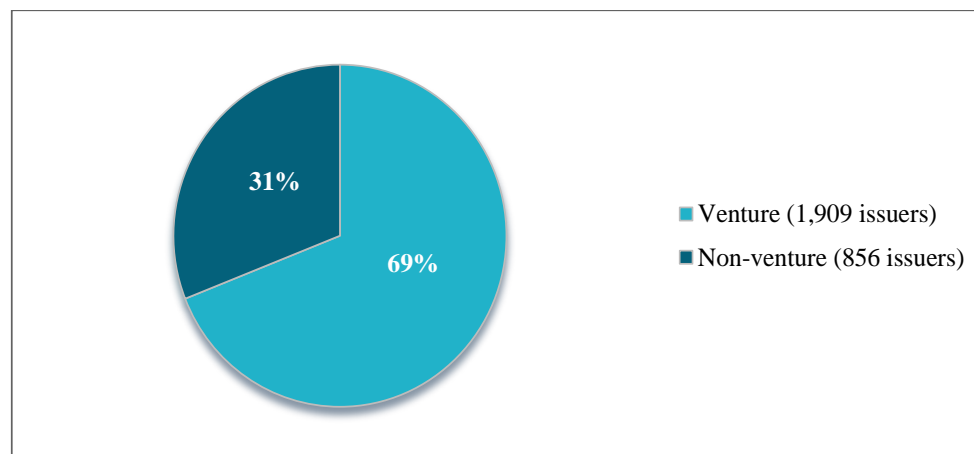
The following charts provide an overview (as of December 31, 2016) of:

- the market capitalization of reporting issuers by industry (both in terms of dollar values and by percentage of total market capitalization), and
- the composition of venture and non-venture issuers (by number of reporting issuers).

Market capitalization and number of reporting issuers, broken down by industry as at December 31, 2016

Industry ¹³	Market cap (\$ billions)	Market cap (% of total)	Number of reporting issuers	Number of reporting issuers (% of total)
Financial services	\$809	31%	132	5%
Diversified industries	\$556	21%	370	13%
Oil & Gas	\$325	12%	247	9%
Mining	\$280	11%	1,319	48%
Utilities & Pipelines	\$228	8%	25	1%
Communications & Media	\$179	7%	37	1%
Real estate	\$96	4%	97	4%
Technology	\$85	3%	252	9%
Clean Technology & Renewable Energy	\$36	1%	108	4%
Life Sciences	\$25	1%	160	6%
Forest Products & Paper	\$23	1%	18	1%
TOTAL	\$2,642		2,765	

Status of reporting issuers, as at December 31, 2016



¹³ Source: TMX Market Intelligence Group Report for December 2016 and Canadian Securities Exchange (CSE) data provided by the CSE. Data excludes exchange-traded funds, closed-end funds, capital pool companies and special purpose acquisition corporations.

APPENDIX B

SUMMARY OF RECENT CSA POLICY INITIATIVES TO SUPPORT ISSUERS

New or modified prospectus exemptions

Modernization of the exempt market¹⁴ regulatory regime has been a major priority for the CSA. In keeping with this, CSA members have undertaken a series of significant exempt market initiatives related to both introducing new prospectus exemptions and modifying or harmonizing existing ones.¹⁵ The purpose of these policy initiatives was to facilitate greater access to capital through the exempt market for issuers, particularly for start-ups and small and medium-sized enterprises, while maintaining appropriate investor protection.

A number of the prospectus exemptions were specifically designed for use by reporting issuers, including:

- the existing security holder exemption (**ESH Exemption**),
- the rights offering prospectus exemption (**Rights Offering Exemption**), and
- the investment dealer exemption (**Investment Dealer Exemption**).

Other prospectus exemptions are available to both reporting issuers and non-reporting issuers seeking to raise capital:

- the crowdfunding exemption (**Crowdfunding Exemption**),
- the offering memorandum exemption (**OM Exemption**), and
- the friends, family and business associates exemption (**FFBA Exemption**).

ESH Exemption

The ESH Exemption allows reporting issuers listed on specified exchanges to raise funds from existing security holders holding equity securities subject to certain conditions. The ESH Exemption is a cost-effective tool to raise capital because there are no requirements to provide investors with information at the time of distribution except that the reporting issuer is required to issue a news release about the proposed sale of the securities and file any offering materials (other than the subscription agreement) with securities regulators on the same day it provides materials to investors.

Rights Offering Exemption

The CSA have streamlined the rights offering prospectus exemption for non-investment fund reporting issuers in order to reduce the time and cost associated with the use of this exemption. These amendments included:

- removing the current regulatory review process prior to the use of the exemption,
- increasing investor protection through the addition of civil liability for secondary market disclosure,

¹⁴ References to the exempt market refer to securities sold in reliance on a prospectus exemption.

¹⁵ See CSA Staff Notice 45-314 – *Updated List of Current CSA Exempt Market Initiatives*, published on January 28, 2016.

- introducing a user-friendly form of rights offering circular,
- introducing a new notice that reporting issuers must file on SEDAR and send to security holders informing them about how to access the rights offering circular electronically, and
- increasing the dilution limit from 25% to 100%.

Investment Dealer Exemption¹⁶

The Investment Dealer Exemption allows reporting issuers listed on a Canadian exchange to raise money by distributing securities to investors who have obtained suitability advice on the investment from an investment dealer. The reporting issuer must have filed all required periodic and timely disclosure documents and issue a news release with key information regarding the distribution, including the use of proceeds and disclosure of any material facts which have not generally been disclosed.

Crowdfunding Exemption¹⁷

The Crowdfunding Exemption¹⁸ enables start-ups and small and medium enterprises in their early-stages of development to raise capital online from a large number of investors through a single registered funding portal. A limit on the total amount that can be raised is imposed on issuers and investors will be subject to investment limits as a means of limiting their exposure to a highly risky investment. *Regulation 45-108 respecting Crowdfunding (Regulation 45-108)* is available to all issuers that are incorporated or organized in Canada, with their head office in Canada, a majority of their directors resident in Canada, and their principal operating subsidiary (if any) incorporated or organized in Canada or the USA. A crowdfunding offering document must be provided to investors and an issuer may also provide purchasers with a term sheet, video or other materials summarizing the information in the crowdfunding offering document.

OM Exemption

The OM Exemption was designed to facilitate capital-raising by allowing issuers to solicit investments from a wider range of investors than under other prospectus exemptions, provided that investors receive a disclosure document at the point of sale (an offering memorandum), as well as a risk acknowledgement form in respect of their initial investment. The offering memorandum has to be accompanied by audited financial statements; however the offering memorandum requires less disclosure relative to what is required to be included in a prospectus.

FFBA Exemption

The FFBA Exemption permits issuers to distribute securities to the issuer's directors, executive officers, control persons and founders as well as certain family members, close personal friends and close business associates of such persons, subject to a number of conditions. It was designed to allow early-stage issuers greater access to capital from their network of family, close personal friends and close business associates. There are no requirements to provide investors with information at the time of distribution and the exemption can be used without intermediary involvement.

¹⁶ Alberta, British Columbia, Manitoba, New Brunswick and Saskatchewan have adopted the Investment Dealer Exemption.

¹⁷ Regulation 45-108 was introduced in Ontario, Quebec, Manitoba, Nova Scotia and New Brunswick in January 2016, and was adopted in Alberta in October 2016 and by Saskatchewan in February 2017.

¹⁸ British Columbia, Saskatchewan, Manitoba, Quebec, New Brunswick and Nova Scotia have introduced a start-up crowdfunding exemption to facilitate capital raising for start-up and early stage businesses. The start-up crowdfunding exemption is not available to reporting issuers.

Venture issuer regulation

In 2015, the CSA implemented targeted amendments to the continuous disclosure and prospectus requirements to streamline and tailor disclosure by venture issuers. These amendments were designed to focus disclosure of venture issuers on information that reflects the needs and expectations of venture issuer investors and eliminate disclosure obligations that may be less valuable to those investors, allowing management of venture issuers to focus on the growth of their business. Specifically, the amendments included:

Quarterly highlights	<ul style="list-style-type: none"> allow venture issuers to meet the interim MD&A requirement by filing a "quarterly highlights" document
Executive compensation	<ul style="list-style-type: none"> allow venture issuers to use a new tailored form of executive compensation disclosure, Form 51-102F6V <i>Statement of Executive Compensation - Venture Issuers</i>
Business acquisition reporting	<ul style="list-style-type: none"> increase the significance threshold of an acquisition from 40% to 100% in determining whether an acquisition is significant for purposes of filing a BAR
IPO prospectus	<ul style="list-style-type: none"> reduce the number of years of company history and audited financial statements required in a venture issuer IPO prospectus from three to two years
Corporate governance	<ul style="list-style-type: none"> require venture issuers to have an audit committee of at least three members, the majority of whom cannot be executive officers, employees or control persons of the venture issuer or of an affiliate of the venture issuer

Pre-marketing and marketing amendments to prospectus rules

In 2013, the CSA adopted amendments to the prospectus rules and related policies which increased the range of permissible “pre-marketing” and “marketing” activities in connection with prospectus offerings by issuers other than investment funds. By helping to facilitate the prospectus offering process for issuers and investment dealers, these amendments sought to foster capital raising activities.

The purposes of the rule amendments and policy changes were to:

- ease certain regulatory burdens and restrictions that issuers and investment dealers faced in trying to successfully complete a prospectus offering, while at the same time providing protection to investors, and
- clarify certain matters in order to provide clear rules and a “level playing field” for market participants involved in a prospectus offering.

Among other things and subject to certain conditions, the amendments:

- expressly allow non-reporting issuers, through an investment dealer, to determine interest in a potential initial public offering by communicating with accredited investors,
- expressly allow investment dealers to use marketing materials and conduct road shows after the announcement of a bought deal, during the “waiting period”, and following the receipt of a final prospectus (subject to appropriate limitations designed to address investor protection concerns),

- specify when bought deals and bought deal syndicates can be enlarged (for reporting issuers relying on the “bought deal” exemption in Part 7 of National Instrument 44-101 *Short Form Prospectus Distributions*), and
- provide greater clarity regarding certain practices used in connection with bought deals.

Review of the resale regime

Securities that are distributed using prospectus exemptions are generally subject to resale restrictions in accordance with the resale provisions in *Regulation 45-102 respecting Resale of Securities (Regulation 45-102)*. Regulation 45-102 requires that an issuer be a reporting issuer for 4 months before securities can be freely traded (the **Seasoning Period**). Without this requirement, securities issued under a prospectus exemption could be resold in the public market with little or no public disclosure about the issuer. The resale provisions also include a requirement to hold securities for a specified period of time (the **Restricted Period**). Among other rationales, the Restricted Period is meant to allow sufficient time for the thorough dissemination and absorption in the marketplace of information about the issuer and the securities distributed under a prospectus exemption, and protect those purchasing in the secondary market. With a Restricted Period, securities cannot be sold other than pursuant to a further prospectus exemption until 4 months have elapsed since the distribution date. The Restricted Period may be indefinite if the issuer is not a reporting issuer.

The CSA are undertaking a review of the current resale regime for prospectus-exempt securities to determine the extent to which the resale provisions continue to be relevant in today's markets and to assess the market impact of alternative regulatory approaches.

National Systems Renewal Program (NSRP)

Through various service providers, CSA members operate a number of information technology systems which are widely used across all CSA jurisdictions. These include:

- the System for Electronic Document Analysis and Retrieval,
- the System for Electronic Disclosure by Insiders,
- the National Registration Database,
- the National Registration Search,
- the National Cease Trade Order Database, and
- the Disciplined List.

CSA members have initiated a program to replace these national systems with a single, intuitive and secure filing system for market participants and regulators.

Projet de règlement

Loi sur les instruments dérivés
(chapitre I-14.01, a. 175, 1^{er} al., par. 2°, 3°, 9°, 11°, 12°, 26° et 29° et art. 177)

Règlement 93-101 sur la conduite commerciale en dérivés

Avis est donné par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), que, conformément à l'article 175 de la *Loi sur les instruments dérivés* (chapitre I-14.01), le règlement suivant dont le texte est publié ci-dessous, pourra être pris par l'Autorité et ensuite soumis au ministre des Finances pour approbation, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 150 jours à compter de sa publication au Bulletin de l'Autorité :

- *Règlement 93-101 sur la conduite commerciale en dérivés.*

Vous trouverez également ci-dessous l'*Instruction générale relative au Règlement 93-101 sur la conduite commerciale en dérivés*.

Consultation

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit au plus tard le **1^{er} septembre 2017**, en s'adressant à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire générale
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : (514) 864-6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Lise Estelle Brault
Coprésidente du Comité des ACVM sur les dérivés
Directrice principale de l'encadrement des dérivés
Autorité des marchés financiers
514 395-0337, poste 4481
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
lise-estelle.brault@lautorite.qc.ca

Le 4 avril 2017

Avis de consultation des ACVM

Projet de Règlement 93-101 sur la conduite commerciale en dérivés

Projet d'Instruction générale relative au Règlement 93-101 sur la conduite commerciale en dérivés

Le 4 avril 2017

Introduction

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les **ACVM** ou **nous**) publions, pour une période de consultation de 150 jours prenant fin le 1^{er} septembre 2017, les projets de textes suivants :

- le projet de *Règlement 93-101 sur la conduite commerciale en dérivés* (le **règlement**);
- le projet d'*Instruction générale relative au Règlement 93-101 sur la conduite commerciale en dérivés* (l'**instruction générale**).

Dans le présent avis, le règlement et l'instruction générale sont désignés ensemble comme le **projet de règlement**.

Le présent avis a pour objet de recueillir des commentaires sur le projet de règlement. Nous invitons les intervenants à commenter les documents publiés et avons aussi formulé des questions précises dans la section Consultation.

Les ACVM comptent collaborer avec la Banque du Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) et le ministère des Finances du Canada tout au long de l'élaboration du projet de règlement.

Nous travaillons également à l'élaboration d'un projet de régime d'inscription des courtiers en dérivés, des conseillers en dérivés et possiblement d'autres participants au marché des dérivés. Nous prévoyons publier pour consultation le projet de *Règlement 93-102 sur l'inscription en dérivés* et l'instruction générale connexe (ensemble, le **projet de règlement sur l'inscription**) pendant la période de consultation du projet de règlement.

Nous avons prévu une période de consultation de 150 jours sur le projet de règlement afin de donner aux investisseurs, aux participants au marché des dérivés et aux autres intervenants l'occasion d'étudier ces deux projets avant que la consultation sur le projet de règlement ne prenne fin.

Contexte

En avril 2013, les ACVM ont publié le Document de consultation 91-407 des ACVM, *Dérivés : inscription* (le **document de consultation**), qui présentait un projet de régime d'inscription et de conduite commerciale des participants au marché des dérivés.

À l'issue de l'examen des commentaires reçus sur le document de consultation et de l'évolution de la législation à l'international, notamment l'introduction de régimes d'inscription et de conduite sur le marché pour les courtiers en swaps et les participants majeurs au marché des swaps aux États-Unis¹, nous avons élaboré le projet de règlement et travaillons à l'élaboration du projet de règlement sur l'inscription en vue de doter le Canada d'un régime harmonisé d'inscription et de conduite commerciale en dérivés.

Les ACVM ont choisi de scinder les projets de régimes d'inscription et de conduite commerciale en deux règlements distincts. Cette approche vise à ce que toutes les sociétés de dérivés demeurent soumises à certaines normes minimales de conduite commerciale envers leurs clients et leurs contreparties.

Le projet de règlement s'applique à la personne qui répond à la définition de l'expression « conseiller en dérivés » ou « courtier en dérivés », qu'elle soit ou non inscrite ou dispensée de l'obligation d'inscription dans un territoire.

Objet du projet de règlement

Les ACVM ont élaboré le projet de règlement pour contribuer à protéger les investisseurs, à réduire les risques, à accroître la transparence et la responsabilisation, ainsi qu'à promouvoir une conduite commerciale responsable sur les marchés des dérivés de gré à gré.

Durant la crise financière de 2008, la commercialisation de mauvais investissements financiers s'est soldée par des pertes importantes pour les investisseurs individuels et institutionnels. En 2012, l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) affirmait que [TRADUCTION] « jusqu'à récemment, les marchés des dérivés de gré à gré n'étaient pas aussi réglementés que les marchés des valeurs mobilières. Ce manque d'encadrement a permis à certains participants d'agir de telle manière qu'ils ont créé des risques pour l'économie mondiale qui se sont matérialisés pendant la crise financière de 2008² ». Depuis lors, de nombreux cas graves d'abus de marché sont survenus sur les marchés mondiaux des dérivés, tels que des cas de manipulation d'indices de référence et d'opérations exécutées en avance sur les ordres des clients.

Le projet de règlement instaure un régime solide de protection des investisseurs qui

¹ Dans le présent avis, les expressions « courtier en swaps » et « participant majeur au marché des swaps » désignent les *swap dealers* et les *major swap participants* régis par la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) ainsi que les *security-based swap dealers* et les *major security-based swap participants* régis par la Securities and Exchange Commission (SEC). Au Canada, la distinction entre les swaps sur titres et les autres types de swaps n'est généralement pas pertinente.

² <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD381.pdf> (DMI Report), à la p. 1.

répond aux normes internationales de l'OICV et tient compte des engagements des autorités membres des ACVM visant à créer un régime d'encadrement des courtiers en dérivés qui soit également cohérent avec l'approche réglementaire adoptée par la plupart des membres de l'OICV ayant des marchés de dérivés actifs³. Le projet de règlement contribuera à protéger les participants aux marchés des dérivés de gré à gré contre les pratiques déloyales, abusives ou frauduleuses.

Le projet de règlement vise à établir une approche harmonisée en matière de réglementation de la conduite commerciale en dérivés au Canada et procurera aux participants au marché des protections uniformes, sans égard au type de société de dérivés avec lequel ils font affaire, tout en prévoyant que les personnes tenues aux obligations qui y sont prévues seront soumises à une réglementation uniforme qui ne donnera pas lieu à un avantage concurrentiel.

N'est assujettie au règlement que la personne qui est un « conseiller en dérivés » ou un « courtier en dérivés ». Comme l'indique ci-après le résumé du règlement, le critère permettant de le déterminer est celui selon lequel elle exerce l'activité de courtage ou de conseil sur dérivés de gré à gré⁴. En outre, une personne exerçant ces activités peut néanmoins être dispensée des obligations prévues par le projet de règlement si elle peut se prévaloir de la dispense pour utilisateurs finaux décrite ci-après. Enfin, même si une personne est tenue à ces obligations, celles-ci sont adaptées à la nature de la partie à un dérivé du conseiller ou du courtier (se reporter à la description de la structure à deux volets du règlement ci-après).

Le projet de règlement prévoit un régime global d'encadrement de la conduite des participants au marché des dérivés, notamment des obligations dans les domaines suivants :

- le traitement équitable
- les conflits d'intérêts
- la connaissance de la partie à un dérivé
- la convenance du produit
- l'information à fournir avant les transactions
- l'information à communiquer
- la conformité
- les devoirs des dirigeants responsables
- la tenue de dossiers
- le traitement des actifs des parties à un dérivé

Bon nombre des dispositions du projet de règlement sont semblables aux obligations de conduite des courtiers et des conseillers inscrits en vertu du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* (le **Règlement 31-103**), avec toutefois des adaptations tenant compte des particularités des marchés des dérivés.

À l'instar du Règlement 31-103, le projet de règlement aborde la protection des investisseurs et des clients en deux volets, de la façon suivante :

³ <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD497.pdf> (Examen de la mise en œuvre de la réglementation relative aux intermédiaires sur le marché des dérivés), à la page 13.

⁴ Seuls les dérivés de gré à gré visés par le règlement sur la détermination des dérivés applicable sont pertinents.

- certaines obligations s'appliquent en tout temps, lorsque la société de dérivés exerce des activités de courtage ou de conseil auprès d'une partie à un dérivé, quel que soit le niveau de compétence ou de ressources financières de cette dernière;
- certaines obligations :
 - ne s'appliquent pas à la société de dérivés qui exerce des activités de courtage ou de conseil auprès d'une partie à un dérivé qui est une « partie admissible à un dérivé » et qui n'est pas une personne physique;
 - s'appliquent mais peuvent faire l'objet d'une renonciation si la société de dérivés exerce des activités de courtage ou de conseil auprès d'une partie à un dérivé qui est une « partie admissible à un dérivé » et qui est une personne physique.

La partie 1 du résumé du règlement, ci-après, explique la notion de « partie admissible à un dérivé » et précise les obligations qui ne s'appliquent pas aux activités de courtage ou de conseil exercées auprès d'une partie admissible à un dérivé ou qui s'appliquent à moins que celle-ci y ait renoncé.

Résumé du règlement

Chapitre 1 – Définitions

Le chapitre 1 du règlement prévoit les définitions et les principes d'interprétation pertinents.

Voici certaines des principales définitions du règlement.

Conseiller en dérivés et courtier en dérivés

Les définitions des expressions « conseiller en dérivés » et « courtier en dérivés » comportent un critère de l'« exercice de l'activité » semblable au critère d'inscription prévu par la législation canadienne en valeurs mobilières.

Comme nous l'avons déjà mentionné, il importe de remarquer que le règlement s'applique à la personne qui répond à la définition de l'expression « conseiller en dérivés » ou « courtier en dérivés », qu'elle soit ou non inscrite ou dispensée de l'obligation d'inscription dans un territoire. Ce critère vise à faire en sorte que les participants au marché des dérivés pouvant se prévaloir d'une dispense d'inscription dans certains territoires demeurent néanmoins assujettis à certaines normes minimales de conduite commerciale envers leurs clients.

Le paragraphe *b* des définitions de ces expressions a été inclus parce que le projet de règlement sur l'inscription peut désigner ou viser d'autres entités en tant que courtiers en dérivés ou conseillers en dérivés sur la base de certaines activités précises (par exemple,

des activités de courtage avec des parties à un dérivé qui ne sont pas des « parties admissibles à un dérivé » ou certaines activités de tenue de marché).

Partie à un dérivé

Dans le projet de règlement, l'expression « partie à un dérivé » désigne les contreparties et les clients de la société de dérivés ainsi que les autres personnes à l'égard desquelles celle-ci exerce des activités de courtage ou de conseil (par exemple, les membres du même groupe ou d'autres sociétés de dérivés).

Partie admissible à un dérivé

L'expression « partie admissible à un dérivé » désigne la partie à un dérivé qui n'a pas besoin de toutes les protections offertes aux clients ou aux investisseurs « individuels », soit parce qu'elle peut être raisonnablement considérée comme un investisseur averti, soit parce qu'elle dispose de ressources financières suffisantes pour obtenir les conseils d'un professionnel ou peut se protéger par voie de négociation contractuelle avec la société de dérivés.

Dans sa version actuelle, la définition est compatible avec les régimes réglementaires en vigueur aux États-Unis et au Canada en matière de dérivés de gré à gré⁵. Cette notion devrait par ailleurs être connue des participants au marché puisqu'elle s'apparente à celle de « client autorisé » au sens du Règlement 31-103, avec quelques adaptations tenant compte des particularités des marchés des dérivés et de leurs participants.

Nous souhaitons recueillir les avis sur un certain nombre d'éléments de la définition de l'expression « partie admissible à un dérivé » et avons formulé des questions précises à ce sujet dans la section Consultation, notamment une question concernant la définition de l'expression « client institutionnel » proposée dans le Document de consultation 33-404 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, *Propositions de rehaussement des obligations des conseillers, des courtiers et des représentants envers leurs clients* (le **Document de consultation 33-404 des ACVM**), publié en avril 2016.

Comme le personnel des ACVM responsable de ce document examine toujours les commentaires reçus pendant la période de consultation et tient des consultations avec divers intervenants, nous nous proposons de suivre l'avancement des travaux dans ce

⁵ Voir par exemple la définition de l'expression *eligible contract participant* en vertu des lois américaines intitulées *Commodity Exchange Act* et *Securities Exchange Act of 1934*, applicables aux courtiers en swaps et aux participants majeurs au marché des swaps régis par la CFTC et la SEC, la définition de l'expression *qualified party* dans la décision intitulée *Blanket Order 91-501 Over-the-Counter Derivatives* en Colombie-Britannique, la définition de l'expression *qualified party* dans la décision intitulée *Blanket Order 91-507 Over-the-Counter Derivatives* en Alberta, la définition de l'expression « contrepartie qualifiée » de la *Loi sur les instruments dérivés* au Québec, la définition de l'expression « partie qualifiée » de la Règle locale 91-501, *Instruments dérivés* au Nouveau-Brunswick, la définition de l'expression *qualified party* dans la décision intitulée *Blanket Order 91-501 Over The Counter Trades in Derivatives* en Nouvelle-Écosse et la définition de l'expression *qualified party* dans la décision intitulée *General Order 91-908 Over-the-Counter Derivatives* en Saskatchewan.

projet et pourrions ultérieurement recommander des modifications au projet de règlement en fonction de ceux-ci.

Chapitre 2 – Champ d'application du règlement

Le chapitre 2 du règlement comprend diverses dispositions relatives au champ d'application du règlement.

L'article 3 établit la portée du règlement de manière à ce qu'il s'applique aux mêmes contrats et instruments dans tous les territoires du Canada. Dans chaque territoire, un règlement sur la détermination des dérivés exclut certains types de contrats et d'instruments de ce qui est considéré comme un dérivé pour l'application du règlement.

L'article 7 prévoit que seules les dispositions mentionnées à son paragraphe 1 s'appliquent à la société de dérivés qui exerce des activités de courtage ou de conseil auprès d'une partie admissible à un dérivé qui n'est pas une personne physique ou d'une partie admissible à un dérivé qui est une personne physique ayant renoncé par écrit à ces protections (ensemble, une **partie admissible à un dérivé visée**).

La société de dérivés qui exerce des activités de courtage ou de conseil auprès d'une partie admissible à un dérivé visée ne sera assujettie qu'aux dispositions suivantes :

- a) celles de la section 1 [*Obligations générales à l'égard de toutes les parties à un dérivé*] du chapitre 3 [*Activités de courtage ou de conseil avec les parties à un dérivé*];
- b) les articles 24 [*Interaction avec le Règlement 94-102 sur la compensation des dérivés et la protection des sûretés et des positions des clients*] et 25 [*Séparation des actifs des parties à un dérivé*] du chapitre 4 [*Comptes des parties à un dérivé*];
- c) le paragraphe 1 de l'article 29 [*Contenu et transmission de l'avis d'exécution*] du chapitre 4 [*Comptes des parties à un dérivé*];
- d) le chapitre 5 [*Conformité et tenue de dossiers*].

La société de dérivés et une partie admissible à un dérivé visée peuvent choisir d'intégrer d'autres protections aux contrats qui régissent leur relation et leurs activités en dérivés. Les ACVM estiment cependant que, dans le cas d'une société de dérivés exerçant des activités de conseil ou de courtage auprès d'une partie admissible à un dérivé visée, ces protections ne devraient pas être obligatoires mais plutôt être établies par contrat entre les parties.

Malgré ce qui précède, l'article 7 ne limite pas les obligations applicables à la société de dérivés qui agit à titre de conseiller à l'égard d'un compte géré d'une partie admissible à un dérivé.

Dans la section Consultation, nous avons formulé des questions précises au sujet du

traitement différentiel entre les parties à un dérivé et les parties admissibles à un dérivé visées.

En outre, nous présentons à l'Annexe B un tableau comparant l'approche du règlement à celle du Règlement 31-103.

Chapitre 3 – Activités de courtage ou de conseil avec les parties à un dérivé

SECTION 1 – OBLIGATIONS GÉNÉRALES À L'ÉGARD DE TOUTES LES PARTIES À UN DÉRIVÉ

La section 1 du chapitre 3 énonce les obligations fondamentales en matière de conduite commerciale qui devraient, selon les ACVM, s'appliquer à toutes les sociétés de dérivés dans l'exercice de leurs activités de courtage ou de conseil auprès des parties à un dérivé, y compris les parties admissibles à un dérivé, à savoir :

- le traitement équitable;
- le traitement des conflits d'intérêts;
- les obligations générales relatives à la connaissance de la partie à un dérivé (fonction de contrôle).

Traitement équitable

L'obligation de traitement équitable proposée à l'article 8 du règlement est conforme aux pratiques internationales et aux normes établies par le Règlement 31-103, tout en tenant compte des différences entre les marchés des dérivés et des valeurs mobilières. Les ACVM estiment que cette obligation, étant fondée sur des principes, devrait être interprétée de façon flexible, et selon le contexte et les attentes raisonnables des participants au marché des dérivés. Il est attendu qu'elle soit appliquée différemment selon le degré de compétence du participant au marché.

Repérage et traitement des conflits d'intérêts

L'article 9 du règlement prévoit l'obligation de relever et de traiter les conflits d'intérêts. Cette obligation s'applique dans les relations avec les participants au marché de tous les degrés de compétence. Il s'agit d'une obligation fondée sur des principes qui devrait être interprétée de façon flexible, et selon le contexte et les attentes raisonnables des participants au marché des dérivés. De plus, nous nous attendons à ce que la partie à un dérivé qui traite un conflit d'intérêts tienne compte de l'obligation de traitement équitable prévue au chapitre 3 ainsi que de toute autre norme de diligence qui peut s'appliquer à l'exercice d'activités de courtage ou de conseil auprès d'une partie à un dérivé.

Obligations générales relatives à la connaissance de la partie à un dérivé (fonction de contrôle)

L'article 10 du règlement prévoit les obligations générales relatives à la connaissance de la partie à un dérivé : vérifier l'identité d'une partie à un dérivé, établir si elle est une

partie admissible à un dérivé, établir si elle est un initié à l'égard d'un émetteur assujetti, et remplir les obligations relatives au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes.

Nous prévoyons que bon nombre de sociétés de dérivés, notamment les institutions financières canadiennes, auront déjà des politiques et des procédures pour s'acquitter de ces obligations. L'article 10 ne créera donc pas de nouvelles obligations importantes pour ces entités.

SECTION 2 – AUTRES OBLIGATIONS RELATIVES AUX RELATIONS AVEC CERTAINES PARTIES À UN DÉRIVÉ

Les obligations prévues à la section 2 du chapitre 3 ne s'appliquent pas à la société de dérivés exerçant des activités de courtage ou de conseil auprès d'une partie admissible à un dérivé visée.

Ces obligations visent à protéger les participants au marché moins avertis. En voici certaines.

Besoins et objectifs propres à la partie à un dérivé

L'article 11 prévoit que la société de dérivés doit obtenir de l'information au sujet des besoins et des objectifs propres à la partie à un dérivé en matière d'investissement afin de se conformer aux obligations de convenance prévues à l'article 12 et d'évaluer une transaction conformément au paragraphe 1 de l'article 19.

L'information sur les besoins et objectifs propres à la partie à un dérivé (appelée parfois « information relative à la connaissance de la partie à un dérivé ») est à la base de l'évaluation de la convenance des transactions sur dérivés à une partie à un dérivé ou des modalités les plus avantageuses. Les obligations prévues à l'article 11 obligent la société de dérivés à prendre des mesures raisonnables pour obtenir et mettre à jour périodiquement l'information au sujet de ses parties à un dérivé.

Convenance à la partie à un dérivé

L'article 12 prévoit que la société de dérivés doit prendre des mesures raisonnables, avant de faire une recommandation à une partie à un dérivé ou d'accepter de celle-ci une instruction visant une transaction sur un dérivé, pour s'assurer que la transaction lui convient.

Mise en garde concernant le recours à l'emprunt ou à l'effet de levier

L'article 16 prévoit qu'avant d'effectuer une transaction sur un dérivé, la société de dérivés doit fournir à la partie à un dérivé une mise en garde sur les risques expliquant que l'effet de levier inhérent aux dérivés peut l'obliger à fournir des fonds supplémentaires si la valeur du dérivé diminue, et que l'utilisation de fonds empruntés ou de l'effet de levier pour financer une transaction sur dérivés comporte des risques supplémentaires.

SECTION 3 – RESTRICTIONS TOUCHANT CERTAINES PRATIQUES COMMERCIALES DANS LES RELATIONS AVEC CERTAINES PARTIES À UN DÉRIVÉ

Les obligations prévues à la section 3 imposent des restrictions à l'exercice de certaines activités commerciales dans les relations avec des parties à un dérivé moins averties. Elles touchent la vente liée, les modalités avantageuses et la fixation du juste prix. Elles ne s'appliquent pas à la société de dérivés qui exerce des activités de courtage ou de conseil auprès d'une partie admissible à un dérivé visée.

Vente liée

L'article 18 interdit à la société de dérivés d'adopter certaines pratiques commerciales qui forceraient ou obligeraient une partie à un dérivé à se procurer un produit ou un service pour obtenir un autre produit ou service de la société de dérivés. Ainsi, constituerait une vente liée le fait de consentir un prêt à la condition que la partie à un dérivé acquière un autre produit ou service, comme un swap couvrant le prêt accordé par la société de dérivé ou un membre du même groupe.

Comme l'indique l'instruction générale, l'article 18 ne vise pas à interdire la tarification sur mesure ni aucune autre entente avantageuse similaire. La tarification sur mesure est une pratique du secteur qui consiste à offrir des avantages ou des incitatifs financiers à certaines parties à un dérivé.

Modalités avantageuses et fixation du juste prix

Le paragraphe 1 de l'article 19 oblige la société de dérivés qui agit en qualité de mandataire d'une partie à un dérivé à établir des politiques et des procédures qui sont raisonnablement conçues pour obtenir les modalités les plus avantageuses qui soient raisonnablement possibles. Le paragraphe 2 de cet article oblige le courtier en dérivés qui effectue une transaction comme contrepartiste à faire des efforts raisonnables pour que le prix payé par la partie à un dérivé soit juste et raisonnable à la lumière de tous les facteurs pertinents.

Chapitre 4 – Comptes des parties à un dérivé

SECTION 1 – INFORMATION À FOURNIR AUX PARTIES À UN DÉRIVÉ

Les ACVM estiment que les parties à un dérivé moins averties ou les personnes physiques souhaitant bénéficier d'une meilleure protection ont besoin de renseignements plus détaillés sur leurs transactions et leurs comptes. Le texte ci-après traite de certaines obligations conçues pour tenir les parties à un dérivé informées. Les obligations prévues dans cette section ne s'appliquent pas à la société de dérivés qui exerce des activités de courtage ou de conseil auprès d'une partie admissible à un dérivé visée.

L'article 20 prévoit que la société de dérivés doit transmettre à la partie à un dérivé toute l'information dont celle-ci a besoin pour comprendre non seulement leur relation mais aussi les produits et les services que la société de dérivés offre ou peut offrir ainsi que les frais ou les autres coûts que la partie à un dérivé pourrait devoir payer.

Le paragraphe 1 de l'article 21 prévoit que la société de dérivés doit transmettre à la partie à un dérivé de l'information sur le type de dérivé dans un document raisonnablement conçu pour lui permettre d'évaluer les risques importants associés à une transaction sur le dérivé. L'information doit traiter de l'exposition potentielle de la partie à un dérivé et des caractéristiques importantes du dérivé, notamment les modalités financières importantes et les droits et obligations des contreparties au type de dérivé.

Par ailleurs, le paragraphe 2 de cet article introduit l'obligation pour la société de dérivés d'aviser la partie à un dérivé, avant d'effectuer une transaction sur un dérivé, des risques importants liés au dérivé qui diffèrent considérablement de ceux décrits en vertu du paragraphe 1 de cet article et, s'il y a lieu, du prix du dérivé faisant l'objet de la transaction et de la dernière valorisation.

Outre ces obligations, l'article 22 prévoit que la société de dérivés doit mettre à la disposition de la partie à un dérivé une valorisation quotidienne du dérivé faisant l'objet d'une transaction effectuée avec cette dernière ou pour son compte.

SECTION 2 – ACTIFS DES PARTIES À UN DÉRIVÉ

Cette section introduit certaines obligations relatives à la séparation et à la détention des actifs d'une partie à un dérivé confiés à la société de dérivés ainsi que des restrictions sur l'utilisation et l'investissement de ces actifs.

À l'exception des articles 24 et 25, les dispositions qui y sont prévues ne s'appliquent pas à la société de dérivés qui exerce des activités de courtage ou de conseil avec une partie admissible à un dérivé visée.

SECTION 3 – INFORMATION À COMMUNIQUER AUX PARTIES À UN DÉRIVÉ

Cette section impose à la société de dérivés des obligations d'information à communiquer aux parties à un dérivé.

L'article 29 prévoit que la société de dérivés doit transmettre une confirmation des éléments clés d'une opération sur dérivés, dont le contenu est prévu au paragraphe 2 de cet article.

L'article 30 introduit l'obligation pour la société de dérivés de transmettre des relevés mensuels aux parties à un dérivé. Le paragraphe 2 de cet article décrit l'information qui doit y figurer.

Hormis l'obligation fondamentale de transmission de l'avis d'exécution prévue au paragraphe 1 de l'article 29, les obligations prévues dans cette section ne s'appliquent pas à la société de dérivés qui exerce des activités de courtage ou de conseil auprès d'une partie admissible à un dérivé visée.

Chapitre 5 – Conformité et tenue de dossiers

SECTION 1 – CONFORMITÉ

L'article 32 prévoit que la société de dérivés doit établir des politiques et des procédures instaurant un système de contrôles qui fournit l'assurance que la société de dérivés et chaque personne physique agissant pour son compte relativement à ses activités relatives aux transactions sur dérivés ou au conseil en dérivés se conforment à la législation applicable, qui gère les risques et qui veille à ce que ces personnes physiques possèdent la formation et l'expertise nécessaires.

L'article 33 impose aux « dirigeants responsables des dérivés » certaines obligations de supervision, de gestion et de déclaration qui visent à introduire une reddition de comptes chez les dirigeants responsables. Les ACVM suivent de près les mesures réglementaires prises à l'échelle internationale⁶ afin que les dirigeants responsables assument la responsabilité de la gestion efficace et efficiente de leurs unités d'exploitation. Le dirigeant responsable des dérivés est la personne physique qui dirige les activités en dérivés exercées par une unité des dérivés donnée (par exemple, la personne physique responsable ou à la tête du pupitre de négociation des dérivés de taux d'intérêt d'une société de dérivés). Il doit superviser les activités de conformité, promouvoir la conformité ainsi que prendre des mesures pour prévenir et traiter les cas de non-conformité. En outre, il doit, au moins une fois par année, présenter un rapport au conseil d'administration de la société de dérivés, soit pour attester que l'unité des dérivés se conforme à tous égards importants à la législation en valeurs mobilières applicables, soit pour préciser tous les cas de non-conformité importante.

L'article 34 prévoit l'obligation pour la société de dérivés de traiter les cas de non-conformité importante et, dans certains cas, de les déclarer à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières.

Chapitre 6 - Dispenses

SECTION 1 – DISPENSES DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT

L'article 38 prévoit que les personnes inscrites en vertu de la législation en valeurs mobilières, au Canada ou dans un territoire étranger, ne peuvent se prévaloir de la dispense prévue à l'article 39.

L'article 39 prévoit que les utilisateurs finaux de dérivés (par exemple, les entités qui effectuent des opérations sur dérivés pour leur propre compte à des fins commerciales) sont dispensés de l'application du règlement s'ils réunissent les conditions suivantes :

⁶ Voir par exemple les documents suivants : <https://www.fca.org.uk/firms/senior-managers-certification-regime>; <http://www.sfc.hk/web/EN/faqs/intermediaries/licensing/manager-in-charge-regime.html>

- ils ne démarchent aucune personne qui n'est pas une partie admissible à un dérivé en vue d'effectuer des transactions sur dérivés avec celle-ci ou pour son compte ni n'effectuent de telles transactions;
- ils ne fournissent, relativement à des transactions sur dérivés, aucun conseil à d'autres personnes qui ne sont pas des parties à un dérivé admissible, à l'exception de conseils généraux fournis conformément aux conditions prévues à l'article 43;
- ils ne fournissent pas régulièrement les prix auxquels ils seraient prêts à effectuer des transactions sur un dérivé ni ne tiennent ou offrent de tenir un marché pour un dérivé avec des parties à un dérivé;
- ils ne facilitent pas régulièrement ni n'intermédièrent de transactions sur dérivés pour une autre personne;
- ils ne facilitent pas la compensation de transactions sur dérivés au moyen des installations d'une chambre de compensation pour le compte d'autres personnes que des entités du même groupe.

SECTIONS 2 ET 3 – DISPENSES DE CERTAINES OBLIGATIONS PRÉVUES PAR LE RÈGLEMENT

Courtiers en dérivés étrangers et conseillers en dérivés étrangers

Ces sections prévoient, sous réserve de certaines conditions, une dispense de l'application du règlement pour les courtiers en dérivés étrangers et les conseillers en dérivés étrangers qui sont régis par les lois d'un territoire étranger réalisant pour l'essentiel les mêmes résultats que le projet de règlement.

Ces dispenses s'appliquent aux dispositions du règlement lorsque le courtier en dérivés ou le conseiller en dérivés étranger est assujéti et se conforme aux lois d'un territoire étranger indiquées aux Annexes A et D du règlement vis-à-vis du nom du territoire étranger. Les territoires indiqués dans ces annexes seront décidés territoire par territoire en fonction de l'analyse de ses lois et de son cadre réglementaire.

Il y a lieu de souligner qu'au moment de la présente publication pour consultation, l'analyse d'équivalence requise pour remplir les Annexes A et D du règlement n'était pas achevée.

SECTION 3 – DISPENSES EN FAVEUR DES CONSEILLERS EN DÉRIVÉS

Conseils généraux

La section 3 prévoit une dispense pour les personnes qui fournissent, relativement à des dérivés, des conseils généraux qui ne visent pas à répondre aux besoins de la personne qui les reçoit (par exemple, une analyse publiée dans les médias de masse) et lorsque la personne mentionne tout intérêt financier ou autre relativement au conseil.

Coûts et avantages prévus

Les ACVM ont élaboré le projet de règlement pour contribuer à protéger les investisseurs et les contreparties, à réduire les risques, à accroître la transparence et la responsabilisation, ainsi qu'à promouvoir une conduite commerciale responsable sur les marchés des dérivés de gré à gré.

Nous proposons aux parties canadiennes aux dérivés de gré à gré un régime de protection des investisseurs qui est comparable aux protections offertes sur les principaux marchés internationaux et qui vise les abus qui pourraient avoir une incidence sur le marché canadien.

Il entraînera, pour les sociétés de dérivés, des coûts de conformité qui pourraient accroître les coûts rattachés aux transactions ou aux conseils pour les participants au marché. Les ACVM sont d'avis que les coûts de conformité pour les participants au marché sont proportionnels aux avantages que le marché canadien tirerait de la mise en œuvre du projet de règlement. Les principaux coûts et avantages sont décrits ci-après.

a) Avantages

Le projet de règlement protégera les participants au marché canadien des dérivés de gré à gré en réduisant la probabilité qu'ils subissent des pertes par suite de transactions inappropriées, de la commercialisation inadéquate de dérivés et d'abus de marché. Il offre des protections non seulement aux petits participants au marché mais aussi aux grands dont les pertes sur dérivés pourraient nuire à leurs activités commerciales, voire à l'économie canadienne dans son ensemble. Il comble des lacunes réglementaires sur le marché canadien des dérivés de gré à gré pour certaines sociétés de dérivés dont la conduite commerciale n'est ni réglementée ni surveillée. Il vise à renforcer la confiance envers le marché canadien des dérivés en créant un régime répondant aux normes internationales et comparable à ceux en vigueur dans les principaux pays en volume de négociation. À l'heure actuelle, la réglementation des dérivés de gré à gré diffère entre territoires canadiens, et il y a des incohérences dans la réglementation de la conduite commerciale sur ces marchés. Le projet de règlement vise à réduire les coûts de conformité pour les sociétés de dérivés par l'harmonisation des règles des différents territoires canadiens et l'instauration d'un régime adapté au marché des dérivés.

b) Coûts

Généralement, les augmentations de coût résultant de la conformité au projet de règlement devraient découler de l'analyse des obligations introduites et de l'établissement de politiques et de procédures de conformité. Les coûts associés à la conformité au projet de règlement seront vraisemblablement assumés par les sociétés de dérivés et pourraient, dans certains cas, être répercutés sur les parties à un dérivé. Il est également possible que ces coûts dissuadent des sociétés de dérivés étrangères d'entrer ou de demeurer sur le marché canadien, ce qui réduirait le choix de services offerts aux parties à un dérivé au Canada. Cependant, le projet de règlement accorde une dispense aux sociétés de dérivés situées dans des territoires étrangers qui sont assujetties et se conforment à des dispenses

équivalentes en vertu de certaines lois étrangères. Cette dispense pourrait réduire considérablement les coûts de conformité des sociétés de dérivés situées dans les territoires étrangers approuvés et se conformant à leurs lois.

c) Conclusion

La protection des parties à un dérivé et l'intégrité du marché canadien des dérivés sont les principes fondamentaux du projet de règlement. Les ACVM estiment que l'incidence du projet de règlement, adapté au marché des dérivés de gré à gré, y compris les coûts de conformité qui devraient échoir aux sociétés de dérivés, est proportionnelle aux avantages escomptés. Le projet de règlement vise à offrir un niveau de protection analogue à celui auquel les parties à un dérivé ont droit dans les autres territoires pourvus d'un important marché des dérivés de gré à gré. Afin d'équilibrer les intérêts des parties prenantes, il est conçu de manière à favoriser à la fois la sécurité du marché canadien des dérivés en procurant un haut niveau de protection aux clients effectuant des transactions sur les dérivés de gré à gré, et la souplesse et la compétitivité du marché pour les sociétés de dérivés.

Publication

Le règlement et l'instruction générale sont publiés avec le présent avis.

Consultation

Outre les commentaires sur tous les aspects du projet de règlement, nous souhaitons également recueillir les réponses aux questions suivantes :

1) Définition de l'expression « partie admissible à un dérivé »

Dans sa version actuelle, la définition de cette expression est généralement semblable à celle de « client autorisé » au sens du Règlement 31-103, avec quelques adaptations tenant compte des particularités des marchés des dérivés et de leurs participants.

À votre avis, cette définition est-elle appropriée? Devrions-nous envisager d'inclure d'autres catégories ou encore d'en exclure?

Une personne physique devrait-elle être considérée comme une partie admissible à un dérivé ou bien toujours bénéficier des protections offertes en matière de conduite sur le marché aux personnes qui ne sont pas des parties admissibles à un dérivé?

2) Autre définition pour l'expression « partie admissible à un dérivé »

Dans le Document de consultation 33-404 des ACVM, on proposait que certains projets de réformes ciblées relatifs à la relation client-personne inscrite soient adaptés dans leur application aux « clients institutionnels ». Par exemple, ceux qui se rapportent aux obligations de convenance au client et de connaissance du client ne s'appliqueraient pas

aux personnes inscrites traitant avec un client institutionnel⁷.

Ce document proposait une définition de l'expression « client institutionnel »⁸ qui est généralement analogue à celle de « client autorisé » à l'article 1.1 du Règlement 31-103. Cependant, en comparaison avec cette dernière (laquelle vise, au paragraphe *o*, la personne physique qui a la propriété véritable d'un seuil précis d'actifs financiers), la définition de l'expression « client institutionnel » dans ce document de consultation excluait les personnes physiques. Par ailleurs, en comparaison avec le paragraphe *q* de la définition de l'expression « client autorisé » (qui vise « une personne, à l'exclusion d'une personne physique ou d'un fonds d'investissement, dont l'actif net totalise au moins 25 000 000 \$ selon ses derniers états financiers »), le paragraphe suivant de la définition de « client institutionnel » proposée dans le Document de consultation 33-404 des ACVM viendrait hausser le seuil financier pour les entités qui ne sont pas des personnes physiques :

« *xi*) une personne, à l'exclusion d'une personne physique, dont les actifs financiers, au sens de l'article 1.1 du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*, ont une valeur de réalisation globale avant impôt, mais déduction faite des passifs correspondants, de plus de 100 millions de dollars; ».

Veillez indiquer si, d'après vous, il conviendrait de s'inspirer de la définition de l'expression « client institutionnel » proposée dans le Document de consultation 33-404 des ACVM publié le 28 avril 2016 pour définir l'expression « partie admissible à un dérivé » dans le projet de règlement.

3) Obligations relatives à la connaissance et à l'expérience prévues aux paragraphes *m* et *n* de la définition de l'expression « partie admissible à un dérivé »

Les paragraphes *m* et *n* de la définition de l'expression « partie admissible à un dérivé » prévoient que la personne peut être une partie admissible à un dérivé si elle a déclaré par écrit avoir les connaissances et l'expérience requises pour évaluer, notamment, « les caractéristiques des dérivés devant faire l'objet de transactions ». L'article correspondant de l'instruction générale souligne qu'« il est possible que certaines personnes ne possèdent les connaissances et l'expérience nécessaires que sur les dérivés portant sur certaines catégories d'actifs ou certains types de produits ».

Si une personne ne possède l'expérience ou les connaissances que pour évaluer un type de dérivé en particulier (par exemple un dérivé sur marchandises), devrait-on la limiter à n'être une partie admissible à un dérivé que pour ce type de dérivé ou lui permettre de l'être pour tous les types de dérivés?

Est-il possible pour un courtier en dérivés ou un conseiller en dérivés de déterminer si une partie à un dérivé est une partie admissible à un dérivé (et de gérer ses relations en

⁷ Voir le Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, Vol. 13, n° 17, publié le 28 avril 2016, à la page 51.

⁸ Pour la définition de l'expression « client institutionnel », voir le Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, Vol. 13, n° 17, publié le 28 avril 2016, à la page 104.

conséquence) pour un type de produit, ou peut-il seulement la considérer comme une partie admissible à un dérivé (ou non) à toutes les fins?

4) Approche à deux volets : obligations applicables aux seules parties admissibles à un dérivé et à toutes les parties à un dérivé

Souscrivez-vous à l'approche à deux volets préconisée dans le règlement en matière de protection des investisseurs et des clients? Une société de dérivés devrait-elle être assujettie à des obligations additionnelles même lorsqu'elle exerce des activités de courtage ou de conseil auprès d'une partie admissible à un dérivé? Par exemple, les obligations relatives à la meilleure exécution ou à la vente liée ou encore d'autres dispositions de la section 2 du chapitre 3 devraient-elles également s'appliquer à elle lorsqu'elle exerce des activités de courtage ou de conseil auprès d'une partie admissible à un dérivé?

Le projet de règlement tient-il adéquatement compte des pratiques institutionnelles actuelles en matière d'opérations sur dérivés de gré à gré? Y a-t-il des obligations applicables à une société de dérivés relativement aux parties admissibles à un dérivé qui ne devraient pas s'appliquer, ou qui imposent un fardeau déraisonnable susceptible de dissuader inutilement la négociation de dérivés de gré à gré au Canada?

L'approche à deux volets devrait-elle s'appliquer au conseiller en dérivés qui conseille une partie admissible à un dérivé?

5) Indications concernant le critère de l'exercice de l'activité

Le chapitre 1 de l'instruction générale expose les facteurs jugés pertinents pour déterminer si une personne exerce l'activité de courtier en dérivés ou de conseiller en dérivés. Parmi ces facteurs, on trouve le suivant :

« Le fait de fournir des prix ou d'agir à titre de teneur de marché – La personne établit un marché à double sens sur un dérivé ou fournit régulièrement les prix auxquels elle serait prête à effectuer des transactions sur des dérivés, ou encore elle offre de tenir un marché pour un ou plusieurs dérivés. »

De même, le paragraphe *c* de l'article 39 du règlement prévoit que la dispense qui y est décrite ne s'applique qu'à la personne qui « ne fournit pas régulièrement les prix auxquels elle serait prête à effectuer des transactions sur un dérivé ni ne tient ou offre de tenir un marché pour un dérivé avec des parties à un dérivé ».

Les indications figurant dans l'instruction générale et le paragraphe *c* de l'article 39 du règlement décrivent-ils bien les situations dans lesquelles une personne devrait être considérée comme un courtier en dérivés en raison de son rôle de teneur de marché?

6) Traitement équitable

La proposition d'appliquer un modèle de traitement équitable qui soit flexible et dépende

de la relation entre la société de dérivés et sa partie à un dérivé est-elle appropriée?

7) Modalités avantageuses et fixation du juste prix

Les obligations proposées à l'article 19 du règlement concernant les modalités avantageuses et la fixation du juste prix sont-elles appropriées?

8) Actifs des parties à un dérivé

Le Règlement 94-102 sur la compensation des dérivés et la protection des sûretés et des positions des clients impose des obligations aux intermédiaires compensateurs qui détiennent des sûretés pour le compte de clients relativement à des dérivés compensés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation qui est une contrepartie centrale. Ces obligations s'appliquent sans égard au degré de compétence du client. La section 2 du chapitre 4 du règlement impose des obligations comparables, mais elle ne s'applique pas à la partie à un dérivé qui n'est pas une partie admissible à un dérivé.

Cette section devrait-elle s'appliquer à la partie à un dérivé qui est une partie admissible à un dérivé?

9) Valorisation des dérivés

Les articles 21, 22 et 30 prévoient que la société de dérivés doit transmettre une valorisation des dérivés à ses parties à un dérivé. Cette valorisation devrait-elle être accompagnée de renseignements sur les données d'entrée et les hypothèses utilisées pour la créer?

10) Dirigeants responsables des dérivés

L'article 33 du règlement impose aux dirigeants responsables des dérivés certaines obligations de supervision, de gestion et de déclaration alors que l'article 34 impose à la société de dérivés l'obligation connexe de traiter les cas de non-conformité et, dans certains cas, de les déclarer à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières.

Veillez commenter les obligations proposées relativement aux dirigeants responsables, et préciser notamment s'il est possible de s'y conformer ainsi que la mesure dans laquelle elles tiennent compte ou non des meilleures pratiques actuelles.

11) Dispenses

Les articles 40, 41 et 42 du règlement accordent des dispenses aux sociétés de dérivés sous réserve qu'elles soient assujetties et se conforment à une réglementation nationale ou étrangère équivalente. Veuillez donner de l'information sur la réglementation que les ACVM devraient prendre en considération pour l'analyse d'équivalence. Si possible, veuillez fournir des références précises et de l'information sur les obligations pertinentes, et expliquer en quoi elles réalisent des résultats équivalents à celles prévues par le

règlement.

Veillez présenter vos commentaires par écrit au plus tard le **1^{er} septembre 2017**.

Nous ne pouvons préserver la confidentialité des commentaires parce que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces exige la publication d'un résumé des commentaires écrits reçus pendant la période de consultation. Par ailleurs, tous les commentaires seront affichés sur le site Web de l'Alberta Securities Commission au www.albertasecurities.com, de l'Autorité des marchés financiers au www.lautorite.qc.ca et de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario au www.osc.gov.ca. Par conséquent, nous invitons les intervenants à ne pas inclure de renseignements personnels directement dans les commentaires à publier. Il importe que les intervenants précisent en quel nom ils présentent leur mémoire.

Nous remercions d'avance les intervenants de leur participation.

Veillez adresser vos commentaires à chacune des autorités suivantes :

Alberta Securities Commission
 Autorité des marchés financiers
 British Columbia Securities Commission
 Bureau des valeurs mobilières du Nunavut
 Bureau du surintendant des valeurs mobilières, Territoires du Nord-Ouest
 Bureau du surintendant des valeurs mobilières, Yukon
 Commission des services financiers et des services aux consommateurs (Nouveau-Brunswick)
 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
 Commission des valeurs mobilières du Manitoba
 Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan
 Nova Scotia Securities Commission
 Office of the Superintendent of Securities, Terre-Neuve-et-Labrador
 Superintendent of Securities, Department of Justice and Public Safety, Île-du-Prince-Édouard

Veillez envoyer vos commentaires seulement aux adresses suivantes, et ils seront acheminés aux autres autorités :

M^e Anne-Marie Beaudoin
 Secrétaire de l'Autorité
 Autorité des marchés financiers
 800, rue du Square-Victoria, 22^e étage
 C.P. 246, tour de la Bourse
 Montréal (Québec) H4Z 1G3
 Télécopieur : 514 864-6381
consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Grace Knakowski
 Secretary
 Commission des valeurs mobilières de
 l'Ontario
 20 Queen Street West
 22nd Floor
 Toronto (Ontario) M5H 3S8
 Télécopieur : 416 593-2318
comments@osc.gov.on.ca

Questions

Pour toute question, prière de vous adresser aux personnes suivantes :

Lise Estelle Brault
Coprésidente du Comité des ACVM sur les dérivés
Directrice principale de l'encadrement des dérivés
Autorité des marchés financiers
514 395-0337, poste 4481
lise-estelle.brault@lautorite.qc.ca

Kevin Fine
Coprésident du Comité des ACVM sur les dérivés
Director, Derivatives Branch
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
416 593-8109
kfine@osc.gov.on.ca

Paula White
Deputy Director, Compliance and Oversight
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
204 945-5195
paula.white@gov.mb.ca

Chad Conrad
Legal Counsel, Corporate Finance
Alberta Securities Commission
403 297-4295
Chad.Conrad@asc.ca

Michael Brady
Manager, Derivatives
British Columbia Securities Commission
604 899-6561
mbrady@bcsc.bc.ca

Abel Lazarus
Senior Securities Analyst
Nova Scotia Securities Commission
902 424-6859
abel.lazarus@novascotia.ca

Wendy Morgan
Conseillère juridique principale, Valeurs mobilières
Commission des services financiers et des services aux consommateurs
(Nouveau-Brunswick)
506 643-7202
wendy.morgan@fcnb.ca

Liz Kutarna
Deputy Director, Capital Markets, Securities Division
Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan
306 787-5871
liz.kutarna@gov.sk.ca

Annexe A

Comparaison des protections qui ne s'appliquent pas aux « parties admissibles à un dérivé » en vertu du Règlement 93-101 sur la conduite commerciale en dérivés ou aux « clients autorisés » en vertu du Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites ou auxquelles ils peuvent renoncer

Certaines obligations prévues par le projet de règlement sont semblables aux obligations existantes qui s'appliquent en matière de conduite sur le marché aux courtiers et aux conseillers inscrits en vertu du Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites (le **Règlement 31-103**), avec toutefois des adaptations tenant compte des particularités des marchés des dérivés.

Le tableau qui suit présente les obligations qui ne s'appliquent pas aux activités de courtage ou de conseil exercées auprès d'une partie admissible à un dérivé ou qui s'appliquent à moins que celle-ci y ait renoncé.

Obligation	Approche en vertu du Règlement 31-103	Approche en vertu du Règlement 93-101
Traitement équitable ⁹	Applicable à tous les clients	Applicable à toutes les parties à un dérivé (article 8)
Repérage et traitement des conflits d'intérêts	Applicable à tous les clients (article 13.4) Cependant, les obligations d'information sur la relation qui concernent les conflits d'intérêts ne s'appliquent pas au client autorisé qui n'est pas une personne physique (paragraphe 6 de l'article 14.2).	Applicable à toutes les parties à un dérivé (article 9) Cependant, les obligations d'information sur la relation prévues au chapitre 4 qui concernent les conflits d'intérêts ne s'appliquent pas aux personnes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • la partie admissible à un dérivé qui n'est pas une personne

⁹ Se reporter à l'article 14 des Securities Rules, B.C. Reg. 194/97 pris en vertu du *Securities Act* de la Colombie-Britannique, R.S.B.C. 1996, c. 418; à l'article 75.2 du *Securities Act* de l'Alberta, R.S.A. 2000, c.S-4; à l'article 33.1 du *The Securities Act, 1988* de la Saskatchewan, S.S. 1988-89, c. S-42.2; au paragraphe 3 de l'article 154.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Manitoba, c. S50 de la C.P.L.M.; à l'article 2.1 de la *Rule 31-505 Conditions of Registration* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario; à l'article 65 de la *Loi sur les instruments dérivés* du Québec, R.L.R.Q., c. I-14.01; à l'article 39A du *Securities Act* de la Nouvelle-Écosse, R.S.N.S. 1989, c. 418; au paragraphe 1 de l'article 54 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Nouveau-Brunswick, LN-B 2004, c. S-5.5; à l'article 90 du *Securities Act* de l'Île-du-Prince-Édouard, R.S.P.E.I. 1988, c. S-3; au paragraphe 1 de l'article 26.2 du *Securities Act* de Terre-Neuve-et-Labrador, R.S.N.L.1990, c. S-13; à l'article 90 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Nunavut, LNun 2008, c. 12; à l'article 90 de la *Loi sur les valeurs mobilières* des Territoires du Nord-Ouest, LTN-O 2008, c. 10; et à l'article 90 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Yukon, LY 2007, c. 16.

		<p>physique;</p> <ul style="list-style-type: none"> la partie admissible à un dérivé qui est une personne physique ayant renoncé à cette obligation.
Information relative à la connaissance de la partie à un dérivé (blanchiment d'argent, etc.)	<p>Applicable à tous les clients (article 13.2)</p> <p>Cependant, cette obligation ne s'applique pas si le client est une société inscrite, une institution financière canadienne ou une banque de l'annexe III (paragraphe 5 de l'article 13.2).</p>	<p>Applicable à toutes les parties à un dérivé (article 10)</p> <p>Cependant, cette obligation ne s'applique pas si la partie à un dérivé est une société inscrite ou une institution financière canadienne (y compris une banque de l'annexe III).</p>
Information relative à la connaissance de la partie à un dérivé (besoins et objectifs, etc.) Convenance	<p>Applicable à tous les clients (sous-paragraphe c du paragraphe 2 de l'article 13.2 et article 13.3)</p> <p>Un client autorisé (y compris une personne physique) peut renoncer à ces obligations par écrit si la personne inscrite n'agit pas à titre de conseiller relativement à un compte géré pour le client.</p> <p>(paragraphe 6 de l'article 13.2 et paragraphe 4 de l'article 13.3)</p>	<p>Applicable à toutes les parties à un dérivé, sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> la partie admissible à un dérivé qui n'est pas une personne physique; la partie admissible à un dérivé qui est une personne physique ayant renoncé par écrit à cette obligation. <p>(articles 7, 11 et 12)</p>
Autres obligations	<p>Non applicables aux clients autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en garde concernant le recours à un emprunt – paragraphe 2 de l'article 13.13 Relation de la société avec une institution financière – paragraphe 3 de l'article 14.4 	<p>Applicables à toutes les parties à un dérivé, sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> la partie admissible à un dérivé qui n'est pas une personne physique; la partie admissible à un dérivé qui est une personne physique ayant renoncé par écrit à ces obligations. <p>(articles 7 et 16)</p>
Autres obligations	<p>Non applicables aux clients autorisés qui ne sont pas des personnes physiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Service de règlement des différends – paragraphe 8 de l'article 13.16; Information sur la relation – paragraphe 6 de l'article 14.2; Information à fournir sur les frais avant d'effectuer des opérations – paragraphe 2 de l'article 14.2.1; Restriction en matière de garde autonome et obligation de 	<p>Applicables à toutes les parties à un dérivé, sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> la partie admissible à un dérivé qui n'est pas une personne physique; la partie admissible à un dérivé qui est une personne physique ayant renoncé par écrit à ces obligations. <p>(article 7 et chapitre 4)</p>

	<p>garde par un dépositaire qualifié – article 14.5.2;</p> <ul style="list-style-type: none">• Relevés supplémentaires – article 14.14.1;• Information sur le coût des positions – article 14.14.2;• Rapport sur les frais et les autres formes de rémunération – article 14.17;• Rapport sur le rendement des placements – article 14.18.	
--	---	--

Annexe B

Application des obligations en matière de conduite commerciale

Obligations réglementaires	Sociétés de dérivés traitant uniquement avec des parties admissibles à un dérivé	Sociétés de dérivés ne traitant pas avec des parties admissibles à un dérivé	Conseillers en dérivés agissant pour un compte géré
Obligations générales envers toutes les parties (section 1 du chapitre 3) <ul style="list-style-type: none"> • Traitement équitable • Gestion des conflits d'intérêts • Connaissance générale de la partie à un dérivé 	•	•	•
Autres obligations et restrictions (sections 2 et 3 du chapitre 3) <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance d'une partie à un dérivé précise • Convenance du produit • Ententes d'indication de partie à un dérivé autorisées • Mise en garde concernant le recours à l'emprunt ou à l'effet de levier • Traitement des plaintes • Interdiction relative à la vente liée • Modalités avantageuses et fixation du juste prix 		•	•
Comptes des clients et des contreparties (chapitre 4) <ul style="list-style-type: none"> • Information sur la relation • Information à fournir avant d'effectuer des transactions, soit les risques, le type de produit, le prix et la rémunération • Déclarations quotidiennes • Avis aux clients de personnes inscrites non résidentes • Détention d'actifs¹⁰ • Utilisation et investissement des actifs • Avis d'exécution¹¹ 		•	•

¹⁰ L'obligation de séparation s'applique dans tous les cas, mais la plupart des obligations relatives aux actifs ne s'appliquent pas aux parties admissibles à un dérivé.

<ul style="list-style-type: none"> • Relevés mensuels 			
Conformité et tenue de dossiers (chapitre 5) <ul style="list-style-type: none"> • Conformité et systèmes de gestion des risques • Attestation des dirigeants responsables • Convention avec le client ou la contrepartie • Tenue de dossiers 	•	•	•

¹¹ L'obligation de transmission de l'avis d'exécution s'applique dans tous les cas, mais les obligations plus détaillées ne s'appliquent pas aux parties admissibles à un dérivé.

RÈGLEMENT 93-101 SUR LA CONDUITE COMMERCIALE EN DÉRIVÉS

Loi sur les instruments dérivés

(chapitre I-14.01, a. 175, 1^{er} al., par. 2^o, 3^o, 9^o, 11^o, 12^o, 26^o et 29^o et art. 177)

CHAPITRE 1 DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION

1. Définitions et interprétation

1) Dans le présent règlement, on entend par :

« actifs d'une partie à un dérivé » : tout actif qu'une société de dérivés reçoit ou détient pour le compte d'une partie à un dérivé;

« banque de l'annexe III » : une banque étrangère autorisée figurant à l'annexe III de la Loi sur les banques (L. C. 1991, c. 46);

« chambre de compensation réglementée » : une chambre de compensation réglementée au sens du Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale (*insérer ici la référence*);

« commission d'indication de partie à un dérivé » : toute forme de rémunération, directe ou indirecte, versée pour l'indication d'une partie à un dérivé à une société de dérivés ou provenant d'une société de dérivés;

« compte géré » : un compte d'une partie à un dérivé pour lequel une personne prend les décisions de négociation, dans la mesure où elle a le pouvoir discrétionnaire d'effectuer des opérations sur des titres ou des transactions sur un dérivé sans devoir obtenir le consentement de la partie à un dérivé pour chaque transaction;

« conseiller en dérivés » : les personnes suivantes :

a) la personne qui exerce ou se présente comme exerçant l'activité consistant à conseiller autrui en matière de transactions sur dérivés;

b) toute autre personne tenue de s'inscrire à titre de conseiller en dérivés en vertu de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada;

« courtier en dérivés » : les personnes suivantes :

a) la personne qui exerce ou se présente comme exerçant l'activité consistant à effectuer des opérations sur dérivés comme contrepartiste ou mandataire;

b) toute autre personne tenue de s'inscrire à titre de courtier en dérivés en vertu de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada;

« courtier en placement » : une personne inscrite dans la catégorie de courtier en placement en vertu de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada;

« dépositaire autorisé » : l'une des personnes suivantes :

a) une institution financière canadienne;

b) une chambre de compensation réglementée;

c) la banque centrale du Canada ou d'un territoire autorisé;

d) au Québec, une personne reconnue ou dispensée de la reconnaissance à titre de dépositaire central de titres en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (chapitre V-1.1);

e) une personne qui remplit les conditions suivantes :

i) son siège ou son établissement principal est situé dans un territoire autorisé;

ii) elle est une institution bancaire ou une société de fiducie d'un territoire autorisé;

iii) elle possède, d'après ses derniers états financiers audités publiés, des capitaux propres équivalant au moins à 100 000 000 \$;

f) à l'égard des actifs d'une partie à un dérivé qu'elle reçoit de celle-ci, un courtier en dérivés;

« entente d'indication de partie à un dérivé » : une entente selon laquelle une société de dérivés accepte de payer ou de recevoir une commission d'indication de partie à un dérivé;

« institution financière canadienne » : les entités suivantes :

a) une association régie par la Loi sur les associations coopératives de crédit (L.C. 1991, c. 48) ou une coopérative de crédit centrale pour laquelle une ordonnance a été faite conformément au paragraphe 1 de l'article 473 de cette loi;

b) une banque, une société de prêt, une société de fiducie, une compagnie d'assurances, un *treasury branch*, une caisse de crédit, une caisse populaire, une coopérative de services financiers ou une fédération qui, dans chaque cas, est autorisé par une loi du Canada ou d'un territoire du Canada à exercer son activité au Canada ou dans un territoire du Canada;

« investissement autorisé » : des espèces, un titre ou un autre instrument financier comportant des risques de marché et de crédit minimes et pouvant être liquidé rapidement avec un effet négatif minime sur le prix;

« partie à un dérivé » les personnes suivantes :

a) dans le cas d'un courtier en dérivés :

i) la personne à l'égard de laquelle le courtier en dérivés agit ou se propose d'agir comme mandataire relativement à une transaction sur un dérivé;

ii) la personne qui est ou se propose d'être une partie à une transaction sur un dérivé dont le courtier en dérivés est la contrepartie;

b) dans le cas d'un conseiller en dérivés, la personne à l'égard de laquelle le conseiller fournit ou se propose de fournir des conseils en matière de dérivés;

« partie admissible à un dérivé » : les entités suivantes :

a) une institution financière canadienne;

b) la Banque de développement du Canada constituée en vertu de la Loi sur la Banque de développement du Canada (L.C. 1995, chapitre 28);

c) la filiale d'une personne visée au paragraphe *a* ou *b*, dans la mesure où celle-ci a la propriété de tous les titres comportant droit de vote de la filiale, à l'exception de ceux dont les administrateurs de la filiale doivent, en vertu de la loi, avoir la propriété;

d) une personne inscrite en vertu de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada au moins à l'un des titres suivants :

i) courtier en dérivés;

ii) conseiller en dérivés;

iii) conseiller;

iv) courtier en placement;

e) une caisse de retraite réglementée soit par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, soit par une commission des régimes de retraite ou une autorité de réglementation similaire d'un territoire du Canada, ou une filiale en propriété exclusive d'une telle caisse de retraite;

f) une entité constituée dans un territoire étranger qui est analogue à celles visées aux paragraphes *a* à *e*;

g) le gouvernement du Canada ou d'un territoire du Canada, ou une société d'État, un organisme public ou une entité en propriété exclusive du gouvernement du Canada ou d'un territoire du Canada;

h) tout gouvernement national, fédéral, d'un État, d'une province, d'un territoire ou toute administration municipale d'un territoire étranger ou dans un territoire étranger, ou tout organisme d'un tel gouvernement ou d'une telle administration;

i) une municipalité, un office ou une commission publics au Canada et une communauté métropolitaine, une commission scolaire, le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal ou une régie intermunicipale au Québec;

j) une société de fiducie inscrite ou autorisée à exercer son activité, en vertu de la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (L.C. 1991, c. 45) ou d'une loi équivalente dans un territoire du Canada ou dans un territoire étranger, et agissant pour un compte de dérivés géré par elle;

k) une personne agissant pour un compte géré par elle si elle est inscrite ou autorisée à exercer l'activité de conseiller, de conseiller en dérivés ou l'équivalent en vertu de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada ou d'un territoire étranger;

l) un fonds d'investissement qui est conseillé par un conseiller inscrit ou dispensé de l'inscription en vertu de la législation en valeurs mobilières ou en contrats à terme sur marchandises du Canada;

m) une personne, à l'exclusion d'une personne physique, qui remplit les conditions suivantes :

i) elle a déclaré par écrit avoir les connaissances et l'expérience requises pour évaluer l'information qui lui est fournie au sujet des dérivés, la convenance des dérivés pour elle et les caractéristiques des dérivés devant faire l'objet de transactions pour son compte;

ii) son actif net totalise au moins 25 000 000 \$ selon ses derniers états financiers;

n) une personne physique qui remplit les conditions suivantes :

i) elle a déclaré par écrit avoir les connaissances et l'expérience requises pour évaluer l'information qui lui est fournie au sujet des dérivés, la convenance des dérivés pour elle et les caractéristiques des dérivés devant faire l'objet de transactions pour son compte;

ii) elle a la propriété véritable d'actifs financiers, au sens de l'article 1.1 du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus (chapitre V-1.1, r. 21), ayant une valeur de réalisation globale avant impôt, mais déduction faite des passifs correspondants, d'au moins 5 000 000 \$;

« séparer » : détenir ou comptabiliser séparément les positions ou les sûretés d'une partie à un dérivé;

« société de dérivés » : le courtier en dérivés ou le conseiller en dérivés, selon le cas;

« société de dérivés inscrite » : un courtier en dérivés ou un conseiller en dérivés inscrit en vertu de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada;

« société inscrite » : une société de dérivés inscrite ou une société inscrite au sens du Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites (chapitre V-1.1, r. 10);

« territoire autorisé » : l'un des territoires étrangers suivants :

a) le pays où le siège ou l'établissement principal d'une banque de l'annexe III est situé, et toute subdivision politique de ce pays;

b) si une partie à un dérivé a consenti expressément par écrit au courtier en dérivés qui conclut un dérivé en monnaie étrangère, le pays d'origine de la monnaie dans laquelle sont libellés les droits et obligations dont est assorti ce dérivé conclu par cette partie à un dérivé ou pour son compte, et toute subdivision politique de ce pays;

« transaction » : l'un des événements suivants :

a) la conclusion, une modification importante, la fin, la cession, la vente ou toute autre forme d'acquisition ou d'aliénation d'un dérivé;

b) la novation d'un dérivé, sauf la novation par l'intermédiaire d'une chambre de compensation;

« valorisation » : la valeur actuelle d'un dérivé.

2) Dans le présent règlement, l'expression « conseiller » s'entend également des suivantes :

a) au Manitoba, un conseiller au sens de la Loi sur les contrats à terme sur marchandises (C.P.L.M. c. C152);

b) en Ontario, un conseiller au sens de la Loi sur les contrats à terme sur marchandises (L.R.O., 1990, chap. C. 20);

c) au Québec, un conseiller au sens de la Loi sur les valeurs mobilières (chapitre V-1.1).

3) Dans le présent règlement, 2 personnes sont des entités du même groupe si l'une contrôle l'autre ou si elles sont contrôlées par la même personne.

4) Dans le présent règlement, une personne est considérée comme exerçant le contrôle d'une autre personne dans les cas suivants :

a) elle a la propriété véritable de titres de cette autre personne lui assurant un nombre de votes suffisant pour élire la majorité des administrateurs de celle-ci, ou exerce directement ou indirectement une emprise sur de tels titres, à moins qu'elle ne les détienne qu'en garantie d'une obligation;

b) dans le cas d'une société de personnes autre qu'une société en commandite, elle détient plus de 50 % des parts sociales;

c) dans le cas d'une société en commandite, elle en est le commandité;

d) dans le cas d'une fiducie, elle en est le fiduciaire.

5) Dans le présent règlement, une personne est une filiale d'une autre dans les cas suivants :

a) elle est contrôlée, selon le cas :

i) par cette autre personne;

ii) par cette autre personne et une ou plusieurs personnes qui sont toutes contrôlées par cette autre personne;

iii) par 2 personnes qui sont contrôlées par cette autre personne;

b) elle est une filiale d'une personne qui est elle-même la filiale de cette autre personne.

6) Dans le présent règlement, en Alberta, en Colombie-Britannique, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, au Nunavut, en Saskatchewan, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, on entend par dérivé un dérivé désigné au sens de la Norme multilatérale 91-101 sur la détermination des dérivés.

CHAPITRE 2 CHAMP D'APPLICATION

Application aux sociétés de dérivés inscrites et non inscrites

2. Le présent règlement s'applique à toute société de dérivés, qu'elle soit inscrite ou non.

Portée du règlement

3. Le présent règlement s'applique à ce qui suit :

a) au Manitoba :

i) un dérivé autre qu'un contrat ou un instrument qui, à toute fin, est considéré comme n'étant pas un *derivative* en vertu de l'article 2, 4 ou 5 de la *Rule 91-506 Derivatives: Product Determination* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba;

ii) un dérivé qui est par ailleurs une valeur mobilière et qui, à toute fin, est considéré comme n'étant pas une *security* en vertu de l'article 3 de la *Rule 91-506 Derivatives: Product Determination* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba;

b) en Ontario :

i) un dérivé autre qu'un contrat ou un instrument qui, à toute fin, est considéré comme n'étant pas un *derivative* en vertu de l'article 2, 4 ou 5 de la *Rule 91-506 Derivatives: Product Determination* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario;

ii) un dérivé qui est par ailleurs une valeur mobilière et qui, à toute fin, est considéré comme n'étant pas une *security* en vertu de l'article 3 de la *Rule 91-506 Derivatives: Product Determination* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario;

c) au Québec, un dérivé visé à l'article 1.2 du Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés (chapitre I-14.01, r. 0.1), à l'exception d'un contrat ou d'un instrument visé à l'article 2 de ce règlement.

Dans chacun des autres territoires intéressés, le présent règlement s'applique à un dérivé, au sens du paragraphe 6 de l'article 1 du présent règlement. Les encadrés dans le présent règlement ne font pas partie du présent règlement et n'ont pas de valeur officielle.

Entités du même groupe

4. Le présent règlement ne s'applique pas aux activités de courtage ou de conseil exercées par une personne à l'égard des entités du même groupe qu'elle.

Chambres de compensation réglementées

5. Le présent règlement ne s'applique pas aux chambres de compensation réglementées.

Gouvernements, banques centrales et organismes internationaux

6. Le présent règlement ne s'applique pas aux entités suivantes :

a) le gouvernement du Canada, le gouvernement d'un territoire du Canada ou le gouvernement d'un territoire étranger;

b) la Banque du Canada ou la banque centrale d'un territoire étranger;

- c) la Banque des règlements internationaux;
- d) le Fonds monétaire international.

7. Obligations applicables aux activités de courtage ou de conseil exercées auprès d'une partie admissible à un dérivé

1) Seules les dispositions suivantes du présent règlement s'appliquent à la société de dérivés relativement à la partie à un dérivé qui est partie admissible à un dérivé et qui n'est pas une personne physique :

- a) la section 1 du chapitre 3;
- b) les articles 24 et 25;
- c) le paragraphe 1 de l'article 29;
- d) le chapitre 5.

2) Seules les dispositions visées au paragraphe 1 s'appliquent à la société de dérivés relativement à une partie à un dérivé qui est partie admissible à un dérivé et qui est une personne physique remplissant les conditions suivantes :

- a) elle a renoncé par écrit aux protections prévues par le présent règlement, sauf les dispositions visées au paragraphe 1;
- b) elle a signé la renonciation au plus tard 365 jours avant que la société de dérivés effectue des transactions avec elle ou lui fournisse des conseils.

3) Malgré les paragraphes 1 et 2, les dispositions du présent règlement s'appliquent aux sociétés de dérivés qui agissent à titre de conseiller relativement au compte géré d'une partie admissible à un dérivé.

CHAPITRE 3 ACTIVITÉS DE COURTAGE OU DE CONSEIL AVEC LES PARTIES À UN DÉRIVÉ

SECTION 1 Obligations générales à l'égard de toutes les parties à un dérivé

Traitement équitable

- 8.** 1) La société de dérivés agit avec honnêteté, bonne foi et équité avec les parties à un dérivé.
- 2) La personne physique agissant pour le compte d'une société de dérivés agit avec honnêteté, bonne foi et équité avec les parties à un dérivé.
- 3) Le conseiller en dérivés répartit équitablement les possibilités de transactions entre ses parties à un dérivé.

Conflits d'intérêts

- 9.** 1) La société de dérivés établit, maintient et applique des politiques et des procédures raisonnablement conçues pour relever les conflits d'intérêts importants qui existent ou qu'elle s'attend raisonnablement à voir survenir entre elle, ou les personnes physiques agissant pour son compte, et les parties à un dérivé.
- 2) La société de dérivés traite tous les conflits d'intérêts existants ou potentiels relevés conformément au paragraphe 1.
- 3) La société de dérivés communique rapidement la nature et la portée de tout conflit d'intérêts relevé conformément au paragraphe 1 dont une partie à un dérivé raisonnable s'attendrait à être informée à la partie à un dérivé dont les intérêts entrent en conflit avec les intérêts concernés.

Connaissance de la partie à un dérivé

10. 1) Pour l'application du sous-paragraphe *c* du paragraphe 2, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, l'expression « initié » s'entend au sens de la loi sur les valeurs mobilières de ces territoires, mais l'expression « émetteur assujéti » dans la définition de « initié » désigne tout émetteur assujéti ou tout émetteur dont les titres sont négociés sur un marché.

2) La société de dérivés établit, maintient et applique des politiques et des procédures raisonnables pour faire ce qui suit :

a) obtenir les faits nécessaires pour se conformer à la législation fédérale et provinciale applicable relativement à la vérification de l'identité de la partie à un dérivé;

b) établir l'identité et, si la société de dérivés a des doutes sur la partie à un dérivé, effectuer une enquête diligente sur la réputation de cette dernière;

c) lorsqu'elle effectue des transactions avec une partie à un dérivé ou pour son compte ou lui fournit des conseils relativement à des dérivés dont le sous-jacent est une valeur mobilière, établir si l'une des situations suivantes s'applique :

i) la partie à un dérivé est un initié à l'égard d'un émetteur assujéti ou de tout émetteur dont les titres sont négociés sur un marché;

ii) on peut raisonnablement s'attendre à ce que la partie à un dérivé ait accès à de l'information importante inconnue du public relativement à tout sous-jacent du dérivé;

d) établir la solvabilité de la partie à un dérivé si, en raison de sa relation avec elle, la société de dérivés sera exposée à un risque de crédit.

3) Pour établir l'identité de la partie à un dérivé qui est une personne morale, une société de personnes ou une fiducie, la société de dérivés établit ce qui suit :

a) la nature de son activité;

b) l'identité de toute personne physique qui réunit l'une des conditions suivantes :

i) dans le cas d'une personne morale, elle est propriétaire véritable de plus de 25 % de ses titres comportant droit de vote en circulation ou exerce une emprise directe ou indirecte sur ces titres;

ii) dans le cas d'une société de personnes ou d'une fiducie, elle en contrôle les affaires.

4) La société de dérivés prend des mesures raisonnables pour tenir à jour l'information prévue au présent article.

5) Le présent article ne s'applique pas à la partie à un dérivé qui est une société inscrite ou une institution financière canadienne.

SECTION 2 Autres obligations relatives aux relations avec certaines parties à un dérivé

Les obligations prévues à la section 2 du chapitre 3 ne s'appliquent pas à la relation entre une société de dérivés et une partie à un dérivé admissible qui n'est pas une personne physique ou une partie à un dérivé admissible qui est une personne physique ayant renoncé à ces protections. Se reporter à l'article 7.

Besoins et objectifs propres à la partie à un dérivé

11. Avant de faire une recommandation à une partie à un dérivé, d'accepter de sa part une instruction visant une transaction sur dérivés ou d'effectuer une transaction sur dérivés

pour son compte géré, la société de dérivés prend des mesures raisonnables afin de disposer de renseignements suffisants sur tous les éléments suivants pour être en mesure de s'acquitter de ses obligations en vertu de l'article 12 :

- a) les besoins et objectifs de la partie à un dérivé relativement à ses transactions sur dérivés;
- b) la situation financière de la partie à un dérivé;
- c) la tolérance au risque de la partie à un dérivé;
- d) s'il y a lieu, la nature de l'activité de la partie à un dérivé et les risques opérationnels qu'elle souhaite gérer.

Convenance à la partie d'un dérivé

12. 1) La société de dérivés prend des mesures raisonnables, avant de faire une recommandation à une partie à un dérivé ou d'accepter de celle-ci une instruction visant une transaction sur un dérivé, pour s'assurer que la transaction convient à la partie à un dérivé.

2) La société de dérivés qui reçoit de la partie à un dérivé des instructions lui demandant d'effectuer une transaction sur un dérivé qu'elle estime raisonnablement ne pas convenir à la partie à un dérivé doit l'en informer par écrit et n'effectuer la transaction que si celle-ci maintient ses instructions.

Ententes d'indication de partie à un dérivé autorisées

13. La société de dérivés ou la personne physique agissant pour son compte ne peut participer à une entente d'indication de partie à un dérivé avec une autre personne que si les conditions suivantes sont réunies :

- a) avant que la société de dérivés puisse donner ou recevoir une indication de partie à un dérivé, les modalités de l'entente d'indication de partie à un dérivé sont stipulées dans un contrat écrit conclu entre la société de dérivés et l'autre personne;
- b) la société de dérivés consigne toutes les commissions d'indication de partie à un dérivé;
- c) la société de dérivés ou la personne physique agissant pour son compte fait en sorte que l'information visée à l'article 15 soit fournie par écrit à la partie à un dérivé avant que la société de dérivés ou la personne physique à laquelle celle-ci est indiquée lui ouvre un compte ou lui fournisse des services.

Vérification des qualités de la personne qui reçoit une indication de partie à un dérivé

14. La société de dérivés ou la personne physique agissant pour son compte ne peut indiquer de partie à un dérivé à une autre personne, à moins que la société de dérivés ne prenne d'abord des mesures raisonnables pour vérifier et conclure que celle-ci a les qualités requises pour fournir les services et, le cas échéant, est inscrite pour les fournir.

Information à fournir aux parties à un dérivé sur les ententes d'indication de partie à un dérivé

15. 1) L'information écrite à fournir sur l'entente d'indication de partie à un dérivé conformément au paragraphe c de l'article 13 comprend les éléments suivants :

- a) le nom de chaque partie au contrat visé au paragraphe a de l'article 13;
- b) l'objet et les modalités importantes du contrat, notamment la nature des services que chaque partie doit fournir;
- c) les conflits d'intérêts découlant de la relation entre les parties au contrat et de tout autre élément de l'entente d'indication de partie à un dérivé;

d) la méthode de calcul de la commission d'indication de partie à un dérivé et, dans la mesure du possible, le montant de la commission;

e) la catégorie d'inscription, ou la dispense d'inscription, de chaque société de dérivés et chaque personne physique agissant pour son compte qui est partie au contrat, avec une description des activités que chacune est autorisée à exercer dans cette catégorie ou conformément à la dispense et, compte tenu de la nature de l'indication, des activités que chacune n'est pas autorisée à exercer;

f) tout autre renseignement qu'une partie à un dérivé raisonnable jugerait important pour évaluer l'entente d'indication de partie à un dérivé.

2) S'il survient un changement dans l'information visée au paragraphe 1, la société de dérivés fait en sorte que l'information écrite relative à ce changement soit fournie à chaque partie à un dérivé concernée dès que possible, mais au plus tard le 30^e jour avant la date du paiement suivant ou de la réception suivante d'une commission d'indication de partie à un dérivé.

Mise en garde concernant le recours à l'emprunt ou à l'effet de levier

16. 1) Avant d'effectuer une transaction sur un dérivé avec une partie à un dérivé ou pour son compte, la société de dérivés lui fournit une mise en garde écrite semblable pour l'essentiel à la suivante :

« Bon nombre de dérivés vous obligent à déposer, au moment de leur conclusion, des fonds ne correspondant qu'à une fraction des obligations totales auxquelles vous pourriez être tenu. Cependant, vos profits et vos pertes sur le dérivé dépendent des variations de sa valeur totale. L'effet de levier amplifie donc les profits et les pertes découlant du dérivé, et les pertes peuvent excéder considérablement le montant des fonds déposés. Au fil de ces variations de valeur, la société de dérivés peut vous demander de déposer des fonds supplémentaires afin de couvrir les obligations vous incombant en vertu du dérivé. Elle peut liquider votre position sans préavis si vous ne déposez pas les fonds exigés. Vous devriez bien comprendre toutes vos obligations en vertu du dérivé, y compris dans le cas où il perdrait de la valeur.

« Quiconque utilise des fonds empruntés pour financer une transaction sur dérivés court un risque plus grand que s'il utilisait ses propres fonds. Quiconque emprunte des fonds s'oblige à rembourser l'emprunt selon les modalités de celui-ci, intérêts compris, même si la valeur du dérivé diminue. ».

2) Le paragraphe 1 ne s'applique pas si la société de dérivés a fourni à la partie à un dérivé la mise en garde qui y est prévue au plus tôt 180 jours avant la transaction proposée.

Traitement des plaintes

17. La société de dérivés documente et, d'une manière qu'une personne raisonnable jugerait efficace et équitable, traite chaque plainte qui lui est faite au sujet de tout produit ou service offert par elle ou une personne physique agissant pour son compte.

Les obligations prévues à la section 3 du chapitre 3 ne s'appliquent pas à la relation entre une société de dérivés et une partie à un dérivé admissible qui n'est pas une personne physique ou une partie à un dérivé admissible qui est une personne physique ayant renoncé à ces protections. Se reporter à l'article 7.

SECTION 3 Restrictions touchant certaines pratiques commerciales dans les relations avec certaines parties à un dérivé

Vente liée

18. 1) Il est interdit à la société de dérivés d'exercer des pressions indues pour forcer une personne à se procurer un produit ou un service auprès d'une personne donnée, y

compris elle-même ou un membre du même groupe qu'elle, pour obtenir un autre produit ou service de la société de dérivés.

2) Avant d'effectuer pour la première fois une transaction sur un dérivé avec la partie à un dérivé ou pour son compte ou de lui fournir des conseils relativement à un dérivé, la société de dérivés communique à cette dernière l'interdiction visée au paragraphe 1 dans une déclaration écrite.

Modalités avantageuses et fixation du juste prix

19. 1) La société de dérivés qui agit en qualité de mandataire d'une partie à un dérivé relativement à une transaction sur dérivés établit, maintient et applique des politiques et des procédures écrites qui sont raisonnablement conçues pour obtenir, en cette qualité, les modalités les plus avantageuses qui soient raisonnablement possibles.

2) Le courtier en dérivés ou la personne physique agissant pour son compte qui effectue une transaction sur un dérivé comme contrepartiste avec une partie à un dérivé fait des efforts raisonnables pour que le prix payé par la partie à un dérivé soit juste et raisonnable à la lumière de tous les facteurs pertinents.

CHAPITRE 4 COMPTES DES PARTIES À UN DÉRIVÉ

SECTION 1 Information à fournir aux parties à un dérivé

Les obligations prévues dans la présente section ne s'appliquent pas à la relation entre une société de dérivés et une partie à un dérivé admissible qui n'est pas une personne physique ou une partie à un dérivé admissible qui est une personne physique ayant renoncé à ces protections. Se reporter à l'article 7.

Information sur la relation

20. 1) La société de dérivés transmet à la partie à un dérivé toute l'information qu'une personne raisonnable jugerait importante en ce qui concerne la relation de la partie à un dérivé avec la société de dérivés et chaque personne physique agissant pour son compte qui lui fournit des services relatifs aux dérivés.

2) Sans que soit limité le champ d'application du paragraphe 1, l'information transmise conformément à ce paragraphe comprend les éléments suivants :

- a) une description de la nature ou du type de compte de la partie à un dérivé;
- b) une description générale des produits et services offerts par la société de dérivés;
- c) une description générale des types de risques dont la partie à un dérivé devrait tenir compte dans ses décisions relatives aux dérivés;
- d) une description des risques associés au financement de dérivés par recours à des fonds empruntés;
- e) une description des conflits d'intérêts que la société de dérivés est tenue de déclarer à la partie à un dérivé en vertu de la législation en valeurs mobilières;
- f) une description des frais que la partie à un dérivé pourrait devoir payer relativement à son compte;
- g) une description générale des types de frais de transactions que la partie à un dérivé pourrait devoir payer;
- h) une description générale de toute rémunération versée à la société de dérivés par une autre partie relativement aux différents types de produits sur lesquels une partie à un dérivé peut effectuer des transactions par son entremise;

i) une description du contenu et de la périodicité de l'information sur chaque compte ou portefeuille de la partie à un dérivé;

j) si une partie à un dérivé a présenté une plainte admissible en vertu de l'article 17, un exposé des obligations de la société de dérivés;

k) une déclaration de l'obligation de la société de dérivés d'évaluer si un dérivé convient à la partie à un dérivé avant d'exécuter des transactions sur celui-ci ou en tout temps ou une déclaration indiquant la dispense de cette obligation dont se prévaut la société de dérivés;

l) les renseignements que la société de dérivés est tenue de recueillir au sujet de la partie à un dérivé en vertu des articles 10 et 11 ou une déclaration indiquant la dispense de cette obligation dont se prévaut la société de dérivés;

m) une explication générale de la façon de se servir des indices de référence de rendement pour évaluer le rendement des dérivés de la partie à un dérivé ainsi que des choix que la société de dérivés pourrait lui offrir en matière d'information sur ceux-ci.

3) La société de dérivés transmet par écrit l'information prévue au paragraphe 1, le cas échéant, et au paragraphe 2 à la partie à un dérivé dans les cas suivants :

a) avant d'effectuer une transaction sur un dérivé avec la partie à un dérivé ou pour son compte;

b) avant de lui fournir des conseils à l'égard d'un dérivé.

4) S'il survient un changement significatif relativement à l'information transmise conformément au paragraphe 1 ou 2, la société de dérivés prend des mesures raisonnables pour en aviser la partie à un dérivé rapidement, et si possible dans les délais suivants :

a) avant d'effectuer une transaction sur un dérivé avec la partie à un dérivé ou pour son compte;

b) avant de lui fournir des conseils à l'égard d'un dérivé.

5) La société de dérivés ne facture pas de nouveaux frais relativement au compte d'une partie à un dérivé ni n'augmente les frais qui y sont associés sans fournir à la partie à un dérivé de préavis écrit d'au moins 60 jours.

6) Les paragraphes 1 à 4 ne s'appliquent pas au courtier en dérivés à l'égard de la partie à un dérivé pour laquelle il n'effectue des transactions sur dérivés que sur les directives d'un conseiller en dérivés agissant pour la partie à un dérivé.

7) Le courtier en dérivés visé au paragraphe 6 transmet à la partie à un dérivé l'information prévue aux sous-paragraphes *a* et *e* à *j* du paragraphe 2 par écrit avant d'effectuer une transaction sur dérivés pour elle pour la première fois.

Information à fournir avant d'effectuer des transactions

21. 1) Avant d'effectuer pour la première fois une transaction sur un type de dérivé avec une partie à un dérivé ou pour son compte, le courtier en dérivés lui transmet un document raisonnablement conçu pour lui permettre d'évaluer ce qui suit :

a) les risques importants associés au type de dérivé faisant l'objet de la transaction, notamment une analyse de l'exposition potentielle de la partie à un dérivé selon le type de dérivé;

b) les caractéristiques importantes rattachées au type de dérivé, notamment les modalités financières importantes et les droits et obligations des contreparties au type de dérivé.

2) Avant d'effectuer une transaction sur un dérivé avec une partie à un dérivé ou pour son compte, le courtier en dérivés l'avise de ce qui suit :

a) les caractéristiques importantes ou les risques importants qui diffèrent considérablement de ceux décrits dans l'information visée au paragraphe 1;

b) s'il y a lieu, le prix du dérivé faisant l'objet de la transaction et la dernière valorisation;

c) toute rémunération ou tout autre avantage à recevoir de la partie à un dérivé relativement au dérivé ou à la transaction.

Déclaration quotidienne

22. Chaque jour ouvrable, la société de dérivés met à la disposition de la partie à un dérivé une valorisation de chaque dérivé faisant l'objet d'une transaction effectuée avec cette dernière ou pour son compte et à l'égard duquel des obligations contractuelles s'appliquent ce jour-là.

Avis aux parties à un dérivé de sociétés de dérivés non résidentes

23. La société de dérivés dont le siège n'est pas situé au Canada ne peut effectuer une transaction sur un dérivé avec une partie à un dérivé dans le territoire intéressé que si elle lui a transmis un avis écrit indiquant les éléments suivants :

a) le territoire du Canada ou le territoire étranger dans lequel est situé son siège ou son établissement principal;

b) le fait que la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs peuvent être situés à l'extérieur du territoire intéressé;

c) le fait que la partie à un dérivé peut éprouver des difficultés à faire valoir ses droits contre elle en raison de ce qui précède;

d) le nom et l'adresse de son mandataire aux fins de signification dans le territoire intéressé.

SECTION 2 Actifs des parties à un dérivé

À l'exception des articles 24 et 25, la présente section ne s'applique pas à la relation entre une société de dérivés et une partie à un dérivé admissible qui n'est pas une personne physique ou une partie à un dérivé admissible qui est une personne physique ayant renoncé à ces protections. Se reporter à l'article 7.

Interaction avec le Règlement 94-102 sur la compensation des dérivés et la protection des sûretés et des positions des clients

24. La présente section ne s'applique pas à la société de dérivés, relativement aux actifs d'une partie à un dérivé, si elle est assujettie et se conforme aux articles 3 à 8 du Règlement 94-102 sur la compensation des dérivés et la protection des sûretés et des positions des clients (*insérer ici la référence*) ou qui est dispensée de l'application de ces articles relativement à ces actifs.

Séparation des actifs des parties à un dérivé

25. La société de dérivés qui détient les actifs d'une partie à un dérivé les sépare des positions et des biens d'autres personnes, y compris les siens.

Détention des actifs des parties à un dérivé

26. La société de dérivés détient l'ensemble des actifs d'une partie à un dérivé selon les modalités suivantes :

a) dans un ou plusieurs comptes ouverts auprès d'un dépositaire autorisé et indiquant clairement qu'ils les contiennent;

b) dans des comptes distincts des biens de toutes les personnes qui ne sont pas des parties à un dérivé de la société de dérivés.

Utilisation des actifs des parties à un dérivé

27. 1) La société de dérivés ne peut utiliser ni permettre que soient utilisés les actifs d'une partie à un dérivé, sauf conformément au présent article et à l'article 28.

2) La société de dérivés utilise ou permet que soient utilisés les actifs d'une partie à un dérivé seulement aux fins suivantes :

a) couvrir, garantir, régler ou ajuster les obligations de la partie à un dérivé;

b) garantir le crédit de la partie à un dérivé ou lui en consentir.

3) Sauf dans le cas des actifs d'une partie à un dérivé utilisés conformément au sous-paragraphe b du paragraphe 2, la société de dérivés ne peut créer de priorité ou quelque autre charge sur les actifs d'une partie à un dérivé, sauf pour garantir une obligation en faveur de la partie à un dérivé.

Investissement des actifs des parties à un dérivé

28. 1) La société de dérivés ne peut investir les actifs d'une partie à un dérivé que conformément aux paragraphes 2 et 3.

2) Sous réserve du paragraphe 3, la société de dérivés peut faire ce qui suit :

a) investir les actifs d'une partie à un dérivé dans un investissement autorisé;

b) utiliser les actifs d'une partie à un dérivé pour acquérir un investissement autorisé en vertu d'une convention de revente ou de rachat qui remplit les conditions suivantes :

i) elle est établie par écrit;

ii) sa durée ne dépasse pas un jour ouvrable;

iii) dès sa conclusion, une confirmation écrite indiquant ses conditions est transmise à la partie à un dérivé;

iv) elle n'est pas conclue avec une entité du même groupe que la société de dérivés.

3) Toute perte résultant de l'investissement ou de l'utilisation des actifs d'une partie à un dérivé conformément au paragraphe 1 ou 2 est assumée par la société de dérivés effectuant l'investissement et non par la partie à un dérivé.

SECTION 3 Information à communiquer aux parties à un dérivé

À l'exception du paragraphe 1 de l'article 29, la présente section ne s'applique pas à la relation entre une société de dérivés et une partie à un dérivé admissible qui n'est pas une personne physique ou une partie à un dérivé admissible qui est une personne physique ayant renoncé à ces protections. Se reporter à l'article 7.

Contenu et transmission de l'avis d'exécution

29. 1) Le courtier en dérivés qui a effectué une transaction avec une partie à un dérivé ou pour son compte transmet rapidement à la partie à un dérivé ou, si cette dernière y consent par écrit, à un conseiller en dérivés agissant pour le compte de celle-ci un avis d'exécution écrit de la transaction.

2) Si la partie à un dérivé avec laquelle ou pour le compte de laquelle le courtier en dérivés a effectué une transaction n'est pas une partie admissible à un dérivé, l'avis d'exécution écrit de la transaction indique les éléments suivants, selon le cas :

- a) une description du dérivé;
- b) les renseignements permettant d'identifier la convention qui régit la transaction;
- c) la valeur ou le montant notionnel, la quantité ou le volume de l'actif sous-jacent au dérivé;
- d) le nombre d'unités du dérivé;
- e) le prix total payé pour le dérivé et son prix unitaire;
- f) la commission, les frais de vente, les frais de service et tous les autres frais perçus à l'égard de la transaction;
- g) la qualité dans laquelle le courtier en dérivés a agi relativement au dérivé, à savoir comme contrepartiste ou comme mandataire;
- h) la date à laquelle la transaction a été effectuée et le nom de la plateforme de négociation, le cas échéant, sur laquelle elle l'a été;
- i) le nom de la personne physique agissant pour le compte de la société de dérivés, le cas échéant, ayant fourni des conseils relativement au dérivé ou à la transaction;
- j) la date de règlement de la transaction;
- k) le nom de la chambre de compensation réglementée, le cas échéant, où le dérivé a été compensé.

3) Pour l'application du sous-paragraphe *i* du paragraphe 2, la personne physique agissant pour le compte d'une société de dérivés peut être identifiée par un code ou un symbole, à condition que l'avis d'exécution comporte une mention indiquant que le nom de la personne physique sera fourni à la partie à un dérivé sur demande.

4) L'avis d'exécution visé au présent article est transmis rapidement après la date de la transaction.

Relevés des parties à un dérivé

30. 1) La société de dérivés transmet un relevé à la partie à un dérivé rapidement après la fin de chaque mois dans les cas suivants :

- a) une transaction sur un dérivé a été effectuée avec la partie à un dérivé ou pour son compte au cours du mois;
- b) la partie à un dérivé détient une position en cours par suite d'une transaction dans laquelle la société de dérivés a agi à titre de courtier en dérivés.

2) Le relevé transmis conformément au présent article contient l'information suivante sur chaque transaction effectuée avec la partie à un dérivé ou pour son compte pendant la période visée, selon le cas :

- a) la date de la transaction;
- b) une description de la transaction;
- c) les renseignements permettant d'identifier la convention qui régit la transaction;
- d) le nombre d'unités du dérivé faisant l'objet de la transaction et la nature de la transaction;

e) le prix total payé pour le dérivé et son prix unitaire.

3) Le relevé transmis conformément au présent article contient l'information suivante sur le compte ou la position de la partie à un dérivé, arrêtée à la date du relevé, selon le cas :

a) une description de chaque dérivé en cours auquel la partie à un dérivé est partie;

b) la valorisation de chaque dérivé en cours auquel la partie à un dérivé est partie à la date du relevé;

c) la valorisation finale de chaque dérivé auquel la partie à un dérivé est partie et qui a expiré ou pris fin pendant la période visée par le relevé, à la date d'expiration ou de fin;

d) une description de tous les actifs d'une partie à un dérivé détenus par la société de dérivés à titre de sûreté;

e) le solde des fonds dans le compte, le cas échéant;

f) une description des autres actifs de la partie à un dérivé détenus par la société de dérivés;

g) la valeur de marché totale des fonds, des dérivés en cours et des autres actifs de la partie à un dérivé dans le compte, à l'exception des actifs détenus à titre de sûreté.

CHAPITRE 5 CONFORMITÉ ET TENUE DE DOSSIERS

SECTION 1 Conformité

Définitions

31. Dans la présente section, on entend par :

« dirigeant responsable des dérivés » : relativement à une unité des dérivés d'une société de dérivés, la personne physique désignée par cette dernière pour diriger les activités en dérivés de cette unité;

« unité des dérivés » : relativement à une société de dérivés, une unité organisationnelle qui effectue des transactions ou fournit des conseils à l'égard d'un dérivé ou d'une catégorie de dérivés pour le compte de celle-ci.

Politiques et procédures

32. La société de dérivés établit, maintient et applique des politiques et des procédures instaurant un système de contrôles et de supervision capable de faire ce qui suit :

a) fournir l'assurance raisonnable que la société de dérivés et chaque personne physique agissant pour son compte relativement à ses activités relatives aux transactions sur dérivés ou au conseil en dérivés se conforment à la législation en valeurs mobilières;

b) gérer les risques liés à ses activités en dérivés conformément aux pratiques commerciales prudentes;

c) veiller à ce que la personne physique qui exerce une activité relative aux transactions sur dérivés ou au conseil en dérivés possède, de façon continue, l'expérience, la scolarité et la formation qu'une personne raisonnable jugerait nécessaires pour l'exercer avec compétence, notamment la compréhension de la structure, des caractéristiques et des risques de chaque dérivé faisant l'objet d'une transaction ou d'une recommandation.

Responsabilités du dirigeant responsable des dérivés

33. 1) Tout dirigeant responsable des dérivés d'une société de dérivés a les responsabilités suivantes :

a) superviser les activités exercées par son unité des dérivés afin que celle-ci se conforme au présent règlement, à la législation en valeurs mobilières applicable ainsi qu'aux politiques et aux procédures visées à l'article 32, et que les personnes physiques y travaillant s'y conforment également;

b) relativement aux activités en dérivés exercées par son unité des dérivés, promouvoir le respect du présent règlement, de la législation en valeurs mobilières applicable ainsi que des politiques et des procédures visées à l'article 32 par l'unité des dérivés et les personnes physiques y travaillant;

c) relativement aux activités en dérivés exercées par son unité des dérivés, prendre des mesures raisonnables pour prévenir et traiter tout cas de non-conformité au présent règlement, à la législation en valeurs mobilières applicable ou aux politiques et aux procédures visées à l'article 32.

2) Au moins une fois par année civile, tout dirigeant responsable des dérivés présente au conseil d'administration de la société de dérivés ou aux personnes physiques exerçant des fonctions analogues un rapport qui remplit l'une des conditions suivantes relativement aux activités en dérivés exercées par son unité des dérivés :

a) il atteste que l'unité des dérivés se conforme à tous égards importants au présent règlement, à la législation en valeurs mobilières applicable ainsi qu'aux politiques et aux procédures visées à l'article 32;

b) il précise toutes les situations où l'unité des dérivés ne se conforme pas à tous égards importants au présent règlement, à la législation en valeurs mobilières applicable ou aux politiques et aux procédures visées à l'article 32.

Responsabilité de la société de dérivés de traiter les cas de non-conformité importante

34. La société de dérivés dont un dirigeant responsable des dérivés précise, conformément au sous-paragraphe *b* du paragraphe 2 de l'article 33, les situations où l'unité des dérivés ne se conforme pas à tous égards importants au présent règlement ou aux politiques ou aux procédures visées à l'article 32 prend les mesures suivantes :

a) elle traite rapidement le cas de non-conformité et documente le traitement;

b) elle déclare rapidement à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières toutes les situations où, relativement à ses activités en dérivés, elle ne se conforme ou ne se conformait pas à tous égards importants au présent règlement, à la législation en valeurs mobilières applicable ou aux politiques et aux procédures visées à l'article 32.

SECTION 2 Tenue de dossiers

Convention avec une partie à un dérivé

35. 1) La société de dérivés établit des politiques et des procédures raisonnablement conçues pour veiller à ce qu'elle conclue une convention avec une partie à un dérivé avant d'effectuer une transaction sur dérivés avec elle ou pour son compte.

2) La convention visée au paragraphe 1 établit toutes les modalités importantes régissant la relation entre la société de dérivés et la partie à un dérivé, notamment celles sur leurs droits et leurs obligations.

Dossiers

36. La société de dérivés tient des dossiers complets sur tous ses dérivés, ses transactions et ses activités de conseil, notamment, selon le cas, les suivants :

a) des dossiers généraux de ses activités en dérivés exercées auprès de parties à un dérivé, ainsi que de sa conformité aux dispositions applicables de la législation en valeurs mobilières, notamment les suivants :

- i)* les dossiers indiquant les actifs des parties à un dérivé;
 - ii)* les éléments prouvant la conformité de la société de dérivés aux politiques et aux procédures internes;
- b)* pour chaque dérivé, des dossiers démontrant son existence et sa nature, notamment :
- i)* les dossiers de communications avec les parties à un dérivé relativement aux transactions sur dérivés;
 - ii)* les documents transmis aux parties à un dérivé confirmant le dérivé et ses modalités ainsi que chaque transaction s'y rapportant;
 - iii)* la correspondance relative au dérivé et à chaque transaction s'y rapportant;
 - iv)* les documents rédigés par le personnel relativement au dérivé et aux transactions s'y rapportant, comme les notes de service ou autres et les journaux;
- c)* pour chaque dérivé, des dossiers permettant sa reconstruction complète et exacte et celle de toutes les transactions s'y rapportant, notamment les suivants :
- i)* les dossiers concernant les activités antérieures à l'exécution de la transaction, notamment toutes les communications relatives aux cotations, au démarchage, aux instructions, aux transactions et aux prix, quel que soit le mode de communication;
 - ii)* les données chronologiques fiables sur l'exécution de chaque transaction se rapportant au dérivé;
 - iii)* les dossiers relatifs à l'exécution de la transaction, notamment les suivants :
 - A) l'information obtenue pour établir si la contrepartie peut agir à titre de partie admissible à un dérivé;
 - B) les frais et les commissions facturés;
 - C) tout autre renseignement propre à la transaction;
- d)* un dossier détaillé des procédures et des événements postérieurs aux transactions, notamment les suivants :
- i)* les données déclarées à un référentiel central, notamment l'heure et la date de la déclaration;
 - ii)* tout avis d'exécution;
 - iii)* toute fin de dérivé;
 - iv)* toute novation de dérivé;
 - v)* toute modification de dérivé;
 - vi)* toute cession de dérivé ou de droits s'y rattachant;
 - vii)* toute compensation de dérivé;
 - viii)* la constitution de marges et de sûretés.

Forme, accessibilité et conservation des dossiers

37. 1) La société de dérivés conserve les dossiers visés au présent chapitre ainsi que tous les documents à l'appui :

- a)* dans un lieu sûr et facilement accessible et sous une forme durable;

b) dans le cas où ces dossiers et documents concernent un dérivé, pendant une période de 7 ans suivant la date d'expiration ou de fin du dérivé;

c) dans tout autre cas, pendant une période de 7 ans suivant la date d'expiration ou de fin du dernier dérivé d'une partie à un dérivé.

2) Malgré le paragraphe 1, au Manitoba, dans le cas d'une société de dérivés ou d'une partie à un dérivé située dans ce territoire, le délai applicable aux dossiers et aux documents à l'appui conservés conformément à ce paragraphe est de 8 ans.

CHAPITRE 6 DISPENSES

SECTION 1 Dispenses de l'application du présent règlement

Limite au recours aux dispenses prévues à la présente section

38. Les dispenses prévues à la présente section ne sont pas ouvertes à la personne qui se trouve dans l'une des situations suivantes :

a) elle est une société inscrite dans un territoire du Canada;

b) elle est inscrite en vertu de la législation en valeurs mobilières, en contrats à terme sur marchandises ou en dérivés du territoire étranger où est situé son siège ou son établissement principal dans une catégorie d'inscription lui permettant d'y exercer les activités que l'inscription à titre de courtier en dérivés ou de conseiller en dérivés lui permettrait d'exercer dans le territoire intéressé.

Dispense pour certains utilisateurs finaux de dérivés

39. Toute personne réunissant les conditions suivantes est dispensée de l'application du présent règlement :

a) elle ne démarché aucune personne qui n'est pas une partie admissible à un dérivé en vue d'effectuer des transactions sur dérivés avec celle-ci ou pour son compte ni n'effectue de telles transactions;

b) elle ne fournit, relativement à des transactions sur dérivés, aucun conseil à d'autres personnes qui ne sont pas des parties à un dérivé admissible, à l'exception de conseils généraux fournis conformément aux conditions prévues à l'article 43;

c) elle ne fournit pas régulièrement les prix auxquels elle serait prête à effectuer des transactions sur un dérivé ni ne tient ou offre de tenir un marché pour un dérivé avec des parties à un dérivé;

d) elle ne facilite pas régulièrement ni n'intermédie de transactions sur dérivés pour une autre personne;

e) elle ne facilite pas la compensation de transactions sur dérivés au moyen des installations d'une chambre de compensation pour le compte d'autres personnes que des entités du même groupe.

SECTION 2 Dispenses de certaines obligations prévues par le présent règlement

Courtier en dérivés étranger

40. 1) Le courtier en dérivés dont le siège ou l'établissement principal est situé dans un territoire étranger est dispensé de l'application du présent règlement relativement à une transaction s'il réunit les conditions suivantes :

a) il ne démarché aucune personne dans le territoire intéressé qui n'est pas une partie admissible à un dérivé en vue d'effectuer des transactions sur dérivés avec celle-ci ou pour son compte ni n'effectue de telles transactions;

b) il est inscrit ou détient un permis ou une autorisation en vertu de la législation en valeurs mobilières, en contrats à terme sur marchandises ou en dérivés d'un

territoire étranger visé à l'Annexe A pour y exercer les activités en dérivés qu'il propose d'exercer avec la partie à un dérivé;

c) il se conforme aux lois du territoire étranger indiquées à l'Annexe A qui s'appliquent à lui relativement aux activités exercées.

2) Malgré le paragraphe 1, le courtier en dérivés qui se prévaut de la dispense prévue à ce paragraphe se conforme aux dispositions du présent règlement indiquées à l'Annexe A vis-à-vis du nom du territoire étranger relativement aux transactions.

3) La dispense prévue au paragraphe 1 n'est ouverte, relativement aux transactions sur dérivés, qu'à la personne qui remplit l'ensemble des conditions suivantes :

a) son siège ou son établissement principal est situé dans le territoire étranger dans lequel elle est inscrite ou détient un permis ou une autorisation;

b) elle exerce l'activité de courtier en dérivés dans le territoire étranger où est situé son siège ou son établissement principal;

c) elle a fourni à la partie à un dérivé un avis écrit indiquant les éléments suivants :

i) le territoire étranger dans lequel est situé son siège ou son établissement principal;

ii) le fait que la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs peuvent être situés à l'extérieur du territoire intéressé;

iii) le fait que la partie à un dérivé peut éprouver des difficultés à faire valoir ses droits contre elle en raison de ce qui précède;

iv) le nom et l'adresse de son mandataire aux fins de signification dans le territoire intéressé;

d) elle a transmis à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 31-103A2 du Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites (chapitre V-1.1, r. 10);

e) elle n'exerce pas l'activité consistant à effectuer des opérations sur dérivés sur une bourse ou une plateforme de négociation de dérivés désignée ou reconnue dans le territoire;

f) elle s'engage envers l'autorité en valeurs mobilières à mettre ses dossiers rapidement à sa disposition, sur demande.

4) La personne qui se prévaut de la dispense prévue au paragraphe 1 au cours des 12 mois précédant le 1^{er} décembre d'une année donnée en avise l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières au plus tard le 1^{er} décembre de l'année en question.

5) En Ontario, le paragraphe 4 ne s'applique pas à la personne qui effectue les dépôts et paie les droits prévus par la *Rule 13-502 Fees* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario pour une société internationale non inscrite.

Courtier en placement

41. Le courtier en dérivés qui est inscrit à titre de courtier en placement et membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières est dispensé de l'application des obligations indiquées à l'Annexe B s'il se conforme aux obligations réglementaires correspondantes de cet organisme, notamment en matière de conduite, relativement à la transaction ou à d'autres activités.

Institution financière canadienne

42. Le courtier en dérivés qui est une institution financière canadienne est dispensé des obligations indiquées à l'Annexe C s'il est assujéti et se conforme aux obligations

réglementaires correspondantes de son autorité de réglementation prudentielle, notamment en matière de conduite, relativement à la transaction ou à d'autres activités.

SECTION 3 Dispenses en faveur des conseillers en dérivés

Conseils généraux

43. 1) Pour l'application du paragraphe 3, on entend par « intérêt financier ou autre » :

- a)* la propriété, véritable ou autre, du ou des sous-jacents du dérivé;
- b)* la propriété, véritable ou autre, d'un dérivé, ou tout autre intérêt dans un dérivé, ayant le même sous-jacent que le dérivé;
- c)* toute commission ou toute autre forme de rémunération versée ou devant l'être par la personne relativement à une transaction se rapportant au dérivé, à un sous-jacent du dérivé ou à un dérivé ayant le même sous-jacent que le dérivé;
- d)* toute convention financière relative au dérivé, à un sous-jacent du dérivé ou à un dérivé ayant le même sous-jacent que le dérivé;
- e)* tout autre intérêt pouvant se rapporter à la transaction.

2) Les obligations prévues par le présent règlement qui s'appliquent au conseiller en dérivés ne s'appliquent pas à la personne qui agit en cette qualité et fournit des conseils qui ne visent pas à répondre aux besoins de la personne qui les reçoit.

3) La personne dispensée en vertu du paragraphe 2 qui recommande une transaction relative à un dérivé, à une catégorie de dérivés ou au sous-jacent d'un dérivé ou d'une catégorie de dérivés dans lesquels une des personnes suivantes a un intérêt financier ou autre doit en faire mention et en décrire la nature lorsqu'elle fournit le conseil :

- a)* la personne elle-même;
- b)* tout associé, administrateur ou dirigeant de la personne;
- c)* si elle est une personne physique, son conjoint ou son enfant;
- d)* toute autre personne qui serait un initié à l'égard de la personne si elle était émetteur assujéti.

Conseiller en dérivés étranger

44. 1) Le conseiller en dérivés dont le siège ou l'établissement principal est situé dans un territoire étranger est dispensé de l'application du présent règlement relativement aux conseils fournis à une partie à un dérivé s'il réunit les conditions suivantes :

- a)* il ne fournit de conseils à aucune personne dans le territoire intéressé qui n'est pas une partie admissible à un dérivé, à l'exception de conseils généraux fournis conformément aux conditions prévues à l'article 43;
- b)* il est inscrit ou détient un permis ou une autorisation en vertu de la législation en valeurs mobilières, en contrats à terme sur marchandises ou en dérivés d'un territoire étranger visé à l'Annexe D pour y exercer les activités en dérivés qu'il propose d'exercer avec la partie à un dérivé;
- c)* il se conforme aux lois du territoire étranger indiquées à l'Annexe D qui s'appliquent à lui relativement aux activités exercées.

2) Malgré le paragraphe 1, le conseiller en dérivés qui se prévaut de la dispense prévue à ce paragraphe se conforme aux dispositions du présent règlement indiquées à l'Annexe D vis-à-vis du nom du territoire étranger relativement aux conseils en dérivés.

3) La dispense prévue au paragraphe 1 n'est ouverte, relativement aux conseils fournis à la partie à un dérivé, qu'à la personne qui remplit l'ensemble des conditions suivantes :

a) son siège ou son établissement principal est situé dans le territoire étranger dans lequel elle est inscrite;

b) elle exerce l'activité de conseiller en dérivés dans le territoire étranger où est situé son siège ou son établissement principal;

c) elle a fourni à la partie à un dérivé un avis écrit indiquant les éléments suivants :

i) le territoire étranger dans lequel est situé son siège ou son établissement principal;

ii) le fait que la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs peuvent être situés à l'extérieur du territoire intéressé;

iii) le fait que la partie à un dérivé peut éprouver des difficultés à faire valoir ses droits contre elle en raison de ce qui précède;

iv) le nom et l'adresse de son mandataire aux fins de signification dans le territoire intéressé;

d) elle a transmis à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 31-103A2 du Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites (chapitre V-1.1, r. 10);

e) elle n'exerce pas l'activité consistant à effectuer des opérations sur dérivés sur une bourse ou une plateforme de négociation de dérivés désignée ou reconnue dans le territoire;

f) elle s'engage envers l'autorité en valeurs mobilières à mettre ses dossiers rapidement à sa disposition, sur demande.

4) La personne qui se prévaut de la dispense prévue au paragraphe 1 au cours des 12 mois précédant le 1^{er} décembre d'une année donnée en avise l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières au plus tard le 1^{er} décembre de l'année en question.

5) En Ontario, le paragraphe 4 ne s'applique pas à la personne qui effectue les dépôts et paie les droits prévus par la *Rule 13-502 Fees* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario pour une société internationale non inscrite.

CHAPITRE 7 DISPENSE

Dispense

45. 1) L'agent responsable, sauf au Québec, ou l'autorité en valeurs mobilières peut accorder une dispense de l'application de tout ou partie du présent règlement, sous réserve des conditions ou restrictions auxquelles la dispense peut être subordonnée.

2) Malgré le paragraphe 1, en Ontario, seul l'agent responsable peut accorder une telle dispense.

3) Sauf en Alberta et en Ontario, la dispense prévue au paragraphe 1 est accordée conformément à la loi visée à l'Annexe B du Règlement 14-101 sur les définitions (chapitre V-1.1, r. 3), vis-à-vis du nom du territoire intéressé.

CHAPITRE 8 DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Date d'entrée en vigueur

46. 1) Le présent règlement entre en vigueur le (*insérer ici la date d'entrée en vigueur du présent règlement*).

2) En Saskatchewan, malgré le paragraphe 1, le présent règlement entre en vigueur à la date de son dépôt auprès du registraire des règlements si celle-ci tombe après le *(insérer la date)*.

3) Malgré le paragraphe 1 et, en Saskatchewan, sous réserve du paragraphe 2, le [chapitre ●] entre en vigueur le *(insérer la date + 6 mois)*.

4) Malgré les paragraphes 1 à 3, le chapitre ● ne s'applique pas aux transactions conclues avant le *(insérer la date)* si le dérivé sur lequel elles portent expire ou prend fin au plus tard 365 jours après cette date.

**ANNEXE A
COURTIERS EN DÉRIVÉS ÉTRANGERS
(article 40)**

**LOIS OU RÈGLEMENTS DE TERRITOIRES ÉTRANGERS APPLICABLES AUX
COURTIERS EN DÉRIVÉS ÉTRANGERS**

Territoire étranger	Lois ou règlements	Dispositions du présent règlement applicables aux courtiers en dérivés étrangers malgré la conformité aux lois et aux règlements du territoire étranger

**ANNEXE B
COURTIERS EN PLACEMENT
(article 41)**

LOIS OU RÈGLEMENTS APPLICABLES AUX COURTIER EN PLACEMENT

OCRCVM	Lois ou règlements	Dispositions du présent règlement applicables aux courtiers en placement malgré la conformité aux exigences de l'OCRCVM

**ANNEXE C
INSTITUTIONS FINANCIÈRES CANADIENNES
(article 42)**

**LOIS OU RÈGLEMENTS APPLICABLES AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES
CANADIENNES**

Autorité de réglementation prudentielle fédérale ou provinciale	Lois ou règlements	Dispositions du présent règlement applicables aux institutions financières canadiennes malgré la conformité aux obligations réglementaires fédérales ou provinciales applicables

ANNEXE D
CONSEILLERS EN DÉRIVÉS ÉTRANGERS
(article 44)

LOIS OU RÈGLEMENTS DE TERRITOIRES ÉTRANGERS APPLICABLES AUX
CONSEILLERS EN DÉRIVÉS ÉTRANGERS

Territoire étranger	Lois ou règlements	Dispositions du présent règlement applicables aux conseillers en dérivés étrangers malgré la conformité aux lois et aux règlements du territoire étranger

INSTRUCTION GÉNÉRALE RELATIVE AU RÈGLEMENT 93-101 SUR LA CONDUITE COMMERCIALE EN DÉRIVÉS

CHAPITRE 1 OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Introduction

La présente instruction générale expose l'avis des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM » ou « nous ») sur divers aspects du *Règlement 93-101 sur la conduite commerciale en dérivés* (le « règlement ») et de la législation en valeurs mobilières connexe.

Exception faite du chapitre 1, la numérotation et les intitulés des chapitres, des articles et des paragraphes de la présente instruction générale correspondent à ceux du règlement. Les indications générales concernant un chapitre ou un article figurent immédiatement après son intitulé. Les indications concernant des articles ou des paragraphes en particulier suivent les indications générales. En l'absence d'indications, la numérotation passe à la disposition suivante qui fait l'objet d'indications.

Sauf disposition contraire, les chapitres, articles, paragraphes, sous-paragraphes, dispositions ou définitions mentionnés dans la présente instruction générale sont ceux du règlement.

Définitions et interprétation

Les expressions utilisées, mais non définies dans le règlement et dans la présente instruction générale s'entendent au sens prévu par la législation en valeurs mobilières, notamment le *Règlement 14-101 sur les définitions* (chapitre V-1.1, r. 3). L'expression « législation en valeurs mobilières » s'entend au sens de ce règlement et comprend les lois et les règlements se rapportant aux valeurs mobilières et aux dérivés.

Dans la présente instruction générale, on entend par « règlement sur la détermination des dérivés », selon le cas :

- en Alberta, en Colombie-Britannique, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nunavut, en Saskatchewan, à Terre-Neuve-et-Labrador, aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, le *Multilateral Instrument 91-101 Derivatives: Product Determination* et, au Nouveau-Brunswick, la *Norme multilatérale 91-101 sur la détermination des dérivés*;
- au Manitoba, la *Rule 91-506 Derivatives: Product Determination* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba;
- en Ontario, la *Rule 91-506 Derivatives: Product Determination* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario;
- au Québec, le *Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés* (chapitre I-14.01, r. 0.1).

Interprétation des expressions définies dans le règlement

Article 1 – Définition de l'expression « institution financière canadienne »

La définition de l'expression « institution financière canadienne » dans le règlement est conforme à celle prévue dans le *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (chapitre V-1.1, r. 21), à une seule exception. La définition de l'expression prévue dans ce dernier ne comprend pas les banques de l'annexe III (en raison de la définition distincte de l'expression « banque » qui y figure), ce qui fait qu'on y trouve la mention « une institution financière canadienne ou une banque de l'annexe III ». La définition de l'expression « institution financière canadienne » prévue dans le règlement comprend les banques de l'annexe III.

Article 1 – Définition des expressions « conseiller en dérivés » et « courtier en dérivés »

La personne qui répond à la définition de l'expression « conseiller en dérivés » ou « courtier en dérivés » dans un territoire intéressé est assujettie au règlement dans ce territoire, qu'elle y soit inscrite ou dispensée de l'obligation d'inscription ou non.

La personne qui se trouve dans l'une des situations suivantes est assujettie aux obligations prévues par le règlement :

- elle exerce l'activité consistant à effectuer des opérations sur dérivés ou à conseiller autrui en matière de dérivés;
- elle est tenue de s'inscrire à titre de courtier en dérivés ou de conseiller en dérivés du fait qu'elle exerce certaines activités visées par le *Règlement 93-102 sur l'inscription en dérivés (insérer ici la référence)*.

Facteurs de détermination de l'exercice de l'activité

Sont exposés ci-après les facteurs à prendre en considération pour déterminer si une personne exerce l'activité de courtier en dérivés ou de conseiller en dérivés.

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive et d'autres facteurs pourraient aussi être pris en considération.

- *Le fait de fournir des prix ou d'agir à titre de teneur de marché* – La personne établit un marché à double sens sur un dérivé ou fournit régulièrement les prix auxquels elle serait prête à effectuer des transactions sur des dérivés, ou encore elle offre de tenir un marché pour un ou plusieurs dérivés.
- *Le fait d'exercer l'activité, directement ou indirectement, de façon répétitive, régulière ou continue* – La fréquence ou la régularité des transactions est un indicateur courant de l'exercice de l'activité de courtier ou de conseiller. Il n'est pas nécessaire qu'il s'agisse de l'unique activité ou de l'activité principale de la personne pour qu'il y ait exercice de l'activité. Nous considérons que la personne qui se livre régulièrement à des activités de courtage ou de conseil de façon à générer des bénéfices exerce l'activité.
- *Le fait de faciliter ou d'intermédiaire des transactions* – La personne offre des services visant à faciliter la négociation de dérivés ou à intermédiaire des transactions sur dérivés entre des tierces contreparties à des contrats dérivés. La personne qui exerce cette activité est celle que l'on appelle communément un courtier.
- *Le fait d'effectuer des transactions dans l'intention d'être rémunéré* – La personne reçoit ou s'attend à recevoir une forme de rémunération pour exercer l'activité consistant à effectuer des transactions sur dérivés, qu'elle soit établie par transaction ou en fonction de la valeur, y compris celle fondée sur les écarts ou les frais intégrés. Le fait que la rémunération soit effectivement versée ainsi que la forme qu'elle prend n'importent pas. En revanche, une personne ne serait pas considérée comme un courtier en dérivés du simple fait qu'elle réalise un gain découlant de la variation du cours du dérivé (ou de son actif de référence sous-jacent), que le dérivé serve ou non à des fins de couverture ou de spéculation.
- *Le fait d'effectuer directement ou indirectement du démarchage relativement à des transactions sur dérivés* – La personne communique avec autrui pour lui proposer de participer à des transactions sur dérivés. Le démarchage consiste à entrer en communication avec d'autres personnes par un moyen quelconque pour leur proposer notamment *i)* des transactions, *ii)* une participation à des transactions ou *iii)* des services rattachés à des transactions. Il comprend la publicité sur Internet en vue d'encourager des personnes dans le territoire intéressé à effectuer des transactions sur des dérivés. Une personne ne serait pas nécessairement considérée comme faisant du démarchage uniquement parce qu'elle communique avec une éventuelle contrepartie ou qu'une éventuelle contrepartie communique avec elle pour se renseigner au sujet d'une transaction sur un dérivé, à moins qu'elle ne s'attende à être rémunérée pour la transaction. Par exemple, la personne qui souhaite couvrir un risque donné pourrait être dans cette situation si elle a communiqué avec plusieurs contreparties éventuelles afin de se renseigner au sujet de possible transactions sur dérivés pour couvrir ce risque.

- *Le fait d'exercer des activités analogues à celles d'un conseiller ou d'un courtier en dérivés* – La personne exerce des activités relativement à des transactions sur dérivés qui, pour un tiers, pourraient raisonnablement paraître analogues aux activités dont il est question ci-dessus. En sont exclus les exploitants de bourses ou de chambres de compensation.

- *Le fait de fournir des services de compensation de dérivés* – La personne fournit des services permettant à des tiers, notamment des contreparties à des transactions auxquelles elle participe, de compenser les dérivés par l'entremise d'une chambre de compensation. Ces services constituent des actes visant la réalisation d'une opération posés par une personne qui jouerait généralement un rôle d'intermédiaire sur le marché des dérivés.

Pour établir si une personne est un courtier en dérivés ou un conseiller en dérivés pour l'application du règlement, il convient d'évaluer ses activités dans leur ensemble. Les facteurs susmentionnés n'ont pas nécessairement tous la même importance et aucun d'entre eux n'est déterminant à lui seul.

De façon générale, la personne qui exerce les activités dont il est question ci-dessus de façon organisée et répétitive serait considérée comme un courtier en dérivés ou, selon le contexte, un conseiller en dérivés. En revanche, celle exerçant ces activités de façon ponctuelle ou isolée ne serait pas nécessairement considérée comme tel. Ainsi, la personne qui fait un effort pour détenir à la fois une position acheteur et une position vendeur pour gérer un risque commercial ne signifie pas nécessairement qu'elle tient un marché. De même, en l'absence des autres facteurs décrits ci-dessus, les transactions pour compte propre réalisées de façon organisée et répétitive ne font pas en soi qu'une personne est nécessairement un courtier en dérivés pour l'application du règlement.

Le courtier en dérivés ou le conseiller en dérivés dans le territoire intéressé est une personne qui exerce les activités décrites dans cet article dans ce territoire. Cela inclurait, par exemple, la personne située dans un territoire intéressé et qui exerce des activités de courtage ou de conseil dans ce territoire ou dans un territoire étranger. Cela comprendrait également la personne située dans un territoire étranger qui exerce des activités de courtage ou de conseil avec une contrepartie située dans le territoire intéressé. Il n'est pas obligatoire que la personne ait des locaux, du personnel ou une autre forme de présence dans le territoire intéressé pour qu'elle y soit considérée comme un courtier en dérivés ou un conseiller en dérivés.

Pour qu'une personne soit un courtier en dérivés ou un conseiller en dérivés pour l'application du règlement, son activité principale n'a pas à inclure les activités décrites ci-dessus. Les facteurs susmentionnés peuvent ne constituer qu'une petite partie de ses activités globales. Cependant, en présence de ces facteurs, elle pourrait être un courtier en dérivés ou un conseiller en dérivés dans le territoire où elle exerce ces activités.

L'article 4 prévoit que la personne qui n'exerce les activités décrites ci-dessus qu'à l'égard d'une ou de plusieurs entités du même groupe n'est pas un courtier en dérivés ou un conseiller en dérivés pour l'application du règlement.

Article 1 – Définition de l'expression « actifs d'une partie à un dérivé »

Les actifs d'une partie à un dérivé incluent tous les actifs qu'une société de dérivés reçoit ou détient pour le compte d'une partie à un dérivé relativement à des transactions sur dérivés, notamment les sûretés déposées à titre de marge initiale ou de variation.

Article 1 – Définition de l'expression « partie admissible à un dérivé »

Certaines dispositions du règlement ne s'appliquent pas lorsque la société de dérivés exerce des activités de courtier ou de conseiller auprès d'une partie à un dérivé qui est une partie admissible à un dérivé et qui n'est pas une personne physique. Si la partie admissible à un dérivé est une personne physique, ces dispositions s'appliquent, mais peuvent faire l'objet d'une renonciation par écrit. L'article 7 de la présente instruction générale donne des indications supplémentaires relativement à cette renonciation.

La société de dérivés devrait prendre des mesures raisonnables pour déterminer si une partie à un dérivé est une partie admissible à un dérivé avant d'effectuer une transaction avec elle

ou de la conseiller. Pour ce faire, elle peut s'appuyer sur les déclarations factuelles écrites de la partie à un dérivé, sauf si une personne raisonnable aurait des motifs de croire que ces déclarations sont fausses ou qu'il est par ailleurs déraisonnable de s'appuyer sur elles. Les critères servant à déterminer si une partie à un dérivé est une partie admissible à un dérivé doivent être appliqués au moment où un dérivé donné est conclu pour la première fois. La société de dérivés n'est pas tenue de s'assurer que la partie admissible à un dérivé demeure admissible sur toute la durée du dérivé, mais elle doit s'assurer qu'elle l'est avant de conclure une nouvelle transaction avec elle.

Article 1 – Définition de l'expression « partie admissible à un dérivé » - paragraphes *m* et *n*

Conformément aux paragraphes *m* et *n* de la définition de l'expression « partie admissible à un dérivé », une personne ne sera considérée comme une partie admissible à un dérivé que si elle a déclaré par écrit à la société de dérivés qu'elle possède les connaissances et l'expérience nécessaires et qu'elle détient le seuil minimal d'actifs précisé dans le paragraphe applicable.

La société de dérivés qui n'a pas reçu de déclaration factuelle écrite d'une partie à un dérivé devrait considérer que celle-ci n'est pas une partie admissible à un dérivé.

Nous nous attendons à ce que la société de dérivés conserve un exemplaire de la déclaration écrite de chaque partie à un dérivé concernant sa qualité de partie admissible à un dérivé et maintienne des politiques et des procédures raisonnablement conçues pour s'assurer que l'information au sujet de chaque partie à un dérivé est à jour.

La société de dérivés établira s'il est raisonnable de s'appuyer sur la déclaration écrite d'une partie à un dérivé en fonction des faits et circonstances qui sont propres à cette dernière et de sa relation avec la société de dérivés.

Ainsi, pour établir s'il est raisonnable de s'appuyer sur la déclaration d'une partie à un dérivé selon laquelle elle possède les connaissances et l'expérience nécessaires, la société de dérivés peut tenir compte des facteurs suivants :

- la fréquence des transactions et la régularité avec laquelle elle les conclut;
- l'expérience de son personnel en dérivés et en gestion des risques;
- le fait qu'elle a recours ou non à des conseils indépendants relativement à ses dérivés;
- l'information financière rendue publique.

À la lumière de ces facteurs, il est possible que certaines personnes et certaines sociétés ne possèdent les connaissances et l'expérience nécessaires que sur les dérivés portant sur certaines catégories d'actifs ou certains types de produits.

Article 1 – Définition de l'expression « dépositaire autorisé »

En considération de la nature internationale du marché des dérivés, le paragraphe *e* de la définition de « dépositaire autorisé » permet à une banque ou à une société de fiducie étrangère ayant déclaré un montant minimum de capitaux propres d'agir à titre de dépositaire autorisé et de détenir les actifs d'une partie à un dérivé, à la condition que son siège ou son établissement principal soit situé dans un territoire autorisé et qu'elle y soit réglementée comme une banque ou une société de fiducie.

Article 1 – Définition de l'expression « investissement autorisé »

L'expression « investissement autorisé » désigne les types d'instruments, déterminés selon une approche fondée sur des principes, dans lesquels une société de dérivés peut investir les actifs d'une partie à un dérivé conformément au règlement. Elle désigne notamment un investissement dans un instrument qui est garanti par des débiteurs de grande qualité ou qui est une créance sur de tels débiteurs et qui peut être liquidé rapidement avec des effets négatifs minimes ou nuls sur son prix, dans le but d'atténuer les risques de marché, de crédit et de liquidité.

Nous nous attendons à ce que la société de dérivés qui investit les actifs d'une partie à un dérivé conformément au règlement s'assure que l'investissement remplit les conditions suivantes :

- il est compatible avec sa stratégie globale de gestion du risque;
- il est communiqué dans son intégralité à ses clients.

En outre, nous estimons qu'il serait, pour la société de dérivés, incompatible avec l'approche fondée sur des principes en matière d'investissement autorisé d'investir les actifs d'une partie à un dérivé dans ses propres titres ou dans ceux d'entités du même groupe qu'elle.

Voici quelques exemples d'instruments qui seraient considérés comme des investissements autorisés par l'autorité en valeurs mobilières locale :

- les titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou par le gouvernement d'une province ou d'un territoire du Canada;
- les titres de créance émis ou garantis par une municipalité au Canada;
- les certificats de dépôt, qui ne sont pas des valeurs mobilières, émis par une banque énumérée à l'annexe I, II ou III de la *Loi sur les banques* du Canada (la « *Loi sur les banques* »)¹;
- le papier commercial dont le capital et les intérêts sont entièrement garantis par le gouvernement du Canada;
- les participations dans des fonds du marché monétaire.

Nous sommes également d'avis que des investissements étrangers dans des débiteurs de grande qualité aussi prudents que les instruments énumérés ci-dessus seraient acceptables.

Article 1 – Définition de l'expression « territoire autorisé »

Le paragraphe *a* de la définition de « territoire autorisé » englobe les territoires où se situent les banques étrangères autorisées, en vertu de la *Loi sur les banques*, à exercer des activités au Canada sous la supervision du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)². Au moment de la publication du règlement, les pays suivants et leurs subdivisions politiques sont visés : l'Allemagne, la Belgique, les États-Unis d'Amérique, la France, l'Irlande, le Japon, les Pays-Bas, Singapour, la Suisse et le Royaume-Uni.

En ce qui concerne le paragraphe *b* de la définition de « territoire autorisé », dans le cas de l'euro, monnaie qui n'a pas un seul « pays d'origine », il faut inclure tous les pays de la zone euro³ et ceux qui utilisent l'euro en vertu d'un accord monétaire avec l'Union européenne⁴.

Article 1 – Définition de l'expression « séparer »

Le verbe « séparer » signifie détenir et comptabiliser séparément les actifs d'une partie à un dérivé ou ses positions conformément au Rapport sur les PIMF et au *Règlement 94-102 sur la compensation des dérivés et la protection des sûretés et des positions des clients (insérer ici la référence)*, mais la séparation comptable est acceptable.

Pour l'application du présent règlement, le « Rapport sur les PIMF » est le rapport final intitulé *Principes pour les infrastructures de marchés financiers* qui a été publié en avril 2012 par le Comité sur les paiements et les infrastructures de marché (auparavant le « Comité sur les systèmes de paiement et de règlement ») de la Banque des règlements internationaux et le

¹ *Loi sur les banques* (L.C. 1991, ch. 46).

² *Ibid.* à la Partie XII.1. Pour obtenir la liste des banques étrangères autorisées réglementées en vertu de la *Loi sur les banques* et assujetties à la supervision du BSIF, consulter le site du Bureau du surintendant des institutions financières, *Entités réglementées* (<http://www.osfi-bsif.gc.ca/fra/wt-ow/Pages/wvr-er.aspx?sc=1&gc=1>).

³ Union européenne, Affaires économiques et financières, *What is the euro area?*, 18 mai 2015, en ligne : http://ec.europa.eu/economy_finance/euro/adoption/euro_area/index_en.htm.

⁴ Union européenne, Affaires économiques et financières, *The euro outside the euro area*, 9 avril 2014, en ligne : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/euro-area/euro/use-euro/euro-outside-euro-area_en.

Comité technique de l'Organisation internationale des commissions de valeurs, et ses modifications.

Article 1 – Définition de l'expression « valorisation »

Nous sommes d'avis que la valorisation peut être calculée selon une méthode reconnue dans le secteur, conforme aux principes comptables et permettant une valorisation raisonnable du dérivé⁵, comme la valorisation à la valeur de marché ou selon un modèle (*mark-to-model*). Nous nous attendons à ce que la méthode utilisée pour calculer la valorisation déclarée relativement à un dérivé soit constante sur toute la durée du dérivé.

CHAPITRE 2 CHAMP D'APPLICATION

Article 2 – Application aux sociétés de dérivés inscrites et non inscrites

Le règlement s'applique aux « conseillers en dérivés » et aux « courtiers en dérivés », au sens du paragraphe 1 de l'article 1 du règlement. Ces expressions englobent la personne inscrite à titre de « courtier en dérivés » ou de « conseiller en dérivés » en vertu de la législation en valeurs mobilières. Le règlement s'applique même si la personne est dispensée ou exclue de l'inscription. En conséquence, les sociétés de dérivés qui peuvent être dispensées de l'inscription dans un territoire, comme les institutions financières canadiennes, sont néanmoins tenues envers leurs parties à un dérivé à une norme de conduite semblable à celle applicable aux sociétés de dérivés inscrites et à leurs représentants.

Article 3 – Portée du règlement

Cet article vise à ce que le règlement s'applique aux mêmes contrats et instruments dans tous les territoires du Canada. Dans chaque territoire, un règlement sur la détermination des dérivés exclut certains types de contrats et d'instruments de ce qui est considéré comme un dérivé pour l'application du règlement.

Article 7 – Obligations applicables aux activités de courtage ou de conseil exercées auprès d'une partie admissible à un dérivé

L'expression « partie admissible à un dérivé » désigne la partie à un dérivé qui n'a pas besoin de toutes les protections dont bénéficient les parties à un dérivé qui ne disposent pas des ressources financières ou de l'expertise nécessaires pour respecter les seuils applicables à une partie admissible à un dérivé.

Les obligations de la société de dérivés et des personnes physiques agissant pour son compte envers une partie à un dérivé diffèrent selon la nature de cette dernière.

Article 7 – Obligations applicables aux activités de courtage ou de conseil exercées auprès d'une partie à un dérivé qui n'est pas une partie admissible à un dérivé

Toutes les dispositions des chapitres 3, 4 et 5 du règlement s'appliquent à la société de dérivés qui exerce des activités de courtage ou de conseil auprès d'une partie à un dérivé qui n'est pas une partie admissible à un dérivé.

Paragraphe 1 de l'article 7 – Obligations applicables aux activités de courtage ou de conseil exercées auprès d'une partie admissible à un dérivé qui n'est pas une personne physique

Seules certaines dispositions du règlement s'appliquent à la société de dérivés qui exerce des activités de courtage ou de conseil auprès d'une partie à un dérivé qui est une partie admissible à un dérivé et qui n'est pas une personne physique.

Dans le chapitre 3 :

- toutes les dispositions de la section 1, composée des articles 8, 9 et 10, s'appliquent;

⁵ Voir, par exemple, la Norme internationale d'information financière 13, *Évaluation de la juste valeur*.

- les autres dispositions de ce chapitre ne s'appliquent pas.

Dans le chapitre 4 :

- dans la section 2, les articles 24 et 25 s'appliquent;
- les autres dispositions de ce chapitre ne s'appliquent pas.

Dans le chapitre 5 :

- toutes les dispositions de la section 1 s'appliquent;
- toutes les dispositions de la section 2 s'appliquent.

Paragraphe 2 de l'article 7 – Obligations applicables aux activités de courtage ou de conseil exercées auprès d'une partie admissible à un dérivé qui est une personne physique mais auxquelles elle peut renoncer

Les obligations prévues par le règlement s'appliquent à la société de dérivés qui exerce des activités de courtage ou de conseil auprès d'une partie à un dérivé qui est une partie admissible à un dérivé et qui est une personne physique. Cette dernière peut cependant renoncer par écrit à une partie ou à la totalité de l'application de ces obligations, sauf celles prévues au paragraphe 1 de l'article 7.

La renonciation d'une partie admissible à un dérivé qui est une personne physique peut être incluse dans la documentation d'ouverture de compte ou tout autre document d'information sur la relation et sera valide pour 365 jours. Si la société de dérivés souhaite s'appuyer sur une renonciation de sa part plus de 365 jours après l'avoir reçue, elle doit en obtenir une nouvelle par écrit.

Le règlement ne prévoit pas la forme de la renonciation visée au paragraphe 2 de l'article 7 du règlement. Cependant, conformément à l'obligation de la société de dérivés d'agir avec honnêteté, bonne foi et équité avec les parties à un dérivé, nous nous attendons à ce que la renonciation leur soit présentée de façon claire et compréhensible afin qu'elles comprennent l'information qui y figure et la portée des protections auxquelles elles renoncent.

**CHAPITRE 3
ACTIVITÉS DE COURTAGE OU DE CONSEIL AVEC LES PARTIES À UN DÉRIVÉ**

SECTION 1 – Obligations générales à l'égard de toutes les parties à un dérivé

Article 8 – Traitement équitable

Obligation fondée sur des principes, l'obligation de traitement équitable prévue à l'article 8 s'apparente à celle qui incombe aux sociétés et aux personnes physiques inscrites en vertu de la législation en valeurs mobilières du Canada (l'« obligation de traitement équitable de la personne inscrite »)⁶.

L'obligation de traitement équitable devrait être interprétée de façon flexible et selon le contexte.

Nous reconnaissons qu'il existe des différences notables entre le marché des dérivés et celui des valeurs mobilières. C'est pourquoi l'obligation de traitement équitable prévue par le règlement ne s'applique pas toujours aux participants au marché des dérivés de la même manière que l'obligation de traitement équitable de la personne inscrite s'applique aux participants au

⁶ Se reporter à l'article 14 des Securities Rules, B.C. Reg. 194/97 pris en vertu du *Securities Act* de la Colombie-Britannique, R.S.B.C. 1996, c. 418; à l'article 75.2 du *Securities Act* de l'Alberta, R.S.A. 2000, c.S-4; à l'article 33.1 du *The Securities Act, 1988* de la Saskatchewan, S.S. 1988-89, c. S-42.2; au paragraphe 3 de l'article 154.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Manitoba, c. S50 de la C.P.L.M.; à l'article 2.1 de la Rule 31-505 *Conditions of Registration* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario; à l'article 65 de la *Loi sur les instruments dérivés* du Québec, R.L.R.Q., c. I-14.01; à l'article 39A du *Securities Act* de la Nouvelle-Écosse, R.S.N.S. 1989, c. 418; au paragraphe 1 de l'article 54 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Nouveau-Brunswick, LN-B 2004, c. S-5.5; à l'article 90 du *Securities Act* de l'Île-du-Prince-Édouard, R.S.P.E.I. 1988, c. S-3; au paragraphe 1 de l'article 26.2 du *Securities Act* de Terre-Neuve-et-Labrador, R.S.N.L. 1990, c. S-13; à l'article 90 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Nunavut, LNun 2008, c. 12; à l'article 90 de la *Loi sur les valeurs mobilières* des Territoires du Nord-Ouest, LTN-O 2008, c. 10; et à l'article 90 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Yukon, LY 2007, c. 16.

marché des valeurs mobilières. Aussi estimons-nous que l'obligation prévue à l'article 8, étant fondée sur des principes, devrait être interprétée de façon flexible, et selon le contexte et les attentes raisonnables des participants au marché des dérivés. Les indications antérieures données par les ACVM et la jurisprudence concernant l'obligation de traitement équitable de la personne inscrite ne seront donc pas nécessairement pertinentes pour interpréter l'obligation de traitement équitable prévue par le règlement. De même, les indications figurant dans la présente instruction générale ne s'appliquent pas nécessairement à la conduite des personnes inscrites auprès des participants au marché des valeurs mobilières.

Nous sommes d'avis que, dans son application aux participants au marché des dérivés, le concept d'équité dépend du contexte. Une conduite pouvant être jugée inéquitable à l'égard d'une partie à un dérivé qui n'est pas une partie admissible à un dérivé peut être considérée comme équitable et faisant partie des pratiques commerciales habituelles à l'égard d'une partie admissible à un dérivé. Ainsi, l'obligation de traitement équitable ne sera pas nécessairement la même à l'égard de la partie à un dérivé qui est une personne physique ou une petite entreprise qu'à l'égard de celle qui est un participant au marché averti comme une institution financière mondiale. De même, une conduite jugée inéquitable lorsque le courtier en dérivés agit en qualité de mandataire dans le cadre d'une transaction sur dérivés avec un tiers pourrait être considérée comme équitable s'il conclut un dérivé en qualité de contrepartiste et qu'il est attendu que chaque partie négociant le dérivé souhaite obtenir des modalités financières favorables.

Article 9 – Conflits d'intérêts

Nous reconnaissons qu'il existe des différences notables entre le marché des dérivés et celui des valeurs mobilières. C'est pourquoi les dispositions du règlement en matière de conflits d'intérêts ne s'appliquent pas toujours aux participants au marché des dérivés comme elles s'appliqueraient à ceux du marché des valeurs mobilières. Aussi estimons-nous que les dispositions relatives aux conflits d'intérêts prévues à l'article 9 devraient être interprétées de façon flexible, et selon le contexte et les attentes raisonnables des participants au marché des dérivés. Les indications antérieures données par les ACVM et la jurisprudence concernant les conflits d'intérêts ne seront donc pas nécessairement pertinentes pour interpréter les dispositions du règlement en matière de conflits d'intérêts. De même, les indications figurant dans la présente instruction générale ne s'appliquent pas nécessairement à la conduite des personnes inscrites auprès des participants au marché des valeurs mobilières.

Nous sommes d'avis que, dans son application aux participants au marché des dérivés, le concept de conflits d'intérêts dépend du contexte. Les circonstances pouvant être considérées comme entraînant un conflit d'intérêts avec une partie à un dérivé qui n'est pas une partie admissible à un dérivé peuvent être considérées comme équitables et faisant partie des pratiques commerciales habituelles à l'égard d'une partie admissible à un dérivé. Ainsi, le traitement des conflits d'intérêts ne sera pas nécessairement le même à l'égard de la partie à un dérivé qui est une personne physique ou une petite entreprise qu'à l'égard de celle qui est un participant au marché averti comme une institution financière mondiale.

Par ailleurs, les circonstances pouvant être considérées comme entraînant un conflit d'intérêts lorsque la société de dérivés agit à titre d'intermédiaire pour le compte d'une partie admissible à un dérivé n'en entraînent pas nécessairement un lorsqu'elle conclut un dérivé en qualité de contrepartiste avec une partie à un dérivé qui sait que la société de dérivés négocie le dérivé comme une entente commerciale.

Paragraphe 1 de l'article 9 – Repérage des conflits d'intérêts

L'article 9 prévoit que la société de dérivés doit prendre des mesures raisonnables pour relever les conflits d'intérêts importants qui existent ou qu'elle s'attend raisonnablement à voir survenir entre elle et ses parties à un dérivé.

Nous considérons qu'il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts d'une partie à un dérivé et ceux d'une société de dérivés ou de ses représentants sont incompatibles ou divergents.

Paragraphe 2 de l'article 9 – Traitement des conflits d'intérêts

Nous nous attendons à ce que les politiques et procédures de gestion des conflits d'intérêts de la société de dérivés permettent à celle-ci et à son personnel de faire ce qui suit :

- circonscrire les conflits d'intérêts;
- évaluer le niveau de risque que les conflits font courir;
- traiter les conflits d'intérêts correctement.

Nous nous attendons à ce que la société de dérivés qui traite un conflit d'intérêts tienne compte de l'obligation de traitement équitable prévue au chapitre 3 du règlement et de toute autre norme de diligence qui peut s'appliquer aux activités de courtage ou de conseil auprès de parties à un dérivé.

De façon générale, nous estimons qu'il existe 3 méthodes raisonnables pour traiter les conflits d'intérêts, selon les circonstances : l'évitement, le contrôle et la déclaration.

Les conflits graves qui perdurent comportent un risque élevé de préjudice pour les parties à un dérivé ou le marché. Lorsqu'un conflit d'intérêts présente un risque important de préjudice pour une partie à un dérivé ou l'intégrité des marchés, nous nous attendons à ce que la société de dérivés prenne toutes les mesures raisonnables pour l'éviter. La société de dérivés qui n'évite pas un conflit d'intérêts devrait prendre des mesures pour le contrôler ou le déclarer, ou faire les deux. Elle devrait aussi établir les structures ou les politiques et procédures internes à adopter pour le traiter de façon raisonnable.

L'évitement des conflits d'intérêts

La société de dérivés doit éviter tout conflit d'intérêts interdit par la loi. En l'absence d'interdiction expresse, elle devrait l'éviter s'il est à ce point contraire aux intérêts d'une partie à un dérivé qu'il n'y a pas d'autre traitement raisonnable du conflit. Les conflits qui ont une incidence moindre sur les intérêts d'une partie à un dérivé peuvent être gérés par le contrôle ou la déclaration.

Dans le cas des conflits d'intérêts si contraires aux intérêts d'autres personnes que la société de dérivés ne peut les traiter raisonnablement par des contrôles ou en les déclarant, nous nous attendons à ce qu'elle les évite, cesse de fournir le service en cause ou mette fin à sa relation avec la partie à un dérivé.

Le contrôle des conflits d'intérêts

Nous nous attendons à ce que la société de dérivés conçoive sa structure organisationnelle, ses liens hiérarchiques et l'agencement de ses locaux de manière à contrôler efficacement les conflits d'intérêts. Par exemple, il est possible que des conflits d'intérêts surviennent dans les situations suivantes :

- les conseillers relèvent du personnel de la commercialisation;
- le personnel chargé de la conformité ou de l'audit interne relève d'une unité d'exploitation;
- les personnes physiques agissant pour le compte d'une société de dérivés et les services bancaires d'investissement partagent les mêmes locaux.

Selon la nature du conflit d'intérêts, la société de dérivés peut le contrôler de façon adéquate, notamment de l'une des façons suivantes :

- affecter une autre personne physique à la partie à un dérivé concernée;
- mettre sur pied un groupe ou un comité chargé d'examiner, d'élaborer ou d'approuver les mesures à prendre;
- surveiller l'activité du marché;
- cloisonner l'information pour certaines communications internes.

Paragraphe 3 de l'article 9 – Déclaration des conflits d'intérêts

Déclaration opportune

Nous nous attendons à ce que la société de dérivés informe ses parties à un dérivé des conflits d'intérêts pouvant avoir une incidence sur les services qu'elle leur fournit.

Moment de la déclaration

En vertu du paragraphe 3 de l'article 9, la société de dérivés et les personnes physiques agissant pour son compte doivent déclarer le conflit rapidement. Nous nous attendons à ce que la société de dérivés et ses représentants déclarent un conflit d'intérêts à une partie à un dérivé au plus tard au moment de recommander une transaction ou de fournir le service donnant lieu au conflit.

Dans le cas où cette information est fournie à la partie à un dérivé avant que la transaction soit effectuée, nous nous attendons à ce qu'elle lui soit transmise peu de temps avant la transaction. Par exemple, si l'information sur le conflit d'intérêts a été fournie dans la documentation d'ouverture de compte de la partie à un dérivé des mois ou des années auparavant, nous nous attendons à ce que la personne physique agissant pour le compte de la société de dérivés lui communique de nouveau cette information peu de temps avant la transaction ou au moment de la lui recommander.

Déclaration inopportune

Il est parfois inopportun de déclarer un conflit d'intérêts. Certains conflits d'intérêts peuvent mettre en cause de l'information confidentielle ou commercialement sensible, ou encore de l'information assimilable à de l'« information privilégiée » en vertu des dispositions de la législation en valeurs mobilières relatives aux opérations d'initiés. Dans ces cas, la société de dérivés doit évaluer si d'autres méthodes existent pour traiter le conflit d'intérêts adéquatement. Dans le cas contraire, elle peut avoir à refuser de fournir le service pour éviter le conflit. Nous nous attendons aussi à ce que la société de dérivés se dote de procédures particulières pour traiter les conflits d'intérêts qui mettent en cause de l'information privilégiée et se conforme aux dispositions relatives aux opérations d'initiés.

Modalités de déclaration des conflits d'intérêts

Le paragraphe 3 de l'article 9 prévoit que la société de dérivés doit déclarer tout conflit d'intérêts important à une partie à un dérivé. L'information communiquée devrait :

- être mise en évidence et rédigée de façon précise, claire et explicite pour la partie à un dérivé;
- expliquer le conflit d'intérêts et son effet possible sur le service offert à la partie à un dérivé.

La société de dérivés ne devrait pas faire ce qui suit :

- ne fournir qu'une déclaration type;
- ne communiquer que de l'information partielle qui pourrait induire la partie à un dérivé en erreur;
- dissimuler les conflits d'intérêts en fournissant de l'information trop détaillée.

Exemples de conflits d'intérêts

Sont décrites ci-après des situations particulières dans lesquelles une société de dérivés peut se trouver en conflit d'intérêts et des moyens de contrôler les conflits.

Agir à la fois à titre de courtier et de contrepartie

Nous nous attendons à ce que la société de dérivés traite le conflit d'intérêts résultant du fait qu'elle recommande une transaction à une partie à un dérivé ou conclut pour elle une

transaction à laquelle elle-même ou une entité du même groupe est la contrepartie en déclarant le conflit à la partie à un dérivé.

Intérêts opposés des parties à un dérivé

Nous nous attendons à ce que la société de dérivés qui exerce des activités de courtage ou de conseil auprès de plusieurs parties à un dérivé fasse des efforts raisonnables pour être équitable envers chacune d'elles. Elle devrait disposer de systèmes internes pour trouver un juste équilibre entre les intérêts des unes et des autres.

Pratiques en matière de rémunération

Nous nous attendons à ce que la société de dérivés vérifie si certains avantages ou certaines indemnités ou pratiques de rémunération sont incompatibles avec ses obligations envers les parties à un dérivé, surtout si elle pratique largement la rémunération à la commission. Par exemple, si un produit complexe comporte une commission substantielle mais qu'il n'est pas approprié pour une partie à un dérivé, la société de dérivés pourrait juger qu'il ne convient pas de l'offrir.

La société de dérivés qui adopte de telles pratiques en matière de rémunération pourrait envisager d'embaucher du personnel dont la rémunération n'est pas liée aux activités sur les dérivés afin de superviser le personnel rémunéré en fonction de ces activités.

SECTION 2 – Autres obligations relatives aux relations avec certaines parties à un dérivé

Les obligations prévues à la section 2 du chapitre 3 ne s'appliquent pas à la relation entre une société de dérivés et une partie admissible à un dérivé qui n'est pas une personne physique ou une partie admissible à un dérivé qui est une personne physique ayant renoncé à leur application.

Article 11 – Besoins et objectifs propres à la partie à un dérivé

L'information recueillie sur les besoins et les objectifs propres à la partie à un dérivé (appelée parfois « information relative à la connaissance de la partie à un dérivé ») est à la base de l'évaluation de la convenance des transactions sur dérivés à la partie à un dérivé. Cet article prévoit que la société de dérivés doit prendre les mesures raisonnables pour obtenir des renseignements sur ses parties à un dérivé et les mettre à jour régulièrement.

L'information relative à la connaissance de la partie à un dérivé peut aussi servir à respecter les politiques et les procédures visant à obtenir, pour la partie à un dérivé, les modalités les plus avantageuses conformément au paragraphe 1 de l'article 19. Les priorités d'exécution des parties à un dérivé peuvent être diverses. Une partie à un dérivé pourrait, par exemple, avoir comme objectif premier d'exécuter une transaction le plus rapidement possible plutôt que d'obtenir le meilleur prix. Pour évaluer l'exécution, il faut tenir compte de facteurs tels que le prix, la certitude, la rapidité et l'atténuation du coût résultant de la diffusion publique d'une indication d'intérêt.

Avant d'effectuer une transaction avec une partie à un dérivé, la société de dérivés devrait disposer des renseignements nécessaires pour évaluer les connaissances, l'expérience et le degré de compréhension de la partie à un dérivé à l'égard du type de dérivé concerné, son objectif quant à la conclusion du dérivé ainsi que les risques qu'il comporte afin d'en établir la convenance à la partie à un dérivé. L'information relative à la connaissance de la partie à un dérivé est recueillie dans cet objectif.

La société de dérivés à qui la partie à un dérivé choisit de ne pas fournir l'information nécessaire pour évaluer la convenance ou qui n'a pas reçu suffisamment d'information devrait l'aviser qu'elle est tenue d'obtenir cette information pour déterminer si le dérivé lui convient ou pour établir ses priorités lors de la transaction sur le dérivé. Elle devrait également préciser que, sans cette information, il est fort probable qu'elle ne pourra établir si la partie à un dérivé peut comprendre le dérivé et les risques associés à une transaction sur celui-ci.

Facteurs déterminant l'information relative à la convenance à la partie à un dérivé

L'information relative à la connaissance de la partie à un dérivé dont la société de dérivés a besoin pour évaluer la convenance d'une transaction ou établir les priorités de la partie à un dérivé lors de la transaction sur le dérivé dépend des facteurs suivants :

- la situation et les objectifs de la partie à un dérivé;
- le type de dérivé;
- la relation entre la partie à un dérivé et la société de dérivés;
- le modèle d'entreprise de la société de dérivés.

Dans certains cas, la société de dérivés aura besoin d'information détaillée sur la partie à un dérivé, par exemple si cette dernière souhaite participer à une stratégie en dérivés afin de couvrir une activité commerciale sur diverses catégories d'actifs. Cette information devrait alors comprendre dans le détail :

- les besoins et objectifs de couverture de la partie à un dérivé, notamment l'horizon temporel de la stratégie de couverture;
- sa situation financière générale;
- sa tolérance au risque associé à divers types de dérivés, compte tenu de ses connaissances en matière d'investissement.

Il se peut également que la société de dérivés n'ait pas besoin de tous ces renseignements, par exemple si elle ne conclut qu'un seul dérivé avec une partie à un dérivé qui doit couvrir un prêt qu'elle lui a accordé.

Article 12 – Convenance à la partie à un dérivé

Le paragraphe 1 de l'article 12 prévoit que la société de dérivés doit prendre des mesures raisonnables, avant de faire une recommandation à une partie à un dérivé ou d'accepter de celle-ci une instruction visant une transaction sur un dérivé, pour s'assurer que la transaction qu'elle propose lui convient.

Obligation de convenance à la partie à un dérivé

Pour respecter cette obligation, la société de dérivés devrait connaître à fond tous les dérivés sur lesquels elle effectue des transactions avec la partie à un dérivé, ou pour son compte, ou qu'elle lui recommande. C'est ce qu'on appelle aussi l'obligation de connaissance du produit.

Nous nous attendons à ce que la société de dérivés connaisse chaque dérivé suffisamment pour le comprendre et expliquer à la partie à un dérivé les risques qu'il comporte, ses caractéristiques principales ainsi que les obligations initiales et continues qui s'y rattachent. La décision d'une société de dérivés d'inclure un type de dérivé dans sa gamme de produits ou dans la liste de produits approuvés ne signifie pas nécessairement qu'il conviendra à chaque partie à un dérivé. Les personnes physiques agissant pour le compte d'une société de dérivés doivent toujours établir la convenance de chaque transaction pour chaque partie à un dérivé.

Lorsqu'elle évalue la convenance, la société de dérivés devrait prendre toutes les mesures raisonnables pour déterminer si la partie à un dérivé est en mesure de comprendre le type de dérivé particulier ainsi que les risques qui y sont associés.

Dans tous les cas, nous nous attendons à ce que les sociétés de dérivés soient en mesure d'exposer la procédure suivie pour évaluer la convenance d'une manière qui soit appropriée aux circonstances.

Interdiction de déléguer l'obligation d'évaluer la convenance à la partie à un dérivé

Les sociétés de dérivés ne peuvent pas faire ce qui suit :

- déléguer leur obligation d'évaluer la convenance à la partie à un dérivé;
- exécuter leur obligation en se contentant d'indiquer les risques que la transaction comporte.

Articles 11 et 12 – Utilisation de services en ligne pour établir les besoins et les objectifs de la partie à un dérivé et la convenance pour celle-ci

Les obligations prévues par le règlement en matière de conduite, notamment celles prévues aux articles 11 et 12 sur l'information relative à la connaissance de la partie à un dérivé et à la convenance, ne font mention d'aucune technologie particulière, ce qui signifie qu'elles s'appliquent de la même façon aux sociétés de dérivés dans leurs interactions avec les parties à un dérivé en personne ou au moyen d'une plateforme en ligne.

Lorsque la société de dérivés se sert d'un service ou d'un questionnaire en ligne pour obtenir l'information nécessaire au respect de ses obligations en vertu des articles 11 et 12 du règlement, les ACVM s'attendent à ce que ce processus équivaille à un échange pertinent avec la partie à un dérivé.

Un service ou un questionnaire en ligne atteint cet objectif s'il comporte les caractéristiques suivantes :

- il pose des questions comportementales qui permettent d'établir la tolérance au risque et d'obtenir d'autres éléments d'information relative à la connaissance de la partie à un dérivé;
- il oblige une partie à un dérivé à répondre à toutes les questions pour pouvoir continuer de remplir le questionnaire;
- il détecte les incohérences et les conflits dans les réponses et ne permettra pas à la partie à un dérivé de continuer à remplir le questionnaire tant que le conflit n'est pas résolu;
- il sensibilise les parties à un dérivé aux expressions et aux concepts utilisés;
- il rappelle à la partie à un dérivé qu'une personne physique travaillant pour la société de dérivés peut l'accompagner tout au long du processus.

Article 13 – Ententes d'indication de partie à un dérivé autorisées

Le paragraphe 1 de l'article 1 définit en termes généraux l'expression « entente d'indication de partie à un dérivé ». Cette expression s'entend d'une entente prévoyant qu'une société de dérivés accepte de payer ou de recevoir une commission d'indication de partie à un dérivé. La définition n'est pas limitée aux ententes conclues en vue de la fourniture de dérivés ou de la prestation de services financiers ou de services nécessitant l'inscription. Elle désigne également toute entente visant la communication à une personne physique ou à une société du nom et des coordonnées d'une partie à un dérivé contre une commission d'indication de partie à un dérivé. L'expression « commission d'indication de partie à un dérivé » est également définie en termes généraux et elle englobe le partage de toute commission découlant d'une transaction.

L'article 13 oblige les parties à une entente d'indication de partie à un dérivé à en stipuler les modalités dans un contrat écrit. Cette obligation vise à ce que les rôles et les responsabilités de chaque partie soient énoncés clairement. Les sociétés de dérivés qui sont parties à de telles ententes doivent également consigner les commissions d'indication de partie à un dérivé dans leurs dossiers. Les paiements ne doivent pas nécessairement être effectués par l'entremise d'une société de dérivés, mais un registre de tous les paiements relatifs aux commissions d'indication de partie à un dérivé doit être tenu.

Nous nous attendons à ce que les ententes d'indication de partie à un dérivé stipulent ce qui suit :

- les rôles et responsabilité des parties;

- les restrictions auxquelles est assujettie toute partie qui n'est pas une société de dérivés;
- l'information à fournir aux parties à un dérivé indiquées;
- la personne qui fournit l'information aux parties à un dérivé indiquées.

Si la personne physique ou la société de dérivés à laquelle la partie à un dérivé est indiquée est une société de dérivés ou une personne physique agissant pour le compte de celle-ci, elle a la responsabilité de respecter toutes les obligations d'une société de dérivés envers une partie à un dérivé et de communiquer avec les parties à un dérivé indiquées.

Toute société de dérivés doit être partie aux ententes d'indication de partie à un dérivé. Elle est ainsi informée de l'existence de ces ententes et en mesure de superviser les personnes physiques agissant pour son compte ainsi que de surveiller la conformité à ces ententes de façon adéquate. Cela n'empêche pas la personne physique agissant pour le compte de la société de dérivés d'être également partie à cette entente.

Toute partie à une entente d'indication de partie à un dérivé peut avoir à s'inscrire en fonction des activités qu'elle exerce. Une société de dérivés ne peut se servir d'une entente d'indication de partie à un dérivé pour charger un tiers de remplir ses obligations réglementaires, s'en dégager ou les contourner.

La société de dérivés qui fait une indication doit s'assurer que cela ne constitue pas en soi une activité qu'elle n'est pas autorisée à exercer.

Article 14 – Vérification des qualités de la personne qui reçoit une indication de partie à un dérivé

En vertu de l'article 14, la société de dérivés qui indique une partie à un dérivé à une autre personne doit s'assurer que cette personne a les qualités requises pour fournir les services et, le cas échéant, est inscrite pour les fournir. Il incombe à la société de dérivés de décider des mesures appropriées dans les circonstances. Pour ce faire, elle peut notamment évaluer le type de parties à un dérivé auxquelles pourraient s'adresser les services indiqués.

Article 15 – Information à fournir aux parties à un dérivé sur les ententes d'indication de partie à un dérivé

L'information à fournir en vertu de l'article 15 vise à aider la partie à un dérivé à prendre une décision éclairée relativement à l'indication et à évaluer les éventuels conflits d'intérêts. Nous nous attendons à ce que l'information soit communiquée à la partie à un dérivé au plus tard au moment de la prestation des services ayant fait l'objet de l'indication. Nous nous attendons également à ce que la société de dérivés et toute personne physique agissant pour son compte qui participe directement à l'entente d'indication de partie à un dérivé prennent des mesures raisonnables pour que la partie à un dérivé comprenne ce qui suit :

- l'entité avec laquelle elle fait affaire;
- ce qu'elle peut s'attendre à obtenir de cette entité;
- les principales responsabilités de la société de dérivés envers elle;
- les restrictions, le cas échéant, de la catégorie d'inscription de la société de dérivés;
- les conditions, le cas échéant, dont l'inscription de la société de dérivés est assortie;
- l'étendue de l'intérêt financier que la personne fournissant l'indication a dans l'entente d'indication;
- la nature de tout conflit d'intérêts potentiel ou réel résultant de l'entente d'indication.

Article 17 – Traitement des plaintes

Obligation générale de documenter et de traiter les plaintes

En vertu de l'article 17, la société de dérivés est tenue de documenter toutes les plaintes et de les traiter de manière efficace et équitable. Nous nous attendons à ce que la société de dérivés documente et traite toutes les plaintes reçues d'une partie à un dérivé ayant eu affaire à elle (dans le présent article, le « plaignant »).

Politiques de traitement des plaintes

Nous sommes d'avis qu'un système efficace de traitement des plaintes devrait traiter toutes les plaintes et tous les différends, officiels ou non, promptement et de manière équitable. Pour traiter les plaintes de façon équitable, nous nous attendons à ce qu'un tel système comporte des normes permettant la réalisation d'une enquête et d'une analyse factuelles des questions liées aux plaintes qui soient objectives.

Nous nous attendons à ce que les sociétés de dérivés appliquent, dans la collecte des faits, une approche équilibrée qui tienne compte de façon objective des intérêts des personnes suivantes :

- le plaignant;
- la ou les personnes physiques agissant pour le compte de la société de dérivés;
- la société de dérivés.

Nous nous attendons également à ce que la société de dérivés ne limite pas son examen et son traitement des plaintes à celles qui concernent d'éventuelles infractions à la législation en valeurs mobilières.

Suivi des plaintes

Nous nous attendons à ce que la politique de traitement des plaintes de la société de dérivés prévoie une procédure précise de déclaration des plaintes aux supérieurs afin de permettre la détection des plaintes fréquentes et répétitives ayant le même objet, car leur accumulation pourrait indiquer un problème sérieux. Nous nous attendons aussi à ce que la société de dérivés prenne les mesures appropriées pour régler rapidement la cause d'un problème, surtout s'il est sérieux.

Réponse aux plaintes

Types de plaintes

Nous nous attendons à ce que toutes les plaintes portant sur l'une des questions suivantes donnent lieu à une réponse initiale puis à une réponse détaillée de la part de la société de dérivés, par écrit et dans un délai raisonnable :

- les activités de courtage et de conseil;
- un manquement à l'obligation de confidentialité envers la partie à un dérivé;
- le vol, la fraude, le détournement ou la contrefaçon;
- la présentation d'information fausse ou trompeuse;
- un conflit d'intérêts non déclaré ou visé par une interdiction;
- des opérations financières personnelles avec une partie à un dérivé.

La société de dérivés peut estimer qu'une plainte portant sur une question autre que celles énumérées ci-dessus peut néanmoins être de nature assez sérieuse pour nécessiter une réponse de la manière indiquée ci-dessous. Pour ce faire, il faut dans tous les cas évaluer si la partie à un dérivé peut raisonnablement s'attendre à recevoir une réponse écrite à sa plainte.

Plaintes communiquées autrement que par écrit

Nous ne nous attendons pas à ce que les plaintes portant sur les questions susmentionnées qui sont communiquées verbalement et ne sont pas jugées sérieuses compte tenu des attentes raisonnables de la partie à un dérivé donnent lieu à une réponse écrite. Toutefois, les plaintes verbales devraient recevoir autant d'attention que les plaintes écrites. Lorsqu'une plainte communiquée verbalement n'est pas exprimée clairement, la société de dérivés peut demander au plaignant de la mettre par écrit et devrait lui fournir toute l'aide raisonnable requise à cette fin.

La société de dérivés a le droit de s'attendre à ce que le plaignant mette par écrit une plainte verbale imprécise pour tenter d'éliminer toute confusion quant à la nature du problème. S'il appert clairement que la plainte verbale est frivole, nous ne nous attendons pas à ce qu'elle offre son aide pour la mettre par écrit. Elle peut néanmoins demander au plaignant de le faire par lui-même.

Délai de réponse aux plaintes

Nous nous attendons à ce que les sociétés de dérivés prennent les mesures suivantes :

- envoyer une réponse initiale écrite au plaignant dans les plus brefs délais; nous considérons qu'une réponse initiale devrait être envoyée dans un délai de 5 jours ouvrables suivant la réception de la plainte;
- fournir une réponse détaillée à toutes les plaintes portant sur les questions énumérées sous la sous-rubrique « Types de plaintes » indiquant la décision prise par la société de dérivés au sujet de la plainte.

La société de dérivés pourrait également souhaiter utiliser sa réponse initiale pour demander à la partie à un dérivé des précisions ou des renseignements supplémentaires.

Nous invitons les sociétés de dérivés à régler dans un délai de 90 jours les plaintes portant sur ces questions.

SECTION 3 – Restrictions touchant certaines pratiques commerciales dans les relations avec certaines parties à un dérivé

Les obligations prévues à la section 3 du chapitre 3 ne s'appliquent pas à la relation entre une société de dérivés et une partie admissible à un dérivé qui n'est pas une personne physique ou une partie admissible à un dérivé qui est une personne physique ayant renoncé à leur application.

Article 18 – Vente liée

L'article 18 interdit à la société de dérivés d'exercer des pressions indues pour forcer une personne à se procurer un produit ou un service auprès d'une personne donnée, y compris elle-même ou un membre du même groupe qu'elle, pour obtenir un autre produit ou service de la société de dérivés. Les pratiques de ce genre sont appelées « vente liée ». Nous sommes d'avis qu'une institution financière contreviendrait à cet article si, par exemple, elle consentait un prêt à une partie à un dérivé à condition que celle-ci couvre le prêt par son entremise. Dans cet exemple, nous estimons que la société de dérivés ne contreviendrait pas à l'article 18 si elle exigeait que la partie à un dérivé conclue un dérivé sur taux d'intérêt relativement à une convention de prêt, pourvu que la partie à un dérivé puisse effectuer des transactions sur ce dérivé avec la contrepartie de son choix.

Cependant, l'article 18 ne vise pas à interdire la tarification sur mesure ni aucune autre entente avantageuse similaire. La tarification sur mesure est une pratique du secteur qui consiste à offrir des avantages ou des incitatifs financiers à certaines parties à un dérivé.

Paragraphe 1 de l'article 19 – Modalités avantageuses et fixation du juste prix – société de dérivés agissant en qualité de mandataire

Les « modalités les plus avantageuses » varient selon les circonstances, et la société de dérivés n'est pas toujours en mesure d'obtenir les modalités les plus avantageuses pour chaque transaction qu'elle exécute pour le compte d'une partie à un dérivé. La société de dérivés devrait

être en mesure de démontrer qu'elle a établi et qu'elle suit des politiques et des procédures raisonnablement conçues pour obtenir de telles modalités pour ses parties à un dérivé et que celles-ci sont revues régulièrement et modifiées au besoin.

Les politiques et les procédures visées à ce paragraphe devraient tenir compte des facteurs suivants en vue d'obtenir les modalités les plus avantageuses pour tous les ordres des parties à un dérivé :

- le prix;
- la vitesse d'exécution;
- la certitude de l'exécution;
- les coûts globaux de la transaction, lorsqu'ils sont transférés aux parties à un dérivé.

Cette liste de facteurs n'est pas exhaustive et la société de dérivés devrait prendre en considération tous les autres faits et circonstances qui peuvent s'appliquer à leurs parties à un dérivé.

Paragraphe 2 de l'article 19 – Modalités avantageuses et fixation du juste prix – société de dérivés agissant en qualité de contrepartiste

La composante rémunération et la composante valeur de marché ou prix du dérivé sont toutes deux pertinentes pour établir si le prix est juste et raisonnable pour une partie à un dérivé. Les politiques et procédures de la société de dérivés doivent tenir compte tant de la valeur de marché du dérivé que du caractère raisonnable de la rémunération.

Pour déterminer si la rémunération est juste et raisonnable, la société de dérivés devrait tenir compte de tous les facteurs pertinents, notamment la disponibilité des dérivés impliqués dans la transaction, le coût d'exécution de la transaction pour elle, notamment, le cas échéant, le coût associé à la couverture de son exposition, la valeur des services qu'elle a rendus, les risques auxquels elle s'est exposée et le montant de la rémunération qu'elle a reçu ou recevra relativement à la transaction.

CHAPITRE 4 COMPTES DES PARTIES À UN DÉRIVÉ

SECTION 1 – Information à fournir aux parties à un dérivé

Les obligations prévues dans cette section ne s'appliquent pas à la relation entre une société de dérivés et une partie admissible à un dérivé qui n'est pas une personne physique ou une partie admissible à un dérivé qui est une personne physique ayant renoncé à leur application.

Article 20 – Information sur la relation

Contenu de l'information sur la relation

Le règlement ne prévoit pas la forme de l'information sur la relation visée à l'article 20. La société de dérivés peut la fournir dans un seul document ou dans des documents distincts qui donnent ensemble l'information requise.

L'information sur la relation devrait être exacte, exhaustive et à jour. Nous suggérons aux sociétés de dérivés de la revoir annuellement ou plus fréquemment, au besoin. La société de dérivés doit prendre des mesures raisonnables pour aviser les parties à un dérivé, en temps opportun, de tout changement significatif à l'information déjà fournie sur la relation.

Pour satisfaire à ses obligations en vertu du paragraphe 1 de l'article 20, la personne physique agissant pour le compte d'une société de dérivés doit passer suffisamment de temps avec les parties à un dérivé par des moyens compatibles avec ses activités pour leur expliquer adéquatement l'information qui leur est transmise. Nous nous attendons à ce que la société de dérivés dispose de politiques et de procédures reflétant ses pratiques en matière d'établissement, d'examen, de transmission et de révision des documents d'information sur la relation.

L'information devrait être transmise avant d'effectuer la première transaction sur un dérivé, avant de conseiller une partie à un dérivé relativement à un dérivé et lorsqu'il y a un changement significatif à l'information qui a été transmise. Nous nous attendons à ce que la société de dérivés conserve la preuve de sa conformité à ses obligations d'information.

Paragraphe 2 de l'article 20 - Information sur la relation

Description de la nature ou du type de compte de la partie à un dérivé

Conformément au sous-paragraphe *a* du paragraphe 2 de l'article 20, la société de dérivés doit transmettre à la partie à un dérivé une description de la nature ou du type de compte que celle-ci détient auprès d'elle. Nous nous attendons en particulier à ce qu'elle lui transmette suffisamment d'information pour lui permettre de comprendre la façon dont les transactions seront exécutées ainsi que toute obligation contractuelle applicable. Nous nous attendons également à ce que la société de dérivés transmette de l'information sur les exigences de marges et de sûretés, s'il y a lieu, et précise la façon dont les actifs de la partie à un dérivé seront détenus, utilisés et investis. Nous nous attendons à ce que l'information sur la relation décrive aussi les services connexes que peut fournir la société de dérivés. S'il s'agit d'une société-conseil en dérivés et que le conseiller gère le compte de la partie à un dérivé de façon discrétionnaire, l'information doit aussi le préciser.

Exposé des produits ou services offerts par la société de dérivés

Conformément au sous-paragraphe *b* du paragraphe 2 de l'article 20, la société de dérivés doit transmettre une description générale des produits et services qu'elle offre à la partie à un dérivé. Nous nous attendons à ce que l'information sur la relation explique les catégories d'actifs sur lesquels ils portent ainsi que les différents types de dérivés sur lesquels elle peut effectuer des transactions avec la partie à un dérivé.

Description des types de risques dont la partie à un dérivé devrait tenir compte

Nous nous attendons à ce que la société de dérivés explique les risques associés aux dérivés faisant l'objet de transactions, notamment les risques propres aux dérivés offerts et aux stratégies recommandées à la partie à un dérivé. Les transactions comporteront notamment un ou plusieurs des risques suivants : risque de marché, de crédit, de liquidité, opérationnel, juridique et de change.

Description des risques pour la partie à un dérivé qui sont associés au recours à l'effet de levier pour financer un dérivé

Outre l'information visée à l'article 16, le sous-paragraphe *d* du paragraphe 2 de l'article 20 prévoit que la société de dérivés doit communiquer les risques associés à l'effet de levier à toutes les parties à un dérivé, peu importe si elles y ont recours ou si la société de dérivés recommande l'utilisation de fonds empruntés pour financer tout ou partie d'une transaction. Le recours à l'effet de levier signifie que les investisseurs ne sont tenus de déposer qu'un pourcentage de la valeur totale de l'investissement lors de la conclusion d'une transaction, ce qui revient, pour la société de dérivés, à consentir un prêt à la partie à un dérivé. Cependant, les profits ou les pertes de la partie à un dérivé dépendent des variations de la valeur de l'investissement total, de sorte que l'effet de levier amplifie les profits ou les pertes de la partie à un dérivé sur une transaction, et les pertes peuvent excéder le montant des fonds déposés.

Description des conflits d'intérêts

Conformément au sous-paragraphe *e* du paragraphe 2 de l'article 20, la société de dérivés doit transmettre une description des conflits d'intérêts qu'elle est tenue de déclarer en vertu de la législation en valeurs mobilières. L'une de ces obligations se trouve à l'article 9 du règlement, qui prévoit que la société de dérivés doit prendre des mesures raisonnables pour traiter les conflits d'intérêts existants ou potentiels relevés entre elle et la partie à un dérivé. Cette obligation comprend la communication du conflit, s'il y a lieu.

Description des frais et des autres formes de rémunération

Les sous-paragraphe *f*, *g* et *h* du paragraphe 2 de l'article 20 prévoient que la société de dérivés doit transmettre à la partie à un dérivé de l'information sur les frais et les coûts qu'elle

pourrait devoir payer relativement à une transaction sur un dérivé. Ces obligations visent à s'assurer que la partie à un dérivé reçoive toute l'information pertinente pour évaluer tous les frais associés aux produits et aux services qu'elle reçoit de la société de dérivés. Cette information devrait inclure les renseignements sur la rémunération ou toute autre mesure incitative que la partie à un dérivé pourrait devoir payer relativement à une transaction.

Au début de leur relation, la société de dérivés doit transmettre à la partie à un dérivé de l'information générale sur les frais de transactions et les autres frais que cette dernière pourrait devoir payer, ainsi que sur toute autre rémunération découlant de leur relation d'affaires qu'elle peut recevoir. Nous sommes conscients qu'elle peut ne pas nécessairement être en mesure de fournir l'information sur tous les coûts relatifs à une transaction donnée tant que les modalités du contrat n'auront pas été établies. En revanche, avant de conclure une première transaction, elle doit remplir ses obligations d'information à fournir avant les transactions en vertu de l'article 21 du règlement.

Description du contenu et de la périodicité des rapports

En vertu du sous-paragraphe *i* du paragraphe 2 de l'article 20, la société de dérivés est tenue de fournir une description du contenu et de la périodicité de l'information à communiquer à la partie à un dérivé, notamment les documents suivants, selon le cas :

- les déclarations quotidiennes visées à l'article 22;
- les avis d'exécution visés à l'article 29;
- les relevés des parties à un dérivé visés à l'article 30.

On se reportera à la section 3 de ce chapitre pour obtenir de plus amples indications sur les obligations d'information de la société de dérivés.

Information sur la connaissance de la partie à un dérivé

En vertu du sous-paragraphe *l* du paragraphe 2 de l'article 20, la société de dérivés doit indiquer le type d'information qu'elle est tenue de recueillir auprès de la partie à un dérivé et expliquer la façon dont cette information sera utilisée pour évaluer et établir la convenance d'une transaction pour elle.

Article 21 – Information à fournir avant d'effectuer des transactions

Le règlement ne prévoit pas la forme de l'information à fournir avant d'effectuer des transactions conformément à l'article 21. La société de dérivés peut la fournir dans un seul document ou dans des documents distincts qui donnent ensemble l'information requise.

La société de dérivés est tenue de transmettre à la partie à un dérivé le document d'information prévu au paragraphe 1 de l'article 21 dans un délai raisonnablement suffisant avant la conclusion de la première transaction sur le dérivé pour lui permettre d'évaluer les caractéristiques et risques importants qui y sont rattachés.

Au nombre des risques importants que la société de dérivés est, à notre avis, tenue de communiquer à la partie à un dérivé en vertu du sous-paragraphe *a* du paragraphe 1 de l'article 21, on compte notamment les risques de marché, de crédit, de liquidité, de change, juridique, opérationnel et tout autre risque pertinent.

Outre l'obligation de fournir un document d'information générale conformément au paragraphe 1, nous comprenons que l'utilisation de l'expression « prix » n'est pas toujours appropriée relativement à une transaction sur un dérivé. En vertu du sous-paragraphe *b* du paragraphe 2 de l'article 21, nous nous attendons également à voir de l'information sur, notamment, les écarts, les primes et les coûts.

SECTION 2 – Actifs des parties à un dérivé

À l'exception de celles prévues aux articles 24 et 25, les obligations prévues dans cette section ne s'appliquent pas à la relation entre une société de dérivés et une partie admissible à un

dérivé qui n'est pas une personne physique ou une partie admissible à un dérivé qui est une personne physique ayant renoncé à leur application.

Article 25 – Séparation des actifs des parties à un dérivé

La société de dérivés est tenue de séparer les actifs d'une partie à un dérivé de ses biens, en les détenant ou en les comptabilisant séparément. Les dossiers de la société de dérivés doivent indiquer clairement que les comptes détenant les actifs d'une partie à un dérivé sont tenus au seul bénéfice de celle-ci.

Article 26 – Détention des actifs des parties à un dérivé

Nous nous attendons à ce que la société de dérivés fasse des efforts raisonnables pour confirmer que le dépositaire autorisé détenant les actifs d'une partie à un dérivé remplit les conditions suivantes :

- il est dépositaire autorisé en vertu du règlement;
- il a des règles, des politiques et des procédures appropriées, notamment de solides pratiques comptables, pour pouvoir assurer l'intégrité des actifs d'une partie à un dérivé et pour réduire au minimum et gérer les risques associés à la garde et au transfert de ces actifs;
- il conserve les titres sous une forme immobilisée ou dématérialisée pour permettre leur transfert par passation d'écritures;
- il protège les actifs d'une partie à un dérivé contre les risques de garde en appliquant des règles et des procédures appropriées et conformes à son cadre juridique;
- il emploie un système robuste qui assure la séparation de ses propres biens de ceux de ses participants ainsi que la séparation entre les biens des participants et qui, lorsque le cadre juridique le permet, soutient opérationnellement la séparation des biens appartenant à une partie à un dérivé dans les livres de compte du participant et facilite le transfert des actifs d'une partie à un dérivé;
- il relève, mesure, surveille et gère ses risques découlant des autres activités qu'il peut exercer;
- il facilite la mobilisation rapide des actifs d'une partie à un dérivé, au besoin.

La société de dérivés qui est un « dépositaire autorisé » au sens du règlement peut détenir des actifs d'une partie à un dérivé elle-même et n'a pas à les détenir auprès d'un dépositaire tiers. Par exemple, l'institution financière canadienne qui agit à titre de société de dérivés est autorisée à détenir les actifs d'une partie à un dérivé si, ce faisant, elle respecte les dispositions du règlement. Si la société de dérivés dépose des actifs d'une partie à un dérivé auprès d'un dépositaire autorisé, elle a la responsabilité de veiller à ce que celui-ci tienne des dossiers permettant d'attribuer ces actifs à la partie à un dérivé.

Article 27 – Utilisation des actifs des parties à un dérivé

Il est interdit d'utiliser les actifs d'une partie à un dérivé qui lui sont attribuables pour exécuter les obligations d'une autre partie.

Le paragraphe 3 de l'article 27 permet à la société de dérivés de grever les actifs d'une partie à un dérivé d'une priorité si celle-ci est associée à une obligation de la partie à un dérivé. Cette exception s'explique par le fait que certaines conventions créent une sûreté réelle grevant le bien qui constitue les actifs d'une partie à un dérivé. Il est interdit à la société de dérivés de grever les actifs d'une partie à un dérivé d'une priorité qui n'est pas expressément permise par le règlement ni en permettre l'existence. Si une priorité greève irrégulièrement les actifs d'une partie à un dérivé, la société de dérivés doit prendre toutes les mesures raisonnables pour corriger rapidement l'irrégularité.

Article 28 – Investissement des actifs des parties à un dérivé

Bien qu'aucune perte de la valeur des actifs d'une partie à un dérivé investis ne doive être attribuée à la partie à un dérivé, nous sommes d'avis que les parties doivent être libres de contracter en vue de la répartition des gains résultant des activités d'investissement de la société de dérivés en conformité avec le règlement.

SECTION 3 – Information à communiquer aux parties à un dérivé

À l'exception de celle prévue au paragraphe 1 de l'article 29, les obligations prévues dans cette section ne s'appliquent pas à la relation entre une société de dérivés et une partie admissible à un dérivé qui n'est pas une personne physique ou une partie admissible à un dérivé qui est une personne physique ayant renoncé à leur application.

Article 29 – Contenu et transmission de l'avis d'exécution

Nous sommes d'avis que la société de dérivés qui décrit en langage simple la catégorie d'actifs du dérivé et ses caractéristiques (par exemple, un swap fixe-variable avec le taux CDOR comme taux de référence ou un swap sur défaillance référencé à une seule entité) se conformerait à l'obligation de description du dérivé prévue au sous-paragraphe *a* du paragraphe 2 de l'article 29.

Article 30 – Relevés des parties à un dérivé

Nous sommes d'avis que la société de dérivés qui décrit en langage simple la catégorie d'actifs du dérivé et ses caractéristiques (par exemple, un swap fixe-variable avec le taux CDOR comme taux de référence ou un swap sur défaillance référencé à une seule entité) se conformerait à l'obligation de description du dérivé prévue au sous-paragraphe *b* du paragraphe 2 et au sous-paragraphe *a* du paragraphe 3 de l'article 30.

**CHAPITRE 5
CONFORMITÉ ET TENUE DES DOSSIERS****SECTION 1 – Conformité****Article 31 – Définitions**

Pour l'application de la section 1 du chapitre 5, l'expression « unité des dérivés » s'entend d'une unité ou d'une division organisationnelle d'une société de dérivés qui exerce des activités en dérivés. La société de dérivés peut compter plus d'une division organisationnelle exerçant ce type d'activité. Par exemple, elle peut scinder ses activités en dérivés en fonction des catégories d'actifs ou de l'emplacement géographique de la négociation. Une unité des dérivés peut exercer des activités qui s'ajoutent à celles se rapportant aux dérivés de gré à gré, comme des activités sur dérivés boursiers ou en valeurs mobilières.

Pour l'application de cette section, l'expression « dirigeant responsable des dérivés » s'entend de toute personne physique principalement chargée de diriger une ou plusieurs unités des dérivés d'une société de dérivés. Ainsi, la personne physique responsable ou à la tête du pupitre de négociation des dérivés de taux d'intérêt chez la société de dérivés serait un dirigeant responsable des dérivés. Selon sa taille, son niveau d'activités en dérivés et sa structure, la société de dérivés peut compter plusieurs unités des dérivés différentes. Le dirigeant responsable des dérivés de chacune de ces unités des dérivés serait tenu de remplir les obligations prévues à cette section. Un dirigeant responsable des dérivés peut être à la tête de plusieurs unités des dérivés.

La définition de cette expression vise à englober les personnes physiques qui sont directement responsables des activités en dérivés, et ne fait donc pas nécessairement référence au chef de la direction ou au chef de la conformité de la société de dérivés.

Article 32 – Politiques et procédures

L'article 32 prévoit que la société de dérivés doit établir, maintenir et appliquer des politiques et des procédures instaurant un système de contrôles et de supervision (c'est-à-dire un « système de conformité ») capable de fournir l'assurance que la société de dérivés et chaque

personne physique agissant pour son compte, le cas échéant, se conforment à la législation en valeurs mobilières, gèrent les risques de manière prudente et possèdent la scolarité et la formation nécessaires pour exercer ces activités avec compétence.

Nous nous attendons à ce qu'un système de conformité respectant les obligations prévues par cette section comprenne des systèmes de contrôles internes et de supervision raisonnablement susceptibles de détecter les problèmes de non-conformité à un stade précoce et des systèmes de surveillance permettant à la société de dérivés de redresser rapidement toute conduite non conforme. Puisque la société de dérivés effectuant des transactions avec une personne qui n'est pas une partie admissible à un dérivé ou lui fournissant des conseils est soumise à davantage d'obligations, les systèmes de supervision et de conformité appropriés dans ces cas doivent être proportionnellement plus étendus.

L'expression « législation en valeurs mobilières », définie dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, comprend les lois et les autres textes relatifs aux valeurs mobilières et aux dérivés. Nous ne nous attendons pas à ce que le système de conformité établi conformément au règlement s'applique aux activités de la société de dérivés autres que celles relatives aux dérivés. Prenons par exemple un courtier en dérivés qui est également émetteur assujéti. Le système de conformité établi pour surveiller la conformité au règlement ne tiendrait pas nécessairement compte des aspects de la société de dérivés qui concernent uniquement sa qualité d'émetteur assujéti, bien qu'il soit acceptable de n'avoir qu'un seul système visant la conformité de la société de dérivés à l'ensemble des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les risques visés au paragraphe *b* de l'article 32 comprennent les risques inhérents aux opérations sur dérivés (notamment le risque de crédit, le risque de contrepartie et le risque de marché), qui ont trait à la viabilité financière globale de la société de dérivés.

L'obligation de compétence prévue au paragraphe *c* de l'article 32 oblige la société de dérivés à veiller à ce que les personnes physiques agissant pour son compte dans le cadre de ses activités en dérivés possèdent la scolarité et la formation nécessaires pour les exercer avec compétence. Le règlement établit un critère de « caractère raisonnable » plutôt que d'imposer des obligations précises en matière de cours ou de formation. La société de dérivés pourrait cependant être soumise à l'obligation d'inscription en vertu de la législation en valeurs mobilières. Le cas échéant, elle et ses représentants seraient soumis à des obligations plus précises en matière de formation et d'expérience en vertu de celle-ci.

Si un certain nombre d'années d'expérience dans le domaine peuvent tenir lieu de scolarité et de formation formelles, nous nous attendons à ce que toutes les personnes physiques participant à des activités de courtage ou de conseil en dérivés reçoivent une formation continue appropriée, au moins annuellement.

Article 33 – Responsabilités du dirigeant responsable des dérivés

Les responsabilités du dirigeant responsable des dérivés en vertu de cette section s'appliquent à celui-ci même s'il les a déléguées.

L'obligation pour le dirigeant responsable des dérivés, en vertu du sous-paragraphe *c* du paragraphe 1 de l'article 33, de prendre les mesures raisonnables pour prévenir tout cas de non-conformité importante relativement aux activités en dérivés exercées par son unité des dérivés comprend tant les mesures préventives que les mesures réactives à prendre lorsqu'il découvre un tel cas. Le dirigeant responsable des dérivés qui a connaissance d'un cas de non-conformité importante dans son unité des dérivés et qui ne prend pas les mesures raisonnables pour le traiter contrevient au règlement. Il contreviendrait également au règlement pour ce qui est de repérer et de déclarer la non-conformité et ce, même s'il a délégué ses responsabilités et qu'il n'a pas été dûment avisé de la non-conformité.

Conformément à l'article 33 du règlement, tout dirigeant responsable des dérivés doit, au moins une fois par année civile, présenter au conseil d'administration de la société de dérivés un rapport qui remplit l'une des conditions suivantes :

- il atteste que l'unité des dérivés se conforme à tous égards importants au règlement, à la législation en valeurs mobilières applicable ainsi qu'aux politiques et aux procédures visées à l'article 32;

- il précise toutes les situations où l'unité des dérivés ne se conforme pas à tous égards importants au règlement, à la législation en valeurs mobilières applicable ou aux politiques et aux procédures visées à l'article 32.

Pour se conformer à cette obligation, nous nous attendons à ce que le dirigeant responsable des dérivés veille avec diligence à déterminer le moment et la fréquence auxquels les cas de non-conformité importante doivent être déclarés au conseil d'administration. Par exemple, nous nous attendons à ce que le conseil d'administration soit avisé rapidement des cas de manquement grave.

La non-conformité au règlement, à la législation en valeurs mobilières applicable ainsi qu'aux politiques et aux procédures visées à l'article 32 est jugée importante dans les cas suivants :

- elle a ou pourrait avoir une incidence négative sur l'intérêt d'une partie à un dérivé;
- elle entraîne ou pourrait entraîner un préjudice important pour la société de dérivés, notamment lui faire subir :
 - une perte financière importante;
 - une hausse importante de son risque économique ou financier;
- il s'agit d'un manquement récurrent;
- elle constituerait un acte de mauvaise foi ou de fraude ou encore une infraction à la législation en valeurs mobilières applicable.

Article 34 – Responsabilité de la société de dérivés de traiter les cas de non-conformité importante

Si un dirigeant responsable des dérivés avise le conseil d'administration de la société de dérivés que son unité des dérivés ne se conforme pas à tous égards importants au règlement, à la législation en valeurs mobilières applicable ou à ses politiques ou procédures visées à l'article 32, la société de dérivés doit prendre les mesures suivantes :

- traiter rapidement le cas de non-conformité et documenter le traitement;
- déclarer rapidement à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières toutes les situations où, relativement à ses activités en dérivés, elle ne se conforme ou ne se conformait pas à tous égards importants au présent règlement, à la législation en valeurs mobilières applicable ou aux politiques et aux procédures visées à l'article 32.

L'obligation de déclaration prévue au paragraphe *b* de l'article 34 s'applique selon que la société de dérivés considérerait raisonnablement la non-conformité comme une non-conformité importante au règlement, à la législation en valeurs mobilières applicable ou aux politiques et aux procédures visées à l'article 32.

SECTION 2 – Tenue de dossiers

Article 35 – Convention avec une partie à un dérivé

Toute convention avec une partie à un dérivé devrait notamment inclure des modalités traitant des obligations de paiement, de la compensation des paiements, des cas de défaillance ou des autres événements entraînant la fin du dérivé, du calcul et de la compensation des obligations lorsqu'il prend fin, du transfert des droits et des obligations, du droit applicable, de la valorisation et du règlement des différends. Nous nous attendons à ce qu'elle couvre également d'autres sujets appropriés au contexte des transactions que concluront les parties. Par exemple, si la transaction exige une marge, nous nous attendons à ce que la convention traite des exigences de marge, des actifs pouvant être utilisés, des méthodes d'évaluation des actifs, des modalités concernant l'investissement et la réutilisation des sûretés, et des conventions de garde.

Section 36 – Dossiers

L'article 36 impose à la société de dérivés une obligation générale de tenir des dossiers complets sur ses dérivés, ses transactions ainsi que toutes ses activités commerciales, de courtage et de conseil relatives aux dérivés. La liste des dossiers énumérés ne vise pas à être exhaustive, mais plutôt à inclure les dossiers qui doivent à tout le moins être conservés. Nous nous attendons à ce que la société de dérivés tienne compte de la nature de ses activités en dérivés pour déterminer les dossiers à conserver et leur forme.

Le principe général de l'article 36 est que la société de dérivés doit, par ses dossiers, documenter ce qui suit :

- la conformité à la législation en valeurs mobilières applicable (y compris le règlement);
- les détails et les éléments probants des dérivés auxquels elle a été partie ou à l'égard desquels elle a agi en qualité de mandataire;
- les circonstances relatives à la conclusion et à la fin des dérivés;
- les éléments postérieurs à la transaction.

Par exemple, nous nous attendons à ce que la société de dérivés soit en mesure de démontrer, pour chaque partie à un dérivé, les détails de la conformité aux obligations prévues à l'article 10 et, s'il y a lieu, aux articles 11 et 12 (et si ces derniers ne s'appliquent pas, en expliquer la raison).

La société de dérivés qui souhaite se prévaloir d'une dispense ou d'une exclusion du règlement ou de toute autre disposition connexe de la législation en valeurs mobilières devrait être en mesure de démontrer qu'elle y a droit.

Relativement aux dossiers démontrant l'existence et la nature des dérivés de la société de dérivés et à ceux documentant les transactions sur dérivés qui doivent être tenus conformément aux paragraphes *b* et *c* de l'article 36, respectivement, nous nous attendons à ce que la société de dérivés documente avec exactitude et exhaustivité chaque transaction conclue. Nous nous attendons à ce qu'elle tienne des notes des communications pouvant avoir une incidence sur le compte d'une partie à un dérivé ou sa relation avec elle. Ces communications peuvent inclure les communications verbales, toutes celles effectuées par courriel, par courrier, par télécopieur et toute autre communication écrite.

Si la société de dérivés n'a pas nécessairement à enregistrer chaque message vocal ou courriel ni toutes les conversations téléphoniques avec chaque partie à un dérivé, nous nous attendons tout de même à ce qu'elle conserve dans ses dossiers toutes les communications échangées avec une partie à un dérivé relativement aux dérivés ayant fait l'objet de transactions avec elle ou pour le compte de celle-ci.

Article 37 – Forme, accessibilité et conservation des dossiers

En vertu du sous-paragraphe *b* du paragraphe 1 de l'article 37, la société de dérivés doit conserver ses dossiers dans un lieu sûr, ce qui consiste notamment à empêcher tout accès non autorisé à l'information, surtout les renseignements confidentiels des parties à un dérivé et des contreparties. Nous nous attendons à ce qu'elle exerce une vigilance particulière si elle conserve des dossiers dans un établissement auquel un tiers pourrait également avoir accès. En pareil cas, elle devrait conclure avec le tiers une convention de confidentialité.

CHAPITRE 6 DISPENSES

Le règlement prévoit plusieurs dispenses de l'application des obligations qui y sont prévues. Les personnes physiques agissant pour le compte d'une personne qui est dispensée d'une obligation le sont également, selon les mêmes modalités.

SECTION 1 – Dispenses de l'application du présent règlement**Article 39 – Dispense pour certains utilisateurs finaux de dérivés**

L'article 39 prévoit une dispense des obligations du règlement pour la personne qui effectue des transactions sur dérivés mais n'exerce pas les activités visées aux paragraphes *a* à *e*. Cette dispense a pour objet d'exclure de l'application du règlement la personne qui utilise des dérivés dans le cours de ses activités mais qui n'exerce aucune activité de courtage ou de conseil auprès d'autres parties à un dérivé. Ainsi, elle pourrait être ouverte à la personne qui effectue fréquemment et régulièrement des transactions sur dérivés pour couvrir un risque commercial. Habituellement, cette personne effectuerait des transactions avec un courtier en dérivés qui est lui-même assujéti au règlement. Il ne serait pas raisonnable qu'une personne qui fournit régulièrement des prix sur des dérivés à d'autres parties à un dérivé prétende être un utilisateur final couvrant ses activités commerciales.

Conformément au paragraphe *c* de l'article 39, la personne qui fournit régulièrement les prix auxquels elle serait prête à effectuer des transactions sur un dérivé ne pourrait se prévaloir de cette dispense. Cette exception s'applique même si la personne ne crée pas de marché à double sens sur un dérivé en publiant les cours acheteur et vendeur d'une position sur un dérivé de façon simultanée. Par exemple, la personne qui ne souhaite avoir qu'une position acheteur sur un dérivé mais qui fournit régulièrement des prix à des contreparties éventuelles ne pourrait se prévaloir de cette dispense.

SECTION 2 – Dispenses de certaines obligations prévues par le présent règlement**Article 40 – Courtier en dérivés étranger***Principe général*

L'article 40 prévoit une dispense de l'application du règlement pour les courtiers en dérivés étrangers qui sont régis par les lois d'un territoire étranger réalisant pour l'essentiel les mêmes résultats que le règlement. Cette dispense s'applique aux dispositions du règlement lorsque le courtier en dérivés est assujéti et se conforme aux lois d'un territoire étranger indiquées à l'Annexe A vis-à-vis du nom du territoire étranger. Les territoires étrangers indiqués dans cette annexe sont décidés territoire par territoire en fonction de l'analyse de ses lois et de son cadre réglementaire.

La dispense ne s'applique qu'au courtier en dérivés étranger qui se conforme aux obligations prévues par les lois du territoire étranger applicable indiqué à l'Annexe A et n'intègre aucune dispense qui lui a été accordée en vertu des lois du territoire étranger. Le courtier en dérivés étranger qui se prévaut d'une dispense des lois d'un territoire étranger indiqué à l'Annexe A devra demander une dispense semblable à l'autorité en valeurs mobilières compétente.

Conditions

Cette dispense n'est ouverte qu'au courtier en dérivés étranger qui effectue des transactions avec des personnes qui sont des parties admissibles à un dérivé. Celui-ci doit aussi se conformer à toutes les obligations prévues à l'article 40. Par ailleurs, il pourrait devoir se conformer à des dispositions « résiduelles » du règlement indiquées à l'Annexe A même s'il se conforme aux lois d'un territoire étranger indiquées à cette annexe.

SECTION 3 – Dispenses en faveur des conseillers en dérivés**Article 44 – Conseiller en dérivés étranger***Principe général*

L'article 44 prévoit une dispense de l'application du règlement pour les conseillers en dérivés étrangers qui sont régis par les lois d'un territoire étranger réalisant pour l'essentiel les mêmes résultats que le règlement. Cette dispense s'applique aux dispositions du règlement lorsque le conseiller en dérivés est assujéti et se conforme aux lois d'un territoire étranger indiquées à l'Annexe D vis-à-vis du nom du territoire étranger. Les territoires étrangers indiqués

dans cette annexe sont décidés territoire par territoire en fonction de l'analyse de ses lois et de son cadre réglementaire.

La dispense ne s'applique qu'au conseiller en dérivés étranger qui se conforme aux obligations prévues par les lois du territoire étranger applicable indiquées à l'Annexe D et n'intègre aucune dispense qui lui a été accordée en vertu des lois du territoire étranger. Le conseiller en dérivés étranger qui se prévaut d'une dispense des lois d'un territoire étranger indiquées à l'Annexe D devra demander une dispense semblable à l'autorité en valeurs mobilières compétente.

Conditions

Cette dispense n'est ouverte qu'au conseiller en dérivés étranger qui effectue des transactions avec des personnes qui sont des parties admissibles à un dérivé. Celui-ci doit aussi se conformer à toutes les obligations prévues à l'article 44. Par ailleurs, il pourrait devoir se conformer à des dispositions « résiduelles » du règlement indiquées à l'Annexe D même s'il se conforme aux lois d'un territoire étranger indiquées à cette annexe.

Draft Regulation

Derivatives Act
(chapter I-14.01, s. 175, 1st par., subpar. (2), (3), (9), (11), (12), (26) and (29), and s. 177)

Regulation 93-101 respecting Derivatives: Business Conduct

Notice is hereby given by the *Autorité des marchés financiers* (the "Authority") that, in accordance with section 175 of the *Derivatives Act* (chapter I-14.01), the following Regulation, the text of which is published hereunder, may be made by the Authority and subsequently submitted to the Minister of Finance for approval, with or without amendment, after 150 days have elapsed since its publication in the Bulletin of the Authority:

- *Regulation 93-101 respecting Derivatives: Business Conduct.*

Policy Statement to Regulation 93-101 respecting Derivatives: Business Conduct is also published hereunder.

Request for comment

Comments regarding the above may be made in writing by **September 1, 2017**, to the following:

M^e Anne-Marie Beaudoin
Corporate Secretary
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Fax: (514) 864-6381
E-mail: consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Further information

Further information is available from:

Lise Estelle Brault
Co-Chair, CSA Derivatives Committee
Senior Director, Derivatives Oversight
Autorité des marchés financiers
514 395-0337, ext. 4481
Toll-free: 1 877 525-0337
lise-estelle.brault@lautorite.qc.ca

April 4, 2017

CSA Notice and Request for Comment

Draft Regulation 93-101 respecting Derivatives: Business Conduct

Draft Policy Statement to Regulation 93-101 respecting Derivatives: Business Conduct

April 4, 2017

Introduction

We, the Canadian Securities Administrators (the **CSA** or **we**), are publishing the following for a 150-day comment period, expiring on September 1, 2017:

- Draft *Regulation 93-101 respecting Derivatives: Business Conduct* (the **Regulation**);
- Draft *Policy Statement to Regulation 93-101 respecting Derivatives: Business Conduct* (the **Policy Statement**).

Collectively, the Regulation and the Policy Statement are referred to as the **Proposed Regulation** in this Notice.

We are issuing this Notice to solicit comments on the Proposed Regulation. We welcome all comments on this publication and have also included specific questions in the Comments section.

The CSA intends to collaborate with the Bank of Canada, the Office of the Superintendent of Financial Institutions (Canada), and the Department of Finance (Canada) on the Proposed Regulation throughout its development.

We are also in the process of developing a proposed registration regime for derivatives dealers, derivatives advisers and potentially other derivatives market participants. We expect to publish Draft *Regulation 93-102 respecting Derivatives: Registration* and a related policy statement (collectively the **Proposed Registration Regulation**) for comment during the consultation period for the Proposed Regulation.

We have extended the comment period on the Proposed Regulation to 150 days in order to allow investors, derivatives market participants and other stakeholders an opportunity to consider both of the proposed regulations before the comment period for the Proposed Regulation expires.

Background

In April 2013, the CSA published for comment a consultation paper, CSA Consultation Paper 91-407 *Derivatives: Registration* (the **Consultation Paper**), that outlined a proposed registration and business conduct regime for derivatives market participants.

Based on our consideration of comments received on the Consultation Paper as well as our review of developments internationally, including the introduction of registration and market conduct regimes for swap dealers and major swap participants in the U.S.,¹ we have developed the Proposed Regulation and are in the process of developing the Proposed Registration Regulation for the purpose of adopting a harmonized derivatives registration and business conduct regime across Canada.

The CSA have chosen to split the proposed derivatives registration and business conduct regimes into two separate rules. This approach is intended to ensure that all derivatives firms remain subject to certain minimum standards in relation to their business conduct towards their customers and counterparties.

The Proposed Regulation applies to a person that meets the definition of “derivatives adviser” or “derivatives dealer” regardless of whether it is registered or exempted from the requirement to be registered in a jurisdiction.

Substance and Purpose of the Proposed Regulation

The CSA have developed the Proposed Regulation to help protect investors, reduce risk, improve transparency and accountability and promote responsible business conduct in the over-the-counter (**OTC**) derivatives markets.

During the financial crisis of 2008, the inappropriate sale of financial investments led to major losses for retail and institutional investors. The International Organization of Securities Commissions (**IOSCO**) noted in 2012 that “until recently, OTC derivatives markets have not been subject to the same level of regulation as securities markets. Insufficient regulation allowed certain participants to operate in a manner that created risks to the global economy that manifested during the financial crisis of 2008.”² Since the financial crisis, there have been numerous cases of serious market misconduct in the global derivatives market including, for example, misconduct relating to the manipulation of benchmarks and alleged front-running of customer orders.

¹ In this Notice, we use the terms “swap dealer” and “major swap participant” to refer to both swap dealers and major swap participants regulated by the Commodity Futures Trading Commission (**CFTC**) and security-based swap dealers and major security-based swap participants regulated by the Securities and Exchange Commission (the **SEC**). In Canada, the distinction between security-based swaps and other swaps will generally not be relevant.

² <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD381.pdf> (DMI Report) at p 1.

The Proposed Regulation establishes a robust investor protection regime that meets IOSCO's international standards and takes into account CSA jurisdictions' commitments to create a derivatives dealer regime that is also consistent with the regulatory approach taken by most IOSCO jurisdictions with active derivatives markets.³ The Proposed Regulation will help to protect participants in the OTC derivatives markets from unfair, improper or fraudulent practices.

The Proposed Regulation is intended to create a uniform approach to derivatives market conduct regulation in Canada and will promote consistent protections for market participants regardless of the type of firms they deal with while also providing that persons that are subject to requirements under the Proposed Regulation are subject to consistent regulation that does not result in a competitive advantage.

A person is subject to the Proposed Regulation only if it is a "derivatives adviser" or a "derivatives dealer". As described below in the Summary of the Regulation, generally this is determined using a test to determine if the person is in the business of trading or advising in OTC derivatives.⁴ Furthermore, a person that may be in the business of trading in OTC derivatives may nevertheless be exempt from the requirements of the Proposed Regulation if they qualify for the end-user exemption described further below. Finally, even if a person is subject to the requirements of the Proposed Regulation, those requirements are tailored depending on the nature of the dealer or adviser's derivatives party (refer to the description of the two-tiered structure of the Regulation, below).

The Proposed Regulation sets out a comprehensive regime regulating the conduct of derivatives market participants, including requirements relating to the following:

- Fair dealing
- Conflicts of interest
- Know your client (KYC)
- Suitability
- Pre-trade disclosure
- Reporting
- Compliance
- Senior management duties
- Recordkeeping
- Treatment of derivative party assets

Many of the requirements in the Proposed Regulation are similar to existing market conduct requirements applicable to registered dealers and advisers under *Regulation 31-103 respecting Registration Requirements, Exemptions and Ongoing Registrant Obligations (Regulation 31-103)* but have been modified to reflect the different nature of derivatives markets.

Much like Regulation 31-103, the Proposed Regulation takes a two-tiered approach to investor/customer protection, as follows:

- certain obligations apply in all cases when a derivatives firm is dealing with or advising a derivatives party, regardless of the level of sophistication or financial

³ <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD497.pdf> (DMI Implementation Review) at p. 13.

⁴ Only those OTC derivatives set out in the applicable Product Determination Rule are relevant.

resources of the derivatives party; and

- certain obligations:
 - do not apply if the derivatives firm is dealing with or advising a derivatives party that is an “eligible derivatives party” and that is not an individual, and
 - apply but may be waived if the derivatives firm is dealing with or advising a derivatives party who is an “eligible derivatives party” and is an individual.

The concept of “eligible derivatives party” and the extent to which obligations do not apply, or apply unless waived, when dealing with or advising an eligible derivatives party are explained in Part 1 of the summary of the Regulation below.

Summary of the Regulation

Part 1 – Definitions

Part 1 of the Regulation sets out relevant definitions and principles of interpretation.

Some of the most important definitions in the Regulation are as follows.

Derivatives adviser and derivatives dealer

The definitions of “derivatives adviser” and “derivatives dealer” incorporate a “business trigger” similar to the business trigger for registration in Canadian securities legislation.

As previously mentioned, it is important to note that the Regulation applies to a person that meets the definition of “derivatives adviser” or “derivatives dealer” regardless of whether they are registered or exempted from the requirement to be registered in a jurisdiction. This is intended to ensure that certain derivatives market participants that may benefit from an exemption from registration in certain jurisdictions nevertheless remain subject to certain minimum standards in relation to their business conduct towards their customers.

Clause (b) in the definitions of “derivatives adviser” and “derivatives dealer” has been included since the Proposed Registration Regulation may designate as or prescribe additional entities to be derivatives advisers or derivatives dealers based on specified activities (e.g., trading with non-eligible derivatives parties or engaging in certain market-making activities).

Derivatives party

In the Proposed Regulation, the term “derivatives party” refers to a derivatives firm’s counterparties, customers, and other persons that the derivatives firm may deal with or advise (e.g., affiliates or other derivatives firms).

Eligible derivatives party

The term “eligible derivatives party” refers to those derivatives parties that do not require the full set of protections afforded to “retail” customers or investors, either because they may reasonably be considered sophisticated or because they have sufficient financial resources to purchase professional advice or otherwise protect themselves through contractual negotiation with the derivatives firm.

As currently drafted, the definition of “eligible derivatives party” is generally consistent with the current regulatory regimes in the U.S. and Canada in relation to OTC derivatives.⁵ In addition, the eligible derivatives party concept should be familiar to market participants because it is similar to the definition of “permitted client” in Regulation 31-103, with a few modifications to reflect the different nature of derivatives markets and participants.

We are seeking comment on a number of elements of the definition of “eligible derivatives party” and have included specific questions about the definition in the Comments section, including a question related to the proposed definition of “institutional client” included in the CSA Consultation Paper 33-404 *Proposals to Enhance the Obligations of Advisers, Dealers, and Representatives toward their Clients (CSA Consultation Paper 33-404)* published in April 2016.

As the CSA staff responsible for CSA Consultation Paper 33-404 continue to review comments received during the consultation period and engage in various stakeholder consultations, we propose to monitor the work on this project, and may recommend amendments to the Proposed Regulation at a later date based on this work.

Part 2 – Application of the Regulation

Part 2 of the Regulation sets out a number of provisions relating to the application and scope of the Regulation.

Section 3 is a scope provision intended to ensure that the Regulation applies to the same contracts and instruments in all jurisdictions of Canada. Each jurisdiction has adopted a Product Determination Rule that excludes certain types of contracts and instruments from being derivatives for the purpose of the Regulation.

⁵ See, for example, the definition of “eligible contract participant” under the U.S. *Commodity Exchange Act* and the *Securities Exchange Act of 1934* applicable to CFTC and SEC swap dealers and major swap participants, the definition of “qualified party” in British Columbia Blanket Order 91-501 *Over-the-Counter Derivatives*, the definition of “qualified party” in Alberta Blanket Order 91-507 *Over-the-Counter Derivatives*, the definition of “accredited counterparty” in section 3 of the Quebec *Derivatives Act*, the definition of “qualified party” in New Brunswick Local Rule 91-501 *Derivatives*, the definition of “qualified party” in Nova Scotia Blanket Order 91-501 *Over The Counter Trades in Derivatives* and the definition of “qualified party” in Saskatchewan General Order 91-908 *Over-the-Counter Derivatives*.

Section 7 provides that the requirements of the Regulation, other than the specific requirements listed in subsection 7(1), do not apply to a derivatives firm if it is dealing with or advising an eligible derivatives party that is not an individual, or an eligible derivatives party that is an individual that has waived these protections in writing (collectively, a **specified eligible derivatives party**).

When a derivatives firm is dealing with or advising a specified eligible derivatives party, the derivatives firm will only be subject to the following requirements of the Regulation:

- (a) Division 1 [*General obligations towards all derivatives parties*] of Part 3 [*Dealing with or advising derivatives parties*];
- (b) Sections 24 [*Interaction with Regulation 94-102 respecting Derivatives: Customer Clearing and Protection of Customer Collateral and Positions*] and 25 [*Segregating derivatives party assets*] of Part 4 [*Derivatives party accounts*];
- (c) Subsection 29(1) [*Content and delivery of transaction confirmations*] of Part 4 [*Derivatives party accounts*]; and
- (d) Part 5 [*Compliance and recordkeeping*].

A derivatives firm and a specified eligible derivatives party may choose to incorporate additional protections in the contracts that govern their relationship and their derivatives trading activities. However, the CSA are of the view that, in the case of a derivatives firm dealing with or advising a specified eligible derivatives party these protections should not be required but rather should be a matter of contract for the parties.

Despite the foregoing, section 7 does not limit the requirements that apply to a derivatives firm acting as an adviser in respect of a managed account of an eligible derivatives party.

We have included specific questions about the differential treatment of derivatives parties and specified eligible derivatives parties in the Comments section.

We have also included a table that compares the approach in the Regulation with the approach under Regulation 31-103 in Appendix B.

Part 3 – Dealing with or advising derivatives parties

DIVISION 1 – GENERAL OBLIGATIONS TOWARDS ALL DERIVATIVES PARTIES

Division 1 of Part 3 sets out the fundamental business conduct obligations that the CSA have recommended should apply to all derivatives firms when dealing with or advising derivatives parties, including eligible derivatives parties, namely

- fair dealing,
- responding to conflicts of interest, and
- general (or “gatekeeper”) know-your-derivatives party obligations.

Fair dealing

The fair dealing obligation proposed in section 8 of this Regulation is consistent with international practice and is in line with the standards set by Regulation 31-103 while keeping in mind the differences between derivatives and securities markets. The CSA believe that the fair dealing obligation in section 8, as a principles-based obligation, should be interpreted flexibly and in a manner that is sensitive to context and to derivatives market participants’ reasonable expectations; the expectation is that it will be applied differently depending on the sophistication of the market participant.

Identifying and responding to conflicts of interest

Section 9 of the Regulation contains obligations to identify and respond to conflicts of interest. This obligation applies when dealing with or advising market participants of all levels of sophistication. It is a principles-based obligation, which should be interpreted flexibly and in a manner that is sensitive to context and to derivatives market participants’ reasonable expectations. Furthermore, it is expected that in responding to any conflict of interest, the derivatives party will consider the fair dealing obligation in Part 3 as well as any other standard of care that may apply when dealing with or advising a derivatives party.

General (or “gatekeeper”) know-your-derivatives party obligations

Section 10 of the Regulation sets out the general “gatekeeper” know-your-derivatives party (**KYDP**) obligations. These obligations include requirements to: verify the identity of a derivatives party, verify that the derivatives party is an eligible derivatives party, determine if the derivatives party is an insider of a reporting issuer, and comply with anti-money-laundering and terrorist financing obligations.

We would anticipate that many derivatives firms, including Canadian financial institutions, will already have policies and procedures in place to address these obligations and that section 10 should not result in any significant new obligations for these entities.

DIVISION 2 – ADDITIONAL OBLIGATIONS WHEN DEALING WITH OR ADVISING CERTAIN DERIVATIVES PARTIES

The obligations in Division 2 of Part 3 do not apply if a derivatives firm is dealing with or advising a specified eligible derivatives party.

These obligations are intended to protect less sophisticated market participants. These include but are not limited to:

Derivatives-party-specific needs and objectives

Section 11 sets out the obligation on a derivatives firm to obtain information about a derivatives party's specific investment needs and objectives in order for the derivatives firm to meet its suitability obligations under section 12 and to assess a transaction under subsection 19(1).

Information on a derivatives party's specific needs and objectives (sometimes referred to as "client-specific KYC information") forms the basis for determining whether transactions in derivatives are suitable for a derivatives party or the terms of the transaction are the most advantageous. The obligations in section 11 require a derivatives firm to take reasonable steps to obtain and periodically update information about its derivatives parties.

Suitability

Section 12 requires a derivatives firm to take reasonable steps to ensure that a proposed transaction is suitable for a derivatives party before making a recommendation or accepting instructions from the derivatives party to transact in a derivative.

Disclosure regarding the use of borrowed money or leverage

Section 16 requires a derivatives firm to provide a risk disclosure to a derivatives party before a transaction takes place, which explains that the leverage inherent in derivatives may require the derivatives party to deposit additional funds if the value of the derivative declines and that borrowing money or using leverage to fund a derivatives transaction carries additional risk.

DIVISION 3 – RESTRICTIONS ON CERTAIN BUSINESS PRACTICES WHEN DEALING WITH CERTAIN DERIVATIVES PARTIES

The obligations in Division 3 focus on restricting certain business activities when dealing with less sophisticated derivatives parties. These obligations relate to tied selling and fair terms and pricing. The obligations in this Division do not apply if a derivatives firm is dealing with or advising a specified eligible derivatives party.

Tied selling

Section 18 prohibits a derivatives firm from engaging in certain sales practices that would pressure or require a derivatives party to obtain a product or service as a condition of obtaining other products or services from the derivatives firm. An example of tied selling would be offering a loan on the condition that the derivatives party purchase another product or service, such as a swap to hedge the loan from the derivatives firm or one of its affiliates.

As explained in the Policy Statement, section 18 is not intended to prohibit relationship pricing or other beneficial selling arrangements similar to relationship pricing. Relationship pricing refers to the practice of industry participants offering financial incentives or advantages to certain derivatives parties.

Fair terms and pricing

Subsection 19(1) imposes an obligation on derivatives firms to implement policies and procedures that are reasonably designed to obtain the most advantageous terms reasonably available when acting as agent for a derivatives party. Subsection 19(2) requires derivatives dealers, when transacting with a derivatives party as principal to make a reasonable effort to provide a price that is fair and reasonable taking into account all relevant factors.

Part 4 – Derivatives Party Accounts

DIVISION 1 - DISCLOSURE TO DERIVATIVES PARTIES

The CSA believe that less sophisticated derivatives parties, or those individuals who would like a higher level of protection, need more detailed information concerning their transactions and their accounts. Below are some of the requirements designed to keep derivatives parties informed. The obligations in this Division do not apply if a derivatives firm is dealing with or advising a specified eligible derivatives party.

Section 20 requires a derivatives firm to provide a derivatives party with all information that the derivatives party needs to understand not only their relationship with the derivatives firm but also the products and services that the derivatives firm will or may provide and the fees or other charges that the derivatives party may be required to pay.

Subsection 21(1) sets out the obligation for a derivatives firm to provide a derivatives party with disclosure relating to the type of derivative that is reasonably designed to allow the derivatives party to assess the material risks of transacting in the derivative. This includes the derivatives party's potential exposure and the material characteristics of the derivative which include the material economic terms and the rights and obligations of the counterparties to the type of derivative.

In addition, subsection 21(2) establishes obligations, before transacting a specific derivative, to advise the derivatives party about material risks in relation to the specific derivative that are materially different than the risks disclosed under subsection 21(1) and, if applicable, the price of the derivative to be transacted and the most recent valuation.

Further to these obligations, section 22 requires a derivatives firm to provide a derivatives party with daily valuation of the derivatives that it has transacted with or on behalf of that derivatives party.

DIVISION 2 - DERIVATIVES PARTY ASSETS

Division 2 sets out certain requirements related to segregation and holding of derivatives party assets held by a derivatives firm, as well as restrictions on the use and investment of those assets.

The obligations in this Division, other than section 24 and section 25, do not apply if a derivatives firm is dealing with or advising a specified eligible derivatives party.

DIVISION 3 - REPORTING TO DERIVATIVES PARTIES

Division 3 sets out obligations of derivatives firms to provide certain reports to derivatives parties.

Section 29 provides that a derivatives firm must provide a confirmation of the key elements of a derivatives transaction. The contents of this confirmation are set out in subsection 29(2).

Section 30 sets out the obligations of a derivatives firm to provide monthly statements to derivatives parties. Subsection 30(2) describes the information that must be provided in the monthly statement.

The obligations in this Division, other than the fundamental transaction confirmation requirement in subsection 29(1), do not apply if a derivatives firm is dealing with or advising a specified eligible derivatives party.

Part 5 – Compliance and recordkeeping

DIVISION 1 - COMPLIANCE

Section 32 provides that a derivatives firm must have policies and procedures that establish a system of controls to assure that, with respect to transacting or advising on derivatives, the firms and individuals acting on its behalf comply with applicable laws, to manage risk and to ensure that individuals have the necessary training and expertise.

Section 33 imposes certain supervisory, management, and reporting obligations on

“senior derivatives managers”. These requirements are intended to create accountability at the senior management level. The CSA are monitoring international regulatory initiatives⁶ designed to ensure that senior managers bear responsibility for the effective and efficient management of their business units. A senior derivatives manager is an individual that is responsible for the derivatives activities of a particular business unit (e.g., the individual responsible for, or head of, interest rate trading or the “rates desk” at a derivatives firm). Senior derivatives managers must supervise compliance activities, promote compliance, and take steps to prevent and respond to non-compliance. At least annually, senior derivatives managers must also report to the firm’s board of directors, either to certify that the business unit is in material compliance with all applicable securities legislation, or to specify circumstances of material non-compliance.

Section 34 sets out the requirement of a derivatives firm to respond to material non-compliance, and in certain circumstances to report material non-compliance to the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority.

Part 6 – Exemptions

DIVISION 1 - EXEMPTIONS FROM THE REGULATION

Section 38 provides that persons that are registered under securities legislation, in Canada or a foreign jurisdiction, do not qualify for the exemption in section 39.

Section 39 provides that derivatives end-users (e.g., entities that trade derivatives for their own account for commercial purposes) are exempt from the Regulation provided they do not do any of the following:

- solicit or otherwise transact in a derivative with, for or on behalf of a person that is not an eligible derivatives party;
- advise persons in respect of transactions in derivatives, if the person is not an eligible derivatives party, other than general advice that is provided in accordance with the conditions of section 43;
- regularly quote prices at which they would be willing to transact in a derivative or otherwise make or offer to make a market in a derivative with a derivatives party;
- regularly facilitate or otherwise intermediate transactions in derivatives for another person;
- facilitate the clearing of a transaction in a derivative through the facilities of a clearing agency for a third-party, other than an affiliated entity.

⁶ See for example <https://www.fca.org.uk/firms/senior-managers-certification-regime> and <http://www.sfc.hk/web/EN/faqs/intermediaries/licensing/manager-in-charge-regime.html>

DIVISION 2 AND DIVISION 3 - EXEMPTIONS FROM SPECIFIC REQUIREMENTS OF THE REGULATION

Foreign derivatives dealers and foreign derivatives advisers

These Divisions provide, under certain conditions, an exemption from requirements in the Regulation for foreign derivatives dealers and foreign derivatives advisers that are regulated under the laws of a foreign jurisdiction that achieve substantially the same objectives, on an outcomes basis, as the Proposed Regulation.

These exemptions apply to the provisions of the Regulation where the derivatives dealer or derivatives adviser is subject to and in compliance with the laws of a foreign jurisdiction set out in Appendix A and Appendix D of the Regulation opposite the name of the foreign jurisdiction. The jurisdictions specified in Appendices A and D will be determined on a jurisdiction-by-jurisdiction basis, and based on a review of the laws and regulatory framework of the jurisdiction.

Note that as of the time of this publication for comment, the equivalence analysis required to populate Appendices A and D of the Regulation has not been completed.

DIVISION 3 – EXEMPTIONS FOR DERIVATIVES ADVISERS

Advising generally

Division 3 provides an exemption for persons that provide general advice in relation to derivatives, where the advice is not tailored to the needs of the person receiving the advice (e.g., analysis published in mass media), and the person discloses all financial or other interests in relation to the advice.

Anticipated Costs and Benefits

The CSA have developed the Proposed Regulation to help protect investors and counterparties, reduce risk, improve transparency and accountability and promote responsible business conduct in the OTC derivatives markets.

We are proposing an investor protection regime for Canadian OTC derivatives parties that is equivalent to the protections offered in major international markets and also targets misconduct that could impact the Canadian market.

There will be compliance costs for derivatives firms that may increase the cost of trading or receiving advice for market participants. In the CSA's view, the compliance costs to market participants are proportionate to the benefits to the Canadian market of implementing the Proposed Regulation. The major benefits and costs of the Proposed Regulation are described below.

(a) Benefits

The Proposed Regulation will protect participants in the Canadian OTC derivatives market by reducing the likelihood of suffering loss through inappropriate transactions, inappropriate sale of derivatives and market misconduct. The Proposed Regulation offers protections not only to retail market participants but also large market participants whose derivatives losses could impact their business operations and potentially the Canadian economy more broadly. The Proposed Regulation fills a regulatory gap in the Canadian OTC derivatives market for certain derivatives firms that are not subject to business conduct regulation and oversight. It is intended to foster confidence in the Canadian derivatives market by creating a regime that meets international standards and is equivalent to the regimes in major trading jurisdictions. Currently, OTC derivatives are regulated differently across Canadian jurisdictions, and there is inconsistency in regulation of business conduct in OTC derivatives markets. The Proposed Regulation aims to reduce compliance costs for derivatives firms by harmonizing the rules across Canadian jurisdictions and establishing a regime that is tailored for the derivatives market.

(b) Costs

Generally, any increased costs resulting from compliance with the Proposed Regulation are expected to arise from analysing the requirements put forth and establishing policies and procedures for compliance. Any costs associated with complying with the Proposed Regulation are expected to be borne by derivatives firms and in certain circumstances may be passed on to derivatives parties. There is also a possibility that foreign derivatives firms may be dissuaded from entering or remaining in the Canadian market due to the costs of complying with the Proposed Regulation, which would reduce Canadian derivatives parties' options for derivatives services. However the Proposed Regulation contemplates an exemption for derivatives firms located in foreign jurisdictions, which are subject to and in compliance with equivalent exemptions under foreign laws. This exemption could significantly reduce compliance costs associated with the Proposed Regulation for derivatives firms located in and complying with the laws of approved foreign jurisdictions.

(c) Conclusion

Protection of derivatives parties and the integrity of the Canadian derivatives market are the fundamental principles of the Proposed Regulation. The CSA are of the view that the impact of the Proposed Regulation, tailored for the OTC derivatives market, including anticipated compliance costs for derivatives firms, is proportional to the benefits sought. The Proposed Regulation aims to provide a level of protection similar to that offered to derivatives parties in other jurisdictions with significant OTC derivatives markets. To achieve a balance of interests, the Proposed Regulation is designed to promote a safer environment in the Canadian derivatives market by delivering a high level of protection to customers transacting in OTC derivatives and also facilitate a flexible and competitive market for derivatives firms to operate in.

Publication

The Regulation and the Policy Statement are published together with this Notice.

Comments

In addition to your comments on all aspects of the Proposed Regulation, the CSA also seek specific feedback on the following questions:

1) Definition of “eligible derivatives party”

As currently drafted, the definition of “eligible derivatives party” is generally similar to the definition of “permitted client” in Regulation 31-103, with a few modifications to reflect the different nature of derivatives markets and participants.

Do you agree this is the appropriate definition for this term? Are there additional categories that we should consider including, or categories that we should consider removing from this definition?

Should an individual qualify as an eligible derivatives party or should individuals always benefit from market conduct protections available to persons that are not eligible derivatives parties?

2) Alternative definition of “eligible derivatives party”

In the CSA Consultation Paper 33-404, it was put forth that certain proposed targeted reforms relating to the client-registrant relationship be tailored in their application to “institutional clients.” Proposed targeted reforms relating to suitability and KYC requirements would, for instance, not apply to registrants dealing with an institutional client.⁷

The CSA Consultation Paper 33-404 proposed a definition of “institutional client”⁸ which is generally similar to the definition of a “permitted client” in section 1.1 of Regulation 31-103. However, in comparison to the definition of “permitted client” in Regulation 31-103 (which refers in paragraph (o) to individuals that beneficially own a specified threshold of financial assets), the definition of “institutional client” in the Consultation Paper did not include individuals. Moreover, in comparison to paragraph (q) of the definition of “permitted client” (which refers to “a person, other than an individual or an investment fund, that has net assets of at least \$25 million as shown on its most recently prepared financial statements”), the following branch of the definition of “institutional client” proposed in the CSA Consultation Paper 33-404 would establish a

⁷ See the Bulletin de l’Autorité des marchés financiers, Vol. 13, No. 17, published on April 28, 2016, at page 145.

⁸ For the proposed definition of “institutional client”, see the Bulletin de l’Autorité des marchés financiers, Vol. 13, No. 17, published on April 28, 2016, at page 194.

higher financial threshold for non-individual entities:

(x) any other person, other than an individual, with financial assets, as defined in section 1.1 of Regulation 45-106 respecting Prospectus Exemptions, having an aggregate realizable value that, before taxes but net of any related liabilities, exceeds \$100 million.

Please comment on whether it would be appropriate to use the definition of “institutional client” proposed in the April 28, 2016 CSA Consultation Paper 33-404 as the basis for definition of “eligible derivatives party” in the Proposed Regulation.

3) Knowledge and experience requirements in clauses (m) and (n) of the definition of “eligible derivatives party”

Clauses (m) and (n) of the definition of “eligible derivatives party” provide that a person may be an eligible derivatives party if they have represented in writing that they have the requisite knowledge and experience to evaluate, among other things, “the characteristics of the derivatives to be transacted”. The corresponding section of the Policy statement notes that “some people may only have the requisite knowledge and experience pertaining to derivatives of a certain asset class or product type”.

If a person only has the knowledge or experience to evaluate a specific type of derivative (for example a commodity derivative), should they be limited to being an eligible derivatives party for that type of derivative or should they be considered to be an eligible derivatives party for all types of derivatives?

Is it practical for a derivatives dealer or adviser to make the eligible derivatives party determination (and manage its relationships accordingly) at the product-type level, or is it only practicable for a derivatives dealer or adviser to treat a derivatives party as an eligible derivatives party (or not) for all purposes?

4) Two-tiered approach to requirements: eligible derivatives parties vs. all derivatives parties

Do you agree with the two-tiered approach to investor/customer protection in the Regulation? Are there additional requirements that a derivatives firm should be subject to even when dealing with or advising an eligible derivatives party? For example, should best execution or tied selling obligations, or other obligations in Division 2 of Part 3, also apply when a derivatives firm is dealing with or advising an eligible derivatives party?

Does the Proposed Regulation adequately account for current institutional OTC trading practices? Are there requirements that apply to a derivatives firm in respect of an eligible derivatives party that should not apply, or that impose unreasonable burdens that would unnecessarily discourage trading in OTC derivatives in Canada?

Should the two-tiered approach apply to a derivatives adviser that is advising an eligible

derivatives party?

5) Business trigger guidance

Part 1 of the Policy Statement sets out factors that are considered relevant in determining whether a person is in the business of trading or advising in derivatives. One of those factors is as follows:

Quoting prices or acting as a market maker – The person makes a two-way market in a derivative or routinely quotes prices at which they would be willing to transact in a derivative or offers to make a market in a derivative or derivatives.

Similarly, paragraph 39(c) of the Regulation provides that the exemption described therein is only available if “the person does not regularly quote prices at which they would be willing to transact in a derivative or otherwise make or offer to make a market in a derivative with a derivatives party”.

Does the guidance in the Policy Statement, along with 39(c) of the Regulation, appropriately describe the situation in which a person should be considered to be a derivatives dealer because they are functioning in the role of a market maker?

6) Fair Dealing

Is the proposed application of a flexible fair dealing model that is dependent on the relationship between the derivatives firm and its derivatives party appropriate?

7) Fair terms and pricing

Are the proposed requirements in section 19 of the Regulation relating to fair terms and pricing appropriate?

8) Derivatives Party Assets

Regulation 94-102 respecting Derivatives: Customer Clearing and Protection of Customer Collateral and Positions imposes obligations on clearing intermediaries that hold collateral on behalf of customers relating to derivatives cleared through a clearing agency that is a central counterparty. These requirements apply regardless of the sophistication of the customer. Division 2 of Part 4 of the Regulation imposes comparable obligations but does not apply if the derivatives party is not an eligible derivatives party.

Should Division 2 of Part 4 apply if the derivatives party is an eligible derivatives party?

9) Valuations for derivatives

Section 21, 22 and 30 require a derivatives firm to provide valuations for derivatives to

their derivatives party. Should these valuations be accompanied by information on the inputs and assumptions that were used to create the valuation?

10) Senior derivatives managers

Section 33 of the Regulation imposes certain supervisory, management, and reporting obligations on “senior derivatives managers”, and section 34 imposes related duties on the firm to respond to reports of non-compliance, and in certain circumstances to report non-compliance to the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority.

Please comment on the proposed senior management requirements including whether the proposed obligations are practical to comply with, and the extent to which they do or do not reflect existing best practices.

11) Exemptions

Sections 40, 41, 42, and 44 of the Regulation contemplate exemptions for derivatives firms, conditional on being subject to and complying with equivalent domestic or foreign regulations. Please provide information on regulations that the CSA should consider for the equivalency analysis. Where possible, please provide specific references and information on relevant requirements and why they are equivalent, on an outcomes basis, to the requirements in the Regulation.

Please provide your comments in writing by **September 1, 2017**.

We cannot keep submissions confidential because securities legislation in certain provinces requires publication of a summary of the written comments received during the comment period. In addition, all comments received will be posted on the websites of each of the Alberta Securities Commission at www.albertasecurities.com, the Autorité des marchés financiers at www.lautorite.qc.ca and the Ontario Securities Commission at www.osc.gov.on.ca. Therefore, you should not include personal information directly in comments to be published. It is important that you state on whose behalf you are making the submission.

Thank you in advance for your comments.

Please address your comments to each of the following:

Alberta Securities Commission
 Autorité des marchés financiers
 British Columbia Securities Commission
 Financial and Consumer Services Commission (New Brunswick)
 Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan
 Manitoba Securities Commission
 Nova Scotia Securities Commission
 Nunavut Securities Office
 Ontario Securities Commission

Office of the Superintendent of Securities, Newfoundland and Labrador
 Office of the Superintendent of Securities, Northwest Territories
 Office of the Yukon Superintendent of Securities
 Superintendent of Securities, Department of Justice and Public Safety, Prince Edward
 Island

Please send your comments **only** to the following addresses. Your comments will be forwarded to the remaining jurisdictions:

M^e Anne-Marie Beaudoin
 Corporate Secretary
 Autorité des marchés financiers
 800, rue du Square-Victoria, 22^e étage
 C.P. 246, tour de la Bourse
 Montréal (Québec) H4Z 1G3
 Fax: 514 864-6381
consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Grace Knakowski
 Secretary
 Ontario Securities Commission
 20 Queen Street West
 22nd Floor
 Toronto, Ontario M5H 3S8
 Fax: 416 593-2318
comments@osc.gov.on.ca

Questions

Please refer your questions to any of:

Lise Estelle Brault
 Co-Chair, CSA Derivatives Committee
 Senior Director, Derivatives Oversight
 Autorité des marchés financiers
 514 395-0337, ext. 4481
lise-estelle.brault@lautorite.qc.ca

Kevin Fine
 Co-Chair, CSA Derivatives Committee
 Director, Derivatives Branch
 Ontario Securities Commission
 416 593-8109
kfine@osc.gov.on.ca

Paula White
 Deputy Director, Compliance and
 Oversight
 Manitoba Securities Commission
 204 945-5195
paula.white@gov.mb.ca

Chad Conrad
 Legal Counsel, Corporate Finance
 Alberta Securities Commission
 403 297-4295
Chad.Conrad@asc.ca

Michael Brady
 Manager, Derivatives
 British Columbia Securities Commission
 604 899-6561
mbrady@bcsc.bc.ca

Abel Lazarus
 Senior Securities Analyst
 Nova Scotia Securities Commission
 902 424-6859
abel.lazarus@novascotia.ca

Wendy Morgan
Senior Legal Counsel, Securities
Financial and Consumer Services
Commission, New Brunswick
506 643-7202
wendy.morgan@fcnb.ca

Liz Kutarna
Deputy Director, Capital Markets,
Securities Division
Financial and Consumer Affairs Authority
of Saskatchewan
306 787-5871
liz.kutarna@gov.sk.ca

Appendix A

Comparison of protections that do not apply to, or may be waived by, “eligible derivatives parties” under Draft *Regulation 93-101 respecting Derivatives: Business Conduct* and “permitted clients” under *Regulation 31-103 respecting Registration Requirements, Exemptions and Ongoing Registrant Obligations*

Certain requirements in the Proposed Regulation are similar to existing market conduct requirements applicable to registered dealers and advisers under *Regulation 31-103 respecting Registration Requirements, Exemptions and Ongoing Registrant Obligations (Regulation 31-103)* but have been modified to reflect the different nature of derivatives markets.

The extent to which obligations do not apply, or apply unless waived, when dealing with or advising an eligible derivatives party is set out in the following chart:

Obligation	Approach under Regulation 31-103	Approach under Regulation 93-101
Fair dealing ⁹	Applies in respect of all clients	Applies in respect of all derivatives parties (s. 8)
Identifying and responding to conflicts of interest	Applies in respect of all clients (s. 13.4) However, client relationship disclosure obligations in relation to conflicts of interest do not apply in respect of a permitted client that is not an individual (s. 14.2(6))	Applies in respect of all derivatives parties (s. 9) However, relationship disclosure obligations in Part 4 in relation to conflicts of interest do not apply in respect of <ul style="list-style-type: none"> • an EDP that is not an individual • an EDP that is an individual that has waived this disclosure

⁹ See section 2.1 of OSC Rule 31-505 *Conditions of Registration*; section 14 of the Securities Rules, B.C. Reg. 194/97 under the *Securities Act* (British Columbia), R.S.B.C. 1996, c. 418; section 75.2 of the *Securities Act* (Alberta) R.S.A. 2000, c.S-4; section 33.1 of *The Securities Act, 1988* (Saskatchewan), S.S. 1988-89, c. S-42.2; subsection 154.2(3) of *The Securities Act* (Manitoba) C.C.S.M. c. S50; section 65 of the *Derivatives Act* (Québec), R.S.Q., c. 14.01; section 39A of the *Securities Act* (Nova Scotia), R.S.N.S. 1989, c. 418; subsection 54(1) of the *Securities Act* (New Brunswick) S.N.B. 2004, c. S-5.5; section 90 of the *Securities Act* (Prince Edward Island), R.S.P.E.I. 1988, c. S-3.1; subsection 26.2(1) of the *Securities Act* (Newfoundland and Labrador), R.S.N.L.1990, c. S-13; section 90 of the *Securities Act* (Nunavut), S.Nu. 2008, c. 12; section 90 of the *Securities Act* (Northwest Territories), S.N.W.T. 2008, c. 10; and section 90 of the *Securities Act* (Yukon), S.Y. 2007, c. 16.

Gatekeeper KYC (AML, etc.)	Applies in respect of all clients (s. 13.2) However, this does not apply if the client is a registered firm, Canadian financial institution or Schedule III bank (s. 13.2(5))	Applies in respect of all derivatives parties (s. 10) However, this does not apply if the derivatives party is a registered firm or a Canadian financial institution (including a Schedule III bank)
Client-specific KYC (investment needs and objectives, etc.) Suitability	Applies in respect of all clients (ss. 13.2(2)(c) and 13.3) May be waived in writing by a permitted client (including an individual permitted client) if registrant does not act as an adviser in respect of a managed account for the client (ss. 13.2(6) and 13.3(4))	Applies in respect of all derivatives parties other than <ul style="list-style-type: none"> • an EDP that is not an individual • an EDP that is an individual that has waived in writing this obligation (ss. 7, 11 and 12)
Miscellaneous other obligations	Do not apply to a permitted client <ul style="list-style-type: none"> • Disclosure when recommending the use of borrowed money – s. 13.13(2) • When the firm has a relationship with a financial institution – s. 14.4(3) 	Apply in respect of all derivatives parties other than <ul style="list-style-type: none"> • an EDP that is not an individual • an EDP that is an individual that has waived in writing this obligation (ss. 7 and 16)
Miscellaneous other obligations	Do not apply to a permitted client that is not an individual <ul style="list-style-type: none"> • Dispute resolution service – s. 13.16(8) • Relationship disclosure information – s. 14.2(6) • Pre-trade disclosure of charges – s. 14.2.1(2), • Restriction on self-custody and qualified custodian requirement – s. 14.5.2 • Additional statements – s. 14.14.1 • Security position cost information – s. 14.14.2 • Report on charges and other compensation – s. 14.17 • Investment performance report – s. 14.18 	Apply in respect of all derivatives parties other than <ul style="list-style-type: none"> • an EDP that is not an individual • an EDP that is an individual that has waived in writing this obligation (See s. 7 and Part 4)

Appendix B

Application of business conduct requirements

Regulatory Requirement	Derivatives firms dealing only with EDPs	Derivatives firms dealing with non-EDPs	Derivatives advisers acting for managed account
General obligations toward all (Part 3 Div 1) <ul style="list-style-type: none"> • Fair dealing • Conflict of interest management • General/gatekeeper know-your-derivatives party 	•	•	•
Additional obligations and restrictions (Part 3 Div 2–3) <ul style="list-style-type: none"> • Derivatives-party-specific know-your-derivatives party • Product suitability • Permitted referral arrangements • Leverage/borrowing disclosure • Complaint handling • Prohibition on tied selling • Fair terms and pricing 		•	•
Client and counterparty accounts (Part 4) <ul style="list-style-type: none"> • Relationship disclosure • Pre-trade disclosures re. risk, product, price, and compensation • Report daily valuations • Notice by non-resident registrants • Holding of assets¹⁰ • Use and investment of assets • Transaction confirmations¹¹ • Monthly statements 		•	•
Compliance and recordkeeping (Part 5) <ul style="list-style-type: none"> • Compliance and risk management systems • Senior manager certification • Client/counterparty agreement • Recordkeeping 	•	•	•

¹⁰ A basic segregation requirement applies in all circumstances, but most of the asset requirements only apply in the non-EDP context.

¹¹ A basic transaction confirmation requirement applies in all circumstances, but the more detailed requirement applies only in the non-EDP context.

REGULATION 93-101 RESPECTING DERIVATIVES: BUSINESS CONDUCT

Derivatives Act
(chapter I-14.01, s. 175, 1st par., subpar. (2), (3), (9), (11), (12), (26) and (29), and s. 177)

PART 1 DEFINITIONS AND INTERPRETATION**1. Definitions and interpretation**

(1) In this Regulation,

“Canadian financial institution” means

(a) an association governed by the Cooperative Credit Associations Act (S.C. 1991, c. 48) or a central cooperative credit society for which an order has been made under section 473(1) of that Act, or

(b) a bank, loan corporation, trust company, trust corporation, insurance company, treasury branch, credit union, caisse populaire, financial services cooperative, or league that, in each case, is authorized by an enactment of Canada or a jurisdiction of Canada to carry on business in Canada or a jurisdiction of Canada;

“derivatives adviser” means

(a) a person engaging in or holding himself, herself or itself out as engaging in the business of advising others as to transacting in derivatives, and

(b) any other person required to be registered as a derivatives adviser under the securities legislation of a jurisdiction of Canada;

“derivatives dealer” means

(a) a person engaging in or holding himself, herself or itself out as engaging in the business of trading in derivatives as principal or agent, and

(b) any other person required to be registered as a derivatives dealer under the securities legislation of a jurisdiction of Canada;

“derivatives firm” means a derivatives dealer or a derivatives adviser, as applicable;

“derivatives party” means

(a) in the case of a derivatives dealer,

(i) a person for which the derivatives dealer acts or proposes to act as an agent in relation to a transaction in a derivative, or

(ii) a person that is or is proposed to be a party to a derivative where the derivatives dealer is the counterparty, and

(b) in the case of a derivatives adviser, a person to which the adviser provides or proposes to provide advice in relation to derivatives;

“derivatives party assets” means any asset received or held by a derivatives firm, for or on behalf of a derivatives party;

“eligible derivatives party” means any of the following:

(a) a Canadian financial institution;

(b) the Business Development Bank of Canada incorporated under the Business Development Bank of Canada Act (S.C. 1995, c. 28);

(c) a subsidiary of a person referred to in paragraph (a) or (b), if the person owns all of the voting securities of the subsidiary, except the voting securities required by law to be owned by directors of the subsidiary;

(d) a person registered under the securities legislation of a jurisdiction of Canada as at least one of the following:

- (i) a derivatives dealer;
- (ii) a derivatives adviser;
- (iii) an adviser;
- (iv) an investment dealer;

(e) a pension fund that is regulated by either the federal Office of the Superintendent of Financial Institutions or a pension commission or similar regulatory authority of a jurisdiction of Canada or a wholly-owned subsidiary of such a pension fund;

(f) an entity organized in a foreign jurisdiction that is analogous to any of the entities referred to in paragraphs (a) to (e);

(g) the Government of Canada or a jurisdiction of Canada, or any Crown corporation, agency or wholly-owned entity of the Government of Canada or a jurisdiction of Canada;

(h) any national, federal, state, provincial, territorial or municipal government of or in any foreign jurisdiction, or any agency of that government;

(i) a municipality, public board or commission in Canada and a metropolitan community, school board, the Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal or an intermunicipal management board in Québec;

(j) a trust company or trust corporation registered or authorized to carry on business under the Trust and Loan Companies Act (S.C. 1991, c. 45) or under comparable legislation in a jurisdiction of Canada or a foreign jurisdiction, acting on behalf of a managed derivatives account managed by the trust company or trust corporation, as the case may be;

(k) a person acting on behalf of a managed account that is managed by the person, if the person is registered or authorized to carry on business as an adviser or a derivatives adviser or the equivalent under the securities legislation of a jurisdiction of Canada or a foreign jurisdiction;

(l) an investment fund that is advised by an adviser registered or exempted from registration under securities or commodity futures legislation in Canada;

(m) a person, other than an individual,

(i) that has represented in writing that it has the requisite knowledge and experience to evaluate the information provided to the person about derivatives, the suitability of the derivatives for that person, and the characteristics of the derivatives to be transacted on the person's behalf, and

(ii) that has net assets of at least \$25 million as shown on its most recently prepared financial statements;

(n) an individual

(i) who has represented in writing that he or she has the requisite knowledge and experience to evaluate the information provided to the individual about derivatives, the suitability of the derivatives for that individual, and the characteristics of the derivatives to be transacted on the individual's behalf, and

(ii) that beneficially owns financial assets, as defined in section 1.1 of Regulation 45-106 respecting Prospectus Exemptions (chapter V-1.1, r. 21), that have an aggregate realizable value before tax but net of any related liabilities of at least \$5 million;

“investment dealer” means a person registered as an investment dealer under the securities legislation of a jurisdiction of Canada;

“managed account” means an account of a derivatives party for which a person makes the trading decisions if that person has discretion to trade securities for the account or transact in a derivative for the account without requiring the derivatives party’s express consent to the transaction;

“permitted depository” means a person that is any of the following:

- (a) a Canadian financial institution;
- (b) a regulated clearing agency;
- (c) the central bank of Canada or of a permitted jurisdiction;
- (d) in Québec, a person recognized or exempted from recognition as a central securities depository under the Securities Act (chapter V-1.1);
- (e) a person
 - (i) whose head office or principal place of business is in a permitted jurisdiction,
 - (ii) that is a banking institution or trust company of a permitted jurisdiction, and
 - (iii) that has shareholders’ equity, as reported in its most recent audited financial statements, of not less than the equivalent of \$100 000 000;
- (f) with respect to derivatives party assets that it receives from a derivatives party, a derivatives dealer;

“permitted investment” means cash, or a security or other financial instrument with minimal market and credit risk that is capable of being liquidated rapidly with minimal adverse price effect;

“permitted jurisdiction” means a foreign jurisdiction that is any of the following:

- (a) a country where the head office or principal place of business of a Schedule III bank is located, and a political subdivision of that country;
- (b) if a derivatives party has provided express written consent to the derivatives dealer entering into a derivative in a foreign currency, the country of origin of the foreign currency used to denominate the rights and obligations under the derivative entered into by, for or on behalf of the derivatives party, and a political subdivision of that country;

“referral arrangement” means any arrangement in which a derivatives firm agrees to pay or receive a referral fee;

“referral fee” means any form of compensation, direct or indirect, paid for the referral of a derivatives party to or from a derivatives firm;

“registered derivatives firm” means a derivatives dealer or a derivatives adviser that is registered under securities legislation of a jurisdiction in Canada;

“registered firm” means a registered derivatives firm or a registered firm, as that term is defined in Regulation 31-103 respecting Registration Requirements, Exemptions and Ongoing Registrant Obligations (chapter V-1.1, r. 10);

“regulated clearing agency” has the meaning ascribed to that term in Regulation 94-101 respecting Mandatory Central Counterparty Clearing of Derivatives (*insert here the reference*);

“Schedule III bank” means an authorised foreign bank named in Schedule III of the Bank Act (S.C 1991, c. 46);

“segregate” means to separately hold or separately account for a derivatives party’s positions or collateral;

“transaction” means any of the following:

(a) entering into a derivative or making a material amendment to, terminating, assigning, selling or otherwise acquiring or disposing of a derivative;

(b) the novation of a derivative, other than a novation with a clearing agency;

“valuation” means the current value of a derivative.

(2) In this Regulation, “adviser” includes

(a) in Manitoba, an “adviser” as defined in the Commodity Futures Act (C.C.S.M., c. C152),

(b) in Ontario, an “adviser” as defined in the Commodity Futures Act (R.S.O. 1990, c. C.20), and

(c) in Québec, an “adviser” as defined in the Securities Act (chapter V-1.1).

(3) In this Regulation, a person is an affiliated entity of another person if one of them controls the other or each of them is controlled by the same person.

(4) In this Regulation, a person (the first party) is considered to control another person (the second party) if any of the following apply:

(a) the first party beneficially owns or directly or indirectly exercises control or direction over securities of the second party carrying votes which, if exercised, would entitle the first party to elect a majority of the directors of the second party unless the first party holds the voting securities only to secure an obligation;

(b) the second party is a partnership, other than a limited partnership, and the first party holds more than 50% of the interests of the partnership;

(c) the second party is a limited partnership and the general partner of the limited partnership is the first party;

(d) the second party is a trust and a trustee of the trust is the first party.

(5) In this Regulation, a person is a subsidiary of another person if

(a) it is controlled by

(i) that other,

(ii) that other and one or more persons, each of which is controlled by that other, or

(iii) two or more persons, each of which is controlled by that other, or

(b) it is a subsidiary of a person that is that other’s subsidiary.

(6) In this Regulation, in Alberta, British Columbia, New Brunswick, Newfoundland and Labrador, the Northwest Territories, Nova Scotia, Nunavut, Prince Edward Island, Saskatchewan and Yukon, “derivative” means a “specified derivative” as defined in Multilateral Instrument 91-101 Derivatives: Product Determination.

PART 2 APPLICATION

Application to registered and unregistered derivatives firms

2. This Regulation applies to a derivatives firm, whether or not it is a registered derivatives firm.

Scope of Regulation

3. This Regulation applies to

(a) in Manitoba,

(i) a derivative other than a contract or instrument that, for any purpose, is prescribed by any of sections 2, 4 and 5 of Manitoba Securities Commission Rule 91-506 Derivatives: Product Determination not to be a derivative, and

(ii) a derivative that is otherwise a security and that, for any purpose, is prescribed by section 3 of Manitoba Securities Commission Rule 91-506 Derivatives: Product Determination not to be a security,

(b) in Ontario,

(i) a derivative other than a contract or instrument that, for any purpose, is prescribed by any of sections 2, 4 and 5 of Ontario Securities Commission Rule 91-506 Derivatives: Product Determination not to be a derivative, and

(ii) a derivative that is otherwise a security and that, for any purpose, is prescribed by section 3 of Ontario Securities Commission Rule 91-506 Derivatives: Product Determination not to be a security, and

(c) in Québec, a derivative specified in section 1.2 of Regulation 91-506 respecting Derivatives Determination (chapter I-14.01, r. 0.1), other than a contract or instrument specified in section 2 of that regulation.

In each other local jurisdiction, this Regulation applies to a derivative as defined in subsection 1(6) of this Regulation. The text boxes in this Regulation do not form part of this Regulation and have no official status.

Affiliated entities

4. This Regulation does not apply to a person in respect of dealing with or advising an affiliated entity of the person.

Regulated clearing agencies

5. This Regulation does not apply to a regulated clearing agency.

Governments, central banks and international organizations

6. This Regulation does not apply to any of the following:

(a) the government of Canada, the government of a jurisdiction of Canada or the government of a foreign jurisdiction;

(b) the Bank of Canada or a central bank of a foreign jurisdiction;

(c) the Bank for International Settlements;

(d) the International Monetary Fund.

7. Requirements that apply when dealing with or advising an eligible derivatives party

(1) The requirements of this Regulation, other than the following requirements, do not apply to a derivatives firm in respect of a derivatives party that is an eligible derivatives party and that is not an individual:

- (a) Division 1 of Part 3;
- (b) Sections 24 and 25;
- (c) Subsection 29(1); and
- (d) Part 5.

(2) The requirements of this Regulation, other than the requirements specified in subsection (1), do not apply to a derivatives firm in respect of a derivatives party who is an eligible derivatives party and who is an individual if

- (a) the individual has waived in writing the protections under the Regulation, other than as specified in subsection (1), and
- (b) the individual has signed the waiver no earlier than 365 days before the derivatives firm transacts with or provides advice to the individual.

(3) Despite subsections (1) and (2), the requirements of the Regulation apply to a derivatives firm acting as an adviser in respect of a managed account of an eligible derivatives party.

PART 3 DEALING WITH OR ADVISING DERIVATIVES PARTIES

DIVISION 1 General obligations towards all derivatives parties

Fair dealing

8. (1) A derivatives firm must deal fairly, honestly and in good faith with a derivatives party.

(2) An individual acting on behalf of a derivatives firm must deal fairly, honestly and in good faith with a derivatives party.

(3) A derivatives adviser must allocate transaction opportunities fairly among its derivatives parties.

Conflicts of interest

9. (1) A derivatives firm must establish, maintain and apply policies and procedures reasonably designed to identify existing material conflicts of interest, and material conflicts of interest that the derivatives firm in its reasonable opinion would expect to arise, between the derivatives firm, including each individual acting on behalf of the derivatives firm, and a derivatives party.

(2) A derivatives firm must respond to an existing or potential conflict of interest identified under subsection (1).

(3) If a reasonable derivatives party would expect to be informed of a conflict of interest identified under subsection (1), the derivatives firm must disclose, in a timely manner, the nature and extent of the conflict of interest to the derivatives party whose interest conflicts with the interest identified.

Know your derivatives party

10. (1) For the purpose of paragraph 2(c) in Ontario, Nova Scotia and New Brunswick, "insider" has the meaning ascribed to that term in the Securities Act of these jurisdictions except that "reporting issuer", as it appears in the definition of "insider", is to be read as "reporting issuer or any other issuer whose securities are publicly traded".

(2) A derivatives firm must establish, maintain and apply reasonable policies and procedures to

(a) obtain such facts as are necessary to comply with applicable federal and provincial legislation relating to the verification of a derivatives party's identity,

(b) establish the identity of a derivatives party and, if the derivatives firm has cause for concern, make reasonable inquiries as to the reputation of the derivatives party,

(c) if transacting with, for or on behalf of, or advising a derivatives party in connection with derivatives that have securities as an underlying interest, establish whether either of the following applies:

(i) the derivatives party is an insider of a reporting issuer or any other issuer whose securities are publicly traded,

(ii) the derivatives party would reasonably be expected to have access to material non-public information relating to any interest underlying the derivative, and

(d) if the derivatives firm will, as a result of its relationship with the derivatives party have any credit risk in relation to the derivatives party, establish the creditworthiness of the derivatives party.

(3) For the purpose of establishing the identity of a derivatives party that is a corporation, partnership or trust, each derivatives firm must establish both of the following:

(a) the nature of the derivatives party's business;

(b) the identity of any individual who meets either of the following:

(i) in the case of a corporation, is a beneficial owner of, or exercises direct or indirect control or direction over, more than 25% of the voting rights attached to the outstanding voting securities of the corporation;

(ii) in the case of a partnership or trust, exercises control over the affairs of the partnership or trust.

(4) A derivatives firm must take reasonable steps to keep the information required under this section current.

(5) This section does not apply if the derivatives party is a registered firm or a Canadian financial institution.

DIVISION 2 Additional obligations when dealing with or advising certain derivatives parties

The obligations in Division 2 of Part 3 do not apply if a derivatives firm is dealing with an eligible derivatives party that is not an individual or an eligible derivatives party who is an individual that has waived these protections – see section 7

Derivatives-party-specific needs and objectives

11. A derivatives firm must take reasonable steps to ensure that, before it makes a recommendation to or accepts an instruction from a derivatives party to transact in a derivative, or transact in a derivative for a derivatives party's managed account, it has sufficient information regarding all of the following to enable it to meet its obligations under section 12:

(a) the derivatives party's needs and objectives with respect to its transacting in derivatives;

(b) the derivatives party's financial circumstances;

- (c) the derivatives party's risk tolerance;
- (d) if applicable, the nature of the derivatives party's business and the operational risks it wants to manage.

Suitability

12. (1) A derivatives firm must take reasonable steps to ensure that, before it makes a recommendation to or accepts an instruction from a derivatives party to transact in a derivative, the transaction is suitable for the derivatives party.

(2) If a derivatives party instructs a derivatives firm to transact in a derivative and, in the derivatives firm's reasonable opinion, following the instruction would not be suitable for the derivatives party, the derivatives firm must inform the derivatives party in writing of the derivatives firm's opinion and must not transact in the derivative unless the derivatives party instructs the derivatives firm to proceed anyway.

Permitted referral arrangements

13. A derivatives firm, or an individual acting on behalf of a derivatives firm, must not participate in a referral arrangement with another person unless

- (a) before a derivatives party is referred by or to the derivatives firm, the terms of the referral arrangement are set out in a written agreement between the derivatives firm and the person,
- (b) the derivatives firm records all referral fees, and
- (c) the derivatives firm or individual acting on behalf of the derivatives firm ensures that the information prescribed by section 15 is provided to the derivatives party in writing before the derivatives firm or individual receiving the referral either opens an account for the derivatives party or provides services to the derivatives party.

Verifying the qualifications of the person receiving the referral

14. A derivatives firm, or an individual acting on behalf of a derivatives firm, must not refer a derivatives party to another person unless the derivatives firm first takes reasonable steps to verify and conclude that the person has the appropriate qualifications to provide the services, and, if applicable, is registered to provide those services.

Disclosing referral arrangements to a derivatives party

15. (1) The written disclosure of the referral arrangement required by paragraph 13(c) must include all of the following:

- (a) the name of each party to the agreement referred to in paragraph 13(a);
- (b) the purpose and material terms of the agreement, including the nature of the services to be provided by each party;
- (c) any conflicts of interest resulting from the relationship between the parties to the agreement and from any other element of the referral arrangement;
- (d) the method of calculating the referral fee and, to the extent possible, the amount of the fee;
- (e) the category of registration, or exemption from registration, of each derivatives firm and individual acting on behalf of the derivatives firm that is a party to the agreement with a description of the activities that the derivatives firm or individual is authorized to engage in under that category or exemption and, giving consideration to the nature of the referral, the activities that the derivatives firm or individual is not permitted to engage in;
- (f) any other information that a reasonable derivatives party would consider important in evaluating the referral arrangement.

(2) If there is a change to the information set out in subsection (1), the derivatives firm must ensure that written disclosure of that change is provided to each derivatives party affected by the change as soon as possible and no later than the 30th day before the date on which a referral fee is next paid or received.

Disclosure regarding the use of borrowed money or leverage

16. (1) A derivatives firm must, before transacting in a derivative with or on behalf of a derivatives party, provide the derivatives party with a written statement that is substantially similar to the following:

“A characteristic of many derivatives is that you are only required to deposit funds that correspond to a portion of your total potential obligations when entering into the derivative. However, your profits or losses from the derivative are based on changes in the total value of the derivative. This means the leverage characteristic magnifies the profit or loss under a derivative, and losses can greatly exceed the amount of funds deposited. Your derivatives firm may require you to deposit additional funds to cover your obligations under a derivative as the value of the derivative changes. If you fail to deposit these funds, your derivatives firm may close out your position without warning. You should understand all of your obligations under a derivative, including your obligations where the value of the derivative declines.

“Using borrowed money to finance a derivatives transaction involves greater risk than using cash resources only. If you borrow money, your responsibility to repay the loan and pay interest as required by its terms remains the same even if the value of the derivative declines.”.

(2) Subsection (1) does not apply if the derivatives firm has provided the derivatives party with the statement described under subsection (1) no earlier than the 180th day before the date of the proposed transaction.

Handling complaints

17. A derivatives firm must document and, in a manner that a reasonable person would consider fair and effective, respond to each complaint made to the derivatives firm about any product or service offered by the derivatives firm or an individual acting on behalf of the derivatives firm.

The obligations in Division 3 of Part 3 do not apply if a derivatives firm is dealing with an eligible derivatives party that is not an individual or an eligible derivatives party who is an individual that has waived these protections – see section 7

DIVISION 3 Restrictions on certain business practices when dealing with certain derivatives parties

Tied Selling

18. (1) A derivatives firm must not impose undue pressure on or coerce a person to obtain a product or service from a particular person, including the derivatives firm or any of its affiliates, as a condition of obtaining another product or service from the derivatives firm.

(2) A derivatives firm must, before the derivatives firm first transacts in a derivative with or on behalf of the derivatives party or advises the derivatives party in respect of a derivative, disclose to a derivatives party the prohibition on coercive tied selling set out in subsection (1) in a statement in writing.

Fair terms and pricing

19. (1) A derivatives firm that acts as agent for a derivatives party in connection with a transaction in a derivative must establish, maintain and apply written policies and procedures that are reasonably designed to obtain the most advantageous terms reasonably available when acting as agent for a derivatives party.

(2) When transacting in a derivative with a derivatives party, as principal, a derivatives dealer, or an individual acting on behalf of the derivatives dealer, must make a reasonable effort to provide a price for the derivatives party that is fair and reasonable taking into consideration all relevant factors.

PART 4 DERIVATIVES PARTY ACCOUNTS

DIVISION 1 Disclosure to derivatives parties

The obligations in this Division do not apply if a derivatives firm is dealing with an eligible derivatives party that is not an individual or an eligible derivatives party who is an individual that has waived these protections – see section 7

Relationship disclosure information

20. (1) A derivatives firm must deliver to a derivatives party all information that a reasonable person would consider important about the derivatives party's relationship with the derivatives firm and each individual acting on behalf of the derivatives firm that is providing derivatives-related services to the derivatives party.

(2) Without limiting subsection (1), the information delivered under that subsection must include all of the following:

- (a) a description of the nature or type of the derivatives party's account;
- (b) a general description of the products and services the derivatives firm offers;
- (c) a general description of the types of risks that a derivatives party should consider when making a decision relating to derivatives;
- (d) a description of the risks to a derivatives party of using borrowed money to finance a derivative;
- (e) a description of the conflicts of interest that the derivatives firm is required to disclose to a derivatives party under securities legislation;
- (f) disclosure of the fees or other charges the derivatives party might be required to pay related to the derivatives party's account;
- (g) a general description of the types of transaction fees or other charges the derivatives party might be required to pay;
- (h) a general description of any compensation paid to the derivatives firm by any other party in relation to the different types of products that a derivatives party may transact in through the derivatives firm;
- (i) a description of the content and frequency of reporting for each account or portfolio of a derivatives party;
- (j) disclosure of the derivatives firm's obligations if a derivatives party has a complaint contemplated under section 17;
- (k) a statement that the derivatives firm has an obligation to assess whether a derivative is suitable for a derivatives party prior to executing a transaction for the derivative or at any other time or a statement identifying the exemption the derivatives firm is relying on in respect of this obligation;
- (l) the information a derivatives firm must collect about the derivatives party under section 10 and 11 or a statement identifying the exemption the derivatives firm is relying on in respect of this obligation;

(m) a general explanation of how performance benchmarks might be used to assess the performance of a derivatives party's derivatives and any options for benchmark information that might be made available to the derivatives party by the derivatives firm.

(3) A derivatives firm must deliver the information in subsection (1), if applicable, and subsection (2) to the derivatives party in writing, before the derivatives firm

(a) transacts in a derivative with or on behalf of the derivatives party, or

(b) advises the derivatives party in respect of a derivative.

(4) If there is a significant change in respect of the information delivered to a derivatives party under subsections (1) or (2), the derivatives firm must take reasonable steps to notify the derivatives party of the change in a timely manner and, if possible, before the derivatives firm next

(a) transacts in a derivative with or on behalf of the derivatives party, or

(b) advises the derivatives party in respect of a derivative.

(5) A derivatives firm must not impose any new fee or other charge in respect of an account of a derivatives party, or increase the amount of any fee or other charge in respect of an account of a derivatives party, unless written notice of the new or increased fee or charge is provided to the derivatives party at least 60 days before the date on which the imposition or increase becomes effective.

(6) Subsections (1), (2), (3) and (4) do not apply to a derivatives dealer in respect of a derivatives party for whom the derivatives dealer transacts in a derivatives only as directed by a derivatives adviser acting for the derivatives party.

(7) A derivatives dealer referred to in subsection (6) must deliver the information required under paragraphs (2)(a) and (e) to (j) to the derivatives party in writing before the derivatives dealer first transacts in a derivative for the derivatives party.

Pre-transaction disclosure

21. (1) Before transacting in a type of derivative with or on behalf of a derivatives party for the first time, a derivatives dealer must deliver a document reasonably designed to allow the derivatives party to assess each of the following:

(a) the material risks of the type of derivative transacted, including an analysis of the derivatives party's potential exposure under the type of derivative;

(b) the material characteristics of the type of derivative, including the material economic terms and the rights and obligations of the counterparties to the type of derivative.

(2) Before transacting in a derivative with or on behalf of a derivatives party, a derivatives dealer must advise the derivatives party of all of the following:

(a) any material risks or material characteristics that are materially different from those described in the disclosure required under subsection (1);

(b) if applicable, the price of the derivative to be transacted and the most recent valuation;

(c) any compensation or other incentive payable by the derivatives party relating to the derivative or the transaction in the derivative.

Daily reporting

22. On each business day, a derivatives firm must make available to a derivatives party a valuation for each derivative that it has transacted with or on behalf of the derivatives party and with respect to which contractual obligations remain outstanding on that day.

Notice to derivatives parties by non-resident derivatives firms

23. A derivatives firm whose head office is not located in Canada must not transact in a derivative with a derivatives party in the local jurisdiction unless it has delivered to the derivatives party a statement in writing disclosing all of the following:

- (a) the jurisdiction in Canada or the foreign jurisdiction in which the head office or the principal place of business of the derivatives firm is located;
- (b) that all or substantially all of the assets of the derivatives firm may be situated outside the local jurisdiction;
- (c) that there may be difficulty enforcing legal rights against the derivatives firm because of the above;
- (d) the name and address of the agent for service of process of the derivatives firm in the local jurisdiction.

DIVISION 2 Derivatives party assets

This Division, other than Sections 24 and 25, do not apply if a derivatives firm is dealing with an eligible derivatives party that is not an individual or an eligible derivatives party who is an individual that has waived these protections – see section 7

Interaction with Regulation 94-102 respecting Derivatives: Customer Clearing and Protection of Customer Collateral and Positions

24. This Division does not apply to a derivatives firm in respect of derivatives party assets if the derivatives firm is subject to and complies with or is exempt from sections 3 through 8 of Regulation 94-102 respecting Derivatives: Customer Clearing and Protection of Customer Collateral and Positions (*insert here the reference*) in respect of those derivatives party assets.

Segregating derivatives party assets

25. A derivatives firm that holds derivatives party assets must segregate those assets from the positions and property of other persons including the positions and property of the derivatives firm.

Holding derivatives party assets

26. A derivatives firm must hold all of its derivatives party assets

- (a) in one or more accounts at a permitted depository that are clearly identified as holding derivatives party assets, and
- (b) in separate accounts from the property of all persons who are not a derivatives party of the derivatives firm.

Use of derivatives party assets

27. (1) A derivatives firm must not use or permit the use of derivatives party assets except in accordance with this section and section 28.

(2) A derivatives firm must not use or permit the use of derivatives party assets except to do either of the following:

- (a) margin, guarantee, secure, settle or adjust the obligations of the derivatives party;
- (b) secure or extend the credit of the derivatives party.

(3) Other than with respect to derivatives party assets used in accordance with paragraph (2)(b), a derivatives firm must not create or permit to exist any lien or other

encumbrance on the derivatives party assets unless the lien or other encumbrance secures an obligation in favour of the derivatives party.

Investment of derivatives party assets

28. (1) A derivatives firm must not invest derivatives party assets except in accordance with subsections (2) and (3).

(2) Subject to subsection (3), a derivatives firm may

(a) invest derivatives party assets in a permitted investment, and

(b) use derivatives party assets to purchase a permitted investment pursuant to an agreement for resale or repurchase if all of the following apply:

(i) the agreement is in writing;

(ii) the term of the agreement is no more than one business day;

(iii) written confirmation specifying the terms of the agreement is delivered to the derivatives party immediately upon entering into the agreement;

(iv) the agreement is not entered into with an affiliated entity of the derivatives firm.

(3) A loss resulting from an investment or use of a derivatives party's derivatives party assets in accordance with subsection (1) or subsection (2) by the derivatives firm must be borne by the derivatives firm making the investment and not by the derivatives party.

DIVISION 3 Reporting to derivatives parties

This Division, other than Subsection 29(1), do not apply if a derivatives firm is dealing with an eligible derivatives party that is not an individual or an eligible derivatives party who is an individual that has waived these protections – see section 7

Content and delivery of transaction confirmations

29. (1) A derivatives dealer that has transacted with, for or on behalf of a derivatives party must promptly deliver to the derivatives party or, if the derivatives party consents in writing, to a derivatives adviser acting for the derivatives party, a written confirmation of the transaction.

(2) If the derivatives dealer has transacted with, for or on behalf of a derivatives party that is not an eligible derivatives party, the written confirmation of the transaction must set out all of the following, if and as applicable:

(a) a description of the derivative;

(b) information sufficient to identify the agreement that governs the transaction;

(c) the notional value or amount, quantity or volume of the underlying asset of the derivative;

(d) the number of units of the derivative;

(e) the total price paid for the derivative and the per unit price of the derivative;

(f) the commission, sales charge, service charge and any other amount charged in respect of the transaction;

(g) whether the derivatives dealer acted as principal or agent in relation to the derivative;

(h) the date and the name of the trading facility, if any, on which the transaction took place;

(i) the name of the individual acting on behalf of the derivatives firm, if any, that provided advice relating to the derivative or the transaction;

(j) the settlement date of the transaction;

(k) the name of the regulated clearing agency, if any, where the derivative was cleared.

(3) For the purpose of paragraph (2)(i), an individual acting on behalf of a derivatives firm may be identified by means of a code or symbol if the confirmation also contains a statement that the name of the individual will be provided to the derivatives party on request of the derivatives party.

(4) The confirmation required under this section must be delivered promptly following the date of the transaction.

Derivatives party statements

30. (1) A derivatives firm must deliver a statement to a derivatives party promptly after the end of each month if either of the following applies:

(a) within the month a derivative was transacted with, for or on behalf of the derivatives party;

(b) the derivatives party has an outstanding position resulting from a transaction where the derivatives firm acted as a derivatives dealer.

(2) A statement delivered under this section must include all of the following information for each transaction made with, for or on behalf of the derivatives party by the derivatives firm during the period covered by the statement, if and as applicable:

(a) the date of the transaction;

(b) a description of the derivative transaction;

(c) information sufficient to identify the agreement that governs the transaction;

(d) the number of units of the derivative transacted and the nature of the transaction;

(e) the total price paid for the derivative and the per unit price of the derivative.

(3) A statement delivered under this section must include all of the following information about the derivatives party's account or position as at the date of the statement, if and as applicable:

(a) a description of each outstanding derivative to which the derivatives party is a party;

(b) the valuation of each outstanding derivative to which the derivatives party is a party as at the statement date;

(c) the final valuation of each derivative to which the derivatives party is a party that expired or terminated during the period covered by the statement as at the expiry or termination date;

- (d) a description of all derivatives party assets held by the derivatives firm as collateral;
- (e) any cash balance in the account;
- (f) a description of any other derivatives party asset held by the derivatives firm;
- (g) the total market value of all cash, outstanding derivatives and other derivatives party assets in the account, other than assets held as collateral.

PART 5 COMPLIANCE AND RECORDKEEPING

DIVISION 1 Compliance

Definitions

31. In this Division,

“senior derivatives manager” means, in respect of a derivatives business unit of a derivatives firm, the individual designated by the derivatives firm as responsible for directing the derivatives activities of that unit;

“derivatives business unit” means, in respect of a derivatives firm, an organizational unit that transacts in or provides advice in relation to a derivative, or a class of derivatives, on behalf of the derivatives firm.

Policies and procedures

32. A derivatives firm must establish, maintain and apply policies and procedures that establish a system of controls and supervision sufficient to

- (a) provide reasonable assurance that the derivatives firm and each individual acting on its behalf in relation to its activities relating to transacting in or advising on derivatives complies with applicable securities legislation,
- (b) manage the risks relating to its derivatives activities in accordance with prudent business practices, and
- (c) ensure that individuals that perform an activity relating to transacting in or advising on derivatives have, on an ongoing basis, the experience, the education and the training that a reasonable person would consider necessary to perform that activity competently, including understanding the structure, features and risks of each derivatives that the individual transacts in or recommends.

Responsibilities of senior derivatives managers

33. (1) Each senior derivatives manager of a derivatives firm must do all of the following:

- (a) supervise the activities conducted in his or her derivatives business unit that are directed towards ensuring compliance by the derivatives business unit, and each individual working in the derivatives business unit, with this Regulation, applicable securities legislation and the policies and procedures required under section 32;
- (b) with respect to the derivatives activities conducted in his or her derivatives business unit, promote compliance by the derivatives business unit, and each individual working in the derivatives business unit, with this Regulation, applicable securities legislation and the policies and procedures required under section 32;
- (c) take reasonable steps to prevent and respond to any non-compliance, with respect to the derivatives activities conducted in his or her derivatives business unit, with this Regulation, applicable securities legislation or the policies and procedures required under section 32.

(2) At least once per calendar year, each senior derivatives manager of a derivatives firm must, with respect to the derivatives activities conducted in his or her derivatives business unit, submit a report to the derivatives firm's board of directors, or individuals acting in a similar capacity for the derivatives firm,

(a) certifying that the derivatives business unit is in material compliance with this Regulation, applicable securities legislation, and the policies and procedures required under section 32, or

(b) specifying all circumstances where the derivatives business unit is not in material compliance with this Regulation, applicable securities legislation, or the policies and procedures required under section 32.

Responsibility of derivatives firm to respond to material non-compliance

34. If a senior derivatives manager specifies circumstances under paragraph 33(2)(b) where a derivatives business unit is not in material compliance with this Regulation, applicable securities legislation, or the policies and procedures required under section 32, the derivatives firm must,

(a) respond to the specified non-compliance in a timely manner, and document its response, and

(b) report to the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority in a timely manner any circumstance where, with respect to the derivatives activities of the derivatives firm, the derivatives firm is not or was not in material compliance with this Regulation, applicable securities legislation, or the policies and procedures required under section 32.

DIVISION 2 Recordkeeping

Derivatives party agreement

35. (1) A derivatives firm must establish policies and procedures that are reasonably designed to ensure that the derivatives firm, before transacting in a derivative with or on behalf of a derivatives party, enters into an agreement with that derivatives party.

(2) The agreement referenced in subsection (1) must establish all of the material terms governing the relationship between the derivatives firm and the derivatives party including those relating to the rights and obligations of the derivatives firm and the derivatives party.

Records

36. A derivatives firm must keep complete records of all its derivatives, transactions and advising activities, including, as applicable, all of the following:

(a) general records of its derivatives business and activities conducted with derivatives parties, and compliance with applicable provisions of securities legislation, including

(i) records of derivatives party assets, and

(ii) evidence of the derivatives firm's compliance with internal policies and procedures;

(b) for each derivative, records that demonstrate the existence and nature of the derivative, including

(i) records of communications with derivatives parties relating to transacting in derivatives,

(ii) documents provided to derivatives parties to confirm the derivative and their terms and each transaction relating to the derivative,

(iii) correspondence relating to the derivative and each transaction relating to the derivative, and

- (iv) records made by staff relating to the derivative and transactions relating to the derivative, such as notes, memos or journals;
- (c) for each derivative, records that provide for a complete and accurate reconstruction of the derivative and all transactions relating to the derivative, including
 - (i) records relating to pre-execution activity including all communications relating to quotes, solicitations, instructions, transactions and prices however they may be communicated,
 - (ii) reliable timing data for the execution of each transaction relating to the derivative, and
 - (iii) records relating to the execution of the transaction including
 - (A) information obtained to determine whether the counterparty qualifies as an eligible derivatives party,
 - (B) fees or commissions charged, and
 - (C) any other information relevant to the transaction;
- (d) an itemized record of post-transaction processing and events, including
 - (i) data reported to a trade repository, including the time and date that the report is made,
 - (ii) transaction confirmations,
 - (iii) terminations of derivatives,
 - (iv) novations of derivatives,
 - (v) amendments to derivatives,
 - (vi) assignment of derivatives or rights under derivatives,
 - (vii) netting of derivatives, and
 - (viii) margining and collateralization.

Form, accessibility and retention of records

- 37.** (1) A derivatives firm must keep a record that it is required to keep under this Part, and all supporting documentation,
- (a) in a readily accessible and safe location and in a durable form,
 - (b) in the case of a record or supporting documentation that relates to a derivative, for a period of 7 years following the date on which the derivative expires or is terminated, and
 - (c) in any other case, for a period of 7 years following the date on which a derivatives party's last derivative expires or is terminated.
- (2) Despite subsection (1), in Manitoba, with respect to a derivatives firm or a derivatives party located in Manitoba, the time period applicable to records and supporting documentation kept pursuant to subsection (1) is 8 years.

PART 6 EXEMPTIONS

DIVISION 1 Exemptions from this Regulation

Limitation on the availability of exemptions in this Division

38. The exemptions in this Division are not available to a person if either of the following applies:

- (a) the person is a registered firm in any jurisdiction in Canada;
- (b) the person is registered under the securities, commodity futures or derivatives legislation of the foreign jurisdiction in which its head office or principal place of business is located in a category of registration that permits it to carry on the activities in that jurisdiction that registration as a derivatives dealer or derivatives adviser would permit it to carry on in the local jurisdiction.

Exemption for certain derivatives end-users

39. A person is exempt from the requirements of this Regulation if each of the following applies:

- (a) the person does not solicit, or otherwise transact in a derivative with, for or on behalf of, a person that is not an eligible derivatives party;
- (b) the person does not, in respect of transactions in derivatives, advise other persons that are not eligible derivatives parties, other than general advice that is provided in accordance with the conditions of section 43;
- (c) the person does not regularly quote prices at which they would be willing to transact in a derivative or otherwise make or offer to make a market in a derivative with a derivatives party;
- (d) the person does not regularly facilitate or otherwise intermediate transactions in derivatives for another person;
- (e) the person does not facilitate the clearing of a transaction in a derivative through the facilities of a clearing agency for another person, other than for an affiliated entity.

DIVISION 2 Exemptions from specific requirements in this Regulation

Foreign derivatives dealers

40. (1) A derivatives dealer whose head office or principal place of business is in a foreign jurisdiction is exempt from this Regulation in respect of a transaction if

- (a) the derivatives dealer does not solicit, or otherwise transact in a derivative with, for or on behalf of, a person in the local jurisdiction that is not an eligible derivatives party,
- (b) the derivatives dealer is registered, licensed or otherwise authorized under the securities, commodity futures or derivatives legislation of a foreign jurisdiction specified in Appendix A to conduct the derivatives activities in the foreign jurisdiction that it proposes to conduct with the derivatives party, and
- (c) the derivatives dealer complies with the laws of the foreign jurisdiction applicable to the derivatives dealer set out in Appendix A relating to the activities being conducted.

(2) Despite subsection (1), a derivatives dealer relying on the exemption set out in that subsection must comply with the provisions of this Regulation set out in Appendix A opposite the name of the foreign jurisdiction in respect of the transaction.

(3) The exemption in subsection (1) is not available to a person in respect of a transaction in a derivative unless all of the following apply:

(a) the head office or principal place of business of the person is in the foreign jurisdiction in which it is registered, licensed or otherwise authorized;

(b) the person engages in the business of a derivatives dealer in the foreign jurisdiction in which its head office or principal place of business is located;

(c) the person has delivered to the derivatives party a statement in writing disclosing all of the following:

(i) the foreign jurisdiction in which the person's head office or principal place of business is located;

(ii) that all or substantially all of the assets of the person may be situated outside of the local jurisdiction;

(iii) that there may be difficulty enforcing legal rights against the person because of the above;

(iv) the name and address of the agent for service of the person in the local jurisdiction;

(d) the person has submitted to the securities regulatory authority a completed Form 31-103F2 under Regulation 31-103 respecting Registration Requirements, Exemptions and Ongoing Registrant Obligations (chapter V-1.1, r. 10);

(e) the person is not in the business of trading in derivatives on an exchange or a derivatives trading facility designated or recognized in the jurisdiction;

(f) the person undertakes to the securities regulatory authority to provide the securities regulatory authority with prompt access to its books and records upon request.

(4) A person that relied on the exemption in subsection (1) during the 12-month period preceding December 1 of a year must notify the regulator or, in Québec, the securities regulatory authority of that fact by December 1 of that year.

(5) In Ontario, subsection (4) does not apply to a person that complies with the filing and fee payment requirements applicable to an unregistered exempt international firm under Ontario Securities Commission Rule 13-502 Fees.

Investment dealers

41. A derivatives dealer that is registered as an investment dealer and that is a member of the Investment Industry Regulatory Organization of Canada is exempt from the requirements set out in Appendix B if the derivatives dealer complies with the corresponding conduct and other regulatory requirements of that organization in connection with the transaction or other activity.

Canadian financial institutions

42. A derivatives dealer that is a Canadian financial institution is exempt from the requirements set out in Appendix C if the derivatives dealer is subject to and complies with the corresponding conduct and other regulatory requirements of its prudential regulator in connection with the transaction or other activity.

DIVISION 3 Exemptions for derivatives advisers

Advising generally

43. (1) For the purposes of subsection (3), "financial or other interest" includes the following:

(a) ownership, beneficial or otherwise, of the underlying interest or underlying interests of the derivative;

(b) ownership, beneficial or otherwise, of, or other interest in, a derivative that has the same underlying interest as the derivative;

(c) a commission or other compensation received or expected to be received from any person in relation to a transaction involving the derivative, an underlying interest in the derivative or a derivative that has the same underlying interest as the derivative;

(d) a financial arrangement in relation to the derivative, an underlying interest in the derivative or a derivative that has the same underlying interest as the derivative;

(e) any other interest that relates to the transaction.

(2) The requirements of this Regulation applicable to a derivatives adviser do not apply to a person that acts as a derivatives adviser if the advice that the person provides does not purport to be tailored to the needs of the person receiving the advice.

(3) If the person that is exempt under subsection (2) recommends a transaction involving a derivative, a class of derivatives or the underlying interest of a derivative or class of derivatives in which any of the following has a financial or other interest, the person must disclose the interest, including a description of the nature of the interest, concurrently with providing the advice:

(a) the person;

(b) any partner, director or officer of the person;

(c) where the person is an individual, the spouse or child of the individual;

(d) any other person that would be an insider of the first mentioned person if the first mentioned persons were a reporting issuer.

Foreign derivatives advisers

44. (1) A derivatives adviser whose head office or principal place of business is in a foreign jurisdiction is exempt from this Regulation in respect of advice provided to a derivatives party if

(a) the derivatives adviser does not provide advice to a person in the local jurisdiction that is not an eligible derivatives party, other than general advice that is provided in accordance with the conditions of section 43;

(b) the derivatives adviser is registered, licensed or otherwise authorized under the securities, commodity futures or derivatives legislation of a foreign jurisdiction specified in Appendix D to conduct the derivatives activities in the foreign jurisdiction that it proposes to conduct with the derivatives party; and

(c) the derivatives adviser complies with the laws of the foreign jurisdiction applicable to the derivatives adviser set out in Appendix D relating to the activities being conducted.

(2) Despite subsection (1), a derivatives adviser relying on the exemption set out in that subsection must comply with the provisions of this Regulation set out in Appendix D opposite the name of the foreign jurisdiction in respect of the derivatives advice.

(3) The exemption under subsection (1) is not available to a person in respect of advice provided to a derivatives party unless all of the following apply:

(a) the head office or principal place of business of the person is in the foreign jurisdiction in which it is registered;

(b) the person engages in the business of a derivatives adviser in the foreign jurisdiction in which its head office or principal place of business is located;

(c) the person has delivered to the derivatives party a statement in writing disclosing the following:

(i) the foreign jurisdiction in which the person's head office or principal place of business is located;

(ii) that all or substantially all of the assets of the person may be situated outside of the local jurisdiction;

(iii) that there may be difficulty enforcing legal rights against the person because of the above;

(iv) the name and address of the agent for service of the person in the local jurisdiction;

(d) the person has submitted to the securities regulatory authority a completed Form 31-103F2 under Regulation 31-103 respecting Registration Requirements, Exemptions and Ongoing Registrant Obligations (chapter V-1.1, r. 10);

(e) the person is not in the business of trading in derivatives on an exchange or a derivatives trading facility designated or recognized in the jurisdiction;

(f) the person undertakes to the securities regulatory authority to provide the securities regulatory authority with prompt access to its books and records upon request.

(4) A person that relied on the exemption in subsection (1) during the 12-month period preceding December 1 of a year must notify the regulator or, in Québec, the securities regulatory authority of that fact by December 1 of that year.

(5) In Ontario, subsection (4) does not apply to a person that complies with the filing and fee payment requirements applicable to an unregistered exempt international firm under Ontario Securities Commission Rule 13-502 Fees.

PART 7 EXEMPTION

Exemption

45. (1) The regulator, except in Québec, or the securities regulatory authority may grant an exemption from this Regulation, in whole or in part, subject to such conditions or restrictions as may be imposed in the exemption.

(2) Despite subsection (1), in Ontario, only the regulator may grant such an exemption.

(3) Except in Alberta and Ontario, an exemption referred to in subsection (1) is granted under the statute referred to in Appendix B of Regulation 14-101 respecting Definitions (chapter V-1.1, r. 3) opposite the name of the local jurisdiction.

PART 8 EFFECTIVE DATE

Effective date

46. (1) This Regulation comes into force on *(insert here the date of coming into force of this Regulation)*.

(2) In Saskatchewan, despite subsection (1), if these regulations are filed with the Registrar of Regulations after *(insert date)*, these regulations come into force on the day on which they are filed with the Registrar of Regulations.

(3) Despite subsection (1) and, in Saskatchewan, subject to subsection (2), [part ●] comes into force *(insert date + 6 months)*.

(4) Despite subsections (1) to (3), Part ● does not apply to a transaction entered into before *(insert date)* if the derivative that is the subject of the transaction expires or terminates not later than 365 days after that day.

**APPENDIX A
FOREIGN DERIVATIVES DEALERS
(Section 40)**

**LAWS, REGULATIONS OR INSTRUMENTS OF FOREIGN JURISDICTIONS
APPLICABLE TO FOREIGN DERIVATIVES DEALERS**

Foreign Jurisdiction	Laws, Regulations or Instruments	Provisions of this Regulation applicable to a foreign derivatives dealer despite compliance with the foreign jurisdiction's laws, regulations or instruments

**APPENDIX B
INVESTMENT DEALERS
(Section 41)**

**LAWS, REGULATIONS OR INSTRUMENTS APPLICABLE TO INVESTMENT
DEALERS**

IIROC	Laws, Regulations or Instruments	Provisions of this Regulation applicable to an investment dealer despite compliance with IIROC requirements

**APPENDIX C
CANADIAN FINANCIAL INSTITUTIONS
(Section 42)**

**LAWS, REGULATIONS OR INSTRUMENTS APPLICABLE TO CANADIAN
FINANCIAL INSTITUTIONS**

Federal or provincial prudential regulator	Laws, Regulations or Instruments	Provisions of this Regulation applicable to a Canadian Financial Institution despite compliance with applicable federal or provincial regulatory requirements

**APPENDIX D
FOREIGN DERIVATIVES ADVISERS
(Section 44)**

**LAWS, REGULATIONS OR INSTRUMENTS OF FOREIGN JURISDICTIONS
APPLICABLE TO FOREIGN DERIVATIVES ADVISERS**

Foreign Jurisdiction	Laws, Regulations or Instruments	Provisions of this Regulation applicable to a foreign derivatives adviser despite compliance with the foreign jurisdiction's laws, regulations or instruments

**POLICY STATEMENT TO REGULATION 93-101 RESPECTING DERIVATIVES:
BUSINESS CONDUCT**

**PART 1
GENERAL COMMENTS**

Introduction

This policy statement (the Policy) sets out the views of the Canadian Securities Administrators (the CSA or we) on various matters relating to *Regulation 93-101 respecting Derivatives: Business Conduct* (the Regulation) and related securities legislation.

Except for Part 1, the numbering and headings of Parts, sections and subsections in this Policy correspond to the numbering and headings in the Regulation. Any general guidance for a Part or section appears immediately after the Part or section name. Any specific guidance on a section or subsection follows any general guidance. If there is no guidance for a Part or section, the numbering in this Policy will skip to the next provision that does have guidance.

Unless otherwise stated, any reference to a Part, section, subsection, paragraph, subparagraph or definition in this Policy is a reference to the corresponding Part, section, subsection, paragraph, subparagraph or definition in the Regulation.

Definitions and interpretation

Unless defined in the Regulation or this Policy, terms used in the Regulation and in this Policy have the meaning given to them in securities legislation, including in *Regulation 14-101 respecting Definitions* (chapter V-1.1, r. 3). “Securities legislation” is defined in *Regulation 14-101 respecting Definitions*, and includes statutes and other instruments related to both securities and derivatives.

In this Policy, “Product Determination Rule” means,

- in Alberta, British Columbia, New Brunswick, Newfoundland and Labrador, the Northwest Territories, Nova Scotia, Nunavut, Prince Edward Island, Saskatchewan and Yukon, Multilateral Instrument 91-101 *Derivatives: Product Determination*,
- in Manitoba, Manitoba Securities Commission Rule 91-506 *Derivatives: Product Determination*,
- in Ontario, Ontario Securities Commission Rule 91-506 *Derivatives: Product Determination*, and
- in Québec, *Regulation 91-506 respecting Derivatives Determination* (chapter I-14.01, r. 01).

Interpretation of terms defined in the Regulation

Section 1 – Definition of Canadian financial institution

The definition of “Canadian financial institution” in the Regulation is consistent with the definition of this term in *Regulation 45-106 respecting Prospectus Exemptions* with one exception. The definition of this term in *Regulation 45-106 respecting Prospectus Exemptions* (chapter V-1.1, r. 21) does not include a Schedule III bank (due to the separate definition of the term “bank” in *Regulation 45-106 respecting Prospectus Exemptions*), with the result that *Regulation 45-106 respecting Prospectus Exemptions* contains certain references to “a Canadian financial institution or a Schedule III bank”. The definition of this term in the Regulation includes a Schedule III bank.

Section 1 – Definition of derivatives adviser and derivatives dealer

A person that meets the definition of “derivatives adviser” or “derivatives dealer” in a local jurisdiction is subject to the Regulation in that jurisdiction, whether or not they are registered or exempted from the requirement to be registered in that jurisdiction.

A person will be subject to the requirements of the Regulation if they are

- in the business of trading derivatives or in the business of advising others in respect of derivatives, or
- otherwise required to register as a derivatives dealer or a derivatives adviser as a consequence of engaging in certain specified activities set out in *Draft Regulation 93-102 respecting Derivatives: Registration (insert here the reference)*.

Factors in determining business purpose

In determining whether a person is in the business of trading or in the business of advising in derivatives, a number of factors should be considered. The factors are set out below.

This is not a complete list of factors and other factors may also be considered.

- *Quoting prices or acting as a market maker* – The person makes a two-way market in a derivative or routinely quotes prices at which they would be willing to transact in a derivative or offers to make a market in a derivative or derivatives.
- *Directly or indirectly carrying on the activity with repetition, regularity or continuity* – Frequent or regular transactions are a common indicator that a person may be engaged in trading or advising for a business purpose. The activity does not have to be their sole or even primary endeavour for them to be in the business. We consider regularly trading or advising in any way that produces, or is intended to produce, profits to be for a business purpose.
- *Facilitating or intermediating transactions* – The person provides services relating to the facilitation of trading or intermediation of transactions in derivatives between third-party counterparties to derivatives contracts. This typically takes the form of the business commonly referred to as a broker.
- *Transacting with the intention of being compensated* – The person receives, or expects to receive, any form of compensation for carrying on derivatives transaction activity. This would include any compensation that is transaction- or value-based including from spreads or built-in fees. It does not matter if the person actually receives compensation or what form the compensation takes. However, a person would not be considered to be a derivatives dealer solely by reason that it realizes a profit from changes in the market price for the derivative (or its underlying reference asset), regardless of whether the derivative is intended for the purpose of hedging or speculating.
- *Directly or indirectly soliciting in relation to derivatives transactions* – The person contacts others to solicit derivatives transactions. Solicitation includes contacting someone by any means, including communication that offers (i) transactions, (ii) participation in transactions or (iii) services relating to transactions. This includes advertising on the internet with the intention of encouraging transacting in derivatives by local persons. A person might not be considered to be soliciting solely because it contacts a potential counterparty, or a potential counterparty contacts them to enquire about a transaction in a derivative, unless it is the person's intention or expectation to be compensated from the transaction. For example, a person that wishes to hedge a specific risk might not be considered to be soliciting for the purpose of the Regulation if they contacted multiple potential counterparties to enquire about potential derivatives transactions to hedge the risk.
- *Engaging in activities similar to a derivatives adviser or derivatives dealer* – The person carries out any activities related to transactions involving derivatives that would reasonably appear, to a third party, to be similar to the activities discussed above. This would not include the operator of an exchange or a clearing agency.
- *Providing derivatives clearing services* – The person provides services to allow third parties, including counterparties to transactions involving the person, to clear derivatives through a clearing agency. These services are actions in furtherance of a trade conducted by a person that would typically play the role of an intermediary in the derivatives market.

In determining whether or not they are, for the purposes of the Regulation, a derivatives dealer or derivatives adviser, a person should consider their activities holistically. We do not consider that all of the factors discussed above necessarily carry the same weight or that any one factor will be determinative.

Generally, we would consider a person that engages in the activities discussed above in an organized and repetitive manner to be a derivatives dealer or, depending on the context, a derivatives adviser. Ad hoc or isolated instances of the activities discussed above may not necessarily result in a person being a derivatives dealer or, depending on the context, a derivatives adviser. For example, if a person makes an effort to take a long and short position at the same time to manage business risk, this does not necessarily mean that the person is making a market. Similarly, organized and repetitive proprietary trading, in and of itself, absent other factors described above, may not result in a person being considered to be a derivatives dealer for the purpose of the Regulation.

A derivatives dealer or a derivatives adviser in a local jurisdiction is a person that conducts the activities described in this section in that jurisdiction. For example, this would include a person that is located in a local jurisdiction and that conducts dealing or advising activity in that local jurisdiction or in a foreign jurisdiction. This would also include a person located in a foreign jurisdiction that conducts dealing or advising activity with a counterparty located in the local jurisdiction. A person does not need to have a physical location, staff or other presence in the local jurisdiction to be a derivatives dealer or derivatives adviser in that jurisdiction.

A person's primary business activity does not need to include the activities described above for the person to be a derivatives dealer or derivatives adviser for the purpose of the Regulation. The factors described above could represent only a small portion of the person's overall business activities. However, if these factors are present, it may be a derivatives dealer or derivatives adviser in the jurisdiction in which it engages in those activities.

Section 4 provides that a person is not a derivatives dealer or derivatives adviser for the purpose of the Regulation if they would be a dealer or adviser solely as a result of carrying out the activities described above in relation to one or more affiliated entities of the person.

Section 1 – Definition of derivatives party assets

“Derivatives party assets” includes all assets of a derivatives party that are received or held by a derivatives firm for or on behalf of the derivatives party for any purpose relating to derivatives transactions. This will include collateral delivered as initial or variation margin.

Section 1 – Definition of eligible derivatives party

Certain requirements of the Regulation do not apply where a derivatives firm is dealing with or advising a derivatives party that is an eligible derivatives party that is not an individual. If the derivatives firm is dealing with or advising a derivatives party who is an eligible derivatives party and is an individual, these requirements apply but may be waived in writing. Section 7 of this Policy provides additional guidance relating to this waiver.

A derivatives firm should take reasonable steps to determine whether a derivatives party is an eligible derivatives party before transacting with or advising them. In determining whether the person that it transacts with or advises is an eligible derivatives party, the derivatives firm may rely on factual representations made in writing by the derivatives party, unless a reasonable person would have grounds to believe that such statements are false or it is otherwise unreasonable to rely on the representation. The criteria for determining whether a derivatives party is an eligible derivatives party are to be applied at the time a particular derivative is first entered into. A derivatives firm is not required to ensure that the derivatives party continues to be an eligible derivatives party during the life of the particular derivative but must consider the derivative party's eligible derivatives party status before entering into a new transaction with that derivatives party.

Section 1 – Definition of eligible derivatives party – subsections (m) and (n)

Under paragraphs (m) and (n) of the definition of “eligible derivatives party”, a person will only be considered an eligible derivatives party if they have represented in writing to the

derivatives firm that they have the requisite knowledge and experience, and they have the minimum assets specified in the applicable paragraph.

If the derivatives firm has not received a written factual statement from a derivatives party, the derivatives firm should consider the derivatives party not to be an eligible derivatives party.

We expect that a derivatives firm would maintain a copy of each derivatives party's written representation about its status as an eligible derivatives party and would have policies and procedures reasonably designed to ensure that the information relating to each derivatives party is up to date.

Whether it is reasonable for a derivatives firm to rely on a derivative's party's written representation will depend on the particular facts and circumstances of the derivatives party and its relationship with the derivatives firm.

For example, in determining whether it is reasonable to rely on a derivative's party's representation that it has the requisite knowledge and experience, a derivatives firm may consider factors such as

- whether the derivatives party enters into transactions with frequency and regularity,
- whether the derivatives party has staff who have experience in derivatives and risk management,
- whether the derivatives party has retained independent advice in relation to its derivatives, and
- publically available financial information.

Taking the above factors into consideration, some people or companies may only have the requisite knowledge and experience pertaining to derivatives of a certain asset class or product type.

Section 1 – Definition of permitted depository

In recognition of the international nature of the derivatives market, paragraph (e) of the definition of "permitted depository" permits a foreign bank or trust company with a minimum amount of reported shareholders' equity to act as a permitted depository and hold derivatives party assets, provided its head office or principal place of business is located in a permitted jurisdiction and it is regulated as a bank or trust company in the permitted jurisdiction.

Section 1 – Definition of permitted investment

The term "permitted investment" sets out a principles-based approach to determining the types of instruments in which a derivatives firm may invest derivatives party assets, in accordance with the provisions of the Regulation. The term is intended to cover an investment in an instrument that is secured by, or is a claim on, high-quality debtors, and which allows for quick liquidation with little, if any, adverse price effect, for the purpose of mitigating market, credit and liquidity risk.

We expect that a derivatives firm that invests derivatives party assets in accordance with the Regulation would ensure such investment is:

- consistent with its overall risk-management strategy, and
- fully disclosed to its customers.

We are also of the view that it would be inconsistent with the principles-based approach to permitted investments for a derivatives firm to invest derivatives party assets in its own securities or those of its affiliated entities.

Examples of instruments that would be considered permitted investments by the local securities regulatory authority include the following:

- debt securities issued by or guaranteed by the Government of Canada or the government of a province or territory of Canada;
- debt securities that are issued or guaranteed by a municipal corporation in Canada;
- certificates of deposit, that are not securities, issued by a bank listed in Schedule I, II or III to the *Bank Act* of Canada (the “Bank Act”);¹
- commercial paper fully guaranteed as to principal and interest by the Government of Canada;
- interests in money market mutual funds.

We are also of the view that foreign investments in high-quality obligors exhibiting the same conservative characteristics as the instruments listed above would be acceptable.

Section 1 – Definition of permitted jurisdiction

Paragraph (a) of the definition of “permitted jurisdiction” captures jurisdictions where foreign banks authorized under the Bank Act to carry on business in Canada, subject to supervision by the Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI), are located.² As of the time of the publication of this Regulation the following countries and their political subdivisions are included: Belgium, France, Germany, Ireland, Japan, Netherlands, Singapore, Switzerland, United Kingdom, and the United States of America.

For paragraph (b) of the definition of “permitted jurisdiction,” in the case of the euro, where the currency does not have a single “country of origin”, the provision will be read to include all countries in the euro area³ and countries using the euro under a monetary agreement with the European Union.⁴

Section 1 – Definition of segregate

While the term “segregate” means to separately hold or separately account for derivatives party assets or positions, consistent with the PFMI Report and *Regulation 94-102 respecting Derivatives: Customer Clearing and Protection of Customer Collateral and Positions (insert here the reference)*, accounting segregation is acceptable.

For the purpose of this section “PFMI Report” means the April 2012 final report entitled *Principles for financial market infrastructures* published by the Bank for International Settlements’ Committee on Payments and Market Infrastructure (formerly the Committee on Payment and Settlement Systems) and the Technical Committee of the International Organization of Securities Commissions, as amended from time to time.

Section 1 – Definition of valuation

We are of the view that the valuation can be calculated based upon the use of an industry-accepted methodology that is in accordance with accounting principles and that results in a reasonable valuation of the derivative⁵ such as mark-to-market or mark-to-model. We expect that the methodology used to calculate the valuation that is reported with respect to a derivative would be consistent over the entire life of the derivative.

¹ *Bank Act* (SC 1991, c 46).

² *Ibid.* at Part XII.1; For a list of authorized foreign banks regulated under the *Bank Act* and subject to OSFI supervision, see: Office of the Superintendent of Financial Institutions, *Who We Regulate* (available: <http://www.osfi-bsif.gc.ca/Eng/wt-ow/Pages/www-er.aspx?sc=1&gc=1#WWRLink11>).

³ European Union, Economic and Financial Affairs, *What is the euro area?*, May 18, 2015, online: European Union (http://ec.europa.eu/economy_finance/euro/adoption/euro_area/index_en.htm).

⁴ European Union, Economic and Financial Affairs, *The euro outside the euro area*, April 9, 2014, online: European Union (https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/euro-area/euro-use-euro/euro-outside-euro-area_en).

⁵ For example, see International Financial Reporting Standard 13 *Fair Value Measurement*.

PART 2 APPLICATION

Section 2 – Application to registered and unregistered derivatives firms

The Regulation applies to “derivatives advisers” and “derivatives dealers” as defined in subsection 1(1) of the Regulation. These definitions include a person registered as a “derivatives dealer” or “derivatives adviser” under securities legislation. The Regulation applies even if the person is exempted or excluded from registration. Accordingly, derivatives firms that may be exempted from registration in a jurisdiction, such as Canadian financial institutions, will nevertheless be subject to a similar standard of conduct towards their derivatives parties as the standard of conduct applicable to registered derivatives firms and their representatives.

Section 3 – Scope of Regulation

This section ensures that the Regulation applies to the same contracts and instruments in all jurisdictions of Canada. Each jurisdiction has adopted a Product Determination Rule that excludes certain types of contracts and instruments from being derivatives for the purpose of the Regulation.

Section 7 – Requirements that apply when dealing with or advising an eligible derivatives party

The term “eligible derivatives party” is intended to refer to those derivatives parties that do not require the full set of protections afforded to derivatives parties that do not have the financial resources or expertise to meet the eligible derivatives party thresholds.

The obligations of a derivatives firm and individuals acting on its behalf towards a derivatives party differ depending on the nature of the derivatives party.

Section 7 – Requirements that apply when dealing with or advising a derivatives party that is not an eligible derivatives party

All of the requirements in Parts 3, 4 and 5 of the Regulation apply to a derivatives firm when dealing with or advising a derivatives party that is not an eligible derivatives party.

Subsection 7(1) – Requirements that apply when dealing with or advising an eligible derivatives party that is not an individual

Only certain requirements in the Regulation apply to a derivatives firm when the derivatives firm is dealing with or advising a derivatives party that is an eligible derivatives party and that is not an individual:

In Part 3,

- all of Division 1, comprising section 8, section 9 and section 10, applies, and
- all other requirements in Part 3 do not apply.

In Part 4,

- in Division 2, section 24 and section 25 apply, and
- all other requirements in Part 4 do not apply.

In Part 5,

- all of Division 1 applies, and
- all of Division 2 applies.

Subsection 7(2) – Requirements that apply when dealing with or advising an eligible derivatives party that is an individual but that may be waived by the individual

If the derivatives firm is dealing with or advising a derivatives party that is an eligible derivatives party and an individual, the requirements of the Regulation apply to the derivatives firm in respect of such dealing or advice. However, the individual eligible derivatives party may agree to waive in writing any or all of the requirements of the Regulation, other than the requirements set out in subsection 7(1).

In the case of a waiver by an individual eligible derivatives party, the waiver may be included in account-opening documentation or other relationship disclosure and will be valid for up to 365 days. If the derivatives firm wishes to continue to be able to rely on a waiver from the individual eligible derivatives party more than 365 days after it has been given, the derivatives firm will need to obtain a new waiver in writing from the derivatives party.

There is no prescribed form for the waiver contemplated by subsection 7(2) of the Regulation. However, consistent with the derivatives firm's obligation to deal fairly, honestly and in good faith with derivatives parties, we expect the waiver to be presented to the derivatives party in a clear and meaningful manner in order to ensure the derivatives party understands the information presented and the significance of the protections being waived.

PART 3 DEALING WITH OR ADVISING DERIVATIVES PARTIES

DIVISION 1 – General obligations towards all derivatives parties

Section 8 – Fair dealing

The fair dealing obligation in section 8 is a principles-based obligation and is intended to be similar to the fair dealing obligation applicable to registered firms and registered individuals under Canadian securities legislation (the "registrant fair dealing obligation").⁶

The fair dealing obligation should be interpreted flexibly and in a manner sensitive to context

We recognize that there are important differences between derivatives markets and securities markets, with the result that the fair dealing obligation under the Regulation may not always apply to derivatives market participants in the same manner as the registrant fair dealing obligation would apply to securities market participants. Accordingly, we believe that the fair dealing obligation in section 8, as a principles-based obligation, should be interpreted flexibly and in a manner that is sensitive to context and to derivatives market participants' reasonable expectations. For this reason, prior CSA guidance and case law on the registrant fair dealing obligation may not necessarily be relevant in interpreting the fair dealing obligation under the Regulation. Similarly, the guidance in this Policy is not necessarily applicable to registrants in their conduct with securities market participants.

We take the view that the concept of fairness when applied to derivatives market participants is context-specific. Conduct that may be considered unfair when dealing with a derivatives party that is not an eligible derivatives party may be considered fair and part of ordinary commercial practice when dealing with an eligible derivatives party. For example, the fair dealing obligation may be different if the derivative party is an individual or small business from what it would be if the derivative party were a sophisticated market participant such as a global financial institution. Similarly, conduct that may be considered to be unfair when acting as an agent to facilitate a derivatives transaction with a third-party may be considered fair when entering into a derivative as principal when it would be expected that each party negotiating the derivative is seeking to ensure favourable financial terms.

⁶ See section 14 of the Securities Rules, B.C. Reg. 194/97 under the *Securities Act* (British Columbia), R.S.B.C. 1996, c. 418; section 75.2 of the *Securities Act* (Alberta) R.S.A. 2000, c.S-4; section 33.1 of *The Securities Act, 1988* (Saskatchewan), S.S. 1988-89, c. S-42.2; subsection 154.2(3) of *The Securities Act* (Manitoba) C.C.S.M. c. S50; section 2.1 of OSC Rule 31-505 *Conditions of Registration*; section 65 of the *Derivatives Act* (Québec), R.S.Q., c. 14.01; section 39A of the *Securities Act* (Nova Scotia), R.S.N.S. 1989, c. 418; subsection 54(1) of the *Securities Act* (New Brunswick) S.N.B. 2004, c. S-5.5; section 90 of the *Securities Act* (Prince Edward Island), R.S.P.E.I. 1988, c. S-3.1; subsection 26.2(1) of the *Securities Act* (Newfoundland and Labrador), R.S.N.L.1990, c. S-13; section 90 of the *Securities Act* (Nunavut), S.Nu. 2008, c. 12; section 90 of the *Securities Act* (Northwest Territories), S.N.W.T. 2008, c. 10; and section 90 of the *Securities Act* (Yukon), S.Y. 2007, c. 16.

Section 9 – Conflicts of interest

We recognize that there are important differences between derivatives markets and securities markets, with the result that the conflict of interest provisions under the Regulation may not always apply to derivatives market participants in the same manner as they would for securities market participants. Accordingly, we believe that the conflict of interest provisions in section 9 should be interpreted flexibly and in a manner that is sensitive to context and to derivatives market participants' reasonable expectations. For this reason, prior CSA guidance and case law on conflicts of interest may not necessarily be relevant in interpreting the conflict of interest provisions under the Regulation. Similarly, the guidance in this Policy is not necessarily applicable to registrants in their conduct with securities market participants.

We take the view that the concept of conflict of interest when applied to derivatives market participants is context-specific. Circumstances that may be considered to give rise to a conflict of interest when dealing with a derivatives party that is not an eligible derivatives party may be considered fair and part of ordinary commercial practice when dealing with an eligible derivatives party. For example, conflicts of interests may be treated differently when dealing with a derivative party that is an individual or small business from how they would be treated if the derivative party were a sophisticated market participant such as a global financial institution.

In addition, the circumstances that may be considered to give rise to a conflict of interest when acting as an intermediary on behalf of an eligible derivatives party may not represent a conflict of interest when entering into a derivative as principal where the derivatives party is reasonably aware that derivatives firm is negotiating the derivative as a commercial arrangement.

Subsection 9(1) – Identifying conflicts of interest

Section 9 of the Regulation requires a derivatives firm to take reasonable steps to identify existing material conflicts of interest and material conflicts that the derivatives firm reasonably expects to arise between the derivatives firm and their derivatives parties.

We consider a conflict of interest to be any circumstance where the interests of a derivatives party and those of a derivatives firm or its representatives, are inconsistent or divergent.

Subsection 9(2) – Responding to conflicts of interest

We expect that a derivatives firm's policies and procedures for managing conflicts would allow the firm and its staff to

- identify conflicts of interest,
- determine the level of risk that a conflict of interest raises, and
- respond appropriately to conflicts of interest.

When responding to any conflict of interest, we expect a derivatives firm to consider the fair dealing obligation in Part 3 of the Regulation as well as any other standard of care that may apply when dealing with or advising a derivatives party.

In general, we view three methods as reasonable to respond to a conflict of interest, depending on the circumstances: avoidance, control and disclosure.

If a derivatives firm allows a serious conflict of interest to continue, there is a high risk of harm to derivatives parties or to the market. We expect that if there is a material risk of harm to a derivatives party or the integrity of the markets, the derivatives firm will take all reasonable steps to avoid the conflict of interest. If the derivatives firm does not avoid the conflict of interest, we expect that it will take steps to either control or disclose the conflict, or both. We would also expect the derivatives firm to consider what internal structures or policies and procedures it should implement to reasonably respond to such a conflict of interest.

Avoiding conflicts of interest

A derivatives firm must avoid all conflicts of interest that are prohibited by law. If a conflict of interest is not prohibited by law, we expect the derivatives firm to avoid the conflict if it is sufficiently contrary to the interests of a derivatives party that there can be no other reasonable response. Conflicts that have a lesser impact on the interests of a derivatives party can be managed through controls or disclosure.

Where conflicts of interest are so contrary to another person's interest that a derivatives party cannot use controls or disclosure to reasonably respond to them, we expect that the derivatives firm to avoid the conflict, stop providing the service or stop dealing with the derivatives party.

Controlling conflicts of interest

We would expect that a derivatives firm would design its organizational structures, lines of reporting and physical locations to control conflicts of interest effectively. For example, the following situations would likely raise a potential conflict of interest:

- advisory staff reporting to marketing staff,
- compliance or internal audit staff reporting to a business unit, and
- individuals acting on behalf of a derivatives firm and investment banking staff in the same physical location.

Depending on the conflict of interest, a derivative firm may control the conflict in an appropriate way, including by

- assigning a different individual to provide a service to the particular derivatives party,
- creating a group or committee to review, develop or approve responses,
- monitoring trading activity, or
- using information barriers for certain internal communication.

Subsection 9(3) – Disclosing conflicts of interest*When disclosure is appropriate*

We expect a derivatives firm to inform its derivatives parties about any conflicts of interest that could affect the services the firm provides to them.

Timing of disclosure

Under subsection 9(3), a derivatives firm and individuals acting on its behalf must disclose the conflict in a timely manner. We expect a derivatives firm and its representatives to disclose a conflict of interest to a derivatives party before or at the time they recommend the transaction or provide the service that gives rise to the conflict.

Where this disclosure is provided to a derivatives party before the transaction takes place, we expect the disclosure to be provided shortly before the transaction takes place. For example, if it was initially provided with the derivative party's account-opening documentation months or years previously, we would expect that an individual acting on behalf of a derivatives firm to also disclose this conflict to the derivatives party shortly before the transaction or at the time the transaction is recommended.

When disclosure is not appropriate

Disclosure may not be appropriate if a conflict of interest involves confidential or commercially-sensitive information, or the information amounts to "inside information" under insider trading provisions in securities legislation. In these situations, a derivatives firm will need

to assess whether there are other methods to adequately respond to the conflict of interest. If not, the firm may have to decline to provide the service to avoid the conflict of interest. We would also expect a derivatives firm to have specific procedures for responding to conflicts of interest that involve inside information and for complying with insider trading provisions.

How to disclose a conflict of interest

Subsection 9(3) provides that a derivatives firm must provide disclosure about a material conflict of interest to a derivatives party. When a derivatives firm provides this disclosure, we expect that the disclosure would

- be prominent, specific, clear and meaningful to the derivatives party, and
- explain the conflict of interest and how it could affect the service the derivatives party is being offered.

We would expect that a derivatives firm would not

- provide only generic disclosure,
- provide only partial disclosure that could mislead the derivatives party, or
- obscure conflicts of interest in overly detailed disclosure.

Examples of conflicts of interest

Specific situations where a derivatives firm could be in a conflict of interest and how to manage the conflict are described below.

Acting as both dealer and counterparty

When a derivatives firm enters into a transaction with or recommends a transaction to a derivatives party, and the derivatives firm or an affiliated entity of the derivatives firm is the counterparty to the derivatives party in the transaction, we expect that the derivatives firm would respond to the resulting conflict of interest by disclosing it to the derivatives party.

Competing interests of derivatives parties

If a derivatives firm deals with or provides advice to multiple derivatives parties, we would expect the derivatives firm to make reasonable efforts to be fair to all such derivatives parties. We expect that a derivatives firm will have internal systems to evaluate the balance of these interests.

Compensation practices

We expect that a derivatives firm would consider whether any particular benefits, compensation or remuneration practices are inconsistent with their obligations to derivatives parties, especially if the firm relies heavily on commission-based remuneration. For example, if there is a complex product that carries a high commission but may not be appropriate for the derivatives firm's derivatives parties, the derivatives firm may decide that it is not appropriate to offer that product.

If such compensation practices are adopted, a derivatives firm might consider employing persons that do not receive compensation based on derivatives activity to conduct the supervision of staff receiving compensation based on derivatives activity.

DIVISION 2 – Additional obligations when dealing with or advising certain derivatives parties

The obligations in Division 2 of Part 3 do not apply if a derivatives firm is dealing with or advising an eligible derivatives party that is not an individual or an eligible derivatives party that is an individual that has waived these obligations.

Section 11 – Derivatives-party-specific needs and objectives

Information on a derivatives party's specific needs and objectives (sometimes referred to as "derivatives-party-specific KYC information") forms the basis for determining whether transactions in derivatives are suitable for a derivatives party. The obligations in section 11 require a derivatives firm to take reasonable steps to obtain and periodically update information about their derivatives parties.

The derivatives-party-specific KYC information may also be relevant in complying with policies and procedures that are aimed at ensuring the most advantageous terms of a derivative for a derivatives party under subsection 19(1). Derivatives parties may have a variety of execution priorities. For example, a derivatives party may have as their primary objective the objective of having the transaction executed as quickly as possible rather than trying to obtain the best available price. Factors to consider when evaluating execution include price, certainty, timeliness, and minimizing impact cost of making a trading interest public.

Before transacting with a derivatives party, we expect a derivatives firm to have the appropriate information needed to assess the derivatives party's knowledge, experience and level of understanding of the relevant type of derivative, the derivative's party's objective in entering into the derivative and the risks involved in order to assess whether the derivative is suitable for the derivatives party. The derivatives-party-specific KYC information is obtained with this goal in mind.

If the derivatives party chooses not to provide the necessary information that would enable the derivatives firm to assess suitability, or if the derivatives party provides insufficient information, the firm should advise the derivatives party that it is required to request this information from them in order to determine whether the derivative is suitable for them or their priorities when transacting in the derivative. The derivatives firm should also indicate that without such information there is a strong risk that it will not be able to determine whether the derivatives party has the ability to understand the derivative and the risks involved with transacting the particular derivative.

Derivatives-party-specific KYC information for suitability depends on circumstances

The extent of derivatives-party-specific KYC information a derivatives firm needs to determine the suitability of a transaction or a derivatives party's priorities when transacting in the derivative will depend on factors that include

- the derivatives party's circumstances and objectives,
- the type of derivative,
- the derivatives party's relationship to the derivatives firm, and
- the derivatives firm's business model.

In some cases, a derivatives firm will need extensive KYC information, for example, where the derivatives party would like to enter into a derivatives strategy to hedge a commercial activity in a range of asset classes. In these cases, we would expect the derivatives firm to have a comprehensive understanding of the derivatives party's

- hedging needs and objectives, including the derivatives party's time horizon for their hedging strategy,
- overall financial circumstances, and
- risk tolerance for various types of derivatives, taking into account the derivative party's investment knowledge.

In other cases, a derivatives firm may need to obtain less KYC information, for example, if the derivatives firm enters into a single derivative with a derivatives party who needs to hedge a loan that the derivatives firm extended to the derivatives party.

Section 12 – Suitability

Subsection 12(1) requires a derivatives firm to take reasonable steps to ensure that a proposed transaction is suitable for a derivatives party before making a recommendation or accepting instructions from the derivatives party to transact in a derivative.

Suitability obligation

To meet the suitability obligation, the derivatives firm should have in-depth knowledge of all derivatives that it transacts in with or for, or is recommending to, its derivatives party. This is often referred to as the “know your product” or KYP obligation.

We expect a derivatives firm to know each derivative well enough to understand and explain to the derivatives party the derivative’s risks, key features, and initial and ongoing obligations. The decision by a derivatives firm to include a type of derivative on its product shelf or approved list of products does not necessarily mean that the derivative will be suitable for each derivatives party. Individuals acting on behalf of a derivatives firm must still determine the suitability of each transaction for every derivatives party.

When assessing suitability, we expect a derivatives firm to take all reasonable steps to determine whether the derivatives party has the capability to understand the particular type of derivative and the risks involved.

In all cases, we expect derivatives firms to be able to demonstrate a process for making suitability determinations that are appropriate under the circumstances.

Suitability obligations cannot be delegated

A derivatives firm is not permitted to

- delegate its suitability obligations to anyone else, or
- satisfy the suitability obligation by simply disclosing the risks involved with a transaction.

Section 11 and 12 - Use of online services to determine derivatives party needs and objectives and suitability

The conduct obligations set out in the Regulation, including the KYC and suitability obligations in sections 11 and 12 of the Regulation, are “technology neutral”. This means that these obligations are the same for derivatives firms that interact with derivatives parties on a face-to-face basis or through an online platform.

Where the information necessary to fulfill derivatives firms’ obligations pursuant to sections 11 and 12 of the Regulation is solicited through an online service or questionnaire, the CSA expects that this process would amount to a meaningful discussion with the derivatives party.

An online service or questionnaire will achieve this objective if it

- uses a series of behavioural questions to establish risk tolerance and elicit other KYC information,
- prevents a derivatives party from progressing further until all questions have been answered,
- tests for inconsistencies or conflicts in the answers and will not let the derivatives party complete the questionnaire until the conflict is resolved,
- offers information about the terms and concepts involved, and
- reminds the derivatives party that an individual from the derivatives firm is available to help them throughout the process.

Section 13 – Permitted referral arrangements

Subsection 1(1) defines a “referral arrangement” in broad terms. Referral arrangement means an arrangement in which a derivatives firm agrees to pay or receive a referral fee. The definition is not limited to referrals for providing derivatives, financial services or services requiring registration. It also includes receiving a referral fee for providing a derivatives party name and contact information to an individual or firm. “Referral fee” is also broadly defined. It includes sharing or splitting any commission resulting from a transaction.

Under section 13, parties to a referral arrangement are required to set out the terms of the arrangement in a written agreement. This is intended to ensure that each party’s roles and responsibilities are made clear. This includes obligations for a derivatives firm involved in referral arrangements to keep records of referral fees. Payments do not necessarily have to go through a derivatives firm, but a record of all payments related to a referral arrangement must be kept.

We expect referral agreements to include

- the roles and responsibilities of each party,
- limitations on any party that is not a derivatives firm,
- the disclosure to be provided to referred derivatives parties, and
- who provides the disclosure to referred derivatives parties.

If the individual or the derivatives firm receiving the referral is a derivatives firm or an individual acting on its behalf, they are responsible for carrying out all obligations of a derivatives firm towards a derivatives party and communicating with referred derivatives parties.

A derivatives firm is required to be a party to referral agreements. This ensures that it is aware of these arrangements so it can adequately supervise the individuals acting on its behalf and monitor compliance with the agreements. This does not preclude the individual acting on behalf of the derivatives firm from also being a party to the agreement.

A party to a referral arrangement may need to be registered depending on the activities that the party carries out. A derivatives firm cannot use a referral arrangement to assign, contract out of or otherwise avoid its regulatory obligations.

In making referrals, a derivatives firm should ensure that the referral does not itself constitute an activity that the derivatives firm is not authorized to engage in.

Section 14 – Verifying the qualifications of the person receiving the referral

Section 14 requires the derivatives firm making a referral to satisfy itself that the party receiving the referral is appropriately qualified to perform the services, and, if applicable, is appropriately registered. The derivatives firm is responsible for determining the steps that are appropriate in the particular circumstances. For example, this may include an assessment of the types of derivatives parties that the referred services would be appropriate for.

Section 15 – Disclosing referral arrangements to a derivatives party

The disclosure of information to a derivatives party required under section 15 is intended to help a derivatives party make an informed decision about the referral arrangement and to assess any conflicts of interest. We expect the disclosure to be provided to a derivatives party before or at the time the referred services are provided. We would also expect a derivatives firm, and any individuals acting on behalf of the derivatives firm who are directly participating in the referral arrangement, to take reasonable steps to ensure that a derivatives party understands

- which entity they are dealing with,
- what they can expect that entity to provide to them,
- the derivatives firm’s key responsibilities to them,

- if applicable, the limitations of the derivatives firm's registration category,
- if applicable, any relevant terms and conditions imposed on the derivatives firm's registration,
- the extent of the referrer's financial interest in the referral arrangement, and
- the nature of any potential or actual conflict of interest that may arise from the referral arrangement.

Section 17 – Handling complaints

General duty to document and respond to complaints

Section 17 requires a derivatives firm to document complaints and to effectively and fairly respond to them. We expect that a derivatives firm would document and respond to all complaints received from a derivatives party who has dealt with the derivatives firm (in this section, a "complainant").

Complaint handling policies

We are of the view that an effective complaint system would deal with all formal and informal complaints or disputes in a timely and fair manner. To achieve the objective of handling complaints fairly, we would expect the derivatives firm's compliance system to include standards allowing for objective factual investigation and analysis of the matters specific to the complaint.

We expect a derivatives firm to take a balanced approach to the gathering of facts that objectively considers the interests of

- the complainant,
- the individual or individuals acting on behalf of the derivatives firm, and
- the derivatives firm.

We would also expect a derivatives firm to not limit its consideration and handling of complaints to those relating to possible violations of securities legislation.

Complaint monitoring

We would expect a derivatives firm's complaint handling policy to provide for specific procedures for reporting the complaints to superiors, in order to allow the detection of frequent and repetitive complaints made with respect to the same matter which may, on a cumulative basis, indicate a serious problem. We would also expect the derivatives firm to take appropriate measures to promptly address the cause of a problem, particularly a serious problem.

Responding to complaints

Types of complaints

We expect that all complaints relating to one of the following matters would be responded to by the derivatives firm by providing an initial and substantive response, both in writing and within a reasonable time:

- a trading or advising activity,
- a breach of the derivatives party's confidentiality,
- theft, fraud, misappropriation or forgery,
- misrepresentation,

- an undisclosed or prohibited conflict of interest, or
- personal financial dealings with a derivatives party.

A derivatives firm may determine that a complaint relating to matters other than the matters listed above is nevertheless of a sufficiently serious nature to be responded to in the manner described below. This determination should be made, in all cases, by considering if a derivatives party, acting reasonably, would expect a written response to their complaint.

When complaints are not made in writing

We would not expect that complaints relating to matters other than those listed above, when made orally and when not otherwise considered serious based on a derivatives party's reasonable expectation, would need to be responded to in writing. However, we do expect that oral complaints be given as much attention as written complaints. If a complaint is made orally and is not clearly expressed, the derivatives firm may request the complainant to put the complaint in writing and we would expect a derivatives firm to offer reasonable assistance to do so.

A derivatives firm is entitled to expect the complainant to put unclear oral issues into written format in order to try to resolve confusion about the nature of the issue. If the oral complaint is clearly frivolous, we do not expect a derivatives firm to offer assistance to put the complaint in writing. The derivatives firm may nonetheless ask the complainant to put the complaint in writing on his or her own.

Timeline for responding to complaints

We expect that a derivatives firm would

- promptly send an initial written response to a complainant – we consider that an initial response should be provided to the complainant within 5 business days of receipt of the complaint, and
- provide a substantive response to all complaints relating to the matters listed under “Types of complaints” above, indicating the derivatives firm's decision on the complaint.

A derivatives firm may also wish to use its initial response to seek clarification or additional information from the derivatives party.

We encourage derivatives firms to resolve complaints relating to the matters listed above within 90 days.

DIVISION 3 – Restrictions on certain business practices when dealing with non-eligible derivatives parties

The obligations in Division 3 of Part 3 do not apply if a derivatives firm is dealing with or advising an eligible derivatives party that is not an individual or an eligible derivatives party that is an individual that has waived these obligations.

Section 18 – Tied selling

Section 18 prohibits a derivatives firm from imposing undue pressure on or coercing a person to obtain a product or service from a particular person, including the derivatives firm or any of its affiliates, as a condition of obtaining another product or service from the derivatives firm. These types of practices are known as “tied selling”. In our view, this section would be contravened if, for example, a financial institution agreed to lend money to a derivatives party on the condition that the derivatives party hedged their loan through the same financial institution. In this example, we would take the view that a derivatives firm would not contravene section 18 if it required the derivatives party to enter into an interest rate derivative in connection with a loan agreement as long as the derivatives party were permitted to transact in this derivative with the counterparty of their choice.

However, section 18 is not intended to prohibit relationship pricing or other beneficial selling arrangements similar to relationship pricing. Relationship pricing refers to the practice of industry participants offering financial incentives or advantages to certain derivatives parties.

Subsection 19(1) – Fair terms and pricing when acting as agent

What constitutes “most advantageous terms” will vary depending on the particular circumstances and a derivatives firm may not be able to achieve the most advantageous terms for every single transaction that it executes on behalf of a derivatives party. The derivatives firm should be able to demonstrate that it has set and follows policies and procedures that are reasonably designed to achieve the most advantageous terms for the derivatives firm’s derivatives parties and that these policies and procedures are reviewed regularly and amended as required.

The policies and procedures required under this subsection should consider the following broad factors for the purpose of achieving the most advantageous terms for all derivatives party orders:

- price;
- the speed of execution;
- the certainty of execution;
- the overall cost of the transaction, when costs are passed on to derivatives parties.

These factors are not intended to be exhaustive and a derivatives firm should consider all other facts and circumstances that may be applicable to their derivatives parties.

Subsection 19(2) – Fair terms and pricing when acting as principal

Both the compensation component and the market value or price component of the derivative is relevant in determining whether the price for a derivatives party is fair and reasonable. A derivatives firm’s policies and procedures must address both the market value of the derivative as well as the reasonableness of compensation.

In assessing the fairness and reasonableness of compensation, the derivatives firm should take into consideration all relevant factors, including the availability of the derivatives involved in the transaction, the expense of executing transaction to the derivatives firm including, when applicable, the costs to hedge the derivative firm’s exposure, the value of the services rendered by the derivatives firm, the risks incurred by the derivatives firm and the amount of any other compensation received or to be received by the derivatives firm in connection with the transaction.

PART 4 DERIVATIVES PARTY ACCOUNTS

DIVISION 1 – Disclosure to derivatives parties

The obligations in this Division do not apply if a derivatives firm is dealing with or advising an eligible derivatives party that is not an individual or an eligible derivatives party that is an individual that has waived these obligations.

Section 20 – Relationship disclosure information

Content of relationship disclosure information

There is no prescribed form for the relationship disclosure information required under section 20. A derivatives firm may provide this information in a single document, or in separate documents, which together give the derivatives party the prescribed information.

We would expect that relationship disclosure information would contain accurate, complete, and up-to-date information. We suggest that derivatives firms review their disclosures annually or more frequently, as necessary. A derivatives firm must take reasonable steps to

notify a derivatives party, in a timely manner, of significant changes in respect of the relationship disclosure information that has been provided.

To satisfy their obligations under subsection 20(1), individuals acting on behalf of a derivatives firm must spend sufficient time with derivatives parties in a manner consistent with their operations to adequately explain the relationship disclosure information that is delivered to them. We expect a derivatives firm to have policies and procedures that reflect the derivatives firm's practices when preparing, reviewing, delivering and revising relationship disclosure documents.

Disclosure should occur before entering into an initial derivatives transaction, prior to advising a derivatives party in respect of a derivative and when there is a significant change in respect of the information delivered to a derivatives party. We expect that the derivatives firm will maintain evidence of compliance with their disclosure requirements.

Subsection 20(2) – Required relationship disclosure information

Description of the nature or type of the derivative party's account

Under paragraph 20(2)(a), a derivatives firm must provide derivatives parties with a description of the nature or type of account that the derivatives party holds with the derivatives firm. In particular, we would expect that a derivatives firm would provide sufficient information to enable the derivatives party to understand the manner in which transactions will be executed and any applicable contractual obligations. We would also expect a derivatives firm to provide information regarding margin and collateral requirements, if applicable, and disclose how the derivatives party assets will be held, used and invested. We would expect that the relationship disclosure information would also describe any related services that may be provided by the derivatives firm. If the firm is advising in derivatives, and the adviser has discretion over the derivatives party's account, we would also expect this to be disclosed

Identify the products or services the derivatives firm offers

Under paragraph 20(2)(b) a derivatives firm must provide a general description of the products and services the derivatives firm offers to a derivatives party. We would expect the relationship disclosure information to explain which asset classes the derivatives firm deals in and explain the different types of derivative products that the derivatives firm can transact with the derivatives party.

Describe the types of risks that a derivatives party should consider

We would expect a derivatives firm to provide an explanation of the risks associated with the derivatives products being transacted, including any specific risks relevant to the derivatives offered and strategies recommended to the derivatives party. While not exhaustive, transactions will involve one or more of the following risks: market, credit, liquidity, operational, legal and currency risk.

Describe the risks to a derivatives party of using leverage to finance a derivative

In addition to the disclosure prescribed by section 16, paragraph 20(2)(d) contemplates that a derivatives firm will disclose the risk of leverage to all derivatives parties, regardless of whether or not the derivatives party uses leverage or the derivatives firm recommends the use of borrowed money to finance any part of a transaction. Using leverage means that investors are only required to deposit a percentage of the total value of the investment when entering into a transaction. This effectively amounts to a loan by the derivatives firm to the derivatives party. However, the derivatives party's profits or losses are based on changes in value of the total investment. This means leverage magnifies a derivatives party's profit or loss on a transaction, and losses can exceed the amount of funds deposited.

Describe the conflicts of interest

Under paragraph 20(2)(e) a derivatives firm must provide a description of the conflicts of interest that the derivatives firm is required to disclose under securities legislation. One such requirement is in section 9 of the Regulation, which provides that a firm must take reasonable steps to identify and then respond to existing and potential material conflicts of interest between

the derivatives firm and the derivatives party. This includes disclosing the conflict, where appropriate.

Disclosure of charges and other compensation

Paragraphs 20(2)(f), (g) and (h) require a derivatives firm to provide a derivatives party information on fees and costs they might be charged when entering into a transaction in a derivative. These requirements ensure that a derivatives party receives all relevant information to evaluate the costs associated with the products and services they receive from the derivatives firm. We expect this disclosure to include information related to compensation or other incentives that the derivatives party may pay relating to a transaction.

At the outset of their relationship, a derivatives firm must provide the derivatives party with general information on any transaction and other charges that a derivatives party may be required to pay, as well as other compensation the derivatives firms may receive as a result of their business relationship. We recognize that a derivatives firm may not be able to provide all cost information regarding a particular transaction until the terms of the contract have been agreed upon. However, before entering into an initial transaction, a derivatives firm must meet the applicable pre-trade disclosure requirements in section 21 of the Regulation.

Description of content and frequency of reporting

Under paragraph 20(2)(i) a derivatives firm is required to provide a description of the content and frequency of reporting to the derivatives party. Reporting to derivatives parties includes, as applicable

- daily reporting under section 22,
- transaction confirmations under section 29, and
- derivatives party statements under section 30.

Further guidance about a derivatives firm's reporting obligations to a derivatives party is provided in Division 3 of this Part.

Know your derivatives party information

Paragraph 20(2)(l) requires a derivatives firm to disclose the type of information that it must collect from the derivatives party and explain how this information will be used in assessing and determining the suitability of a derivatives party transaction.

Section 21 – Pre-transaction disclosure

There is no prescribed form for the pre-trade disclosure that must be provided to a derivatives party under section 21. The derivatives firm may provide this information in a single document, or in separate documents which together give the derivatives party the prescribed information.

The disclosure document required under subsection 21(1) must be delivered to the derivatives party at a reasonably sufficient time prior to entering into the first transaction with the derivatives firm to allow the derivatives party to assess the material risks and material characteristics of the type of derivative transacted.

We consider a material risk that a derivatives firm is required under paragraph 21(1)(a) to disclose to a derivatives party to include market, credit, liquidity, foreign currency, legal, operational and any other applicable risks.

In addition to the requirement to provide a general disclosure document under subsection (1), we understand that the use of the term "price" is not always appropriate in relation to a transaction in a derivative. In paragraph 21(2)(b), we also expect disclosure with respect to spreads, premiums, costs, etc.

DIVISION 2 – Derivatives party assets

The obligations in this Division, other than section 24 and section 25, do not apply if a derivatives firm is dealing with or advising an eligible derivatives party that is not an individual or an eligible derivatives party that is an individual that has waived these obligations.

Section 25 – Segregating derivatives party assets

A derivatives firm is required to segregate derivatives party assets from its own property either by separately holding or accounting for derivatives party assets. Records maintained by a derivatives firm must make it clear that accounts holding derivative party assets are for the benefit of derivatives parties only.

Section 26 – Holding derivatives party assets

We expect that a derivatives firm would take reasonable efforts to confirm that the permitted depository holding the derivatives party assets

- qualifies as a permitted depository under the Regulation,
- has appropriate rules, policies and procedures, including robust accounting practices, to help ensure the integrity of the derivatives party assets and minimize and manage the risks associated with the safekeeping and transfer of the derivatives party assets,
- maintains securities in an immobilised or dematerialised form for their transfer by book entry,
- protects derivatives party assets against custody risk through appropriate rules and procedures consistent with its legal framework,
- employs a robust system that ensures segregation between the permitted depository's own property and the property of its participants and segregation among the property of participants, and where supported by the legal framework, supports operationally the segregation of property belonging to a derivative party on the participant's books and facilitates the transfer of derivatives party assets,
- identifies, measures, monitors, and manages its risks from other activities that it may perform, and
- facilitates prompt access to derivatives party assets, when required.

If a derivatives firm is a permitted depository, as defined in the Regulation, it may hold derivatives party assets itself and is not required to hold derivatives party assets at a third party depository. For example, a Canadian financial institution that acts as a derivatives firm would be permitted to hold derivatives party assets provided it did so in accordance with the requirements of the Regulation. Where a derivatives firm deposits derivatives party assets with a permitted depository, the derivatives firm is responsible for ensuring the permitted depository maintains appropriate books and records to ensure the derivatives party assets can be attributed to the derivatives party.

Section 27 – Use of derivatives party assets

The use of derivatives party assets attributable to a derivatives party to satisfy the obligations of any other party is not permitted.

Subsection 27(3) allows a derivatives firm to place a lien on derivatives party assets where the lien arises in connection with an obligation of the derivatives party. This exception recognizes that certain arrangements involve the granting of security interests in derivatives party assets. A derivatives firm is prohibited from imposing or permitting a lien that is not expressly permitted by the Regulation on derivatives party assets and should such an improper lien be placed on derivatives party assets, the derivatives firm must take all reasonable steps to promptly address the improper lien.

Section 28 – Investment of derivatives party assets

Although losses in the value of invested derivatives party assets are not to be allocated to a derivatives party, we are of the view that parties should be free to contract for the allocation of gains resulting from a derivatives firm's investment activities in accordance with the Regulation.

DIVISION 3 – Reporting to derivatives parties

The obligations in this Division, other than subsection 29(1), do not apply if a derivatives firm is dealing with or advising an eligible derivatives party that is not an individual or an eligible derivatives party that is an individual that has waived these obligations.

Section 29 – Content and delivery of transaction confirmations

We are of the view that the description of the derivative transacted required by paragraph 29(2)(a) would be fulfilled by providing a plain language description of the asset class of the derivative and the features of the derivative (e.g., fixed for floating interest swap with CDOR as reference rate, single name credit default swap).

Section 30 – Derivatives party statements

We are of the view that the description of the derivative transacted required by paragraphs 30(2)(b) and 30(3)(a) would be fulfilled by providing a plain language description of the asset class of the derivative and the features of the derivative (e.g., fixed for floating interest swap with CDOR as reference rate, single name credit default swap).

**PART 5
COMPLIANCE AND RECORDKEEPING****DIVISION 1 – Compliance****Section 31 – Definitions**

For the purposes of this Division 1 of Part 5, a “derivative business unit” refers to an organizational unit or division of a derivatives firm that conducts derivatives activities. A derivatives firm may have one or more organizational divisions that conduct derivatives activities. For example, a firm may divide its derivatives activities based on asset class or geographic location of trading. A derivatives business unit may conduct activities in addition to over-the-counter (OTC) derivatives trading such as exchange-traded derivatives or securities activities.

For the purposes of this Division, “senior derivatives manager” refers to each individual who is principally responsible for managing one or more derivatives business units at a derivatives firm. For example, an individual responsible for, or head of, interest rate trading or the “rates desk” at a derivatives firm would be considered a senior derivatives manager. Depending on its size, level of derivatives activity and structure, a derivatives firm may have a number of different derivatives business units. A derivatives firm would be required to have a senior derivatives manager who fulfills the requirements of this Division in respect of each derivatives business unit. A senior manager may be responsible for multiple business units.

The definition of “senior derivatives manager” is intended to capture individuals who are directly responsible for specific lines of derivatives activity and therefore this would not necessarily be the Chief Executive Officer or Chief Compliance Officer of a derivatives firm.

Section 32 – Policies and procedures

Section 32 requires a derivatives firm to establish, maintain and apply policies and procedures that establish a system of controls and supervision (i.e., a “compliance system”) that provides assurance that the derivatives firm and those acting for it, as applicable, comply with applicable securities legislation, manage risks prudently, and possess the requisite education and training to perform these activities in a competent manner.

We would expect that a compliance system that is sufficient to meet the requirements of this section would include internal controls and monitoring systems that are reasonably likely to

identify non-compliance at an early stage and supervisory systems that allow the firm to correct non-compliant conduct in a timely manner. As more requirements apply to a derivatives firm when transacting with or advising a person that is not an eligible derivatives party, the monitoring and compliance systems that are appropriate when transacting with or advising such person would be commensurately more comprehensive.

“Securities legislation” is defined in *Regulation 14-101 respecting Definitions*, and includes statutes and other instruments related to both securities and derivatives. We do not expect that the compliance system established in accordance with the Regulation would be applicable to activities other than a derivatives firm’s derivatives activities. For example, a derivatives dealer may also be a reporting issuer. The compliance system established to monitor compliance with the Regulation would not necessarily be concerned with matters related only to the derivatives firm’s status as a reporting issuer, though it would be acceptable to have a single compliance system related to the derivatives firm’s compliance with all applicable securities laws.

The risks referred to in paragraph 32(b) include the risks inherent in derivatives trading (including credit risk, counterparty risk, and market risk), which relate to the derivatives firm’s overall financial viability.

The proficiency requirement in paragraph 32(c) imposes on a derivatives firm a duty to ensure that individuals acting for the derivatives firm in relation to its derivatives activities possess the required education and training to ensure competency. The Regulation establishes a reasonableness standard rather than setting out specific courses or other training requirements. However, a derivatives firm may also be required to be registered in accordance with securities legislation; more specific training and experience requirements apply to such a derivatives firm and its representatives under that regulation.

While a certain amount of industry experience could substitute for formal education and training, we would expect that all individuals connected with trading in or advising on derivatives receive appropriate recurring training, at least annually.

Section 33 – Responsibilities of senior derivatives managers

A senior derivative manager’s responsibilities under this Division apply to the senior derivative manager even in situations where that individual has delegated his or her responsibilities.

The requirement on a senior derivative manager in paragraph 33(1)(c) to take reasonable steps to prevent material non-compliance with respect to derivatives activities conducted in his or her business unit includes both preventative steps and reactive steps where a senior derivatives manager has discovered material non-compliance. Where a senior manager becomes aware of material non-compliance in his or her business unit but does not take reasonable steps to address it, that senior derivatives manager would be in breach of the Regulation. A senior manager would also be in breach of the Regulation in terms of identifying and reporting non-compliance even if the senior manager has delegated responsibilities and has not been properly advised of the non-compliance.

Under section 33 of the Regulation, each senior derivatives manager of a derivatives firm must, at least once per calendar year, submit a report to the derivatives firm’s board of directors

- certifying that the derivatives business unit is in material compliance with the Regulation, applicable securities legislation, and the policies and procedures of the derivatives firm under section 32, or
- specifying all circumstances where the derivatives business unit is not in material compliance with the Regulation, applicable securities legislation, or the policies and procedures of the derivatives firm under section 32.

We would expect that in complying with this requirement the senior derivatives manager will exercise reasonable care in determining when and how often material non-compliance should be reported to the board. For example, in a case of serious misconduct we would expect the board to be made aware promptly.

We consider non-compliance with the Regulation, applicable securities legislation and the policies and procedures of the derivatives firm required under section 32 to be material if the non-compliance

- has, or could have, a negative impact on the interest of a derivatives party,
- results, or could result, in a material harm to the derivatives firm, including causing the derivatives firm to incur
 - a material financial loss, or
 - a material increase in their business or financial risk,
- was part of a pattern on non-compliance, or
- would constitute bad faith or fraud or would be an offence under applicable securities legislation.

Section 34 – Responsibility of a derivatives firm to respond to material non-compliance

If a senior derivatives manager notifies the board of directors of a derivatives firm that his or her derivatives business unit is not in material compliance with the Regulation, applicable securities legislation, or the policies and procedures of the derivatives firm under section 32, the derivatives firm must,

- respond to the specified non-compliance in a timely manner, and document its response, and
- report to the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority in a timely manner any circumstance where, with respect to the derivatives activities of the derivatives firm, the derivatives firm is not or was not in material compliance with the Regulation, applicable securities legislation, or the policies and procedures of the derivatives firm required under section 32.

The obligation on the derivatives firm to make a report to the regulator under subsection 34(b) will depend on whether the specified non-compliance would reasonably be considered material non-compliance by the derivatives firm, with the Regulation, applicable securities legislation, or the policies and procedures required under section 32.

DIVISION 2 – Recordkeeping

Section 35 – Derivatives party agreement

Appropriate subject matter for the derivatives party agreement includes terms addressing payment obligations, netting of payments, events of default or other termination events, calculation and netting of obligations upon termination, transfer of rights and obligations, governing law, valuation, and dispute resolution. We would expect that the agreement would also cover other areas as appropriate in the context of the transactions into which the parties will enter. For example, where transactions will be subject to margin, we would expect the agreement to cover margin requirements, assets that may be used, asset valuation methods, investment and rehypothecation terms, and custodial arrangements.

Section 36 – Records

Section 36 imposes a general obligation on a derivatives firm to keep full and complete records relating to the derivatives firm's derivatives, transactions in derivatives, and all of its business activities relating to derivatives, trading in derivatives or advising in derivatives. This list of records is not intended to be exhaustive but rather includes the records that must be kept, at a minimum. We would expect a derivatives firm to consider the nature of its derivatives-related activity when determining the records that it must keep and the form of those records.

The general principle underlying section 36 is that a derivatives firm must document, through its records,

- compliance with all applicable securities legislation (including the Regulation),
- the details and evidence of the derivatives to which it has been a party or in respect of which it has been an agent,
- the circumstances surrounding the entry into and termination of those derivatives, and
- related post-trade matters.

We would, for example, expect a derivatives firm to be able to demonstrate, for each derivatives party, the details of compliance with the obligations in section 10 and, if applicable, the obligations in section 11 and section 12 (and if sections 11 and 12 are not applicable, the reason as to why it is not).

If a derivatives firm wishes to rely on any exemption or exclusion in the Regulation or other related securities laws, it should be able to demonstrate that it is entitled to rely on the exemption or exclusion.

With respect to records demonstrating the existence and nature of the derivatives firm's derivatives that are required to be kept pursuant to paragraph 36(b) and records documenting the transactions relating to the derivatives required to be kept pursuant to paragraph 36(c), we expect a derivatives firm to accurately and fully document every transaction it enters into. We expect a derivatives firm to maintain notes of communications that could have an impact on a derivatives party's account or its relationship with the derivatives firm. These communications may include oral communications and all e-mail, regular mail, fax and other written communications.

While a derivatives firm may not need to save every voicemail or e-mail, or to record all telephone conversations with every derivatives party, we do expect a derivatives firm to maintain records of all communications with a derivatives party relating to derivatives transacted with, for or on behalf of the derivatives party.

Section 37 – Form, accessibility and retention of records

Paragraph 37(1)(b) requires derivatives firms to keep their records in a safe location. This includes ensuring that no one has unauthorized access to information, particularly confidential derivatives party and counterparty information. We would expect a derivatives firm to be particularly vigilant if it maintains books and records in a location that may be accessible by a third party. In this case, we would expect the derivatives firm to have a confidentiality agreement with the third party.

PART 6 EXEMPTIONS

The Regulation provides several exemptions from the requirements in the Regulation. If a person is exempt from a requirement in the Regulation, the individuals acting on its behalf are also exempt from the requirement on the same terms.

DIVISION 1 – Exemptions from this Regulation

Section 39 – Exemption for certain derivatives end-users

Section 39 provides an exemption from the requirements of the Regulation for a person that transacts in derivatives but does not engage in the activities set out in paragraphs (a) – (e). The intention of this exemption is to exclude from the application of the Regulation a person that uses derivatives in the course of their business but does not deal with or advise other derivatives parties. For example, a person that frequently and regularly transacts in derivatives to hedge business risk may qualify for this exemption. Typically, such a person would transact with a derivatives dealer who would be subject to the requirements of the Regulation. It would not be

reasonable for a person who regularly quotes prices on derivatives to other derivatives parties to claim that they are an end-user hedging business activities.

Under paragraph 39(c), a person who regularly quotes prices at which they would be willing to transact in a derivative would not qualify for this exemption. This ineligibility applies even if the person does not make a two-way market in a derivative by publishing quotes to buy and quotes to sell a derivatives position at the same time. For example, a person who is only willing to take a long position in a derivative but regularly quotes prices to prospective counterparties would not qualify for this exemption.

DIVISION 2 – Exemptions from specific requirements in this Regulation

Section 40 – Foreign derivatives dealers

General principle

Section 40 contemplates an exemption from the Regulation for foreign derivatives dealers that are regulated under the laws of a foreign jurisdiction that achieve substantially the same objectives, on an outcomes basis, as the Regulation. This exemption applies to the provisions of the Regulation where the derivatives dealer is subject to and in compliance with the laws of a foreign jurisdiction set out in Appendix A opposite the name of the foreign jurisdiction. The foreign jurisdictions specified in Appendix A are determined on a jurisdiction-by-jurisdiction basis, and depend on a review of the laws and regulatory framework of the jurisdiction.

This exemption is only available where a foreign derivatives dealer is in compliance with the requirements of the laws of the applicable foreign jurisdiction specified in Appendix A and does not incorporate any exemption or discretionary relief granted to a foreign derivatives dealer in connection with the laws of the foreign jurisdiction. Where a foreign derivatives dealer relies on an exemption or discretionary relief from the laws of a foreign jurisdiction set out in Appendix A, it will need to apply to the relevant securities regulatory authorities for consideration of similar exemptive or discretionary relief from the Regulation.

Conditions

This exemption is only available where the foreign derivative dealer is dealing with persons that are eligible derivatives parties. The foreign derivatives dealer must also comply with each of the requirements under section 40. Furthermore, there may be “residual” provisions of the Regulation listed in Appendix A which must be complied with even if a foreign derivatives dealer is in compliance with the laws of a foreign jurisdiction set out in Appendix A.

DIVISION 3 – Exemptions for derivatives advisers

Section 44 – Foreign derivatives advisers

General principle

Section 44 contemplates an exemption from the Regulation for foreign derivatives advisers that are regulated under the laws of a foreign jurisdiction that achieve substantially the same objectives, on an outcomes basis, as the Regulation. This exemption applies to the provisions of the Regulation where the derivatives adviser is subject to and in compliance with the laws of a foreign jurisdiction set out in Appendix D opposite the name of the foreign jurisdiction. The foreign jurisdictions specified in Appendix D are determined on a jurisdiction-by-jurisdiction basis, and depend on a review of the laws and regulatory framework of the jurisdiction.

This exemption is only available where a foreign derivatives adviser is in compliance with the requirements of the laws of the applicable foreign jurisdiction specified in Appendix D and does not incorporate any exemption or discretionary relief granted to a foreign derivatives adviser in connection with the laws of the foreign jurisdiction. Where a foreign derivatives adviser relies on an exemption or discretionary relief from the laws of a foreign jurisdiction set out in Appendix D, it will need to apply to the relevant securities regulatory authorities for consideration of similar exemptive or discretionary relief from the Regulation.

Conditions

This exemption is only available where the foreign derivative adviser is dealing with persons that are eligible derivatives parties. The foreign derivatives adviser must also comply with each of the requirements under section 44. Furthermore, there may be “residual” provisions of the Regulation listed in Appendix D which must be complied with even if a foreign derivatives adviser is in compliance with the laws of a foreign jurisdiction set out in Appendix D.

6.2.2 Publication

Avis de publication

Règlement modifiant le Règlement 23-101 sur les règles de négociation

(Voir section 7.2.2 du présent bulletin)

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
OROSUR MINING INC.	20170005937-1	2017-03-28	200,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
RED PINE EXPLORATION INC.	20170005936-1	2017-03-28	200,00 \$

6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
BEGIN, ROBY	LES RESSOURCES KOMET INC.	20170006278-1	2017-03-31	300,00 \$

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
GODIN, FRANCOIS	NEMASKA LITHIUM INC.	20170006272-1	2017-03-31	500,00 \$
GOLDEN VALLEY MINES LTD.	NUNAVIK NICKEL MINES LTD.	20170006275-1	2017-03-31	700,00 \$
JODOIN, NATHALIE	NOUVEAU MONDE GRAPHITE INC.	20170006276-1	2017-03-31	5 000,00 \$
LECOURT, MARCEL	LES RESSOURCES YORBEAU INC.	20170006273-1	2017-03-31	5 000,00 \$
MARTINEAU, DENIS	GROUPE DMD CONNEXIONS SANTE NUMERIQUES INC.	20170006274-1	2017-03-31	200,00 \$
PEPPER, ANDREW TURCOTTE	NUNAVIK NICKEL MINES LTD.	20170006277-1	2017-03-31	700,00 \$
USECHE GUTIERREZ, AURELIO ANTONIO	TECHNOLOGIES RELEVIVUM INC.	20170006271-1	2017-03-31	1 400,00 \$

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
CanWel Building Materials Group Ltd.	3 avril 2017	Colombie-Britannique
Enbridge Income Fund Holdings Inc.	31 mars 2017	Alberta
Fonds analyste Harbour Mandat de rendement équilibré Cambridge Mandat de rendement Prestige Cambridge Mandat de revenu à taux variable Signature Mandat d'obligations à court terme canadiennes Cambridge	4 avril 2017	Ontario
Fonds Fidelity Étoile du Nord ^{MD} – Devises neutres Fiducie de placement indicielle Fidelity Obligations canadiennes à rendement réel Fonds Fidelity Obligations multisectorielles Fonds Fidelity Obligations multisectorielles – Devises neutres	3 avril 2017	Ontario
Zymeworks Inc.	3 avril 2017	Colombie-Britannique

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières

agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'actions mondiales R.E.G.A.R. Gestion Privée (parts de catégories A, F, P et R) Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.: Catégorie d'actions mondiales R.E.G.A.R. Gestion Privée (actions de séries A, F, P, R, T5, FT5, PT5 et RT5)	30 mars 2017	Québec - Ontario
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} Canada Catégorie Fidelity Expansion Canada Catégorie Fidelity Grande Capitalisation Canada Catégorie Fidelity Potentiel Canada Catégorie Fidelity Dividendes Catégorie Fidelity Canada Plus Catégorie Fidelity Situations spéciales Catégorie Fidelity Frontière Nord ^{MD} Catégorie Fidelity Dividendes Plus Catégorie Fidelity Actions nord-américaines Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique – Devises neutres Catégorie Fidelity Actions américaines – Ciblé Catégorie Fidelity Actions américaines – Ciblé – Devises neutres Catégorie Fidelity Petite Capitalisation Amérique Catégorie Fidelity Petite Capitalisation Amérique – Devises neutres Catégorie Fidelity Toutes Capitalisations Amérique Catégorie Fidelity Toutes Capitalisations	29 mars 2017	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Amérique – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Actions américaines		
Catégorie Fidelity Actions américaines – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Événements Opportuns		
Catégorie Fidelity Étoile d'Asie ^{MD}		
Catégorie Fidelity Chine		
Catégorie Fidelity Marchés émergents		
Catégorie Fidelity Europe		
Catégorie Fidelity Extrême-Orient		
Catégorie Fidelity Mondial		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} mondiales		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} mondiales – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Dividendes mondiales		
Catégorie Fidelity Grande Capitalisation mondiale		
Catégorie Fidelity Grande Capitalisation mondiale – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Petite Capitalisation mondiale		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} internationales		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} internationales – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Japon		
Catégorie Fidelity Étoile du Nord ^{MD}		
Catégorie Fidelity Étoile du Nord ^{MD} – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Actions mondiales – Concentré		
Catégorie Fidelity Croissance internationale		
Catégorie Fidelity Valeur intrinsèque Mondiale		
Catégorie Fidelity Valeur intrinsèque mondiale – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Vision stratégique		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Fidelity Vision stratégique – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Produits de consommation mondiaux		
Catégorie Fidelity Services financiers mondiaux		
Catégorie Fidelity Soins de la santé mondiaux		
Catégorie Fidelity Ressources naturelles mondiales		
Catégorie Fidelity Immobilier mondial		
Catégorie Fidelity Technologie mondiale		
Catégorie Fidelity Télécommunications Mondiales		
Catégorie Fidelity Répartition d'actifs canadiens		
Catégorie Fidelity Équilibre Canada		
Catégorie Fidelity Revenu mensuel		
Catégorie Portefeuille Fidelity Revenu		
Catégorie Portefeuille Fidelity Revenu mondial		
Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre		
Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre mondial		
Catégorie Portefeuille Fidelity Croissance		
Catégorie Portefeuille Fidelity Croissance mondiale		
Catégorie Fidelity Revenu à court terme canadien		
Catégorie Fidelity Obligations de sociétés		
FNB de revenu fixe mondial de base plus Mackenzie	4 avril 2017	Ontario
FNB d'obligations sans contraintes Mackenzie		
FNB de revenu à taux variable Mackenzie		
FNB de revenu fixe canadien de base plus Mackenzie		
FNB de revenu fixe à rendement élevé		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
mondial Mackenzie		
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	4 avril 2017	Ontario
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD		
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD		
Fonds de gestion de trésorerie canadienne Émeraude TD	31 mars 2017	Ontario
Fonds de gestion de trésorerie canadienne Émeraude TD – gouvernement du Canada		
Fonds d'investissement à court terme canadien Émeraude TD		
Fonds indiciel d'obligations canadiennes Émeraude TD		
Fonds équilibré Émeraude TD		
Fonds indiciel d'actions canadiennes Émeraude TD		
Fonds indiciel du marché américain Émeraude TD		
Fonds indiciel d'actions internationales Émeraude TD		
Fonds mondial de revenu de dividendes Invesco	4 avril 2017	Ontario
Fonds mondial de revenu mensuel Invesco		
Husky Energy Inc.	30 mars 2017	Alberta
iShares Canadian Growth Index ETF	30 mars 2017	Ontario
iShares S&P/TSX SmallCap Index ETF		
iShares Canadian Value Index ETF		
iShares Canadian Select Dividend Index ETF		
iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF		
iShares Core S&P/TSX Composite High Dividend Index ETF		
iShares Jantzi Social Index ETF		
iShares S&P/TSX Capped Financials Index ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF		
iShares S&P/TSX Capped Information Technology Index ETF		
iShares S&P/TSX 60 Index ETF		
iShares S&P/TSX Capped Materials Index ETF		
iShares S&P/TSX Completion Index ETF		
iShares S&P/TSX Capped REIT Index ETF		
iShares S&P/TSX Capped Consumer Staples Index ETF		
iShares S&P/TSX Capped Utilities Index ETF		
iShares Canadian Universe Bond Index ETF		
iShares Canadian Corporate Bond Index ETF		
iShares Floating Rate Index ETF		
iShares Canadian Government Bond Index ETF		
iShares Canadian HYBrid Corporate Bond Index ETF		
iShares Core Canadian Long Term Bond Index ETF		
iShares Canadian Real Return Bond Index ETF		
iShares Canadian Short Term Bond Index ETF		
iShares Core Canadian Short Term Corporate + Maple Bond Index ETF		
iShares Core Short Term High Quality Canadian Bond Index ETF		
iShares Core MSCI All Country World ex Canada Index ETF		
iShares MSCI Brazil Index ETF		
iShares China Index ETF		
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF		
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
iShares MSCI Emerging Markets Index ETF		
iShares MSCI Europe IMI Index ETF		
iShares U.S. High Dividend Equity Index ETF		
iShares India Index ETF		
iShares S&P U.S. Mid-Cap Index ETF		
iShares Core S&P 500 Index ETF		
iShares Core S&P U.S. Total Market Index ETF		
iShares MSCI World Index ETF		
iShares S&P/TSX Global Base Metals Index ETF		
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF		
iShares S&P Global Consumer Discretionary Index ETF (CAD-Hedged)		
iShares MSCI Europe IMI Index ETF (CAD-Hedged)		
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF (CAD-Hedged)		
iShares S&P Global Industrials Index ETF (CAD-Hedged)		
iShares Global Healthcare Index ETF (CAD-Hedged)		
iShares U.S. High Dividend Equity Index ETF (CAD-Hedged)		
iShares MSCI EAFE® Index ETF (CAD-Hedged)		
iShares S&P U.S. Mid-Cap Index ETF (CAD Hedged)		
iShares S&P/TSX North American Preferred Stock Index ETF (CAD-Hedged)		
iShares NASDAQ 100 Index ETF (CAD-Hedged)		
iShares Core S&P 500 Index ETF (CAD-Hedged)		
iShares U.S. Small Cap Index ETF (CAD-Hedged)		
iShares Core S&P U.S. Total Market Index		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
ETF (CAD-Hedged) iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond Index ETF (CAD-Hedged) iShares U.S. High Yield Bond Index ETF (CAD-Hedged) iShares U.S. IG Corporate Bond Index ETF (CAD-Hedged) iShares Edge MSCI Min Vol EAFE Index ETF iShares Edge MSCI Min Vol Emerging Markets Index ETF iShares Edge MSCI Min Vol USA Index ETF iShares Edge MSCI Min Vol Canada Index ETF iShares Edge MSCI Min Vol Global Index ETF iShares Edge MSCI Min Vol EAFE Index ETF (CAD-Hedged) iShares Edge MSCI Min Vol USA Index ETF (CAD-Hedged) iShares Edge MSCI Min Vol Global Index ETF (CAD-Hedged) iShares Edge MSCI Multifactor Canada Index ETF iShares Edge MSCI Multifactor EAFE Index ETF iShares Edge MSCI Multifactor EAFE Index ETF (CAD-Hedged) iShares Edge MSCI Multifactor USA Index ETF iShares Edge MSCI Multifactor USA Index ETF (CAD-Hedged)	30 mars 2017	Ontario
iShares Conservative Short Term Strategic Fixed Income ETF iShares Conservative Strategic Fixed Income ETF iShares Short Term Strategic Fixed Income ETF iShares Diversified Monthly Income ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Union Gas Limited	29 mars 2017	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds chefs de file mondiaux Black Creek Catégorie de société chefs de file mondiaux Black Creek Fonds d'actions internationales Black Creek Catégorie de société d'actions internationales Black Creek Fonds d'actions américaines Cambridge Catégorie de société d'actions américaines Cambridge Fonds canadien de dividendes Cambridge Catégorie de société canadienne de dividendes Cambridge Catégorie de société d'actions canadiennes Cambridge Fonds de sociétés de croissance canadiennes Cambridge Fonds mondial de dividendes Cambridge Catégorie de société mondiale de dividendes Cambridge Catégorie de société d'actions mondiales Cambridge	31 mars 2017	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société d'entreprises de croissance Cambridge		
Fonds d'actions canadiennes pur Cambridge		
Catégorie de société d'actions canadiennes pure Cambridge		
Fonds d'actions sélectionnées Cambridge		
Fonds américain de dividendes Cambridge		
Fonds enregistré de dividendes américains Cambridge		
Fonds de dividendes américains en dollars US Cambridge		
Catégorie de société gestionnaires américains ^{MD} CI		
Fonds américain de petites sociétés CI		
Catégorie de société américaine petites sociétés CI		
Fonds de valeur américaine CI		
Catégorie de société valeur américaine CI		
Catégorie de société petite capitalisation can-am CI		
Fonds canadien de dividendes CI		
Fonds de placements canadiens CI		
Catégorie de société de placements canadiens CI		
Fonds canadien petite/moyenne capitalisation CI		
Catégorie de société sciences de la santé mondiales CI		
Fonds mondial avantage dividendes élevés CI		
Catégorie de société mondiale avantage dividendes élevés CI		
Catégorie de société gestionnaires mondiaux ^{MD} CI		
Fonds mondial de petites sociétés CI		
Catégorie de société mondiale petites sociétés CI		
Fonds de valeur mondiale CI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société valeur mondiale CI		
Fonds de valeur internationale CI		
Catégorie de société valeur internationale CI		
Fonds Pacifique CI		
Catégorie de société Pacifique CI		
Fonds Harbour		
Catégorie de société Harbour		
Catégorie de société d'actions mondiales Harbour		
Catégorie de société Voyageur Harbour		
Fonds marchés nouveaux Signature		
Catégorie de société marchés nouveaux Signature		
Fonds mondial de dividendes Signature		
Catégorie de société mondiale de dividendes Signature		
Catégorie de société énergie mondiale Signature		
Fonds d'actions mondiales Signature (auparavant, Fonds mondial CI)		
Catégorie de société d'actions mondiales Signature (auparavant, Catégorie de société mondiale CI)		
Fonds de ressources mondiales Signature		
Catégorie de société ressources mondiales Signature		
Catégorie de société sciences et technologies mondiales Signature		
Fonds international Signature		
Catégorie de société internationale Signature		
Mandat immobilier Signature		
Fonds canadien sélect Signature		
Catégorie de société canadienne sélect Signature		
Fonds américain Synergy		
Catégorie de société américaine Synergy		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société canadienne Synergy		
Catégorie de société mondiale Synergy		
Fonds équilibré mondial Black Creek		
Catégorie de société équilibrée mondiale Black Creek		
Catégorie de société de répartition de l'actif Cambridge		
Catégorie de société de croissance et de revenu mondiaux Harbour		
Fonds de revenu et de croissance Harbour		
Catégorie de société de revenu et de croissance Harbour		
Fonds équilibré canadien Signature		
Fonds mondial de croissance et de revenu Signature		
Catégorie de société mondiale croissance et revenu Signature		
Fonds de croissance et de revenu Signature		
Catégorie de société de croissance et de revenu Signature		
Fonds de répartition tactique d'actifs Synergy		
Fonds mondial à revenu élevé Cambridge (auparavant, Fonds à revenu élevé Cambridge)		
Fonds de revenu Cambridge		
Catégorie de société de revenu Cambridge		
Fonds de revenu CI		
Fonds d'obligations de qualité supérieure CI		
Fonds marché monétaire CI		
Catégorie de société à court terme CI		
Catégorie de société à court terme en dollars US CI		
Mandat de revenu américain en dollars US CI		
Fonds marché monétaire É-U CI		
Fonds de revenu stratégique Lawrence		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Park		
Fonds d'obligations à rendement élevé Marret		
Fonds à rendement élevé de courte durée Marret		
Fonds de rendement stratégique Marret		
Fonds d'obligations canadiennes Signature		
Catégorie de société obligations canadiennes Signature		
Fonds d'obligations de sociétés Signature		
Catégorie de société obligations de sociétés Signature		
Catégorie de société de rendement diversifié Signature		
Fonds de rendement diversifié II Signature		
Fonds de dividendes Signature		
Catégorie de société dividendes Signature		
Fonds d'obligations mondiales Signature		
Catégorie de société obligations mondiales Signature		
Catégorie de société aurifère Signature		
Fonds de revenu élevé Signature		
Catégorie de société revenu élevé Signature		
Fonds d'obligations à rendement élevé Signature		
Catégorie de société obligations à rendement élevé Signature		
Fonds d'obligations à rendement élevé II Signature		
Mandat d'actions privilégiées Signature		
Fonds d'obligations à court terme Signature		
Mandat d'obligations tactique Signature		
Série Portefeuilles équilibrée		
Série Portefeuilles croissance équilibrée		
Série Portefeuilles équilibrée prudente		
Série Portefeuilles prudente		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Série Portefeuilles croissance		
Série Portefeuilles de revenu		
Série Portefeuilles croissance maximale		
Catégorie de société Portefeuille géré Select 80r20a		
Catégorie de société Portefeuille géré Select 70r30a		
Catégorie de société Portefeuille géré Select 60r40a		
Catégorie de société Portefeuille géré Select 50r50a		
Catégorie de société Portefeuille géré Select 40r60a		
Catégorie de société Portefeuille géré Select 30r70a		
Catégorie de société Portefeuille géré Select 20r80a		
Catégorie de société Portefeuille géré Select 100a		
Catégorie de société gestion d'actions canadiennes Select		
Catégorie de société gestion du revenu Select		
Catégorie de société gestion d'actions internationales Select		
Catégorie de société gestion d'actions américaines Select		
Fonds de lancement Select		
Fonds de croissance asiatique Templeton	31 mars 2017	Ontario
Catégorie de société de croissance asiatique Templeton		
Fonds de marchés émergents Templeton		
Catégorie de société de marchés émergents Templeton		
Fonds de marchés frontaliers Templeton		
Catégorie de société de marchés frontaliers Templeton		
Fonds de convergence canadienne Franklin Bissett		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société de convergence canadienne Franklin Bissett Fonds d'orientation américaine Franklin Bissett Catégorie de société d'orientation américaine Franklin Bissett	31 mars 2017	Ontario
Fonds monétaire Fonds de revenu à court terme Fonds de revenu fixe canadien Fonds de revenu fixe international Fonds de revenu amélioré Fonds de valeur d'actions canadiennes Fonds de croissance d'actions canadiennes Fonds de sociétés de petites capitalisations d'actions canadiennes Fonds de valeur d'actions américaines Fonds de croissance d'actions américaines Fonds d'actions de sociétés américaines à petite capitalisation Fonds de valeur d'actions internationales Fonds de croissance d'actions internationales Fonds d'actions de marchés émergents Fonds immobilier Catégorie de société de revenu à court terme Catégorie de société de revenu fixe canadien Catégorie de société de revenu fixe international Catégorie de société de revenu amélioré Catégorie de société de valeur d'actions canadiennes Catégorie de société de croissance d'actions canadiennes Catégorie de société alpha d'actions canadiennes		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société d'actions canadiennes à petite capitalisation		
Catégorie de société de valeur d'actions américaines		
Catégorie de société de croissance d'actions américaines		
Catégorie de société alpha d'actions américaines		
Catégorie de société d'actions américaines à petite capitalisation		
Catégorie de société de valeur d'actions internationales		
Catégorie de société de croissance d'actions internationales		
Catégorie de société alpha d'actions internationales		
Catégorie de société d'actions de marchés émergents		
Catégorie de société immobilier		
Catégorie de société de valeur d'actions américaines couverte contre les risques de change		
Catégorie de société de valeur d'actions internationales couverte contre les risques de change		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
-------------------	--------------------	---

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	29 mars 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	29 mars 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	29 mars 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	29 mars 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	29 mars 2017	19 octobre 2015
Banque de Montréal	29 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	30 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	30 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	30 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	31 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	31 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	31 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	31 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	31 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	31 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	31 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	31 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	3 avril 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	3 avril 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	3 avril 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	3 avril 2017	17 mai 2016
Banque Nationale du Canada	28 mars 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	29 mars 2017	4 juillet 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Royale du Canada	24 mars 2017	21 janvier 2016
Banque Royale du Canada	24 mars 2017	21 janvier 2016
Cenovus Energy Inc.	29 mars 2017	24 février 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	29 mars 2017	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	29 mars 2017	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	29 mars 2017	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	30 mars 2017	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	30 mars 2017	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	4 avril 2017	31 octobre 2016
La Banque Toronto-Dominion	29 mars 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	30 mars 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	31 mars 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	31 mars 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	3 avril 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	3 avril 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	4 avril 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	4 avril 2017	13 juin 2016
NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust	30 mars 2017	12 septembre 2016
Pure Industrial Real Estate Trust	29 mars 2017	10 août 2016

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Aeterna Zentaris inc.

Vu la demande présentée par Aeterna Zentaris inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 14 mars 2017 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 1;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec d'actions ordinaires pour un montant de 50 000 000 \$ US, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait à Montréal, le 3 avril 2017.

Patrick Théorêt
 Directeur du financement des sociétés
 Numéro de projet SEDAR : 2595483

Décision n°: 2017-FS-0034

Hewlett-Packard Enterprise Company

Le 31 mars 2017

Dans l'affaire de la législation en valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario (les « territoires »)

et

du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

de Hewlett-Packard Enterprise Company (le « déposant »)

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») ont reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») lui accordant une dispense (la « dispense souhaitée ») des obligations de prospectus prévues par la législation dans le cadre du placement (la « scission-distribution ») par le déposant des actions du capital-actions ordinaire de Everett SpinCo Inc. (« Nouco »), filiale en propriété exclusive directe du déposant, sous forme d'un dividende en nature, auprès des porteurs (les « actionnaires du déposant ») d'actions du capital-actions ordinaire du déposant (les « actions ordinaires du déposant ») qui résident au Canada (les « actionnaires canadiens du déposant »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande (l'« autorité principale »);
- b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11-102 ») dans tous les autres territoires du Canada, sauf l'Ontario;
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions* et le Règlement 11-102 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. Le déposant est une société constituée au Delaware dont les principaux bureaux de sa direction sont à Palo Alto, en Californie, aux États-Unis. Le déposant est un fournisseur de premier plan à l'échelle mondiale de produits de technologies d'infrastructures d'entreprises, de services de logiciels et de services de consultation et de support et de services financiers liés aux investissements en technologie de l'information.
2. Le déposant est un émetteur assujéti au Québec, mais n'est pas un émetteur assujéti selon la législation en valeurs mobilières des autres territoires du Canada et, à l'heure actuelle, n'a pas l'intention de devenir un émetteur assujéti selon la législation en valeurs mobilières d'un autre territoire du Canada.
3. Le capital autorisé du déposant comporte 9,6 milliards d'actions ordinaires du déposant et 300 millions d'actions du capital-actions privilégié. Au 24 janvier 2017, environ 1,664 milliard d'actions ordinaires du déposant étaient émises et en circulation, et aucune action du capital-actions privilégié n'avait été émise ni n'était en circulation.
4. Les actions ordinaires du déposant sont inscrites à la cote de la New York Stock Exchange (la « NYSE ») et se négocient sous le symbole « HPE ». Les actions ordinaires du déposant ne sont inscrites à la cote d'aucun marché boursier au Canada et, à l'heure actuelle, le déposant n'a pas l'intention d'inscrire ses titres à la cote d'un marché boursier au Canada.
5. Le déposant est assujéti à la Loi de 1934 et à l'ensemble des règles, règlements et ordonnances adoptés en vertu de cette loi.
6. Selon le tableau de ventilation servant à répartir les porteurs inscrits du déposant selon leur domicile que Wells Fargo Shareowner Services (l'agent des transferts du déposant) a produit, en date du 6 février 2017, 991 actionnaires canadiens inscrits du déposant (dont 117 au Québec), représentant environ 1.46 % des porteurs inscrits du déposant à l'échelle mondiale, détenaient environ 368 806 actions ordinaires du déposant (dont 57 659 détenues au Québec), soit environ 0.02 % des actions ordinaires du déposant en circulation à la même date. Le déposant estime que ces nombres n'ont pas changé de façon importante depuis cette date.
7. Selon le rapport d'analyse par secteur géographique sur les porteurs véritables produit par Broadridge Financial Solutions, Inc. que le déposant a obtenu, en date du 17 février 2017, 15 224 actionnaires canadiens véritables du déposant (dont 3 481 au Québec), représentant environ 2,43 % des porteurs véritables d'actions ordinaires du déposant à l'échelle mondiale, détenaient environ 39 374 266 actions ordinaires du déposant (dont 8 436 259 détenues au Québec), soit environ 2,12 % des actions

ordinaires du déposant en circulation. Le déposant estime que ces nombres n'ont pas changé de façon considérable depuis cette date.

8. Il ressort de l'information précédente que le nombre d'actionnaires canadiens inscrits et véritables du déposant et la proportion d'actions ordinaires du déposant détenues par ces actionnaires sont *de minimis*.
9. Le déposant propose une restructuration par scission de ses activités d'entreprise de technologie, de consultation, de sous-traitance et de services de supports en les transférant à une société nouvellement constituée, Everett SpinCo, Inc. (« Nouco »), au moyen d'une série d'opérations. Ces opérations devraient donner lieu à la scission-distribution, au prorata, de la totalité des actions du capital-actions de Nouco (« actions de Nouco ») par le déposant à ses actionnaires. La totalité des actions ainsi attribuées correspondra à 100 % des actions de Nouco en circulation immédiatement avant un tel placement. Une filiale en propriété exclusive de Nouco fusionnera immédiatement (la « fusion ») avec Computer Sciences Corporation (« CSC »), CSC étant la société résultante laquelle continuera comme filiale de Nouco. Dans le cadre de la fusion, toutes les actions de CSC seront converties pour le droit de recevoir des actions de Nouco, et il est prévu qu'à la suite de ces transactions les détenteurs des actions de Nouco détiendront approximativement 50,1 % des actions de Nouco pré-fusion.
10. Nouco est une société du Delaware dont les principaux bureaux de sa direction sont à Palo Alto, en Californie, aux États-Unis. À l'heure actuelle, elle est une filiale en propriété exclusive du déposant qui, au moment de la scission-distribution, détiendra les activités mondiales du déposant en technologie, consultation, sous-traitance et en services de supports. CSC est une société du Nevada dont les principaux bureaux de sa direction sont à Tysons, en Virginie, aux États-Unis, dont les actions ordinaires sont inscrites et négociées à la cote de la NYSE.
11. À la date des présentes, la totalité des actions de Nouco émises et en circulation sont détenues par le déposant, et aucune autre action ou catégorie d'action de Nouco n'a été émise et n'est en circulation.
12. Les actionnaires du déposant ne seront pas tenus de payer une contrepartie en échange des actions de Nouco, ni d'échanger ou de remettre les actions ordinaires du déposant ni de prendre une mesure quelconque pour recevoir leurs actions de Nouco. La scission-distribution et la fusion auront lieu automatiquement et sans décision de placement de la part des actionnaires du déposant.
13. À la suite de la scission-distribution, Nouco cessera d'être une filiale du déposant, et au moment de la fusion, CSC sera une filiale de Nouco.
14. Nouco a présenté une demande d'inscription des actions de Nouco à la cote de la NYSE. À la suite des transactions, Nouco planifie inscrire et négocier les actions de Nouco à la cote de la NYSE. Le début de la négociation à la cote de la NYSE est prévue pour le 3 avril 2017.
15. Après la réalisation de la scission-distribution, le déposant planifie continuer d'être inscrit à la cote de la NYSE où ses titres seront négociés.
16. Nouco n'est pas un émetteur assujéti dans un des territoires du Canada et ses titres ne sont inscrits à la cote d'aucun marché boursier au Canada. Conformément à la scission-distribution, Nouco deviendra un émetteur assujéti en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) par opération de la loi. À la connaissance du déposant, Nouco n'a l'intention ni de devenir un émetteur assujéti dans un territoire du Canada ni d'inscrire ses titres à la cote d'un marché boursier canadien après la réalisation de la scission-distribution.
17. La scission-distribution et la fusion seront effectuées sous le régime des lois de l'État du Delaware.

18. Parce que la scission-distribution sera effectuée sous forme de dividende en actions de Nouco aux actionnaires du déposant, aucune approbation des actionnaires de l'opération proposée n'est requise (ni demandée) selon les lois du Delaware.
19. Dans le cadre de la scission-distribution, Nouco a déposé auprès de la SEC une déclaration d'inscription amendée au moyen du formulaire intitulé *Form 10 (Registration Statement)* prévu par la Loi de 1933 expliquant en détail le projet de la scission-distribution. Le déposant a déposé la déclaration d'inscription amendée auprès de la SEC le 24 février 2017.
20. Une fois que la SEC aura terminé son examen de la déclaration d'inscription, les actionnaires du déposant recevront un avis de disponibilité sur Internet d'un document d'information (le « document d'information ») expliquant en détail les modalités de la scission-distribution et faisant partie de la déclaration d'inscription. Tous les documents associés à la scission-distribution transmis par le déposant et Nouco, ou en leur nom, aux États-Unis (y compris un avis de disponibilité sur Internet du document d'information) seront transmis simultanément aux actionnaires canadiens du déposant.
21. Le document d'information comportera de l'information du niveau de celle prescrite pour les prospectus au sujet de Nouco, tel que prescrit par les exigences du formulaire intitulé *Form 10 (Registration Statement)* de la SEC.
22. Les actionnaires canadiens du déposant bénéficieront des mêmes droits et recours à l'égard de la documentation d'information prescrite reçue dans le cadre de la scission-distribution que ceux pouvant être exercés par les actionnaires du déposant qui résident aux États-Unis.
23. Après que la scission-distribution aura été réalisée, Nouco sera assujettie aux exigences de la Loi de 1934 et, si inscrite à la cote de la NYSE, à l'ensemble de ses règles, règlements et ordonnances.
24. Nouco transmettra simultanément à ses actionnaires qui résident au Canada la même documentation d'information qui doit être transmise, selon les lois américaines sur les valeurs mobilières applicables, aux actionnaires de Nouco qui résident aux États-Unis.
25. Il n'y aura aucun marché pour la négociation des actions de Nouco au Canada à la suite de la scission-distribution et il n'est pas prévu qu'un tel marché se formera. Par conséquent, il est prévu que toute revente des actions de Nouco se fera par l'intermédiaire de la NYSE.
26. Le placement auprès des actionnaires canadiens du déposant des actions de Nouco dans le cadre de la scission-distribution aurait été dispensé des obligations de prospectus en vertu du paragraphe 2 de l'article 2.31 du Règlement 45-106 n'eût été fait que Nouco n'est pas un émetteur assujetti aux termes de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada.
27. Ni le déposant ni Nouco ne sont en défaut d'une obligation aux termes de la législation en valeurs mobilières dans un territoire au Canada.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée pourvu que la première opération visée sur les actions de Nouco acquises en vertu de la scission-distribution constitue un placement à moins que les exigences de l'article 2.6 ou du paragraphe 1 de l'article 2.14 *du Règlement 45-102 sur la revente des titres* soient satisfaites.

Lucie J. Roy
Directrice principale du financement des sociétés

Décision n°: 2017-FS-0033

Vidéotron ltée

Vu la demande présentée par Vidéotron ltée (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 21 mars 2017 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 1;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec de billets de premier rang pour un montant maximal de 750 millions de dollars US, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait à Montréal, le 28 mars 2017.

Patrick Théorêt
 Directeur du financement des sociétés
 Numéro de projet SEDAR : 2597992

Décision n°: 2017-FS-0032

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une

information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
ACG 360 S.E.C.	2016-06-30	1 300 000 \$
ACG Alliance S.E.C.	2016-06-20	2 200 000 \$
ACG Alliance S.E.C.	2016-09-23	600 000 \$
ACG Alliance S.E.C.	2016-10-11	450 000 \$
ACG-Vantrix S.E.C.	2016-12-29	2 000 000 \$
Angus Manor Park A2A Capital Corp.	2017-01-23	94 500 \$
Aura Silver Resources Inc.	2017-01-16	209 221 \$
Axe Exploration Inc.	2016-12-29	90 000 \$
Brisio Innovations Inc.	2017-01-17	799 925 \$
BuildDirect.com Technologies Inc.	2017-01-18	592 965 \$
Centre Radiologique Fleury inc.	2016-10-31	3 000 000 \$
Cube Infrastructure Fund II	2016-09-13	88 806 000 \$
Enercapita Energy L.P.	2017-01-16 au 2017-01-24	4 562 \$
Enercapita Energy Trust	2017-01-16 au 2017-01-24	8 733 560 \$
Exploration Knick Inc.	2017-01-23	325 000 \$
Exploration Typhon Inc.	2016-12-29	93 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Fairmont Resources Inc.	2017-01-19	150 000 \$
Fiducie immobilière Blucap	2017-01-17	1 356 030 \$
Figure 1 Inc.	2017-01-10	9 721 090 \$
Fundmetric Incorporated	2016-11-25	473 079 \$
GCA E.R. S.E.C.	2016-08-24	3 500 000 \$
GCA E.R. S.E.C.	2016-10-21	100 000 \$
GCA E.R. S.E.C.	2016-11-08	250 000 \$
Honda Canada Finance Inc.	2017-01-17	600 000 000 \$
Hyteon Inc.	2016-06-27	555 915 \$
ICM (IX) Real Estate Trust	2017-01-19	138 493 \$
InvestX SPV 35 – SPTFY Limited Partnership	2016-12-06	683 972 \$
JHI Associates Inc.	2016-12-29	672 714 \$
Luminor Medical Technologies Inc.	2017-01-09	1 136 388 \$
Morgan Stanley	2017-01-20	353 184 613 \$
OPB Finance Trust	2017-01-24	749 610 000 \$
Plaza Land Fund	2017-01-25	1 393 800 \$
Prestige Hospitality Opportunity Fund - I	2017-01-23	109 009 \$
Rhocore Income Trust	2017-01-23	1 540 826 \$
Sante Veritas Therapeutics Inc.	2017-01-25 et 2017-01-27	7 699 999 \$
Sun Life Private Fixed Income Plus Fund	2016-12-30	80 000 000 \$
Sun Life Short Term Private Fixed Income Plus Fund	2016-12-30	20 000 000 \$
Tempbridge Inc.	2017-01-19	2 450 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
The Green Organic Dutchman Holdings Ltd.	2017-01-17	5 675 500 \$
Tophatmonocle Corp.	2017-01-18	19 752 308 \$
Tower One Wireless Corp.	2017-01-12	2 322 737 \$
Trez Capital Yield Trust	2017-01-26 et 2017-01-27	126 000 \$
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2017-01-24 au 2017-01-31	844 850 \$
UMC Financial Management Inc.	2017-01-27	8 630 000 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

CanWel Building Materials Group Ltd.

Vu la demande présentée par CanWel Building Materials Group Ltd. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 29 mars 2017 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« annexes visées » : les annexes de la circulaire intitulées « Appendix "A" ESP Plan Resolution » et « Appendix "B" Amended and Restated ESP Plan »;

« circulaire » : la circulaire de sollicitation de procurations de l'émetteur datée du 11 avril 2016, laquelle sera intégrée par renvoi dans le prospectus;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes visées;

« dispense temporaire » : la dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents visés;

« documents visés » : la circulaire, la notice annuelle de l'émetteur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, les états financiers annuels consolidés audités de l'émetteur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 et le rapport de gestion annuel correspondant ainsi que la déclaration d'acquisition d'entreprise datée du 13 mai 2016;

« prospectus » : le prospectus simplifié provisoire et le prospectus simplifié;

« prospectus simplifié » : le prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« prospectus simplifié provisoire » : le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 3 avril 2017, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la délégation de pouvoirs, prononcée par le président-directeur général, sous le numéro 2012-PDG-0059;

Vu la subdélégation de pouvoirs faite par Gilles Leclerc, surintendant des marchés de valeurs, en date du 29 mars 2017 en faveur de Lucie J. Roy, directrice principale du financement des sociétés laquelle est valable pour la période allant du 30 au 31 mars 2017 inclusivement.

Vu la demande visant à obtenir la dispense temporaire et la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. l'émetteur compte déposer le prospectus dans toutes les provinces du Canada;
3. les annexes visées n'ont été jointes à la circulaire que pour des motifs de convenance et de clarté afin d'éviter des répétitions indues dans celle-ci;
4. la circulaire contient un résumé des annexes visées;
5. l'inclusion des annexes visées dans la circulaire n'est pas exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec;
6. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
7. tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde :

1. la dispense temporaire à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française de ces documents soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié;
2. la dispense permanente.

Fait à Montréal, le 31 mars 2017.

Lucie J. Roy
Directrice principale du financement des sociétés

Décision n°: 2017-SMV-0015

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7 AGRÉMENTS ET AUTORISATIONS DE MISE EN MARCHÉ DE DÉRIVÉS

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CANADA HOUSE WELLNESS GROUP INC.	2017-01-31
CYMAT TECHNOLOGIES LTD.	2017-01-31
EXPLORATION AMSECO LTEE	2015-03-31
EXPLORATION AMSECO LTEE	2015-06-30
EXPLORATION AMSECO LTEE	2015-09-30
EXPLORATION AMSECO LTEE	2016-03-31
EXPLORATION AMSECO LTEE	2016-06-30
EXPLORATION AMSECO LTEE	2016-09-30
FANCAMP EXPLORATION LTD	2017-01-31
GENESIS TRUST II	2017-01-31
GROUPE KDA INC.	2017-01-31
INCA ONE GOLD CORP.	2017-01-31
MANITEX CAPITAL INC.	2017-01-31
MINES D'OR VISIBLE INC. (LES)	2017-01-31
NEVADA EXPLORATION INC.	2017-01-31
NOVAGOLD RESOURCES INC.	2017-02-28
NUTRITIONAL HIGH INTERNATIONAL INC.	2017-01-31
OROSUR MINING INC.	2017-02-28
PERLITE CANADA INC.	2017-01-31
RED PINE EXPLORATION INC.	2017-01-31
RESSOURCES EXPLOR INC.	2017-01-31
STELLAR ORAFRIQUE INC.	2017-01-31
TRILOGY METALS INC.	2017-02-28
VANADIUMCORP RESOURCE INC.	2017-01-31
01 COMMUNIQUE LABORATORY INC.	2017-01-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ACTIVENERGY INCOME FUND	2016-12-31
ADVANTAGED CANADIAN HIGH YIELD BOND FUND	2016-12-31
AMERICAN CORE SECTORS DIVIDEND FUND	2016-12-31
AMERICAS SILVER CORPORATION	2016-12-31
ARGEX TITANE INC.	2016-12-31
ASTON HILL ADVANTAGE BOND FUND (*29934)	2016-12-31
ASTON HILL ADVANTAGE OIL & GAS INCOME FUND (*23907)	2016-12-31
ASTON HILL ADVANTAGE VIP INCOME FUND (*25144)	2016-12-31
ASTON HILL AVIP TRUST (*25072)	2016-12-31
ASTON HILL MBB TRUST (*29893)	2016-12-31
ASTON HILL O&G TRUST (*23809)	2016-12-31
ASTON HILL VIP INCOME FUND	2016-12-31
ATLATSA RESOURCES CORPORATION	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
AUSTRALIAN REIT INCOME FUND	2016-12-31
BARCLAYS BANK PLC	2016-12-31
BLACKBERRY LIMITED	2017-02-28
BMG BULLIONFUND (#30221)	2016-12-31
BMG GOLD BULLIONFUND (#30221)	2016-12-31
BMG SILVER BULLIONFUND (#30221)	2016-12-31
BOLIDEN AB	2016-12-31
BOREALIS INFRASTRUCTURE TRUST	2016-12-31
BRAND LEADERS INCOME FUND	2016-12-31
BRAND LEADERS PLUS INCOME ETF (#39566)	2016-12-31
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT INC.	2016-12-31
BROOKFIELD GLOBAL INFRASTRUCTURE SECURITIES INCOME FUND	2016-12-31
BROOKFIELD HIGH YIELD STRATEGIC INCOME FUND (*33944)	2016-12-31
BROOKFIELD SELECT OPPORTUNITIES INCOME FUND	2016-12-31
CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND	2016-12-31
CALLIDUS CAPITAL CORPORATION	2016-12-31
CANADIAN INVESTMENT GRADE PREFERRED SHARE FUND (P2L)	2016-12-31
CANADIAN RESOURCES INCOME TRUST	2016-12-31
CASCADES INC.	2016-12-31
CATÉGORIE PRUDENTE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE ACTIONS DE CROISSANCE REDWOOD (#28493)	2016-12-31
CATEGORIE CIBLEE D'ACTIONS CANADIENNES ALPHADELTA (#31686)	2016-12-31
CATEGORIE CIBLEE DE DIVIDENDES AMERICAINS SPROTT (#32947)	2016-12-31
CATEGORIE CIBLEE DE DIVIDENDES MONDIAUX SPROTT (#32947)	2016-12-31
CATEGORIE CIBLEE EQUILIBREE AMERICAINE SPROTT (#32947)	2016-12-31
CATEGORIE CIBLEE EQUILIBREE MONDIALE SPROTT (#32947)	2016-12-31
CATEGORIE CROISSANCE AMERICAINE MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
CATEGORIE CROISSANCE CONSERVATRICE AMERICAINE ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
CATEGORIE CROISSANCE DE DIVIDENDES FIRST AVENUE (#28493)	2016-12-31
CATEGORIE CROISSANCE DU REVENU REDWOOD (#28493)	2016-12-31
CATEGORIE CROISSANCE EQUILIBREE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE CROISSANCE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE CROISSANCE INTERNATIONALE MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE CROISSANCE MONDIALE MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE D'ACTIFS TANGIBLES SPROTT (#38422)	2016-12-31
CATEGORIE D'ACTIONS AMELIOREES SPROTT (#38421)	2016-12-31
CATEGORIE D'ACTIONS AMERICAINES AMELIOREES SPROTT (#38422)	2016-12-31
CATEGORIE D'ACTIONS ARGENTIFERES SPROTT (#32947)	2016-12-31
CATEGORIE D'ACTIONS CANADIENNES BLACKROCK SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE D'ACTIONS CANADIENNES A PETITE CAPITALISATION SIONNA SUN LIFE (#31470)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE D' ACTIONS CANADIENNES COMPOSEE BLACKROCK SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE D' ACTIONS CANADIENNES FRANKLIN BISSETT SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE D' ACTIONS CANADIENNES MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE D' ACTIONS PRODUCTIVES DE REVENUS DYNAMIQUE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE D' OBLIGATIONS A COURT TERME SPOTT (#32947)	2016-12-31
CATEGORIE D' OBLIGATIONS DIVERSIFIE SPOTT (#32947)	2016-12-31
CATEGORIE D' OBLIGATIONS SANS CONTRAINTES REDWOOD (#28493)	2016-12-31
CATEGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA (#31686)	2016-12-31
CATEGORIE DE CROISSANCE TACTIQUE ALPHADELTA (#31686)	2016-12-31
CATEGORIE DE PENSION REDWOOD (#28493)	2016-12-31
CATEGORIE DE RENDEMENT STRATEGIQUE DYNAMIQUE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE DE RESSOURCES CANADIENNES QWEST ENERGY DE QE FUNDS CORP. (#31686)	2016-12-31
CATEGORIE DE RESSOURCES MONDIALES DUNDEE (#37416)	2016-12-31
CATEGORIE DE REVENU ELEVE ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
CATEGORIE DU MARCHE MONETAIRE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE EQUILIBREE AMELIOREE SPOTT (#38421)	2016-12-31
CATEGORIE EQUILIBREE CANADIENNE BLACKROCK SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE EQUILIBREE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE EXPLOITANTS ET PRODUCTEURS AURIFERES UITF (#28493)	2016-12-31
CATEGORIE MODEREE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE PRODUCTEURS D' ENERGIE UITF (#28493)	2016-12-31
CATEGORIE RENDEMENT A COURT TERME BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
CATEGORIE RENDEMENT STRATEGIQUE ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
CATEGORIE RENDEMENT TOTAL ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
CATEGORIE RESSOURCES SPOTT (#32947)	2016-12-31
CATEGORIE REVENU DE DIVIDENDES MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE STRATEGIE D' ACTIONS MONDIALES REDWOOD (#28493)	2016-12-31
CATEGORIE TRIMARK CANADIENNE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE VALEUR SENTRY SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CC&L CORE INCOME & GROWTH FUND (#34040)	2016-12-31
CENTRIC HEALTH CORPORATION	2016-12-31
CHOU ASIA FUND (#24631)	2016-12-31
CHOU ASSOCIATES FUND (#24631)	2016-12-31
CHOU BOND FUND (#24631)	2016-12-31
CHOU EUROPE FUND (#24631)	2016-12-31
CHOU RRSP FUND (#24631)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CNH CAPITAL CANADA RECEIVABLES TRUST	2016-12-31
CNH CAPITAL CANADA WHOLESALE TRUST	2016-12-31
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON	2017-01-28
CONDUENT INCORPORATED	2016-12-31
CORPORATION MINIERE GOLDEN SHARE	2016-12-31
CORPORATION PHARMACEUTIQUE NYMOX	2016-12-31
CORPORATION ROYAL NICKEL	2016-12-31
CORRIDOR RESOURCES INC.	2016-12-31
CREDIT SUISSE AG	2016-12-31
CRESCITA THERAPEUTICS INC.	2016-12-31
DDJ HIGH YIELD FUND	2016-12-31
DEANS KNIGHT INCOME CORPORATION	2016-12-31
DOLLARAMA INC.	2017-01-29
DUNDEE ACQUISITION LTD.	2016-12-31
DUNDEE CORPORATION	2016-12-31
ENERGY CREDIT OPPORTUNITIES INCOME FUND	2016-12-31
ENERGY LEADERS INCOME FUND	2016-12-31
ENERGY LEADERS PLUS INCOME ETF (#39566)	2016-12-31
EUROPE BLUE-CHIP DIVIDEND & GROWTH FUND	2016-12-31
EXPLOITATION MINIERE GOLDGROUP INC.	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
EXPLORATION AMSECO LTEE	2014-12-31
EXPLORATION AMSECO LTEE	2015-12-31
EXPLORATION DIOS INC.	2016-12-31
EXPLORATION NQ INC.	2016-11-30
FAIRCOURT GOLD INCOME CORP.	2016-12-31
FAIRCOURT SPLIT TRUST	2016-12-31
FIDUCIE DE BANQUES REGIONALES AMERICAINES MANUVIE	2016-12-31
FIDUCIE DE SOLUTIONS DE REVENU DOUBLELINE	2016-12-31
FIDUCIE INCOME STRATEGIES (*34316)	2016-12-31
FIDUCIE MLF (*33933)	2016-12-31
FIDUCIE POUR L'EDUCATION DES ENFANTS DU CANADA (LA)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE CROISSANCE ET REVENU CANADIENS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE EQUILIBRE A REVENU MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE EQUILIBRE AMERICAIN MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE EQUILIBRE MONDIAL MANUVIE (#34500)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE MARCHE MONETAIRE MANUVIE (#34500)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE REVENU FIXE AMERICAIN MANUVIE (#34500)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE REVENU FIXE CANADIEN MANUVIE (#34500)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE REVENU FIXE DE SOCIETES MANUVIE (#34500)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE REVENU FIXE MONDIAL MANUVIE (#34500)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE VALEUR EQUILIBRE AMERICAIN MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FINB BMO ACTIONS CHINOISES (#29878)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FINB BMO ACTIONS DU NASDAQ 100 COUVERTES EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO ACTIONS INDIENNES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO ECHELONNE S&P/TSX ACTIONS PRIVILEGIEES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE AMERICAIN DE LA SANTE COUVERT EN DOL. CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE BANQUES AMERICAINES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE BANQUES AMERICAINES COUVERT EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE DE FPI (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE S&P/TSX AURIFERES MONDIALES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE S&P/TSX BANQUES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE S&P/TSX METAUX DE BASE MON. COUV. EN DOL. CAN. (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE S&P/TSX PETROLE ET GAZ (#29878)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FINB BMO EQUIPONDERE S&P/TSX PRODUITS INDUSTRIELS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE SERVICES AUX COLLECTIVITES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO INFRASTRUCTURES MONDIALES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO MOYENNE INDUSTRIELLE DOW JONES COUVERTE EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO MSCI EAFE (#29878)	2016-12-31
FINB BMO MSCI EAFE COUVERT EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO MSCI EUROPE DE HAUTE QUALITE COUVERT EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO MSCI MARCHES EMERGENTS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIG. DE SOC. AMER. DE QUALITE A MOY. TERME COUV. EN DOL. CANAD. (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIG. DE SOC. AMER. DE QUALITE A COURT TERME COUV. EN DOL. CAN. (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS A ESCOMPTE (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS DE MARCHES EMERGENT COUVERT EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOC. AMERICAINES A HAUT REND. COUV. EN DOL. CAN. (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIETES AMER. DE QUAL. A MOYEN TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIETES A COURT TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIETES A LONG TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIETES A MOYEN TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS FEDERALES A COURT TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS FEDERALES A LONG TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS FEDERALES A MOYEN TERME (#29878)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FINB BMO OBLIGATIONS PROVINCIALES A MOYEN TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS PROVINCIALES A COURT TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS PROVINCIALES A LONG TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS TOTALES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO PETITES AURIFERES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO PETITES GAZIERES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO PETITES PETROLIERES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO S&P 500 (#29878)	2016-12-31
FINB BMO S&P 500 COUVERT EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO S&P/TSX COMPOSE PLAFONNE (#29878)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FINB DE REVENU MONDIAL GERE EN FONCTION DU RISQUE FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB DU SECTEUR DE L'ENERGIE DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB DU SECTEUR DE LA SANTE DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB DU SECTEUR DES BIENS DE CONS.DISCR. DES ETATS-UN.ALPHADEX FIRST TRUST (#3514)	2016-12-31
FINB DU SECTEUR DES BIENS ESSENTIELS DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB DU SECTEUR DES MATIERES PREM. DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB DU SECTEUR DES PRODUITS INDUST. DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB DU SECTEUR DES SERVICES PUBLIC DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB DU SECTEUR FINANCIER DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB DU SECTEUR TECHNOLOGIQUE DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB FIRST TRUST A SECTEURS TOURNANTS DES ETATS-UNIS DORSEY WRIGHT (#35140)	2016-12-31
FINB FIRST TRUST ALPHADEX DIVIDENDES EUROPEENS (COUVERT EN DOLL.CAN) (#35140)	2016-12-31
FINB OBLIGATAIRE TACTIQUE FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FIRST TRUST SHORT DURATION HIGH YIELD BOND ETF (CAD-HEDGED) (#35140)	2016-12-31
FNB BMO AMERICAIN DE DIVIDENDES (#29878)	2016-12-31
FNB BMO AMERICAIN DE DIVIDENDES COUVERT EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FNB BMO CANADIEN DE DIVIDENDES (#29878)	2016-12-31
FNB BMO D'ACT.AMERI.A FAIBLE VOLATILITE COUVERTES EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FNB BMO D'ACT.INTERN.A FAIBLE VOLATILITE COUVERTES EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FNB BMO D'ACTIONS AMERICAINES A FAIBLE VOLATILITE (#29878)	2016-12-31
FNB BMO D'ACTIONS CANADIENNES A FAIBLE VOLATILITE (#29878)	2016-12-31
FNB BMO D'ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS À FAIBLE VOLATILITE (#29878)	2016-12-31
FNB BMO D'ACTIONS INTERNATIONALES A FAIBLE VOLATILITE (#29878)	2016-12-31
FNB BMO INTERNATIONALES DE DIVIDENDES (#29878)	2016-12-31
FNB BMO INTERNATIONALES DE DIVIDENDES COUVERT EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FNB BMO MSCI AMERICAINES DE HAUTE QUALITE (#29878)	2016-12-31
FNB BMO MSCI MONDE DE HAUTE QUALITE (#29878)	2016-12-31
FNB BMO OBLIGATIONS A TRES COURT TERME (#29878)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FNB BMO RENDEMENT ELEVE A TAUX VARIABLE (#29878)	2016-12-31
FNB BMO REVENU MENSUEL (#29878)	2016-12-31
FNB BMO VENTE D'OPA COUV. DE DIV. ELEVES DE SOC. EUROPE. COUV. EN DOL CAN(#29878)	2016-12-31
FNB BMO VENTE D'OPT. D'ACH. COUVERTES DE DIV. ELEVES DE SOC. AMERICAINES (#29878)	2016-12-31
FNB BMO VENTE D'OPT.D'ACHAT COUV.MOY.IND DOW JONES COUV.EN DOLLARS CAN.(#29878)	2016-12-31
FNB BMO VENTE D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE BANQUE CANADIENNES (#29878)	2016-12-31
FNB BMO VENTE D'OPTIONS D'ACHAT COUV. DE SERVICES AUX COLLECTIVITES (#29878)	2016-12-31
FNB BMO VENTE D'OPTIONS DE VENTE DE SOCIETES AMERICAINES (#29878)	2016-12-31
FNB CANADIEN DE PUISSANCE DU CAPITAL FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FNB D'ACTIONS PRIVILEGIEES CANADIENNES RBC (#32845)	2016-12-31
FNB D'EPARGNE A INTERET ELEVE PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FNB D'OBLIGATIONS CANADIENNES ECHELONNEES 1-5 ANS RBC (#32845)	2016-12-31
FNB D'OBLIGATIONS DE SOCIETES ECHELONNEES 1-5 ANS RBC (#32845)	2016-12-31
FNB DE TRESORERIE EN DOLLARS AMERICAINS PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FNB FIRST TRUST ALPHADEX DIVIDEND. DE MARCHES EMERG.(COUVERT DOL.CAN.)(#35140)	2016-12-31
FNB FIRST TRUST ALPHADEX DIVIDENDES AMERICAINS (COUVERT DOL.CAN.)(#35140)	2016-12-31
FNB FIRST TRUST ALPHADEX DIVIDENDES CANADIENS (#35140)	2016-12-31
FNB FIRST TRUST PRETS DE RANG SUPERIEUR (COUVERT EN DOLLARS CANADIENS)(#35140)	2016-12-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2017 RBC (#32845)	2016-12-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2018 RBC (#32845)	2016-12-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2019 RBC (#32845)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2020 RBC (#32845)	2016-12-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2021 RBC (#32845)	2016-12-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2022 RBC (#32845)	2016-12-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2023 RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS AMERICAINES RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS AMERICAINES RBC (CAD COUVERT) (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS CANADIENNES RBC (#32845)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS EAE0 RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS EAE0 RBC (CAD COUVERT) (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES AMERICAINS RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES AMERICAINS RBC (CAD COUVERT) (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES CANADIENS RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES EAE0 RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES EAE0 RBC (CAD COUVERT) (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES EUROPEENS RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES EUROPEENS RBC (CAD COUVERT) (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES DE MARCHES EMERGENTS RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS INFRASTRUCTURES MONDIALES RBC (#32845)	2016-12-31
FNB STRATEGIQUE LEADERS D' ACTIONS MONDIALES RBC (#32845)	2016-12-31
FNB STRATEGIQUE LEADERS DE DIVIDENDES MONDIAUX RBC (#32845)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE D' ACTIONS PRIVILEGIEES CANADIENNES NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE D' OBLIGATIONS CANADIEN NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE DE CROISSANCE AMERICAINE NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE DE CROISSANCE A VALEUR INTRINSEQUE NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE DE DIVIDENDES AMERICAIN NEXGEN PLUS (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE DE DIVIDENDES CANADIENS NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE DE TITRES MONDIAUX NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE DIV. MONDIAL D' OBLIG. SOCIETES LOOMIS SAYLES (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE DU MARCHE MONETAIRE CANADIEN NEXGEN	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
(#24887)	
FONDS A GESTION FISCALE EQUILIBRE STRATEGIQUE NATIXIS (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE EQUILIBREE A VALEUR INTRINSEQUE NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE INTERNATIONAL OAKMARK NATIXIS (#38149)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE OAKMARK NATIXIS (#38149)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS A RENDEMENT TOTAL ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
FONDS A RENDEMENT TOTAL CANADIEN ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
FONDS A REVENU CANADIEN PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS A REVENU DE DIVIDENDES AMERICAIN PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS A REVENU DE DIVIDENDES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS A REVENU ELEVE PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS A REVENU MENSUEL CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS A REVENU MENSUEL ELEVE AMERICAIN MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS A REVENU MENSUEL ELEVE AMERICAIN NON COUVERT MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS A REVENU MENSUEL ELEVE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS A REVENU MENSUEL PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS A REVENU STRATEGIQUE EN DOLLARS US MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS A REVENU STRATEGIQUE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS A VERSEMENT MENSUEL MARQUEST (#6714)	2016-12-31
FONDS A VERSEMENT MENSUEL MARQUEST (CATEGORIE DE SOCIETES) (#6714)	2016-12-31
FONDS ACTIONS CANADIENNES JANTZI RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS ACTIONS MONDIALES JANTZI RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS AMELIORE D'ACTIONS AMERICAINES PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE DES DIVIDENDES MARQUEST (#6714)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE DES DIVID. MARQUEST (CAT. DE SOCIETES) (#6714)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE MD (#5407)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE DIVIDENDES LEITH WHEELER (#39545)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE DIVIDENDES NEUTRE EN DEVISES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE DIVIDENDES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE VALEUR MD (#5407)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN INDICIEL NEUTRE EN DEVISES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS AMERIQUE LATINE CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS ASIE-PACIFIQUE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS ASIE-PACIFIQUE CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS AU FLOTTANT FAIBLE PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS AURIFERE ET DE MINERAUX PRECIEUX SPROTT (#19707)	2016-12-31
FONDS CANADIEN A REVENU FIXE SEI (#14488)	2016-12-31
FONDS CANADIEN A VERSEMENT FIXE IMAXX (#20225)	2016-12-31
FONDS CANADIEN D'OBLIGATIONS CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES IMAXX (#20225)	2016-12-31
FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS CANADIEN DE REVENU A COURT TERME RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS CANADIEN DE REVENU FIXE MARQUEST (#6714)	2016-12-31
FONDS CIBLE CANADIEN MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS CIBLE INTERNATIONAL MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS CIBLE MONDIAL TOUTES CAPITALISATIONS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF D'ACTIONS INTERNATIONALES GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF D'ACTIONS AMERICAINES GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF D'ACTIONS CANADIENNES GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF D'ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF D'OBLIGATIONS CANADIENNES GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF D'OBLIGATIONS CANADIENNE A LONG TERME GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF D'OCCASIONS STRATEGIQUES GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF DE DIVIDENDES GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF STRATEGIQUE DE RENDEMENT GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COMBINE DE DIVIDENDES STRATEGIQUE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS COMMUN D'ACTIONS A REVENU ELEVE IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN D'ACTIONS CANADIENNES EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
FONDS COMMUN D'ACTIONS CANADIENNES IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN D'ACTIONS DE PETITES SOCIETES EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
FONDS COMMUN D'ACTIONS INTERNATIONALES IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN D'ACTIONS OUTRE-MER IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN D'ACTIONS US IMPERIAL (#21034)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS COMMUN D'OBLIGATIONS INTERNATIONALES IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN D'OBLIGATIONS A COURT TERME IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN D'OBLIGATIONS CANADIENNES IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN DE CROISSANCE DE DIVIDENDES EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
FONDS COMMUN DE REVENU D'ACTIONS MONDIALES IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN DE REVENU DE DIVIDENDES CANADIENS IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN DE REVENU DIVERSIFIE CANADIEN IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN DE REVENU MENSUEL EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
FONDS COMMUN DU MARCHE MONETAIRE EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
FONDS COMMUN ECONOMIES EMERGENTES IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN MARCHE MONETAIRE IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS MARQUEST INC - ENERGY SERIES	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FUND (#28440)	
FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS MARQUEST INC. - EXPLORER SERIES FUND (#28440)	2016-12-31
FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS MARQUEST INC FLEX DIV. & INC.GROWTH SER.FUND (#28440)	2016-12-31
FONDS COMPLEMENT TACTIQUE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS CROISSANCE ACTIONS CANADIENNES MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS CROISSANCE AMERICAIN MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS CROISSANCE DE DIVIDENDES MD (#5407)	2016-12-31
FONDS CROISSANCE DES DIVIDENDES JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2016-12-31
FONDS CROISSANCE INTERNATIONAL MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS CROISSANCE MONDIAL MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS CROISSANCE QUEBEC BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D'ACHATS PERIODIQUES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES A FAIBLE VOLATILITE GATEWAY (#38149)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES A FAIBLE VOLATILITE NEUTRE DEVISE QUBE RBC(#3713)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES A FAIBLE VOLATILITE QUBE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES A PETITE CAPITALISATION BRANDES (#20482)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES AVEC COUV. DE CH. PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES DE BASE DE SOC. A PETITE CAPITALISATION RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES LANDRY (#32113)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES MERITAS (#18949)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES MULT. TOUTES CAP. PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES OCEANROCK (#31045)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES QUBE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES SMARTDATA BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES TOUTES CAPITALISA. EN DOLLARS US MANUVIE(#6814)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES TOUTES CAPITALIZATIONS MANUVIE (#6814)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D' ACTIONS ASIATIQUES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS ASIE-PACIFIQUE HORS JAPON RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNE A FAIBLE VOLATILITE QUBE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNE SIONNA (#20482)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES O'SHAUGHNESSY RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES A PETITE CAPITALISATION SIONNA (#20482)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES BLACKROCK SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES COMPOSE BLACKROCK SUN LIFE (#31470)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE CROISSANCE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE CROISSANCE IMAXX (#20225)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES LANDRY (#32113)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES OCEANROCK (#31045)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES QUBE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES SEI (#14488)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES SMARTBETA BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES SPROTT (#19707)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES TOUTES CAPITALISATIONS BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES VALEURS COMMU. PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE CROISSANCE DE SOC. AMERICAINES À MOYENNE CAPIT.RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE GRANDES SOCIETES AMERICAINE SEI (#14488)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS (#13303)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE PETITES SOCIETES AMERICAINE SEI (#14488)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE PETITES SOCIETES CANADIENNES SEI (#14488)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE REVENU ET DE CROISSANCE CC&L (#34040)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE SOCIETES A PETITE CAPITAL.DE MARCHES EMERGENTS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE SOCIETES AMERICAINES A PETITE CAPITALISATION (#13303)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE SOCIETES EUROPEENNES A MOYENNE	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CAPITALISATION RBC (#3713)	
FONDS D' ACTIONS DIVERSIFIE REDWOOD (#29523)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS EAEO SEI (#14488)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS EUROPEENNES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS EUROPEENNES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS EUROPEENNES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS FORTIFIE PICTON MAHONEY (#38236)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D' ACTIONS GLOBALES A PETITE CAPITALISATION BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS GLOBALES BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS GLOBALES JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES JARISLOWSKY (#14295)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES O'SHAUGHNESSY RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES OCEANROCK (#31045)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES SMARTDATA BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES A FAIBLE VOLATILITE MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES MERITAS (#18949)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS JAPONAISES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS JAPONAISES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MARCHES EMERGENTS SEI (#14488)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MD (#5407)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDE TOUS LES PAYS A FAIBLE VOLATILITE QUBE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDE TOUS LES PAYS QUBE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES A FAIBLE VOLATILITE MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES A FAIBLE VOLATILITE QUBE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES DE CROISSANCE IMAXX (#20225)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES DIVERSIFIÉ BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES GREYSTONE (#20482)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES LANDRY (#32113)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES QUBE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES RBC (#3713)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FONDS D' ACTIONS MONDIALES SANS RESTRICTION MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES SMARTBETA BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES VALEURS COMMU. PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS OUTRE-MER AVEC COUV. DE CHANGE PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS OUTRE-MER PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS PETITE CAPITALISATION SPROTT (#19707)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS PRIVILEGIEES AMERICAINES REDWOOD (#28493)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS PRIVILEGIEES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS PRODUCTIVES DE REVENUS DYNAMIQUE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS SANS COMBUSTIBLES FOSSILES MD (#5407)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS SPECIALES JARISLOWSKY (#14295)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS VALEUR CANADIENNES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS 100% CANADIENNES O'SHAUGHNESSY RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' APPRECIATION A PETITE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D' APPRECIATION D' ACTIONS INTERNATIONALES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D' EDUCATION OBJECTIF 2020 RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' EDUCATION OBJECTIF 2025 RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' EDUCATION OBJECTIF 2030 RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' HYPOTH. ET D' OBLIGATIONS A COURT TERME PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D' HYPOTHEQUES ET DE REVENU TACTIQUE BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS D' INFRASTRUCTURE MONDIALE SPROTT (#38422)	2016-12-31
FONDS D' INFRASTRUCTURES SENTRY SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D' INV. D' OBL. INDEXEES SUR L' INFLATION INVESTISSEM. RUSSELL(#10820)	2016-12-31
FONDS D' INVESTISSEMENT A COURT TERME (#14488)	2016-12-31
FONDS D' INVESTISSEMENT A REVENU FIXE CANADIEN INVESTISSEMENTS RUSSELL(#10820)	2016-12-31
FONDS D' INVESTISSEMENT CANADIEN DE LIQUIDITE INVESTISSEMENT RUSSELL(#10820)	2016-12-31
FONDS D' INVESTISSEMENT D' ACTIONS AMERICAINES INVESTISSEM. RUSSELL(#10820)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FONDS D' INVESTISSEMENT D' ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEM. RUSSELL(#10820)	2016-12-31
FONDS D' INVESTISSEMENT D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENT RUSSELL(#10820)	2016-12-31
FONDS D' INVESTISSEMENT D' ACTIONS OUTRE- MER INVESTISSEMENTS RUSSELL(#10820)	2016-12-31
FONDS D' OBL. INDEXEES SUR L' INFLATION PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'OBLIG. MONDIALES DE SOCIETE DE CAT. INVEST. BLUEBAY (CANADA) (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGA. VALEURS COMMUNAUTAIRES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATION A LONG TERME INDEXEES SUR L'INFLATION PH&N (#15304)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME (#14488)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME MD (#5407)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME SPROTT (#19707)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT/MOYEN TERME JARISLOWSKY, FRASER (#14295)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A HAUT RENDEMENT CC&L (#34040)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A LONG TERME (#14488)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A LONG TERME BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A LONG TERME JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE \$US RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT GLOBAL PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL (#14488)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A REVENU MENSUEL RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS AMERICAINES A HAUT RENDEMENT (#14488)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS ASIATIQUES A RENDEMENT GLOBAL MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES MARQUEST (#6714)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES UNIVERSEL BLACKROCK SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES IMAXX (#20225)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES MERITAS (#18949)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES PLUS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CORPORATIVES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE MARCHES EMERGENTS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE MARCHES EMERGENTS RBC (CAD-COUVERT)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
(#3713)	
FONDS D'OBLIGATIONS DE RENDEMENT GLOBAL PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS JARISLOWSKY, FRASER (#14295)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉ ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS DE CATEGORIE INVESTISSEMENT \$US RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS DE MARCHES EMERGENTS BLUEBAY (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DIVERSIFIÉE SPROTT (#19707)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS ÉTRANGÈRES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS EUROPÉENNES À RENDEMENT ÉLEVÉ BLUEBAY (CANADA) (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MD (#5407)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES CONVERTIBLES \$US BLUEBAY (CANADA)(#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES CONVERTIBLES BLUEBAY (CANADA) (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES À RENDEMENT ÉLEVÉ RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES À REVENU MENSUEL BLUEBAY (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES DE SOCIÉTÉS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE \$ US BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MULTISTRATÉGIE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS NON FÉDÉRALES GARANTIES À LONG TERME (#14488)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS SANS COMBUSTIBLES FOSSILES MD (#5407)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS SANS CONTRAINTES REDWOOD (#28493)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS SOUVERAINES MONDIALES BLUEBAY (CANADA) (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS UNIVERS CANADIEN MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OCCASIONS AMÉRICAINES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OCCASIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OCCASIONS DE CROISSANCE MANUVIE (#6814)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'OCCASIONS DE RENDEMENT MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OCCASIONS STRATEGIQUES MD (#5407)	2016-12-31
FONDS D'OPPORTUNITES MONDIALES BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS D'OPPORTUNITES SIONNA (#20482)	2016-12-31
FONDS D'OPTIONS D'ACHAT COUV. DE BANQUES CAN. PLUS MARQUEST (CAT.SOC.)(#6714)	2016-12-31
FONDS D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE BANQUES CANADIENNES PLUS MARQUEST(#6714)	2016-12-31
FONDS D'OPTIONS D'ACHATS D'ACTIONS AMERICAINES COUVERTES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE BONS DU TRESOR CANADIEN RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE BONS DU TRESOR CANADIENS CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS DE CAPITAL GOODWOOD (LE)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE (#14488)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN O'SHAUGHNESSY RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN O'SHAUGHNESSY RBC II (#3713)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN PHILLIPS HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN PHILLIPS. HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE CONSERVATEUR AMERICAIN ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS AMERICAINES (#13303)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS CANADIENNES (#13303)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS INTERNATIONALES (#13303)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DE DIVIDENDES CANADIENS MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DE DIVIDENDES MONDIAUX MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DE DIVIDENDES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DIVERSIFIE AMERICAIN MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE GESTION FISCALE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE 100 (#14488)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE 80/20 (#14488)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES AMERICAIN PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES AMERICAINS BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES DE BASE PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES DE MARCHES EMERGENTS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES ELEVES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES INTERNATIONAL PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES MARCHES EMERGENTS REDWOOD (#28493)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES MONDIAUX MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE LINGOTS D'ARGENT SPROTT (#38426)	2016-12-31
FONDS DE LINGOTS D'OR SPROTT (#38423)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE LIQUIDITES CORPORATIVES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE MARCHE MONETAIRE AMERICAIN BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE MARCHE MONETAIRE AMERICAIN JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2016-12-31
FONDS DE MARCHE MONETAIRE AMERICAIN PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE MARCHE MONETAIRE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE MARCHE MONETAIRE CANADIEN PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE MARCHE MONETAIRE JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2016-12-31
FONDS DE MARCHE MONETAIRE SEI (#14488)	2016-12-31
FONDS DE MARCHES EMERGENTS CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS DE METAUX PRECIEUX BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS CANADIEN CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS DE PETITES SOCIETES MARQUEST (#6714)	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENT INTERNATIONAL MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENTS CANADIENS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENTS DIVERSIFIES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE PRETS PRIVILEGIES A TAUX VARIABLE MANUVIE	2016-12-31
FONDS DE RENDEMENT STRATEGIQUE ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
FONDS DE RENDEMENT STRATEGIQUE DYNAMIQUE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS DE REPARTITION D'ACTIFS BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REPRISE IMMOBILIERE AMERICAINE	2016-12-31
FONDS DE RESS. DE SOCIETES CANADIENNES A PETITE ET MOYENNE CAPITALIS. RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE RESSOURCES CANADIEN MARQUEST (#6714)	2016-12-31
FONDS DE RESSOURCES CANADIEN MARQUEST (CATEGORIE DE SOCIETES) (#6714)	2016-12-31
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2015 PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2020 PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2025 PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2030 PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2035 PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2040 PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2045 PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2050 PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A COURT TERME CANADIEN (#13303)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A COURT TERME CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A COURT TERME MARQUEST (CATEGORIE DE SOCIETES) (#6714)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE ASTON HILL VOYA (#33274)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE EN DOLLARS US MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE REVENU ACTIONS PALOS (#32810)	2016-12-31
FONDS DE REVENU AMELIORE (#13303)	2016-12-31
FONDS DE REVENU BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU CANADIEN A COURT TERME BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU D'ACTIFS REELS MONDIAUX BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU D' ACTIONS CANADIENNES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE REVENU D' ACTIONS MONDIALES LAZARD (#20482)	2016-12-31
FONDS DE REVENU D' ACTIONS PRIVILEGIEES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU D' ACTIONS PRUDENT PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES AMERICAINS MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES AMERICAINS MANUVIE - ENREGISTRE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES BANQUE NATIONALE INC. (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES CANADIENS MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DE SOCIETES FINANCIERES CANADIENNES PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DIVERSIFIE SIONNA (#20482)	2016-12-31
FONDS DE REVENU ELEVE ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
FONDS DE REVENU EQUILIBRE MONDIAL LAZARD (#20482)	2016-12-31
FONDS DE REVENU ET DE CROISSANCE AMERICAIN STRAT. BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU FIXE CANADIEN (#13303)	2016-12-31
FONDS DE REVENU FIXE DE BASE PLUS JARISLOWSKY, FRASER (#14295)	2016-12-31
FONDS DE REVENU FIXE INTERNATIONAL (#13303)	2016-12-31
FONDS DE REVENU FIXE SANS CONTRAINTES BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU FLEXIBLE NWQ SUN LIFE (#31470)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE REVENU FORTIFIE PICTON MAHONEY (#38236)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL ACTIONS BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL AMERICAIN RBC (#3173)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL CANADIEN MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL CONSERVATEUR BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL CROISSANCE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL EQUILIBRE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE REVENU MENSUEL PONDERE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL PRUDENT BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL SIONNA (#20482)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL STRATEGIQUE LOOMIS SAYLES (#38149)	2016-12-31
FONDS DE REVENU PRUDENT MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS DE REVENU PRUDENT PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS DE REVENU STRATEGIQUE MERITAS (#18949)	2016-12-31
FONDS DE REVENU 100 (#14488)	2016-12-31
FONDS DE REVENU 20/80 (#14488)	2016-12-31
FONDS DE REVENU 40/60 (#14488)	2016-12-31
FONDS DE SCIENCES BIOLOGIQUES ET DE TECHNOLOGIE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE SOC. DE PETITES CAPITALISATIONS D'ACTIONS CANADIENNES (#13303)	2016-12-31
FONDS DE STRATEGIES DIVERSIFIEES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE TITRES CANADIENS DE CROISSANCE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE TITRES CANADIENS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE TITRES DE CREANCE DES MARCHES EMERGENTS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE TITRES PRIVILEGIES A TAUX VARIABLE REDWOOD (#29523)	2016-12-31
FONDS DE VAL. EN ACTIONS AMERICAINES DE SOC. A PETITE CAPITALISATION RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE VALEUR AMERICAIN O'SHAUGHNESSY RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS AMERICAINES (#13303)	2016-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS AMERICAINES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS CANADIENNES (#13303)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS CANADIENNES BONAVISTA (#15304)	2016-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS CANADIENNES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS INTERNATIONALE (#13303)	2016-12-31
FONDS DE VALEUR DES MARCHES EMERGENTS BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS DE VALEUR EN ACTIONS AMER. DE SOC. A MOYENNE CAPITALISATION RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DES MARCHES EMERGENTS MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS DIVERSIFIE CONSERVATEUR BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DIVERSIFIE CROISSANCE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DIVERSIFIE D'ACTIFS REELS PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS DIVERSIFIE EQUILIBRE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DIVERSIFIE MONDIAL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES LOOMIS SAYLES (#24887)	2016-12-31
FONDS DIVERSIFIE PONDERE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DIVERSIFIE PRUDENT BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE \$US PLUS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE AMERICAIN RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE CANADIEN BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE CANADIEN NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE CANADIEN RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE IMAXX (#20225)	2016-12-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE PLUS PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE PLUS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS EN DEVISES DES MARCHES EMERGENTS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS ENERGETIQUE DYNAMIQUE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS ENERGIE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS ENERGIE CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS ENERGIE SPROTT (#19707)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRE D' ACTIONS PRIVILEGIEES CANADIENNES NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRE DE CROISSANCE AMERICAINE NEXGEN (#24887)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS ENREGISTRE DE CROISSANCE A VALEUR INTRINSEQUE NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRE DE DIVIDENDES AMERICAIN NEXGEN PLUS (#24887)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRE DE DIVIDENDES CANADIENS NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRE DE TITRES MONDIAUX NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRE EQUILIBRE A VALEUR INTRINSEQUE NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRE EQUILIBRE STRATEGIQUE NATAXIS (#24887)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRE INTERNATIONAL OAKMARK NATIXIS (#38149)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRE OAKMARK NATIXIS(#38149)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE (#14488)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE A RENDEMENT STRATEGIQUE EN DOLLARS US MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE A RENDEMENT STRATEGIQUE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE AMELIORE SPROTT (#38421)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE CANADIEN BLACKROCK SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE CANADIEN MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE CANADIEN SIONNA (#20482)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE D' ACTIONS MONDIALES A PETITE CAPITALIZATION MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE D' APPRECIATION MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE D' OCCASIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE DE CROISSANCE ET DE REVENU RBC (#3713)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS EQUILIBRE DE REVENU MENSUEL (#14488)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE GLOBAL BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE GLOBAL JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE JANTZI RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE JARISLOWSKY FRASER (#14295)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MD (#5407)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MONDIAL A RENDEMENT STRATEGIQUE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MONDIAL BONAVIDA (#15304)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MONDIAL MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MONDIAL MARQUEST (#6714)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MONDIAL RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE PRUDENT SENTRY SUN LIFE (#31470)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS EQUILIBRE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE VALEURS COMMUNAUTAIRES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE 60/40 (#14488)	2016-12-31
FONDS EUROPEEN DE DIVIDENDES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS FERIQUE ACTIONS (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE AMERICAIN (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE ASIE (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE DIVIDENDES (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE EQUILIBRE (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE EQUILIBRE CROISSANCE (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE EQUILIBRE PONDERE (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE EUROPE (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE MARCHES EMERGENTS (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE MONDIAL DE DIVIDENDES (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE OBLIGATIONS (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE REVENU COURT TERME (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE REVENU DIVERSIFIE (#197)	2016-12-31
FONDS FID. DE RETRAITE D'AC. CANADIENNES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS FID. DE RETRAITE D'AC. CANADIENNES PLUS PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS FID. DE RETRAITE D'ACT. OUTRE-MER PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS FIDUCIAIRE DE RETRAITE EQUILIBRE PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS FORMULA GROWTH	2016-12-31
FONDS GLOBAL ALPHA CC&L (#34040)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS IMMOBILIER (#13303)	2016-12-31
FONDS IMMOBILIER A DUREE COUVERTE PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS IMMOBILIER CANADIEN CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS IMMOBILIER MONDIAL SANS RESTRICTION MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS IMMOBILIER MONDIAL SPOTT (#38422)	2016-12-31
FONDS INDICE BOURSIER AMERICAIN CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICE BOURSIER AMERICAIN ELARGI CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICE BOURSIER CANADIEN CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICE BOURSIER EUROPEEN CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICE BOURSIER INTERNATIONAL CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICE NASDAQ CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICE OBLIGATAIRE CANADIEN CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICE OBLIGATAIRE MONDIAL CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICIEL AMERICAIN BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS INDICIEL AMERICAIN NEUTRE EN DEVISES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS INDICIEL AMERICAIN RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS INDICIEL ASIE-PACIFIQUE CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICIEL CANADIEN BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS INDICIEL CANADIEN RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D' ACTIONS AMERICAINES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D' ACTIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D' ACTIONS INTERNATIONALES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D' OBLIGATIONS CANADIENNES A COURT TERME CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICIEL DE FORTE CAPITALISATION AMERICAINE (#14488)	2016-12-31
FONDS INDICIEL EQUILIBRE CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICIEL INTERNATIONAL BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS INDICIEL INTERNATIONAL NEUTRE EN DEVISES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS INDICIEL JANTZI SOCIAL MERITAS (#18949)	2016-12-31
FONDS INDICIEL MARCHES EMERGENTS CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICIEL OBLIGATAIRE DU GOUVERNEMENT CANADIEN RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS INTERNATIONAL DE CROISSANCE DE DIVIDENDES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS INTERNATIONAL DE CROISSANCE MD (#5407)	2016-12-31
FONDS INTERNATIONAL DE VALEUR MD (#5407)	2016-12-31
FONDS INTERNATIONAL INDICIEL NEUTRE EN DEVISES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS JARISLOWSKY FRASER SELECT EQUILIBRE BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS JARISLOWSKY FRASER SELECT ACTIONS CANADIENNES BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS JARISLOWSKY FRASER SELECT REVENU BNI (#6226)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS MARCHE MONETAIRE CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE EN DOLLARS AMERICAINS CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE MARQUEST (#6714)	2016-12-31
FONDS MARCHES EMERGENTS SCHRODER SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS MEILLEURES IDEES PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS MENSUEL DE DIVIDENDES ET DE REVENU MERITAS (#18949)	2016-12-31
FONDS METAUX PRECIEUX CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS MILLENIUM ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
FONDS MODERE (#14488)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS MONDIAL A FAIBLE VOLATILITE LAZARD (#20482)	2016-12-31
FONDS MONDIAL A PETITE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS MONDIAL A PETITE CAPITALISATION REDWOOD (#29523)	2016-12-31
FONDS MONDIAL A REVENU MENSUEL CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D' ACTIONS A MOYENNE CAPITALISATION SENTRY SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D' ACTIONS O'SHAUGHNESSY RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D' ENERGIE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D' INFRASTRUCTURES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D' OBLIGATIONS TEMPLETON SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE CROISSANCE DE DIVIDENDES NEUTRE EN DEVISES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE CROISSANCE DE DIVIDENDES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE CROISSANCE ET DE REVENU RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES CLEARPOINT	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES DU SECTEUR DE LA SANTE (#5423)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE GESTION DE LA VOLATILITE (#14488)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE METAUX PRECIEUX RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE PETITES CAPITALISATIONS BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE RENDEMENT GLOBAL MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE RESSOURCES ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE RESSOURCES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE TECHNOLOGIE CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE TECHNOLOGIE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS MONETAIRE (#13303)	2016-12-31
FONDS MONETAIRE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS MONETAIRE MD (#5407)	2016-12-31
FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIE PICTON MAHONEY (#38236)	2016-12-31
FONDS MULTI-STRATEGIES NEUTRE AU MARCHE PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS MULTIACTIF DES MARCHES EMERGENTS LAZARD (#20482)	2016-12-31
FONDS MULTISTRATEGIE A RENDEMENT CIBLE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS MULTISTRATEGIQUE D' ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS RBC	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
(#3713)	
FONDS NEUTRE EN DEVISES D'ACTIONS AMERICAINES RBC (#3713)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS NEUTRE EN DEVISES D'ACTIONS INTERNATIONALES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS NEUTRE EN DEVISES D'ACTIONS DE CROISS.DE SOC.AMER.À MOY.CAP.RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS NORD-AMERICAIN DE CROISSANCE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS NORD-AMERICAIN DE VALEUR RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS OBLIGATAIRE AXE SUR LES SOCIETES BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS OBLIGATAIRE CANADIEN GREYSTONE (#20482)	2016-12-31
FONDS OBLIGATIONS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS PETITE CAPITALISATION BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS PETITES SOCIETES AMERICAINES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS PETITES SOCIETES INTERNATIONALES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS PRUDENT (#14488)	2016-12-31
FONDS PRUDENT DE CROISSANCE ET DE REVENU RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS PRUDENT DE REVENU MENSUEL (#14488)	2016-12-31
FONDS REPERE ACTIONS MONDIALES SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS REPERE 2020 SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS REPERE 2025 SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS REPERE 2030 SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS REPERE 2035 SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS RESSOURCES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS RESSOURCES CANADIENNES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS REVENU DE DIVIDENDES MD (#5407)	2016-12-31
FONDS REVENU DE DIVIDENDES MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS REVENU ET CROISSANCE D'ACTIONS CANADIENNES GREYSTONE (#20482)	2016-12-31
FONDS REVENU MENSUEL MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS SCIENCE ET TECHNOLOGIE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS SCIENCES DE LA SANTE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS SELECTIF MD (#5407)	2016-12-31
FONDS SOCIETES FINANCIERES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS SOUS-JACENT D'ACTIONS CANADIENNES II PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS SOUS-JACENT D'ACTIONS CANADIENNES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS SPECIFIQUE D'ACTIONS MONDIALES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS STRATEGIQUE D'ACTIONS CANADIENNES MORNINGSTAR (#20482)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS STRATEGIQUE D'OBLIGATIONS A REVENU RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS STRATEGIQUE D'OBLIGATIONS MONDIALE DE PREMIERE QUALITE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS STRATEGIQUE DE RENDEMENT MD (#5407)	2016-12-31
FONDS TACTIQUE D'ACTIONS COUVERT INTERNATIONAL PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS TACTIQUE D'ACTIONS COUVERT PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS TACTIQUE D'OBLIGATIONS DE QUALITE PURPOSE(#35248)	2016-12-31
FONDS TACTIQUE D'OBLIGATIONS FRONT STREET (#25603)	2016-12-31
FONDS TACTIQUE DE REVENU MANUVIE(#11633)	2016-12-31
FONDS TACTIQUE DE TITRES DE CRÉANCE AMÉRICAINS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS TACTIQUE DE TITRES DE CREANCE MONDIAUX MANUVIE (*32603) (#6814)	2016-12-31
FONDS TENDANCE D'ACTIONS CANADIENNES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS TOUT ACTIONS (#14488)	2016-12-31
FONDS VALEUR ACTIONS CANADIENNES MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS VALEUR AMERICAIN MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS VALEUR AMERICAINE DYNAMIQUE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS VALEUR INTERNATIONAL MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS VALEUR MONDIAL MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS VALEUR SENTRY SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS VINTAGE PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS WESTWOOD ACTIONS MONDIALES (#6226)	2016-12-31
FONDS WESTWOOD DE DIVIDENDES MONDIAL (#6226)	2016-12-31
FONDS WESTWOOD MARCHES EMERGENTS (#6226)	2016-12-31
FORACO INTERNATIONAL SA	2016-12-31
FORTUNE MINERALS LIMITED	2016-12-31
FRONT STREET GROWTH FUND	2016-12-31
GAZIT-GLOBE LTD.	2016-12-31
GIBRALTAR GROWTH CORPORATION	2016-12-31
GLACIER MEDIA INC.	2016-12-31
GLOBAL ALPHA WORLDWIDE GROWTH FUND	2016-12-31
GLOBAL CAPITAL SECURITIES TRUST (*30336)	2016-12-31
GLOBAL CHAMPIONS SPLIT CORP.	2016-12-31
GLOBAL DIVIDEND GROWERS INCOME FUND	2016-12-31
GLOBAL REAL ESTATE DIVIDEND GROWERS CORP.	2016-12-31
GLOBAL RESOURCE CHAMPIONS SPLIT CORP.	2016-12-31
GLOBAL TELECOM & UTILITIES INCOME FUND	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
GLOBAL WATER SOLUTIONS FUND	2016-12-31
GLOBANCE DIVIDEND GROWERS CORP.	2016-12-31
GLOBEVEST CAPITAL FONDS D'OPTIONS DE VENTE COUVERTES (#38989)	2016-12-31
GLOBEVEST CAPITAL FONDS TACTIQUE D'OPTIONS COUVERTES (#38989)	2016-12-31
GUARDIAN BALANCED FUND (#26841)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
GUARDIAN CANADIAN BOND FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN CANADIAN EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN CANADIAN GROWTH EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN CANADIAN SHORT TERM INVESTMENT FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN CANADIAN SMALL/MID CAP EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN EQUITY INCOME FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN GLOBAL DIVIDEND GROWTH FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN GLOBAL EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN HIGH YIELD BOND FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN INTERNATIONAL EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN PRIVATE WEALTH BOND FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN PRIVATE WEALTH EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN U.S. EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GVIC COMMUNICATIONS CORP.	2016-12-31
HARVEST BANKS & BUILDINGS INCOME FUND (#36759)	2016-12-31
HARVEST CANADIAN INCOME & GROWTH FUND (#36759)	2016-12-31
HEALTHCARE LEADERS INCOME ETF (#39566)	2016-12-31
HELIUS MEDICAL TECHNOLOGIES INC.	2016-12-31
HIGH YIELD STRATEGIC TRUST (*33908)	2016-12-31
IMPERIAL METALS CORPORATION	2016-12-31
INDEXPLUS INCOME FUND	2016-12-31
INFOR ACQUISITION CORP.	2016-12-31
INTERMAP TECHNOLOGIES CORPORATION	2016-12-31
INVESTMENT GRADE MANAGED DURATION INCOME FUND	2016-12-31
JARISLOWSKY, FRASER EMERGING MARKET EQUITY FUND (#14295)	2016-12-31
JARISLOWSKY, FRASER GLOBAL EQUITY (ALL COUNTRIES) FUND (#14295)	2016-12-31
JARISLOWSKY, FRASER INTERNATIONAL EQUITY (ALL COUNTRY EX-US) FUND (#14295)	2016-12-31
JARISLOWSKY, FRASER SMALL/MID CAP EQUITY FUND (#14295)	2016-12-31
LIMITED DURATION INVESTMENT GRADE PREFERRED SECURITIES FUND	2016-12-31
MACKENZIE MASTER LIMITED PARTNERSHIP	2016-12-31
MACQUARIE EMERGING MARKETS INFRASTRUCTURE INCOME FUND	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
MACQUARIE GLOBAL INFRASTRUCTURE INCOME FUND	2016-12-31
MAN AHL DP LIMITED (*30217)	2016-12-31
MAPLE LEAF SHORT DURATION 2016-II FLOW-THROUGH L.P. - CATEGORIE NATIONALE	2016-12-31
MAPLE LEAF SHORT DURATION 2016-II FLOW-THROUGH L.P. - CATEGORIE QUEBEC	2016-12-31
MARQUEST CANADIAN EQUITY INCOME FUND	2016-12-31
MARQUEST 2016-II MINING SUPER FLOW- THROUGH LIMITED PARTNERSHIP CAT. QUEBEC	2016-12-31
MARQUEST 2016-II MINING SUPER FLOW- THROUGH LTD. PARTNERSHIP	2016-12-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
CAT. NATIONALE	
MARRET RESOURCE CORP.	2016-12-31
MBN CORPORATION	2016-12-31
METAUX NIOBAY INC. (LES)	2016-12-31
MFC BANCORP LTD.	2016-12-31
MIDDLEFIELD CAN-GLOBAL REIT INCOME FUND	2016-12-31
MIDDLEFIELD CANADIAN DIVIDEND GROWERS CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD GLOBAL AGRICULTURE CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD GLOBAL DIVIDEND GROWERS CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD GLOBAL ENERGY CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD GLOBAL INFRASTRUCTURE FUND (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD HEALTHCARE & WELLNESS DIVIDEND FUND	2016-12-31
MIDDLEFIELD HIGH YIELD CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD INCOME PLUS CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD REAL ESTATE CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD RESOURCE CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD SHORT-TERM INCOME CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD U.S. DIVIDEND GROWERS CLASS (#5423)	2016-12-31
MINES MONETA PORCUPINE INC. (LES)	2016-12-31
MINT INCOME FUND	2016-12-31
MONEDA LATAM FIXED INCOME FUND (*33943)	2016-12-31
MRF 2016 RESOURCE LIMITED PARTNERSHIP	2016-12-31
MULTI-ACTIFS REVENU FIXE (#10820)	2016-12-31
MULTI-ACTIFS STRATEGIE DE CROISSANCE (#10820)	2016-12-31
NEXT EDGE AHL FUND (*30217)	2016-12-31
NEXT EDGE BIO-TECH PLUS FUND (#36338)	2016-12-31
NOVELION THERAPEUTICS INC.	2016-12-31
OCP CREDIT STRATEGY FUND (*30453)	2016-12-31
OCP SENIOR CREDIT FUND (*31718)	2016-12-31
OIL SANDS SECTOR FUND	2016-12-31
ORANGE	2016-12-31
PARTNERS VALUE INVESTMENTS INC.	2016-12-31
PARTNERS VALUE INVESTMENTS LP	2016-12-31
PARTNERS VALUE SPLIT CORP.	2016-12-31
PATHFINDER INCOME FUND (*30456)	2016-12-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND (*34363)	2016-12-31
PILOT GOLD INC.	2016-12-31
PINEBRIDGE INVESTMENT GRADE PREFERRED SECURITIES FUND	2016-12-31
PLACEMENTS D'AVENIR MD LIMITEE (#5407)	2016-12-31
POET TECHNOLOGIES INC.	2016-12-31
POR. PRIV. D'ACT. DE BASE DE SOC. AMER. A GRANDE CAP.NEUTRE EN DEVIS. RBC(#3713)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORT. PRIVE D'ACT. DE VAL. DE SOC. AMER. A GRANDE CAP.NEUTRE EN DEVIS. RBC(#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE AUDACIEUX PORTRAIT MANUVIE (#11633)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CONSERVATEUR EMBLEME EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CONSERVATEUR PRECISION MD (#5407)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE DYNAMIQUE SOUS GESTION CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE EQUILIBRE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE EQUILIBRE SOUS GESTION CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE PORTRAIT MANUVIE (#11633)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE SIMPLICITE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE SOUS GESTION CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE SOUS GESTION EN DOLLARS AMERICAINS CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS MONDIALES A RENDEMENT GLOBAL REDWOOD (#28493)	2016-12-31
PORTEFEUILLE D'OCCASIONS LEADERS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE A LONG TERME LIFEPOINTS (#10820)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE CHOIX SELECT RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE DYNAMIQUE CHOIX SELECT RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE DYNAMIQUE EMBLEME EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE DYNAMIQUE SELECT RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EMBLEME EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE LEADERS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU MERITAS (#18949)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU OCEANROCK (#31045)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE MERITAS (#18949)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE OCEANROCK (#18949)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE PRECISION MD (#5407)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MERITAS (#18949)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MODEREE EMBLEME EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MODEREE PRECISION MD (#5407)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE OCEANROCK (#31045)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE SELECT RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE RETRAITE 2020 RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE RETRAITE 2025 RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE RETRAITE 2030 RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE RETRAITE 2035 RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE RETRAITE 2040 RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE RETRAITE 2045 RBC (#3713)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE DE RETRAITE 2050 RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIE EMBLEME EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU ELEVE (#21034)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE PRECISION MD (#5407)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE LEADERS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE(#21034)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU ET DE CROISSANCE MERITAS (#18949)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU ET DE CROISSANCE OCEANROCK (#31045)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU MERITAS (#18949)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU OCEANROCK (#18949)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT (#21034)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DIVERSIFIE A REVENU CC&L (#25019)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DIVERSIFIE DE CROISSANCE CC&L (#25019)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE EQUILIBRE A REVENU MENSUEL SOUS GESTION CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE CHOIX SELECT RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE CROISSANCE LIFEPOINTS (#10820)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE CROISSANCE PRECISION MD (#5407)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE REVENU LIFEPOINTS (#10820)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE EMBLEME EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE LIFEPOINTS (#10820)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE MERITAS (#18949)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE MODERE PRECISION MD (#5407)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE MONDIAL SIMPLICITE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE OCEANROCK (#31045)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE SELECT RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE SIMPLICITE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE SOUS GESTION CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE SOUS GESTION EN DOLLARS AMERICAINS CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE ACTIONS AMERICAINES (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE ACTIONS CANADIENNES (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE ACTIONS INTERNATIONALES (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE ACTIONS MONDIALES (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE CATEGORIE CROISSANCE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE CATEGORIE CROISSANCE DYNAMIQUE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE CATEGORIE ACTIONS MONDIALES (#26007)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE MERITAGE CONSERVATEUR (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE CROISSANCE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE CROISSANCE DYNAMIQUE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE EQUILIBRE (#26007)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE MERITAGE FNB TACTIQUE ACTIONS (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE FNB TACTIQUE CROISSANCE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE FNB TACTIQUE EQUILIBRE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE FNB TACTIQUE MODERE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE FNB TACTIQUE REVENU FIXE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE MODERE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE MONDIAL CONSERVATEUR (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE MONDIAL CATEGORIE CROISSANCE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE MONDIAL CATEGORIE CROISSANCE DYNAMIQUE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE MONDIAL CROISSANCE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE MONDIAL CROISSANCE DYNAMIQUE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE MONDIAL EQUILIBRE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE MONDIAL MODERE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE REVENU CONSERVATEUR (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE REVENU CROISSANCE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE REVENU CROISSANCE DYNAMIQUE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE REVENU EQUILIBRE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE REVENU FIXE DIVERSIFIE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE REVENU MODERE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MODERE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MODERE PORTRAIT MANUVIE (#11633)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MODERE SIMPLICITE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL A GESTION DE LA VOLATILITE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE AMERICAIN CROISSANCE & REVENU BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE CLASSES D'ACTIFS MULTIPLES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS INTERNATIONALES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS PRIVILEGIEES CANADIENNES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS AMERICAINES A CONVICTIONS ELEVEES BNI (#6226)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS AMERICAINES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS AMERICAINES DE CROISSANCE RBC	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
(#3713)	
PORTEFEUILLE PRIVE D'ACTIONS CANADIENNES A CONVICTIONS ELEVEES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'ACTIONS CANADIENNES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'ACTIONS CANADIENNES CROISSANCE ET REVENU RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'ACTIONS CANADIENNES DE CROISSANCE RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'ACTIONS CANADIENNES RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'ACTIONS DE BASE DE SOC. AMERIC. A GRANDE CAP. RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'ACTIONS DE VALEUR DE SOC. AMER. À GRANDE CAP. RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'ACTIONS EAEO RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'ACTIONS INTERNAT. A CONVICTIONS ELEVEES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'ACTIONS MONDIALES RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'ACTIONS OUTRE-MER RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'OBLIGATIONS AMERICAINES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'OBLIGATIONS CANADIENNES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'OBLIGATIONS CANADIENNES DIVERSIFIE BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'OBLIGATIONS CORPORATIVES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'OBLIGATIONS MUNICIPALES PLUS BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D'OBLIGATIONS DE SOCIETES CANADIENNES RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE DE DIVIDENDES CANADIENS RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE DE DIVIDENDES NORD-AMERICAINS BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE DE REVENU A COURT TERME RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE DE REVENU CANADIEN A COURT TERME BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE DE REVENU RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE DE SOCIETES AMERICAINES A PETITE CAP. RBC (#3713)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE PRIVE DE SOCIETES CANADIENNES A MOYENNE CAP. RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE NEUTRE EN DEV. D'ACT. AMERICAINES A CONV. ELEVEES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE NEUTRE EN DEV. D'ACT. INT. A CONVICTIONS ELEVEES BNI (#6226)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE PRIVE REVENU D' ACTIONS BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE REVENU FIXE NON TRADITIONNEL BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRUDENCE CHOIX SELECT RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRUDENCE ELEVEE SELECT RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRUDENCE SELECT RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRUDENT GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
PORTEFEUILLE REVENU ELEVE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
PORTEFEUILLE REVENU ET CROISSANCE DE DIVIDENDES PORTRAIT DE MANUVIE (#11633)	2016-12-31
PORTEFEUILLE REVENU GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
PORTEFEUILLE REVENU PLUS SOUS GESTION CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE REVENU SOUS GESTION CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE REVENU SOUS GESTION EN DOLLARS AMERICAINS CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SECURITAIRE PORTRAIT MANUVIE (#11633)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SECURITAIRE SIMPLICITE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTFEUILLE PRIVE APPRECIATION DU CAPITAL NON TRADITIONNEL BNI (#6226)	2016-12-31
PORTFEUILLE PRIVE D'ACTIFS REELS BNI (#6226)	2016-12-31
POSERA LTD.	2016-12-31
POTASH RIDGE CORPORATION	2016-12-31
PRAIRIE PROVIDENT RESOURCES INC.	2016-12-31
PROBE METALS INC.	2016-12-31
PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.	2016-12-31
PURPOSE INVESTMENT GRADE FOCUS TRUST (*34317)	2016-12-31
QUESTRADE FIXED INCOME CORE PLUS ETF (#37347)	2016-12-31
QUESTRADE GLOBAL TOTAL EQUITY ETF (#37347)	2016-12-31
QUESTRADE RUSSELL US MIDCAP GROWTH INDEX ETF HEDGED TO CAD (#37347)	2016-12-31
QUESTRADE RUSSELL US MIDCAP VALUE INDEX ETF HEDGED TO CAD (#37347)	2016-12-31
QUESTRADE RUSSELL 1000 EQUAL WEIGHT US CONS.DISC.IND.ETF HEDGED TO CAD (#37347)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
QUESTRADE RUSSELL 1000 EQUAL WEIGHT US HEALTH CARE IND.ETF HED.TO CAD (#37347)	2016-12-31
QUESTRADE RUSSELL 1000 EQUAL WEIGHT US INDUST.INDEX ETF HEDGED TO CAD (#37347)	2016-12-31
QUESTRADE RUSSELL 1000 EQUAL WEIGHT US TECHNOL.INDEX ETF HEDGED TO CAD (#37347)	2016-12-31
RBC FONDS CONSEILLERS - OBLIGATIONS CANADIENNES (#3713)	2016-12-31
REGIME IMPRESSION	2016-12-31
REGIMES HERITAGE	2016-12-31
REIT INDEXPLUS INCOME FUND	2016-12-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
RESSOURCES YORBEAU INC. (LES)	2016-12-31
RESSOURCES ZHEN DING INC.	2016-12-31
SCITI TRUST	2016-12-31
SENVEST CAPITAL INC.	2016-12-31
SIERRA METALS INC.	2016-12-31
SILVER BULLION TRUST	2016-12-31
SKYLON GROWTH & INCOME TRUST	2016-12-31
SMTC CORPORATION	2017-01-01
SOCIETE D'INVESTISSEMENT ALTAFUND BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE ACCREDITIVE A COURTE DUREE SPROTT 2016 (#32947)	2016-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE ACCREDITIVE SPROTT 2015-PARTS FAC	2016-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE DE RESSOURCES CMP 2015	2016-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE DE RESSOURCES CMP 2016	2016-12-31
SOLUTION DE REVENU DE RETRAITE RBC (#3713)	2016-12-31
SOLUTION DE VERSEMENT GERE RBC (#3713)	2016-12-31
SOLUTION DE VERSEMENT GERE RBC - EVOLUE (#3713)	2016-12-31
SOLUTION DE VERSEMENT GERE RBC - EVOLUE PLUS (#3713)	2016-12-31
SOUTHGOBI RESOURCES LTD.	2016-12-31
SPECTRA INC.	2016-12-31
SPECTRAL MEDICAL INC.	2016-12-31
SPROTT ENERGY OPPORTUNITIES TRUST	2016-12-31
SPROTT 2016-II FLOW-THROUGH LIMITED PARTNERSHIP	2016-12-31
STAR YIELD MANAGERS TRUST	2016-12-31
TECH ACHIEVERS GROWTH & INCOME FUND	2016-12-31
TECHNOLOGIES ORBITE INC.	2016-12-31
TIDEWATER MIDSTREAM AND INFRASTRUCTURE LTD.	2016-12-31
TOP 20 DIVIDEND TRUST	2016-12-31
TOP 20 EUROPE DIVIDEND TRUST (*34549)	2016-12-31
TOP 20 U.S. DIVIDEND TRUST	2016-12-31
TREZ CAPITAL MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2016-12-31
TREZ CAPITAL SENIOR MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2016-12-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
TTE TRUST (*34548)	2016-12-31
TTU TRUST	2016-12-31
U.S. BANKS INCOME & GROWTH FUND	2016-12-31
U.S.DIVIDEND GROWERS INCOME CORP.	2016-12-31
UIT ALTERNATIVE HEALTH FUND (#28493)	2016-12-31
US BUYBACK LEADERS ETF (#39566)	2016-12-31
VANGUARD CANADIAN AGGREGATE BOND INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD CANADIAN SHORT-TERM BOND INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD CANADIAN SHORT-TERM CORPORATE BOND INDEX ETF (#33031)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
VANGUARD FTSE CANADA ALL CAP INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE CANADA INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE CANADIAN CAPPED REIT INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE CANADIAN HIGH DIVIDEND YIELD INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE DEVELOPED ALL CAP EX NORTH AMERICA INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE DEVELOPED ALL CAP EX NORTH AMERICA INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE DEVELOPED ALL CAP EX U.S. INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE DEVELOPED ALL CAP EX U.S. INDEX ETF(CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE DEVELOPED ASIA PACIFIC ALL CAP INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE DEVELOPED ASIA PACIFIC ALL CAP INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE DEVELOPED EUROPE ALL CAP INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE DEVELOPED EUROPE ALL CAP INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE EMERGING MARKETS ALL CAP INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE GLOBAL ALL CAP EX CANADA INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD GLOBAL EX-U.S. AGGREGATE BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31
VANGUARD S&P 500 INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD S&P 500 INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31
VANGUARD U.S. AGGREGATE BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31
VANGUARD U.S. DIVIDEND APPRECIATION INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD U.S. DIVIDEND APPRECIATION INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31
VANGUARD U.S. TOTAL MARKET INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31
VANGUARD U.S. TOTAL MARKET INDEX ETF (#33031)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
VILLAGE FARMS INTERNATIONAL, INC.	2016-12-31
WESTAIM CORPORATION (THE)	2016-12-31
WESTERN URANIUM CORPORATION	2016-12-31
WESTERNONE INC.	2016-12-31
WESTPORT FUEL SYSTEMS INC.	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ACTIVENERGY INCOME FUND	2016-12-31
ADVANTAGED CANADIAN HIGH YIELD BOND FUND	2016-12-31
AMERICAN CORE SECTORS DIVIDEND FUND	2016-12-31
AMERICAS SILVER CORPORATION	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ARGEX TITANE INC.	2016-12-31
ASTON HILL ADVANTAGE BOND FUND (*29934)	2016-12-31
ASTON HILL ADVANTAGE OIL & GAS INCOME FUND (*23907)	2016-12-31
ASTON HILL ADVANTAGE VIP INCOME FUND (*25144)	2016-12-31
ASTON HILL AVIP TRUST (*25072)	2016-12-31
ASTON HILL MBB TRUST (*29893)	2016-12-31
ASTON HILL O&G TRUST (*23809)	2016-12-31
ASTON HILL VIP INCOME FUND	2016-12-31
ATLATSA RESOURCES CORPORATION	2016-12-31
AUSTRALIAN REIT INCOME FUND	2016-12-31
BARCLAYS BANK PLC	2016-12-31
BLACKBERRY LIMITED	2017-02-28
BMG BULLIONFUND (#30221)	2016-12-31
BMG GOLD BULLIONFUND (#30221)	2016-12-31
BMG SILVER BULLIONFUND (#30221)	2016-12-31
BOLIDEN AB	2016-12-31
BOREALIS INFRASTRUCTURE TRUST	2016-12-31
BRAND LEADERS INCOME FUND	2016-12-31
BRAND LEADERS PLUS INCOME ETF (#39566)	2016-12-31
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT INC.	2016-12-31
BROOKFIELD GLOBAL INFRASTRUCTURE SECURITIES INCOME FUND	2016-12-31
BROOKFIELD HIGH YIELD STRATEGIC INCOME FUND (*33944)	2016-12-31
BROOKFIELD SELECT OPPORTUNITIES INCOME FUND	2016-12-31
CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND	2016-12-31
CALLIDUS CAPITAL CORPORATION	2016-12-31
CANADIAN INVESTMENT GRADE PREFERRED SHARE FUND (P2L)	2016-12-31
CANADIAN RESOURCES INCOME TRUST	2016-12-31
CASCADES INC.	2016-12-31
CATÉGORIE PRUDENTE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE ACTIONS DE CROISSANCE REDWOOD (#28493)	2016-12-31
CATEGORIE CIBLEE D'ACTIONS CANADIENNES ALPHADELTA (#31686)	2016-12-31
CATEGORIE CIBLEE DE DIVIDENDES AMERICAINS SPROTT (#32947)	2016-12-31
CATEGORIE CIBLEE DE DIVIDENDES MONDIAUX SPROTT (#32947)	2016-12-31
CATEGORIE CIBLEE EQUILIBREE AMERICAINE SPROTT (#32947)	2016-12-31
CATEGORIE CIBLEE EQUILIBREE MONDIALE SPROTT (#32947)	2016-12-31
CATEGORIE CROISSANCE AMERICAINE MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE CROISSANCE CONSERVATRICE AMERICAINE ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
CATEGORIE CROISSANCE DE DIVIDENDES FIRST AVENUE (#28493)	2016-12-31
CATEGORIE CROISSANCE DU REVENU REDWOOD (#28493)	2016-12-31
CATEGORIE CROISSANCE EQUILIBREE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE CROISSANCE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE CROISSANCE INTERNATIONALE MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE CROISSANCE MONDIALE MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE D'ACTIFS TANGIBLES SPOTT (#38422)	2016-12-31
CATEGORIE D' ACTIONS AMELIOREES SPOTT (#38421)	2016-12-31
CATEGORIE D' ACTIONS AMERICAINES AMELIOREES SPOTT (#38422)	2016-12-31
CATEGORIE D' ACTIONS ARGENTIFERES SPOTT (#32947)	2016-12-31
CATEGORIE D' ACTIONS CANADIENNES BLACKROCK SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE D' ACTIONS CANADIENNES A PETITE CAPITALISATION SIONNA SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE D' ACTIONS CANADIENNES COMPOSEE BLACKROCK SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE D' ACTIONS CANADIENNES FRANKLIN BISSETT SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE D' ACTIONS CANADIENNES MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE D' ACTIONS PRODUCTIVES DE REVENUS DYNAMIQUE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE D' OBLIGATIONS A COURT TERME SPOTT (#32947)	2016-12-31
CATEGORIE D' OBLIGATIONS DIVERSIFIE SPOTT (#32947)	2016-12-31
CATEGORIE D' OBLIGATIONS SANS CONTRAINTES REDWOOD (#28493)	2016-12-31
CATEGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA (#31686)	2016-12-31
CATEGORIE DE CROISSANCE TACTIQUE ALPHADELTA (#31686)	2016-12-31
CATEGORIE DE PENSION REDWOOD (#28493)	2016-12-31
CATEGORIE DE RENDEMENT STRATEGIQUE DYNAMIQUE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE DE RESSOURCES CANADIENNES QWEST ENERGY DE QE FUNDS CORP. (#31686)	2016-12-31
CATEGORIE DE RESSOURCES MONDIALES DUNDEE (#37416)	2016-12-31
CATEGORIE DE REVENU ELEVE ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
CATEGORIE DU MARCHE MONETAIRE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE EQUILIBREE AMELIOREE SPOTT (#38421)	2016-12-31
CATEGORIE EQUILIBREE CANADIENNE BLACKROCK SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE EQUILIBREE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE EXPLOITANTS ET PRODUCTEURS AURIFERES UITF (#28493)	2016-12-31
CATEGORIE MODEREE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE PRODUCTEURS D'ENERGIE UITF (#28493)	2016-12-31
CATEGORIE RENDEMENT A COURT TERME BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
CATEGORIE RENDEMENT STRATEGIQUE ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
CATEGORIE RENDEMENT TOTAL ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
CATEGORIE RESSOURCES SPOTT (#32947)	2016-12-31
CATEGORIE REVENU DE DIVIDENDES MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE STRATEGIE D' ACTIONS MONDIALES REDWOOD (#28493)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE TRIMARK CANADIENNE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CATEGORIE VALEUR SENTRY SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
CC&L CORE INCOME & GROWTH FUND (#34040)	2016-12-31
CENTRIC HEALTH CORPORATION	2016-12-31
CHOU ASIA FUND (#24631)	2016-12-31
CHOU ASSOCIATES FUND (#24631)	2016-12-31
CHOU BOND FUND (#24631)	2016-12-31
CHOU EUROPE FUND (#24631)	2016-12-31
CHOU RRSP FUND (#24631)	2016-12-31
CNH CAPITAL CANADA RECEIVABLES TRUST	2016-12-31
CNH CAPITAL CANADA WHOLESALE TRUST	2016-12-31
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON	2017-01-28
CONDUENT INCORPORATED	2016-12-31
CORPORATION MINIERE GOLDEN SHARE	2016-12-31
CORPORATION PHARMACEUTIQUE NYMOX	2016-12-31
CORPORATION ROYAL NICKEL	2016-12-31
CORRIDOR RESOURCES INC.	2016-12-31
CREDIT SUISSE AG	2016-12-31
CRESCITA THERAPEUTICS INC.	2016-12-31
DDJ HIGH YIELD FUND	2016-12-31
DEANS KNIGHT INCOME CORPORATION	2016-12-31
DOLLARAMA INC.	2017-01-29
DUNDEE ACQUISITION LTD.	2016-12-31
DUNDEE CORPORATION	2016-12-31
ENERGY CREDIT OPPORTUNITIES INCOME FUND	2016-12-31
ENERGY LEADERS INCOME FUND	2016-12-31
ENERGY LEADERS PLUS INCOME ETF (#39566)	2016-12-31
EUROPE BLUE-CHIP DIVIDEND & GROWTH FUND	2016-12-31
EXPLOITATION MINIERE GOLDGROUP INC.	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
EXPLORATION AMSECO LTEE	2014-12-31
EXPLORATION AMSECO LTEE	2015-12-31
EXPLORATION DIOS INC.	2016-12-31
EXPLORATION NQ INC.	2016-11-30
FAIRCOURT GOLD INCOME CORP.	2016-12-31
FAIRCOURT SPLIT TRUST	2016-12-31
FIDUCIE DE BANQUES REGIONALES AMERICAINES MANUVIE	2016-12-31
FIDUCIE DE SOLUTIONS DE REVENU DOUBLELINE	2016-12-31
FIDUCIE INCOME STRATEGIES (*34316)	2016-12-31
FIDUCIE MLF (*33933)	2016-12-31
FIDUCIE POUR L'EDUCATION DES ENFANTS DU CANADA (LA)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE CROISSANCE ET REVENU CANADIENS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE EQUILIBRE A REVENU MANUVIE (#6814)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FIDUCIE PRIVEE EQUILIBRE AMERICAIN MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE EQUILIBRE MONDIAL MANUVIE (#34500)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE MARCHE MONETAIRE MANUVIE (#34500)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE REVENU FIXE AMERICAIN MANUVIE (#34500)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE REVENU FIXE CANADIEN MANUVIE (#34500)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE REVENU FIXE DE SOCIETES MANUVIE (#34500)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE REVENU FIXE MONDIAL MANUVIE (#34500)	2016-12-31
FIDUCIE PRIVEE VALEUR EQUILIBRE AMERICAIN MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FINB BMO ACTIONS CHINOISES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO ACTIONS DU NASDAQ 100 COUVERTES EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO ACTIONS INDIENNES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO ECHELONNE S&P/TSX ACTIONS PRIVILEGIEES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE AMERICAIN DE LA SANTE COUVERT EN DOL. CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE BANQUES AMERICAINES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE BANQUES AMERICAINES COUVERT EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE DE FPI (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE S&P/TSX AURIFERES MONDIALES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE S&P/TSX BANQUES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE S&P/TSX METAUX DE BASE MON. COUV. EN DOL. CAN. (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE S&P/TSX PETROLE ET GAZ (#29878)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FINB BMO EQUIPONDERE S&P/TSX PRODUITS INDUSTRIELS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO EQUIPONDERE SERVICES AUX COLLECTIVITES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO INFRASTRUCTURES MONDIALES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO MOYENNE INDUSTRIELLE DOW JONES COUVERTE EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO MSCI EAFE (#29878)	2016-12-31
FINB BMO MSCI EAFE COUVERT EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO MSCI EUROPE DE HAUTE QUALITE COUVERT EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO MSCI MARCHES EMERGENTS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIG. DE SOC. AMER. DE QUALITE A MOY. TERME COUV. EN DOL. CANAD. (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIG. DE SOC. AMER. DE QUALITE A COURT TERME COUV. EN DOL. CAN. (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS A ESCOMPTE (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS DE MARCHES EMERGENT COUVERT EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOC. AMERICAINES A HAUT REND. COUV. EN	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
DOL. CAN. (#29878)	
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIETES AMER. DE QUAL. A MOYEN TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIETES A COURT TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIETES A LONG TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIETES A MOYEN TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS FEDERALES A COURT TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS FEDERALES A LONG TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS FEDERALES A MOYEN TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS PROVINCIALES A MOYEN TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS PROVINCIALES A COURT TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS PROVINCIALES A LONG TERME (#29878)	2016-12-31
FINB BMO OBLIGATIONS TOTALES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO PETITES AURIFERES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO PETITES GAZIERES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO PETITES PETROLIERES (#29878)	2016-12-31
FINB BMO S&P 500 (#29878)	2016-12-31
FINB BMO S&P 500 COUVERT EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FINB BMO S&P/TSX COMPOSE PLAFONNE (#29878)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FINB DE REVENU MONDIAL GERE EN FONCTION DU RISQUE FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB DU SECTEUR DE L'ENERGIE DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB DU SECTEUR DE LA SANTE DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB DU SECTEUR DES BIENS DE CONS.DISCR. DES ETATS-UN.ALPHADEX FIRST TRUST(#3514	2016-12-31
FINB DU SECTEUR DES BIENS ESSENTIELS DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB DU SECTEUR DES MATIERES PREM. DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB DU SECTEUR DES PRODUITS INDUST. DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB DU SECTEUR DES SERVICES PUBLIC DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB DU SECTEUR FINANCIER DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB DU SECTEUR TECHNOLOGIQUE DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FINB FIRST TRUST A SECTEURS TOURNANTS DES ETATS-UNIS DORSEY WRIGHT (#35140)	2016-12-31
FINB FIRST TRUST ALPHADEX DIVIDENDES EUROPEENS (COUVERT EN DOLL.CAN) (#35140)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FINB OBLIGATAIRE TACTIQUE FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FIRST TRUST SHORT DURATION HIGH YIELD BOND ETF (CAD-HEDGED) (#35140)	2016-12-31
FNB BMO AMERICAIN DE DIVIDENDES (#29878)	2016-12-31
FNB BMO AMERICAIN DE DIVIDENDES COUVERT EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FNB BMO CANADIEN DE DIVIDENDES (#29878)	2016-12-31
FNB BMO D'ACT.AMERI.A FAIBLE VOLATILITE COUVERTES EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FNB BMO D'ACT.INTERN.A FAIBLE VOLATILITE COUVERTES EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FNB BMO D'ACTIONS AMERICAINES A FAIBLE VOLATILITE (#29878)	2016-12-31
FNB BMO D'ACTIONS CANADIENNES A FAIBLE VOLATILITE (#29878)	2016-12-31
FNB BMO D'ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS À FAIBLE VOLATILITE (#29878)	2016-12-31
FNB BMO D'ACTIONS INTERNATIONALES A FAIBLE VOLATILITE (#29878)	2016-12-31
FNB BMO INTERNATIONALES DE DIVIDENDES (#29878)	2016-12-31
FNB BMO INTERNATIONALES DE DIVIDENDES COUVERT EN DOLLARS CANADIENS (#29878)	2016-12-31
FNB BMO MSCI AMERICAINES DE HAUTE QUALITE (#29878)	2016-12-31
FNB BMO MSCI MONDE DE HAUTE QUALITE (#29878)	2016-12-31
FNB BMO OBLIGATIONS A TRES COURT TERME (#29878)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FNB BMO RENDEMENT ELEVE A TAUX VARIABLE (#29878)	2016-12-31
FNB BMO REVENU MENSUEL (#29878)	2016-12-31
FNB BMO VENTE D'OPA COUV. DE DIV. ELEVES DE SOC. EUROPE. COUV. EN DOL CAN(#29878)	2016-12-31
FNB BMO VENTE D'OPT. D'ACH. COUVERTES DE DIV. ELEVES DE SOC. AMERICAINES (#29878)	2016-12-31
FNB BMO VENTE D'OPT.D'ACHAT COUV.MOY.IND DOW JONES COUV.EN DOLLARS CAN.(#29878)	2016-12-31
FNB BMO VENTE D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE BANQUE CANADIENNES (#29878)	2016-12-31
FNB BMO VENTE D'OPTIONS D'ACHAT COUV. DE SERVICES AUX COLLECTIVITES (#29878)	2016-12-31
FNB BMO VENTE D'OPTIONS DE VENTE DE SOCIETES AMERICAINES (#29878)	2016-12-31
FNB CANADIEN DE PUISSANCE DU CAPITAL FIRST TRUST (#35140)	2016-12-31
FNB D'ACTIONS PRIVILEGIEES CANADIENNES RBC (#32845)	2016-12-31
FNB D'EPARGNE A INTERET ELEVE PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FNB D'OBLIGATIONS CANADIENNES ECHELONNEES 1-5 ANS RBC (#32845)	2016-12-31
FNB D'OBLIGATIONS DE SOCIETES ECHELONNEES 1-5 ANS RBC (#32845)	2016-12-31
FNB DE TRESORERIE EN DOLLARS AMERICAINS PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FNB FIRST TRUST ALPHADDEX DIVIDEND. DE MARCHES EMERG.(COUVERT	2016-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
DOL.CAN.)(#35140)	
FNB FIRST TRUST ALPHADEX DIVIDENDES AMERICAINS (COUVERT DOL.CAN.)(#35140)	2016-12-31
FNB FIRST TRUST ALPHADEX DIVIDENDES CANADIENS (#35140)	2016-12-31
FNB FIRST TRUST PRETS DE RANG SUPERIEUR (COUVERT EN DOLLARS CANADIENS)(#35140)	2016-12-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2017 RBC (#32845)	2016-12-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2018 RBC (#32845)	2016-12-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2019 RBC (#32845)	2016-12-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2020 RBC (#32845)	2016-12-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2021 RBC (#32845)	2016-12-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2022 RBC (#32845)	2016-12-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2023 RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS AMERICAINES RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS AMERICAINES RBC (CAD COUVERT) (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS CANADIENNES RBC (#32845)	2016-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS EAEO RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS EAEO RBC (CAD COUVERT) (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES AMERICAINS RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES AMERICAINS RBC (CAD COUVERT) (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES CANADIENS RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES EAEO RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES EAEO RBC (CAD COUVERT) (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES EUROPEENS RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES EUROPEENS RBC (CAD COUVERT) (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES DE MARCHES EMERGENTS RBC (#32845)	2016-12-31
FNB QUANTITATIF LEADERS INFRASTRUCTURES MONDIALES RBC (#32845)	2016-12-31
FNB STRATEGIQUE LEADERS D' ACTIONS MONDIALES RBC (#32845)	2016-12-31
FNB STRATEGIQUE LEADERS DE DIVIDENDES MONDIAUX RBC (#32845)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE D' ACTIONS PRIVILEGIEES CANADIENNES NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE D' OBLIGATIONS CANADIEN NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE DE CROISSANCE AMERICAINE NEXGEN (#24887)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS A GESTION FISCALE DE CROISSANCE A VALEUR INTRINSEQUE NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE DE DIVIDENDES AMERICAIN NEXGEN PLUS (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE DE DIVIDENDES CANADIENS NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE DE TITRES MONDIAUX NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE DIV. MONDIAL D'OBLIG. SOCIETES LOOMIS SAYLES (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE DU MARCHE MONETAIRE CANADIEN NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE EQUILIBRE STRATEGIQUE NATIXIS (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE EQUILIBREE A VALEUR INTRINSEQUE NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE INTERNATIONAL OAKMARK NATIXIS (#38149)	2016-12-31
FONDS A GESTION FISCALE OAKMARK NATIXIS (#38149)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS A RENDEMENT TOTAL ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
FONDS A RENDEMENT TOTAL CANADIEN ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
FONDS A REVENU CANADIEN PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS A REVENU DE DIVIDENDES AMERICAIN PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS A REVENU DE DIVIDENDES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS A REVENU ELEVE PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS A REVENU MENSUEL CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS A REVENU MENSUEL ELEVE AMERICAIN MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS A REVENU MENSUEL ELEVE AMERICAIN NON COUVERT MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS A REVENU MENSUEL ELEVE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS A REVENU MENSUEL PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS A REVENU STRATEGIQUE EN DOLLARS US MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS A REVENU STRATEGIQUE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS A VERSEMENT MENSUEL MARQUEST (#6714)	2016-12-31
FONDS A VERSEMENT MENSUEL MARQUEST (CATEGORIE DE SOCIETES) (#6714)	2016-12-31
FONDS ACTIONS CANADIENNES JANTZI RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS ACTIONS MONDIALES JANTZI RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS AMELIORE D'ACTIONS AMERICAINES PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE DES DIVIDENDES MARQUEST (#6714)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE DES DIVID. MARQUEST (CAT. DE SOCIETES) (#6714)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE MD (#5407)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE DIVIDENDES LEITH WHEELER (#39545)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE DIVIDENDES NEUTRE EN DEVISES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE DIVIDENDES RBC (#3713)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS AMERICAIN DE VALEUR MD (#5407)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN INDICIEL NEUTRE EN DEVISES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS AMERIQUE LATINE CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS ASIE-PACIFIQUE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS ASIE-PACIFIQUE CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS AU FLOTTANT FAIBLE PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS AURIFERE ET DE MINERAUX PRECIEUX SPOTT (#19707)	2016-12-31
FONDS CANADIEN A REVENU FIXE SEI (#14488)	2016-12-31
FONDS CANADIEN A VERSEMENT FIXE IMAXX (#20225)	2016-12-31
FONDS CANADIEN D'OBLIGATIONS CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES IMAXX (#20225)	2016-12-31
FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS CANADIEN DE REVENU A COURT TERME RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS CANADIEN DE REVENU FIXE MARQUEST (#6714)	2016-12-31
FONDS CIBLE CANADIEN MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS CIBLE INTERNATIONAL MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS CIBLE MONDIAL TOUTES CAPITALISATIONS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF D'ACTIONS INTERNATIONALES GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF D'ACTIONS AMERICAINES GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF D'ACTIONS CANADIENNES GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF D'ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF D'OBLIGATIONS CANADIENNES GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF D'OBLIGATIONS CANADIENNE A LONG TERME GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF D'OCCASIONS STRATEGIQUES GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF DE DIVIDENDES GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COLLECTIF STRATEGIQUE DE RENDEMENT GPPMD (#5407)	2016-12-31
FONDS COMBINE DE DIVIDENDES STRATEGIQUE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS COMMUN D'ACTIONS A REVENU ELEVE IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN D'ACTIONS CANADIENNES EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
FONDS COMMUN D'ACTIONS CANADIENNES IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN D'ACTIONS DE PETITES SOCIETES EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
FONDS COMMUN D'ACTIONS INTERNATIONALES IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN D'ACTIONS OUTRE-MER IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN D'ACTIONS US IMPERIAL (#21034)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS COMMUN D'OBLIGATIONS INTERNATIONALES IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN D'OBLIGATIONS A COURT TERME IMPERIAL (#21034)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS COMMUN D'OBLIGATIONS CANADIENNES IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN DE CROISSANCE DE DIVIDENDES EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
FONDS COMMUN DE REVENU D'ACTIONES MONDIALES IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN DE REVENU DE DIVIDENDES CANADIENS IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN DE REVENU DIVERSIFIE CANADIEN IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN DE REVENU MENSUEL EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
FONDS COMMUN DU MARCHE MONETAIRE EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
FONDS COMMUN ECONOMIES EMERGENTES IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUN MARCHE MONETAIRE IMPERIAL (#21034)	2016-12-31
FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS MARQUEST INC - ENERGY SERIES FUND (#28440)	2016-12-31
FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS MARQUEST INC. - EXPLORER SERIES FUND (#28440)	2016-12-31
FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS MARQUEST INC FLEX DIV. & INC.GROWTH SER.FUND (#28440)	2016-12-31
FONDS COMPLEMENT TACTIQUE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS CROISSANCE ACTIONS CANADIENNES MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS CROISSANCE AMERICAIN MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS CROISSANCE DE DIVIDENDES MD (#5407)	2016-12-31
FONDS CROISSANCE INTERNATIONAL MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS CROISSANCE MONDIAL MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS CROISSANCE QUEBEC BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D'ACHATS PERIODIQUES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONES AMERICAINES A FAIBLE VOLATILITE GATEWAY (#38149)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONES AMERICAINES A FAIBLE VOLATILITE NEUTRE DEVISE QUBE RBC(#3713)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONES AMERICAINES A FAIBLE VOLATILITE QUBE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONES AMERICAINES A PETITE CAPITALISATION BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONES AMERICAINES AVEC COUV. DE CH. PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'ACTIONES AMERICAINES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONES AMERICAINES BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONES AMERICAINES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONES AMERICAINES DE BASE DE SOC. A PETITE CAPITALISATION RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONES AMERICAINES LANDRY (#32113)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONES AMERICAINES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONES AMERICAINES MERITAS (#18949)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONES AMERICAINES MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONES AMERICAINES MULT. TOUTES CAP. PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES OCEANROCK (#31045)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES QUBE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES SMARTDATA BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES TOUTES CAPITALISA. EN DOLLARS US MANUVIE(#6814)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES TOUTES CAPITALIZATIONS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS ASIATIQUES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS ASIE-PACIFIQUE HORS JAPON RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNE A FAIBLE VOLATILITE QUBE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNE SIONNA (#20482)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES O'SHAUGHNESSY RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES A PETITE CAPITALISATION SIONNA (#20482)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES BLACKROCK SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES COMPOSE BLACKROCK SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE CROISSANCE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE CROISSANCE IMAXX (#20225)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES LANDRY (#32113)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES OCEANROCK (#31045)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES QUBE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES SMARTBETA BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES SPROTT (#19707)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES TOUTES CAPITALISATIONS BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES VALEURS COMMU. PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE CROISSANCE DE SOC. AMERICAINES À MOYENNE CAPIT.RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE GRANDES SOCIETES AMERICAINE SEI (#14488)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS (#13303)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE PETITES SOCIETES AMERICAINE SEI (#14488)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS D' ACTIONS DE PETITES SOCIETES CANADIENNES SEI (#14488)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE REVENU ET DE CROISSANCE CC&L (#34040)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE SOCIETES A PETITE CAPITAL. DE MARCHES EMERGENTS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE SOCIETES AMERICAINES A PETITE CAPITALISATION (#13303)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DE SOCIETES EUROPEENNES A MOYENNE CAPITALISATION RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS DIVERSIFIE REDWOOD (#29523)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS EAEO SEI (#14488)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS EUROPEENNES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS EUROPEENNES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS EUROPEENNES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS FORTIFIE PICTON MAHONEY (#38236)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS GLOBALES A PETITE CAPITALISATION BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS GLOBALES BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES O'SHAUGHNESSY RBC (#3713)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES OCEANROCK (#31045)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES SMARTDATA BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES A FAIBLE VOLATILITE MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES MERITAS (#18949)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS JAPONAISES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS JAPONAISES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MARCHES EMERGENTS SEI (#14488)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MD (#5407)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDE TOUS LES PAYS A FAIBLE VOLATILITE QUBE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDE TOUS LES PAYS QUBE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES A FAIBLE VOLATILITE MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES A FAIBLE VOLATILITE QUBE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES DE CROISSANCE IMAXX (#20225)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES DIVERSIFIÉ BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES GREYSTONE (#20482)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES LANDRY (#32113)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'ACTIONS MONDIALES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES QUBE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES SANS RESTRICTION MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES SMARTBETA BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES VALEURS COMMU. PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS OUTRE-MER AVEC COUV. DE CHANGE PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS OUTRE-MER PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'ACTIONS PETITE CAPITALISATION SPOTT (#19707)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS PRIVILEGIEES AMERICAINES REDWOOD (#28493)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS PRIVILEGIEES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS PRODUCTIVES DE REVENUS DYNAMIQUE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS SANS COMBUSTIBLES FOSSILES MD (#5407)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS VALEUR CANADIENNES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS 100% CANADIENNES O'SHAUGHNESSY RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'APPRECIATION A PETITE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'APPRECIATION D'ACTIONS INTERNATIONALES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'EDUCATION OBJECTIF 2020 RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'EDUCATION OBJECTIF 2025 RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'EDUCATION OBJECTIF 2030 RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'HYPOTH. ET D'OBLIGATIONS A COURT TERME PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D'HYPOTHEQUES ET DE REVENU TACTIQUE BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS D'INFRASTRUCTURE MONDIALE SPOTT (#38422)	2016-12-31
FONDS D'INFRASTRUCTURES SENTRY SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D'INV. D'OBL. INDEXEES SUR L'INFLATION INVESTISSEM. RUSSELL(#10820)	2016-12-31
FONDS D'INVESTISSEMENT A COURT TERME (#14488)	2016-12-31
FONDS D'INVESTISSEMENT A REVENU FIXE CANADIEN INVESTISSEMENTS RUSSELL(#10820)	2016-12-31
FONDS D'INVESTISSEMENT CANADIEN DE LIQUIDITE INVESTISSEMENT RUSSELL(#10820)	2016-12-31
FONDS D'INVESTISSEMENT D'ACTIONS AMERICAINES INVESTISSEM. RUSSELL(#10820)	2016-12-31
FONDS D'INVESTISSEMENT D'ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEM. RUSSELL(#10820)	2016-12-31
FONDS D'INVESTISSEMENT D'ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENT RUSSELL(#10820)	2016-12-31
FONDS D'INVESTISSEMENT D'ACTIONS OUTRE- MER INVESTISSEMENTS RUSSELL(#10820)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'OBL. INDEXEES SUR L'INFLATION PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D'OBLIG. MONDIALES DE SOCIETE DE CAT. INVEST. BLUEBAY (CANADA) (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGA. VALEURS COMMUNAUTAIRES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'OBLIGATION A LONG TERME INDEXEES SUR L'INFLATION PH&N (#15304)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME (#14488)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME MD (#5407)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME SPROTT (#19707)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A HAUT RENDEMENT CC&L (#34040)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A LONG TERME (#14488)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A LONG TERME BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE \$US RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT GLOBAL PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL (#14488)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A REVENU MENSUEL RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS AMERICAINES A HAUT RENDEMENT (#14488)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS ASIATIQUES A RENDEMENT GLOBAL MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES MARQUEST (#6714)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES UNIVERSEL BLACKROCK SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES IMAXX (#20225)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES MERITAS (#18949)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES PLUS MANUVIE (#6814)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS CORPORATIVES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE MARCHES EMERGENTS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE MARCHES EMERGENTS RBC (CAD-COUVERT) (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE RENDEMENT GLOBAL PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETE ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES CANADIENNES MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES DE CATEGORIE INVESTISSEMENT \$US RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES DE MARCHES EMERGENTS BLUEBAY (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DIVERSIFIE SPROTT (#19707)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS ETRANGERES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS EUROPEENNES A RENDEMENT ELEVE BLUEBAY (CANADA) (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MD (#5407)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES CONVERTIBLES \$US BLUEBAY (CANADA)(#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES CONVERTIBLES BLUEBAY (CANADA) (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES A RENDEMENT ELEVE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES A REVENU MENSUEL BLUEBAY (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES DE SOCIETES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE \$ US BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MULTISTRATEGIE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS NON FEDERALES GARANTIES A LONG TERME (#14488)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS SANS COMBUSTIBLES FOSSILES MD (#5407)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS SANS CONTRAINTES REDWOOD (#28493)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS SOUVERAINES MONDIALES BLUEBAY (CANADA) (#3713)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS UNIVERS CANADIEN MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OCCASIONS AMERICAINES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OCCASIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OCCASIONS DE CROISSANCE MANUVIE (#6814)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS D'OCCASIONS DE RENDEMENT MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D'OCCASIONS STRATEGIQUES MD (#5407)	2016-12-31
FONDS D'OPPORTUNITES MONDIALES BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS D'OPPORTUNITES SIONNA (#20482)	2016-12-31
FONDS D'OPTIONS D'ACHAT COUV. DE BANQUES CAN. PLUS MARQUEST (CAT.SOC.)(#6714)	2016-12-31
FONDS D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE BANQUES CANADIENNES PLUS MARQUEST(#6714)	2016-12-31
FONDS D'OPTIONS D'ACHATS D'ACTIONS AMERICAINES COUVERTES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE BONS DU TRESOR CANADIEN RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE BONS DU TRESOR CANADIENS CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS DE CAPITAL GOODWOOD (LE)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE (#14488)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN O'SHAUGHNESSY RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN O'SHAUGHNESSY RBC II (#3713)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN PHILLIPS HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN PHILLIPS. HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE CONSERVATEUR AMERICAIN ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS AMERICAINES (#13303)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS CANADIENNES (#13303)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS INTERNATIONALES (#13303)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DE DIVIDENDES CANADIENS MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DE DIVIDENDES MONDIAUX MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DE DIVIDENDES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DIVERSIFIE AMERICAIN MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE GESTION FISCALE MANUVIE (#6814)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS DE CROISSANCE 100 (#14488)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE 80/20 (#14488)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES AMERICAIN PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES AMERICAINS BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES DE BASE PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES DE MARCHES EMERGENTS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES ELEVES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES INTERNATIONAL PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES MARCHES EMERGENTS REDWOOD (#28493)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES MONDIAUX MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE LINGOTS D'ARGENT SPROTT (#38426)	2016-12-31
FONDS DE LINGOTS D'OR SPROTT (#38423)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE LIQUIDITES CORPORATIVES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE MARCHE MONETAIRE AMERICAIN BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE MARCHE MONETAIRE AMERICAIN PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE MARCHE MONETAIRE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE MARCHE MONETAIRE CANADIEN PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE MARCHE MONETAIRE SEI (#14488)	2016-12-31
FONDS DE MARCHES EMERGENTS CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS DE METAUX PRECIEUX BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS CANADIEN CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS DE PETITES SOCIETES MARQUEST (#6714)	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENT INTERNATIONAL MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENTS CANADIENS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENTS DIVERSIFIES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE PRETS PRIVILEGIES A TAUX VARIABLE MANUVIE	2016-12-31
FONDS DE RENDEMENT STRATEGIQUE ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
FONDS DE RENDEMENT STRATEGIQUE DYNAMIQUE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE REPARTITION D'ACTIFS BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REPRISE IMMOBILIERE AMERICAINE	2016-12-31
FONDS DE RESS. DE SOCIETES CANADIENNES A PETITE ET MOYENNE CAPITALIS. RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE RESSOURCES CANADIEN MARQUEST (#6714)	2016-12-31
FONDS DE RESSOURCES CANADIEN MARQUEST (CATEGORIE DE SOCIETES) (#6714)	2016-12-31
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2015 PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2020 PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2025 PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2030 PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2035 PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2040 PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2045 PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2050 PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A COURT TERME CANADIEN (#13303)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A COURT TERME CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A COURT TERME MARQUEST (CATEGORIE DE SOCIETES) (#6714)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE ASTON HILL VOYA (#33274)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE EN DOLLARS US MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE REVENU ACTIONS PALOS (#32810)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE REVENU AMELIORE (#13303)	2016-12-31
FONDS DE REVENU BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU CANADIEN A COURT TERME BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU D'ACTIFS REELS MONDIAUX BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU D' ACTIONS CANADIENNES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE REVENU D' ACTIONS MONDIALES LAZARD (#20482)	2016-12-31
FONDS DE REVENU D' ACTIONS PRIVILEGIEES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU D' ACTIONS PRUDENT PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES AMERICAINS MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES AMERICAINS MANUVIE - ENREGISTRE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES BANQUE NATIONALE INC. (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES CANADIENS MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DE SOCIETES FINANCIERES CANADIENNES PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DIVERSIFIE SIONNA (#20482)	2016-12-31
FONDS DE REVENU ELEVE ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
FONDS DE REVENU EQUILIBRE MONDIAL LAZARD (#20482)	2016-12-31
FONDS DE REVENU ET DE CROISSANCE AMERICAIN STRAT. BANQUE NATIONALE(#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU FIXE CANADIEN (#13303)	2016-12-31
FONDS DE REVENU FIXE INTERNATIONAL (#13303)	2016-12-31
FONDS DE REVENU FIXE SANS CONTRAINTES BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU FLEXIBLE NWQ SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS DE REVENU FORTIFIE PICTON MAHONEY (#38236)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL ACTIONS BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL AMERICAIN RBC (#3173)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL CANADIEN MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL CONSERVATEUR BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL CROISSANCE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL EQUILIBRE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL PONDERE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL PRUDENT BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL SIONNA (#20482)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL STRATEGIQUE LOOMIS SAYLES (#38149)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE REVENU PRUDENT MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS DE REVENU PRUDENT PURPOSE (#35248)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE REVENU STRATEGIQUE MERITAS (#18949)	2016-12-31
FONDS DE REVENU 100 (#14488)	2016-12-31
FONDS DE REVENU 20/80 (#14488)	2016-12-31
FONDS DE REVENU 40/60 (#14488)	2016-12-31
FONDS DE SCIENCES BIOLOGIQUES ET DE TECHNOLOGIE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE SOC. DE PETITES CAPITALISATIONS D'ACTIONNAIRES CANADIENNES (#13303)	2016-12-31
FONDS DE STRATEGIES DIVERSIFIEES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE TITRES CANADIENS DE CROISSANCE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE TITRES CANADIENS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE TITRES DE CREANCE DES MARCHES EMERGENTS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE TITRES PRIVILEGIES A TAUX VARIABLE REDWOOD (#29523)	2016-12-31
FONDS DE VAL. EN ACTIONS AMERICAINES DE SOC. A PETITE CAPITALISATION RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE VALEUR AMERICAIN O'SHAUGHNESSY RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACTIONNAIRES AMERICAINES (#13303)	2016-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACTIONNAIRES AMERICAINES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACTIONNAIRES CANADIENNES (#13303)	2016-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACTIONNAIRES CANADIENNES BONAVISTA (#15304)	2016-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACTIONNAIRES CANADIENNES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACTIONNAIRES INTERNATIONALE (#13303)	2016-12-31
FONDS DE VALEUR DES MARCHES EMERGENTS BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS DE VALEUR EN ACTIONS AMER. DE SOC. A MOYENNE CAPITALISATION RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DES MARCHES EMERGENTS MANUVIE (#11633)	2016-12-31
FONDS DIVERSIFIE CONSERVATEUR BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DIVERSIFIE CROISSANCE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DIVERSIFIE D'ACTIFS REELS PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS DIVERSIFIE EQUILIBRE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DIVERSIFIE MONDIAL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES LOOMIS SAYLES (#24887)	2016-12-31
FONDS DIVERSIFIE PONDERE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS DIVERSIFIE PRUDENT BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
--	------------------

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE \$US PLUS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE AMÉRICAIN RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE IMAXX (#20225)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE PLUS PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE PLUS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS EN DEVISES DES MARCHÉS ÉMERGENTS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS ÉNERGÉTIQUE DYNAMIQUE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS ÉNERGIE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS ÉNERGIE CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS ÉNERGIE SPROTT (#19707)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRÉ D'ACTIONNÉS PRIVILÉGIÉS CANADIENNES NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRÉ DE CROISSANCE AMÉRICAIN NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRÉ DE CROISSANCE À VALEUR INTRINSEQUE NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRÉ DE DIVIDENDES AMÉRICAIN NEXGEN PLUS (#24887)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRÉ DE DIVIDENDES CANADIENS NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRÉ DE TITRES MONDIAUX NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRÉ ÉQUILIBRE À VALEUR INTRINSEQUE NEXGEN (#24887)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRÉ ÉQUILIBRE STRATÉGIQUE NATAXIS (#24887)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRÉ INTERNATIONAL OAKMARK NATIXIS (#38149)	2016-12-31
FONDS ENREGISTRÉ OAKMARK NATIXIS (#38149)	2016-12-31
FONDS ÉQUILIBRE (#14488)	2016-12-31
FONDS ÉQUILIBRE À RENDEMENT STRATÉGIQUE EN DOLLARS US MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS ÉQUILIBRE À RENDEMENT STRATÉGIQUE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS ÉQUILIBRE AMÉLIORÉ SPROTT (#38421)	2016-12-31
FONDS ÉQUILIBRE CANADIEN BLACKROCK SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS ÉQUILIBRE CANADIEN MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS ÉQUILIBRE CANADIEN SIONNA (#20482)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS ÉQUILIBRE CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS ÉQUILIBRE D'ACTIONNÉS MONDIAUX À PETITE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS ÉQUILIBRE D'APPRECIATION MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS ÉQUILIBRE D'OCCASIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS ÉQUILIBRE DE CROISSANCE ET DE REVENU RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS ÉQUILIBRE DE REVENU MENSUEL (#14488)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS EQUILIBRE GLOBAL BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE JANTZI RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MD (#5407)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MONDIAL A RENDEMENT STRATEGIQUE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MONDIAL BONAVIDA (#15304)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MONDIAL MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MONDIAL MARQUEST (#6714)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MONDIAL RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE PRUDENT SENTRY SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE VALEURS COMMUNAUTAIRES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE 60/40 (#14488)	2016-12-31
FONDS EUROPEEN DE DIVIDENDES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS FERIQUE ACTIONS (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE AMERICAIN (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE ASIE (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE DIVIDENDES (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE EQUILIBRE (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE EQUILIBRE CROISSANCE (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE EQUILIBRE PONDERE (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE EUROPE (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE MARCHES EMERGENTS (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE MONDIAL DE DIVIDENDES (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE OBLIGATIONS (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE REVENU COURT TERME (#197)	2016-12-31
FONDS FERIQUE REVENU DIVERSIFIE (#197)	2016-12-31
FONDS FID. DE RETRAITE D'AC. CANADIENNES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS FID. DE RETRAITE D'AC. CANADIENNES PLUS PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS FID. DE RETRAITE D'ACT. OUTRE-MER PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS FIDUCIAIRE DE RETRAITE EQUILIBRE PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS FORMULA GROWTH	2016-12-31
FONDS GLOBAL ALPHA CC&L (#34040)	2016-12-31
FONDS IMMOBILIER (#13303)	2016-12-31
FONDS IMMOBILIER A DUREE COUVERTE PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS IMMOBILIER CANADIEN CIBC (#5089)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS IMMOBILIER MONDIAL SANS RESTRICTION MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS IMMOBILIER MONDIAL SPROTT (#38422)	2016-12-31
FONDS INDICE BOURSIER AMERICAIN CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICE BOURSIER AMERICAIN ELARGI CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICE BOURSIER CANADIEN CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICE BOURSIER EUROPEEN CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICE BOURSIER INTERNATIONAL CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICE NASDAQ CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICE OBLIGATAIRE CANADIEN CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICE OBLIGATAIRE MONDIAL CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICIEL AMERICAIN BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS INDICIEL AMERICAIN NEUTRE EN DEVISES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS INDICIEL AMERICAIN RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS INDICIEL ASIE-PACIFIQUE CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICIEL CANADIEN BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS INDICIEL CANADIEN RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D' ACTIONS AMERICAINES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D' ACTIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D' ACTIONS INTERNATIONALES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D' OBLIGATIONS CANADIENNES A COURT TERME CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICIEL DE FORTE CAPITALISATION AMERICAINE (#14488)	2016-12-31
FONDS INDICIEL EQUILIBRE CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICIEL INTERNATIONAL BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS INDICIEL INTERNATIONAL NEUTRE EN DEVISES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS INDICIEL JANTZI SOCIAL MERITAS (#18949)	2016-12-31
FONDS INDICIEL MARCHES EMERGENTS CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS INDICIEL OBLIGATAIRE DU GOUVERNEMENT CANADIEN RBC (#3713)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS INTERNATIONAL DE CROISSANCE DE DIVIDENDES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS INTERNATIONAL DE CROISSANCE MD (#5407)	2016-12-31
FONDS INTERNATIONAL DE VALEUR MD (#5407)	2016-12-31
FONDS INTERNATIONAL INDICIEL NEUTRE EN DEVISES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS JARISLOWSKY FRASER SELECT EQUILIBRE BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS JARISLOWSKY FRASER SELECT ACTIONS CANADIENNES BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS JARISLOWSKY FRASER SELECT REVENU BNI (#6226)	2016-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE EN DOLLARS AMERICAINS CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE MARQUEST (#6714)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS MARCHES EMERGENTS SCHRODER SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS MEILLEURES IDEES PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS MENSUEL DE DIVIDENDES ET DE REVENU MERITAS (#18949)	2016-12-31
FONDS METAUX PRECIEUX CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS MILLENIUM ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
FONDS MODERE (#14488)	2016-12-31
FONDS MONDIAL A FAIBLE VOLATILITE LAZARD (#20482)	2016-12-31
FONDS MONDIAL A PETITE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS MONDIAL A PETITE CAPITALISATION REDWOOD (#29523)	2016-12-31
FONDS MONDIAL A REVENU MENSUEL CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D' ACTIONS A MOYENNE CAPITALISATION SENTRY SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D' ACTIONS O'SHAUGHNESSY RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D' ENERGIE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D' INFRASTRUCTURES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D' OBLIGATIONS TEMPLETON SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE CROISSANCE DE DIVIDENDES NEUTRE EN DEVISES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE CROISSANCE DE DIVIDENDES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE CROISSANCE ET DE REVENU RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES CLEARPOINT	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES DU SECTEUR DE LA SANTE (#5423)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE GESTION DE LA VOLATILITE (#14488)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE METAUX PRECIEUX RBC (#3713)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS MONDIAL DE PETITES CAPITALISATIONS BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE RENDEMENT GLOBAL MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE RESSOURCES ASTON HILL (#33274)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE RESSOURCES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE TECHNOLOGIE CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE TECHNOLOGIE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS MONETAIRE (#13303)	2016-12-31
FONDS MONETAIRE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS MONETAIRE MD (#5407)	2016-12-31
FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIE PICTON MAHONEY (#38236)	2016-12-31
FONDS MULTI-STRATEGIES NEUTRE AU MARCHE PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS MULTI-ACTIF DES MARCHES EMERGENTS LAZARD (#20482)	2016-12-31
FONDS MULTISTRATEGIE A RENDEMENT CIBLE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS MULTISTRATEGIQUE D' ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS NEUTRE EN DEVISES D' ACTIONS AMERICAINES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS NEUTRE EN DEVISES D' ACTIONS INTERNATIONALES RBC (#3713)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS NEUTRE EN DEVISES D'ACTIONS DE CROISS.DE SOC.AMER.À MOY.CAP.RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS NORD-AMERICAIN DE CROISSANCE RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS NORD-AMERICAIN DE VALEUR RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS OBLIGATAIRE AXE SUR LES SOCIETES BRANDES (#20482)	2016-12-31
FONDS OBLIGATAIRE CANADIEN GREYSTONE (#20482)	2016-12-31
FONDS OBLIGATIONS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS PETITE CAPITALISATION BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS PETITES SOCIETES AMERICAINES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS PETITES SOCIETES INTERNATIONALES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS PRUDENT (#14488)	2016-12-31
FONDS PRUDENT DE CROISSANCE ET DE REVENU RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS PRUDENT DE REVENU MENSUEL (#14488)	2016-12-31
FONDS REPERE ACTIONS MONDIALES SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS REPERE 2020 SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS REPERE 2025 SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS REPERE 2030 SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS REPERE 2035 SUN LIFE (#31470)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS RESSOURCES BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS RESSOURCES CANADIENNES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS REVENU DE DIVIDENDES MD (#5407)	2016-12-31
FONDS REVENU DE DIVIDENDES MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS REVENU ET CROISSANCE D'ACTIONS CANADIENNES GREYSTONE (#20482)	2016-12-31
FONDS REVENU MENSUEL MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS SCIENCE ET TECHNOLOGIE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS SCIENCES DE LA SANTE BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
FONDS SELECTIF MD (#5407)	2016-12-31
FONDS SOCIETES FINANCIERES CIBC (#5089)	2016-12-31
FONDS SOUS-JACENT D'ACTIONS CANADIENNES II PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS SOUS-JACENT D'ACTIONS CANADIENNES PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS SPECIFIQUE D'ACTIONS MONDIALES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS STRATEGIQUE D'ACTIONS CANADIENNES MORNINGSTAR (#20482)	2016-12-31
FONDS STRATEGIQUE D'OBLIGATIONS A REVENU RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS STRATEGIQUE D'OBLIGATIONS MONDIALE DE PREMIERE QUALITE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS STRATEGIQUE DE RENDEMENT MD (#5407)	2016-12-31
FONDS TACTIQUE D'ACTIONS COUVERT INTERNATIONAL PURPOSE (#35248)	2016-12-31
FONDS TACTIQUE D'ACTIONS COUVERT PURPOSE (#35248)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS TACTIQUE D'OBLIGATIONS DE QUALITE PURPOSE(#35248)	2016-12-31
FONDS TACTIQUE D'OBLIGATIONS FRONT STREET (#25603)	2016-12-31
FONDS TACTIQUE DE REVENU MANUVIE(#11633)	2016-12-31
FONDS TACTIQUE DE TITRES DE CRÉANCE AMÉRICAINS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS TACTIQUE DE TITRES DE CREANCE MONDIAUX MANUVIE (*32603) (#6814)	2016-12-31
FONDS TENDANCE D'ACTIONS CANADIENNES RBC (#3713)	2016-12-31
FONDS TOUT ACTIONS (#14488)	2016-12-31
FONDS VALEUR ACTIONS CANADIENNES MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS VALEUR AMERICAIN MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS VALEUR AMERICAINE DYNAMIQUE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS VALEUR INTERNATIONAL MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS VALEUR MONDIAL MFS SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS VALEUR SENTRY SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS VINTAGE PHILLIPS, HAGER & NORTH (#15304)	2016-12-31
FONDS WESTWOOD ACTIONS MONDIALES (#6226)	2016-12-31
FONDS WESTWOOD DE DIVIDENDES MONDIAL (#6226)	2016-12-31
FONDS WESTWOOD MARCHES EMERGENTS (#6226)	2016-12-31
FORACO INTERNATIONAL SA	2016-12-31
FORTUNE MINERALS LIMITED	2016-12-31
FRONT STREET GROWTH FUND	2016-12-31
GAZIT-GLOBE LTD.	2016-12-31
GIBRALTAR GROWTH CORPORATION	2016-12-31
GLACIER MEDIA INC.	2016-12-31
GLOBAL ALPHA WORLDWIDE GROWTH FUND	2016-12-31
GLOBAL CAPITAL SECURITIES TRUST (*30336)	2016-12-31
GLOBAL CHAMPIONS SPLIT CORP.	2016-12-31
GLOBAL DIVIDEND GROWERS INCOME FUND	2016-12-31
GLOBAL REAL ESTATE DIVIDEND GROWERS CORP.	2016-12-31
GLOBAL RESOURCE CHAMPIONS SPLIT CORP.	2016-12-31
GLOBAL TELECOM & UTILITIES INCOME FUND	2016-12-31
GLOBAL WATER SOLUTIONS FUND	2016-12-31
GLOBALANCE DIVIDEND GROWERS CORP.	2016-12-31
GLOBEVEST CAPITAL FONDS D'OPTIONS DE VENTE COUVERTES (#38989)	2016-12-31
GLOBEVEST CAPITAL FONDS TACTIQUE D'OPTIONS COUVERTES (#38989)	2016-12-31
GUARDIAN BALANCED FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN CANADIAN BOND FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN CANADIAN EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN CANADIAN GROWTH EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN CANADIAN SHORT TERM INVESTMENT FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN CANADIAN SMALL/MID CAP EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN EQUITY INCOME FUND (#26841)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
GUARDIAN GLOBAL DIVIDEND GROWTH FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN GLOBAL EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN HIGH YIELD BOND FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN INTERNATIONAL EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN PRIVATE WEALTH BOND FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN PRIVATE WEALTH EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN U.S. EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GVIC COMMUNICATIONS CORP.	2016-12-31
HARVEST BANKS & BUILDINGS INCOME FUND (#36759)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
HARVEST CANADIAN INCOME & GROWTH FUND (#36759)	2016-12-31
HEALTHCARE LEADERS INCOME ETF (#39566)	2016-12-31
HELIUS MEDICAL TECHNOLOGIES INC.	2016-12-31
HIGH YIELD STRATEGIC TRUST (*33908)	2016-12-31
IMPERIAL METALS CORPORATION	2016-12-31
INDEXPLUS INCOME FUND	2016-12-31
INFOR ACQUISITION CORP.	2016-12-31
INTERMAP TECHNOLOGIES CORPORATION	2016-12-31
INVESTMENT GRADE MANAGED DURATION INCOME FUND	2016-12-31
LIMITED DURATION INVESTMENT GRADE PREFERRED SECURITIES FUND	2016-12-31
MACQUARIE EMERGING MARKETS INFRASTRUCTURE INCOME FUND	2016-12-31
MACQUARIE GLOBAL INFRASTRUCTURE INCOME FUND	2016-12-31
MAN AHL DP LIMITED (*30217)	2016-12-31
MAPLE LEAF SHORT DURATION 2016-II FLOW-THROUGH L.P. - CATEGORIE NATIONALE	2016-12-31
MAPLE LEAF SHORT DURATION 2016-II FLOW-THROUGH L.P. - CATEGORIE QUEBEC	2016-12-31
MARQUEST CANADIAN EQUITY INCOME FUND	2016-12-31
MARQUEST 2016-II MINING SUPER FLOW- THROUGH LIMITED PARTNERSHIP CAT. QUEBEC	2016-12-31
MARQUEST 2016-II MINING SUPER FLOW- THROUGH LTD. PARTNERSHIP CAT. NATIONALE	2016-12-31
MARRET RESOURCE CORP.	2016-12-31
MBN CORPORATION	2016-12-31
METAUX NIOBAY INC. (LES)	2016-12-31
MFC BANCORP LTD.	2016-12-31
MIDDLEFIELD CAN-GLOBAL REIT INCOME FUND	2016-12-31
MIDDLEFIELD CANADIAN DIVIDEND GROWERS CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD GLOBAL AGRICULTURE CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD GLOBAL DIVIDEND GROWERS CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD GLOBAL ENERGY CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD GLOBAL INFRASTRUCTURE FUND (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD HEALTHCARE & WELLNESS DIVIDEND FUND	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
MIDDLEFIELD HIGH YIELD CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD INCOME PLUS CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD REAL ESTATE CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD RESOURCE CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD SHORT-TERM INCOME CLASS (#5423)	2016-12-31
MIDDLEFIELD U.S. DIVIDEND GROWERS CLASS (#5423)	2016-12-31
MINES MONETA PORCUPINE INC. (LES)	2016-12-31
MINT INCOME FUND	2016-12-31
MONEDA LATAM FIXED INCOME FUND (*33943)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
MRF 2016 RESOURCE LIMITED PARTNERSHIP	2016-12-31
MULTI-ACTIFS REVENU FIXE (#10820)	2016-12-31
MULTI-ACTIFS STRATEGIE DE CROISSANCE (#10820)	2016-12-31
NEXT EDGE AHL FUND (*30217)	2016-12-31
NEXT EDGE BIO-TECH PLUS FUND (#36338)	2016-12-31
NOVELION THERAPEUTICS INC.	2016-12-31
OCP CREDIT STRATEGY FUND (*30453)	2016-12-31
OCP SENIOR CREDIT FUND (*31718)	2016-12-31
OIL SANDS SECTOR FUND	2016-12-31
PARTNERS VALUE INVESTMENTS INC.	2016-12-31
PARTNERS VALUE INVESTMENTS LP	2016-12-31
PARTNERS VALUE SPLIT CORP.	2016-12-31
PATHFINDER INCOME FUND (*30456)	2016-12-31
PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND (*34363)	2016-12-31
PILOT GOLD INC.	2016-12-31
PINEBRIDGE INVESTMENT GRADE PREFERRED SECURITIES FUND	2016-12-31
PLACEMENTS D'AVENIR MD LIMITEE (#5407)	2016-12-31
POET TECHNOLOGIES INC.	2016-12-31
POR. PRIV. D'ACT. DE BASE DE SOC. AMER. A GRANDE CAP.NEUTRE EN DEVIS. RBC(#3713)	2016-12-31
PORT. PRIVE D'ACT. DE VAL. DE SOC. AMER. A GRANDE CAP.NEUTRE EN DEVIS. RBC(#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE AUDACIEUX PORTRAIT MANUVIE (#11633)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CONSERVATEUR EMBLEME EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CONSERVATEUR PRECISION MD (#5407)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE DYNAMIQUE SOUS GESTION CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE EQUILIBRE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE EQUILIBRE SOUS GESTION CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE PORTRAIT MANUVIE (#11633)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE SIMPLICITE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE SOUS GESTION CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE SOUS GESTION EN DOLLARS AMERICAINS	2016-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
CIBC (#5089)	
PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS MONDIALES A RENDEMENT GLOBAL REDWOOD (#28493)	2016-12-31
PORTEFEUILLE D'OCCASIONS LEADERS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE A LONG TERME LIFEPOINTS (#10820)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE CHOIX SELECT RBC (#3713)	2016-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE DYNAMIQUE CHOIX SELECT RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE DYNAMIQUE EMBLEME EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE DYNAMIQUE SELECT RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EMBLEME EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE LEADERS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU MERITAS (#18949)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU OCEANROCK (#31045)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE MERITAS (#18949)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE OCEANROCK (#18949)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE PRECISION MD (#5407)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MERITAS (#18949)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MODEREE EMBLEME EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MODEREE PRECISION MD (#5407)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE OCEANROCK (#31045)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE SELECT RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE RETRAITE 2020 RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE RETRAITE 2025 RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE RETRAITE 2030 RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE RETRAITE 2035 RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE RETRAITE 2040 RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE RETRAITE 2045 RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE RETRAITE 2050 RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIE EMBLEME EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU ELEVE (#21034)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE PRECISION MD (#5407)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE LEADERS MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE (#21034)	2016-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
PORTEFEUILLE DE REVENU ET DE CROISSANCE MERITAS (#18949)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE DE REVENU ET DE CROISSANCE OCEANROCK (#31045)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU MERITAS (#18949)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU OCEANROCK (#18949)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT (#21034)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DIVERSIFIE A REVENU CC&L (#25019)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DIVERSIFIE DE CROISSANCE CC&L (#25019)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE A REVENU MENSUEL SOUS GESTION CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE CHOIX SELECT RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE CROISSANCE LIFEPOINTS (#10820)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE CROISSANCE PRECISION MD (#5407)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE REVENU LIFEPOINTS (#10820)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE EMBLEME EMPIRE VIE (#33246)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE LIFEPOINTS (#10820)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE MERITAS (#18949)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE MODERE PRECISION MD (#5407)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE MONDIAL SIMPLICITE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE OCEANROCK (#31045)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE SELECT RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE SIMPLICITE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE SOUS GESTION CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE SOUS GESTION EN DOLLARS AMERICAINS CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE ACTIONS AMERICAINES (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE ACTIONS CANADIENNES (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE ACTIONS INTERNATIONALES (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE ACTIONS MONDIALES (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE CATEGORIE CROISSANCE (#26007)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE MERITAGE CATEGORIE CROISSANCE DYNAMIQUE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE CATEGORIE ACTIONS MONDIALES (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE CONSERVATEUR (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE CROISSANCE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE CROISSANCE DYNAMIQUE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE EQUILIBRE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE FNB TACTIQUE ACTIONS (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE FNB TACTIQUE CROISSANCE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE FNB TACTIQUE EQUILIBRE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE FNB TACTIQUE MODERE (#26007)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE MERITAGE FNB TACTIQUE REVENU FIXE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE MODERE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE MONDIAL CONSERVATEUR (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE MONDIAL CATEGORIE CROISSANCE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE MONDIAL CATEGORIE CROISSANCE DYNAMIQUE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE MONDIAL CROISSANCE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE MONDIAL CROISSANCE DYNAMIQUE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE MONDIAL EQUILIBRE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE MONDIAL MODERE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE REVENU CONSERVATEUR (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE REVENU CROISSANCE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE REVENU CROISSANCE DYNAMIQUE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE REVENU EQUILIBRE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE REVENU FIXE DIVERSIFIE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MERITAGE REVENU MODERE (#26007)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MODERE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MODERE PORTRAIT MANUVIE (#11633)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE MODERE SIMPLICITE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL A GESTION DE LA VOLATILITE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE AMERICAIN CROISSANCE & REVENU BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE CLASSES D'ACTIFS MULTIPLES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS INTERNATIONALES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS PRIVILEGIEES CANADIENNES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS AMERICAINES A CONVICTIONS ELEVEES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS AMERICAINES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS AMERICAINES DE CROISSANCE RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS CANADIENNES A CONVICTIONS ELEVEES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS CANADIENNES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS CANADIENNES CROISSANCE ET REVENU RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS CANADIENNES DE CROISSANCE RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS CANADIENNES RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS DE BASE DE SOC. AMERIC. A GRANDE CAP. RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS BNI (#6226)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS DE VALEUR DE SOC. AMER. À GRANDE CAP. RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS EAEO RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS INTERNAT. A CONVICTIONS ELEVEES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS MONDIALES RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' ACTIONS OUTRE-MER RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' OBLIGATIONS AMERICAINES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' OBLIGATIONS CANADIENNES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' OBLIGATIONS CANADIENNES DIVERSIFIE BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' OBLIGATIONS CORPORATIVES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' OBLIGATIONS MUNICIPALES PLUS BNI (#6226)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE PRIVE D' OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE D' OBLIGATIONS DE SOCIETES CANADIENNES RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE DE DIVIDENDES CANADIENS RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE DE DIVIDENDES NORD-AMERICAINS BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE DE REVENU A COURT TERME RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE DE REVENU CANADIEN A COURT TERME BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE DE REVENU RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE DE SOCIETES AMERICAINES A PETITE CAP. RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE DE SOCIETES CANADIENNES A MOYENNE CAP. RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE NEUTRE EN DEV. D'ACT. AMERICAINES A CONV. ELEVEES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE NEUTRE EN DEV. D'ACT. INT. A CONVICTIONS ELEVEES BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE REVENU D' ACTIONS BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRIVE REVENU FIXE NON TRADITIONNEL BNI (#6226)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRUDENCE CHOIX SELECT RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRUDENCE ELEVEE SELECT RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRUDENCE SELECT RBC (#3713)	2016-12-31
PORTEFEUILLE PRUDENT GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
PORTEFEUILLE REVENU ELEVE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
PORTEFEUILLE REVENU ET CROISSANCE DE DIVIDENDES PORTRAIT DE MANUVIE (#11633)	2016-12-31
PORTEFEUILLE REVENU GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
PORTEFEUILLE REVENU PLUS SOUS GESTION CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE REVENU SOUS GESTION CIBC (#5089)	2016-12-31
PORTEFEUILLE REVENU SOUS GESTION EN DOLLARS AMERICAINS CIBC (#5089)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
PORTEFEUILLE SECURITAIRE PORTRAIT MANUVIE (#11633)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SECURITAIRE SIMPLICITE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
PORTFEUILLE PRIVE APPRECIATION DU CAPITAL NON TRADITIONNEL BNI (#6226)	2016-12-31
PORTFEUILLE PRIVE D'ACTIFS REELS BNI (#6226)	2016-12-31
POSERA LTD.	2016-12-31
POTASH RIDGE CORPORATION	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
PRAIRIE PROVIDENT RESOURCES INC.	2016-12-31
PROBE METALS INC.	2016-12-31
PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.	2016-12-31
PURPOSE INVESTMENT GRADE FOCUS TRUST (*34317)	2016-12-31
QUESTRADE FIXED INCOME CORE PLUS ETF (#37347)	2016-12-31
QUESTRADE GLOBAL TOTAL EQUITY ETF (#37347)	2016-12-31
QUESTRADE RUSSELL US MIDCAP GROWTH INDEX ETF HEDGED TO CAD (#37347)	2016-12-31
QUESTRADE RUSSELL US MIDCAP VALUE INDEX ETF HEDGED TO CAD (#37347)	2016-12-31
QUESTRADE RUSSELL 1000 EQUAL WEIGHT US CONS.DISC.IND.ETF HEDGED TO CAD (#37347)	2016-12-31
QUESTRADE RUSSELL 1000 EQUAL WEIGHT US HEALTH CARE IND.ETF HED.TO CAD (#37347)	2016-12-31
QUESTRADE RUSSELL 1000 EQUAL WEIGHT US INDUST.INDEX ETF HEDGED TO CAD (#37347)	2016-12-31
QUESTRADE RUSSELL 1000 EQUAL WEIGHT US TECHNOL.INDEX ETF HEDGED TO CAD (#37347)	2016-12-31
RBC FONDS CONSEILLERS - OBLIGATIONS CANADIENNES (#3713)	2016-12-31
REGIME IMPRESSION	2016-12-31
REGIMES HERITAGE	2016-12-31
REIT INDEXPLUS INCOME FUND	2016-12-31
RESSOURCES YORBEAU INC. (LES)	2016-12-31
RESSOURCES ZHEN DING INC.	2016-12-31
SCITI TRUST	2016-12-31
SENVEST CAPITAL INC.	2016-12-31
SIERRA METALS INC.	2016-12-31
SILVER BULLION TRUST	2016-12-31
SKYLON GROWTH & INCOME TRUST	2016-12-31
SMTC CORPORATION	2017-01-01
SOCIETE D'INVESTISSEMENT ALTA FUND BANQUE NATIONALE (#6226)	2016-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE ACCREDITIVE A COURTE DUREE SPROTT 2016 (#32947)	2016-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE ACCREDITIVE SPROTT 2015-PARTS FAC	2016-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE DE RESSOURCES CMP 2015	2016-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE DE RESSOURCES CMP 2016	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
SOLUTION DE REVENU DE RETRAITE RBC (#3713)	2016-12-31
SOLUTION DE VERSEMENT GERE RBC (#3713)	2016-12-31
SOLUTION DE VERSEMENT GERE RBC - EVOLUE (#3713)	2016-12-31
SOLUTION DE VERSEMENT GERE RBC - EVOLUE PLUS (#3713)	2016-12-31
SOUTHGOBI RESOURCES LTD.	2016-12-31
SPECTRA INC.	2016-12-31
SPECTRAL MEDICAL INC.	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
SPROTT ENERGY OPPORTUNITIES TRUST	2016-12-31
SPROTT 2016-II FLOW-THROUGH LIMITED PARTNERSHIP	2016-12-31
STAR YIELD MANAGERS TRUST	2016-12-31
TECH ACHIEVERS GROWTH & INCOME FUND	2016-12-31
TECHNOLOGIES ORBITE INC.	2016-12-31
TIDEWATER MIDSTREAM AND INFRASTRUCTURE LTD.	2016-12-31
TOP 20 DIVIDEND TRUST	2016-12-31
TOP 20 EUROPE DIVIDEND TRUST (*34549)	2016-12-31
TOP 20 U.S. DIVIDEND TRUST	2016-12-31
TREZ CAPITAL MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2016-12-31
TREZ CAPITAL SENIOR MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2016-12-31
TTE TRUST (*34548)	2016-12-31
TTU TRUST	2016-12-31
U.S. BANKS INCOME & GROWTH FUND	2016-12-31
U.S.DIVIDEND GROWERS INCOME CORP.	2016-12-31
UIT ALTERNATIVE HEALTH FUND (#28493)	2016-12-31
US BUYBACK LEADERS ETF (#39566)	2016-12-31
VANGUARD CANADIAN AGGREGATE BOND INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD CANADIAN SHORT-TERM BOND INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD CANADIAN SHORT-TERM CORPORATE BOND INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE CANADA ALL CAP INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE CANADA INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE CANADIAN CAPPED REIT INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE CANADIAN HIGH DIVIDEND YIELD INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE DEVELOPED ALL CAP EX NORTH AMERICA INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE DEVELOPED ALL CAP EX NORTH AMERICA INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE DEVELOPED ALL CAP EX U.S. INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE DEVELOPED ALL CAP EX U.S. INDEX ETF(CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE DEVELOPED ASIA PACIFIC ALL CAP INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE DEVELOPED ASIA PACIFIC ALL CAP INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
VANGUARD FTSE DEVELOPED EUROPE ALL CAP INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE DEVELOPED EUROPE ALL CAP INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE EMERGING MARKETS ALL CAP INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD FTSE GLOBAL ALL CAP EX CANADA INDEX ETF (#33031)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
VANGUARD GLOBAL EX-U.S. AGGREGATE BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31
VANGUARD S&P 500 INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD S&P 500 INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31
VANGUARD U.S. AGGREGATE BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31
VANGUARD U.S. DIVIDEND APPRECIATION INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VANGUARD U.S. DIVIDEND APPRECIATION INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31
VANGUARD U.S. TOTAL MARKET INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#33031)	2016-12-31
VANGUARD U.S. TOTAL MARKET INDEX ETF (#33031)	2016-12-31
VILLAGE FARMS INTERNATIONAL, INC.	2016-12-31
WESTAIM CORPORATION (THE)	2016-12-31
WESTERN URANIUM CORPORATION	2016-12-31
WESTERNONE INC.	2016-12-31
WESTPORT FUEL SYSTEMS INC.	2016-12-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
ALIMENTS HIGH LINER INCORPOREE (LES)	
ALIMENTS MAPLE LEAF INC. (LES)	
AMERIGO RESOURCES LTD.	
ATCO LTD.	
ATHABASCA OIL CORPORATION	
AURICO METALS INC.	
AUTOCANADA INC.	
BADGER DAYLIGHTING LTD.	
BAYTEX ENERGY CORP.	
BIRCHCLIFF ENERGY LTD.	
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	
BONAVISTA ENERGY CORPORATION	
BRIO GOLD INC.	
CALPINE CORPORATION	
CANADIAN UTILITIES LIMITED	
CANFOR CORPORATION	
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	

*CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION*Date du
document

CARIBBEAN UTILITIES COMPANY, LTD.
 CASCADES INC.
 CENTERRA GOLD INC.
 CERRO GRANDE MINING CORPORATION
 CHORUS AVIATION INC.
 COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE (LES)
 CONSOLIDATED HCI HOLDINGS CORPORATION
 DIRTT ENVIRONMENTAL SOLUTIONS LTD.
 DOMTAR CORPORATION
 DREAM UNLIMITED CORP.
 E-L FINANCIAL CORPORATION LIMITED
 EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE (L')
 ENERFLEX LTD.
 ENERPLUS CORPORATION
 ENSIGN ENERGY SERVICES INC.
 ESSENTIAL ENERGY SERVICES LTD.
 EXPLORATION MINIERE MACDONALD LTEE
 FIDUCIE D'ACTIFS DURABLES NON TRADITIONNELS DREAM
 FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER CT
 FINNING INTERNATIONAL INC.
 GDI SERVICES AUX IMMEUBLES INC.
 GEORGE WESTON LIMITEE
 GIBSON ENERGY INC.
 GOLDEN MINERALS COMPANY
 GREAT CANADIAN GAMING CORPORATION
 GROUPE SNC-LAVALIN INC.
 GROUPE TMX LIMITEE
 HOLLOWAY LODGING CORPORATION
 HUSBAY MINERALS INC.
 IAMGOLD CORPORATION
 IMMUNOTEC INC.
 INTACT CORPORATION FINANCIERE
 INTER PIPELINE LTD.
 KEYERA CORP.
 KILLAM APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST

*CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION*Date du
document

KINROSS GOLD CORPORATION
 MAGELLAN AEROSPACE CORPORATION
 MAINSTREET HEALTH INVESTMENTS INC.
 MEDICAL FACILITIES CORPORATION
 METAUX RUSSEL INC.
 MINERAUX RARES QUEST LTEE
 MINES RICHMONT INC.

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
MULLEN GROUP LTD.	
NEWALTA CORPORATION	
NEWFOUNDLAND POWER INC.	
NORTHVIEW APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	
PEMBINA PIPELINE CORPORATION	
PETROLES PARKLAND (LES)	
PFB CORPORATION	
PILOT GOLD INC.	
PREMIUM BRANDS HOLDINGS CORPORATION	
PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.	
RICHARDS PACKAGING INCOME FUND	
SECOND CUP LTD. (THE)	
SEVEN GENERATIONS ENERGY LTD.	
SHAWCOR LTEE	
SILVER WHEATON CORP.	
SOCIETE CANADIAN TIRE, LIMITEE (LA)	
SPX FLOW, INC.	
STAKEHOLDER GOLD CORP.	
STELLA-JONES INC.	
STRONGCO CORPORATION	
THERAPEUTIQUE KNIGHT INC.	
TIMBERCREEK FINANCIAL CORP.	
TORC OIL & GAS LTD.	
TORSTAR CORPORATION	
TRANSALTA RENEWABLES INC.	
TRINIDAD DRILLING LTD.	
UNI-SELECT INC.	
VETEMENTS DE SPORT GILDAN INC. (LES)	
WESTJET AIRLINES LTD.	
WILMINGTON CAPITAL MANAGEMENT INC.	
5N PLUS INC.	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
ACASTA ENTERPRISES INC.	2016-12-31
ACTIVENERGY INCOME FUND	2016-12-31
ADVANTAGED CANADIAN HIGH YIELD BOND FUND	2016-12-31
AG GROWTH INTERNATIONAL INC.	2016-12-31
AGJUNCTION INC.	2016-12-31
AIMIA INC.	2016-12-31
AIRBOSS OF AMERICA CORP.	2016-12-31
ALARIS ROYALTY CORP.	2016-12-31
AMERICAN CORE SECTORS DIVIDEND FUND	2016-12-31
AMERICAN HOTEL INCOME PROPERTIES REIT LP	2016-12-31
AMERICAS SILVER CORPORATION	2016-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
AMERIGO RESOURCES LTD.	2016-12-31
ARGEX TITANE INC.	2016-12-31
ASTON HILL ADVANTAGE BOND FUND (*29934)	2016-12-31
ASTON HILL ADVANTAGE OIL & GAS INCOME FUND (*23907)	2016-12-31
ASTON HILL ADVANTAGE VIP INCOME FUND (*25144)	2016-12-31
ASTON HILL AVIP TRUST (*25072)	2016-12-31
ASTON HILL MBB TRUST (*29893)	2016-12-31
ASTON HILL O&G TRUST (*23809)	2016-12-31
ASTON HILL VIP INCOME FUND	2016-12-31
ATLATSA RESOURCES CORPORATION	2016-12-31
AURORA CANNABIS INC.	2016-06-30
AUSTRALIAN REIT INCOME FUND	2016-12-31
BARCLAYS BANK PLC	2016-12-31
BLACKBERRY LIMITED	2017-02-28
BOLIDEN AB	2016-12-31
BRAND LEADERS INCOME FUND	2016-12-31
BRIO GOLD INC.	2016-12-31
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT INC.	2016-12-31
BROOKFIELD GLOBAL INFRASTRUCTURE SECURITIES INCOME FUND	2016-12-31
BROOKFIELD HIGH YIELD STRATEGIC INCOME FUND (*33944)	2016-12-31
BROOKFIELD SELECT OPPORTUNITIES INCOME FUND	2016-12-31
B2GOLD CORP.	2016-12-31
CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND	2016-12-31
CALLIDUS CAPITAL CORPORATION	2016-12-31
CANADIAN RESOURCES INCOME TRUST	2016-12-31
CANADIAN UTILITIES & TELECOM INCOME FUND	2016-12-31
CANWEL BUILDING MATERIALS GROUP LTD.	2016-12-31
CANYON SERVICES GROUP INC.	2016-12-31
CAPSTONE INFRASTRUCTURE CORPORATION	2016-12-31
CARDINAL ENERGY LTD.	2016-12-31
CASCADES INC.	2016-12-31
CENTERRA GOLD INC.	2016-12-31
CENTRIC HEALTH CORPORATION	2016-12-31
CINEPLEX INC.	2016-12-31
CNH CAPITAL CANADA RECEIVABLES TRUST	2016-12-31
COMPAGNIE D'ASSURANCE GENERALE CO-OPERATORS	2016-12-31
CONDUENT INCORPORATED	2016-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
CORE CANADIAN DIVIDEND TRUST	2016-12-31
CORPORATION PHARMACEUTIQUE NYMOX	2016-12-31
CORPORATION ROYAL NICKEL	2016-12-31
CORRIDOR RESOURCES INC.	2016-12-31
CREDIT SUISSE AG	2016-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
CRESCITA THERAPEUTICS INC.	2016-12-31
DATA COMMUNICATIONS MANAGEMENT CORP. / GESTION DES COMMUNICATIONS DATA CORP.	2016-12-31
DDJ HIGH YIELD FUND	2016-12-31
DEANS KNIGHT INCOME CORPORATION	2016-12-31
DELPHI ENERGY CORP.	2016-12-31
DENISON MINES CORP.	2016-12-31
DIFFERENCE CAPITAL FINANCIAL INC.	2016-12-31
DUNDEE ACQUISITION LTD.	2016-12-31
DUNDEE CORPORATION	2016-12-31
DUNDEE PRECIOUS METALS INC.	2016-12-31
ECN CAPITAL CORP.	2016-12-31
ECOSYNTHETIX INC.	2016-12-31
ELDORADO GOLD CORPORATION	2016-12-31
ENERCARE INC.	2016-12-31
ENERGY CREDIT OPPORTUNITIES INCOME FUND	2016-12-31
ENERGY LEADERS INCOME FUND	2016-12-31
EUROPE BLUE-CHIP DIVIDEND & GROWTH FUND	2016-12-31
EXPLOITATION MINIERE GOLDGROUP INC.	2016-12-31
EXTENDICARE INC.	2016-12-31
FAIRCOURT GOLD INCOME CORP.	2016-12-31
FAIRCOURT SPLIT TRUST	2016-12-31
FAIRFAX AFRICA HOLDINGS CORPORATION	2016-12-31
FAIRFAX INDIA HOLDINGS CORPORATION	2016-12-31
FIDUCIE D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER PARTNERS	2016-12-31
FIDUCIE DE BANQUES REGIONALES AMERICAINES MANUVIE	2016-12-31
FIDUCIE DE SOLUTIONS DE REVENU DOUBLELINE	2016-12-31
FIDUCIE DES METAUX PRECIEUX ET DES MINES	2016-12-31
FIDUCIE HAP REPLICATION DE FONDS SPECULATIFS NEXUS (*32691)	2016-12-31
FIDUCIE INCOME STRATEGIES (*34316)	2016-12-31
FIDUCIE MLF (*33933)	2016-12-31
FIRST MAJESTIC SILVER CORP.	2016-12-31
FONDS COMPLEMENT TACTIQUE GRANITE SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES COMPOSE BLACKROCK SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D' APPRECIATION A PETITE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D' INVESTISSEMENT REA II FIERA CAPITAL INC. (LE)	2016-12-31
FONDS D' OBLIGATIONS CANADIENNES UNIVERSEL BLACKROCK SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS D' OBLIGATIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS D' OBLIGATIONS UNIVERS CANADIEN MANUVIE (#6814)	2016-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
FONDS D' OPPORTUNITES DE REVENU MONDIALES PIMCO	2016-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
FONDS DE CROISSANCE DIVERSIFIE AMERICAIN MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE GESTION FISCALE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER BTB	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER CROMBIE	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER RIOCAN	2016-12-31
FONDS DE PRETS PRIVILEGIES A TAUX VARIABLE MANUVIE	2016-12-31
FONDS DE REPRISE IMMOBILIERE AMERICAINE	2016-12-31
FONDS DE REVENU DU SECTEUR FINANCIER DES ETATS-UNIS	2016-12-31
FONDS DE REVENU NORANDA	2016-12-31
FONDS DE TITRES CANADIENS DE CROISSANCE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D'ACTIONS AMERICAINES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D'ACTIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D'ACTIONS INTERNATIONALES MANUVIE (#6814)	2016-12-31
FONDS REPERE ACTIONS MONDIALES SUN LIFE (#31470)	2016-12-31
FONDS SCOTIA CANAM INDICIEL (#8827)	2016-12-31
FORACO INTERNATIONAL SA	2016-12-31
FORTRESS PAPER LTD.	2016-12-31
FORTUNE MINERALS LIMITED	2016-12-31
GAZIT-GLOBE LTD.	2016-12-31
GIBRALTAR GROWTH CORPORATION	2016-12-31
GLACIER MEDIA INC.	2016-12-31
GLOBAL ALPHA WORLDWIDE GROWTH FUND	2016-12-31
GLOBAL CAPITAL SECURITIES TRUST (*30336)	2016-12-31
GLOBAL CHAMPIONS SPLIT CORP.	2016-12-31
GLOBAL DIVIDEND GROWERS INCOME FUND	2016-12-31
GLOBAL REAL ESTATE DIVIDEND GROWERS CORP.	2016-12-31
GLOBAL RESOURCE CHAMPIONS SPLIT CORP.	2016-12-31
GLOBAL TELECOM & UTILITIES INCOME FUND	2016-12-31
GLOBAL WATER SOLUTIONS FUND	2016-12-31
GLOBANCE DIVIDEND GROWERS CORP.	2016-12-31
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	2016-12-31
GROUPE TMX LIMITEE	2016-12-31
GROUPE WSP GLOBAL INC.	2016-12-31
GUARDIAN BALANCED FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN CANADIAN BOND FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN CANADIAN EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN CANADIAN SHORT TERM INVESTMENT FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN CANADIAN SMALL/MID CAP EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
GUARDIAN EQUITY INCOME FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN GLOBAL DIVIDEND GROWTH FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN GLOBAL EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
GUARDIAN HIGH YIELD BOND FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN INTERNATIONAL EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN PRIVATE WEALTH BOND FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN PRIVATE WEALTH EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GUARDIAN U.S. EQUITY FUND (#26841)	2016-12-31
GVIC COMMUNICATIONS CORP.	2016-12-31
HELIUS MEDICAL TECHNOLOGIES INC.	2016-12-31
HIGH YIELD STRATEGIC TRUST (*33908)	2016-12-31
HOME CAPITAL GROUP INC.	2016-12-31
HUBBAY MINERALS INC.	2016-12-31
IMPERIAL METALS CORPORATION	2016-12-31
INDEXPLUS INCOME FUND	2016-12-31
INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS INC.	2016-12-31
INFOR ACQUISITION CORP.	2016-12-31
INOVALIS REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2016-12-31
INPLAY OIL CORP.	2016-12-31
INTACT CORPORATION FINANCIERE	2016-12-31
INTERMAP TECHNOLOGIES CORPORATION	2016-12-31
INVESTMENT GRADE MANAGED DURATION INCOME FUND	2016-12-31
IVANHOE MINES LTD.	2016-12-31
JAGUAR MINING INC.	2016-12-31
KATANGA MINING LIMITED	2016-12-31
KILLAM APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2016-12-31
KINROSS GOLD CORPORATION	2016-12-31
LEUCROTTA EXPLORATION INC.	2016-12-31
LIMITED DURATION INVESTMENT GRADE PREFERRED SECURITIES FUND	2016-12-31
LOW VOLATILITY U.S. EQUITY INCOME FUND	2016-12-31
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2016-12-31
MACQUARIE EMERGING MARKETS INFRASTRUCTURE INCOME FUND	2016-12-31
MACQUARIE GLOBAL INFRASTRUCTURE INCOME FUND	2016-12-31
MAN AHL DP LIMITED (*30217)	2016-12-31
MARRET RESOURCE CORP.	2016-12-31
MBN CORPORATION	2016-12-31
MEDICAL FACILITIES CORPORATION	2016-12-31
MFC BANCORP LTD.	2016-12-31
MIDDLEFIELD CAN-GLOBAL REIT INCOME FUND	2016-12-31
MINES MONETA PORCUPINE INC. (LES)	2016-12-31
MINT INCOME FUND	2016-12-31
MONEDA LATAM FIXED INCOME FUND (*33943)	2016-12-31
NDX GROWTH & INCOME FUND	2016-12-31
NEW GOLD INC.	2016-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
NEXC PARTNERS CORP.	2016-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
NORTHVIEW APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2016-12-31
NORTHWEST HEALTHCARE PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2016-12-31
NOVELION THERAPEUTICS INC.	2016-12-31
NUVISTA ENERGY LTD.	2016-12-31
OCEANAGOLD CORPORATION	2016-12-31
OCP CREDIT STRATEGY FUND (*30453)	2016-12-31
OCP SENIOR CREDIT FUND (*31718)	2016-12-31
OIL SANDS SECTOR FUND	2016-12-31
ORCA GOLD INC.	2016-12-31
PARTNERS VALUE SPLIT CORP.	2016-12-31
PATHFINDER INCOME FUND (*30456)	2016-12-31
PETROLES PARKLAND (LES)	2016-12-31
PEYTO EXPLORATION & DEVELOPMENT CORP.	2016-12-31
PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND (*34363)	2016-12-31
PILOT GOLD INC.	2016-12-31
PINEBRIDGE INVESTMENT GRADE PREFERRED SECURITIES FUND	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL A GESTION DE LA VOLATILITE MANUVIE (#6814)	2016-12-31
POSERA LTD.	2016-12-31
POTASH RIDGE CORPORATION	2016-12-31
PRAIRIE PROVIDENT RESOURCES INC.	2016-12-31
PREMIER GOLD MINES LIMITED	2016-12-31
PRIMERO MINING CORP.	2016-12-31
PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.	2016-12-31
PURPOSE INVESTMENT GRADE FOCUS TRUST (*34317)	2016-12-31
QUEBECOR INC.	2016-12-31
REIT INDEXPLUS INCOME FUND	2016-12-31
RESSOURCES YORBEAU INC. (LES)	2016-12-31
RESSOURCES ZHEN DING INC.	2016-12-31
S SPLIT CORP.	2016-12-31
SAVANNA ENERGY SERVICES CORP.	2016-12-31
SAVARIA CORPORATION	2016-12-31
SCITI TRUST	2016-12-31
SECOND CUP LTD. (THE)	2016-12-31
SENVEST CAPITAL INC.	2016-12-31
SHAWCOR LTEE	2016-12-31
SIENNA SENIOR LIVING INC.	2016-12-31
SIERRA METALS INC.	2016-12-31
SILVER WHEATON CORP.	2016-12-31
SKYLON GROWTH & INCOME TRUST	2016-12-31
SMTC CORPORATION	2017-01-01
SOCIETE DES METAUX PRIMAIRES SENTRY SELECT	2016-12-31
SOCIETE DH	2016-12-31
SOUTHGOBI RESOURCES LTD.	2016-12-31
SPECTRAL MEDICAL INC.	2016-12-31
SPX FLOW, INC.	2016-12-31
STAR YIELD MANAGERS TRUST	2016-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
STELLA-JONES INC.	2016-12-31
STORM RESOURCES LTD.	2016-12-31
STRONGCO CORPORATION	2016-12-31
SUPREMEX INC.	2016-12-31
TEARLAB CORPORATION	2016-12-31
TECH ACHIEVERS GROWTH & INCOME FUND	2016-12-31
TECHNOLOGIES ORBITE INC.	2016-12-31
TFI INTERNATIONAL INC.	2016-12-31
TIDEWATER MIDSTREAM AND INFRASTRUCTURE LTD.	2016-12-31
TOP 10 CANADIAN FINANCIAL TRUST	2016-12-31
TOP 10 SPLIT TRUST	2016-12-31
TOP 20 DIVIDEND TRUST	2016-12-31
TOP 20 EUROPE DIVIDEND TRUST (*34549)	2016-12-31
TOP 20 U.S. DIVIDEND TRUST	2016-12-31
TOREX GOLD RESOURCES INC.	2016-12-31
TORONTO HYDRO CORPORATION	2016-12-31
TORSTAR CORPORATION	2016-12-31
TREVALI MINING CORPORATION	2016-12-31
TREZ CAPITAL MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2016-12-31
TREZ CAPITAL SENIOR MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2016-12-31
TRICON CAPITAL GROUP INC.	2016-12-31
TRINIDAD DRILLING LTD.	2016-12-31
TSO3 INC.	2016-12-31
TTE TRUST (*34548)	2016-12-31
TTU TRUST	2016-12-31
U.S. BANKS INCOME & GROWTH FUND	2016-12-31
U.S.DIVIDEND GROWERS INCOME CORP.	2016-12-31
UNI-SELECT INC.	2016-12-31
VILLAGE FARMS INTERNATIONAL, INC.	2016-12-31
WESTAIM CORPORATION (THE)	2016-12-31
WESTERNONE INC.	2016-12-31
WESTPORT FUEL SYSTEMS INC.	2016-12-31
WORLD FINANCIAL SPLIT CORP.	2016-12-31

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (<i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'EMPRISE
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	AUTRES MENTIONS
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

AVIS

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
5N Plus Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
5N Plus Inc.	1	O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation		896	1.9500	QC
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation		10 696	1.9323	QC
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation		5 496	1.9365	QC
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation		6 796	1.9109	QC
A.I.S. Resources Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Element, Martyn	4	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(8 000)	0.3825	BC
Thomas, Phillip	4								
Panopus Plc	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		53 500	0.3600	BC
Abitibi Royalties Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Abitibi Royalties Inc.	1	O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation		700	9.4100	QC
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation		1 300	9.2000	QC
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation		2 100	8.9800	QC
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation		100	8.9800	QC
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation		700	8.9300	QC
		O	2017-03-14	D	38 - Rachat ou annulation		4 400	9.0200	QC
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation		(9 300)		QC
ACTIVEnergy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
ACTIVEnergy Income Fund	1	O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation		4 400	4.5555	AB
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation		800	4.5275	AB
Advantage Oil & Gas Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blackwood, Donald Craig	5	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(10 000)	8.7900	AB
Mah, Andy	5	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(10 000)	8.7500	AB
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Angevine, Jill Terilee	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		712		AB
Balog, Stephen	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		712		AB
Fagerheim, Grant Bradley	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		712		AB
Haggis, Paul	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		712		AB
McIntosh, Ronald A	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		949		AB
Ag Growth International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sommerfeld, Steven Robert	5	O	2017-03-29	D	57 - Exercice de droits de souscription		11 009	11009.0000	MB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 246)	50.7800	MB
<i>Droits Deferred Compensation Plan</i>									
Giesselman, Janet	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		221		MB
Lambert, William Allen	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		344		MB
Moore, Malcolm	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		209		MB
White, David	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		209		MB
<i>Droits Share Award Incentive Plan</i>									
Kipp, Ryan Gordon	5	O	2016-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				MB
Sommerfeld, Steven Robert	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription		4 009		MB
		O	2017-03-29	D	57 - Exercice de droits de souscription		(11 009)		MB
Agellan Commercial Real Estate Investment Trust									
<i>Deferred Units</i>									
Ladouceur, Glen Joseph	7	O	2017-01-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		675	10.5410	ON
		M	2017-01-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		617	11.5458	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		618	11.5156	ON
Messina, Anthony	4	O	2017-01-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		675	10.5410	ON
		M	2017-01-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		617	11.5458	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		618	11.5156	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		M	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	618	11.5156	ON
AgJunction Inc. (formerly Hemisphere GPS Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Levenson, Ryan James	4							
Privet Fund LP	PI	O	2016-12-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Privet Fund Management LLC	PI	O	2016-12-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Retention Plan Restricted Shares</i>								
Bittner, Mark	5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(5 000)	0.5800	AB
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(14 333)	0.5800	AB
Kal, Husam	5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(5 000)	0.5800	AB
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(14 333)	0.5800	AB
Vaughn, David Eugene	4	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(20 000)	0.5800	AB
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(57 333)	0.5800	AB
Agrium Inc.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Clark, Maura	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	363	95.3600USD	AB
Everitt, David Charles	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	346	95.3600USD	AB
Girling, Russell	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	632	95.3600USD	AB
Homer, Russell James	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	165	95.3600USD	AB
Hubbs, Miranda C.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	642	95.3600USD	AB
McLellan, A. Anne	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	318	95.3600USD	AB
Pannell, Derek George	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	592	95.3600USD	AB
Schmidt, Mayo	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	656	95.3600USD	AB
Simon, William	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	290	95.3600USD	AB
Aimia Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Allsop, Marc Stephen	5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	106	8.9400	QC
Brown, Robert Ellis	4	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	2 130	8.9400	QC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 482	8.9800	QC
Doroniuk, Roman	4	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	931	8.9400	QC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 392	8.9800	QC
Duchesne, Rupert	4, 5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	2 145	8.9400	QC
Ferstman, Joanne Shari	4	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	1 907	8.9400	QC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 343	8.9800	QC
Fortier, Michael M	4	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	1 143	8.9400	QC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 454	8.9800	QC
Gardner, Thomas David	4	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	63	8.9400	QC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 088	8.9800	QC
Graham, Elizabeth	5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	936	8.9400	QC
Griffin, Emma Kate	4	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	298	8.9400	QC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 784	8.9800	QC
Horowitz, Beth Sharon	4	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	442	8.9400	QC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 088	8.9800	QC
Laidley, David Howard	4	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	1 637	8.9400	QC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 392	8.9800	QC
McEwan, William Gerard	4	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	66	8.9400	QC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 628	8.9800	QC
Port, Douglas D.	4	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	925	8.9400	QC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 088	8.9800	QC
Rossy, Alan	4	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	685	8.9400	QC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 784	8.9800	QC
Timpano, Vincent Robert	5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	121	8.9400	QC
Walker, Sandy	5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	188	8.9400	QC
<i>Droits</i>								
Baidwan, Shailesh Singh	5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	424	8.9400	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description de l'opération				
Initié									
Porteur inscrit									
Lønnum, Tor Magne	5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions		603	8.9400	QC
Droits - Performance Share Units - Aimia LTIP									
Allsop, Marc Stephen	5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions		1 212	8.9400	QC
Baidwan, Shailesh Singh	5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions		1 374	8.9400	QC
Duchesne, Rupert	4, 5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions		8 235	8.9400	QC
Graham, Elizabeth	5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions		2 168	8.9400	QC
Johnston, David William	5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions		4 427	8.9400	QC
Lønnum, Tor Magne	5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions		2 245	8.9400	QC
Timpano, Vincent Robert	5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions		2 475	8.9400	QC
Walker, Sandy	5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions		1 019	8.9400	QC
Air Canada									
Deferred Share Units									
Clark, Christie James Beckett	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 467		QC
Green, Michael	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 467		QC
Huot, Jean Marc	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 357		QC
Leonard, Joseph Bernard	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 393		QC
PAQUIN, MADELEINE	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 544		QC
Richardson, David I.	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		536		QC
Romanow, Roy	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 357		QC
Sorensen, Vagn	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 567		QC
Taylor, Kathleen	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 751		QC
Verschuren, Annette Marie	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 467		QC
Wilson, Michael M.	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		3 668		QC
Share Units (Long-Term Incentive Plan)									
Doyle, Eddy	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(2 163)	13.6900	QC
Dufresne, Yves	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(6 029)	13.6900	QC
Forget, Marcel	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(6 946)	13.6900	QC
Fournel, Lise	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(9 174)	13.6900	QC
Galardo, Mark	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(1 442)	13.6900	QC
Goersch, Klaus	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(23 591)	13.6900	QC
Guillemette, Lucie	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(6 946)	13.6900	QC
Hadrovic, Carolyn	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(5 242)	13.6900	QC
Houle, Pierre	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(3 357)	13.6900	QC
Howlett, Kevin C.	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(9 174)	13.6900	QC
Isford, Chris	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(6 422)	13.6900	QC
Kazzaz, Amos	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(6 684)	13.6900	QC
Landry, Craig	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(6 029)	13.6900	QC
Meloul-Wechsler, Arielle	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(5 505)	13.6900	QC
Rousseau, Michael Stewart	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(27 785)	13.6900	QC
Rovinescu, Calin	4, 5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(79 292)	13.6900	QC
Shapiro, David	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(12 123)	13.6900	QC
Smith, Benjamin M.	7	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(25 164)	13.6900	QC
Southern, Mark Duane	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(3 245)	13.6900	QC
Steer, Richard A.	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(6 291)	13.6900	QC
Turpin, Lise-Marie	7	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(5 505)	13.6900	QC
AIRBOSS OF AMERICA CORP.									
Droits - Deferred Stock Units									
Matthews, Mary	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		755		ON
McLeish, Robert	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 027		ON
Watson, Alan JD	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		723		ON
Akita Drilling Ltd.									
Actions sans droit de vote									
Charlton, Loraine	4	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		204	8.5500	AB
Coleman, Raymond	5	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		292	8.5500	AB
Dease, Colin	5	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		292	8.5500	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description de l'opération				
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Hensel, Fred	5	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		292	8.5500	AB
Kushner, Craig	5	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		292	8.5500	AB
Mohan, Harish	4	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		204	8.5500	AB
Reynolds, Darcy	5	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		292	8.5500	AB
RICHARDSON, DALE	4	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		204	8.5500	AB
Ruud, Karl	4	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		292	8.5500	AB
Southern, Nancy C.	4, 6	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		204	8.5500	AB
Southern-Heathcott, Linda A.	4, 6	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		204	8.5500	AB
Spitznagel, Curt Perry	4	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		204	8.5500	AB
Wilmot, Harry	4	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		204	8.5500	AB
WILSON, Charles W.	4	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		204	8.5500	AB
<i>Options</i>									
Coleman, Raymond	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options		15 000	8.2600	AB
Dease, Colin	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options		7 500	8.2600	AB
Hensel, Fred	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options		7 500	8.2600	AB
Kushner, Craig	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options		5 000	8.2600	AB
Reynolds, Darcy	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options		7 500	8.2600	AB
Ruud, Karl	4	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options		50 000	8.2600	AB
Thompson, Lorne	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options		5 000	8.2600	AB
Alexandria Minerals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Owens, Eric	4, 5, 3	O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		93 000	0.0600	ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		99 800	0.0650	ON
<i>Options</i>									
Gundy, Peter Verity	4	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options		1 000 000	0.0650	ON
Algonquin Power & Utilities Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beairsto, Linda	5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription		7 345	12.5400	ON
Bronicheski, David John	5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription		9 911	12.5400	ON
Jarratt, Christopher Kenneth	5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription		27 520	12.5400	ON
Norman, Jeffery Todd	5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription		1 165	12.5400	ON
Pasieka, David James	5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription		8 629	12.5400	ON
Robertson, Ian Edward	5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription		34 400	12.5400	ON
Snow, Michael Gerald	5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription		8 629	12.5400	ON
Trisic, George	5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription		5 363	5363.0000	ON
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Ball, Christopher James	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 161	12.7000	ON
Barnes, Melissa Stapleton	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 563	12.7000	ON
Laney, Randy David	4	O	2017-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 014	12.7000	ON
Moore, Kenneth	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		7 012	12.7000	ON
Saidi, Masheed Hegi	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 774	12.7000	ON
Samil, Dilek	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 779	12.7000	ON
Steeves, George Lester	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 207	12.7000	ON
<i>Options</i>									
Beairsto, Linda	5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options		114 876	12.8200	ON
Bronicheski, David John	5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options		237 040	12.8200	ON
Jarratt, Christopher Kenneth	5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options		525 000	12.8200	ON
Norman, Jeffery Todd	5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options		122 093	12.8200	ON
Pasieka, David James	5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options		181 202	12.8200	ON
Robertson, Ian Edward	5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options		750 000	12.8200	ON
Snow, Michael Gerald	5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options		170 543	12.8200	ON
Tindale, Jennifer Sara	5	O	2017-02-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options		105 426	12.8200	ON
Trisic, George	5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options		122 163	12.8200	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
Performance/Restricted Share Units								
Beairsto, Linda	5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 536)	12.5400	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 976	11.4200	ON
Bronicheski, David John	5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 517)	12.5400	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	26 775	11.4200	ON
Jarratt, Christopher Kenneth	5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(31 978)	12.5400	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	59 303	11.4200	ON
Norman, Jeffery Todd	5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 355)	12.5400	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 597	11.4200	ON
Pasieka, David James	5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 027)	12.5400	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 468	11.4200	ON
Robertson, Ian Edward	5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(39 972)	12.5400	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	84 719	11.4200	ON
Snow, Michael Gerald	5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 027)	12.5400	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 264	11.4200	ON
Tindale, Jennifer Sara	5	O	2017-02-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 908	11.4200	ON
Trisic, George	5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 233)	12.5400	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 799	11.4200	ON
Alimentation Couche-Tard Inc.								
Actions à droit de vote multiple Catégorie A								
Les Placements Metro Canada inc.	3	O	2017-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	32 227 044	62.5700	QC
AltaGas Ltd.								
Droits Deferred Share Unit (DSU)								
Cornhill, David Wallace	4	O	2010-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000	30.9100	AB
Altus Group Limited								
Actions ordinaires								
Bartolini, Angelo	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 251	28.9800	ON
BISHOP, TERRY ALAN	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 669	28.9800	ON
Chande, Narendra	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	625	28.9800	ON
Commons, Michael	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	625	28.9800	ON
COURTEAU, Robert G	4, 5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 252	28.9800	ON
Eisen, Barry Isaac	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	957	28.9800	ON
Johnston, Colin Boyd	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 841	28.9800	ON
Mikulich, Raymond	4	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	27.8500	ON
Pasini, Flora Anna	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 362	28.9800	ON
Turrin, Liana	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	810	28.9800	ON
Restricted Share Units								
McSweeney, Niall	5	O	2017-04-01	D	59 - Exercice au comptant	(809)	28.9800	ON
		M	2017-04-01	D	59 - Exercice au comptant	(809)	28.9800	ON
Probyn, Alex	7	O	2017-04-01	D	59 - Exercice au comptant	(5 666)	28.9800	ON
Restricted Shares								
Ball, Patricia Gabriel	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 694	29.0300	ON
Bartolini, Angelo	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 251)	28.9800	ON
BISHOP, TERRY ALAN	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 131	29.0300	ON
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 669)	28.9800	ON
Chande, Narendra	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(625)	28.9800	ON
Commons, Michael	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	601	29.0300	ON
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(625)	28.9800	ON
COURTEAU, Robert G	4, 5	O	2017-04-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 252)	28.9800	ON
		M	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 252)	28.9800	ON
Derbyshire, Jim	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 494	29.0300	ON
Eisen, Barry Isaac	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 235	29.0300	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(957)	28.9800	ON
Gurnsey, David Lee	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	502	29.0300	ON
Johnston, Colin Boyd	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 459	29.0300	ON
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 841)	28.9800	ON
McSweeney, Niall	5	O	2011-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 425	29.0300	ON
Pasini, Flora Anna	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 362)	28.9800	ON
Turrin, Liana	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 858	29.0300	ON
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(810)	28.9800	ON
Amaya Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baazov, David	3	O	2017-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000 000)	19.0000	QC
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700 000)	22.0000	QC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 300 000)	22.4000	QC
Sebag, Daniel Yaacov	4, 5	O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 585)	22.3026	QC
Tang, Hao	3							
Discovery Key Investments Limited	PI	O	2017-03-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2017-03-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Gadhia, Dave	4	O	2010-07-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	29 851	16.7500	QC
<i>Droits Performance Share Units</i>								
ashkenazi, rafael	5	O	2014-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	59 200		QC
Goldstein, Marlon	5	O	2014-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 332		QC
Templer, Guy Nigel	5	O	2014-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 864		QC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
ashkenazi, rafael	5	O	2014-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	29 600		QC
Goldstein, Marlon	5	O	2014-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 668		QC
Templer, Guy Nigel	5	O	2014-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 436		QC
American Core Sectors Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
American Core Sectors Dividend Fund	1	O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	11.0544	AB
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	600	11.0000	AB
Americas Silver Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dell, Daren	5	O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000		ON
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Davidson, Alexander John	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 221		ON
Edwards, Alan R.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 402		ON
		M	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	147		ON
HAWLEY, PETER JUDE	4, 5	O	2017-04-03	D	58 - Expiration de droits de souscription	(194)		ON
Kipp, Bradley Robert	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 743		ON
Pridham, Gordon E.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	103		ON
Waisberg, Lorie	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	333		ON
Amerigo Resources Ltd								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beaty, Ross J.	3							
Kestrel Holdings Ltd.	PI	O	2017-03-27	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	204 893	0.5600	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Andrew Peller Limitée (auparavant Les Vins Andréés Ltée.)								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
COSENS, MARK WILLIAM	4	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	750	11.2300	ON
Aptose Biosciences Inc.								
<i>Options</i>								
Burger, Denis	4	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	10 000		ON
Chow, Gregory Kwok Lee	5	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
Platzer, Erich	4	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	10 000		ON
Rice, William Glenn	4, 5	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
Thompson, Bradley	4	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	10 000		ON
Vincent, Mark	4	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	10 000		ON
Whitehead, Warren	4	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	10 000		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Burger, Denis	4	O	2007-09-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		ON
Chow, Gregory Kwok Lee	5	O	2013-11-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000		ON
Platzer, Erich	4	O	2014-12-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		ON
Rice, William Glenn	4, 5	O	2013-10-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000		ON
Thompson, Bradley	4	O	2013-06-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		ON
Vincent, Mark	4	O	2007-09-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		ON
Whitehead, Warren	4	O	2011-04-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		ON
Arbutus Biopharma Corporation								
<i>Bons de souscription</i>								
Karbe, Lutz Frank	4	O	2017-03-01	D	55 - Expiration de bons de souscription	(2 500)	2.6000	BC
Lutwyche, Peter	5	O	2017-03-01	D	55 - Expiration de bons de souscription	(2 500)	2.6000	BC
Murray, Mark Joseph	5	O	2017-03-01	D	55 - Expiration de bons de souscription	(5 000)	2.6000	BC
<i>Options</i>								
Cousins, Bruce Gordon	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	200 000	3.1500USD	BC
Howard, Elizabeth Ann	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	125 000	3.1500USD	BC
Lutwyche, Peter	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	125 000	3.1500USD	BC
Murray, Mark Joseph	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	450 000	3.1500USD	BC
Sofia, Michael Joseph	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	150 000	3.1500USD	BC
Symonds, III, William Thomas	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.1500USD	BC
ARC Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Olsen, Lisa Ann	5							
Solium ESPP	PI	O	2017-03-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 800	15.1500	AB
<i>Deferred Share Units (DSU) (Cash based only)</i>								
Collyer, David Ralph	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 718		AB
Dielwart, John Patrick	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 835		AB
Dyment, Fred J.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 835		AB
Hearn, Timothy James	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 835		AB
Houck, James Curtis	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 141		AB
Kvisle, Harold N.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 401		AB
O'Neill, Kathleen M.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 551		AB
Pinder, Herbert	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 059		AB
Sembo, William, George	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 718		AB
Smith, Nancy Lynn	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 864		AB
<i>Options</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Olsen, Lisa Ann	5	O	2017-03-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 800)	15.1500	AB
Arianne Phosphate Inc.								
<i>Options</i>								
Bouchard, Dominique	4	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	60 000		QC
Cowley, James	4, 5	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	50 000		QC
Debiasio, David James	4	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	70 000		QC
Lamarre, Jean	4	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	100 000		QC
Ostroff, Brian Richard	4, 5	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	50 000		QC
Pillay, Siva	4	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	70 000		QC
Pinney, Steven Lee	4	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	50 000		QC
Aritzia Inc.								
<i>Actions à droit de vote multiple</i>								
Callaghan, Kevin Thomas	4, 3							
Canada Retail Holdings, L.P.	PI	O	2017-03-29	C	90 - Changements relatifs à la propriété	30 443 504		BC
CanLux AB Investments One S.à r.l.	PI	O	2017-03-29	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(30 443 504)		BC
CanLux II S.à r.l.	PI	O	2017-03-29	C	90 - Changements relatifs à la propriété	30 443 504		BC
		O	2017-03-29	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(30 443 504)		BC
CanLux AB Investments One S.à r.l.	3	O	2017-03-29	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(30 443 504)		BC
Canada Retail Holdings, L.P.	PI	O	2017-03-29	C	90 - Changements relatifs à la propriété	30 443 504		BC
CanLux II S.à r.l.	PI	O	2017-03-29	C	90 - Changements relatifs à la propriété	30 443 504		BC
		O	2017-03-29	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(30 443 504)		BC
ATCO LTD.								
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>								
Charlton, Lorraine M.	7							
RRSP	PI	O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11	51.9536	AB
Francis, Robert, B	7	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6	51.9536	AB
Lidgett, George J.	7	O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	2 000	22.9400	AB
		O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	4 000	28.3200	AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	52.2300	AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	52.2400	AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	52.2200	AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	52.2250	AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	52.2200	AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	52.2350	AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	52.2150	AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	52.1800	AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	52.1650	AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	52.1450	AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	52.1200	AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	52.0850	AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	52.0900	AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	52.0950	AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	52.0800	AB
Pollicchio, Sett F.	5	O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	4 000	22.9400	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	52.1750	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	51.9650	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	51.9900	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	52.0200	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	51.9250	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	51.9400	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	51.9300	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	52.0300	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	52.0050	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	52.0100	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	52.0250	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	52.0000	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	51.9850	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	52.0600	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	52.1100	AB
Southern, Nancy C.	4, 7, 6, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 298	44.4600	AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 091	45.2900	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	933	43.6700	AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	285	44.7800	AB
<i>Droits 45.88 (SAR)</i>								
Lidgett, George J.	7	O	2017-03-29	D	59 - Exercice au comptant	(2 000)	52.1500	AB
Policicchio, Sett F.	5	O	2017-03-29	D	59 - Exercice au comptant	(4 000)	52.1500	AB
<i>Droits 56.63 (SAR)</i>								
Lidgett, George J.	7	O	2017-03-29	D	59 - Exercice au comptant	(4 000)	52.1500	AB
<i>Options 45.88</i>								
Lidgett, George J.	7	O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	(2 000)		AB
Policicchio, Sett F.	5	O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	(4 000)		AB
<i>Options 56.63</i>								
Lidgett, George J.	7	O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	(4 000)		AB
Athabasca Oil Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Anderson, Kimberly	5	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	35 334		AB
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 660)	1.4539	AB
<i>Deferred Share Units</i>								
Begley, Bryan	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 648	1.4900	AB
ECKHARDT, Ronald John	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 779	1.4900	AB
Fierro, Carlos Antonio	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 389		AB
<i>Options</i>								
Anderson, Kimberly	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	349 700		AB
		O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	250 000		AB
Broen, Robert Anthony	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	771 400		AB
		O	2017-04-05	D	50 - Attribution d'options	2 000 000		AB
		M	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	2 000 000		AB
Schenkenberger, Anne Terese	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	324 000		AB
		O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	250 000		AB
Smith, Kevin George	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	360 000		AB
		O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	250 000		AB
Taylor, Matthew	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	324 000		AB
		O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	250 000		AB
<i>Performance Award (Common shares or cash payout)</i>								
Anderson, Kimberly	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	174 900		AB
		O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 600)		AB
Broen, Robert Anthony	5	O	2017-04-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	385 700		AB
		M	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	385 700		AB
Schenkenberger, Anne Terese	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	162 000		AB
Smith, Kevin George	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	180 000		AB
Taylor, Matthew	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	162 000		AB
<i>Restricted Share Units (2015 Plan)</i>								
Anderson, Kimberly	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	97 100		AB
		O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(25 134)		AB
		O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 200)		AB
Broen, Robert Anthony	5	O	2017-04-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	214 300		AB
		M	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	214 300		AB
Schenkenberger, Anne Terese	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	90 000		AB
Smith, Kevin George	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	100 000		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Atlantic Power Corporation								
<i>Deferred Share Units</i>								
Duncan, Richard Foster	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 423		ON
Gerstein, Irving Russell	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 974		ON
Howell, Kevin	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 282		ON
Ladhani, Holli	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 524		ON
Palter, Gilbert Samuel	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 799		ON
Ressel, Teresa	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 598		ON
ATS Automation Tooling Systems Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gyles, Chuck	5	O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	700	10.5300	ON
		O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	102 800	10.5300	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	13.3000	ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 300)	13.3000	ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	13.3500	ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	13.4000	ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	13.4500	ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	13.5000	ON
Hider, Andrew	5	O	2017-03-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	13.2500	ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	13.3000	ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 400	13.3500	ON
		M	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 900	13.3500	ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	13.3400	ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 400	13.4000	ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 100	13.4450	ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	13.4900	ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	13.5000	ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 200	13.5060	ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 400	13.5200	ON
<i>Options</i>								
Gyles, Chuck	5	O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	(700)	10.5300	ON
		O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	(102 800)	10.5300	ON
AuRico Metals Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Day, Anne	4	O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 488		ON
Spiteri, Joseph George	4	O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 621		ON
Aurora Cannabis Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mayerson, Christopher	7	O	2017-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	2.3900	BC
		M	2017-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	2.3900	BC
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	2.5000	BC
		M	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150 000)	2.5000	BC
		M'	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150 000)	2.5000	BC
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	2.6000	BC
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	2.5900	BC
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	2.6000	BC
Automotive Finco Corp. (formerly, Aogyva Mining Resources Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Billan, Kuldeep	5							
RRSP	PI	O	2017-04-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.9000	QC
Johansson, Curtis William	4	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.0000	QC
Avigilon Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gill, Manjinder	5	O	2016-12-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 341	11.9236	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Axe Exploration Inc.								
<i>Options</i>								
Porteur inscrit								
Saptharishi, Mahesh	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 023	10.2344	BC
B2Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rajala, John Alex	5	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	40 099	3.8300	BC
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 027)	3.8200	BC
Stansbury, Dennis	5	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	80 198	3.8300	BC
<i>Droits</i>								
Rajala, John Alex	5	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(40 099)	3.8300	BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Stansbury, Dennis	5	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(80 198)	3.8300	BC
<i>Stock Options</i>								
Reeder, Neil	5	O	2017-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	250 000	3.7800	BC
Badger Daylighting Ltd.								
<i>Deferred Shares</i>								
Billing, Grant Donald	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 897		AB
calnan, david	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 129		AB
Carnahan, Kevin Patrick	5	O	2017-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 519		AB
Chung, George Wing Hung	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 246		AB
Kelly, John	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 515		AB
Lingard, William John	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 897		AB
Lyle, Mark Lawrence Kennett	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 791		AB
Mihaichuk, Garry Paul	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 259		AB
Peterson, Elizabeth	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 879		AB
Reiber, Timothy Hammond	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 327		AB
Tunney, Michael James	5	O	2017-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 519		AB
<i>Performance Share Unit</i>								
Carnahan, Kevin Patrick	5	O	2017-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 519		AB
Chung, George Wing Hung	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 246		AB
Kelly, John	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 515		AB
Lyle, Mark Lawrence Kennett	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 791		AB
Peterson, Elizabeth	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 879		AB
Reiber, Timothy Hammond	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 983		AB
Schiefelbein, Jerry	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 974		AB
Tunney, Michael James	5	O	2017-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 519		AB
Vanderberg, Paul James	4, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 386		AB
Ballard Power Systems Inc.								
<i>Parts Deferred Share Units</i>								
Bourne, Ian Alexander	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 377	2.9400	BC
Hayhurst, Douglas Palmer	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 928	2.9400	BC
Le, Duy-Loan	4	O	2017-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 551	2.2200USD	BC
Neese, Marty Tucker	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 067	2.2200USD	BC
Roche, James Norman	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 464	2.9400	BC
Stephenson, Carol M.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 826	2.9400	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Sutcliffe, Ian Douglas	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 209	2.9400	BC
Banque Canadienne Imperiale de Commerce								
<i>Actions ordinaires ESPP</i>								
Culham, Harry Kenneth	7							
Sun Life Financial Trust Inc.	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	767		ON
Dodig, Victor George	4, 5							
Sun Life Financial Trust Inc.	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	193		ON
Geist, Stephen Julius	5							
Sun Life Financial Trust Inc.	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	131		ON
Glass, Kevin A.	5							
Sun Life Financial Trust Inc.	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	129		ON
Kramer, Christina Charlotte	5							
Sun Life Financial Trust Inc.	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	488		ON
Patterson, Kevin Joesph Robert	5							
Sun Life Financial Trust Inc.	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	532		ON
SHARMAN, SANDY	5							
Sun Life Financial Trust Inc.	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(250)		ON
Williamson, J. David	5							
Sun Life Financial Trust Inc.	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	179		ON
<i>Droits DSU</i>								
Culham, Harry Kenneth	7	O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	812		ON
Dodig, Victor George	4, 5	O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	251		ON
Dottori-Attanasio, Laura Lee	7	O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	143		ON
Glass, Kevin A.	5	O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30		ON
SHARMAN, SANDY	5	O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5		ON
Williamson, J. David	5	O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 028		ON
<i>Droits PSU (cash settled)</i>								
Capatides, Michael	7, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	535	105.1520	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(11 241)	105.1520	ON
		O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 232		ON
Culham, Harry Kenneth	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 866	105.1520	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(39 184)	105.1520	ON
		O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 647		ON
Dodig, Victor George	4, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	812	105.1520	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(17 049)	105.1520	ON
		O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 765		ON
Dottori-Attanasio, Laura Lee	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	666	105.1520	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(13 995)	105.1520	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	79	105.1520	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1 659)	105.1520	ON
		O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 018		ON
Geist, Stephen Julius	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	165	105.1520	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 457)	105.1520	ON
		O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	773		ON
Glass, Kevin A.	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	453	105.1520	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(9 504)	105.1520	ON
		O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	770		ON
Hountalas, John	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	307	105.1520	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(6 453)	105.1520	ON
		O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	553		ON
Kramer, Christina Charlotte	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	307	105.1520	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(6 453)	105.1520	ON
		O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	621		ON
Patterson, Kevin Joesph Robert	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	263	105.1520	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(5 531)	105.1520	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description de l'opération				
Titre									
Initié Porteur inscrit									
		O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		539		ON
SHARMAN, SANDY	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		88	105.1520	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		(1 844)	105.1520	ON
		O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		264		ON
Williamson, J. David	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		918	105.1520	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		(19 273)	105.1520	ON
		O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 575		ON
<i>Droits RSA (cash settled)</i>									
Capatides, Michael	7, 5	O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		43		ON
Hountalas, John	5	O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		16		ON
Kramer, Christina Charlotte	5	O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		16		ON
Patterson, Kevin Joesph Robert	5	O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		11		ON
SHARMAN, SANDY	5	O	2017-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		11		ON
Banque de Montréal									
<i>Restricted Share Units</i>									
Roche, Catherine Margaret	5	O	2017-04-01	D	59 - Exercice au comptant		(6 001)	101.0700	QC
Banque Nationale du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bonnell, William	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		235	44.5139	QC
Caillé, André	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		11	43.2062	QC
Dagenais, Jean	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		627	44.5139	QC
Gagnon, Martin	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		631	44.5139	QC
Giard, Diane	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 113	44.5139	QC
Hébert, Brigitte	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		788	44.5139	QC
Jeannot, Lynn	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		758	44.5139	QC
Legris, Alain	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		300	44.5139	QC
Marchand, Elaine	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		217	44.5139	QC
Pascoe, Ricardo	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 256	44.5139	QC
Thabet, Pierre	4								
Gestion Thap inc.	PI	O	2016-12-31	I	35 - Dividende en actions		6 452	44.9200	QC
		O	2017-02-01	I	35 - Dividende en actions		1 777	57.0100	QC
Vachon, Louis	4, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 935	44.5139	QC
Banque Royale du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Royal Bank of Canada	1	O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation		670 000	85.6200	QC
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation		670 000	85.9300	QC
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation		(670 000)		QC
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation		670 000	86.1400	QC
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation		(670 000)		QC
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation		650 700	86.6400	QC
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation		(670 000)		QC
		O	2017-03-07	D	38 - Rachat ou annulation		3 513	98.9532	QC
		O	2017-03-07	D	38 - Rachat ou annulation		(650 700)		QC
		O	2017-03-10	D	38 - Rachat ou annulation		(3 513)		QC
		O	2017-03-14	D	38 - Rachat ou annulation		750 000	85.5800	QC
		O	2017-03-15	D	38 - Rachat ou annulation		750 000	85.1600	QC
		O	2017-03-15	D	38 - Rachat ou annulation		(750 000)		QC
		O	2017-03-16	D	38 - Rachat ou annulation		750 000	85.6100	QC
		O	2017-03-16	D	38 - Rachat ou annulation		(750 000)		QC
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation		750 000	85.3800	QC
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation		(750 000)		QC
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation		750 000	84.8300	QC
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation		(750 000)		QC
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation		750 000	84.5500	QC
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation		(750 000)		QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	83.6500	QC
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)		QC
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	84.8500	QC
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)		QC
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	85.0900	QC
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)		QC
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	84.9300	QC
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)		QC
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	85.8800	QC
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)		QC
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	86.1400	QC
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)		QC
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	86.1200	QC
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)		QC
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	250 000	85.6100	QC
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)		QC
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	(250 000)		QC
Barkerville Gold Mines Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
2176423 Ontario Ltd.	3	O	2017-03-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(55 281 643)	0.5090	BC
folk, allan john	4	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.5800	BC
John, William Murray	6	O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	149 000	0.5446	BC
Sprott, Eric S.	3							
2176423 Ontario Ltd.	PI	O	2017-03-28	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(55 281 643)	0.5090	BC
<i>Options</i>								
Vézina, François	5	O	2017-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Baylin Technologies Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Day, Stockwell	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 256		ON
Jones, Douglas Aubrey	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	628		ON
Reiter, Barry	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 675		ON
SIMMONDS, DONALD E.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 256		ON
Wolkin, Harold Morton	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 675		ON
BCE Inc.								
<i>Performance-based Restricted Share Units</i>								
HOWE, STEPHEN GUY	7	M	2016-01-15	D	35 - Dividende en actions	271	54.7900	QC
		M	2016-04-15	D	35 - Dividende en actions	252	59.7400	QC
		M	2016-07-15	D	35 - Dividende en actions	243	62.5200	QC
		M	2016-10-15	D	35 - Dividende en actions	255	60.3000	QC
<i>Share Units</i>								
HOWE, STEPHEN GUY	7	O	2016-01-15	D	35 - Dividende en actions	271	54.7900	QC
		O	2016-04-15	D	35 - Dividende en actions	252	59.7400	QC
		O	2016-07-15	D	35 - Dividende en actions	243	62.5200	QC
		O	2016-10-15	D	35 - Dividende en actions	255	60.3000	QC
Birchcliff Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Geremia, Bruno P.	5							
Gundyco - CIBC Wood Gundy	PI	O	2017-04-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 400	7.6500	AB
Schulich, Seymour	3							
The S. Schulich Foundation	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500 000	7.6765	AB
Tonken, Aaron Jeffery	4, 5							
BMO Nesbitt Burns Inc.	PI	O	2017-04-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	7.7250	AB
		O	2017-04-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50	7.7300	AB
BlackBerry Limited (formerly Research In Motion Limited)								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Chen, John	4, 5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	251 889		ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(141 115)	7.5801USD	ON
Fairfax Financial Holdings Limited	3							
Brit Syndicates Limited	PI	O	2017-03-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 958 133)	7.0300USD	ON
HWIC Equity Strategies Fund	PI	O	2013-11-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 958 133	7.0300USD	ON
Ho, Sai Yuen (Billy)	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	61 881		ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 667)	7.5801USD	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Chen, John	4, 5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(251 889)		ON
Ho, Sai Yuen (Billy)	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(61 881)		ON
Blue Ribbon Income Fund (formerly Citadel Diversified Investment Trust)								
<i>Parts de fiducie</i>								
Blue Ribbon Income Fund	1	O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.5600	ON
		O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.5600	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	9.5800	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)	9.5800	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	500	9.5600	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	9.5600	ON
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation	900	9.5400	ON
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation	(900)	9.5400	ON
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.6000	ON
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.6000	ON
		O	2017-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.6200	ON
		O	2017-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.6200	ON
		O	2017-03-08	D	38 - Rachat ou annulation	900	9.5600	ON
		O	2017-03-08	D	38 - Rachat ou annulation	(900)	9.5600	ON
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	9.5300	ON
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	9.5300	ON
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	9.5400	ON
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	9.5400	ON
		O	2017-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.6000	ON
		O	2017-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.6000	ON
		O	2017-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.5500	ON
		O	2017-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.5500	ON
		O	2017-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.5500	ON
		O	2017-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.5500	ON
		O	2017-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.6500	ON
		O	2017-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.6500	ON
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.6700	ON
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.6700	ON
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.7000	ON
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.7000	ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.7000	ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.7000	ON
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.6600	ON
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.6600	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.6300	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.6300	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.6700	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.6700	ON
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.7700	ON
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.7700	ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.7700	ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.7700	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.7300	ON
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.7300	ON
Boardwalk Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Mix, Helen May	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(850)	47.5000	AB
Bombardier Inc.								
<i>Options</i>								
Beaudoin, Pierre	4, 5	O	2017-03-31	D	97 - Autre	(1 006 798)		QC
<i>Performance Share Units/Unités d'actions liées au rendement</i>								
Beaudoin, Pierre	4, 5	O	2017-03-31	D	97 - Autre	(428 630)	1.9700	QC
Bonavista Energy Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Skehar, Jason Edward	4, 5	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.4500	AB
Alex Kildaw Trust (RESP)	PI	O	2017-04-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.4500	AB
Samantha Kildaw Trust (RESP)	PI	O	2017-04-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.4500	AB
Tegan Skehar Trust (RESP)	PI	O	2017-04-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.4500	AB
Tyler Skehar Trust (RESP)	PI	O	2017-04-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.4500	AB
Boston Pizza Royalties Income Fund								
<i>Parts Series 2 Special Voting Units</i>								
Boston Pizza International Inc.	3	O	2003-01-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
BrightPath Early Learning Inc. (formerly Edleun Group, Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
BrightPath Early Learning Inc.	1	O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	8 500	0.4729	AB
BRIQUE BRAMPTON LIMITEE								
<i>Actions à droit de vote subalterne - Class A</i>								
DeGasperi, Jim V	4							
Maranello Holdings Inc.	PI	O	2003-08-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	800	4.6100	ON
		O	2017-03-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 000	5.5200	ON
		O	2017-03-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 200	5.6000	ON
<i>Droits Share Appreciation Rights</i>								
Bender, Elliot C.	5	O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000	9.0100	ON
Bratty, Rudolph	4	O	2004-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000	9.0100	ON
Carter, David Reginald	5	O	2004-11-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000	9.0100	ON
Cobbledick, Bradley Stewart	5	O	2013-08-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000	9.0100	ON
DUKE, JOHN BRADLEY	5	O	2003-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000	9.0100	ON
Egan, Shane Christopher	5	O	2016-03-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000	9.0100	ON
Grant, Peter David	4	O	2005-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	4 000	9.0100	ON
Housh, George Scott	5	O	2007-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	5 000	9.0100	ON
KERBEL, HOWARD C.	4	O	2004-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000	9.0100	ON
Kerbel, Jeffrey G.	4, 5, 3	O	2004-03-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 000	9.0100	ON
Macias, Marilia	5	O	2007-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000	9.0100	ON
Neves, Antonio Manuel	5	O	2007-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000	9.0100	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
Initié									
Porteur inscrit									
Peterson, Adam Kenneth	4, 6	O	2016-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000			ON
Piecuch, John M.	4	O	2004-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000	9.0100		ON
PRYMA, JUDITH	5	O	2002-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000	9.0100		ON
Sandler, Trevor	5	O	2011-11-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000	9.0100		ON
Smith, Peter Reginald	4	O	2003-05-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000	9.0100		ON
TANENBAUM, KENNETH MICHAEL	4	O	2012-05-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000	9.0100		ON
Options									
DeGasperis, Jim V	4	O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	(800)	4.6100		ON
		O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	5.5200		ON
		O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	(3 200)	5.6000		ON
Grant, Peter David	4	O	2017-03-31	D	52 - Expiration d'options	(2 500)	13.0000		ON
Brookfield Asset Management Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Limited Voting</i>									
Kingston, Brian William	5	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	63 718	23.5400		ON
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(63 718)	48.6405		ON
Deferred Share Units									
Allan, Elyse	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	36.6500USD		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 023	36.6500USD		ON
Braly, Angela F.	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	34	36.6500USD		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 193	36.6500USD		ON
Coutu, Marcel R.	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	116	48.8700		ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	33	36.6500USD		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 194	36.6500USD		ON
Kempston Darkes, V. Maureen	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	155	48.8700		ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	32	36.6500USD		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	563	36.6500USD		ON
Kerr, David Wylie	4, 6	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	73	48.8700		ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	36.6500USD		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	512	36.6500USD		ON
Lind, Philip Bridgman	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	422	48.8700		ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	63	36.6500USD		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 092	36.6500USD		ON
McKenna, Frank	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	350	48.8700		ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	189	36.6500USD		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 410	36.6500USD		ON
Nasr, Youssef	8	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	45	48.8700		ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	31	36.6500USD		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	844	36.6500USD		ON
O'Donnell, Augustine Thomas	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	48.8700		ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	60	36.6500USD		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 125	36.6500USD		ON
Seek, Ngee Huat	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	48.8700		ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	60	36.6500USD		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 125	36.6500USD		ON
Taylor, Diana	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	41	48.8700		ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	56	36.6500USD		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 023	36.6500USD		ON
Taylor, George Simpson	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	348	48.8700		ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	38	36.6500USD		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 262	36.6500USD	ON
Kingston, Brian William	5	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options		(150 000)	23.5400	ON
Brookfield Office Properties Inc.									
<i>Actions privilégiées Class AAA Series J</i>									
Brookfield Property Split Corp.	3	O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation		(629 267)	25.0000	ON
<i>Actions privilégiées Class AAA Series K</i>									
Brookfield Property Partners L.P.	3								
BPY Canada Subholdings 1 ULC	PI	O	2017-03-31	I	38 - Rachat ou annulation		(4 586)	25.0000	ON
Brookfield Property Split Corp.	3	O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation		(1 000 000)	25.0000	ON
Brookfield Property Partners L.P.									
<i>Deferred Units (Global)</i>									
Liebman, Lance Malcolm	7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		510		ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		576		ON
Stelzl, Robert L.	7	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		487		ON
Brookfield Renewable Partners L.P.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Christie, Douglas	7	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		56	39.1300	ON
<i>Parts de société en commandite</i>									
Josefsson, Lars	4	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		10 000	37.1110	ON
Rank, Ralf Niklas	7								
ScotiaMcLeod RRSP Ralf Rank	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		195	29.6325USD	ON
BSM Technologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
BSM Technologies Inc.	1	O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation		10 000	1.5000	ON
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation		10 000	1.5000	ON
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation		10 000	1.5000	ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation		10 000	1.4860	ON
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation		10 000	1.4600	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation		10 000	1.4600	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation		10 000	1.4792	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation		3 200	1.4700	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation		5 000	1.5000	ON
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation		(78 200)		ON
CAE Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Billson, Margaret	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 955	20.3600	QC
Fortier, Michael M	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 091	20.3600	QC
Gagne, Paul Ernest	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 834	20.3600	QC
Hankinson, James Floyd	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 170	20.3600	QC
MacGibbon, Alan	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 273	20.3600	QC
Manley, John Paul	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 400	20.3600	QC
Olivier, François	4	O	2017-02-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				QC
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		897	20.3600	QC
Schoomaker, Peter J.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 361	20.3600	QC
Stevens, Andrew John	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 495	20.3600	QC
Stevenson, Katharine Berghuis	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 410	20.3600	QC
Caldwell U.S. Dividend Advantage Fund									
<i>Parts</i>									
CALDWELL, BRENDAN T.N.	7								
Ben Caldwell	PI	O	2015-10-23	C	35 - Dividende en actions		2		ON
		O	2015-05-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		20	10.0000	ON
		O	2015-11-20	C	35 - Dividende en actions		2		ON
		O	2015-12-23	C	35 - Dividende en actions		2		ON
		O	2016-01-25	C	35 - Dividende en actions		2		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-02-24	C	35 - Dividende en actions	2		ON
		O	2016-03-21	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-04-25	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-05-26	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-06-23	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-07-25	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-08-22	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-09-23	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-10-28	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-11-23	C	35 - Dividende en actions	3		ON
Brendan Caldwell Trust #1	PI	O	2015-10-23	C	35 - Dividende en actions	11		ON
		O	2015-11-20	C	35 - Dividende en actions	11		ON
		O	2015-12-23	C	35 - Dividende en actions	11		ON
		O	2016-01-25	C	35 - Dividende en actions	11		ON
		O	2016-02-24	C	35 - Dividende en actions	12		ON
		O	2016-03-21	C	35 - Dividende en actions	11		ON
		O	2016-04-25	C	35 - Dividende en actions	11		ON
		O	2016-05-26	C	35 - Dividende en actions	12		ON
		O	2016-06-23	C	35 - Dividende en actions	12		ON
		O	2016-07-25	C	35 - Dividende en actions	11		ON
		O	2016-08-22	C	35 - Dividende en actions	11		ON
		O	2016-09-23	C	35 - Dividende en actions	11		ON
		O	2016-10-28	C	35 - Dividende en actions	11		ON
		O	2016-11-23	C	35 - Dividende en actions	11		ON
Faith Caldwell	PI	O	2015-10-23	C	35 - Dividende en actions	4		ON
		O	2015-11-20	C	35 - Dividende en actions	4		ON
		O	2015-12-23	C	35 - Dividende en actions	4		ON
		O	2016-01-25	C	35 - Dividende en actions	4		ON
		O	2016-02-24	C	35 - Dividende en actions	5		ON
		O	2016-03-21	C	35 - Dividende en actions	6		ON
		O	2016-05-25	C	35 - Dividende en actions	5		ON
		O	2016-05-26	C	35 - Dividende en actions	6		ON
		O	2016-06-23	C	35 - Dividende en actions	6		ON
		O	2016-07-25	C	35 - Dividende en actions	6		ON
		O	2016-08-22	C	35 - Dividende en actions	5		ON
		O	2016-09-23	C	35 - Dividende en actions	5		ON
		O	2016-10-28	C	35 - Dividende en actions	5		ON
		O	2016-11-23	C	35 - Dividende en actions	5		ON
Riley Caldwell TFSA	PI	O	2015-10-23	C	35 - Dividende en actions	2		ON
		O	2015-11-20	C	35 - Dividende en actions	2		ON
		O	2015-12-23	C	35 - Dividende en actions	2		ON
		O	2016-01-25	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2015-02-24	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-02-24	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-03-21	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-04-25	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-05-26	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-06-23	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-07-25	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-08-22	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-09-23	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-10-28	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-12-23	C	35 - Dividende en actions	3		ON
		O	2016-03-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	129	7.9738	ON
		O	2015-09-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	8.9900	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Trinity Caldwell	PI	O	2015-05-29	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		18	10.0000	ON
		O	2015-10-23	C	35 - Dividende en actions		4		ON
		O	2015-11-20	C	35 - Dividende en actions		4		ON
		O	2015-12-23	C	35 - Dividende en actions		4		ON
		O	2016-01-25	C	35 - Dividende en actions		4		ON
		O	2016-02-24	C	35 - Dividende en actions		4		ON
		O	2016-03-21	C	35 - Dividende en actions		6		ON
		O	2016-05-25	C	35 - Dividende en actions		6		ON
		O	2016-04-25	C	35 - Dividende en actions		6		ON
		O	2016-06-23	C	35 - Dividende en actions		6		ON
		O	2016-07-25	C	35 - Dividende en actions		6		ON
		O	2016-08-22	C	35 - Dividende en actions		5		ON
		O	2016-09-23	C	35 - Dividende en actions		6		ON
		O	2016-10-28	C	35 - Dividende en actions		5		ON
O	2016-12-23	C	35 - Dividende en actions		5		ON		
	O	2015-05-29	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		41	10.0000	ON	
	O	2015-09-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		800	8.9900	ON	
	O	2016-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		210	7.9738	ON	
	O	2016-12-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 000)	9.9000	ON	
Calfrac Well Services Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Treadwell, Scott Antony	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		2 000	3.5300	AB
<i>Options 2004 Stock Option Plan</i>									
Treadwell, Scott Antony	5	O	2017-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				AB
		O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options		100 000	3.4300	AB
<i>RSU</i>									
Treadwell, Scott Antony	5	O	2017-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				AB
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription		40 000		AB
Calian Group Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Thera, Patrick Joseph	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(900)	24.7100	ON
Callidus Capital Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Braslyn Ltd.	3	O	2017-03-24	D	35 - Dividende en actions		35 615		ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		129 800	18.5000	ON
Catalyst Fund General Partner II Inc.	3								
Catalyst Fund Limited Partnership II	PI	O	2015-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		53 024	11.3000	ON
		O	2016-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		279 959	14.4800	ON
Catalyst Fund General Partner III Inc.	3								
Catalyst Fund Limited Partnership III	PI	O	2015-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		282 982	11.3000	ON
		O	2016-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 494 110	14.4800	ON
Catalyst Fund General Partner IV Inc.	3								
Catalyst Fund Limited Partnership IV	PI	O	2015-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		123 703	11.3000	ON
		O	2016-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		653 135	14.4800	ON
Catalyst Fund II Parallel General Partner Inc.	3								
Catalyst Fund LP II (parallel fund)	PI	O	2015-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		9 820	11.3000	ON
		O	2016-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		51 848	14.4800	ON
Donath, Tibor	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		262	15.6700	ON
Lewis, Joseph C.	3								
Braslyn Ltd.	PI	O	2017-03-24	C	35 - Dividende en actions		35 615		ON
		O	2017-03-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		129 800	18.5000	ON
sutin, david earl	4								
1376124 Ontario Ltd.	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 008	12.9200	ON
Canaccord Genuity Group Inc.									
<i>Droits Deferred Share Units (DSUs)</i>									

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Canadian High Income Equity Fund								
<i>Parts</i>								
Porteur inscrit								
Bralver, Charles Norman	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 436	5.1318	BC
Carello, Massimo	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 436	5.1318	BC
Desai, Kalpana	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 436	5.1318	BC
Harris, Michael Deane	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 359	5.1318	BC
Lyons, Terrence	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 863	5.1318	BC
Shah, Dipesh Jayantilal	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 436	5.1318	BC
Canadian High Income Equity Fund								
<i>Parts</i>								
Canadian High Income Equity Fund	1	O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.6500	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.6500	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	9.5000	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)	9.5000	ON
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.5100	ON
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.5100	ON
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	9.5100	ON
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)	9.5100	ON
		O	2017-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	300	9.5100	ON
		O	2017-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	9.5100	ON
		O	2017-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.5800	ON
		O	2017-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.5800	ON
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.5500	ON
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.5500	ON
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.5800	ON
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.5800	ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.5800	ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.5800	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	9.6000	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)	9.6000	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.5900	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.5900	ON
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.6600	ON
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.6600	ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.6600	ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.6600	ON
Canadian Natural Resources Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Filmon, Gary	4							
Solium Capital	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 727	37.1133	AB
Fong, Christopher Lee	4							
Savings Plan	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 588	36.7835	AB
Giffin, Gordon D.	4							
Savings Plan	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 965	37.2376	AB
Gobert, Wilfred Arthur	4							
Savings Plan	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 884	37.2889	AB
Tuer, David	4	O	2017-04-03	D	46 - Contrepartie de services	1 000	43.3407	AB
Verschuren, Annette Marie	4							
Savings Plan	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	257	37.8219	AB
Yee, Betty	5							
Solium	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 510	38.4000	AB
Canadian Utilities Limited								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Booth, Robert T.	4	O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	124	35.3044	AB
		M	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	124	35.3043	AB
Kathie Booth	PI	O	2017-03-01	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	32	35.3044	AB
		M	2017-03-01	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	32	35.3043	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Sentgraf Enterprises Ltd. ATCO Ltd.	3 PI	O	2017-03-01	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		430 898	35.3044	AB
Southern, Nancy C.	4, 7, 6, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 199	36.4400	AB
Akito Holdings Inc.	PI	O	2016-09-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 372	37.6600	AB
		O	2016-12-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 494	34.8881	AB
Canadian Western Bank									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bibby, Andrew John RRSP	4 PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		67		AB
TFSA	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		8		AB
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Gallagher, Patrick	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		3 559		AB
		O	2016-12-31	D	59 - Exercice au comptant		(1 092)		AB
Hallson, Richard Norman	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		93		AB
<i>Options</i>									
Fowler, Christopher Hector	5	O	2016-06-17	D	52 - Expiration d'options		(14 074)	30.7570	AB
		M	2016-07-04	D	52 - Expiration d'options		(14 074)	30.7570	AB
Hallson, Richard Norman	5	O	2017-03-10	D	50 - Attribution d'options		4 849		AB
CANEX Metals Inc. (formerly Northern Abitibi Mining Corp.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cageorge, John Douglas	4	O	2017-04-03	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(56 242)		AB
J. Douglas CaGeorge Professional Corp.	PI	O	2017-04-03	I	37 - Division ou regroupement d'actions		(40 000)		AB
Ebert, Shane William	4	O	2017-04-03	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(1 447 155)		AB
Hayes, Lesley Olive	4	O	2017-04-03	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(174 400)		AB
Jutras, Jean Pierre	4, 5	O	2017-04-03	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(346 524)		AB
RRSP	PI	O	2017-04-03	I	37 - Division ou regroupement d'actions		(260 062)		AB
O'Neill, Barbara Michele	5	O	2017-04-03	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(212 953)		AB
RRSP	PI	O	2017-04-03	I	37 - Division ou regroupement d'actions		(218 240)		AB
TFSA	PI	O	2017-04-03	I	37 - Division ou regroupement d'actions		(19 048)		AB
Canfor Pulp Products Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Canfor Pulp Products Inc.	1	O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation		7 575	11.9900	BC
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation		7 575	11.9671	BC
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation		1 375	11.9062	BC
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation		700	11.9900	BC
Canoe EIT Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Wilson, W. Brett	4								
FirstEnergy Capital Corp a/c FE-1-0391-T	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(63 600)	11.7932	AB
		O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(14 887)	11.8131	AB
		O	2017-03-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(67 100)	11.8357	AB
Capital Bitumen Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Perrault, Nikolas	4, 3	O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		30 000	0.1050	QC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		17 000	0.0800	QC
Capital Élément 79 Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
E G I Holdings Corporation	4	O	2016-12-09	D	97 - Autre		(626 667)		QC
Ierfino, Edward	4								
E G I Holdings Corporation	PI	O	2016-12-09	I	97 - Autre		(626 667)		QC
Capital LGC Ltée									
<i>Options</i>									
Ghafari, Mohammed	4	O	2016-12-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	2 000 000		QC
Lenigas, David	4, 5, 3	O	2017-03-31	D	52 - Expiration d'options	(8 000 000)		QC
McMullen, John A. D.	5	O	2017-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	5 000 000		QC
Samaha, Anthony	4, 5	O	2016-07-12	D	50 - Attribution d'options	5 000 000		QC
		O	2017-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	2 000 000		QC
Capstone Infrastructure Corporation								
<i>Actions privilégiées Cumulative 5-Year Rate Reset Preferred Shares, Series A</i>								
iCON Infrastructure Management III Limited	3							
Irving Infrastructure Corp.	PI	O	2016-04-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	12.1475	ON
		O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 800	12.2191	ON
iCON Infrastructure Partners III, L.P.	3							
Irving Infrastructure Corp.	PI	O	2016-04-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	12.1475	ON
		O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 800	12.2191	ON
Cardiome Pharma Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Archibald, Jennifer	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 693		BC
Grant, Sheila	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 693		BC
Hunter, William L.	4, 5	O	2017-03-29	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(9 335)		BC
		O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 852		BC
Cathryn Hunter	PI	O	2017-03-29	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	9 335		BC
Sachot, Hugues	5	O	2013-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Sachot, Hugues	5	O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(125 000)	3.0300USD	BC
<i>Parts Restricted Share Units</i>								
Archibald, Jennifer	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 238)		BC
Grant, Sheila	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 238)		BC
Hunter, William L.	4, 5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 102)		BC
Sachot, Hugues	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 238)		BC
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	42 922		BC
Cargojet Inc.								
<i>Common Voting Shares</i>								
Kim, John	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 609	46.1181	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(869)	46.1181	ON
Porteous, Jamie Bennett	4, 5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 766	46.1181	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 034)	46.1181	ON
		O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	28 838	46.1900	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 838)	46.1181	ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	46.5000	ON
Rinaldo, Paul David	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 318	46.1181	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(712)	46.1181	ON
Sugar, George Stephen	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 318	46.1181	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(712)	46.1181	ON
Virmani, Ajay Kumar	5	O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	46.4000	ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	46.5000	ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	46.5000	ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	46.7000	ON
		O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	40 411	46.1181	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 822)	46.1181	ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 242)	46.5000	ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	46.6000	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	46.6422	ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	46.4000	ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	46.3840	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Kim, John	5	O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	58		ON
		O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 609)	46.1181	ON
Porteous, Jamie Bennett	4, 5	O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	131		ON
		O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 766)	46.1181	ON
Rinaldo, Paul David	5	O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	46		ON
		O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 318)	46.1181	ON
Sugar, George Stephen	5	O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	46		ON
		O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 318)	46.1181	ON
Virmani, Ajay Kumar	5	O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	831		ON
		O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(40 411)		ON
<i>Options</i>								
Porteous, Jamie Bennett	4, 5	O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	(18 072)	25.4700	ON
		O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	(48 618)	26.5000	ON
Carrus Capital Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Shynkaryk, Chester	5	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	0.5000	BC
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	0.5800	BC
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	0.6200	BC
Carube Copper Corp. (formerly Miocene Resources Limited)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ackert, Jeff	4, 5							
JSA International Geoconsulting Ltd	PI	O	2017-03-30	I	46 - Contrepartie de services	460 295		ON
Rampton, Vernon Neil	4, 5							
Rampton Resource Group	PI	O	2017-03-30	I	46 - Contrepartie de services	380 393		ON
<i>Parts Restricted Share Units</i>								
Ackert, Jeff	4, 5	O	2017-03-30	D	46 - Contrepartie de services	185 625	0.0900	ON
		O	2017-03-30	D	36 - Conversion ou échange	(460 295)		ON
<i>Parts Restricted Shares</i>								
Rampton, Vernon Neil	4, 5	O	2017-03-30	D	46 - Contrepartie de services	139 219	0.0900	ON
		O	2017-03-30	D	36 - Conversion ou échange	(380 393)		ON
CCL Industries Inc.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Block, Paul J.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	30	289.1100	ON
Galifi, Vincent Joseph	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	73	289.1100	ON
Guillet, Edward	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	27	289.1100	ON
Horn, Alan Douglas	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	39	289.1100	ON
Keller-Hobson, Kathleen	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2	289.1100	ON
Lang, Erin Melissa	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	7	289.1100	ON
Lang, Stuart W.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	12	289.1100	ON
Muzyka, Douglas W.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	9	289.1100	ON
Peddie, Tom	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	61	289.1100	ON
Shapansky, Mandy	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3	289.1100	ON
Celestica Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
DiMaggio, Dan	4	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 162	14.5300USD	ON
Etherington, William	4	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 194	14.5300USD	ON
Gross, Thomas	4	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 162	14.5300USD	ON
Koellner, Laurette	4	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 420	14.5300USD	ON
Natale, Joe	4	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 043	14.5300USD	ON
Onex Corporation	3	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 043	14.5300	ON
Perry, Carol Susan	4	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 044	14.5300USD	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Ryan, Eamon James	4	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 226	14.5300USD	ON
Wilson, Michael M.	4	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 216	14.5300USD	ON
Cenovus Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Marcogliese, Richard Joseph	4	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	11.1994USD	AB
Reid, Alan Craig	5	O	2017-04-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 800	15.0590	AB
<i>Deferred Share Units</i>								
Daniel, Patrick Darold	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 295	15.0500	AB
Delaney, Ian William	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 519	15.0500	AB
Leer, Steven Forrest	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 594	15.0500	AB
Marcogliese, Richard Joseph	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 594	15.0500	AB
Mongeau, Claude	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 295	15.0500	AB
Nielsen, Valerie Anne Abernethy	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	323	15.0500	AB
Zygocki, Rhonda Ivy	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 594	15.0500	AB
Centerra Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Perron, Jacques	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 846	7.4800	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Rogers, Terry Vernon	6	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	739	7.4800	ON
Walter, Bruce V.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 017	7.4800	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Connor, Richard Webster	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 693	7.4800	ON
Girard, Raphael Arthur	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 364	7.4800	ON
Kubatov, Eduard	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 693	7.4800	ON
Kyshybaev, Nurlan	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 693	7.4800	ON
Lang, Stephen A.	5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(7 618)	7.4000	ON
		O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(352)	7.4000	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 771	7.4800	ON
Parrett, Michael S.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 693	7.4800	ON
Perron, Jacques	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 693	7.4800	ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(1 847)	7.4800	ON
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 846)	7.4800	ON
Pressler, Sheryl	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 693	7.4800	ON
Rogers, Terry Vernon	6	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 955	7.4800	ON
Sagynov, Bektur	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 693	7.4800	ON
Centric Health Corporation (formerly Alegro Health Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mason, Diane Lynn	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	33 333	0.7300	ON
Parent, Brandon Leigh	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 667)	0.7200	ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	0.7400	ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 167)	0.7300	ON
<i>Restricted Stock Units</i>								
Mason, Diane Lynn	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(33 333)	0.7300	ON
Ceres Global Ag Corp.								
<i>Droits DSU</i>								
Joel, Harvey T.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 504		ON
Mize, Gary	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 443		ON
Speers, Douglas Edgar	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 665		ON
Chartwell Retirement Residences								
<i>Deferred Units</i>								
Bastarache, Lise	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	1 568	15.4687	ON
Harris, Michael Deane	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	5 835	15.4687	ON
Kuzmicki, Andre	7	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	3 459	15.4687	ON
Robinson, Sidney P H	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	4 384	15.4687	ON
Sallows, Sharon	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	3 045	15.4687	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Thomas, John Huw	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	2 807	15.4687	ON
Droits Restricted Trust Units								
Binions, W. Brent	4, 5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 271	15.1984	ON
Boulakia, Jonathan	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	318	15.1984	ON
Chateauvert, Sheri Lynn	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	333	15.1984	ON
Sullivan, Karen Leslie	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	368	15.1984	ON
Volodarski, Vlad	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	378	15.1984	ON
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée								
Droits DSU								
Baird, John Russell	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	301	195.3400	AB
Courville, Isabelle	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	170	195.3400	AB
Denham, Gillian H. (Jill)	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	301	195.3400	AB
Fatt, William Robert	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	339	195.3400	AB
MACDONALD, REBECCA	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	339	195.3400	AB
Paull, Matthew	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	453	146.3100USD	AB
Peverett, Jane Leslie	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	301	195.3400	AB
Reardon, Andrew Fitzpatrick	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	675	146.3100USD	AB
Trafton II, Gordon T.	4	O	2017-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	401	146.3100USD	AB
Options								
WAHBA, JONATHAN SHERIF	5	O	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options	2 670	197.3500	AB
Chinook Energy Inc.								
Actions ordinaires								
Angevine, Jill Terilee	4	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 359	0.3700	AB
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 939)	0.3700	AB
		O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 380	0.3700	AB
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 305)	0.3700	AB
Brister, Matthew	4, 5	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 718	0.3700	AB
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(942)	0.3700	AB
		O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 862	0.3700	AB
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 118)	0.3700	AB
Herdman, Robert	4	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 862	0.3700	AB
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 118)	0.3700	AB
		O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 718	0.3700	AB
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(942)	0.3700	AB
Iverach, Q.C., Robert John	4	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 359	0.3700	AB
		O	2017-04-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 939)	0.3700	AB
		M	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 939)	0.3700	AB
		O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 380	0.3700	AB
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 305)	0.3700	AB
Vrataric, Walter	5	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	43 455	0.3700	AB
RRSP	PI	O	2017-04-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.3660	AB
		O	2017-04-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.3600	AB
Options								
Dranchuk, Jason Brent	5	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	621 500		AB
		M	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	621 500		AB
Halpen, Timothy Sean	5	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	552 500		AB
Herdman, Robert	4	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	150 000		AB
Iverach, Q.C., Robert John	4	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.3800	AB
Lerner, Chad Tyler	5	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	483 000		AB
Vrataric, Walter	5	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	870 000		AB
		M	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	870 000		AB
White, Ryan Craig	5	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	483 000		AB
Wierzba, P. Grant	4, 5	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	150 000		AB
		M	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	150 000		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description de l'opération				
Initié									
Porteur inscrit									
Zacharias, Darrel Grant	5	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options		552 500		AB
Share Units-performance									
Angevine, Jill Terilee	4	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription		(3 573)	0.3700	AB
Brister, Matthew	4, 5	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription		(2 575)		AB
Herdman, Robert	4	O	2017-04-04	D	58 - Expiration de droits de souscription		(2 575)	0.3700	AB
		M	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription		(2 575)	0.3700	AB
Iverach, Q.C., Robert John	4	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription		(3 573)	0.3700	AB
Vrataric, Walter	5	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription		(28 970)		AB
Share Units-restricted									
Angevine, Jill Terilee	4	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription		(2 380)	0.3700	AB
Brister, Matthew	4, 5	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription		(1 718)		AB
Herdman, Robert	4	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription		(1 718)	0.3700	AB
Iverach, Q.C., Robert John	4	O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription		(2 380)	0.3700	AB
		M	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription		(2 380)	0.3700	AB
Choice Properties Real Estate Investment Trust									
Parts de fiducie									
Dufresne, Richard	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		501	501.0000	ON
Lacey, John Stewart	7, 6								
Doncaster Consolidated (family trust)	PI	O	2016-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		1 275		ON
Restricted Units									
Morrison, John Rennie	4, 5	O	2017-03-28	D	59 - Exercice au comptant		(51 760)	13.9229	ON
Munn, Bart Scott	5	O	2017-03-28	D	59 - Exercice au comptant		(16 431)	13.9229	ON
Wingerak, Dallas Marie	5	O	2017-03-28	D	59 - Exercice au comptant		(4 357)	13.9229	ON
Chorus Aviation Inc.									
Deferred Share Units									
Collins, Gary	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 009	7.4356	NS
Cramm, Karen	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 614	7.4356	NS
Falconer, Richard Douglas	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 438	7.4356	NS
Hannahs, R. Stephen	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 320	7.4356	NS
Isaacs, Sydney John	4, 7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 009	7.4356	NS
MacCormack, G. Ross	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		838	7.4356	NS
McCoy, Richard H.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		4 371	7.4356	NS
Morin, Marie-Lucie	4, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 227	7.4356	NS
CI Financial Corp.									
Deferred Share Unit									
Baxendale, Sonia	4	O	2013-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 314	26.6400	ON
Derksen, Paul	4	O	2009-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 548	26.6400	ON
Miller, David P.	4	O	2013-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 314	26.6400	ON
Cipher Pharmaceuticals Inc.									
Actions ordinaires									
Aigner, Stefan	4	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription		1 500		ON
Angaritis, Linda Melanie	5	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription		1 398		ON
Bohrer, Ralph	5	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription		3 773		ON
Bulger, Lynne Cheryl	5	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription		1 330		ON
Chyphyha, Joan	5	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription		3 092		ON
Godin, Christian	4	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription		1 500		ON
Lemieux, Stephen	5	O	2016-09-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription		3 582		ON
Spina, Mark	7	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription		2 664		ON
Weiler, Peter John	5	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription		1 325		ON
Wellner, Thomas Gordon	4	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription		1 500		ON
Wiseman, Stephen R.	4	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription		1 500		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
Wolkin, Harold Morton	4	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 500		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Aigner, Stefan	4	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 500)		ON
Angaritis, Linda Melanie	5	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 398)		ON
Bohrer, Ralph	5	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 773)		ON
Bulger, Lynne Cheryl	5	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 330)		ON
Chyphyha, Joan	5	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 092)		ON
Godin, Christian	4	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 500)		ON
Lemieux, Stephen	5	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 582)		ON
Spina, Mark	7	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 664)		ON
Weiler, Peter John	5	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 325)		ON
Wellner, Thomas Gordon	4	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 500)		ON
Wiseman, Stephen R.	4	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 500)		ON
Wolkin, Harold Morton	4	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 500)		ON
ClearStream Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bourque, Paul Emery	7							
Carolyn Marie Bourque	PI	O	2017-03-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.2500	ON
CO2 Solutions Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Price, Evan	4, 5	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.1500	QC
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Cohen, Peter F.	4	M	2017-03-01	D	51 - Exercice d'options	5 000	18.6600USD	ON
		O	2017-03-30	D	97 - Autre	(5 000)	46.8500USD	ON
Dawasco	PI	O	2017-03-01	I	51 - Exercice d'options	5 000	18.6600USD	ON
		O	2017-03-30	I	97 - Autre	5 000	46.8500USD	ON
		O	2017-03-30	I	97 - Autre	(5 000)	62.5200	ON
The Ricky and Peter Cohen Family Foundation	PI	O	2017-03-30	I	97 - Autre	5 000	62.5200	ON
Compagnie D'Assurance Générale Co-operators								
<i>Actions privilégiées Class A Series B</i>								
Daniel, Kevin	7	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	100.0000	ON
Hanna, Paul	7	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	100.0000	ON
McCombie, Richard Allen	7	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	100.0000	ON
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canadian National Railway Company	1	O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation	80 572	91.1788	QC
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation	(80 572)		QC
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	79 900	91.7583	QC
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(79 900)		QC
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation	79 250	92.6285	QC
		O	2017-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(79 250)		QC
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	83 295	93.0683	QC
		O	2017-03-08	D	38 - Rachat ou annulation	(83 295)		QC
		O	2017-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	87 010	93.6742	QC
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	(87 010)		QC
		O	2017-03-08	D	38 - Rachat ou annulation	86 058	93.4782	QC
		O	2017-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(86 058)		QC
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	86 057	93.4638	QC
		O	2017-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	(86 057)		QC
		O	2017-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	82 894	93.7526	QC
		O	2017-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	(82 894)		QC
		O	2017-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	85 200	94.1010	QC
		O	2017-03-15	D	38 - Rachat ou annulation	(85 200)		QC
		O	2017-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	85 900	93.4118	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2017-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	(85 900)		QC
		O	2017-03-15	D	38 - Rachat ou annulation	87 450	93.1707	QC
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(87 450)		QC
		O	2017-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	87 250	93.3426	QC
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	(87 250)		QC
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	87 350	93.1450	QC
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	(87 350)		QC
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	87 800	92.7426	QC
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	(87 800)		QC
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	96 700	92.6750	QC
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(96 700)		QC
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	96 950	92.4228	QC
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(96 950)		QC
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	96 200	93.1858	QC
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	(96 200)		QC
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	100 200	93.4676	QC
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(100 200)		QC
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	86 900	93.6053	QC
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	(86 900)		QC
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	85 900	94.8136	QC
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(85 900)		QC
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	73 506	94.7004	QC
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(73 506)		QC
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	5 800	95.1319	QC
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	(5 800)		QC
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	85 500	95.1719	QC
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(85 500)		QC
DRYSDALE, Janet	5	O	2017-02-22	D	35 - Dividende en actions	151	83.0687	QC
		M	2017-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	251	83.0687	QC
Leduc, Serge	5	O	2017-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	363	82.8884	QC
		M	2017-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	363	82.8884	QC
<i>Deferred Share Units/Unités d'actions différées</i>								
Barker, Matthew	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	367	83.3925	QC
		M	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	85	83.3925	QC
<i>Deferred Share Units/Unités d'actions différées</i>								
DRYSDALE, Janet	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	239	83.3925	QC
		M	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	16	83.3925	QC
Houle, Ghislain	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	691	83.3925	QC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	327	83.3925	QC
Leduc, Serge	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	192	83.3925	QC
		M	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	91	83.3925	QC
Orr, John Frederick	5	O	2015-12-31	D	35 - Dividende en actions	173	77.2253	QC
		M	2015-12-31	D	35 - Dividende en actions	134	77.2253	QC
<i>Performance Share Units/Unités d'actions de performance</i>								
Cory, Michael A	5	O	2007-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2007-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Finn, Sean	5	O	2003-04-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2003-04-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Ruest, Jean-Jacques	5	O	2003-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2003-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Hoeg, Krystyna	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	827		AB
MINTZ, JACK MAURICE	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	812		AB
Sutherland, David Stewart	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	803		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Whittaker, Sheelagh	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	548		AB
Young, Victor Leyland	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	47		AB
Concordia International Corp. (formerly Concordia Healthcare Corp.)								
<i>Combination of stock options and/or restricted share units</i>								
Oberman, Allan Grant	4, 5	O	2017-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 321 047	2.5300	ON
<i>Parts Restricted Share Units</i>								
Oberman, Allan Grant	4, 5	M	2017-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 321 047	2.5300	ON
Constellation Software Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
<i>Salna, Dexter Jonas</i>								
Compushare	5	PI	2006-12-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 445	641.5100	ON
<i>Scotchmer, Steven</i>								
Computershare	4	PI	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	154	549.3900	ON
RBC Dexia RRSP	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	255	542.9800	ON
<i>Symons, Barry Alan</i>								
Computershare Trust Company - Non - RRSP	5	PI	2017-04-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	504	641.5100	ON
Computershare Trust Company - RRSP	PI	O	2017-04-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	76	641.5100	ON
Computershare Trust Company - TFSA	PI	O	2017-04-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	28	641.5100	ON
Copper North Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Meade, Harlan Donnley	4, 5	O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0900	BC
Corporation Fiera Capital (anciennement Fiera Sceptre Inc.)								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>								
FIERA CAPITAL S.E.C.	3	O	2017-03-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	16 354	13.0300	QC
MORGAN, TODD MICHAEL	4	O	2013-10-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	80 562		QC
Todd M. Morgan Separate Property Trust DTD 7/2/04	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	13.4929	QC
ROY, SYLVAIN	5	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	35 325		QC
St-Hilaire, Alain	5	O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	29 637	8.4354	QC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 637)	13.5342	QC
<i>Deferred Share Units (DSUs)</i>								
Scace, Arthur R.A.	4	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	352		QC
Shaw, David Robinson	4	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	352		QC
<i>Options</i>								
St-Hilaire, Alain	5	O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	(29 637)	8.4354	QC
<i>Performance Share Units</i>								
Brosseau, Sylvain	4, 6, 5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	5 560		QC
Desjardins, Jean-Guy	4, 6, 5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	9 266		QC
MORGAN, TODD MICHAEL	4	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(59 167)		QC
ROY, SYLVAIN	5	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(70 653)		QC
Valentini, John	5	O	2015-09-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	87 991		QC
Corporation Financière Power								
<i>Deferred Share Units</i>								
Bibeau, Marc A.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 303	35.0285	QC
Desmarais, André	4, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 692	34.8648	QC
Desmarais, Paul Jr.	4, 6, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 211	34.8811	QC
Doer, Gary Albert	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	363	35.2891	QC
Frère, Gérald	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	896	34.7906	QC
Graham, Anthony R.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 343	34.9271	QC
Jackson, John David Allan	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	491	35.1711	QC
Orr, Robert Jeffrey	4, 7, 6, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 357	34.9354	QC
Plessis-Bélair, Michel	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	304	34.4500	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Rousseau, Henri-Paul roy, Louise	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	85	34.4500	QC
Royer, Raymond	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 086	35.0569	QC
	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 756	34.9107	QC
Corporation Wajax								
<i>2014 Performance Share Units</i>								
Foote, Alan Mark	4	O	2016-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	294	14.8700	ON
		O	2017-01-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	193	23.1200	ON
		O	2017-03-24	D	59 - Exercice au comptant	(17 999)	22.5600	ON
<i>2014 Restricted Share Units</i>								
Plain, Thomas Hayward Sanders	5	O	2016-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	14.9700	ON
		O	2016-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	14.8700	ON
		O	2017-01-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	23.1200	ON
		O	2017-03-24	D	59 - Exercice au comptant	(1 019)	22.5600	ON
Tam, Andrew	5	O	2017-03-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2017-03-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-24	D	59 - Exercice au comptant	(1 591)	22.5600	ON
		M	2017-03-24	D	59 - Exercice au comptant	(1 591)	22.5600	ON
<i>Droits Directors' Deferred Share Unit Plan</i>								
Alford, Thomas Malcolm	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 174	1174.0000	ON
		M	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 174	22.1400	ON
		O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	159	22.3700	ON
Barrett, Edward Malcolm	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	451	22.1400	ON
		O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	387	22.3700	ON
Bourne, Ian Alexander	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	451	22.1400	ON
		O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	257	22.3700	ON
Carty, Douglas	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	683	22.1400	ON
		O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	200	22.3700	ON
Chrominska, Sylvia Dolores	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	565	22.1400	ON
		O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	57	22.3700	ON
Dexter, Robert P.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 343	22.1400	ON
		O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	920	22.3700	ON
Eby, John Clifford	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	937	22.1400	ON
		O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	316	22.3700	ON
Gagne, Paul Ernest	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 270	22.1400	ON
		O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	664	22.3700	ON
Taylor, Alexander S.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	451	22.1400	ON
		O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	171	22.3700	ON
<i>Droits Share Ownership Plan</i>								
Foote, Alan Mark	4	O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	216	22.3700	ON
Tam, Andrew	5	O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	24	22.3700	ON
Corridor Resources Inc.								
<i>Deferred Share Unit (DSU)</i>								
McKee, James Simon	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 261		NS
Corus Entertainment Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Adam, Judy Chieh	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 899	11.5400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 007	11.9400	ON
Bohm, Colin	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 033	11.6500	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	741	11.9400	ON
Dyer, Donald Scott	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 118	11.4300	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 071	11.9400	ON
Fullerton, Cheryl Ann	5	O	2015-11-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 899	11.6600	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	99	11.9000	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description de l'opération				
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Kelly, Shawn	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 014	12.4500	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		33	11.8100	ON
Maavara, Gary Aksel	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 554	11.6100	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 073	11.9400	ON
McLelland, Gregory Gordon	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 447	12.5500	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		55	11.8500	ON
McNair, Kathleen	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 697	11.6000	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 262	11.9400	ON
Murphy, Douglas Donovan	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		4 704	11.8600	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		506	11.9200	ON
Peddie, Tom	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		4 424	11.5000	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 684	11.9400	ON
Shaw Communications Inc.	3	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		530 722	12.7744	ON
Williams, Barbara Lynne	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 497	12.5200	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		85	11.8200	ON
<i>Deferred Share Units (DSUs) - Director Plan</i>									
Murphy, Douglas Donovan	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 182	11.4300	ON
Peddie, Tom	5	O	2011-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		12 887		ON
		M	2011-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		12 927		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		4 498	11.4300	ON
<i>Deferred Share Units (DSUs) - Officer Plan (Cash)</i>									
Adam, Judy Chieh	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		37	12.0100	ON
Bohm, Colin	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		320	11.4300	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		51	12.0100	ON
Dyer, Donald Scott	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 765	11.4300	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		59	12.0100	ON
Fullerton, Cheryl Ann	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		266	11.4300	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		51	12.0100	ON
Gossling, John Richard	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		330	11.4300	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		303	12.0100	ON
Kelly, Shawn	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		49	12.0100	ON
Maavara, Gary Aksel	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 108	11.4300	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		75	12.0100	ON
McLelland, Gregory Gordon	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		234	11.4300	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		137	12.0100	ON
McNair, Kathleen	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 056	11.4300	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		78	12.0100	ON
Murphy, Douglas Donovan	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		18 928	11.4300	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		632	12.0100	ON
Peddie, Tom	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		7 077	11.4300	ON
Shaw, Heather Ann	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		24 014	11.4300	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		592	12.0100	ON
Williams, Barbara Lynne	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 183	11.4300	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		437	12.0100	ON
<i>Performance Share Units (PSUs) - Officer Plan</i>									
Adam, Judy Chieh	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		913	11.9100	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		71	12.3700	ON
Bohm, Colin	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 168	11.9100	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		99	12.3700	ON
Dyer, Donald Scott	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 251	11.9100	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		114	12.3700	ON
Fullerton, Cheryl Ann	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		520	11.9100	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		99	12.3700	ON
Gossling, John Richard	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		632	11.9100	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		589	12.3700	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
Initié									
Porteur inscrit									
Kelly, Shawn	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		97	12.3700	ON
Maavara, Gary Aksel	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 926	11.9100	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		143	12.3700	ON
McLelland, Gregory Gordon	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		459	11.9100	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		267	12.3700	ON
McNair, Kathleen	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 926	11.9100	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		151	12.3700	ON
Murphy, Douglas Donovan	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		11 211	11.9100	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 228	12.3700	ON
Peddie, Tom	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		3 401	11.9100	ON
Shaw, Heather Ann	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		12 492	11.9100	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 152	12.3700	ON
Williams, Barbara Lynne	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 273	11.9100	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		848	12.3700	ON
Crew Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
BOWMAN, JAMIE	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		22 274	4.9100	AB
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		3 712	4.9100	AB
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(25 986)	4.9100	AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		66 850	4.9600	AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		11 142	4.9600	AB
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(38 434)	4.9600	AB
Brussa, John Albert	4	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		13 000	4.9600	AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		2 167	4.9600	AB
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(15 167)	4.9600	AB
Errico, Jeffery Ernest	4	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		12 000	4.9600	AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		2 000	4.9600	AB
FISCHER, KURTIS	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		21 824	4.9100	AB
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		3 637	4.9100	AB
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(12 547)	4.9100	AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		65 550	4.9600	AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		10 925	4.9600	AB
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(37 687)	4.9600	AB
Leach, John Glenn	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		34 036	4.9100	AB
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(16 773)	4.9100	AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		92 312	92312.0000	AB
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(50 277)	4.9600	AB
Morgan, Robert J.	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		29 174	4.9100	AB
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		4 862	4.9100	AB
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(34 036)	4.9100	AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		87 450	4.9600	AB
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(43 095)	4.9600	AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		14 575	4.9600	AB
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(14 575)	4.9600	AB
Nerland, Dennis Leroy	4	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		12 000	4.9600	AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		2 000	4.9600	AB
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(14 000)	4.9600	AB
Shwed, Dale Orest	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		38 924	4.9100	AB
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		6 487	4.9100	AB
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(45 411)	4.9100	AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		105 450	4.9600	AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		17 575	4.9600	AB
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(17 575)	4.9600	AB
Smith, David G.	4	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		12 000	4.9600	AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		2 000	4.9600	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié Porteur inscrit								
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 430)	4.9600	AB
Truscott, Kenneth	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	29 174	4.9100	AB
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 862	4.9100	AB
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 036)	4.9100	AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	87 450	4.9600	AB
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(43 095)	4.9600	AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 575	4.9600	AB
Van Spankeren, Shawn Arie	5	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 575)	4.9600	AB
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	21 824	4.9100	AB
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 637	4.9100	AB
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 461)	4.9100	AB
<i>Options</i>								
Brussa, John Albert	4	O	2017-04-01	D	52 - Expiration d'options	(33 800)	7.1700	AB
Errico, Jeffery Ernest	4	O	2017-04-01	D	52 - Expiration d'options	(24 800)	7.1700	AB
FISCHER, KURTIS	5	O	2017-04-01	D	52 - Expiration d'options	(56 700)	7.1700	AB
Leach, John Glenn	5	O	2017-04-01	D	52 - Expiration d'options	(130 000)	7.1700	AB
Morgan, Robert J.	5	O	2017-04-01	D	52 - Expiration d'options	(143 400)	7.1700	AB
Nerland, Dennis Leroy	4	O	2017-04-01	D	52 - Expiration d'options	(24 800)		AB
Shwed, Dale Orest	5	O	2017-04-01	D	52 - Expiration d'options	(180 000)	7.1700	AB
Smith, David G.	4	O	2017-04-01	D	52 - Expiration d'options	(24 800)	7.1700	AB
Truscott, Kenneth	5	O	2017-04-01	D	52 - Expiration d'options	(143 400)	7.1700	AB
Van Spankeren, Shawn Arie	5	O	2017-04-01	D	52 - Expiration d'options	(67 500)	7.1700	AB
<i>Performance Awards</i>								
BOWMAN, JAMIE	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 137)		AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(33 425)		AB
Brussa, John Albert	4	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 500)		AB
Errico, Jeffery Ernest	4	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 000)		AB
		M	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 000)	4.9600	AB
FISCHER, KURTIS	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 912)		AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(32 775)		AB
Leach, John Glenn	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 587)		AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(43 725)		AB
Morgan, Robert J.	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 587)		AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(43 725)		AB
Nerland, Dennis Leroy	4	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 000)		AB
Shwed, Dale Orest	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 462)		AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(52 725)		AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 575)		AB
Smith, David G.	4	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 000)		AB
Truscott, Kenneth	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 587)		AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(43 725)		AB
Van Spankeren, Shawn Arie	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 912)		AB
<i>Restricted Awards</i>								
BOWMAN, JAMIE	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 712)		AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 142)		AB
Brussa, John Albert	4	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 167)		AB
Errico, Jeffery Ernest	4	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 000)	4.9600	AB
FISCHER, KURTIS	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 637)		AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 925)		AB
Leach, John Glenn	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 862)		AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 862)		AB
Morgan, Robert J.	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 862)		AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 575)		AB
Nerland, Dennis Leroy	4	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 000)		AB
Shwed, Dale Orest	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 487)		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		M	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 575)		AB
Smith, David G.	4	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 000)		AB
Truscott, Kenneth	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 862)		AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 575)		AB
Van Spankeren, Shawn Arie	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 637)		AB
Crosswinds Holdings Inc. (formerly C.A. Bancorp Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
CDJ Global Catalyst LLC	3							
Fully Managed Accounts	PI	O	2017-03-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	1.4700	ON
		O	2017-03-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	1.5200	ON
		O	2017-04-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 500	1.5100	ON
Gold, Bradd Jonathan	4							
Bernis Rosenbloom	PI	O	2013-03-07	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	1.4300	ON
Sam Gold	PI	O	2013-03-07	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 700	1.4000	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
King, Colin	4, 5	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 997		ON
Martin, Helen	5	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 398		ON
CT Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Units</i>								
Hollister, Brenton Vaughn	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	413	15.1480	ON
Laidley, David Howard	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 898	15.1480	ON
Martini, Anna	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 485	15.1480	ON
O'Bryan, John Charles	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 353	15.1480	ON
<i>Performance Units</i>								
Forbes, Louis Marie	5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(20 625)		ON
Silver, Kenneth	4, 5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(42 500)		ON
<i>Restricted Units</i>								
Silver, Kenneth	4, 5	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 139	15.3520	ON
Cymbria Corporation								
<i>Deferred Share Units</i>								
Bizzarri, Ugo	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	180	41.6111	ON
Carter, Reena	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	225	41.6111	ON
MacDonald, James Stuart Alexander	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	210	41.6111	ON
Delphi Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Batteke, Hugo	5	O	2017-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 388	1.3300	AB
Galvin, Michael	5	O	2017-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 597	1.3300	AB
Hume, Rod Allan	5	O	2017-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 107	1.3300	AB
Reid, David James	4, 5	O	2017-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 385	1.3300	AB
Detour Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beaudoin, Pierre	5	O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	15.5000	ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	14.8800	ON
Gaborit, Laurence	5	O	2017-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	14.9000	ON
Mavor, James Whyte	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	15.2700	ON
Metail, Jean Francois	5	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	15.2416	ON
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Doyle, Robert Emmet	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 238		ON
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Anwyll, Edward William Drew	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 382		ON
Beaudoin, Pierre	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 202		ON
Gaborit, Laurence	5	O	2017-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 088		ON
Galloway, Julie	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 430		ON
Hennessey, Charles B.	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 326		ON
Heredia, Alberto Francis	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 020		ON
Martin, Paul Douglas	4, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 194		ON
Mavor, James Whyte	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 859		ON
Metail, Jean Francois	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 930		ON
Teevan, Derek	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 516		ON
Wallin, Ruben	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 088		ON
		M	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 801		ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Anwyll, Edward William Drew	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 691		ON
Beaudoin, Pierre	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 601		ON
Gaborit, Laurence	5	O	2017-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 477		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 044		ON
Galloway, Julie	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 715		ON
Hennessey, Charles B.	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 663		ON
Heredia, Alberto Francis	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 510		ON
Martin, Paul Douglas	4, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 097		ON
Mavor, James Whyte	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 929		ON
Metail, Jean Francois	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 465		ON
Teevan, Derek	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 258		ON
Wallin, Ruben	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 044		ON
		M	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 400		ON
<i>Options</i>								
Anwyll, Edward William Drew	5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	18 326		ON
Beaudoin, Pierre	5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	32 407		ON
Gaborit, Laurence	5	O	2017-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	7 253		ON
Galloway, Julie	5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	23 148		ON
Hennessey, Charles B.	5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	11 111		ON
Heredia, Alberto Francis	5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	3 598		ON
Martin, Paul Douglas	4, 5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	59 799		ON
Mavor, James Whyte	5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	26 042		ON
Metail, Jean Francois	5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	8 256		ON
Teevan, Derek	5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	19 676		ON
Wallin, Ruben	5	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	7 253		ON
		M	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	8 102		ON
Diversified Royalty Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Coleman, Murray Gordon	4	O	2014-09-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
RRSP	PI	O	2014-09-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.5600	BC
		O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.5588	BC
Rogers, Paula	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 202		BC
		O	2015-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	313		BC
<i>Restricted Share Units (Common Shares)</i>								
Ciampi, Johnny	4	O	2014-09-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 612		BC
Coleman, Murray Gordon	4	O	2014-09-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 612		BC
		M	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 612		BC
Gropper, Mitchell Harold	4	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 635		BC
		O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 612		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
Haber, Lawrence P.	4, 5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 863		BC
		O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 612		BC
Morrison, Sean	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 725		BC
Rogers, Paula	4	O	2016-11-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 550		BC
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 542		BC
		O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 365		BC
Divestco Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Chiarastella, Daniele	5							
Gemma Chiarastella	PI	O	2016-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 553	0.0400	AB
Popadynetz, Stephen	5							
RRSP - Olympia Trust	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	41 556	0.0400	AB
Sinclair-Smith, Steven James	5							
Catherine Sinclair-Smith	PI	O	2016-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8 000	0.0400	AB
Dollarama Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dollarama Inc.	1	O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation	18 000	100.4266	QC
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	100.6239	QC
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation	29 900	100.0536	QC
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	99.7883	QC
		O	2017-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	99.9658	QC
		O	2017-03-08	D	38 - Rachat ou annulation	29 700	99.9373	QC
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	29 900	98.6486	QC
		O	2017-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	17 787	98.9094	QC
		O	2017-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	99.1373	QC
		O	2017-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	(216 787)		QC
Dominion Diamond Corporation								
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Holland, Elliot J.	5	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(14 520)		ON
Dream Industrial Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Trust Units</i>								
GOODALL, ROBERT	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	761	8.2200	ON
Koss, Johann Olav	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	761	8.2200	ON
Mulroney, Benedict Martin Paul	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	913	8.2200	ON
Segal, Leerom	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	761	8.2200	ON
Sera, Maria Vincenza	4, 7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 434	8.2200	ON
Wiseman, Sheldon	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 369	8.2200	ON
Dream Office Real Estate Investment Trust								
<i>Droits deferred trust units</i>								
BIERBAUM, DETLEF	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	861	19.1700	ON
Charter, Donald Kinloch	4, 6	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	991	19.1700	ON
Ferstman, Joanne Shari	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	991	19.1700	ON
GOODALL, ROBERT	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	652	19.1700	ON
Jackman, Duncan Newton Rowell	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	717	19.1700	ON
Leitch, Kellie	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	652	19.1700	ON
MacIndoe, Karine	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	861	19.1700	ON
<i>Parts de fiducie Series A</i>								
Dream Office Real Estate Investment Trust	1	O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	56 400	19.2233	ON
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	(56 400)		ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	357 270	19.2405	ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(357 270)		ON
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	57 700	19.2237	ON
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(57 700)		ON
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	42 300	19.2674	ON
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	(42 300)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	69 107	19.3887	ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(69 107)		ON
DREAM Unlimited Corp.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>								
DREAM Unlimited Corp.	1	O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	6 894	6.6848	ON
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	(6 894)		ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	8 194	6.8030	ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(8 194)		ON
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	8 194	6.8613	ON
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(8 194)		ON
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	8 194	6.8989	ON
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	(8 194)		ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	6 194	6.9422	ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(6 194)		ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Ferstman, Joanne Shari	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 056	6.6900	ON
Gateman, Richard N.	4, 7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 495	6.6900	ON
Koss, Jennifer	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 495	6.6900	ON
Schiff, Vicky Lee	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 495	6.6900	ON
Sera, Maria Vincenza	4, 7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 682	6.6900	ON
Dundee Precious Metals Inc.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Gillin, Robert Peter Charles	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 238	2.8200	ON
John, William Murray	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 238	2.8200	ON
Kinsman, Jeremy	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 918	2.8200	ON
MacRae, Garth A. C.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 918	2.8200	ON
Montalvo, Juanita	4	O	2017-02-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 238	2.8200	ON
Nixon, Peter	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 982	2.8200	ON
Tawil, Marie-Anne	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 238	2.8200	ON
Walsh, Anthony P.	3	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 578	2.8200	ON
Young, Donald Walter	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 918	2.8200	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Dorfman, Michael Ryan	5	O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant	(9 067)	2.8000	ON
Garkov, Iliya	5	O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant	(5 867)	2.8000	ON
Gosse, Richard	5	O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant	(9 067)	2.8000	ON
Howes, Richard Allan	4, 7, 5	O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant	(52 600)	2.8000	ON
Hristov, Nikolay	7	O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant	(5 867)	2.8000	ON
Kyle, Hume	5	O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant	(19 800)	2.8000	ON
Lindsay, John	5	O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant	(4 534)	2.8000	ON
RAE, DAVID	5	O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant	(14 434)	2.8000	ON
Eldorado Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Eldorado Gold Corporation	1							
Computershare Trust Company of Canada	Pl	O	2017-04-03	C	38 - Rachat ou annulation	569 000	4.5863	BC
		O	2017-04-04	C	38 - Rachat ou annulation	196 892	4.6409	BC
<i>Deferred Units (Cash Settled)</i>								
Albino, George Vincent	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 521		BC
Gibson, Pamela Mae	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 204		BC
Gilmore, Robert Russ	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	659		BC
Reid, Steven Paul	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 255		BC
Electrovaya Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Das Gupta, Sankar	4, 5, 3	O	2017-03-27	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(6 976 744)		ON
		O	2017-03-27	D	90 - Changements relatifs à la propriété	6 976 744		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
Emera Incorporated									
<i>DSU</i>									
Bragg, James Lee	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		221		NS
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		128		NS
Chrominska, Sylvia Dolores	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 083		NS
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		253		NS
Demone, Henry	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 172		NS
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		100		NS
Edgeworth, Allan Leslie	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 230		NS
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		495		NS
Eisenhauer, James Daniel	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 214		NS
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		427		NS
Greer, Sandra	7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		422		NS
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		61		NS
Ivany, Raymond Edmund	7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		584		NS
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		179		NS
Loewen, Lynn	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 175		NS
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		178		NS
McLennan, John T.	7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 183		NS
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		876		NS
Pether, Donald Allison	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 268		NS
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		391		NS
Ramil, John	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 383		NS
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		15		NS
Rosen, Andrea Sarah	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 256		NS
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		506		NS
Rounding, Marie Catherine	7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		197		NS
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		215		NS
Sergel, Richard	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		679		NS
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		117		NS
SHEPPARD, Mary Jacqueline	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 173		NS
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		501		NS
Empire Company Limited									
<i>Droits DSU (Deferred Share Unit)</i>									
Devine, Cynthia Jane	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		9 568	21.1000	NS
Dexter, Robert P.	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		8 726	21.4400	NS
Dickson, James Malcolm	4	O	2015-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				NS
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		3 373	20.7800	NS
Josefowicz, Gregory Paul	4	O	2016-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				NS
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 811	19.4500	NS
Lee, Susan	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		7 666	21.0500	NS
Linton, William	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		7 342	20.9500	NS
Lynch, Kevin Gordon	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		7 625	21.6100	NS
Sobey, Frank C.	7	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		5 805	20.6700	NS
Sobey, Robert G. C.	4	O	2003-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				NS
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 743	19.9900	NS
Turcotte, Martine	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		7 401	21.3100	NS
<i>Options</i>									
Gagne, Simon	5	O	2016-07-28	D	50 - Attribution d'options		65 280		NS
Keay, Clinton David	5	O	2016-07-28	D	50 - Attribution d'options		45 278		NS
Laverdiere, Yves	5	O	2016-07-28	D	50 - Attribution d'options		74 709		NS
Levesque-Castonguay, Lyne Diane	5	O	2016-06-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				NS
		O	2016-07-28	D	50 - Attribution d'options		79 787		NS
McCaskill, Karin Ann	7	O	2016-07-28	D	50 - Attribution d'options		17 778		NS
Newlands Campbell, Beth	7	O	2016-04-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				NS

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Potter, Jason Jay Nelson	7	O	2016-07-28	D	50 - Attribution d'options	81 237		NS
Enbridge Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Shamla, Bradley Francis	5	O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	5 135	20.2100	AB
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 135)	56.0000	AB
		O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	7 595	20.2100	AB
<i>Options \$20.21 (\$40.42) - February 19, 2018 Expiry</i>								
Shamla, Bradley Francis	5	O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	(5 135)	20.2100	AB
		O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	(7 595)	20.2100	AB
Encana Corporation								
<i>Options</i>								
Suttles, Douglas James	4, 5	O	2017-03-29	D	59 - Exercice au comptant	(70 000)	5.5600	AB
Williams, Michael	5	O	2017-03-29	D	59 - Exercice au comptant	(43 014)	5.5600	AB
Enercare Inc. (formerly The Consumers' Waterheater Income Fund)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bailey Moffitt, Colleen Nancy	5							
Employee Share Purchase Plan	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	139	16.9500	ON
Boose, Scott F.	7	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Macdonald, John	5	O	2017-03-29	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(92 000)		ON
Catherine Macdonald	PI	O	2017-03-29	C	90 - Changements relatifs à la propriété	92 000		ON
Catherine Macdonald, RRSP	PI	O	2017-03-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	19.5500	ON
		M	2017-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	19.5500	ON
Catherine Macdonald, TFSA	PI	O	2017-03-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	19.5500	ON
		M	2017-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	19.5500	ON
Employee Share Purchase Plan	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	699	15.8800	ON
Solway, Lorne Craig	5							
Employee Share Purchase Plan	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	703	16.5200	ON
Sutherland, Evelyn Louise	5							
Employee Share Purchase Plan	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	680	16.2300	ON
Toffoletto, John	5							
Employee Share Purchase Plan	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	679	16.3100	ON
Zaguskin, Irit (Irene)	5							
Employee Share Purchase Plan	PI	O	2016-01-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	128	18.7800	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Pantelidis, James	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 856		ON
Pearce, Roy	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	759		ON
<i>Performance Units</i>								
Bailey Moffitt, Colleen Nancy	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	119		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	129		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	116		ON
		O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(2 376)	10.9800	ON
Boose, Scott F.	7	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Krause, Jenine	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	367		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	828		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 091		ON
		O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(7 296)	10.2800	ON
Macdonald, John	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	585		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 154		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 717		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 030		ON
		O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(11 610)	10.9800	ON
Piercy, John Robert	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	117		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Solway, Lorne Craig	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	163		ON
					30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	164		ON
					30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	187		ON
Sutherland, Evelyn Louise	5	O	2016-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(3 252)	10.9800	ON
					30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	408		ON
					30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	470		ON
					30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	721		ON
					30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	421		ON
Toffoletto, John	5	O	2016-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(8 127)	10.9800	ON
					30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	379		ON
					30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	374		ON
					30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	558		ON
					30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	335		ON
Zaguskin, Irit (Irene)	5	O	2016-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(7 546)	10.9800	ON
					30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	330		ON
					30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	193		ON
Enerflex Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Boswell, Robert Stephen	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	445	14.2800USD	AB
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>								
Boswell, Robert Stephen	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	474	18.4700	AB
Dunn, William Byron	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	2 206	18.4700	AB
Hill, Wayne S.	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	947	18.4700	AB
Marshall, H. Stanley	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	1 906	18.4700	AB
Savidant, Stephen James	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	3 519	18.4700	AB
Weill, Michael	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	947	18.4700	AB
WESLEY, HELEN JUNE	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	1 929	18.4700	AB
Energy Fuels Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chalmers, Mark Stephen	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.1700USD	ON
Enerplus Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
DUNDAS, Ian Charles	5	O	2017-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	19 874	11.7300	AB
					57 - Exercice de droits de souscription	19 874	10.6997	AB
					10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 874)	11.7300	AB
					10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 874)	10.6997	AB
					57 - Exercice de droits de souscription	4 902	11.7300	AB
					57 - Exercice de droits de souscription	4 902	10.6997	AB
					10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 902)	11.7300	AB
					10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 902)	10.6997	AB
					57 - Exercice de droits de souscription	8 586	11.7300	AB
					57 - Exercice de droits de souscription	8 586	10.6997	AB
					10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 586)	11.7300	AB
					10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 586)	10.6997	AB
					57 - Exercice de droits de souscription	38 244	11.7300	AB
					57 - Exercice de droits de souscription	38 244	10.6997	AB
					10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(38 244)	11.7300	AB
					10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(38 244)	10.6997	AB
					57 - Exercice de droits de souscription	8 993	11.7300	AB
57 - Exercice de droits de souscription	8 993	10.6997	AB					
10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 993)	11.7300	AB					
10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 993)	10.6997	AB					
57 - Exercice de droits de souscription	16 154	11.7300	AB					
57 - Exercice de droits de souscription	16 154	10.6997	AB					
10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 154)	11.7300	AB					

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Fisher, Nathan Douglas	5	M	2017-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 154)	10.6997	AB
		O	2017-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 400	11.7300USD	AB
		M	2017-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 400	10.6997USD	AB
		O	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 400)	11.7300USD	AB
		M	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 400)	10.6997USD	AB
		O	2017-03-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 678	11.7300USD	AB
		M	2017-03-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 678	10.6997USD	AB
		O	2017-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 678)	11.7300USD	AB
		M	2017-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 678)	10.6997USD	AB
		O	2017-03-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	988	11.7300USD	AB
Fitzgerald, Daniel John	5	M	2017-03-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	988	10.6997USD	AB
		O	2017-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(988)	11.7300USD	AB
		M	2017-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(988)	10.6997USD	AB
		O	2017-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 736	11.7300	AB
		M	2017-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 736	10.6997	AB
		O	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 736)	11.7300	AB
		M	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 736)	10.6997	AB
		O	2017-03-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	365	11.7300	AB
		M	2017-03-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	365	10.6997	AB
		O	2017-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(365)	11.7300	AB
Hoffman, John Edward	5	M	2017-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(365)	10.6997	AB
		O	2017-03-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 113	11.7300	AB
		M	2017-03-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 113	10.6997	AB
		O	2017-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 113)	11.7300	AB
		M	2017-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 113)	10.6997	AB
		O	2017-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 045	11.7300	AB
		M	2017-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 045	10.6997	AB
		O	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 045)	11.7300	AB
		M	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 045)	10.6997	AB
		O	2017-03-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 402	11.7300	AB
Jenson Labrie, Jodine Julene	5	M	2017-03-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 402	10.6997	AB
		O	2017-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 402)	11.7300	AB
		M	2017-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 402)	10.6997	AB
		O	2017-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 797	11.7300	AB
		M	2017-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 797	10.6997	AB
		O	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 797)	11.7300	AB
		M	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 797)	10.6997	AB
		O	2017-03-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 682	11.7300	AB
		M	2017-03-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 682	10.6997	AB
		O	2017-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 682)	11.7300	AB
Le Dain, Eric G.C.	5	M	2017-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 682)	10.6997	AB
		O	2017-03-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 945	11.7300	AB
		M	2017-03-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 945	10.6997	AB
		O	2017-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 945)	11.7300	AB
		M	2017-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 945)	10.6997	AB
		O	2017-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	19 896	11.7300	AB
		M	2017-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	19 896	10.6997	AB
		O	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 896)	11.7300	AB
		M	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 896)	10.6997	AB
		O	2017-03-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 546	11.7300	AB
		M	2017-03-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 546	10.6997	AB
		O	2017-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 546)	11.7300	AB
		M	2017-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 546)	10.6997	AB
		O	2017-03-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 323	11.7300	AB
		M	2017-03-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 323	10.6997	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 323)	11.7300	AB
		M	2017-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 323)	10.6997	AB
MCCOY, David	5	O	2017-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 102	11.7300	AB
		M	2017-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 102	10.6997	AB
		O	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 102)	11.7300	AB
		M	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 102)	10.6997	AB
		O	2017-03-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 564	11.7300	AB
		M	2017-03-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 564	10.6997	AB
		O	2017-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 564)	11.7300	AB
		M	2017-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 564)	10.6997	AB
		O	2017-03-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 880	11.7300	AB
		M	2017-03-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 880	10.6997	AB
		O	2017-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 880)	11.7300	AB
McLaughlin, Edward	5	O	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 880)	10.6997	AB
		M	2017-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 992	11.7300	AB
		O	2017-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 992	10.6997	AB
		M	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 992)	11.7300	AB
		O	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 992)	10.6997	AB
		M	2017-03-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 872	11.7300	AB
		O	2017-03-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 872	10.6997	AB
		M	2017-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 872)	11.7300	AB
		O	2017-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 872)	10.6997	AB
		M	2017-03-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 531	11.7300	AB
		O	2017-03-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 531	10.6997	AB
		M	2017-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 531)	11.7300	AB
Morihiro, Shaina Brianne	5	O	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 531)	10.6997	AB
		M	2017-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 367	11.7300	AB
		O	2017-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 367	10.6997	AB
		M	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 367)	11.7300	AB
		O	2017-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 367)	10.6997	AB
		M	2017-03-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 508	11.7300	AB
		O	2017-03-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 508	10.6997	AB
		M	2017-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 508)	11.7300	AB
		O	2017-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 508)	10.6997	AB
Enghouse Systems Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sadler, Stephen	4, 5, 3	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.0300	ON
Ensign Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Skirka, Kenneth John	4	O	2017-03-30	D	46 - Contrepartie de services	2 561	7.8091	AB
Whitham, Barth Edward	4	O	2017-03-30	D	46 - Contrepartie de services	2 561	7.8091	AB
<i>Droits Deferred Share Units (Common Shares)</i>								
Howe, James Brian	4	O	2001-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 022	7.8269	AB
Kangas, Leonard	4	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 022	7.8269	AB
		O	2017-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	560	7.8530	AB
Moomjian, Jr., Cary A.	4	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 555	7.8269	AB
		O	2017-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	344	7.8530	AB
Schroeder, John G.	4	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 555	7.8269	AB
		O	2017-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	719	7.8530	AB
Surkan, Gail Donelda	4	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 555	7.8269	AB
		O	2017-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	76	7.8530	AB
Entreprises Minières Globex Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wilson, James Gordon	5	O	2009-11-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i> Initié Porteur inscrit								
		O	2017-04-04	D	51 - Exercice d'options	80 000	0.2350	ON
<i>Options</i> Wilson, James Gordon	5	O	2017-04-04	D	51 - Exercice d'options	(80 000)	0.2350	ON
Equitable Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kapoor, Kishore	4	O	2016-11-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 425	70.0100	ON
Raut, Rajesh	7	O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	905	29.3200	ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(905)	69.1500	ON
		O	2017-04-03	D	51 - Exercice d'options	400	36.1100	ON
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	69.7000	ON
<i>Options Options granted</i> Raut, Rajesh	7	O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	(905)	29.3200	ON
		O	2017-04-03	D	51 - Exercice d'options	(400)	36.1100	ON
Erdene Resource Development Corporation								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Akerley, Peter	4, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 600	0.8700	NS
Biolik, Anna	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 000	0.8700	NS
BURTON, WILLIAM B.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 000	0.8700	NS
Byrne, John Philip	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 000	0.8700	NS
Cowan, John Christopher	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 500	0.8700	NS
Croft, Thomas Layton	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 000	0.8700	NS
MacDonald, Kenneth	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 772	0.8700	NS
Mosher, David Vaughn	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 448	0.8700	NS
Webster, Philip L.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 000	0.8700	NS
<i>Options</i>								
Akerley, Peter	4, 5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.8700	NS
Biolik, Anna	4	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.8700	NS
BURTON, WILLIAM B.	4	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.8700	NS
Byrne, John Philip	4	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.8700	NS
Cowan, John Christopher	4	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.8700	NS
Croft, Thomas Layton	4	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.8700	NS
MacDonald, Kenneth	4	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.8700	NS
Mosher, David Vaughn	4	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.8700	NS
Webster, Philip L.	4	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.8700	NS
Evertz Technologies Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Patel, Rakesh Thakor	7	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	16.1500	ON
Piccioni, Brian	7	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	16.1450	ON
Marie Boustany	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	16.1000	ON
EXFO Inc. (ancienement EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.)								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Lamonde, Germain 9356-9010 Québec inc.	4, 5, 3 PI	O	2017-04-03	I	97 - Autre	(600 000)	3.0000	QC
		M	2017-04-03	I	71 - Exercice d'un dérivé émis par un tiers	(600 000)	3.0000	QC
Morin, Philippe	5	O	2015-11-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-04-03	D	71 - Exercice d'un dérivé émis par un tiers	600 000	3.0000	QC
<i>Options d'achat hors bourse (et celles négociées privément)</i>								
Lamonde, Germain 9356-9010 Québec inc.	4, 5, 3 PI	O	2002-10-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-04-03	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		QC
		O	2017-04-03	I	71 - Exercice d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
Morin, Philippe	5	O	2015-11-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-04-03	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2017-04-03	D	un tiers 71 - Exercice d'un dérivé émis par un tiers	(1)		QC
Exploration Dios Inc. <i>Actions ordinaires</i>								
Girard, Marie-José	4, 5	O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0950	QC
Exploration Minière MacDonald Ltée <i>Actions ordinaires Class A</i>								
Yarie, Quentin	4, 5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	0.1900	ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	0.1950	ON
Exploration Puma Inc. <i>Actions ordinaires</i>								
Cordick, Arness William Ross	4, 3	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	110 000	0.0800	QC
		M	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	109 000	0.0800	QC
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0800	QC
Robillard, Marcel	4, 5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0850	QC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0850	QC
		O	2017-04-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0800	QC
		O	2017-04-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0800	QC
Extendicare Inc. <i>Actions ordinaires</i>								
Waks, Frederic Allen	4	O	2017-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	10.5800	ON
Fairfax Africa Holdings Corporation <i>Actions à droit de vote multiple</i>								
Fairfax Financial Holdings Limited	3							
Advent Capital (No 3) Ltd	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Brit Insurance (Gibraltar) PCC Limited	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Brit Syndicates Limited	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 270 434)	9.9100USD	ON
Clearwater Select Insurance Company	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
CRC Reinsurance Limited	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Federated Insurance Company of Canada	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
First Capital Insurance Limited	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
HWIC Equity Strategies Fund	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété	2 270 434	9.9100USD	ON
Newline Corporate Name Limited (Syndicate)	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Newline Insurance Company Limited (UK)	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Northbridge General Insurance Corporation	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Odyssey Reinsurance Company	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
RiverStone Insurance Limited	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
The Pacific Insurance Berhad	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
United States Fire Insurance Company	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description de l'opération				
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Wentworth Insurance Company Ltd.	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
Zenith Insurance Company	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Bentinck, Guy	5	O	2017-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		M	2017-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
Fairfax Financial Holdings Limited	3	O	2017-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		M	2017-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
Brit Syndicates Limited	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
CRC Reinsurance Limited	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
RiverStone Insurance Limited	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
Wentworth Insurance Company Ltd.	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
Hodgson, Christopher Douglas	4	O	2017-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		M	2017-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
McLean, Robert Quinn	4	O	2017-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		M	2017-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
Nwuneli, Ndidi	4	O	2017-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		M	2017-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
Rivett, Paul	4	O	2017-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		M	2017-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
Venter, Christiaan	7								
Sovereign Growth Ltd	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		M	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
Watsa, V. Prem	4	O	2017-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		M	2017-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
Wilkerson, Michael	4, 5	O	2017-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		M	2017-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
AgriGroupe Limited	PI	O	2017-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
Fairfax Financial Holdings Limited									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Bonham, David	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	108	697.4300		ON
Bradstreet, F. Brian	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	92	697.4300		ON
Clarke, Peter	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	83	697.4300		ON
Cloutier, Jean	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59	697.4300		ON
La Selva, Vincenza	7								
RSP	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	35	697.4300		ON
Lace, Roger	7								
Patricia Lace RRSP	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	35	697.4300		ON
Martin, Bradley	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	92	697.4300		ON
Ratnaswami, Chandran	7								
Anita, Mahima & Viren Ratnaswami	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	35	697.4300		ON
Salsberg, Eric	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	74	697.4300		ON
Schokking, Ronald	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	76	697.4300		ON
Watsa, V. Prem	4, 6, 5, 3	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	126	697.4300		ON
Fiducie dactifs durables non traditionnels Dream									
<i>Deferred Trust Units</i>									
Eaton, James George	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 171	6.3300		ON
Ferstman, Joanne Shari	7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 776	6.3300		ON
Lapham, Andrew Polk	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 158	6.3300		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Parts								
Dream Hard Asset Alternatives Trust	1	O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	6.3000	ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(6 500)		ON
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	6.2762	ON
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(6 500)		ON
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	6.2923	ON
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	(6 500)		ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	6.2900	ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(6 500)		ON
Fiducie de placement immobilier mondiale Dream								
<i>Droits Deferred Trust Units</i>								
Bhatia, Rajan Sacha	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	723	9.6900	ON
BIERBAUM, DETLEF	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 581	9.6900	ON
Jackman, Duncan Newton Rowell	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 161	9.6900	ON
Koss, Johann Olav	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	645	9.6900	ON
Sullivan, John	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	645	9.6900	ON
Financière Sun Life inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Harris, M. Marianne	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	45	48.8431	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Accum, Claude	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	173	48.6400	ON
Anderson, William D.	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	483	48.6400	ON
Blair, Carolyn Diane	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	130	48.6400	ON
Brown, Randolph	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	304	48.6400	ON
Clappison, John	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	762	48.6400	ON
Connor, Dean	4, 5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 087	48.6400	ON
Coyles, Stephanie	4	O	2017-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	663	48.6400	ON
Dougherty, Kevin	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	144	48.6400	ON
Dougherty, Linda	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	61	48.6400	ON
Freyne, Colm Joseph	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	481	48.6400	ON
Glynn, Martin John Gardner	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	470	48.6400	ON
Harris, M. Marianne	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 208	48.6400	ON
Kennedy, Melissa Jane	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	57	48.6400	ON
Lewis, Sara	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 107	48.6400	ON
Morrissey, Kevin	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	23	48.6400	ON
Peacher, Stephen	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	224	48.6400	ON
Powers, Scott F.	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	862	48.6400	ON
Raymond, Réal	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	789	48.6400	ON
Segal, Hugh David	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	511	48.6400	ON
Stymiest, Barbara Gayle	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 158	48.6400	ON
Sutcliffe, James	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 832	48.6400	ON
Woodring, Albert Greig	4	O	2017-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 028	48.6400	ON
<i>Parts Sun Shares</i>								
Accum, Claude	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	490	48.6400	ON
Blair, Carolyn Diane	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	331	48.6400	ON
Brown, Randolph	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 252	48.6400	ON
Catellier, Brigitte	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	62	48.6400	ON
Connor, Dean	4, 5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 448	48.6400	ON
Dougherty, Kevin	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	738	48.6400	ON
Dougherty, Linda	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	171	48.6400	ON
Fishbein, Daniel	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	681	48.6400	ON
Freyne, Colm Joseph	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	550	48.6400	ON
Kennedy, Melissa Jane	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	391	48.6400	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2017-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	(9 779)	48.6800	ON
Morrissey, Kevin	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	165	48.6400	ON
Peachar, Stephen	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 128	48.6400	ON
Saunders, Mark	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	341	48.6400	ON
Strain, Kevin	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	580	48.6400	ON
Van den Hoogen, Marlene	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	91	48.6400	ON
Findev Inc. (formerly, TransGaming Inc.)								
<i>Actions ordinaires catégorie A</i>								
Weinreb, Yisroel	4, 5							
2532369 Ontario Inc.	PI	O	2017-03-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.5800	ON
		O	2017-03-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.5800	ON
		O	2017-04-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 500	0.5800	ON
		O	2017-04-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 500	0.5800	ON
		O	2017-04-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.5800	ON
Firm Capital Mortgage Investment Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Poklar, Sandy Ivan	5	O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	1 500	11.7800	ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	14.0000	ON
		O	2017-04-03	D	51 - Exercice d'options	11 300	11.7800	ON
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 300)	14.0000	ON
<i>Options</i>								
Poklar, Sandy Ivan	5	O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	(1 500)	11.7800	ON
		O	2017-04-03	D	51 - Exercice d'options	(11 300)	11.7800	ON
First Capital Realty Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Segal, Dori	4, 6, 5	O	2017-04-04	D	51 - Exercice d'options	28 921	16.9500	ON
<i>Options</i>								
Segal, Dori	4, 6, 5	O	2017-04-04	D	51 - Exercice d'options	(28 921)	16.9500	ON
		O	2017-04-04	D	97 - Autre	(221 079)	16.9500	ON
First Majestic Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
GARCIA, SALVADOR	5	O	2017-03-31	D	51 - Exercice d'options	37 450	6.1400	BC
		O	2017-03-31	D	51 - Exercice d'options	31 250	4.8000	BC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 800)	10.5890	BC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 900)	10.5800	BC
<i>Options</i>								
GARCIA, SALVADOR	5	O	2017-03-31	D	51 - Exercice d'options	(37 450)	6.1400	BC
		O	2017-03-31	D	51 - Exercice d'options	(31 250)	4.8000	BC
First Mining Finance Corp. (formerly Albion Petroleum Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Neumeyer, Keith	4	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	87 500	0.8100	BC
First Quantum Minerals Ltd								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brunner, Paul	4							
Monaguayo Capital Ltd	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 065	10.5651USD	BC
St. George, Peter	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 650	14.0100	BC
<i>Parts Defferred Share</i>								
Adams, Andrew Bell	4	O	2017-04-03	D	46 - Contrepartie de services	1 069		BC
Harding, Robert J	4	O	2017-04-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 070	14.0074	BC
Schady, Martin Guillaume Reitz	4	O	2017-04-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 992	14.0074	BC
FIRSTSERVICE CORPORATION								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Roy, Kevin	7	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	80.5000	ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	80.6000	ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	80.8000	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Flaherty & Crumrine Investment Grade Fixed Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Flaherty & Crumrine Investment Grade Fixed Income Fund	1	O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.1200	ON
		O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.1200	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.1700	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.1700	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.0200	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.0200	ON
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.1100	ON
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.1100	ON
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	12.1000	ON
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(1 600)	12.1000	ON
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.0900	ON
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	12.0900	ON
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	12.0500	ON
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)	12.0500	ON
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.2700	ON
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	12.2700	ON
		O	2017-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.2000	ON
		O	2017-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.2000	ON
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	12.2600	ON
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	(2 800)	12.2600	ON
		O	2017-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	12.2200	ON
		O	2017-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	12.2200	ON
		O	2017-03-15	D	38 - Rachat ou annulation	300	12.2400	ON
		O	2017-03-15	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	12.2400	ON
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.2800	ON
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.2800	ON
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.3000	ON
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.3000	ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.3000	ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.3000	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.3400	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.3400	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.2600	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.2600	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.3300	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.3300	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.3000	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.3000	ON
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.3000	ON
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.3000	ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.4500	ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.4500	ON
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.4400	ON
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.4400	ON
Fonds de placement immobilier BTB								
<i>Parts différées</i>								
Ducharme, Lucie	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	1 839	4.7560	QC
		O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	98	4.7560	QC
Fonds de placement immobilier Crombie								
<i>Droits Deferred Units</i>								
Latimer, Edward John	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 801	13.6600	NS
Shannon, Jason Patrick	4	O	2016-10-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 286	13.3900	NS

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Parts de fiducie</i>								
Clow, Donald Everett	4, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 499	13.7089	NS
Shelley Clow	PI	O	2016-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	101	14.8254	NS
Hynes, Robert Glenn	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 370	13.6849	NS
R. Glenn Hynes and Christine Hynes (spouse)	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 505	13.6631	NS
Johnson, Brian A.	4							
Brian Cameron Johnson RRSP	PI	O	2016-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	137	13.6734	NS
ESBC Investment Corp.	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 481	13.6602	NS
RRSP	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	151	12.2359	NS
Shannon Johnson-Roy RRSP	PI	O	2016-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	102	13.6715	NS
MacLean, Scott Richard	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	974	13.6629	NS
Stroback, Elisabeth	4	O	2013-11-04	D	36 - Conversion ou échange	2 000		NS
<i>Subscription Receipts</i>								
Stroback, Elisabeth	4	O	2013-11-04	D	36 - Conversion ou échange	(2 000)		NS
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien								
<i>Droits Restricted Unit Rights</i>								
Ehrlich, David	5	O	2017-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 342	32.0200	ON
<i>Parts de fiducie</i>								
Kenney, Mark	5	O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	33.4500	ON
Fonds de Placement Immobilier H&R								
<i>Parts</i>								
Dickson, Robert Earl	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 470		ON
RSP	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	501		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Dickson, Robert Earl	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	917	21.5300	ON
Fried, Cheryl	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	424	21.5300	ON
Froom, Larry	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 795	21.5300	ON
Gilbert, Edward Allen	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	917	21.5300	ON
Hofstedter, Thomas J.	4, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 092	21.5300	ON
Lebovic, Laurence A.	6	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	917	21.5300	ON
Rutman, Ronald C.	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	917	21.5300	ON
Sullivan, Patrick James	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	726	21.5300	ON
Uhr, Nathan	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 091	21.5300	ON
Fonds de placement immobilier PRO								
<i>Bons de souscription</i>								
Aghar, Peter	4, 6, 3							
CIP Properties (Phase II) Limited Partnership	PI	O	2017-03-31	I	55 - Expiration de bons de souscription	(369 565)		QC
LOTUS CRUX REIT LP	PI	O	2017-03-31	I	55 - Expiration de bons de souscription	(1 087 000)		QC
Beckerleg, James Walter	4, 5							
Ware Hill Investments Inc.	PI	O	2017-03-31	I	55 - Expiration de bons de souscription	(14 000)		QC
Jadavji, Shenoor	4, 6, 3							
CIP PROPERTIES (PHASE II) LIMITED PARTNERSHIP	PI	O	2017-03-31	I	55 - Expiration de bons de souscription	(369 565)		QC
LOTUS CRUX REIT LP	PI	O	2017-03-31	I	55 - Expiration de bons de souscription	(1 087 000)		QC
Lawlor, Gordon G.	5							
GDRJL Holdings Inc.	PI	O	2017-03-31	I	55 - Expiration de bons de souscription	(9 000)		QC
Limoges, Gérard A.	4	O	2017-03-31	D	55 - Expiration de bons de souscription	(4 000)		QC
LOTUS CRUX REIT LP	3	O	2017-03-31	D	55 - Expiration de bons de souscription	(1 087 000)		QC
CIP PROPERTIES (PHASE II) LIMITED PARTNERSHIP	PI	O	2017-03-31	I	55 - Expiration de bons de souscription	(369 565)		QC
Smith, Ronald	4	O	2017-03-31	D	55 - Expiration de bons de souscription	(5 000)		QC
<i>Parts</i>								
Lawlor, Gordon G.	5							
GDRJL Holdings Inc.	PI	O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.1800	QC
		O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	2.1900	QC
		O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.2000	QC
		O	2017-04-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	2.1900	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-04-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.2000	QC
		O	2017-04-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	2.2000	QC
		O	2017-04-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.2100	QC
Pro Real Estate Investment Trust	1	O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	2.0542	QC
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE								
RIDGEWOOD								
<i>Parts</i>								
Ridgewood Capital Asset Management Managed Accounts	3	PI	2017-03-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 983	14.6500	ON
		O	2017-03-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 921)	14.6500	ON
		O	2017-03-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 256)	14.6500	ON
		O	2017-03-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 653	14.6500	ON
		O	2017-04-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14)	14.6500	ON
		O	2017-04-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12	14.6500	ON
Fortress Paper Ltd.								
<i>Actions ordinaires Class A voting without par value</i>								
Gardner, Ezra Varana Capital	4	PI	2017-03-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	8.1600	BC
		O	2017-03-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	8.0500	BC
		O	2017-03-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	8.1600	BC
		O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	8.2500	BC
		O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	8.2900	BC
Iadeluca, Giovanni	7	O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 087	8.1900	BC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	8.2500	BC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	8.2600	BC
<i>Débetures convertibles FTP.DB.A 7.0 Debenture</i>								
Gardner, Ezra Varana Capital	4	PI	2017-03-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 500 000.00)	94.3000	BC
Fortune Bay Corp.								
<i>Bons de souscription</i>								
Dawe, Wade K. gross, michael	4, 5	O	2017-04-01	D	55 - Expiration de bons de souscription	(357 143)	0.6000	NS
	4	O	2017-04-01	D	55 - Expiration de bons de souscription	(44 643)		NS
FPI Granite Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Brody, Michael Lawrence	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	305	46.0700	ON
Clow, Donald Everett	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	795	46.0700	ON
Cruise, Brydon	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	757	46.0700	ON
Dey, Peter James	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	488	46.0700	ON
Gilbertson, Barry Gordon	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	623	46.0700	ON
Miller, Gerald	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	305	46.0700	ON
Voorheis, George Wesley Thomas	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 538	46.0700	ON
Franco-Nevada Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lassonde, Pierre Firelight Investments ULC Lassonde Family Foundation	4	PI	2017-03-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(170 000)	89.1348	ON
		O	2017-03-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	89.0170	ON
Gabriel Resources Ltd.								
<i>Droits DSUs</i>								
Cramer, Dag Lars	4	O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 634		ON
Gusenbauer, Alfred	4	O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 634		ON
Hulley, Keith Robert	4	O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 390		ON
Kirk, Harry Wayne	4	O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 073		ON
Peat, David W.	4	O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 835		ON
<i>Options</i>								
Natbony, William	4	O	2017-04-04	D	50 - Attribution d'options	47 122	0.4100	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Gaz Métro inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Caisse de dépôt et placement du Québec	3							
Trencap L.P.	PI	O	2017-03-31	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	106 080	669.2800	QC
GDI Services aux immeubles inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Boychuk, Michael T.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	650		QC
GALLOWAY, DAVID ALEXANDER	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 138		QC
Leimert, Murray	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 079		QC
Roy, Richard G	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 093		QC
Youngman, Carl	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	853		QC
Genworth MI Canada Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Artinian, Vania	7	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	193		ON
Hewat, Mary-Jo	5	O	2016-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Pinto, Jonathan	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	164		ON
Pirol, Robert John	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	100		ON
RRSP	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	93		ON
Spitali, Jim	7	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	227		ON
RRSP	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1		ON
Watson, Timothy Scott	7							
RRSP	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	268		ON
Williams, Aaron James Glyndwr	7	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	140		ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Bolger, Andrea Elaine	7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	355	36.9100	ON
Horn, Sidney M.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	829	36.9100	ON
Nicol, Heather	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	287	36.9100	ON
Parkinson, Neil Reginald	4	O	2017-02-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Walker, John Logan	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	236	36.9100	ON
George Weston Limitee								
<i>Actions ordinaires</i>								
Binning, Paviter Singh	4, 5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	35 813	116.3823	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 813)	116.3823	ON
Currie, Gordon Andrew McDonald	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 757	116.3823	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 757)	116.3823	ON
Employee Share Ownership Plan	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	86		ON
Dufresne, Richard	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 854	116.3823	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 854)	116.3823	ON
Wasti, Rashid	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 601	116.3823	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 601)	116.3823	ON
Employee Share Ownership Plan	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 217		ON
Weston, W. Galen	3	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 854	116.3823	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 854)	116.3823	ON
<i>Droits -Deferred Share Units</i>								
Marcoux, Isabelle	4							
Deferred Share Units	PI	O	2017-03-27	I	56 - Attribution de droits de souscription	417		ON
Marwah, Sarabjit	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	443		ON
Nixon, Gordon Melbourne	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	465		ON
Prichard, John Robert Stobo	4							
Deferred Share Units	PI	O	2017-03-27	I	56 - Attribution de droits de souscription	581		ON
Rahilly, Thomas Francis	4							
Deferred Share Units	PI	O	2017-03-27	I	56 - Attribution de droits de souscription	450		ON
Sawyer, Robert	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	401		ON
Strauss, Christi	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	417		ON
Stymiest, Barbara Gayle	4							

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Deferred Share Units	PI	O	2017-03-27	I	56 - Attribution de droits de souscription	483		ON
Weston, Alannah Elizabeth	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	401		ON
Weston, Willard Galen Garfield	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	176		ON
<i>Performance Share Units</i>								
Binning, Paviter Singh	4, 5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 671)	116.3823	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(4 471)		ON
Currie, Gordon Andrew McDonald	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 145)	116.3823	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 467)		ON
Dufresne, Richard	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 750)	116.3823	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 354)		ON
Wasti, Rashid	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 055)	116.3823	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(491)		ON
Weston, W. Galen	3	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 750)	116.3823	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 354)		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Binning, Paviter Singh	4, 5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 142)	116.3823	ON
Currie, Gordon Andrew McDonald	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 612)	116.3823	ON
Dufresne, Richard	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 104)	116.3823	ON
Wasti, Rashid	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 546)	116.3823	ON
Weston, W. Galen	3	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 104)	116.3823	ON
Gibson Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brown, Sean	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	834		AB
Campbell, Darryl Richard	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 667		AB
CAMPBELL, J. BRENT	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 491		AB
Cleary, James Joseph	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16		AB
COMTOIS, SHANE	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	382		AB
Duffee, Sean William	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 428		AB
Estey, James	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15		AB
Gaudet, Patrick	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 123		AB
Hanlon, Alan Stewart	4, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	413		AB
Harris, John A.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	160		AB
Ingram, Donald Richard	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15		AB
Jones, Geoffrey A.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 693		AB
KLINGER, MARTIN	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 434		AB
Lindsay, Michael	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	529		AB
McRae, Marshall L.	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15		AB
PRICE, TAMMI A.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 147		AB
Russell, Shandra	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 561		AB
Shaw, L. Joseph	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	141		AB
Singh, Kiren Kaur	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 136		AB
Wilford, Craig	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 581		AB
Wilkins, Douglas Percy	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 994		AB
WILSON, SEAN	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 498		AB
Wise, Richard Morgan	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 765		AB
Woitas, Clayton	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15		AB
<i>Deferred Share Units</i>								
Bloom, Douglas Palmer	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	51		AB
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 040		AB
Cleary, James Joseph	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 026		AB
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 593		AB
COMTOIS, SHANE	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	403		AB
Duffee, Sean William	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	588		AB
Estey, James	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 677		AB
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 925		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description de l'opération				
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Ingram, Donald Richard	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		896		AB
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 490		AB
McRae, Marshall L.	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 357		AB
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 080		AB
Peters, Mary Ellen	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 015		AB
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 593		AB
Wilford, Craig	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		531		AB
Wilkins, Douglas Percy	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 304		AB
Woitas, Clayton	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 273		AB
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 950		AB
Restricted Share Units									
Brown, Sean	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 882		AB
Campbell, Darryl Richard	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 184		AB
CAMPBELL, J. BRENT	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 189		AB
COMTOIS, SHANE	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 091		AB
Duffee, Sean William	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		3 947		AB
Gaudet, Patrick	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 692		AB
Hanlon, Alan Stewart	4, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		10 132		AB
Harris, John A.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 684		AB
Jones, Geoffery A.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 540		AB
KLINGER, MARTIN	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 343		AB
Lindsay, Michael	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 658		AB
PRICE, TAMMI A.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 133		AB
Russell, Shandra	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 982		AB
Shaw, L. Joseph	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 021		AB
Singh, Kiren Kaur	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 381		AB
Stanley, Rhonda	7	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		3 355		AB
Wilford, Craig	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 017		AB
Wilkins, Douglas Percy	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		4 790		AB
WILSON, SEAN	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2 298		AB
Wise, Richard Morgan	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		4 790		AB
Global Dividend Growers Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Global Dividend Growers Income Fund	1	O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation		1 800	11.9589	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation		1 900	12.1105	AB
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation		1 400	12.2071	AB
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation		2 900	12.1069	AB
Global Healthcare Income & Growth Fund									
<i>Parts</i>									
Global Healthcare Income & Growth Fund	1	O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation		2 300	8.7700	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation		(2 300)	8.7700	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation		500	8.8100	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation		(500)	8.8100	ON
Global Real Estate Dividend Growers Corp.									
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>									
Global Real Estate Dividend Growers Corp.	1	O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation		800	7.8075	AB
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation		600	7.8500	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation		5 500	7.7805	AB
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation		5 500	7.8262	AB
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation		800	7.7875	AB
Globalance Dividend Growers Corp.									
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>									
Globalance Dividend Growers Corp.	1	O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation		2 400	8.4554	AB
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation		3 900	8.4392	AB
Gluskin Sheff + Associates Inc.									

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Deferred Share Units</i>									
Beeston, Paul	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 922		ON
Davis, Virginia Ann	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		961		ON
Gobert, Wilfred Arthur	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 566		ON
Halperin, Stephen	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 567		ON
Lockhart, Nancy	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 922		ON
Themens, Pierre-Andre	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 566		ON
goeasy Ltd. (formerly, easyhome Ltd.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fiederer, Andrea	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		3 268		ON
<i>Deferred Share Unit Plan</i>									
Appel, David Harry	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		922		ON
Basian, Karen	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		517		ON
Doniz, Susan	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		112		ON
Johnson, Donald Kenneth	4, 3	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		112		ON
Morrison, Sean	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		112		ON
Thomson, David J.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		538		ON
<i>Restricted Share Unit</i>									
Fiederer, Andrea	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		(3 268)		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(3 764)		ON
Gold Reserve Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>									
Steelhead Partners, LLC	3								
Managed Accounts of Steelhead Partners, LLC	PI	O	2017-03-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
Steelhead Navigator Master L.P.	PI	O	2017-03-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
<i>Débetures convertibles</i>									
Steelhead Partners, LLC	3								
Steelhead Navigator Master L.P.	PI	O	2017-03-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
Goldcorp Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
BERGERON, BRENT	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		9	19.3000	BC
Dick, Joseph Dennis	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		44	14.3500USD	BC
Gascon, William P.	7	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		1 184	20.2700	BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		1 203	20.2700	BC
Wade, Lisa	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		936	15.2989USD	BC
Golden Valley Mines Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lee, Jimmy S.H.	4, 3	O	2017-03-31	D	54 - Exercice de bons de souscription		1 500 000	0.1400	QC
<i>Bons de souscription</i>									
Lee, Jimmy S.H.	4, 3	O	2017-03-31	D	54 - Exercice de bons de souscription		(1 500 000)	0.1400	QC
Goldman Sachs U.S. Income Builder Trust									
<i>Parts Class A</i>									
Goldman Sachs U.S. Income Builder Trust	1	O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation		3 000	7.9900	ON
		O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation		(3 000)	7.9900	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation		3 000	8.0500	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation		(3 000)	8.0500	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation		2 000	7.9000	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation		(2 000)	7.9000	ON
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation		3 000	7.9400	ON
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation		(3 000)	7.9400	ON
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation		3 000	7.8000	ON
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation		(3 000)	7.8000	ON
		O	2017-03-15	D	38 - Rachat ou annulation		700	7.8100	ON
		O	2017-03-15	D	38 - Rachat ou annulation		(700)	7.8100	ON
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation		2 000	7.8200	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	7.8200	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	7.8200	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	7.8200	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	7.7800	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	7.7800	ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	7.8500	ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	7.8500	ON
Gran Tierra Energy Inc.								
<i>Droits Deferred Stock Units</i>								
Dey, Peter James	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 888		AB
Hazell, Evan James	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 950		AB
Hodgins, Robert Bruce	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 259		AB
Royal, Ronald William	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 956		AB
Smith, David Paul	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 766		AB
Wade, Brooke Nelson	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 956		AB
<i>Options</i>								
Dey, Peter James	4	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	2 719	2.6400USD	AB
Hazell, Evan James	4	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	2 719	2.6400USD	AB
Royal, Ronald William	4	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	2 719	2.6400USD	AB
Smith, David Paul	4	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	2 719	2.6400USD	AB
Wade, Brooke Nelson	4	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	2 719	2.6400USD	AB
Great Canadian Gaming Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ennis, Patrick Stephen	5	O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	6 000	13.6400	BC
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	24.6000	BC
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	24.5000	BC
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	24.5500	BC
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	24.6500	BC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	24.7000	BC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	24.7500	BC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	24.8000	BC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	24.8500	BC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.9000	BC
Keeling, Chuck	7	O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	16 000	9.1100	BC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	24.6300	BC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.6200	BC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	24.6400	BC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	24.6000	BC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.6100	BC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	24.5900	BC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.5800	BC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	24.5900	BC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	24.5100	BC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	24.5500	BC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	24.6300	BC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.6200	BC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	24.6400	BC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	24.6000	BC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.6100	BC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	24.5900	BC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.5800	BC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	24.5900	BC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	24.5100	BC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	24.5500	BC
<i>Options</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
Baker, Rodney demarta, craig	4, 5	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	500 000	24.0700	BC
Doyle, Terrance Michael	5	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	25 000	24.0700	BC
Ennis, Patrick Stephen	5	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	200 000	24.0700	BC
		O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	35 000	24.0700	BC
Gorton, Jacqueline Irene	5	O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	13.6400	BC
Keeling, Chuck	7	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	35 000	24.0700	BC
		O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	(16 000)	9.1100	BC
LaCroix, Andre	5	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	10 000	24.0700	BC
Lynn, Christopher Noel Robert	5	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	10 000	24.0800	BC
Moore, Gary	4	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	10 000	24.0700	BC
Mutti, Rajbir	5	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	50 000		BC
Phouikhoun-Phinith, Chindavone	5	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	10 000	24.0700	BC
Roberts, Christopher Merrill	8	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	35 000	24.0700	BC
Soo, Walter	5	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	45 000	24.0700	BC
Thompson, Andreas Michael	5	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	100 000	24.0700	BC
Great-West Lifeco Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Great-West Lifeco Inc.	1	O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	19 047	37.1402	MB
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(19 047)		MB
<i>Deferred Share Units</i>								
Bibeau, Marc A.	6	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	29	36.8500	MB
Coutu, Marcel R.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 160	37.0606	MB
Desmarais, André	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 679	36.9607	MB
Desmarais, Olivier	7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 023	37.0740	MB
Desmarais, Paul III	7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	753	37.0689	MB
Desmarais, Paul Jr.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	707	36.9852	MB
Doer, Gary Albert	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	347	37.0877	MB
Généreux, Claude	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 197	37.0811	MB
Hosek, Chaviva Milada	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	526	37.0068	MB
Jackson, John David Allan	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	396	37.0579	MB
Mahon, Paul	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 871	37.0579	MB
McArthur, Susan J.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	362	37.0779	MB
Orr, Robert Jeffrey	4, 6	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 099	37.0028	MB
Plessis-Bélair, Michel	6	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	274	36.8500	MB
Qureshi, Rima	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	347	37.0877	MB
Reynolds, Robert Lloyd	7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	496	37.0693	MB
Rousseau, Henri-Paul	4, 6	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	652	37.0169	MB
Royer, Raymond	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 246	37.0238	MB
Ryan, Thomas Timothy, Jr.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 391	37.0719	MB
Selitto, Jerome John	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	540	37.0516	MB
Szathmary, Eموke Jolan Erzsebet	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	657	36.9755	MB
Tretiak, Gregory Dennis	4, 6	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	648	37.0461	MB
Vanaselja, Siim A.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 413	37.0727	MB
Walsh, Brian, E.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 108	37.0158	MB
Group Forage Major Drilling Group International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tennant, David Buchanan	4							
David B Tennant Professional Corporation	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.3000	NB
		O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.1900	NB
		O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.2000	NB
		O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	7.0900	NB
		O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	7.0700	NB
		O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	7.1000	NB
		O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.1300	NB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	7.1100	NB
Groupe HNZ inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Manson, Hamish David	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	633	12.7800	QC
Mullett, Keith Woodrow	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 012	12.7800	QC
<i>Actions ordinaires variable voting shares</i>								
Manson, Hamish David	5	M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	633	12.7800	QC
Mullett, Keith Woodrow	5	M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 012	12.7800	QC
Groupe IBI Inc.								
<i>Droits Deferred Unit</i>								
Bird, Jane Marie	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 440	6.6000	ON
Holtham, Angela Frances	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000	6.6000	ON
Pill, Juri	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 689	6.6000	ON
Richmond, Dale Elson	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 466	6.6000	ON
Groupe SNC-Lavalin Inc.								
<i>Unités d'actions différées (administrateurs)</i>								
Bougie, Jacques	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	914	52.5640	QC
HAMMICK, Patricia A.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	627	52.5640	QC
Hughes, Catherine Jeanne	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	860	52.5640	QC
Newman, Steven Leon	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	880	52.5640	QC
Raby, Jean	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	539	52.5640	QC
Rheaume, Alain	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	571	52.5640	QC
Sbiti, Chakib	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	583	52.5640	QC
SIEGEL, Eric	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	939	52.5640	QC
Smati, Zine Edine	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	869	52.5640	QC
STEVENSON, Lawrence N.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 183	52.5640	QC
Groupe Vision New Look Inc. (auparavant Lunetterie New Look Inc.)								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Amiel, Antoine	4, 6, 5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	6	25.4300	QC
8104107 Canada Inc.	Pl	O	2017-03-31	I	35 - Dividende en actions	432	25.4300	QC
Bennett, William John	4, 6, 5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	12	25.4300	QC
Bennett Chruich Hill Capital	Pl	O	2017-03-31	I	35 - Dividende en actions	3 635	25.4300	QC
Cherney, Richard	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	25.4300	QC
DeBono, Emanuel J.	5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions	19	25.4300	QC
Pearson, Charles Emmett	4, 6							
CEP RRSP	Pl	O	2017-03-31	I	35 - Dividende en actions	874	25.4300	QC
Judith Alice Pearson RRSP	Pl	O	2017-03-31	I	35 - Dividende en actions	874	25.4300	QC
Groupe WSP Global Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Langlois, David	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	46.9500	QC
L'Heureux, Alexandre	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 983	46.9600	QC
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	63	46.9500	QC
Roy, Bruno	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	46.9500	QC
Shoiry, Pierre	4, 5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37	46.9500	QC
<i>DSUs / UADs</i>								
Fitzgibbon, Pierre	4	O	2016-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	316	46.9500	QC
Shoiry, Pierre	4, 5	O	2014-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 331	46.9500	QC
Guyana Goldfields Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bondy, Robert Allan	5	O	2017-04-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)		ON
Murphy, Paul	5	O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	30 000	3.0100	ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	7.0100	ON
Noone, Daniel Joseph	4	O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	200 000	3.0100	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	7.0500	ON
<i>Options</i>								
Murphy, Paul	5	O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	3.0100	ON
Noone, Daniel Joseph	4	O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	(200 000)		ON
H2O INNOVATION INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
BLANCHET, Marc	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 411	1.8100	QC
Clairet, Guillaume	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 668	1.8100	QC
Cote, Pierre	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 128	1.8100	QC
Dorrins, Peter Kenneth	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 128	1.8000	QC
Dugré, Frédéric	4, 5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 686	1.8100	QC
Gervais, Philippe	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 172	1.8000	QC
HENTHORNE, LISA	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 506	1.8000	QC
PHÉNIX, ÉLAINE C.	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 128	1.8000	QC
Poirier, Jean-Réal	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 128	1.8000	QC
Hardwoods Distribution Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Blanco, Lance Richard	4, 5	O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	16.3508	BC
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 552		BC
Brown, Robert James	7, 5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 059		BC
Karmally, Faiz Hanif	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 423		BC
<i>Performance Shares</i>								
Besen, Daniel A.	7, 5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 424		BC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 424		BC
		O	2017-03-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 290)		BC
Blanco, Lance Richard	4, 5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 693		BC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 693		BC
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 270)		BC
		O	2017-03-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(364)		BC
Brown, Robert James	7, 5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 391		BC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 391		BC
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 487)		BC
		O	2017-03-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 175)		BC
Figgins, Daniel Brian	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 454		BC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 454		BC
		O	2017-03-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 290)		BC
Griffin, John Patrick	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 535		BC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 535		BC
		O	2017-03-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 290)		BC
Karmally, Faiz Hanif	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 007		BC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 007		BC
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 423)		BC
West, Jason Ross	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 093		BC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 093		BC
		O	2017-03-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 290)		BC
<i>Restricted Shares</i>								
Besen, Daniel A.	7, 5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 424		BC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 424		BC
Blanco, Lance Richard	4, 5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 693		BC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 693		BC
Brown, Robert James	7, 5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 391		BC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 391		BC
Bull, Peter Morris	3							
Arbutus Distributors Ltd.	PI	O	2017-04-01	I	46 - Contrepartie de services	5 467		BC
Figgins, Daniel Brian	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 454		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 454		BC
Griffin, John Patrick	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 535		BC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 535		BC
Karmally, Faiz Hanif	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 007		BC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 007		BC
Macaulay, James Craig	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 733		BC
Sauder, E. Lawrence	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 100		BC
Sauder, William	4, 7	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 733		BC
West, Jason Ross	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 093		BC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 093		BC
Wilson, Graham McGregor	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 733		BC
Héroux-Devtek Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Arsenault, Stéphane	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 524	13.1100	QC
Bélanger, Réal	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 495	13.1100	QC
Brassard, Martin	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 350	13.1100	QC
Curley, John Rupert	5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Dallaire, Dominique	5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Gravel, Jean	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 329	13.1100	QC
Labbé, Gilles	4, 6, 5, 3	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 093	13.1100	QC
Langelier, Remy	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 050	13.1100	QC
Mendonca Furtado, Rui Charles	5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Normandin, Daniel	5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
ROBILLARD, Michel	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 109	13.1100	QC
Roy, Gaétan	5	O	2015-02-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 470	13.1100	QC
Sanche, Jean-Philippe	5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Curley, John Rupert	5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Dallaire, Dominique	5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M'	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Mendonca Furtado, Rui Charles	5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Normandin, Daniel	5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Performance Share Units/Unités d'actions liées au rendement</i>								
Curley, John Rupert	5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Dallaire, Dominique	5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Mendonca Furtado, Rui Charles	5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Normandin, Daniel	5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Sanche, Jean-Philippe	5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Holloway Lodging Corporation								
<i>Débetures convertibles HLC.DB 6.25 due Feb 28, 2020</i>								
Clarke Inc.		3						
Quinpool Holdings Partnership	PI	O	2017-03-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 2 505 000.00)	96.2500	NS
		O	2017-03-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 35 000.00)	96.3800	NS
<i>Options</i>								
Grimaldi, Richard	4	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	30 000	5.3600	NS
Haw, Dustin	4	O	2017-03-31	D	50 - Attribution d'options	30 000	5.3600	NS
Rafuse, Jane Catherine	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	30 000	5.3600	NS
Rapps, Michael	4, 6	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	30 000	5.3600	NS
Seiler, Felix Andreas	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	30 000	5.3600	NS
Staniloff, Marc Leslie	4	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	30 000	5.3600	NS
Vaeth, Jordan	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	15 000	5.3600	NS

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Wood, David Allison	4	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	30 000	5.3600	NS
Home Capital Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Home Capital Group Inc.	1	O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	25.5200	ON
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	25.5200	ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.0100	ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	26.0100	ON
HPQ-Silicon Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fancamp Exploration Ltd.	3	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.2200	QC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	0.2200	QC
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	0.2200	QC
HUSKY ENERGY INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
PEABODY, ROBERT JOHN	4, 5	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	15.0750	AB
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 600	15.0800	AB
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	15.0900	AB
Symonds, Robert W.	5							
TFSA	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	355	15.6100	AB
<i>Performance Share Units</i>								
Alexander, Gerald Frank	7	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(1 586)	15.5200	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 586)		AB
Allison, Bradley Harvey	7	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(5 318)	15.5200	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(5 318)		AB
Andruko, Darren Russell	5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(1 586)	15.5200	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 586)		AB
Baird, Robert Ian	7	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(5 318)	15.5200	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(5 318)		AB
CONNOLLY, EDWARD TERRANCE	7	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(5 318)	15.5200	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(5 318)		AB
Foster, Nancy Fay	7	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(5 318)	15.5200	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(5 318)		AB
Gardner, David A	2	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(5 318)	15.5200	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(5 318)		AB
Girgulis, James Demetrius	5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(5 318)	15.5200	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(5 318)		AB
Hinkel, Robert Martin	7	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(5 318)	15.5200	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(5 318)		AB
Macleam, Malcolm	2	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(5 318)	15.5200	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(5 318)		AB
Manning, Terry James	7	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(5 318)	15.5200	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(5 318)		AB
Myer, John William George	5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(5 318)	15.5200	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(5 318)		AB
PEABODY, ROBERT JOHN	4, 5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(11 284)	15.5200	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(11 274)		AB
Symonds, Robert W.	5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(5 318)	15.5200	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(5 318)		AB
Hydro One Limited								
<i>Droits (Deferred Share Units)</i>								
Bourne, Ian Alexander	4, 7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	928	24.2500	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	46	23.5000	ON
Brindamour, Charles	4, 7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 649	24.2500	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	79	23.5000	ON
Caira, Marc	4, 7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 649	24.2500	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Clark, Christie James Beckett	4, 7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	79	23.5000	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 649	24.2500	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	79	23.5000	ON
Cooke, George	4, 7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 649	24.2500	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	79	23.5000	ON
Denison, David Francis	4, 7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 680	24.2500	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	126	23.5000	ON
Harris, M. Marianne	4, 7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 856	24.2500	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	87	23.5000	ON
Hinds, James David	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 649		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	74		ON
Jackson, Kathryn	4, 7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	825	24.2500	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	71	23.5000	ON
Jamieson, Roberta	4, 7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	825	24.2500	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	41	23.5000	ON
Lankin, Frances	4, 7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	825	24.2500	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	41	23.5000	ON
Orsino, Philip	4, 7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 856	24.2500	ON
		O	2017-03-31	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	46	23.5000	ON
Peverett, Jane Leslie	4, 7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	928	24.2500	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	46	23.5000	ON
Rubenstein, Gale	4, 7	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	825	24.2500	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	41	23.5000	ON
<i>Droits (PSU)</i>								
Barry, Paul H.	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 270	24.2500	ON
Kiraly, Gregory	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	26 540	24.2500	ON
McKellar, Judy	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 880	24.2500	ON
Pugliese, Ferio	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 380	24.2500	ON
Scarlett, James	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 270	24.2500	ON
Schmidt, Mayo	4, 7, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	67 300	24.2500	ON
Vels, Michael Harold	7, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 380	24.2500	ON
<i>Droits (RSU)</i>								
Barry, Paul H.	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 850	24.2500	ON
Kiraly, Gregory	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 690	24.2500	ON
McKellar, Judy	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 920	24.2500	ON
Pugliese, Ferio	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 590	24.2500	ON
Scarlett, James	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 850	24.2500	ON
Schmidt, Mayo	4, 7, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 870	24.2500	ON
Vels, Michael Harold	7, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 590	24.2500	ON
Hydrogenics Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cargnelli, Joseph	4, 5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	828		ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(452)	8.9500	ON
Motz, Robert Martin	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	828		ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(452)	8.9500	ON
Westbroek, Wido Pieter	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	454		ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(454)	8.9500	ON
Wilson, Daryl	4, 5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 596		ON
<i>Performance Share Units</i>								
Cargnelli, Joseph	4, 5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(828)		ON
Motz, Robert Martin	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(828)		ON
Westbroek, Wido Pieter	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(454)		ON
Wilson, Daryl	4, 5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 596)		ON
Indexplus Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
INDEXPLUS Income Fund	1	O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	700	11.3571	AB
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Parent, Jacques	5	O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	15 000	37.3700	QC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	58.0164	QC
Tremblay, Michel	5	O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	10 000	35.5100	QC
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	57.7499	QC
		O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	15 000	35.5100	QC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	58.0603	QC
<i>Options</i>								
Parent, Jacques	5	O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	37.3700	QC
Tremblay, Michel	5	O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	35.5100	QC
		O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	35.5100	QC
<i>unités d'actions différées (uda)-differed shared units (dsa)</i>								
Bourgon, Jocelyne	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	710	57.7500	QC
Chicoyne, Denyse	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	458	57.7500	QC
Côté, Agathe	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	353	57.7500	QC
Hanley, Michael	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	264	57.7500	QC
Lamoureux, Claude	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	443	57.7500	QC
LeBoutillier, John	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	565	57.7500	QC
Têtu, Louis	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	415	57.7500	QC
Inovalis Real Estate Investment Trust								
<i>Exchangeable Securities</i>								
Inovalis S.A.	3	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	88 625	9.5226	ON
<i>Parts</i>								
Argiros, Daniel	4	O	2016-07-25	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	900	9.5000	ON
		M	2016-07-25	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 800	9.5000	ON
Input Capital Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Farquhar, Bradley Douglas	4, 6, 5	O	2017-03-29	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(10 000)	1.8300	ON
RRSP Richardson GMP	PI	O	2013-07-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-29	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	1.8300	ON
Intact Corporation financière								
<i>Stock Incentives</i>								
Desautels, Jean-François	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	110	90.7800	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	54	90.7800	ON
Martel, Lucie	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	126	90.7800	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	63	90.7800	ON
Moushos, Jennie Polyxeni	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	126	90.7800	ON
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	126	90.7800	ON
INTEGRATED ASSET MANAGEMENT CORP.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Robertson, John	4, 7	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	1.3000	ON
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 605	1.3800	ON
Inter Pipeline Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brown, Lorne Easton	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	480		AB
Dusevic Oliva, Anita Elizabeth	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	293		AB
Perron, Bernard	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	468		AB
Roberge, Jeremy Allan	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	86		AB
Robertson, William David	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 550		AB
Sangster, Brant G.	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	269		AB
Interfor Corporation								
<i>Droits DSUs</i>								
HERBERT, PAUL	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 848		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description de l'opération				
Intrinsyc Technologies Corporation									
<i>Options</i>									
HULL, JEANE	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 478		BC
Lynch, Peter Matthew	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 109		BC
MacDougall, Gordon H	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 109		BC
McMillan, James Eddie	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 109		BC
Milroy, Thomas Voysey	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 848		BC
Platt, Gillian L.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 109		BC
Sauder, E. Lawrence	4, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 218		BC
Whitehead, Douglas William Geoffrey	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 109		BC
Intrinsyc Technologies Corporation									
<i>Options</i>									
Gonzalez, Victor	5	O	2016-12-31	D	52 - Expiration d'options		(77 000)	0.7500	BC
		M	2016-12-31	D	52 - Expiration d'options		(77 000)	0.7500	BC
Morton, Cliff	5	O	2016-12-31	D	52 - Expiration d'options		(77 000)	0.7500	BC
REES, Tracy Adrian	5	O	2016-12-31	D	52 - Expiration d'options		(181 500)	0.7500	BC
Reznik, George	1	O	2016-12-31	D	52 - Expiration d'options		(82 500)	0.7500	BC
Waldenberg, Mark	5	O	2016-12-31	D	52 - Expiration d'options		(77 000)	0.7500	BC
Invictus MD Strategies Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
The K2 Principal Fund L.P.	3	O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(94 600)	1.3394	BC
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(20 000)	1.3521	BC
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(25 000)	1.3659	BC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(378 400)	1.6960	BC
Jackpotjoy plc									
<i>Ordinary Shares</i>									
Bressler, Robert Jeffrey	5	O	2017-01-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		M	2017-01-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		M'	2017-01-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
Brewster, Nigel David	4	O	2017-01-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		4 000	5.6000GBP	ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		1 000	5.6700GBP	ON
Kelt Exploration Ltd.									
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Hohm, Ashley Dawn	5	O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription		5 000		AB
Lalani, Sadiq	5	O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription		7 000		AB
MacArthur, Douglas Owen	5	O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription		7 000		AB
Wilson, David John	4, 5, 3	O	2017-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription		44 000		AB
Kew Media Group Inc.									
<i>Class B Shares</i>									
Bristow, Julie Ann	4, 7								
Kathems Investments Inc.	PI	O	2017-03-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
Purboo, Wayne Andrew	4	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
Kingsway Financial Services Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baqar, Hassan Raza	5	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		120	5.9160USD	ON
Fitzgerald, John Taylor Maloney Fitzgerald	4, 5	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		106	5.9160USD	ON
Hickey, William A.	5	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		254	5.9160USD	ON
Stilwell, Joseph David	4								
Stilwell Activist Fund LP	PI	O	2017-03-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		527	5.8000USD	ON
		O	2017-03-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		1 053	5.8750USD	ON
		O	2017-03-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		1 096	5.8361USD	ON
Stilwell Activist Investments LP	PI	O	2017-03-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		4 473	5.8000USD	ON
		O	2017-03-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		8 947	5.8750USD	ON
		O	2017-03-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		9 304	5.8361USD	ON
Swets, Jr., Larry Gene	4, 5, 3	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		352	5.9160USD	ON
Kinross Gold Corporation									

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Etter, Gregory Van	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 488)	3.4500USD	ON
Longenecker, Nathan M.	5	O	2017-04-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Atkinson, Ian	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	6 397	4.6900	ON
Brough, John A.	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	15 725	4.6900	ON
Huxley, John M.H.	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	7 329	4.6900	ON
Lethbridge, Ave Gabriella	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	13 060	4.6900	ON
McLeod-Seltzer, Catherine	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	6 796	4.6900	ON
Oliver, John Edwin	4, 5	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	11 860	4.6900	ON
Osborne, Kelly	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	12 793	4.6900	ON
Power, Una Marie	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	6 530	4.6900	ON
Kintavar Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cayer, Alain	5	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Charles, David Anthony	4	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Gingras, Gilles	6	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
MARTIN, INGRID	5	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	40 000	0.1400	BC
Mugerman, Kiril	5	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Ressources Géoméga inc.	3	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Bons de souscription</i>								
MARTIN, INGRID	5	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	20 000	0.1800	BC
<i>Options</i>								
Billings, Mark Anthony	4	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.1400	BC
Cayer, Alain	5	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1400	BC
Charles, David Anthony	4	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.1400	BC
MARTIN, INGRID	5	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1400	BC
Mugerman, Kiril	5	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1400	BC
KLONDIKE GOLD CORP.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Coghill, Melinda Joanne	5	O	2017-04-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	17 500	0.2000	BC
Giustra, Frank	3	O	2017-04-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 250 000	0.0200	BC
Keep, Gordon	4	O	2017-04-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	0.2000	BC
Tallman, Peter	4, 5	O	2017-04-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	0.2000	BC
Van Den Akker, Jessica	5	O	2017-01-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-04-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 000	0.2000	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Coghill, Melinda Joanne	5	O	2014-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-04-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	17 500		BC
Giustra, Frank	3	O	2017-04-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 250 000		BC
Keep, Gordon	4	O	2017-04-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000		BC
Tallman, Peter	4, 5	O	2017-04-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000		BC
Van Den Akker, Jessica	5	O	2017-01-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-04-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 000		BC
kneat.com, inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Dawe, Wade K. Brigus Capital Inc.	5 PI	O	2017-03-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.5700	NS
Bons de souscription								
Dawe, Wade K.	5	O	2017-04-01	D	55 - Expiration de bons de souscription	(238 095)	0.9000	NS
La Banque de Nouvelle - Ecosse								
<i>Billets BNS S&P 500 Callable Contingent US CPN Notes, Ser 29</i>								
Fatt, William Robert	4	O	2015-01-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 10 000.00	100.0000USD	ON
<i>Billets BNS S&P/TSX 60 Callable Contingent CPN Notes, Ser 26</i>								
Fatt, William Robert	4	O	2015-01-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 150 000.00	10.0000	ON
		M	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 150 000.00	100.0000	ON
		M'	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 150 000.00	10.0000	ON
La Banque Toronto-Dominion								
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>								
Campbell, Norie Clare	5							
The Canada Trust Company	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	89	56.2200	ON
Cummings, Susan Anne	5							
The Canada Trust Company	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	457	57.0000	ON
Currie, Theresa Lynn	5	O	2017-01-29	D	46 - Contrepartie de services	10	68.5000	ON
The Canada Trust Company	PI	M	2017-01-29	I	46 - Contrepartie de services	10	68.5000	ON
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	589	57.0800	ON
Dorrance, Robert E	5							
The Canada Trust Company	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53	55.9100	ON
Johnston, Colleen	5							
The Canada Trust Company	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	26	56.8400	ON
Masrani, Bharat	4, 7, 5							
The Canada Trust Company	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	26	56.5000	ON
Pedersen, Mike	7, 5							
The Canada Trust Company	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	162	56.1600	ON
Singh, Manjit	7							
The Canada Trust Company	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	96	56.2500	ON
La Société Canadian Tire Limitee								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Canadian Tire Corporation, Limited	1	O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	17 000	153.2600	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	(17 000)		ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	17 000	155.4775	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(17 000)		ON
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	17 000	155.1835	ON
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	(17 000)		ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	17 000	156.5088	ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(17 000)		ON
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	15 212	158.0497	ON
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(15 212)		ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Anderson, Eric Thomas	4	O	2016-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	442	153.7430	ON
Boivin, Pierre	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	338	153.7430	ON
Derbyshire, Mark Elwin	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	333	153.7430	ON
Fulton, Duncan Stanley Allpress	7, 5	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	487	153.9250	ON
Furlong, John Aloysius Francis	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	155	153.7430	ON
L'Heureux, Claude R.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	286	153.7430	ON
MacDonald, Allan Angus	5	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 026	153.9250	ON
Price, Timothy Robert	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	195	153.7430	ON
Vallance, George Alexander	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	319	153.7430	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
von Hahn, Anatol	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	338	153.7430	ON
Wickramasinghe, Mahes S	5	O	2015-02-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 617	153.9250	ON
Options								
Wickramasinghe, Mahes S	5	O	2017-03-27	D	59 - Exercice au comptant	(7 843)		ON
Performance Share Units								
Christie, James Robert	5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(4 027)		ON
Collver, Robyn Anne	7, 5, 3	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(1 790)		ON
Craig, Gregory George	7, 5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(1 611)		ON
Fulton, Duncan Stanley Allpress	7, 5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(1 662)		ON
MacDonald, Allan Angus	5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(3 046)		ON
McCann, Dean Charles	7, 5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(5 072)		ON
Mongeau, Robert	7	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(1 457)		ON
Nakamachi, Jane	5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(952)		ON
Nathanson, Douglas Bigler	7, 5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(1 662)		ON
O'Brien, Susan M	5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(952)		ON
Roman, Eugene O.	5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(2 045)		ON
Sheldon, Joseph Barry	7	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(401)		ON
White, Richard Jay (Rick)	7, 5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(3 451)		ON
La Societe de Gestion AGF Limitee								
Actions ordinaires Class B								
AGF EMPLOYEE BENEFIT PLAN TRUST	2	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	46 664	6.1100	ON
		M	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 700	6.1100	ON
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 700	6.2500	ON
Laboratoires Engagement inc.								
Actions ordinaires								
Anderson, Gilman	4	O	2016-09-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-04-04	D	46 - Contrepartie de services	50 391	0.1100	QC
LaPointe, Patrick	4	O	2017-04-04	D	46 - Contrepartie de services	39 722	0.1100	QC
Growth Calculus LLC	PI	O	2016-09-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Lev, Bruce	4	O	2016-09-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-04-04	D	46 - Contrepartie de services	88 965	0.1100	QC
Paterson, G. Scott	4	O	2017-04-04	D	46 - Contrepartie de services	155 561	0.1100	QC
Spiegel, Robert Neil	4, 5	O	2017-04-04	D	46 - Contrepartie de services	31 533	0.1100	QC
Le Groupe Intertape Polymer Inc.								
Actions ordinaires								
Nalette, Douglas	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	17.4003USD	QC
		M	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	17.4003USD	QC
Tocci, Joseph	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	17.4009USD	QC
Droits SARs								
Quintas, Jorge Nelson	4	O	2017-03-29	D	59 - Exercice au comptant	(10 000)	7.5600	QC
les aliments High Liner incorporee								
Droits Deferred Share Units								
Dexter, Robert P.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	967		NS
Miller, Ralph Andy	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	483		NS
Pace, Robert	4	O	2003-11-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	293		NS
Les Aliments Maple Leaf Inc.								
Actions ordinaires								
Compton, Christopher Paul	5	O	2016-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30	27.3179	ON
Elmer, Stephen Lloyd	5	O	2017-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37	28.6056	ON
Frank, Curtis Eugene	5	O	2016-12-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	154	28.9546	ON
Huffman, Randall	5	O	2017-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	262	28.4542	ON
Maple Leaf Foods Inc.	1	O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	12 600	31.9997	ON
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(12 600)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	69 000	31.7142	ON
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	(69 000)		ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	64 600	31.7276	ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(64 600)		ON
Les Compagnies Loblaw Limitee								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bourdeau, Jocyanne C.	5	O	2007-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 354	72.4845	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 354)	72.4845	ON
		O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 354	72.4845	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 354)	72.4845	ON
Columb, Kieran Barry	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 032	72.4845	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 032)	72.4845	ON
Employee Share Ownership Plan Currie, Gordon Andrew McDonald	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	624		ON
Employee Share Ownership Plan Davis, Sarah Ruth	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	646		ON
	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 138	72.4845	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 138)	72.4845	ON
Froese, Grant Bernard	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 838	72.4845	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 838)	72.4845	ON
George Weston Limited 2397454 Ontario Inc.	3	PI	2017-03-31	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	9 600 000		ON
2531376 Ontario Inc.	PI	O	2017-03-31	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(9 600 000)		ON
Motz, Michael James	7	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 302	72.4845	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 302)	72.4845	ON
Senecal, Garry	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 524	72.4845	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 524)	72.4845	ON
ESOP	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	628		ON
Weston, Willard Galen Garfield	4, 5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	35 080	72.4845	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 080)	72.4845	ON
<i>Performance Share Units</i>								
Bourdeau, Jocyanne C.	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 354)	72.4845	ON
Columb, Kieran Barry	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 016)	72.4845	ON
Davis, Sarah Ruth	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 069)	72.4845	ON
Froese, Grant Bernard	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 419)	72.4845	ON
Motz, Michael James	7	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 651)	72.4845	ON
Senecal, Garry	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 262)	72.4845	ON
Weston, Willard Galen Garfield	4, 5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 540)	72.4845	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Bourdeau, Jocyanne C.	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 354)	72.4845	ON
Columb, Kieran Barry	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 016)	72.4845	ON
Davis, Sarah Ruth	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 069)	72.4845	ON
Froese, Grant Bernard	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 419)	72.4845	ON
Motz, Michael James	7	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 651)	72.4845	ON
Senecal, Garry	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 262)	72.4845	ON
Weston, Willard Galen Garfield	4, 5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 540)	72.4845	ON
Les Entreprises Cara Limitée								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Fairfax Financial Holdings Limited	3							
Brit Syndicates Limited	PI	O	2017-03-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(786 401)	26.9000	ON
HWIC Equity Strategies Fund	PI	O	2015-04-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété	786 401	26.9000	ON
Les Industries Dorel Inc.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Benedetti, Alain	4	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions	387	32.0100	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Cohen, Dian	4	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		323	32.0100	QC
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		275	31.3100	QC
CORMIER, MICHELLE ANN	4	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		40	32.0100	QC
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		681	31.3100	QC
Duchesne, Rupert	4	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		303	32.0100	QC
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		966	31.3100	QC
Tousson, Maurice	4	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		487	32.0100	QC
<i>Droits Executive Deferred Share Units</i>									
Braunstein, Norman	5	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		144	32.0100	QC
Rana, Franco	5	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		128	32.0100	QC
Schwartz, Jeffrey	4, 5, 3	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		173	32.0100	QC
Segel, Jeffrey	4, 5, 3	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		128	32.0100	QC
Woods, Peter	5	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		81	32.0100	QC
Wyse, Edward	5	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		34	32.0100	QC
<i>Performance Share Units</i>									
Braunstein, Norman	5	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		71	31.8000	QC
Rana, Franco	5	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		126	31.8000	QC
Schwartz, Alan	4, 5, 3	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		241	31.8000	QC
Schwartz, Jeffrey	4, 5, 3	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		241	31.8000	QC
Schwartz, Martin	4, 5, 3	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		241	31.8000	QC
Segel, Jeffrey	4, 5, 3	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		241	31.8000	QC
Woods, Peter	5	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		81	31.8000	QC
Wyse, Edward	5	O	2017-03-17	D	35 - Dividende en actions		43	31.8000	QC
Les Ressources Komet Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Labrecque, Pierre	5	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		17 500	0.4000	QC
<i>Options</i>									
Bégin, Roby	4	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options		100 000	0.4000	QC
LiCo Energy Metals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
LOEWEN, RON	3	O	2017-04-03	D	97 - Autre		720 000	0.1550	BC
wilson, richard	4	O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 000)	0.1250	BC
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 000)	0.1200	BC
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 000)	0.1250	BC
Life & Banc Split Corp.									
<i>Class A Shares</i>									
Caranci, Mark A.	4, 5								
Eric Caranci - Investment Account	PI	O	2006-10-17	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		100	9.9800	ON
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.									
<i>Actions ordinaires Class A Voting</i>									
Crawford, Gordon	4	O	2017-04-01	D	46 - Contrepartie de services		627	26.6400USD	BC
Evrensel, Arthur	4	O	2017-04-01	D	46 - Contrepartie de services		308	26.6400USD	BC
		O	2017-04-01	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		(22)	26.6400USD	BC
Paterson, G. Scott	4	O	2017-04-01	D	46 - Contrepartie de services		663	26.6400USD	BC
		O	2017-04-01	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		(166)	26.6400USD	BC
Simm, Daryl	4	O	2017-04-01	D	46 - Contrepartie de services		308	26.4400USD	BC
SIMMONS, HARDWICK	4	O	2017-04-01	D	46 - Contrepartie de services		373	26.6400USD	BC
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>									
Crawford, Gordon	4	O	2017-04-01	D	46 - Contrepartie de services		680	24.5500USD	BC
Evrensel, Arthur	4	O	2017-04-01	D	46 - Contrepartie de services		334	24.5500USD	BC
		O	2017-04-01	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		(24)	24.5500USD	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Paterson, G. Scott	4	O	2017-04-01	D	46 - Contrepartie de services	719	24.5500USD	BC
		O	2017-04-01	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(180)	24.5500USD	BC
Simm, Daryl	4	O	2017-04-01	D	46 - Contrepartie de services	334	24.5500USD	BC
SIMMONS, HARDWICK	4	O	2017-04-01	D	46 - Contrepartie de services	405	24.5500USD	BC
Liquor Stores N.A. Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bebis, Stephen	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 338	9.1200	AB
		O	2017-03-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	19 901	9.2700	AB
Spousal RRSP	PI	O	2013-05-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	2 700	9.1200	AB
Gordey, David Nathan	5							
RRSP	PI	O	2017-03-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	1 303	9.1200	AB
		O	2017-03-29	I	57 - Exercice de droits de souscription	2 170	9.2700	AB
Renz, Catherine Lieske	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 494	9.1200	AB
		O	2017-03-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 734	9.2700	AB
Rop, Steve	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 698	9.1200	AB
		O	2017-03-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 062	9.2700	AB
Yaworski, James	5							
RRSP	PI	O	2017-03-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	814	9.1200	AB
		O	2017-03-29	I	57 - Exercice de droits de souscription	1 397	9.2700	AB
<i>Deferred Shares (Common Shares)</i>								
Collins, Gary	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	954		AB
Green, Robert Steven	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	477		AB
Taylor, Henry (Harry) Park	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 326		AB
<i>Droits Long Term Incentive Plan</i>								
Bebis, Stephen	5	O	2017-03-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	148		AB
		O	2017-03-27	D	59 - Exercice au comptant	(16 529)	9.1000	AB
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Bebis, Stephen	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 338)	9.1200	AB
		O	2017-03-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 901)	9.2700	AB
		O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 700)	9.1200	AB
		O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	49 005	9.1200	AB
Gordey, David Nathan	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 303)	9.1200	AB
		O	2017-03-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 170)	9.2700	AB
		O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 975	9.1200	AB
Hewson, Matthew	7	O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 687	9.1200	AB
Proctor, Gerald James	5	O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 706	9.1200	AB
Renz, Catherine Lieske	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 494)	9.1200	AB
		O	2017-03-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 734)	9.2700	AB
		O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 135	9.1200	AB
Rop, Steve	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 698)	9.1200	AB
		O	2017-03-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 062)	9.2700	AB
		O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 989	9.1200	AB
Rudd, Robin Matthew	5	O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 263	9.1200	AB
Yaworski, James	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(814)	9.1200	AB
		O	2017-03-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 397)	9.2700	AB
		O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 965	9.1200	AB
<i>Droits Rights Performance Share Units</i>								
Bebis, Stephen	5	O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	49 005	9.1200	AB
Gordey, David Nathan	5	O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 975	9.1200	AB
Hewson, Matthew	7	O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 687	9.1200	AB
Proctor, Gerald James	5	O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 706	9.1200	AB
Renz, Catherine Lieske	5	O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 135	9.1200	AB
Rop, Steve	5	O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 989	9.1200	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Rudd, Robin Matthew	5	O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 263	9.1200	AB
Yaworski, James	5	O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 965	9.1200	AB
Logistec Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>								
LOGISTEC CORPORATION	1	O	2017-03-08	D	38 - Rachat ou annulation	500	33.9500	QC
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	33.6100	QC
		O	2017-03-15	D	38 - Rachat ou annulation	500	33.8000	QC
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	500	32.8800	QC
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	500	35.7400	QC
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	600	35.8000	QC
Lucara Diamond Corp.								
<i>Droits Share Units</i>								
Armstrong, John Patrick	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 690		BC
Kondo, Glenn	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 777		BC
Lamb, William	4, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 130		BC
Lecour, Jennifer Elizabeth	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 327		BC
MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd.								
<i>(DSUs, DRSUs, SARs)</i>								
Chookaszian, Dennis	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	585		BC
Garver, Lori	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	510		BC
Kehler, Robert	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	505		BC
Kenning, Brian Graham	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	556		BC
O'Rourke Isham, Joanne	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	505		BC
Phillips, Robert L.	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	811		BC
Zahler, Eric	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	927		BC
Magna International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Worrall, Lawrence	4	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 628)	58.0800	ON
<i>Parts Deferred Share Units</i>								
Bonham, Scott Barclay	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	275	42.5100USD	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 145	43.6500USD	ON
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 159	43.1600USD	ON
Bowie, Peter Guy	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	212	42.5100USD	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	504	43.6500USD	ON
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 014	43.1600USD	ON
Eyton, J. Trevor	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	203	42.5100USD	ON
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	230	43.1600USD	ON
Judge, Barbara Thomas	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	730	42.5100USD	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	963	43.6500USD	ON
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 303	43.1600USD	ON
Lauk, Kurt	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	167	42.5100USD	ON
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	522	43.1600USD	ON
Niekamp, Cynthia	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	37	42.5100USD	ON
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	522	43.1600USD	ON
Samarasekera, Indira Vasanti	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	104	42.5100USD	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 053	43.6500USD	ON
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 014	43.1600USD	ON
Worrall, Lawrence	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	327	42.5100USD	ON
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	522	43.1600USD	ON
Young, William	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	497	42.5100USD	ON
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 896	43.1600USD	ON
Mainstreet Health Investments Inc. (formerly, Kingsway Arms Retirement Residences Inc.)								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
amadori, dan peter	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	59		ON
Benbow, Bradley	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	118		ON
Dickson, Robert Earl	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	135		ON
Hawkins, Shaun	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	162		ON
Higgs, Scott David	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	366		ON
Turner, Paul Ezekiel	3	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	102		ON
Vyse, Katherine	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	73		ON
White, Scott	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	549		ON
Manitex Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Saviuk, Steve	4, 6, 5	O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.4000	QC
Martinrea International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
D'Eramo, Frank Patrick	4	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 900	7.5814USD	ON
Rashid, David	5	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	10.3200	ON
Mason Graphite Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Marcotte, Simon	5	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	1.2400	QC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	1.3280	QC
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	1.3360	QC
MBN Corporation								
<i>Parts</i>								
MBN Corporation	1	O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	300	5.9800	AB
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		AB
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	400	5.9800	AB
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		AB
MCAN Mortgage Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bouganin, Jeffrey Joseph	5							
CIBC World Markets (TFSA)	PI	O	2017-04-03	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	55	14.6612	ON
Horton, Robert	5							
Computershare	PI	O	2016-01-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	178	11.3500	ON
		O	2016-01-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(178)	11.4333	ON
Ioussoufovitch, Gleb	7							
Gleb - TD RRSP	PI	O	2017-04-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10	14.9500	ON
Metaux Russel Inc.								
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>								
Benedetti, Alain	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	685		ON
Clark, John	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 371		ON
Dinning, James Francis	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	685		ON
Hanna, John	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 333		ON
Jeremiah, Barbara	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	686		ON
Laberge, Alice D.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	686		ON
Lachapelle, Lise	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	685		ON
O'Reilly, William Michael	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	686		ON
Tulloch, John Russell	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	685		ON
Methanex Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Methanex Corporation	1	O	2017-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	47.0961USD	BC
		O	2017-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	45.7449USD	BC
		O	2017-03-15	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	46.9548USD	BC
		O	2017-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	47.1038USD	BC
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	47.4449USD	BC
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	46.2793USD	BC
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	44.8113USD	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	43.1465USD	BC
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	43.8768USD	BC
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	44.9465USD	BC
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	44.2721USD	BC
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	45.5822USD	BC
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	47.7580USD	BC
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	48.7341USD	BC
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	47.1149USD	BC
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(730 000)		BC
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Arnell, Douglas James	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	361		BC
Poole, Albert Terence	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	562		BC
Warmbold, Benita Marie	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	482		BC
Microbix Biosystems Inc.								
<i>Options</i>								
Groome, Cameron Lionel	4	O	2017-03-23	D	52 - Expiration d'options	(200 000)		ON
Middlefield Can-Global REIT Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Middlefield Can-Global REIT Income Fund	1	O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	600	11.0333	AB
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	10.9720	AB
Middlefield Healthcare & Wellness Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Middlefield Healthcare & Wellness Dividend Fund	1	O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	9.8159	AB
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	9.8747	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	4 800	9.9521	AB
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	8 500	9.8802	AB
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	9.8500	AB
Milestone Apartments Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Units</i>								
Biggar, William John	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 256		ON
Graham, Janet	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 313		ON
Lamberti, Steven Thomas	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 247		ON
Landin, Robert Paul	4, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17 047		ON
Matheson, Richard Norman	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 042		ON
Newberry, Ryan	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 269		ON
Senst, Graham David	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 123		ON
Young, Michael D'Arcy	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 345		ON
Mines Richmond inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Barnes, Peter Derek	4	O	2017-03-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 333	6.0900	QC
		O	2017-03-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 008)	9.8640	QC
<i>Restricted Share Unit / Unité d'action restreinte</i>								
Barnes, Peter Derek	4	O	2017-03-02	D	54 - Exercice de bons de souscription	(3 333)	6.0900	QC
		M	2017-03-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 333)	6.0900	QC
Chausse, Robert Joseph	5	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 293	9.2100	QC
Miniere Osisko Inc. (formerly Oban Mining Corporation)								
<i>Options</i>								
Satov, Amy Joy	4	O	2017-03-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	200 000		ON
MINT Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
MINT Income Fund	1	O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	4 800	6.9894	AB
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	6.9893	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	6 900	6.9941	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	8 500	6.9945	AB
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	6.9882	AB
Mitel Networks Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mitel Networks Corporation	1	O	2017-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	119 292	6.9759USD	ON
		O	2017-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(119 292)	6.9759USD	ON
Mobi724 Global Solutions Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Côté, Jacques	4	O	2017-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 500	0.3400	QC
		M	2017-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 500	0.3400	QC
Mogo Finance Technology Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wekerle, Michael A.	3	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	2.9800	BC
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	69 500	2.9800	BC
Morguard Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Morguard Corporation	1	O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	6 550	183.2500	ON
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	(6 550)		ON
Morguard Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Morguard Corporation	3	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	15.8500	ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 300	15.8199	ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 200	15.8500	ON
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	15.8460	ON
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	15.9000	ON
NAPEC inc. (anciennement connue sous la dénomination sociale de Groupe CVTech inc.)								
<i>Options</i>								
Delorme, Sébastien	7	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	8 500		QC
Duguay, Emilie	5	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	3 400	1.0500	QC
Gauthier, Pierre	4, 5	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	25 500	1.0500	QC
Joubert, Pierre E.	5	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	5 100		QC
McKay, Jason	5	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	3 400		QC
Trahan, Mario	5	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	8 500		QC
Zemaitatis, Stephen M., Jr.	7	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	13 600		QC
New Flyer Industries Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Cochran, Phyllis Elaine	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	118		ON
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	429		ON
Edwards, Larry Dean	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	211		ON
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	429		ON
Gray, Adam L.	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	226		ON
Marinucci, Giovanni (John)	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	211		ON
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	429		ON
Sardo, Vincent James	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	177		ON
Tobin, Brian Vincent	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	324		ON
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	773		ON
<i>Performance Share Units</i>								
Asham, Carl Glenn	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	282		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 602		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(36 919)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	229		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109		ON
Desloges, Pierre Jean	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	de l'opération			
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Dewsnup, Brian Keith	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		103		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		4 373		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(9 999)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		78		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		69		ON
Harper, Janice	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		160		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		8 475		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(17 154)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		123		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		59		ON
Joseph, Wayne Ray	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		351		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		26 920		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(46 007)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		278		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		133		ON
Pewarchuk, Colin Michael	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		181		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		9 638		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(19 509)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		139		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		67		ON
Smart, Ian Scott	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		260		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		19 941		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(34 079)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		209		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		106		ON
Smith, Paul Warren Dennis	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		212		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		10 469		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(22 015)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		163		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		78		ON
Soubry, Paul	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 037		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		23 098		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(79 507)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		816		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		417		ON
Stoddart, Christopher James	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		181		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		9 638		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(19 509)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		139		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		67		ON
White, David Michael	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		181		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		9 638		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(19 509)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		139		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		67		ON
<i>Restricted Share Units</i>									
Asham, Carl Glenn	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		47		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(2 553)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		76		ON
		O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant		(2 075)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		55		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(991)	40.7400	ON
Desloges, Pierre Jean	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(136)	40.7400	ON
Dewsnup, Brian Keith	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		17		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(938)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		26		ON
		O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant		(708)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		35		ON
Harper, Janice	5	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(628)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		27		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(1 446)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		41		ON
		O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant		(1 113)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		29		ON
Hoeg, Krystyna	4	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(532)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		143		ON
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription		859		ON
Joseph, Wayne Ray	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		58		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(3 181)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		93		ON
		O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant		(2 520)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		66		ON
Nunes, Paulo Cezar	4	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(1 203)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		34		ON
Pewarchuk, Colin Michael	5	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription		429		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		30		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(1 645)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		46		ON
		O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant		(1 263)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		33		ON
Sardo, Vincent James	4	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(603)	40.7400	ON
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription		429		ON
Smart, Ian Scott	5	O	2017-04-03	D	59 - Exercice au comptant		(429)	48.4300	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		43		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(2 356)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		70		ON
		O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant		(1 897)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		53		ON
Smith, Paul Warren Dennis	5	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(963)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		35		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(1 924)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		54		ON
		O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant		(1 476)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		39		ON
Soubry, Paul	5	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(705)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		173		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(9 401)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		272		ON
		O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant		(7 403)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		208		ON
Stoddart, Christopher James	5	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(3 779)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		30		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(1 645)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		46		ON
		O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant		(1 263)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		33		ON
Tobin, Brian Vincent	4	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(603)	40.7400	ON
White, David Michael	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		101		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		30		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(1 645)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		46		ON
		O	2017-04-02	D	59 - Exercice au comptant		(1 263)	40.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		33		ON
		O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant		(603)	40.7400	ON
New Pacific Holdings Corp. (formerly New Pacific Metals Corp.)									
<i>Options</i>									
Waldman, Lorne	6	O	2013-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				BC
		M	2013-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				BC
		M'	2013-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				BC
		M''	2013-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				BC
		O	2013-09-24	D	50 - Attribution d'options		50 000		BC
		M	2013-09-24	D	50 - Attribution d'options		50 000	0.5700	BC
		O	2016-11-01	D	50 - Attribution d'options		75 000		BC
		M	2016-11-01	D	50 - Attribution d'options		75 000		BC
		M'	2016-11-01	D	50 - Attribution d'options		75 000	0.5500	BC
Newalta Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Barkhouse, John Leslie	5								
Employee Savings Plan Trustee	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		607		AB
Dietsche, Linda	5								
Employee Savings Plan Trustee	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		2 581		AB
Gramlich, Bryne Scott	5								
Employee Savings Plan Trustee	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		242		AB
Merrick, Colin	5								
Employee Savings Plan Trustee	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		1 573		AB
Pecharsky, Douglas Allen	5								
Employee Savings Plan Trustee	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		577		AB
Whiteley, Took	5								
Employee Savings Plan Trustee	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		3 744		AB
NexJ Systems Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Shepherd, David William	5	O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(4 000)	4.6700	ON
Norbord Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brookfield Asset Management Inc.	3								
Brookfield Infrastructure Investments Trust	PI	O	2017-04-03	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(11 915 658)		ON
Brookfield Investments Corporation	PI	O	2017-04-03	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		11 915 658		ON
Northern Empire Resources Corp.									
<i>Billets convertibles</i>									
Allen, Michael	4, 5	O	2016-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				BC
		O	2017-03-29	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		\$ 30 000.00		BC
Northland Power Inc.									
<i>Deferred Rights</i>									
Balan, Boris	5	O	2015-07-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-03	D	56 - Attribution de droits de souscription		43 462		ON
Bergman, Darryl Andrew	5	O	2017-03-03	D	56 - Attribution de droits de souscription		14 302		ON
Cipolla, Gemi	5	O	2017-03-03	D	56 - Attribution de droits de souscription		24 854		ON
Dougall, David George	5	O	2017-03-03	D	56 - Attribution de droits de souscription		17 785		ON
Gliosca, Dino	5	O	2017-03-03	D	56 - Attribution de droits de souscription		78 977		ON
Windsor, John	5	O	2016-10-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-03	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 106		ON
<i>Deferred Share Units (DSU)</i>									
Pires, Joao Felipe	5	O	2014-04-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Turner, John, Napier	4	O	2017-03-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	42 754		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	795	23.5800	ON
Northview Apartment Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Nash, Melvin	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	609	19.6229	AB
NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Units</i>								
Barkin, Martin	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 123	10.6800	ON
Baron, Robert	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 872	10.6800	ON
Crotty, Bernard W.	4, 5	O	2016-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 042)	8.5900	ON
		M	2016-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 048)	8.5900	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 872	10.6800	ON
		O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(858)	10.4900	ON
Loudon, Colin	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 872	10.6800	ON
Naylor, Christopher David (David)	6	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 872	10.6800	ON
Petersen, Brian Kenneth	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 872	10.6800	ON
Novelion Therapeutics Inc.								
<i>Options</i>								
Corrigan, Mark	4	O	2017-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
NUVISTA ENERGY LTD.								
<i>Actions ordinaires</i>								
MacPhail, Keith A.J.	4, 5	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 200)	6.1600	AB
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 000)	6.1700	AB
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 800)	6.3000	AB
<i>Actions ordinaires Deferred Share Units</i>								
ECKHARDT, Ronald John	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 556		AB
KARKKAINEN, PENTTI OLAVI	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 397		AB
MacPhail, Keith A.J.	4, 5	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 402	6.0600	AB
Shaw, Brian Gordon	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 225		AB
Zawalsky, Grant A.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 389		AB
OceanaGold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Garrett, Diane Renee	4	O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	843 500	3.9700	ON
		O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	146 793	3.9900	ON
		O	2017-03-31	D	51 - Exercice d'options	461 936	3.9900	ON
Holmes, Michael Harvy Lou	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 459)		ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 417)		ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)		ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 541)		ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)		ON
Myckatyn, William Harry	4	O	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options	33 334	2.6214	ON
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 334)	3.7900	ON
<i>Options</i>								
Garrett, Diane Renee	4	O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	(843 500)	3.9700	ON
		M	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	(843 500)	1.9600	ON
		O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	(146 793)	2.4100	ON
		O	2017-03-31	D	51 - Exercice d'options	(461 936)	3.2800	ON
Myckatyn, William Harry	4	O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	(33 334)	2.6214	ON
Oceanic Iron Ore Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gorman, Alan Peter Francis RRSP	4, 5 PI	O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	0.2504	BC
ONEX CORPORATION								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Onex Corporation	1	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 216	94.9600	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description de l'opération				
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation		(5 216)		ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		15 400	94.9600	ON
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation		(15 400)		ON
		O	2017-03-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		750 000	94.9800	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation		(750 000)		ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		400	94.9800	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation		(400)		ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		300	94.9800	ON
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation		(300)		ON
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>									
Casey, Daniel C.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		190	95.4500	ON
Etherington, William	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		190	95.4500	ON
Godsoe, Peter Cowperthwaite	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		228	95.4500	ON
Gouin, Serge	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		228	95.4500	ON
Huffington, Arianna	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		174	95.4500	ON
McCoy, John Bonnet	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		226	95.4500	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1	95.4500	ON
Prichard, John Robert Stobo	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		214	95.4500	ON
Reisman, Heather M.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		174	95.4500	ON
Thorsteinson, Arni Clayton	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		446	95.4500	ON
Opsens inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Duplain, Gaétan	4, 5	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 000 000)		QC
		M	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 000 000)	1.5000	QC
Park Lawn Corporation									
<i>Deferred Share Units</i>									
Gilbert, Linda	5	O	2017-04-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
<i>Restricted Share Units</i>									
Gilbert, Linda	5	M	2017-04-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
Partners Real Estate Investment Trust									
<i>Parts</i>									
Ross, Charles Ian	4								
Killdeer Management Inc.	PI	O	2015-06-17	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		1 500	3.6500	ON
		O	2017-03-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		1 500	3.7400	ON
		O	2017-03-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		3 000	3.7500	ON
		O	2017-03-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		4 000	3.7500	ON
Pason Systems Inc.									
<i>DSU</i>									
Collins, T Jay	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		304		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 411		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		65		AB
Hess, Judi	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		111		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 411		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		65		AB
Hill, James Douglas	4, 5, 3	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		328		AB
Howe, James Brian	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		29		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 411		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		130		AB
<i>RSU</i>									
Faber, Jonathan	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		(4 000)		AB
Pengrowth Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bowles, Douglas Currie	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		11 468	1.1300	AB
		O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription		101 545	1.3983	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
De Maio, Stephen Joseph	5	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(49 764)	1.3983	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12 039	1.0600	AB
Evans, Derek Watson	4, 5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	203 285	1.3983	AB
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(99 624)	1.3983	AB
Granger, David Michael	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	20 867	1.0600	AB
		O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	530 372	1.3983	AB
Grasby, Andrew David	5	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(259 919)	1.3983	AB
		O	2016-04-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Steele, Randall Scott	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	27 638	1.3983	AB
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 545)	1.3983	AB
Webster, Christopher Geoffrey	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12 841	1.0600	AB
		O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	219 257	1.3983	AB
Webster, Christopher Geoffrey	5	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(219 257)	1.3983	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12 039	1.0600	AB
Webster, Christopher Geoffrey	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	156 201	1.3983	AB
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(76 550)	1.3983	AB
Webster, Christopher Geoffrey	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14 446	1.0600	AB
		O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	302 841	1.3983	AB
Webster, Christopher Geoffrey	5	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(225 828)	1.3983	AB
<i>DSU</i>								
Foo, Wayne Kim	4	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 197	1.4046	AB
Johnston, Kelvin	4	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	106 795	1.4046	AB
McFarland, James D.	4	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 197	1.4046	AB
Poole, Albert Terence	4	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 197	1.4046	AB
Sokalsky, Jamie Calvin	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 250	1.4000	AB
Stewart, Donald Michael Godfrey	4	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 197	1.4046	AB
Stewart, Donald Michael Godfrey	4	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 197	1.4046	AB
<i>PSU</i>								
Bowles, Douglas Currie	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(28 234)		AB
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	109 466	1.4046	AB
De Maio, Stephen Joseph	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(56 356)		AB
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	213 591	1.4046	AB
Evans, Derek Watson	4, 5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(156 441)		AB
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	555 336	1.4046	AB
Granger, David Michael	5	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	115 695	1.4046	AB
Grasby, Andrew David	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(64 633)		AB
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	227 830	1.4046	AB
Steele, Randall Scott	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(23 883)		AB
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	213 591	1.4046	AB
Webster, Christopher Geoffrey	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(88 983)		AB
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	320 386	1.4046	AB
<i>RSU</i>								
Bowles, Douglas Currie	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(74 828)		AB
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	109 466	1.4046	AB
De Maio, Stephen Joseph	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(149 829)		AB
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	213 591	1.4046	AB
Evans, Derek Watson	4, 5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(382 751)		AB
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	555 336	1.4046	AB
Granger, David Michael	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(27 638)		AB
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	115 695	1.4046	AB
Grasby, Andrew David	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(158 222)		AB
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	227 830	1.4046	AB
Steele, Randall Scott	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(132 985)		AB
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	213 591	1.4046	AB
Webster, Christopher Geoffrey	5	O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(218 923)		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		320 386	1.4046	AB
Penn West Petroleum Ltd.									
<i>Performance Share Unit ("PSU")</i>									
Berthelet, Remi Anthony	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		101 700		AB
		M	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription		101 700		AB
French, David	4, 5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		151 000		AB
		M	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription		151 000		AB
Hendry, David Warren	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		109 200		AB
		M	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription		109 200		AB
Hodgson, Mark Alan	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		101 700		AB
		M	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription		101 700		AB
Sweerts, Andrew Francis	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		105 400		AB
		M	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription		105 400		AB
<i>Restricted Share Units ("RSU")</i>									
Berthelet, Remi Anthony	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		101 700	2.1300	AB
		M	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription		101 700	2.1300	AB
French, David	4, 5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		151 000	2.1300	AB
		M	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription		151 000	2.1300	AB
Hendry, David Warren	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		109 200	2.1300	AB
		M	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription		109 200	2.1300	AB
Hodgson, Mark Alan	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		101 700	2.1300	AB
		M	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription		101 700	2.1300	AB
Sweerts, Andrew Francis	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		105 400	2.1300	AB
		M	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription		105 400	2.1300	AB
Perpetual Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Green, Jeff	5	O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		5 100	1.6000	AB
		M	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 100)	1.6000	AB
		O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription		1 100	0.0100	AB
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 100)	1.6900	AB
Jackson, Gary C.	5	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		32 304	0.0100	AB
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(16 496)	1.6200	AB
Rapini, Marcello	5	O	2017-03-29	D	57 - Exercice de droits de souscription		34 776	0.0100	AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(16 797)	1.6100	AB
Ward, Howard	4	O	2016-03-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(44 873)		AB
		M	2016-03-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(44 876)		AB
<i>Restricted Rights</i>									
Green, Jeff	5	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription		(7)	1.7000	AB
		O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription		(1 100)	0.0100	AB
Jackson, Gary C.	5	O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation		(196)	1.6600	AB
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		(32 304)	0.0100	AB
Rapini, Marcello	5	O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation		(216)	1.6200	AB
		O	2017-03-29	D	57 - Exercice de droits de souscription		(34 776)	0.0100	AB
Petrolia Inc.									
<i>Options</i>									
McCallum, David	4	O	2017-02-23	D	52 - Expiration d'options		(75 000)		QC
PHX Energy Services Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hibbard, Lawrence M.	4	O	2013-10-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		2 500	10.4000	AB
		M	2013-10-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		5 000	10.4000	AB
		O	2014-04-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		1 000	13.9495	AB
		M	2014-04-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		2 000	13.9495	AB
<i>Retention Awards (Cash-based Only)</i>									
Athaide, Judith	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		(3 363)	3.6800	AB
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		(1 761)	3.6800	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 279)	3.6800	AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 222	3.6800	AB
Hibbard, Lawrence M.	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 365)	3.6800	AB
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 051)	3.6800	AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 539	3.6800	AB
Hooks, John Michael	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 363)	3.6800	AB
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 642)	3.6800	AB
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 095)	3.6800	AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 876	3.6800	AB
Tetreault, Myron Arthur	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 363)	3.6800	AB
		M	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 648)	3.6800	AB
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 433)	3.6800	AB
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 734)	3.6800	AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 141	3.6800	AB
Thomas, Roger Dale	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 955)	3.6800	AB
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 024)	3.6800	AB
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 038)	3.6800	AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 442	3.6800	AB
Plaza Retail REIT								
<i>Parts de fiducie</i>								
Cipollone, Floriana	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 200	4.8670	NB
Zakuta, Michael Aaron	4, 5, 3							
Plaza Z-Corp Properties Inc.	PI	O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.9100	NB
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Burley, Christopher Michael	4	O	2017-02-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	106	24.0400	SK
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 623	22.7200	SK
CHYNOWETH, Donald	4	O	2017-02-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	124	24.0400	SK
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 515	22.7200	SK
Estey, John W.	4	O	2017-02-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	556	18.4600USD	SK
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 928	17.0800USD	SK
Grandey, Gerald Wayne	4	O	2017-02-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	164	24.0400	SK
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 174	22.7200	SK
Hoffman, C. Steven	4	O	2017-02-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	255	18.4600USD	SK
Laberge, Alice D.	4	O	2017-02-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	431	24.0400	SK
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 060	22.7200	SK
Madere, Consuelo	4	O	2017-02-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	78	18.4600USD	SK
Martell, Keith	4	O	2017-02-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	228	24.0400	SK
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 623	22.7200	SK
McCaig, Jeffrey James	4	O	2017-02-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	824	24.0400	SK
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 030	22.7200	SK
Regent, Aaron William	4	O	2017-02-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	86	24.0400	SK
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 029	22.7200	SK
Viyella de Paliza, Elena	4	O	2017-02-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	296	18.4600USD	SK
Yujnovich, Zoe	4	O	2017-02-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	24.0400	SK
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 005	22.7200	SK
Power Corporation du Canada								
<i>Deferred Share Units</i>								
Beaudoin, Pierre	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 660	31.4524	QC
Coutu, Marcel R.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 557	31.4471	QC
Desmarais, André	4, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 758	31.4585	QC
Desmarais, Paul Jr.	4, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 353	31.4567	QC
Doer, Gary Albert	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	412	31.4394	QC
Graham, Anthony R.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 689	31.4553	QC
Jackson, John David Allan	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	753	31.4436	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Marcoux, Isabelle	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 511	31.4484	QC
Noyer, Christian	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 122	31.4392	QC
Orr, Robert Jeffrey	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 499	31.4542	QC
Plessis-Bélaïr, Michel	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		288	31.4800	QC
Rae, John Alain	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		263	31.4800	QC
Rousseau, Henri-Paul	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		84	31.4800	QC
Equity Forward Contract									
Power Corporation of Canada	1	O	2017-03-31	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers		1	31.4800	QC
Swap sur actions - Position acheteur PCC 2014-05									
Power Corporation of Canada	1	O	2017-03-31	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers		1	31.6900	QC
Swap sur actions - Position acheteur PCC 2015-03									
Power Corporation of Canada	1	O	2017-03-31	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers		1	31.6900	QC
Swap sur actions - Position acheteur PCC 2015-08									
Power Corporation of Canada	1	O	2017-03-31	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers		1	31.6900	QC
Swap sur actions - Position acheteur PCC 2016-03									
Power Corporation of Canada	1	O	2017-03-31	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers		1	31.6900	QC
Swap sur actions - Position acheteur PCC1									
Power Corporation of Canada	1	O	2017-03-31	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers		1	31.6900	QC
Precious Metals Bullion Trust									
Parts									
Precious Metals Bullion Trust	1	O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation		1 000	9.9100	ON
		O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation		(1 000)	9.9100	ON
		O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation		1 000	9.7600	ON
		O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation		(1 000)	9.7600	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation		1 000	9.5700	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation		(1 000)	9.5700	ON
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation		300	9.5700	ON
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation		(300)	9.5700	ON
Precision Drilling Corporation									
Deferred Share Units - effective January 1, 2012									
Gibson, Brian James	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		6 318	4.5500USD	AB
Premier Gold Mines Limited									
Droits Restricted Share Units									
Begeman, John A.	4	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription		38 000		ON
Chaboyer-Jean, Kerri	5	O	2017-02-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription		13 000		ON
Downie, Ewan Stewart	4	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription		73 000		ON
Drake, Shaun Anthony	5	O	2006-08-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 000		ON
Filipovic, Steven John	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription		32 000		ON
Kristof, Brenton Andrew	5	O	2017-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription		24 000		ON
McGibbon, Stephen John	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription		24 000		ON
Ronkos, Charles Joseph	5	O	2016-08-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription		24 000		ON
Options									
Begeman, John A.	4	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options		202 000	3.0600	ON
Chaboyer-Jean, Kerri	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options		68 000	3.0600	ON
Downie, Ewan Stewart	4	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options		386 000	3.0600	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Drake, Shaun Anthony	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options		10 000	3.0600	ON
Filipovic, Steven John	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options		165 000	3.0600	ON
Kristof, Brenton Andrew	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options		124 000	3.0600	ON
Lemasson, Claude	4	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options		74 000	3.0600	ON
Little, Ron	4	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options		74 000	3.0600	ON
Makuch, Anthony Paul	4	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options		74 000	3.0600	ON
McGibbon, Stephen John	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options		124 000	3.0600	ON
Ronkos, Charles Joseph	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options		124 000	3.0600	ON
Seaman, John	4	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options		74 000	3.0600	ON
Vitton, Michael Stephen	4	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options		74 000	3.0600	ON
Primero Mining Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brown, Tamara Lee	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		24 718		ON
Conway, Joseph Francis	4, 5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		338 983		ON
Lendon, Heather Maura	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		33 899		ON
Mallory, William James	5	O	2017-03-29	D	57 - Exercice de droits de souscription		7 870		ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(4 344)	0.7300	ON
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		17 479		ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(9 646)	0.7490	ON
Nesmith, Wade Donald	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		22 599		ON
Toner, Louis	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		21 187	21187.0000	ON
		M	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		21 187		ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(11 645)	0.7490	ON
<i>Droits Phantom Share Units</i>									
Brown, Tamara Lee	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		(24 718)		ON
Conway, Joseph Francis	4, 5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		(338 983)		ON
Lendon, Heather Maura	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		(33 899)		ON
Mallory, William James	5	O	2017-03-29	D	57 - Exercice de droits de souscription		(7 870)		ON
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		(17 479)		ON
Nesmith, Wade Donald	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		(22 599)		ON
Toner, Louis	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		(21 187)		ON
<i>Options</i>									
Lendon, Heather Maura	5	O	2017-03-31	D	52 - Expiration d'options		(75 000)	2.6000	ON
Probe Metals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sokalsky, Jamie Calvin	4	O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		22 800	1.4730	ON
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		27 200	1.4500	ON
Pulse Seismic Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Burnham, Peter James	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		3 007	2.4400	AB
Coleman, Neal James	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		7 134	7134.0000	AB
		M	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		7 134	2.4400	AB
Corbett, Daphne Elizabeth	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		3 450	2.4400	AB
El-Tawil, Karen Elizabeth	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		2 924	2.4400	AB
Meier, Trevor Alan	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		6 042	6042.0000	AB
		M	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		6 042	2.4400	AB
Robotti, Robert Edward	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		3 007	2.4400	AB
Wicks, Pamela Darlene Elizabeth	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		6 580	2.4400	AB
Zentner, Clark	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		3 007	2.4400	AB
<i>Droits LTIP (PSU) Performance Share Units</i>									
Meier, Trevor Alan	5	O	2017-03-31	D	58 - Expiration de droits de souscription		(13 910)	2.4400	AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		40 837	2.4400	AB
<i>Droits LTIP Restricted Share Units (RSU)</i>									
Meier, Trevor Alan	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription		(6 042)	2.4400	AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		19 505	2.4400	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Droits Performance Share Unit								
Coleman, Neal James	5	O	2017-03-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(16 421)	2.4400	AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 865	2.4400	AB
Wicks, Pamela Darlene Elizabeth	5	O	2017-03-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(15 147)		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	46 209	2.4400	AB
Droits Restricté Share Unit								
Corbett, Daphne Elizabeth	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 450)	2.4400	AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 985	2.4400	AB
Droits Restricted Share Unit								
Burnham, Peter James	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 007)	2.4400	AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 473	2.4400	AB
Coleman, Neal James	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 134)	2.4400	AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 354	2.4400	AB
Robotti, Robert Edward	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 007)	2.4400	AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 473	2.4400	AB
Wicks, Pamela Darlene Elizabeth	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 580)	2.4400	AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 110	2.4400	AB
Zentner, Clark	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 007)	2.4400	AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 473	2.4400	AB
Droits Restricted Share Unit (Common Shares)								
El-Tawil, Karen Elizabeth	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 924)	2.4400	AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 081	2.4400	AB
Pure Industrial Real Estate Trust								
Restricted Units								
Corrie, Kevan Stuart	5	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(35 000)	5.9330	BC
		O	2017-03-15	D	59 - Exercice au comptant	(12 637)	5.9330	BC
Neto, Teresa	5	O	2016-09-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 524	5.9160	BC
Trust Units								
Corrie, Kevan Stuart	5	O	2017-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	35 000	5.9330	BC
Quebecor inc.								
Actions à droit de vote subalterne Catégorie B								
Quebecor inc.	1	O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	9 500	39.4520	QC
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	40.0277	QC
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	40.3843	QC
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	40.2078	QC
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	40.5467	QC
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	8 100	40.2527	QC
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	40.8457	QC
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	9 900	41.0450	QC
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(75 500)		QC
Raging River Exploration Inc.								
Parts Déferred Share Units								
BUGEAUD, GARY RONALD JOSEPH	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 010		AB
Fink, George Frederick	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 742		AB
Olson, Kevin	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 412		AB
Pearce, David Lawrence	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 943		AB
RDM Corporation								
Actions ordinaires								
Dreifus, Henry	4	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	3 781	5.4500	ON
Favreau, Brad	4	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	3 781		ON
Fowle, Randy	4, 5	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	53 829	5.4500	ON
Leonard, Mark	5	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	67 269	5.4500	ON
Malinha, Rui	5	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	22 429	5.4500	ON
Matheson, Joseph Lee Grant	4	O	2017-03-31	D	51 - Exercice d'options	9 464	5.4500	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2017-04-04	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(15 964)	5.4500	ON
Broadview Capital Management Inc.	PI	O	2017-04-04	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(469 500)	5.4500	ON
IGP Tactical Alpha Fund L.P.	PI	O	2017-04-04	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(14 800)	5.4500	ON
Pagan, John Scott	4	O	2017-03-31	D	51 - Exercice d'options	3 781		ON
		O	2017-04-04	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(7 281)	5.4500	ON
Roberts, David John	4	O	2017-03-31	D	51 - Exercice d'options	3 781		ON
		O	2017-04-04	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(13 781)	5.4500	ON
Rose, Harold	5	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	247 202	5.4500	ON
WETTLAUFER, KEITH	4	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	3 888	5.4600	ON
<i>Options</i>								
Dreifus, Henry	4	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	3.7300	ON
		O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	4.1800	ON
Favreau, Brad	4	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	(15 000)		ON
Fowlie, Randy	4, 5	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	2.7800	ON
Leonard, Mark	5	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	(175 000)	2.5900	ON
Malhina, Rui	5	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	(62 500)	2.7800	ON
Matheson, Joseph Lee Grant	4	O	2017-03-31	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	5.4500	ON
Pagan, John Scott	4	O	2017-03-31	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		ON
		O	2017-03-31	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		ON
Roberts, David John	4	O	2017-03-31	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	3.7300	ON
		O	2017-03-31	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	4.1800	ON
Rose, Harold	5	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	1.0500	ON
		O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	(175 000)	2.7800	ON
WETTLAUFER, KEITH	4	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	3.7300	ON
		O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	4.1800	ON
<i>Restricted Stock Unit- Cash Settled</i>								
Fowlie, Randy	4, 5	O	2017-04-04	D	97 - Autre	(202 824)		ON
Redknee Solutions Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kothari, Vishal ESPP	5 PI	O	2016-01-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 568	2.8700	ON
		M	2016-01-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 568	2.8700	ON
		O	2016-02-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 228	1.4500	ON
		M	2016-02-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 228	1.4500	ON
		O	2016-03-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 573	1.8200	ON
		M	2016-03-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 573	1.8200	ON
		O	2016-04-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 334	2.0100	ON
		M	2016-04-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 334	2.0100	ON
		O	2016-05-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 504	1.8700	ON
		M	2016-05-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 504	1.8700	ON
		O	2016-06-10	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 313	2.0300	ON
		M	2016-06-10	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 313	2.0300	ON
		O	2016-07-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 530	1.8500	ON
		M	2016-07-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 530	1.8500	ON
		O	2016-08-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 184	1.4700	ON
		M	2016-08-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 184	1.4700	ON
		O	2016-09-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 179	2.1500	ON
		M	2016-09-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 179	2.1500	ON
		O	2016-10-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 128	2.2000	ON
		M	2016-10-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 128	2.2000	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-12-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 443	1.9600	ON
		M	2016-11-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 443	1.9600	ON
		O	2017-02-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 061	1.6200	ON
		M	2016-12-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 637	1.8600	ON
		O	2017-02-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 308	1.6200	ON
		O	2017-03-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 636	1.0200	ON
Regency Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Radvak, William Joseph	4	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2000	BC
REIT INDEXPLUS Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
REIT INDEXPLUS Income Fund	1	O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	12.3700	AB
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	12.2840	AB
Reitmans (Canada) Limitée								
<i>Performance Share Units (PSU)</i>								
Janzen, Carl Bernard	5	O	2015-01-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-06-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 000	4.5200	QC
Lamothe, Walter Edward	5	O	2011-09-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-06-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	31 000	4.5200	QC
Leclerc, Janice Ivy	5	O	2015-01-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-06-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 000	4.5200	QC
Minzberg, Kenneth Neil	5	O	2015-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-06-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 000	4.5200	QC
Murad, Alain	5	O	2012-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-06-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 000	4.5200	QC
Plens, Jonathan	5	O	2001-12-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-06-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 000	4.5200	QC
Strachan, Michael	5	O	2016-12-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Tisi, Lora Dennise	5	O	2015-06-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-06-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 000	4.5200	QC
Williams, Eric John	5	O	2001-12-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-06-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 000	4.5200	QC
Ressources Algold Itée								
<i>Deferred Share Units (DSUs)</i>								
Batoff, Mary Delores	4	O	2013-12-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 000		QC
		M	2016-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 000		QC
		O	2017-01-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	58 333		QC
		M	2017-01-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	58 333		QC
Hick, John Walter Wallen	4	O	2013-12-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 000		QC
		O	2017-01-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000		QC
Ressources Beaufield Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Osisko Mining Inc.	3	O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	905 400	0.2478	QC
		O	2017-04-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 400	0.2650	QC
Ressources Brionor inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bedell, Jr., Richard L.	4	O	2017-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Bons de souscription</i>								
Bedell, Jr., Richard L.	4	O	2017-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Bedell, Jr., Richard L.	4	O	2017-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Ressources et Énergie Squatex Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit Lévesque, Mario	4, 5	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.3500	QC
Ressources KWG inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Flett, Douglas Melville	4	O	2006-01-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Catherine L. Jamieson Trust	PI	O	2006-01-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
MASTERS, THOMAS EDWARD	5	O	2009-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Thomas E. Masters Professional Corporation	PI	O	2009-09-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Pladsen, Thomas John	4	O	2012-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 162 429	0.0210	ON
Sheldon, Donald A.	4	O	2017-04-03	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	904 762	0.0210	ON
		M	2017-03-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	904 762	0.0210	ON
Second Sheldon Family Trust	PI	O	2014-04-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Sheldon Executive Services Inc.	PI	O	2014-04-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Smeenk, Frank Cornelius	4, 5	O	2003-06-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	14 123 796	0.0210	ON
		O	2017-03-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(4 000 000)	0.0200	ON
Janice R. Smeenk	PI	O	2003-06-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Actions ordinaires</i>								
Flett, Douglas Melville	4	O	2017-03-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 200 000	0.0210	ON
		O	2017-03-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(3 025 000)		ON
Catherine L. Jamieson Trust	PI	O	2017-03-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 300 000)		ON
MASTERS, THOMAS EDWARD	5	O	2017-03-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(420 000)		ON
Thomas E. Masters Professional Corporation	PI	O	2017-03-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 228 571	0.0210	ON
		O	2017-03-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(6 053 571)		ON
Sheldon, Donald A.	4							
Second Sheldon Family Trust	PI	O	2017-04-03	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(525 000)		ON
Sheldon Executive Services Inc.	PI	O	2017-04-03	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(162 500)		ON
Smeenk, Frank Cornelius	4, 5	O	2017-03-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(19 799 650)		ON
Janice R. Smeenk	PI	O	2017-04-03	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 260 000)		ON
<i>Bons de souscription</i>								
Flett, Douglas Melville	4	O	2017-03-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 200 000	0.0500	ON
MASTERS, THOMAS EDWARD	5							
Thomas E. Masters Professional Corporation	PI	O	2017-03-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 228 571	0.0500	ON
Pladsen, Thomas John	4	O	2017-03-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 162 429	0.0500	ON
Sheldon, Donald A.	4	O	2017-03-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	904 762	0.0500	ON
Smeenk, Frank Cornelius	4, 5	O	2017-03-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	14 123 796	0.0500	ON
Ressources Majescor Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Audet, André	4, 5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.0970	QC
Ressources Métanor Inc.								
<i>Options</i>								
Leisman, Akiba Jacob Issachar	4	O	2017-03-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Ressources Minières Radisson Inc.								
<i>Actions ordinaires Catégorie A</i>								
Dion, Jean	4	O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1600	QC
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.1550	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	34 000	0.1550	QC
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1600	QC
Ressources Minières Vanstar Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Morissette, Guy	4, 5, 3							
Line Boucher	PI	O	2017-04-04	I	97 - Autre	(153 800)		QC
Ressources Teck Limitée								
<i>Class B Subordinate Voting Shares</i>								
Temagami Mining Company	3	O	2007-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-04-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(100 000)		BC
National Trust Company	PI	O	2017-02-28	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(860 000)		BC
Waller, Gregory	5	O	2017-03-31	D	51 - Exercice d'options	3 000	4.1500	BC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	29.2963	BC
<i>Deferred Share Units</i>								
Ashar, Mayank Mulraj	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	696	28.0148	BC
Dottori-Attanasio, Laura Lee	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	696	28.0148	BC
Dowling, Edward Camp	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	820	28.0148	BC
Fukuda, Eiichi	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	588	28.0148	BC
Keevil III, Norman	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	713	28.0148	BC
Keevil, Norman Bell	4, 3	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	660	28.0148	BC
Kubota, Takeshi	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	642	28.0148	BC
McVicar, Tracey	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	820	28.0148	BC
Pickering, Kenneth William	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	713	28.0148	BC
Seyffert, Warren S. R.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	874	28.0148	BC
Snider, Timothy Roy	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	749	28.0148	BC
<i>Options</i>								
Waller, Gregory	5	O	2017-03-31	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	4.1500	BC
Restaurant Brands International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sicupira, Carlos Alberto	4, 6							
CHL Investment Fund Ltd.	PI	O	2014-12-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-04-03	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	779 090	55.8100USD	ON
Lobstertail Corporation	PI	O	2017-04-03	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(779 090)	55.8100USD	ON
<i>Parts Restricted Shares</i>								
Cil, José E.	5	O	2017-04-04	D	35 - Dividende en actions	170		ON
Diaz Sese, Elias	5	O	2017-04-04	D	35 - Dividende en actions	201		ON
Domanko, Jonathan	7	O	2017-04-04	D	35 - Dividende en actions	3		ON
Friesner, Jacqueline	5	O	2017-04-04	D	35 - Dividende en actions	44		ON
Giles-Klein, Lisa	7	O	2017-04-04	D	35 - Dividende en actions	38		ON
Goncalves, Heitor	5	O	2017-04-04	D	35 - Dividende en actions	143		ON
Granat, Jill	5	O	2017-04-04	D	35 - Dividende en actions	96		ON
John, Andrea	7	O	2017-04-04	D	35 - Dividende en actions	111		ON
Kobza, Joshua	5	O	2017-04-04	D	35 - Dividende en actions	1 298		ON
McGrade, Patrick Michael	7	O	2017-04-04	D	35 - Dividende en actions	33		ON
Schwartz, Daniel S.	4, 6, 5	O	2017-04-04	D	35 - Dividende en actions	276		ON
Tome, Vicente	7	O	2017-04-04	D	35 - Dividende en actions	15		ON
Retrocom Real Estate Investment Trust (formerly Retrocom Mid-Market Real Estate Investment Trust)								
<i>Parts</i>								
Michaeloff, Richard Michael	4, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 276	3.3300	ON
Dawn Michaeloff	PI	O	2016-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 805	3.3300	ON
Richard & Dawn Michaeloff	PI	O	2008-07-08	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	250	3.3300	ON
Schiffer, David Andrew	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	533	3.3300	ON
Wenner, Thomas Matthew	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	972	3.3300	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Richards Packaging Income Fund								
<i>Exchangeable Shares of Richards Packaging Holdings Inc.</i>								
Glynn, Gerard Walter The GWG Trust	4, 7, 3 PI	O	2017-03-30	I	36 - Conversion ou échange	(33 000)	25.7000	ON
<i>Parts de fiducie</i>								
Glynn, Gerard Walter The GWG Trust	4, 7, 3 PI	O	2017-03-30	I	36 - Conversion ou échange	33 000	25.7000	ON
McKernan, Timothy McKernan Arnold Family Trust	5 PI	O	2017-03-30 2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000) (5 000)	25.8256 26.0592	ON ON
<i>Special Voting Units</i>								
Glynn, Gerard Walter The GWG Trust	4, 7, 3 PI	O	2017-03-30	I	36 - Conversion ou échange	(33 000)	25.7000	ON
RMP Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Riddell, Derek Lydia Riddell - RRSP	5 PI	O	2017-03-30	D I	90 - Changements relatifs à la propriété 90 - Changements relatifs à la propriété	(5 316) 5 316	0.7000 0.7000	AB AB
Young, Josh Bison Energy Opportunity Fund, LP	4 PI	O	2017-03-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	0.6698	AB
		O	2017-03-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	0.6500	AB
		O	2017-03-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.6800	AB
Bison Interests LLC	PI	O	2017-03-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	550 500	0.6500	AB
		O	2017-03-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350 000	0.6989	AB
		O	2017-04-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	478 100	0.7200	AB
Rocky Mountain Dealerships Inc.								
<i>Droits DSU</i>								
Crawford, Cameron Walter	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	73		AB
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 149		AB
DeJong, William	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	73		AB
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 149		AB
Herdman, Robert	4	O	2017-01-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 149		AB
Hoffman, Dennis J.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	412		AB
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 149		AB
Mackay, Robert King	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	207		AB
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 149		AB
Tannas, Scott	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	138		AB
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 149		AB
<i>Options</i>								
Ascott, David	5	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(30 000)		AB
Campbell, Matthew Christopher	4, 3	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(40 000)		AB
Ganden, Garrett Andrew Wyatt	4, 5	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(30 000)		AB
Palmer, Jerald	5	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		AB
Stimson, Derek Ian	4	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(46 666)		AB
Wood, James Randall	5	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(4 000)		AB
Rogers Communications Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Birchall, Charles William David	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	647		ON
Brooks, Bonnie	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	242		ON
Burgess, Robert Kenneth	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	570		ON
Marcoux, Isabelle	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	635		ON
Peterson, David Robert	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	540		ON
Sirois, Charles	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	763	58.3095	ON
<i>Options (Non-Performance)</i>								
Boulben, Frank	5	O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(29 090)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(12 065)		ON
<i>Options (Performance)</i>								
Boulben, Frank	5	O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(26 995)		ON
<i>Stock Appreciation Rights (Non-Performance)</i>								
Boulben, Frank	5	O	2017-03-28	D	59 - Exercice au comptant	(29 090)	13.2679	ON
		O	2017-03-28	D	59 - Exercice au comptant	(12 065)	8.2877	ON
<i>Stock Appreciation Rights (Performance)</i>								
Boulben, Frank	5	O	2017-03-28	D	59 - Exercice au comptant	(26 995)	15.6292	ON
Rogers Sugar Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
BERGMAME, Dean	4	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 029	6.2300	BC
Collins, Gary	4	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	954	6.2200	BC
DESBIENS, MICHEL	4	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 591	6.2200	BC
Heskin, Michael Andrew	7	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 127	6.2300	BC
Jewell, Donald	7	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 327	6.2200	BC
Lafrance, Daniel	5	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	953	6.2300	BC
Maslechko, William S.	4	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	703	6.2200	BC
Ross, M. Dallas H.	4	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	56	6.2200	BC
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	6.2200	BC
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	6.2200	BC
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	6.2200	BC
Route1 Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Busseri, Tony P	4	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250 000	0.0300	ON
S Split Corp.								
<i>Actions ordinaires Class A Shares</i>								
Premium Income Corporation	8	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	7.3500	ON
Sandvine Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Donnelly, Tom The Tom Donnelly Trust	5 PI	O	2017-04-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	3.0840	ON
Saputo Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bockmann, Kai	5	O	2017-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Bockmann, Kai	5	O	2017-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	91 272		QC
Brockman, Terry	7, 5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	101 804		QC
Canuto, Gianfranco	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	24 923		QC
Carrière, Louis-Philippe	7, 5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	127 781		QC
Colizza, Carl	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	80 741		QC
Corney, Paul	7, 5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	84 251		QC
Edwards, Robert L.	7	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	13 480		QC
Gagnon, Martin	5	O	2016-08-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	36 185		QC
Poutchigian, Haig	7	O	2016-09-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	22 474		QC
Rivard, Richard	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	32 318		QC
Rothstein, David	7	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	14 606		QC
St-Jean, Louise	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	25 018		QC
Therrien, Maxime	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	45 906		QC
Turcotte, Patrick	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	11 990		QC
Wagner, Gaétane	5	O	2017-04-01	D	50 - Attribution d'options	91 975		QC
<i>Unités d'actions de performance / Performance Share Units</i>								
Bockmann, Kai	5	O	2017-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 063	46.2900	QC
Brockman, Terry	7, 5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 493	46.2900	QC
Canuto, Gianfranco	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 699	46.2900	QC
Carrière, Louis-Philippe	7, 5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	29 488	46.2900	QC
Colizza, Carl	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 633	46.2900	QC
Corney, Paul	7, 5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 443	46.2900	QC
Edwards, Robert L.	7	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	899	46.2900	QC
Gagnon, Martin	5	O	2016-08-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 895	46.2900	QC
Poutchigian, Haig	7	O	2016-09-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 532	46.2900	QC
Rivard, Richard	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 203	46.2900	QC
Rothstein, David	7	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	974	46.2900	QC
St-Jean, Louise	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 706	46.2900	QC
Therrien, Maxime	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 673	46.2900	QC
Turcotte, Patrick	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	799	46.2900	QC
Wagner, Gaétane	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 225	46.2900	QC
Savanna Energy Services Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brooks, Gilbert Allen	4	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.9400	AB
Strong, Christopher Davis	4, 5	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(112 500)	1.9300	AB
Total Energy Services Inc	3	O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	61 000	1.9700	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	51 400	1.9300	AB
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	163 600	1.9300	AB
		O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	125 000	1.9500	AB
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.9300	AB
<i>Options</i>								
Strong, Christopher Davis	4, 5	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(147 321)	1.3000	AB
		O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(147 321)	1.1900	AB
Torriero, Richard	7	O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(40 480)	1.3000	AB
		O	2017-03-30	D	59 - Exercice au comptant	(53 271)	1.1900	AB
Secure Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Amirault, Rene	4, 5, 3	O	2017-04-03	D	51 - Exercice d'options	27 000	7.7600	AB
<i>Options</i>								
Amirault, Rene	4, 5, 3	O	2017-04-03	D	51 - Exercice d'options	(27 000)	7.7600	AB
Seven Generations Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Johnston, Kevin James	5	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	4 635	12.1100	AB
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 635)	22.9033	AB
		O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	13 334	17.7900	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 334)	24.4779	AB
van Steenberghe, Jeff	4	O	2014-10-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	100 000	2.5000	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	40 000	3.7500	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	40 000	4.5000	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	40 000	5.2500	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	40 000	6.0000	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	40 000	6.7500	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	10 000	3.7500	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	10 000	4.5000	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	10 000	5.2500	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	10 000	6.0000	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	10 000	10000.0000	AB
		O	2017-03-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(350 000)		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Bons de souscription Performance</i>								
van Steenberg, Jeff	4	O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	(40 000)	3.7500	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	(40 000)	4.5000	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	(40 000)	5.2500	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	(40 000)	6.0000	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	(40 000)	6.7500	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	(10 000)	3.7500	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	(10 000)	4.5000	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	(10 000)	5.2500	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	(10 000)	6.0000	AB
		O	2017-03-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	(10 000)	6.7500	AB
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Brown, Kevin Jack	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 265		AB
Canada Pension Plan Investment Board	3							
Avik Dey	PI	O	2017-03-31	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 249		AB
DOERR, Harvey	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 135		AB
Hand, Paul Warren	4	O	2017-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 323		AB
Hohm, Dale Jonathan	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 249		AB
Jespersen, Kent	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 943		AB
Kanovsky, Michael Manuel	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 249	24.0100	AB
McAdam, William	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 239		AB
Rakhit, Kaushik	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 249		AB
SHEPPARD, Mary Jacqueline	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 161		AB
van Steenberg, Jeff	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 249		AB
<i>Options</i>								
Johnston, Kevin James	5	O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	(4 635)	12.1100	AB
		O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	(13 334)	17.7900	AB
<i>Options Pre-IPO</i>								
van Steenberg, Jeff	4	O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	(80 000)	2.5000	AB
		O	2017-03-30	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	2.5000	AB
SHAW COMMUNICATIONS INC.								
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>								
Shaw, Bradley	4, 5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	35	26.8710	AB
Hannah Michele Shaw	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43	26.8710	AB
Logan James Shaw	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43	26.8710	AB
Michelle Shaw	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	26.8710	AB
Phelan Bradley Shaw	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43	26.8710	AB
Sierra Marie Shaw	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43	26.8710	AB
Shaw, Heather Ann	3							
Mackenzie Taylor Mantler	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	26.8710	AB
Madison Carol Mantler	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	26.8710	AB
Shaw, Jim	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	26.8710	AB
1962755 Alberta Ltd.	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	26.8710	AB
1962762 Alberta Ltd.	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	26.8710	AB
1962768 Alberta Ltd.	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	26.8710	AB
1962774 Alberta Ltd.	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	26.8710	AB
Carly Mader	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	26.8710	AB
Katelyn Mader	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	26.8710	AB
Kathryn Shaw	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	82	26.8710	AB
Kennedy Rae Shaw	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38	26.8710	AB
Montgomery Mader	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	26.8710	AB
Shaw, JR	4, 5, 3	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 313	26.8710	AB
Carol M. Shaw	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	292	26.8710	AB
JR CM Investments Ltd.	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	26.8710	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Shaw, Julie	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	106	26.8710	AB
James Cole Emanuel Shaw-Antonio	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	52	26.8710	AB
Directors' Deferred Share Units (DDSU)								
Green, Richard R.	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	570	20.7000USD	AB
Keating, Gregory John	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	479	27.5600	AB
Pew, Paul Kenneth	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	858	27.5700	AB
Royer, Jeffrey	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	572	27.5600	AB
Vogel, Carl E.	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	252	20.7300USD	AB
Weatherill, Sheila Christine	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	450	27.5600	AB
ShawCor Ltee								
Actions ordinaires								
Pierroz, Paul Anthony	5	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13	38.8000	ON
Tikkanen, John Douglas	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	38.8500	ON
Joanne Porter-Tikkanen	PI	M	2017-03-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	38.8500	ON
		O	2017-03-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	38.8300	ON
Shopify Inc.								
Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares								
Lutke, Tobias Albin	4, 5							
7910240 Canada Inc.	PI	O	2017-03-27	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(9 000)	69.8688USD	ON
Sienna Senior Living Inc. (formerly Leisureworld Senior Care Corporation)								
Deferred Share Units								
Cormack, Lois	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	960		ON
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 101		ON
Sierra Metals Inc. (formerly Exploration Dia Bras Inc.)								
Actions ordinaires								
Brennan, Mark Peter	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	155 299		ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	3.4000	ON
Linear Capital Corp.	PI	O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	3.4000	ON
McAllister, Michael	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 014		ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	3.5700	ON
Neff, Jill	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 673		ON
Restricted Share Unit								
Babcock, Gordon	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	202 927		ON
Brennan, Mark Peter	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(155 299)		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	442 277		ON
Cater, Douglas Frederick	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(49 122)		ON
		M	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(49 122)		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 381		ON
Dean, Steven G	4	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(27 192)		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 101		ON
Guimaraes, Edmundo Gontardo	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(49 747)		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	154 263		ON
McAllister, Michael	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 027)		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	78 400		ON
Neff, Jill	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 951)		ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 847		ON
Renaud, Philip	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 101		ON
Romero, Dionisio	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 381		ON
SILVERCORP METALS INC.								
Actions ordinaires without par value								
Waldman, Lorne	5	O	2013-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-02-07	D	51 - Exercice d'options	116 874	0.6600	BC
		M	2017-02-07	D	51 - Exercice d'options	116 874	0.6600	BC
		O	2017-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(41 874)	4.7300	BC
		M	2017-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(41 874)	4.7300	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
		O	2017-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 000)	5.2000	BC
		M	2017-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 000)	5.2000	BC
<i>Options</i>									
Waldman, Lorne	5	O	2013-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				BC
		O	2013-09-13	D	50 - Attribution d'options		100 000	3.4100	BC
		M	2013-09-13	D	50 - Attribution d'options		100 000	3.4100	BC
		O	2014-01-22	D	50 - Attribution d'options		25 000	2.9800	BC
		M	2014-01-22	D	50 - Attribution d'options		25 000	2.9800	BC
		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options		50 000	1.7500	BC
		M	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options		50 000	1.7500	BC
		O	2014-10-15	D	50 - Attribution d'options		45 500	1.7600	BC
		M	2014-10-15	D	50 - Attribution d'options		45 500	1.7600	BC
		O	2015-06-08	D	50 - Attribution d'options		75 000	1.4300	BC
		M	2015-06-08	D	50 - Attribution d'options		75 000	1.4300	BC
		O	2015-12-31	D	50 - Attribution d'options		233 750	0.6600	BC
		M	2015-12-31	D	50 - Attribution d'options		233 750	0.6600	BC
		O	2017-01-19	D	50 - Attribution d'options		40 000	3.6300	BC
		M	2017-01-19	D	50 - Attribution d'options		40 000	3.6300	BC
		O	2017-02-07	D	51 - Exercice d'options		(116 874)	0.6600	BC
		M	2017-02-07	D	51 - Exercice d'options		(116 874)	0.6600	BC
Slate Retail REIT									
<i>Deferred Units</i>									
Altman, Samuel	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		807	10.5100USD	ON
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 413	11.1500USD	ON
		O	2014-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		22	9.7600USD	ON
		O	2015-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		366	10.1800USD	ON
Bastable, Colum Patrick	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		472	10.5100USD	ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		706	11.1500USD	ON
		O	2014-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		9	9.7600USD	ON
		O	2015-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		206	10.1800USD	ON
Flatley, Patrick William	4	O	2014-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		20	9.7600	ON
		O	2015-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		367	10.1800USD	ON
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 278	11.1500USD	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		768	10.5100USD	ON
Tesche, Peter Lloyd	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		476	10.5100USD	ON
		O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		762	11.1500USD	ON
		O	2014-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		11	9.7600USD	ON
		O	2015-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		219	10.1800USD	ON
Smart Real Estate Investment Trust									
<i>Actions échangeables Class C Series 6 LP3 Units</i>									
Goldhar, Mitchell	3								
SmartCentres Realty Inc.	PI	O	2017-03-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(5 715)	25.7200	ON
<i>Actions échangeables Class C Series 7 LP3 Units</i>									
Goldhar, Mitchell	3								
SmartCentres Realty Inc.	PI	O	2017-03-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(11 476)	26.2300	ON
<i>Deferred Units</i>									
Forde, Peter Charles	5	O	2017-03-31	D	97 - Autre		1 308		ON
Gobin, Rudy	5	O	2017-03-31	D	97 - Autre		5 102		ON
Pambianchi, Mauro	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		257	33.7200	ON
Sweeney, Peter Edmund	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		793	33.6000	ON
Thomas, John Huw	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		2 923	33.0500	ON
Societe Aurifere Barrick									
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>									
Cisneros, Gustavo Alfredo	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 612	19.1400USD	ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		170	17.8000USD	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
Initié									
Porteur inscrit									
Clow, Graham G.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 959	19.1400USD	ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		10	17.8000USD	ON
Doer, Gary Albert	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 959	19.1400USD	ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		10	17.8000USD	ON
Evans, John Michael	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 612	19.1400USD	ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		73	17.8000USD	ON
Greenspun, Brian Lee	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 959	19.1400USD	ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		55	17.8000USD	ON
Harvey, Joseph Brett	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 612	19.1400USD	ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		124	17.8000USD	ON
Lockhart, Nancy	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 612	19.1400USD	ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		78	17.8000USD	ON
Marcet, Pablo	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 612	19.1400USD	ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2	17.8000USD	ON
Moyo, Dambisa	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 959	19.1400USD	ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		77	17.8000USD	ON
Munk, Anthony	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 612	19.1400USD	ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		150	17.8000USD	ON
Prichard, John Robert Stobo	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 612	19.1400USD	ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		24	17.8000USD	ON
Shapiro, Steven J.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 612	19.1400USD	ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		117	17.8000USD	ON
Thornton, John Lawson	4, 5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2	17.8000USD	ON
Thrasher, Ernie Leo	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 612	19.1400USD	ON
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		78	17.8000USD	ON
Société financière IGM Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Bibeau, Marc A.	4	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		344	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		869	40.2600	MB
Carney, Jeffrey	4	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		126	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		770	40.2600	MB
Coutu, Marcel R.	4	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		85	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		857	40.2600	MB
Desmarais, André	4, 6	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		769	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		683	40.2600	MB
Desmarais, Olivier	7	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		69	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		523	40.2600	MB
Desmarais, Paul III	7	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		71	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		480	40.2600	MB
Desmarais, Paul Jr.	4	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		379	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		450	40.2600	MB
Doer, Gary Albert	4	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		6	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		233	40.2600	MB
Généreux, Claude	4	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		21	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		233	40.2600	MB
Hodgson, Sharon	4	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		35	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		501	40.2600	MB
Johnson, Daniel	2	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		192	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		233	40.2600	MB
McArthur, Susan J.	4	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		7	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		363	40.2600	MB
McCallum, John S.	4	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		542	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		745	40.2600	MB
Orr, Robert Jeffrey	4, 6	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 046	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 584	40.2600	MB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Parisien, Jacques	4	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	56 - Attribution de droits de souscription	107	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D			869	40.2600	MB
Plessis-Bélaïr, Michel	4	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		167	39.9900	MB
Rousseau, Henri-Paul	4, 6	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		119	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D			233	40.2600	MB
Sherk, Susan Bradley	4	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		196	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D			233	40.2600	MB
Tretiak, Gregory Dennis	4, 6	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		61	39.9900	MB
		O	2017-03-31	D			233	40.2600	MB
Société Financière Manuvie									
<i>Deferred Share Units</i>									
Caron, Joseph Peter	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		1 050	23.7300	ON
		O	2017-03-31	D			307		ON
Cassaday, John M.	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		1 730	23.7300	ON
		O	2017-03-31	D			1 248		ON
Dabarno, Susan Fay	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		448	23.7300	ON
		O	2017-03-31	D			20		ON
DeWolfe, Richard B.	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 150		ON
Fraser, Sheila Sarah Margaret	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		1 050	23.7300	ON
		O	2017-03-31	D			377		ON
Helms, Luther Sherman	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		1 394	23.7300	ON
		O	2017-03-31	D			687		ON
Hsieh, Tsun-Yan	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		2 830	23.7300	ON
		O	2017-03-31	D			529		ON
Jenkins, P. Thomas	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		2 746	23.7300	ON
		O	2017-03-31	D			220		ON
Kimmet, Pamela O'Brien	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		1 050	23.7300	ON
		O	2017-03-31	D			37		ON
Lindsay, Donald Richard	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		1 317	23.7300	ON
		O	2017-03-31	D			398		ON
Palmer, John Ralph Vernon	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		1 050	23.7300	ON
		O	2017-03-31	D			610		ON
Prieur, Claude. James	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		3 558	23.7300	ON
		O	2017-03-31	D			446		ON
Rosen, Andrea Sarah	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		2 732	23.7300	ON
		O	2017-03-31	D			601		ON
Webster, Lesley Daniels	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		1 050	23.7300	ON
		O	2017-03-31	D			320		ON
Spin Master Corp.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Cassaday, John	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		776	37.6000	ON
Cohen, Jeffrey	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		443	37.6000	ON
Howell, Dina	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 108	37.6000	ON
Tappin, Todd	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		621	37.6000	ON
Winograd, Charles	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 108	37.6000	ON
Yuen, Chi Wah	7	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 242	37.6400	ON
<i>Options</i>									
Beardall, Chris	5	O	2017-03-27	D	50 - Attribution d'options		7 654	37.6400	ON
Beder, Adam	5	O	2017-03-27	D	50 - Attribution d'options		5 740	37.6400	ON
Gadbois, Benoit	4, 5	O	2017-03-27	D	50 - Attribution d'options		56 337	37.6400	ON
Harary, Ronnen	4, 5, 3	O	2017-03-27	D	50 - Attribution d'options		28 700	37.6400	ON
Harris, Chris	5	O	2017-03-27	D	50 - Attribution d'options		6 123	37.6400	ON
Hess, William	5	O	2017-03-27	D	50 - Attribution d'options		15 356	37.6400	ON
Rabie, Anton	4, 5, 3	O	2017-03-27	D	50 - Attribution d'options		28 700	37.6400	ON
Segal, Mark	5	O	2017-03-27	D	50 - Attribution d'options		10 800	37.6400	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Performance Share Units								
Varadi, Ben	4, 2, 3	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 950	37.6400	ON
Zwiers, Nancy Ann	5	O	2017-03-27	D	50 - Attribution d'options	28 700	37.6400	ON
Zwiers, Nancy Ann	5	O	2017-03-27	D	50 - Attribution d'options	9 342	37.6400	ON
Beardall, Chris								
Beardall, Chris	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 676	37.6400	ON
Beder, Adam								
Beder, Adam	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 007	37.6400	ON
Gadbois, Benoit								
Gadbois, Benoit	4, 5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 694	37.6400	ON
Hrary, Ronnen								
Hrary, Ronnen	4, 5, 3	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 033	37.6400	ON
Hars, Chris								
Hars, Chris	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 141	37.6400	ON
Hess, William								
Hess, William	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 368	37.6400	ON
Rabie, Anton								
Rabie, Anton	4, 5, 3	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 033	37.6400	ON
Varadi, Ben								
Varadi, Ben	4, 2, 3	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 033	37.6400	ON
Yuen, Chi Wah								
Yuen, Chi Wah	7	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 242	37.6400	ON
Zwiers, Nancy Ann	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 266	37.6400	ON
Sprott Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Grosskopf, Peter	4, 6, 5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	151 916	2.3500	ON
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Dewhurst, Ronald Richard	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	970	2.3200	ON
Faber, Marc								
Faber, Marc	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 160	2.3200	ON
Lee, Jack Chuck								
Lee, Jack Chuck	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 551	2.3200	ON
Ranson, Sharon Margaret								
Ranson, Sharon Margaret	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 356	2.3200	ON
Roddy, James Thomas								
Roddy, James Thomas	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 160	2.3200	ON
ZIGROSSI, ROSEMARY	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 546	2.3200	ON
Stantec Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ammerman, Douglas Keith	4	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	381	34.6292	AB
Franceschini, Anthony P.	4	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	351	34.6200	AB
Hartman, Susan Elaine	4	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	369	34.6292	AB
Ruste, Ivor Melvin	4	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	343	34.6200	AB
<i>Common Shares Performance Share Units</i>								
Alpern, Paul Jeremy David	7, 5	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(1 830)	34.5800	AB
Castro, Leonardo De Oliveira	7	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(1 734)	34.5800	AB
Clayton, Carl Frank	7	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(4 040)	34.5800	AB
DiManno, Valentino	7, 5	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(5 050)	34.5800	AB
Fleck, Steve Marvin	7	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(1 689)	34.5800	AB
Gomes, Robert	4, 7, 5	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(35 779)	34.5800	AB
Johnston, Gordon Allan	7	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(2 441)	34.5800	AB
Kennedy, Michael Aloysius	7	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(1 520)	34.5800	AB
Lefavre, Daniel Joseph	7	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(7 576)	34.5800	AB
Morrison, Kirk Murray	7	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(1 577)	34.5800	AB
Murray, Scott Lynn	7, 5	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(4 618)	34.5800	AB
Seager, Robert Harold	7	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(2 441)	34.5800	AB
Wlad, Russell Edward	7	O	2017-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(1 572)	34.5800	AB
Starlight U.S. Multi-Family (No. 5) Core Fund								
<i>Parts Class A</i>								
Starlight U.S. Multi-Family (No. 5) Core Fund	1	O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 000	9.0000	ON
		O	2017-03-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 000	9.0446	ON
		O	2017-03-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 000	9.0800	ON
		O	2017-03-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 000	9.0500	ON
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 800	8.9982	ON
		O	2017-03-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 000	8.9820	ON
		O	2017-03-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 000	9.0345	ON
		O	2017-03-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 600	9.1000	ON
		O	2017-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 000	9.1184	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 000	9.1100	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 000	9.1282	ON
		O	2017-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 000	9.1080	ON
		O	2017-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 000	9.1988	ON
		O	2017-03-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 000	9.1954	ON
		O	2017-03-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 000	9.1500	ON
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(68 400)		ON
Stella-Jones Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kirkham, Patrick	7							
CComputershare trust company of Canada	PI	O	2016-03-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	48.5920	QC
		O	2016-09-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7	44.0960	QC
		O	2016-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9	43.4260	QC
Raines, James	7							
computershare Trust CCompany of Canada	PI	O	2016-03-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-04-29	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	48.0000	QC
		O	2016-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	50	48.5920	QC
		O	2016-06-28	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	48.0900	QC
		O	2016-09-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	59	44.0960	QC
		O	2016-09-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4	45.9900	QC
		O	2016-12-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	70	43.4260	QC
		O	2016-12-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	44.4400	QC
Whitted, David	7							
CComputershare Trust Company of Canada	PI	O	2016-03-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2016-03-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
STELMINE CANADA LTÉE								
<i>Actions ordinaires</i>								
Guilbaud, Christian	4, 3	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.1800	QC
Proulx, Isabelle	4, 5	O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.1900	QC
Suncor Energie Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
McCaw, Maureen	4							
Suncor Stock Fund Trustee	PI	O	2017-03-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	41	41.4600	AB
<i>Deferred Share Units</i>								
Bedient, Patricia Margaret	4	O	2017-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	107	40.8700	AB
		O	2017-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 850	40.9800	AB
Benson, Mel Edward	4	O	2017-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	698	40.8700	AB
		O	2017-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 295	40.9800	AB
Cote, Jacynthe	4	O	2017-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	182	40.8700	AB
		O	2017-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 850	40.9800	AB
D'Alessandro, Dominic	4	O	2017-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	563	40.8700	AB
		O	2017-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 880	40.9800	AB
Gass, John Donald	4	O	2017-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	223	40.8700	AB
		O	2017-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 596	40.9800	AB
Huff, John Rossman	4	O	2017-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 065	40.8700	AB
		O	2017-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 835	40.9800	AB
McCaw, Maureen	4	O	2017-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	454	40.8700	AB
		O	2017-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 573	40.9800	AB
O'Brien, Michael Wilfrid	4	O	2017-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	638	40.8700	AB
		O	2017-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 295	40.9800	AB
SIMPSON, JAMES W.	4	O	2017-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	435	40.8700	AB
		O	2017-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 668	40.9800	AB
Thomas, Eira Margaret	4	O	2017-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	605	40.8700	AB
		O	2017-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 580	40.9800	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	de l'opération			
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Wilson, Michael M.	4	O	2017-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		248	40.8700	AB
		O	2017-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 835	40.9800	AB
<i>PC Deferred Shares Units (Directors only)</i>									
McCaw, Maureen	4	O	2017-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		127	40.8700	AB
SIMPSON, JAMES W.	4	O	2017-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		116	40.8700	AB
Superior Plus Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Smith, David Paul	4								
Anne Smith/CAT Childrens Trust	PI	O	2017-03-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 500)	13.0000	ON
Surge Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Colborne, Paul	4	O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		10 000	2.6400	AB
Symphony Floating Rate Senior Loan Fund									
<i>Parts Class A</i>									
Symphony Floating Rate Senior Loan Fund	1	O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation		3 000	9.1000	ON
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation		(3 000)	9.1000	ON
		O	2017-03-08	D	38 - Rachat ou annulation		3 000	9.1600	ON
		O	2017-03-08	D	38 - Rachat ou annulation		(3 000)	9.1600	ON
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation		3 000	9.1700	ON
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation		(3 000)	9.1700	ON
		O	2017-03-14	D	38 - Rachat ou annulation		3 000	9.1500	ON
		O	2017-03-14	D	38 - Rachat ou annulation		(3 000)	9.1500	ON
Tahoe Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brodsky, Brian	5								
Brodsky Family Trust	PI	O	2017-04-01	I	57 - Exercice de droits de souscription		21 000	10.6800	BC
Clayton, Ronald Wayne	4, 5								
Clayton Family Trust	PI	O	2017-04-03	I	57 - Exercice de droits de souscription		30 000	10.6800	BC
Dalke, Phillip	7	O	2016-08-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				BC
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		3 000	10.6800	BC
Fudge, Thomas F. Jr.	5	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		15 000	10.6800	BC
Hofmeister, Edie	5								
Hofmeister Family Trust	PI	O	2017-04-03	I	57 - Exercice de droits de souscription		21 000	10.6800	BC
Howe, David John	7	O	2016-08-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				BC
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		3 000	10.6800	BC
Joseph, Cassandra	5								
Cassandra Joseph Family Trust	PI	O	2017-04-03	I	57 - Exercice de droits de souscription		5 000	10.6800	BC
McArthur, C. Kevin	4								
McArthur Family Trust	PI	O	2017-04-03	I	57 - Exercice de droits de souscription		37 000	10.6800	BC
McGregor, Elizabeth Dianne	5	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		14 000	10.6800	BC
Muerhoff, Charlie	5	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		15 000	15000.0000	BC
Sadler, Mark	5								
Sadler Family Trust	PI	O	2017-04-03	I	57 - Exercice de droits de souscription		21 000	10.6800	BC
Snow, Ryan	5	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		6 000	10.6800	BC
Utting, Mark Elliott Forbes	5	O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription		4 000	10.7400	BC
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(2 263)	10.8500	BC
Van Alphen, Peter	7	O	2017-04-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				BC
		O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription		4 000	10.7400	BC
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(2 263)	10.8500	BC
<i>Deferred Share Awards</i>									
Brodsky, Brian	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription		(21 000)		BC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		9 000		BC
Clayton, Ronald Wayne	4, 5	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		(30 000)		BC
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		30 000		BC
Dalke, Phillip	7	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		(3 000)		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		9 000		BC
Fudge, Thomas F. Jr.	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		9 000		BC
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		(15 000)		BC
Hofmeister, Edie	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		15 000		BC
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		(21 000)		BC
Howe, David John	7	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		9 000		BC
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		(3 000)		BC
Joseph, Cassandra	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		9 000		BC
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		(5 000)		BC
McArthur, C. Kevin	4	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		(37 000)		BC
McGregor, Elizabeth Dianne	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		15 000		BC
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		(14 000)		BC
Muerhoff, Charlie	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		9 000		BC
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		(15 000)		BC
Sadler, Mark	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		9 000		BC
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		(21 000)		BC
Snow, Ryan	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		9 000		BC
		O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		(6 000)		BC
Utting, Mark Elliott Forbes	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		9 000		BC
		O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription		(4 000)		BC
Van Alphen, Peter	7	O	2017-04-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				BC
		O	2017-04-04	D	57 - Exercice de droits de souscription		(4 000)		BC
Tamarack Valley Energy Ltd.									
<i>Droits Restricted Stock Units</i>									
Currie, Ian Robert	4	O	2017-03-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				AB
		O	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription		8 775	2.6700	AB
Taylor North American Equity Opportunities Fund									
<i>Parts</i>									
Taylor North American Equity Opportunities Fund	1	O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation		2 600	12.7300	ON
		O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation		(2 600)	12.7300	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation		800	12.7300	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation		(800)	12.7300	ON
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation		2 600	12.8800	ON
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation		(2 600)	12.8800	ON
		O	2017-03-07	D	38 - Rachat ou annulation		1 200	12.8800	ON
		O	2017-03-07	D	38 - Rachat ou annulation		(1 200)	12.8800	ON
		O	2017-03-14	D	38 - Rachat ou annulation		1 400	12.7500	ON
		O	2017-03-14	D	38 - Rachat ou annulation		(1 400)	12.7500	ON
		O	2017-03-15	D	38 - Rachat ou annulation		400	12.5200	ON
		O	2017-03-15	D	38 - Rachat ou annulation		(400)	12.5200	ON
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation		1 000	12.7000	ON
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation		(1 000)	12.7000	ON
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation		1 000	12.6500	ON
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation		(1 000)	12.6500	ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation		200	12.6500	ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation		(200)	12.6500	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation		2 600	12.5200	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation		(2 600)	12.5200	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation		3 000	12.5200	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation		(3 000)	12.5200	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation		2 600	12.3700	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation		(2 600)	12.3700	ON
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation		1 100	12.3700	ON
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation		(1 100)	12.3700	ON
Tech Leaders Income Fund									

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	de l'opération			
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
<i>Parts</i>									
Tech Leaders Income Fund	1	O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation		600	9.1500	ON
		O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation		(600)	9.1500	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation		3 000	9.2000	ON
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation		(3 000)	9.2000	ON
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation		1 500	9.1500	ON
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation		(1 500)	9.1500	ON
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation		3 000	9.2000	ON
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation		(3 000)	9.2000	ON
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation		1 200	9.2800	ON
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation		(1 200)	9.2800	ON
		O	2017-03-14	D	38 - Rachat ou annulation		3 000	9.3500	ON
		O	2017-03-14	D	38 - Rachat ou annulation		(3 000)	9.3500	ON
		O	2017-03-16	D	38 - Rachat ou annulation		3 000	9.4400	ON
		O	2017-03-16	D	38 - Rachat ou annulation		(3 000)	9.4400	ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation		3 000	9.3500	ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation		(3 000)	9.3500	ON
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation		3 000	9.3500	ON
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation		(3 000)	9.3500	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation		3 000	9.3700	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation		(3 000)	9.3700	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation		1 400	9.2200	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation		(1 400)	9.2200	ON
Technologies D-Box inc									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
JC Asset Management Group (Canada) Inc.	3	O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(50 000)	0.4150	QC
TECHNOLOGIES IBEX INC.									
<i>Options</i>									
Bergeron, Claire	5	O	2017-02-01	D	52 - Expiration d'options		(30 000)	0.2250	QC
DeLuccia, Robert	4	O	2017-02-01	D	52 - Expiration d'options		(35 000)	0.2250	QC
HECHT, THOMAS O.	4	O	2017-02-01	D	52 - Expiration d'options		(35 000)	0.2250	QC
Technologies Interactives Mediagrif Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Anglaret, Stéphane	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		191		QC
Bourque, Paul	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		84		QC
Delaney, Eric	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		96		QC
Hallak, Héléne	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		112		QC
Les Services de gestion Claude Roy Inc.	3	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		800	15.9300	QC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		500	15.9500	QC
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		900	16.0000	QC
Moquin, Suzanne	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		96		QC
Rousseau, Camil	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		81		QC
Roy, Claude	4, 5, 3	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		307		QC
Les Services de gestion Claude Roy Inc.	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		800	15.9300	QC
		O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		500	15.9500	QC
		O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		900	16.0000	QC
Stam, Jean-Michel	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		266		QC
Technologies Interactives Mediagrif Inc.	1	O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation		16 300	16.4900	QC
		O	2017-03-01	D	38 - Rachat ou annulation		(16 300)	16.4900	QC
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation		1 400	16.3000	QC
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation		(1 400)	16.3000	QC
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation		100	16.2700	QC
		O	2017-03-02	D	38 - Rachat ou annulation		(100)	16.2700	QC
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation		400	16.1100	QC
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation		(400)	16.1100	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation		300	16.2800	QC
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation		(300)	16.2800	QC
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation		100	16.2900	QC
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation		(100)	16.2900	QC
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation		800	16.3000	QC
		O	2017-03-03	D	38 - Rachat ou annulation		(800)	16.3000	QC
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation		700	16.5000	QC
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation		(700)	16.5000	QC
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation		400	16.4900	QC
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation		(400)	16.4900	QC
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation		100	16.4600	QC
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation		(100)	16.4600	QC
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation		200	16.4200	QC
		O	2017-03-06	D	38 - Rachat ou annulation		(200)	16.4200	QC
		O	2017-03-07	D	38 - Rachat ou annulation		300	16.5100	QC
		O	2017-03-07	D	38 - Rachat ou annulation		(300)	16.5100	QC
		O	2017-03-08	D	38 - Rachat ou annulation		300	16.5000	QC
		O	2017-03-08	D	38 - Rachat ou annulation		(300)	16.5000	QC
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation		300	16.6400	QC
		O	2017-03-09	D	38 - Rachat ou annulation		(300)	16.6400	QC
		O	2017-03-14	D	38 - Rachat ou annulation		50 000	16.5000	QC
		O	2017-03-14	D	38 - Rachat ou annulation		(50 000)	16.5000	QC
		O	2017-03-16	D	38 - Rachat ou annulation		300	16.4100	QC
		O	2017-03-16	D	38 - Rachat ou annulation		(300)	16.4100	QC
		O	2017-03-16	D	38 - Rachat ou annulation		300	16.4800	QC
		O	2017-03-16	D	38 - Rachat ou annulation		(300)	16.4800	QC
		O	2017-03-16	D	38 - Rachat ou annulation		300	16.4900	QC
		O	2017-03-16	D	38 - Rachat ou annulation		(300)	16.4900	QC
		O	2017-03-16	D	38 - Rachat ou annulation		200	16.5000	QC
		O	2017-03-16	D	38 - Rachat ou annulation		(200)	16.5000	QC
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation		300	16.4200	QC
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation		(300)	16.4200	QC
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation		500	16.3800	QC
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation		(500)	16.3800	QC
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation		100	16.2500	QC
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation		(100)	16.2500	QC
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation		300	16.3300	QC
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation		(300)	16.3300	QC
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation		1 100	16.3800	QC
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation		(1 100)	16.3800	QC
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation		200	16.0000	QC
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation		(200)	16.0000	QC
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation		300	16.1100	QC
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation		(300)	16.1100	QC
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation		300	16.1200	QC
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation		(300)	16.1200	QC
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation		600	16.2000	QC
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation		(600)	16.2000	QC
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation		1 000	16.0000	QC
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation		(1 000)	16.0000	QC
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation		9 900	15.9000	QC
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation		(9 900)	15.9000	QC
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation		400	15.7100	QC
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation		(400)	15.7100	QC
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation		600	16.0000	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale	
									Titre
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(600)	16.0000	QC	
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	15.8500	QC	
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	15.8500	QC	
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	300	15.8600	QC	
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	15.8600	QC	
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	300	15.9000	QC	
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	15.9000	QC	
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	300	15.8500	QC	
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	15.8500	QC	
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	400	15.8700	QC	
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(400)	15.8700	QC	
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	500	15.8600	QC	
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	15.8600	QC	
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	600	15.8800	QC	
		O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	(600)	15.8800	QC	
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	700	15.8600	QC	
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(700)	15.8600	QC	
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	15.9700	QC	
		O	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)	15.9700	QC	
TECHNOLOGIES ORTHO RÉGÉNÉRATIVES INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Norton, Brent Henry Barry Carmichael Norton	4	PI	O	2016-07-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		QC	
		O	2017-03-31	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	40 000	0.5000	QC	
Ivey Norton		PI	O	2016-07-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		QC	
		O	2017-03-31	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	40 000	0.5000	QC	
John Norton		PI	O	2016-07-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		QC	
		O	2017-03-31	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	40 000	0.5000	QC	
<i>Bons de souscription</i>									
Norton, Brent Henry Barry Carmichael Norton	4	PI	O	2016-07-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		QC	
		O	2017-03-31	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	20 000	0.7000	QC	
Ivey Norton		PI	O	2016-07-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		QC	
		O	2017-03-31	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	20 000	0.7000	QC	
John Norton		PI	O	2016-07-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		QC	
		O	2017-03-31	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	20 000	0.7000	QC	
TECSYS Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brereton, David	4, 5, 3	O	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	10.2700	QC
		O	2017-03-31	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(15 000)		QC	
Dabre Inc. BRERETON, KATHRYN		PI	O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	10.2700	QC
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	10.2700	QC	
		O	2017-03-31	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(5 000)		QC	
TELUS Corporation									
<i>Deferred Share Units</i>									
de Wilde, Lisa	4	O	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109		BC
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	278	43.1400	BC	
Haddad, Mary Jo	4	O	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	168		BC
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	556	43.1400	BC	
Lacey, John Stewart	4	O	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 273		BC
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	307	43.1400	BC	
Manley, John Paul	4	O	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	312		BC
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	585	43.1400	BC	
Marwah, Sarabjit	4	O	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	90		BC
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	556	43.1400	BC	

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Mowat, David Lawrence	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47		BC
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	522	43.1400	BC
Restricted Share Units								
Fuller, David	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	46 424	43.0800	BC
TeraGo Inc.								
Restricted Share Units								
Ciciretto, Antonio	4, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 743	3.7400	ON
Hanson, Daren	5	O	2015-11-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 529	3.7400	ON
Perrotta, Ron	5	O	2017-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	26 737	3.7400	ON
Yim, Jeffrey	5	O	2014-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 251	3.7400	ON
TFI International Inc.								
Deferred Share Units								
ARVES, SCOTT C.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	846		QC
Bérard, André	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 488		QC
Bouchard, Lucien	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	913		QC
Guay, Richard	4, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	567		QC
LO, ANNIE HAIYUAN	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	838		QC
Manning, Neil Donald	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	948		QC
Saputo, Joey	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	934	31.3200	QC
The Intertain Group Limited								
Actions échangeables								
Bressler, Robert Jeffrey	5	O	2016-03-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-01-25	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	3 100	9.8200	ON
		M	2017-01-25	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	3 100	9.8200	ON
The North West Company Inc.								
Actions ordinaires								
Beaulieu, Michael	5							
RRSP	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 018	28.3200	MB
		M	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 018	28.3200	MB
Boily, Steve	5	O	2016-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	550	27.9300	MB
Chatybok, David Michael	4	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	967	28.3800	MB
EOP - RRSP	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	216	28.3200	MB
Flewitt, Leeanne	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	555	26.8800	MB
RRSP	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	167	28.3200	MB
Foster, Craig	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	646	28.4000	MB
Frazier-Coleman, Christie	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	168	28.4700	MB
Gilpin, Craig	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 454	28.3900	MB
Hiebert, Paulina	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	186	28.3200	MB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	66	28.3200	MB
RRSP	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	49	28.3200	MB
Johnson, Matthew	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	512	28.4000	MB
RRSP	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	46	28.3200	MB
Kaminsky, Laurie	5							
RRSP	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	201	28.3200	MB
Kennedy, Edward Stephen	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	98	28.3400	MB
King, John	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 764	27.7500	MB
Alison King	PI	O	2017-03-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	751	27.7500	MB
Alison King - RRSP	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	347	27.7500	MB
RRSP	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	599	27.7500	MB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
McConnell, Daniel, George	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 651	28.3700	MB
EOP - RRSP	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	51	28.3200	MB
McKay, Scott	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 178	28.4900	MB
Reimer, Christine	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 253	29.1700	MB
RRSP	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	123	28.3200	MB
Revet, Glenn	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	596	28.4000	MB
Santschi, Chris	5							
RRSP	PI	O	2017-02-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
		O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	404	28.4000	MB
The Second Cup Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Phelan, Paul David	6							
1792368 Ontario Ltd.	PI	O	2017-03-30	C	97 - Autre	1 093 800		ON
453294 Ontario Inc.	PI	O	2017-03-30	C	97 - Autre	(1 093 800)		ON
The Westaim Corporation								
<i>Deferred Share Units</i>								
Cole, Stephen	4	O	2017-04-03	D	46 - Contrepartie de services	10 907	2.9800	ON
Gildner, John William	4	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 970		ON
Puccetti, Peter H.	4	O	2017-04-03	D	46 - Contrepartie de services	6 292	2.9800	ON
Walter, Bruce V.	4	O	2017-04-03	D	46 - Contrepartie de services	6 292	2.9800	ON
<i>Options</i>								
Delaney, Ian William	4, 5	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	793 232	3.0000	ON
Kittel, Robert	5	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	1 189 847	3.0000	ON
MacDonald, J. Cameron	4	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	1 586 463	3.0000	ON
MacNeil, Glenn Garry	5	O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	132 206	3.0000	ON
Schenk, Joseph Arthur	7, 5	O	2016-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	105 765	3.0000	ON
Thérapeutique Knight Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Khouri, Amal	5	O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	500	10.3700	QC
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	88		QC
Thomson Reuters Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bello, Stephane	5	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	64 139		ON
Collier, Timothy	7	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 710		ON
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 359		ON
Craig, David William Ian	7, 5	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	96 118		ON
Johnston, Bernadette	7	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 041)	43.7000USD	ON
King, Richard Harrison	7, 5	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	21 178		ON
Masterson, Neil Thomas	7, 5	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	17 246		ON
Peccarelli, Brian S.	7, 5	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	24 563		ON
Scanlon, Brian Louis	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 903		ON
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 709		ON
Smith, James Clifton	5	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	121 628		ON
Stanley, Deirdre	7, 5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 393)	43.5307USD	ON
Taylor, Susan C.	7, 5	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 019		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Bello, Stephane	5	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(120 903)		ON
Collier, Timothy	7	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(24 180)		ON
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 937)		ON
Craig, David William Ian	7, 5	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(181 355)		ON
King, Richard Harrison	7, 5	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(42 316)		ON
Masterson, Neil Thomas	7, 5	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(36 271)		ON
Peccarelli, Brian S.	7, 5	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(42 316)		ON
Scanlon, Brian Louis	5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 718)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 152)		ON
Smith, James Clifton	5	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(241 807)		ON
Taylor, Susan C.	7, 5	O	2017-03-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(30 225)		ON
Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fraser, Douglas Scott	4	O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.4900	AB
MacLeod, Joel	4							
1080766 Alberta Ltd.	PI	O	2017-04-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.4780	AB
Wright, David Robert	4	O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.4400	AB
		O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	1.4800	AB
TORC Oil & Gas Ltd.								
<i>Performance Awards</i>								
Brown, Alexander C. (Sandy)	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	52 227		AB
Herman, Brett	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	162 135		AB
Manchester, Shane	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	52 227		AB
Tang, Marvin	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	26 630		AB
Wallis, Jeremy	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	63 706		AB
Wihak, Michael	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	63 706		AB
Zabinsky, Jason	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	79 776		AB
<i>Restricted Awards</i>								
Brown, Alexander C. (Sandy)	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 057		AB
Brussa, John Albert	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 961		AB
Canada Pension Plan Investment Board	3							
Scott Lawrence	PI	O	2017-03-31	I	56 - Attribution de droits de souscription	21 961		AB
Chan, Raymond Tatsun	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 961		AB
Chernoff, M. Bruce	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 961		AB
Herman, Brett	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	40 534		AB
Johnson, David Daniel	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 961		AB
Manchester, Shane	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 057		AB
Shwed, Dale Orest	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 961		AB
Tang, Marvin	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 658		AB
Wallis, Jeremy	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 927		AB
Wihak, Michael	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 927		AB
Zabinsky, Jason	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 944		AB
Torex Gold Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stanford, Frederick McLae	4, 5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	531		ON
<i>Droits Restricted Share Units ("RSU's")</i>								
Stanford, Frederick McLae	4, 5	O	2017-03-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(531)		ON
Toromont Industries Ltd.								
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>								
Casson, Randall	7, 2	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	92		ON
Chisholm, Jeffrey Scott	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	145		ON
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	62		ON
Cochrane, Jennifer	5	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	27		ON
Cranston, Cathryn Elizabeth	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	535		ON
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	65		ON
Cuddy, Mike	7	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	45		ON
Franklin, Robert	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	287		ON
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	156		ON
GALLOWAY, DAVID ALEXANDER	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	633		ON
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	255		ON
Gill, James Wendell	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	535		ON
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	21		ON
Hill, Wayne S.	4, 5	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	40		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description de l'opération				
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Jewer, Paul Randolph	5	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription		158		ON
Malinauskas, David Allan	5	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription		21		ON
McCallum, John S.	4	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription		40		ON
Medhurst, Scott	4, 5	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription		60		ON
Ogilvie, Robert M.	4, 5	O	2016-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		220	33.4300	ON
		M	2016-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription		220	33.4300	ON
Rethy, Katherine Anne	4	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription		58		ON
Wetherald, David	5	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription		56		ON
Torstar Corporation									
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>									
Fairfax Financial Holdings Limited	3								
Brit Insurance (Gibraltar) PCC Limited	PI	O	2017-03-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété		(465 000)	1.8400	ON
Brit Syndicates Limited	PI	O	2017-03-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété		(2 135 000)	1.8400	ON
HWIC Equity Strategies Fund	PI	O	2006-11-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				ON
		O	2017-03-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété		2 135 000	1.8400	ON
		O	2017-03-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété		465 000	1.8400	ON
Goodridge, Christopher Michael	5								
RRSP	PI	O	2016-03-23	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		450	450.0000	ON
		M	2016-03-23	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		450		ON
		O	2017-03-30	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		632		ON
Touchstone Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
WRIGHT, JOHN DAVID	4, 5	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		357 500	0.1400	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		15 000	0.1450	AB
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		15 000	0.1450	AB
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		100 000	0.1500	AB
TransAlta Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
de Lima, Dawn Elizabeth	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions		282	6.1600	AB
		O	2017-01-11	D	35 - Dividende en actions		79	79.0000	AB
Farrell, Dawn Lorraine	4, 5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions		2	4.4900	AB
Gellner, Brett	5								
Brett Gellner and Jeanette Gellner Jointly	PI	O	2016-01-02	I	35 - Dividende en actions		7 313	7.2000	AB
Kousiniotis, John Harry	5	O	2017-03-31	D	35 - Dividende en actions		892	892.0000	AB
Park, Beverlee Faye	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		9 446	6.5600	AB
<i>DSU (Deferred Share Units)</i>									
Collins, Wayne Alexander	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions		169	6.6600	AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		8 115	7.2500	AB
de Lima, Dawn Elizabeth	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions		237	6.5600	AB
Dielwart, John Patrick	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		24 764	6.5000	AB
		O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions		1 274	5.8700	AB
Farrell, Dawn Lorraine	4, 5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions		5 942	6.5300	AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		119 241	7.2500	AB
Fohrer, Alan John	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		16 237	6.5000	AB
		O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions		1 553	5.8700	AB
Jenkins, P. Thomas	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		24 763	6.5000	AB
		O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions		1 309	5.8700	AB
Mansour, Yakout	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		16 237	6.5000	AB
		O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions		1 999	5.8700	AB
Nelson, Georgia Ricci	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		16 237	6.5000	AB
		O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions		1 413	5.8700	AB
Park, Beverlee Faye	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		12 382	6.5000	AB
		O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions		436	5.8700	AB
Stack, Todd John	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions		132	6.1700	AB
<i>Options</i>									

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Chakravarti, Nipa	5	O	2012-01-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				AB
		O	2017-03-07	D	50 - Attribution d'options	29 545	7.1900		AB
Collins, Wayne Alexander	5	O	2017-03-07	D	50 - Attribution d'options	69 247			AB
de Lima, Dawn Elizabeth	5	O	2017-03-07	D	50 - Attribution d'options	65 400	7.2500		AB
		M	2017-03-07	D	50 - Attribution d'options	65 400	7.2500		AB
		M'	2017-03-07	D	50 - Attribution d'options	65 400			AB
Farrell, Dawn Lorraine	4, 5	O	2017-03-07	D	50 - Attribution d'options	270 833			AB
Gellner, Brett	5	O	2017-03-07	D	50 - Attribution d'options	107 718			AB
Kousinioris, John Harry	5	O	2017-03-07	D	50 - Attribution d'options	76 941	7.2500		AB
Pierce, Jennifer	5	O	2017-03-07	D	50 - Attribution d'options	32 007	7.2500		AB
Tremblay, Donald	5	O	2017-03-07	D	50 - Attribution d'options	73 094			AB
<i>PSU (Performance Share Units)</i>									
Chakravarti, Nipa	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	1 033	6.4900		AB
		O	2017-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(9 970)	7.4300		AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 207	7.2500		AB
Collins, Wayne Alexander	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	2 601	6.4900		AB
		O	2017-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(16 235)	7.4300		AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42 672	7.2500		AB
de Lima, Dawn Elizabeth	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	2 284	6.4900		AB
		O	2017-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(22 255)	7.4300		AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	40 302	7.4300		AB
Farrell, Dawn Lorraine	4, 5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	11 234	6.4900		AB
		O	2017-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(124 007)	7.4300		AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	166 897	7.2500		AB
Gellner, Brett	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	4 739	6.4900		AB
		O	2017-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(51 914)	7.4300		AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	66 379	7.2500		AB
Kousinioris, John Harry	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	3 190	6.4900		AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47 414	7.2500		AB
		O	2017-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(35 225)	7.4300		AB
Pierce, Jennifer	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	1 253	6.4900		AB
		O	2017-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(10 857)	7.4300		AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19 724	7.2500		AB
Stack, Todd John	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	1 040	6.4900		AB
		O	2017-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(8 926)	7.4300		AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13 797	7.2500		AB
Tremblay, Donald	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	2 809	6.4900		AB
		O	2017-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(24 687)	7.4300		AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	45 043	7.2500		AB
<i>RSU (Restricted Share Units)</i>									
Chakravarti, Nipa	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	516	6.4900		AB
		O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 979)	7.4300		AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 276	7.2500		AB
Collins, Wayne Alexander	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	1 301	6.4900		AB
		O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(8 117)	7.4300		AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19 397	7.2500		AB
de Lima, Dawn Elizabeth	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	1 142	6.4900		AB
		O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(11 122)	7.4300		AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 319	7.2500		AB
Farrell, Dawn Lorraine	4, 5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	5 617	6.4900		AB
		O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(62 004)	7.4300		AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	75 862	7.2500		AB
		M	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	75 862	7.2500		AB
Gellner, Brett	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	2 370	6.4900		AB
		O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(25 962)	7.4300		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Kousinioris, John Harry	5	O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30 172	7.2500	AB
		O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	1 595	6.4900	AB
		O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(17 613)	7.4300	AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21 552	7.2500	AB
Pierce, Jennifer	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	626	6.4900	AB
		O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(5 399)	7.4300	AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 966	7.2500	AB
Stack, Todd John	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	520	6.4900	AB
		O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 463)	7.4300	AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 897	7.2500	AB
Tremblay, Donald	5	O	2017-01-01	D	35 - Dividende en actions	1 526	6.4900	AB
		O	2016-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(18 210)	6.0400	AB
		O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(12 343)	6.4300	AB
		O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20 474	7.2500	AB
TransAlta Renewables Inc.								
<i>DSU (Deferred Share Units)</i>								
Drinkwater, David William	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 511	13.3400	AB
		O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	792	13.1900	AB
Hagerman, Allen R.	4	O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 007	13.3400	AB
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 007	13.3400	AB
		O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	496	13.1900	AB
McQuade, Kathryn Ann Bova	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 255	13.3400	AB
		O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	854	13.1900	AB
TAYLOR, PAUL H. E.	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 510	13.3400	AB
		O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	815	13.1900	AB
TransCanada Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Moran, Charles	7	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	45.8200USD	AB
Poirier, Francois Lionel	7	O	2017-04-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	60.9200	AB
<i>Executive Share Units</i>								
Prior, Richard	7	O	2017-03-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 617		AB
Van der Put, Jan	7	O	2017-03-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 902		AB
Transcontinental inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>								
Gentiletti, Nelson	7, 5	O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	10 832	11.3300	QC
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	25.0000	QC
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 832)	24.9855	QC
<i>Options d'achat d'actions</i>								
Gentiletti, Nelson	7, 5	O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	(10 832)	11.3300	QC
TransGlobe Energy Corporation								
<i>Débetures convertibles TGL.DB</i>								
Briester, Matthew	4	O	2017-03-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(\$ 741 000.00)		AB
		M	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 741 000.00)		AB
Clarkson, Ross Gordon	4, 5	O	2017-03-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(\$ 100 000.00)		AB
		M	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 100 000.00)		AB
Jennings, Robert	4	O	2017-03-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(\$ 185 500.00)		AB
		M	2017-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 185 500.00)		AB
Tree Island Steel Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tree Island Steel Ltd. (formerly known as Tree Island Wire I	1	O	2017-03-15	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	4.2441	BC
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	4.2482	BC
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	7 200	4.1794	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					Description	Description de l'opération			
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation		8 600	4.2362	BC
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation		4 800	4.1950	BC
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation		8 400	4.1588	BC
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation		6 700	4.2415	BC
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation		174 500	4.2200	BC
		O	2017-03-30	D	38 - Rachat ou annulation		(215 300)		BC
Trican Well Service Ltd.									
<i>Droits Deferred Share Units (DSUs)</i>									
Bagan, Kenneth Michael	4	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		20 200		AB
Brooks, Gilbert Allen	4	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		20 200		AB
Cobbe, Murray Lynn	4	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		26 300		AB
NUGENT, Kevin	4	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		20 200		AB
Pourbaix, Alex	4	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		20 200		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		4 358		AB
		M	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription		5 020		AB
Stein, Deborah Susan	4	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		20 200		AB
<i>Droits Restricted Share Units (RSUs)</i>									
Baldwin, Michael Andrew	5	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		21 600		AB
Cox, Robert, John	5	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		23 200		AB
Dusterhoft, Dale M.	5	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		32 100		AB
Girard, David Joseph	5	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		6 200		AB
<i>Options Employee Stock Options</i>									
Baldwin, Michael Andrew	5	O	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options		178 800	3.7200	AB
Cox, Robert, John	5	O	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options		116 500	3.7200	AB
Dusterhoft, Dale M.	5	O	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options		305 000	3.7200	AB
Girard, David Joseph	5	O	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options		68 600	3.7200	AB
Onwuekwe, Chika Benjamin	5	O	2017-03-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				AB
		O	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options		50 000	3.7200	AB
<i>Performance Unit Awards (PSUs)</i>									
Baldwin, Michael Andrew	5	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		69 300		AB
Cox, Robert, John	5	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		51 700		AB
Dusterhoft, Dale M.	5	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		172 300		AB
Girard, David Joseph	5	O	2017-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription		33 100		AB
Tricon Capital Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Berman, David	4, 6, 5, 3	O	2017-04-03	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		410 000	10.8200	ON
Althurst Holdings Corp.	PI	O	2017-04-03	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(410 000)	10.8200	ON
		O	2017-04-03	C	47 - Acquisition ou aliénation par don		(150 000)	10.8200	ON
Family Foundation	PI	O	2017-04-03	C	47 - Acquisition ou aliénation par don		150 000	10.8200	ON
		O	2017-04-03	C	47 - Acquisition ou aliénation par don		(27 500)	10.8200	ON
Mode, Craig	5	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		6 980	10.9000	ON
<i>Deferred Share Units</i>									
Gluskin, Ira	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		1 628	10.8800	ON
KNOWLTON, JOHN MICHAEL ARTHUR	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		862	10.8800	ON
Matthews, Sian Margaret	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		1 723	10.8800	ON
Mode, Craig	5	O	2017-04-03	D	57 - Exercice de droits de souscription		(6 980)		ON
		O	2017-04-03	D	58 - Expiration de droits de souscription		(9 236)		ON
Sacks, Peter	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services		862	10.8800	ON
Trinidad Drilling Ltd.									
<i>Droits Performance Share Units</i>									
Bolster, Lesley Marie	5	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		126 713		AB
Conway, Brent John	5	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		223 321		AB
Hawkings, William Randall	5	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		77 677		AB
Lachance, Adrian Victor	5	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		137 998		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Droits Restricted Stock Unit								
Bolster, Lesley Marie	5	O	2011-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	31 678		AB
Conway, Brent John	5	O	2008-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	55 830		AB
Hawkings, William Randall	5	O	2015-08-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 419		AB
Lachance, Adrian Victor	5	O	2008-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 500		AB
True North Commercial Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Baryshnik, Jeff Matthew	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	588	6.1281	ON
Biggar, William John	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	892	6.1281	ON
Cardy, Roland	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	661	6.1281	ON
Ossip, Alon Samuel	4	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	539	6.1281	ON
Poklar, Sandy Ivan	4							
2332384 Ontario Inc.	PI	O	2017-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	675	6.1281	ON
TSO3 inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kayll, Glen	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	832	3.1700	QC
Simard-Veilleux, Éléna	5							
CELI	PI	O	2017-03-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	246	3.1700	QC
Tessman, Harold Robert	5	O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	759	3.1700	QC
<i>Options</i>								
Pasmore, Mark E.	5	O	2017-01-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options	250 000		QC
Tucows Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Schafer, Kenneth Derrick	5	O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	1 875	5.5200USD	ON
		O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	3 125	5.7600USD	ON
		O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	1 562	10.1600USD	ON
		O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	2 500	19.4100USD	ON
		O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	1 250	21.1000USD	ON
Singh, Davinder	5	O	2017-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Schafer, Kenneth Derrick	5	O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	(1 875)	5.5200USD	ON
		O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	(3 125)	5.7600USD	ON
		O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	(1 562)	10.1600USD	ON
		O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	19.4100USD	ON
		O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	(1 250)	21.1000USD	ON
Singh, Davinder	5	O	2017-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Turquoise Hill Resources Ltd.								
<i>TRQ Performance Share Unit</i>								
Isaacs, Dustin Sean	5	O	2013-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 252	4.3200	BC
Lane, Brendan Joseph	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 983	3.2000USD	BC
Shaffer, Tony	5	O	2017-03-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Thibeault, Steeve	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 346	3.2000USD	BC
Tygesen, Jeffery Dean	4, 5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	126 756	3.2000USD	BC
TWC Enterprises Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
tamlin, andrew	5	O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	10.5000	ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	10.5000	ON
Wright, Robert D.	5	O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 787	10.7300	ON
Unigold Inc.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tremblay, Norman	3	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800 000	0.2400	ON
Uni-Sélect Inc.								
<i>Unités d'actions différées (UAD) / Deferred Share Unit Plan</i>								
Buzzard, James E.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	378	34.7780	QC
CORMIER, MICHELLE ANN	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	645	34.7780	QC
Courville, André	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	776	34.7780	QC
Curadeau-Grou, Patricia	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	841	34.7780	QC
Dulac, Jean	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	144	34.7780	QC
Hall, Jeffrey	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	449	34.7780	QC
Keister, Richard Lewis	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	192	34.7780	QC
Roy, Richard G	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	144	34.7780	QC
Welvaert, Dennis	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	532	34.7780	QC
United Corporations Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
E-L Financial Corporation Limited	3	O	2017-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	98.0000	ON
Urbana Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
CALDWELL, BRENDAN T.N.	3							
Ben Caldwell	PI	O	2017-03-28	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	7 716	3.2400	ON
Brendan Caldwell RESP	PI	O	2010-03-29	C	90 - Changements relatifs à la propriété	8 404	1.5700	ON
		M	2010-03-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	8 404	1.5700	ON
		O	2017-03-28	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(15 432)	3.2400	ON
Riley Caldwell	PI	O	2017-03-28	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	7 715	3.2400	ON
		M	2017-03-28	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	7 716	3.2400	ON
Urbanimmersive inc.								
<i>Options</i>								
Brosseau, Judith	4	O	2017-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.2000	QC
Lemire, Ghislain	4, 5	O	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2000	QC
		M	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2000	QC
McDonald, James	4	O	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.2000	QC
		M	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.2000	QC
Plamondon, Pierre	4	O	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.2000	QC
		M	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.2000	QC
Robidoux, Daniel	4	O	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.2000	QC
		M	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.2000	QC
Thibault, Martin	7	O	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2000	QC
		M	2017-03-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2000	QC
Valeant Pharmaceuticals International, Inc.								
<i>Droits Restricted Share Units (RSUs)</i>								
Appio, Thomas	5	O	2017-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	63 742		QC
Valener Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Régnier, Serge	4	O	2017-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Veresen Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Althoff, Donald	5							
Solium Shareworks	PI	O	2012-11-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	I	57 - Exercice de droits de souscription	9 565	13.6094	AB
Jang, Theresa	5							
Solium Shareworks	PI	O	2011-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	I	57 - Exercice de droits de souscription	2 087	13.6094	AB
King, Kevan Scott	5							
Solium Shareworks	PI	O	2011-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2017-03-24	I	57 - Exercice de droits de souscription	2 174	13.6094	AB
Marine, Darren Solium Shareworks	5 PI	O	2014-02-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	I	57 - Exercice de droits de souscription	710	13.6094	AB
Ramotowski, Pamela Anne Solium Shareworks	5 PI	O	2014-09-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	I	57 - Exercice de droits de souscription	536	13.6094	AB
Spomer, Elizabeth Grace Solium Shareworks	5 PI	O	2014-11-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	I	57 - Exercice de droits de souscription	4 129	13.6094	AB
<i>Performance Share Units</i>								
Althoff, Donald Veresen PSUs	5 PI	O	2016-12-31	I	56 - Attribution de droits de souscription	7 369	10.1990	AB
		O	2017-03-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 470	13.4878	AB
		O	2017-03-24	I	58 - Expiration de droits de souscription	(80 312)		AB
Jang, Theresa	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 608	10.1990	AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	321	13.4878	AB
		O	2017-03-24	D	58 - Expiration de droits de souscription	(17 522)		AB
King, Kevan Scott	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 675	10.1990	AB
		M	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 675	10.1990	AB
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	334	13.4878	AB
		M	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	334	13.4878	AB
		O	2017-03-24	D	58 - Expiration de droits de souscription	18 256		AB
		M	2017-03-24	D	58 - Expiration de droits de souscription	(18 256)		AB
Marine, Darren VSN incentive plan	5 PI	O	2016-12-31	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 068	10.1990	AB
		O	2017-03-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	213	13.4878	AB
		O	2017-03-24	I	58 - Expiration de droits de souscription	(11 640)		AB
Ramotowski, Pamela Anne Veresen PSUs	5 PI	O	2016-12-31	I	56 - Attribution de droits de souscription	805	10.1990	AB
		O	2017-03-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	161	13.4878	AB
		O	2017-03-24	I	58 - Expiration de droits de souscription	(8 778)		AB
Spomer, Elizabeth Grace	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 838	10.1990	AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	965	13.4878	AB
		O	2017-03-24	D	58 - Expiration de droits de souscription	(52 734)		AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Althoff, Donald Veresen RSUs	5 PI	O	2016-12-31	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 842	10.1990	AB
		O	2017-03-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	368	13.4878	AB
		O	2017-03-24	I	57 - Exercice de droits de souscription	(18 395)		AB
Jang, Theresa	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	402	10.1990	AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	80	13.4878	AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 014)		AB
King, Kevan Scott	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	419	10.1990	AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	84	13.4878	AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 182)		AB
		M	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 182)		AB
Marine, Darren VSN incentive plan	5 PI	O	2016-03-31	I	59 - Exercice au comptant	(1 302)	9.0942	AB
		O	2016-12-31	I	56 - Attribution de droits de souscription	177	9.7033	AB
		O	2017-03-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	27	13.4878	AB
		O	2017-03-24	I	57 - Exercice de droits de souscription	(1 367)		AB
Ramotowski, Pamela Anne Veresen RSUs	5 PI	O	2016-03-31	I	59 - Exercice au comptant	982	9.0942	AB
		M	2016-03-31	I	59 - Exercice au comptant	(982)	9.0942	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-03-24	I	57 - Exercice de droits de souscription	(1 031)		AB
Spomer, Elizabeth Grace	5							
Veresen RSUs	PI	O	2016-12-31	I	56 - Attribution de droits de souscription	796	9.6955	AB
		O	2017-03-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	122	13.4878	AB
		O	2017-03-24	I	57 - Exercice de droits de souscription	(6 131)		AB
Vermilion Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hatcher, Dion	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 040	49.0010	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	952	49.0010	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 212	49.0010	AB
Hergott, Terrance Gerald	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 866	49.0010	AB
Hicks, Curtis W.	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	54 054	49.0010	AB
Jasinski, Mona Jean	5	O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 359)	49.2000	AB
		O	2017-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	169	52.4643	AB
		O	2017-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	49.5000	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	24 833	49.0010	AB
Kaluza, Michael Sam	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 360	49.0010	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 418	49.0010	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 248	49.0010	AB
Marino, Anthony William	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	86 995	49.0010	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 068	49.0010	AB
Schut, Gerard	5	O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 117	49.0010	AB
<i>Droits Share Awards</i>								
Donadeo, Lorenzo	4, 5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 078	49.0010	AB
Engbloom, Robert John	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 475	49.0010	AB
Hatcher, Dion	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 594	49.0010	AB
		O	2017-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	52.4644	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 020)	49.0010	AB
		O	2017-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	52.4644	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(476)	49.0010	AB
		O	2017-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	52.4644	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 106)	49.0010	AB
Hergott, Terrance Gerald	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 511	49.0010	AB
		O	2017-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	91	52.4644	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 433)	49.0010	AB
Hicks, Curtis W.	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 571	49.0010	AB
		O	2017-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	330	52.4644	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(27 027)	49.0010	AB
Jasinski, Mona Jean	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 886	49.0010	AB
		O	2017-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	152	52.4644	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 416)	49.0010	AB
Kaluza, Michael Sam	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 408	49.0010	AB
		O	2017-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	88	52.4644	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 180)	49.0010	AB
		O	2017-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	52.4644	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 209)	49.0010	AB
		O	2017-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	32	52.4644	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 624)	49.0010	AB
Leiker, Loren Michael	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 475	49.0010	AB
Macdonald, Larry	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 776	49.0010	AB
Madison, William F.	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 475	49.0010	AB
Marchant, Timothy	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 475	49.0010	AB
Marino, Anthony William	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	58 954	49.0010	AB
		O	2017-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	531	52.4644	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(43 497)	49.0010	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	52.4644	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 034)	49.0010	AB
Michaleski, Robert B.	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 475	49.0010	AB
Raiss, Sarah	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 475	49.0010	AB
Schut, Gerard	5	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 399	49.0010	AB
		O	2017-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	68	52.4644	AB
		O	2017-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 559)	49.0010	AB
Williams, Catherine L.	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 475	49.0010	AB
VersaBank								
<i>Actions ordinaires</i>								
George, Patrick	6							
CIBC Wood Gundy RRSP	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	4.8500	ON
		O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.8900	ON
		O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 200	4.9000	ON
McGovern, Susan Teresa	4							
Scotia iTrade - RRSP	PI	O	2017-03-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	4.8500	ON
Victoria Gold Corp. (formerly Victoria Resource Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
George, Anthony Paul	5	O	2017-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.5800	ON
Waste Connections, Inc. (formerly Progressive Waste Solutions Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jackman, Worthing F.	5	O	2017-02-25	D	97 - Autre	(114)	87.3300USD	ON
Little, James M.	5	O	2017-02-25	D	97 - Autre	(896)	87.3300USD	ON
		M	2017-02-25	D	97 - Autre	(829)	87.3300USD	ON
West Fraser Timber Co. Ltd.								
<i>Deferred Share Unit</i>								
Binkley, Clark	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	722		BC
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	60		BC
Carter, Reid Ewart	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	350		BC
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	2		BC
Floren, John	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	350		BC
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	2		BC
Gibson, J. Duncan	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	350		BC
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	27		BC
Hughes, Larry Sanford	5	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	4		BC
Ketcham, John Kendall	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	350		BC
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	4		BC
Ludwig, Harald Horst	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	350		BC
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	52		BC
Miller, Gerald	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	350		BC
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	10		BC
Phillips, Robert L.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	350		BC
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	13		BC
Rennie, Janice Gaye	4	O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	24		BC
<i>Droits</i>								
Virostek, Christopher	5	O	2017-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-04-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 280		BC
<i>Options</i>								
Virostek, Christopher	5	O	2017-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-04-03	D	50 - Attribution d'options	11 500		BC
Western Forest Products Inc.								
<i>Deferred Share Units (Cash Settled)</i>								
Bird, Jane Marie	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	370		BC
Cass, Michael	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	667		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Demens, Donald Eugene	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 314		BC
Doney, Robert Lee	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 823		BC
Nocente, Daniel Louis	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 324		BC
Waites, Michael T.	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 559		BC
Performance Share Units (Cash Settled)								
Cass, Michael	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 449		BC
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 491		BC
Demens, Donald Eugene	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 907		BC
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 492		BC
Forgaard, Richard Orval	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 267		BC
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 607		BC
Foster, Jennifer Eileen	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 875		BC
Janzen, Shannon	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 287		BC
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 699		BC
Turnbull, Frank James	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 415		BC
Williams, Stephen D.A.	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 006		BC
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 469		BC
WesternZagros Resources Ltd.								
Options								
Boone, David J.	4	O	2017-04-02	D	52 - Expiration d'options	(340 000)		AB
Frangos, John	4	O	2017-04-02	D	52 - Expiration d'options	(340 000)		AB
Hatfield, Malcolm Simon	4, 5	O	2017-04-02	D	52 - Expiration d'options	(950 000)		AB
Houck, James Curtis	4	O	2017-04-02	D	52 - Expiration d'options	(340 000)		AB
Kraljic, Anton	5	O	2017-04-02	D	52 - Expiration d'options	(125 000)		AB
Oliphant, Randall	4	O	2017-04-02	D	52 - Expiration d'options	(340 000)		AB
Wallace, William	4	O	2017-04-02	D	52 - Expiration d'options	(340 000)		AB
WestJet Airlines Ltd.								
Droits Deferred Share Units								
Beddoe, Clive	5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	432		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	29		AB
Bolton, Hugh John	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	154		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	621		AB
Brenneman, Ron A.	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	621		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	43		AB
Burley, Christopher Michael	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 510		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	43		AB
Godfrey, Brett Alan	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	931		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	51		AB
Jackson, Allan William	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 564		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	305		AB
Jackson, Steven Barry	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 456		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	213		AB
Menard, L. Jacques	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 456		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	82		AB
Rennie, Janice Gaye	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 370		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	107		AB
Sheriff, Karen	4	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 370		AB
		O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	34		AB
Westshore Terminals Investment Corporation								
Actions ordinaires								
Pattison, James A.	3							
Great Pacific Capital Corp.	PI	O	2017-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	26.2000	BC
WPT Industrial Real Estate Investment Trust								
Deferred Unit								
Arkema, Milo Dwight	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	2 056		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
DiNunzio, Luigi Rosario	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	1 445		ON
Kavanagh, Sarah Baldwin	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	1 830		ON
Smith, Stuart H.B.	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	2 068		ON
Swanson, Charles	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	1 612		ON
Wolf, Robert Thomas	4	O	2017-03-31	D	46 - Contrepartie de services	1 729		ON
ZCL Composites Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Morris, Darcy	7							
Ewing Morris & Co. Investment Partners Ltd	PI	O	2017-03-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(145 000)	13.5845	AB
		O	2017-03-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66 400)	13.5304	AB
		O	2017-03-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(43 000)	13.5342	AB

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Vous y trouverez une liste des opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») agit à titre d'autorité principale. Ces opérations sont codifiées « R ». Veuillez accéder à SEDI (www.sedi.ca) pour consulter les opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité n'agit pas à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle aux initiés assujettis qu'ils doivent, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »), déclarer en format SEDI leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti de façon exacte et claire, et ce, dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

L'initié assujetti qui ne respecte pas le délai prescrit pour déposer une déclaration d'initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire. La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 de la LVM et à l'article 271.14 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50. Une sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés assujettis pour lesquels l'Autorité agit à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle qu'elle prendra les mesures appropriées envers les initiés récidivistes, notamment au moyen de poursuites pénales à l'égard de ces derniers. Un initié qui ne dépose pas sa déclaration en temps opportun commet une faute grave, puisqu'il prive ainsi les investisseurs de renseignements pouvant influencer leur décision d'investissement.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Baazov, David	Amaya Inc.	2017-03-07	2017-03-31	QC
Curley, John Rupert	Héroux-Devtek Inc.	2017-03-20	2017-04-03	QC
Dallaire, Dominique	Héroux-Devtek Inc.	2017-03-20	2017-04-03	QC
Janzen, Carl Bernard	Reitmans (Canada) Limitée	2016-06-08	2017-04-05	QC
Kirkham, Patrick	Stella-Jones Inc.	2016-03-21	2017-03-30	QC
Lamothe, Walter Edward	Reitmans (Canada) Limitée	2016-06-08	2017-04-05	QC
Leclerc, Janice Ivy	Reitmans (Canada) Limitée	2016-06-08	2017-04-05	QC
Mendonca Furtado, Rui Charles	Héroux-Devtek Inc.	2017-03-20	2017-04-03	QC
Minzberg, Kenneth Neil	Reitmans (Canada) Limitée	2016-06-08	2017-04-05	QC
Murad, Alain	Reitmans (Canada) Limitée	2016-06-08	2017-04-05	QC
Normandin, Daniel	Héroux-Devtek Inc.	2017-03-20	2017-04-03	QC
Plens, Jonathan	Reitmans (Canada) Limitée	2016-06-08	2017-04-05	QC
Raines, James	Stella-Jones Inc.	2016-03-21	2017-03-30	QC
Régnier, Serge	Valener Inc.	2017-03-21	2017-04-03	QC
Sanche, Jean-Philippe	Héroux-Devtek Inc.	2017-03-20	2017-04-03	QC
Strachan, Michael	Reitmans (Canada) Limitée	2016-12-13	2017-04-05	QC
Tisi, Lora Dennise	Reitmans (Canada) Limitée	2016-06-08	2017-04-05	QC
Whitted, David	Stella-Jones Inc.	2016-03-21	2017-03-29	QC
Williams, Eric John	Reitmans (Canada) Limitée	2016-06-08	2017-04-05	QC

**ANNEXE 4 - LISTE DES TITRES POUVANT CONSTITUER DES ACTIONS VALIDES POUR
L'APPLICATION DU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II**

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Acasti Pharma Inc.	Actions inscrites	2014-01-24	Actions ordinaires	2017-12-31
CO ₂ Solution inc.	Actions inscrites	2014-11-03	Actions ordinaires	2017-12-31
Diagnocure Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
Groupe CVTech inc.	Actions inscrites	2014-08-12	Actions ordinaires	2017-12-31
Junex inc.	Actions inscrites	2014-10-16	Actions ordinaires	2017-12-31
Lumenpulse inc.	Actions inscrites	2014-03-19	Action ordinaires	2017-12-31
Mines Richmont Inc.	Actions inscrites	2014-04-10	Actions ordinaires	2017-12-31
Neptune Technologies et Bioressources Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
Opsens inc.	Actions inscrites	2014-01-21	Actions ordinaires	2017-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2014-02-21	Actions ordinaires	2017-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2. RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

7.2.1. Consultation

Aucune information.

7.2.2. Publication

DÉCISION N° 2017-PDG-0035

Règlement modifiant le Règlement 23-101 sur les règles de négociation

Vu le pouvoir de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») de prendre le *Règlement modifiant le Règlement 23-101 sur les règles de négociation* (le « Règlement »), conformément aux paragraphes 3°, 32°, 32.0.1° et 34° de l'article 331.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le pouvoir de l'Autorité de prendre un règlement prévu à la Loi, qui appartient exclusivement à son président-directeur général, conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la publication pour consultation au Bulletin de l'Autorité (le « Bulletin ») le 7 avril 2016 [(2016) B.A.M.F., vol. 13, n° 14, section 7.2.1] du projet de Règlement accompagné de l'avis prévu à l'article 10 de la *Loi sur les règlements*, RLRQ, c. R-18.1, conformément à l'article 331.2 de la Loi;

Vu les modifications apportées au projet de Règlement à la suite de cette consultation;

Vu la publication pour information au Bulletin le 26 janvier 2017 [(2017) B.A.M.F., vol. 14, n° 3, section 7.2.2] du texte révisé du projet de Règlement;

Vu l'obligation de soumettre un règlement pris en vertu de l'article 331.1 de la Loi au ministre des Finances (le « Ministre »), qui peut l'approuver avec ou sans modification, conformément au premier alinéa de l'article 331.2 de la Loi;

Vu le projet de Règlement présenté par la Direction principale de l'encadrement des structures de marché et la recommandation du surintendant des marchés de valeurs de prendre le Règlement et d'autoriser sa transmission au Ministre pour approbation;

En conséquence :

L'Autorité prend le *Règlement modifiant le Règlement 23-101 sur les règles de négociation*, dans ses versions française et anglaise, dont les textes sont annexés à la présente décision, et en autorise la transmission au Ministre pour approbation.

Fait le 15 mars 2017.

Louis Morisset
Président-directeur général

DÉCISION N° 2017-PDG-0036**Modification de l'Instruction générale relative au Règlement 23-101 sur les règles de négociation**

Vu le pouvoir de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») prévu à l'article 274 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »), d'établir des instructions générales qui indiquent comment l'Autorité entend exercer ses pouvoirs discrétionnaires aux fins de l'administration de la Loi;

Vu le pouvoir de l'Autorité d'établir une instruction générale prévu à la Loi, qui appartient exclusivement à son président-directeur général, conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la publication pour information au Bulletin de l'Autorité (le « Bulletin ») le 26 janvier 2017 [(2017) B.A.M.F., vol. 14, n° 3, section 7.2.2] du projet de modification de l'Instruction générale relative au Règlement 23-101 sur les règles de négociation (l'« instruction générale »);

Vu la décision n° 2017-PDG-0035 en date du 15 mars 2017, par laquelle l'Autorité a pris le *Règlement modifiant le Règlement 23-101 sur les règles de négociation* et a autorisé sa transmission au ministre des Finances pour approbation, conformément à l'article 331.2 de la Loi;

Vu l'article 298 de la Loi prévoyant l'obligation de publier les instructions générales au Bulletin;

Vu le projet de modification de l'instruction générale présenté par la Direction principale de l'encadrement des structures de marché et la recommandation du surintendant des marchés de valeurs de l'approuver et d'autoriser sa publication;

En conséquence :

L'Autorité établit la modification de l'Instruction générale relative au Règlement 23-101 sur les règles de négociation, dans ses versions française et anglaise, dont les textes sont annexés à la présente décision, et autorise sa publication au Bulletin.

La modification de l'Instruction générale relative au Règlement 23-101 sur les règles de négociation prend effet le 10 avril 2017.

Fait le 15 mars 2017.

Louis Morisset
Président-directeur général

Règlement modifiant le Règlement 23-101 sur les règles de négociationⁱ

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie, en versions française et anglaise, le règlement suivant :

- *Règlement modifiant le Règlement 23-101 sur les règles de négociation.*

Vous trouverez également ci-joint au présent bulletin, le texte révisé, en versions française et anglaise, de la modification à l'Instruction générale relative au Règlement 23-101 sur les règles de négociation.

Avis de publication

Le règlement a été pris par l'Autorité le 15 mars 2017, a reçu l'approbation ministérielle requise et entrera en vigueur le **10 avril 2017**.

L'arrêté ministériel approuvant le règlement a été publié dans la *Gazette officielle du Québec*, en date du 5 avril 2017 et est reproduit ci-dessous. L'instruction générale prendra effet de façon concomitante à l'entrée en vigueur du règlement.

Le 6 avril 2017

ⁱ Diffusion autorisée par Les Publications du Québec

12. Le ministre ouvre publiquement les soumissions en présence d'un témoin à l'endroit prévu, à la date et à l'heure limites fixées dans les documents d'appel d'offres.

13. Le ministre procède à l'examen des soumissions reçues en vérifiant l'admissibilité des fabricants et la conformité de leur soumission.

S'il rejette une soumission parce que le fabricant n'est pas admissible ou parce que cette soumission est non conforme, il en informe le fabricant en mentionnant la raison de ce rejet au plus tard 15 jours après l'adjudication.

14. L'adjudication s'effectue en faveur de tous les fabricants admissibles et dont la soumission est conforme.

SECTION III CONDITIONS ET MODALITÉS APPLICABLES AUX CONTRATS CONCLUS AVEC UN GROSSISTE

15. À l'égard des contrats conclus avec un grossiste reconnu, la procédure d'appel d'offres est réalisée, compte tenu des adaptations nécessaires, conformément aux dispositions des sections I à III et IV.1 du chapitre II du Règlement sur certains contrats de services des organismes publics (chapitre C-65.1, r. 4).

16. Ne peut être admis à présenter une soumission dans le cadre de la procédure d'appel d'offres le grossiste dont :

1° l'entreprise a été déclarée coupable, au cours des cinq années précédentes, d'une infraction prévue à l'annexe I de la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1);

2° l'un de ses actionnaires qui est une personne physique détient au moins 50 % des droits de vote rattachés aux actions et pouvant être exercés en toutes circonstances a, au cours des cinq années précédentes, été déclaré coupable d'une infraction prévue à l'annexe I de la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1);

3° l'un de ses administrateurs ou l'un de ses dirigeants a été déclaré coupable, au cours des cinq années précédentes, d'une infraction prévue à l'annexe I de la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1).

Une déclaration de culpabilité ne doit pas être considérée lorsqu'un pardon a été obtenu.

Aux fins de la présente section, le terme « entreprise » désigne une personne morale de droit privé, une société en nom collectif, en commandite ou en participation ou une personne physique qui exploite une entreprise individuelle.

SECTION IV DISPOSITIONS DIVERSES

17. La durée maximale d'un contrat conclu avec un fabricant ou un grossiste à la suite d'une procédure d'appel d'offres est de trois ans, incluant tout renouvellement.

18. Tout fabricant retenu à la suite d'une procédure d'appel d'offres doit informer avec diligence le ministre lorsqu'il anticipe la possibilité d'une rupture dans l'approvisionnement d'un médicament faisant l'objet du contrat qui découle de cette procédure d'appel d'offres.

SECTION V DISPOSITION FINALE

19. Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

66303

A.M., 2017-02

**Arrêté numéro V-1.1-2017-02 du ministre des
Finances en date du 21 mars 2017**

Loi sur les valeurs mobilières
(chapitre V-1.1)

CONCERNANT le Règlement modifiant le
Règlement 23-101 sur les règles de négociation

VU que les paragraphes 3°, 32°, 32.0.1° et 34° de l'article 331.1 de la Loi sur les valeurs mobilières (chapitre V-1.1) prévoient que l'Autorité des marchés financiers peut adopter des règlements concernant les matières visées à ces paragraphes;

VU que les troisième et quatrième alinéas de l'article 331.2 de cette loi prévoient qu'un projet de règlement est publié au Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, qu'il est accompagné de l'avis prévu à l'article 10 de la Loi sur les règlements (chapitre R-18.1) et qu'il ne peut être soumis pour approbation ou être édicté avant l'expiration d'un délai de 30 jours à compter de sa publication;

VU que les premier et cinquième alinéas de cet article prévoient que tout règlement pris en vertu de l'article 331.1 est approuvé, avec ou sans modification, par le ministre des Finances et qu'il entre en vigueur à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec* ou à une date ultérieure qu'indique le règlement;

VU que le Règlement 23 101 sur les règles de négociation a été adopté par la décision n^o 2001-C-0411 du 28 août 2001 (Bulletin hebdomadaire vol. 32, n^o 35 du 31 août 2001);

VU qu'il y a lieu de modifier ce règlement;

VU que le projet de Règlement modifiant le Règlement 23 101 sur les règles de négociation a été publié au Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, volume 13, n^o 14 du 7 avril 2016;

VU que l'Autorité des marchés financiers a adopté le 15 mars 2017, par la décision n^o 2017-PDG-0035, le Règlement modifiant le Règlement 23-101 sur les règles de négociation;

VU qu'il y a lieu d'approuver ce règlement sans modification;

EN CONSÉQUENCE, le ministre des Finances approuve sans modification, le Règlement modifiant le Règlement 23-101 sur les règles de négociation, dont le texte est annexé au présent arrêté.

Le 21 mars 2017

Le ministre des Finances,
CARLOS LEITÃO

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 23-101 SUR LES RÈGLES DE NÉGOCIATION

Loi sur les valeurs mobilières
(chapitre V-1.1, art. 331.1, par. 3°, 32°, 32.0.1° et 34°)

1. Le Règlement 23-101 sur les règles de négociation (chapitre V-1.1, r. 6) est modifié par le remplacement de l'article 6.6.1 par les suivants :

« 6.6.1. Les frais de négociation

1) Dans le présent article, on entend par :

« fonds négocié en bourse » : un organisme de placement collectif dont les parts remplissent les conditions suivantes :

- a) ce sont des titres inscrits à la cote ou cotés;
- b) elles font l'objet d'un placement permanent conformément à la législation en valeurs mobilières applicable;

« titre intercoté » : un titre coté qui est également inscrit à la cote d'une bourse qui est inscrite à titre de *national securities exchange* aux États-Unis d'Amérique en vertu de l'article 6 de la Loi de 1934.

2) Aucun marché assujéti à l'article 7.1 du Règlement 21 101 sur le fonctionnement du marché (chapitre V-1.1, r. 5) ne peut exiger de frais plus élevés que les suivants pour l'exécution d'un ordre saisi aux fins d'exécution contre un ordre affiché sur le marché :

- a) dans le cas d'un ordre visant un titre intercoté :
 - i) 0,0030 \$ par titre de capitaux propres ou part de fonds négocié en bourse dont le cours d'exécution est supérieur ou égal à 1 \$;
 - ii) 0,0004 \$ par titre de capitaux propres ou part de fonds négocié en bourse dont le cours d'exécution est inférieur à 1 \$;
- b) dans le cas d'un ordre visant un titre qui n'est pas un titre intercoté :
 - i) 0,0017 \$ par titre de capitaux propres ou part de fonds négocié en bourse dont le cours d'exécution est supérieur ou égal à 1 \$;
 - ii) 0,0004 \$ par titre de capitaux propres ou part de fonds négocié en bourse dont le cours d'exécution est inférieur à 1 \$.

3) La bourse reconnue tient la liste des titres intercotés qui sont inscrits à sa cote en date du dernier jour de chaque trimestre civil.

- 4) La bourse reconnue rend publique sur son site Web la liste visée au paragraphe 3 :
- a) dans les 7 jours suivant le dernier jour de chaque trimestre civil;
 - b) pendant une période d'au moins 12 mois à compter de la date à laquelle elle est rendue publique sur le site Web.

« 6.6.2. La cessation de l'état de titre intercoté – période de transition pour les frais

Dans le cas où un titre cesse d'être un titre intercoté, le sous-paragraphe *b* du paragraphe 2 de l'article 6.6.1 ne s'applique pas si les conditions suivantes sont réunies :

- a) à la suite de la cessation, moins de 35 jours se sont écoulés depuis la date à laquelle la liste visée au paragraphe 4 de l'article 6.6.1 a été rendue publique pour la première fois;
- b) les frais exigés sont conformes au sous-paragraphe *a* du paragraphe 2 de l'article 6.6.1, comme si le titre était toujours un titre intercoté. ».

2. Transition – publication des titres intercotés

Au plus tard le 17 avril 2017, la bourse reconnue rend publique sur son site Web la liste des titres intercotés inscrits à sa cote en date du 10 avril 2017.

3. Transition – ajustement des frais applicables aux ordres visant des titres non intercotés

Malgré le sous-paragraphe *b* du paragraphe 2 de l'article 6.6.1, prévu à l'article 1 du présent règlement, le marché qui est assujéti à ce sous-paragraphe peut, jusqu'au 15 mai 2017, exiger des frais plus élevés que le montant qui y est prévu pourvu qu'ils n'excèdent pas les suivants :

- a) 0,0030 \$ par titre de capitaux propres ou part de fonds négocié en bourse dont le cours d'exécution est supérieur ou égal à 1 \$;
- b) 0,0004 \$ par titre de capitaux propres ou part de fonds négocié en bourse dont le cours d'exécution est inférieur à 1 \$.

4. Date d'entrée en vigueur

- 1) Le présent règlement entre en vigueur le 10 avril 2017.
- 2) En Saskatchewan, malgré le paragraphe 1, le présent règlement entre en vigueur à la date de son dépôt auprès du registraire des règlements si celle-ci tombe après le 10 avril 2017.

MODIFICATION DE L'INSTRUCTION GÉNÉRALE RELATIVE AU RÈGLEMENT 23-101 SUR LES RÈGLES DE NÉGOCIATION

1. L'Instruction générale relative au Règlement 23-101 sur les règles de négociation est modifiée par l'insertion, après l'article 6.4, du suivant :

« 6.4.1. Frais de négociation

L'article 6.6.1 plafonne les frais qu'un marché assujetti à l'article 7.1 du *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché* (chapitre V-1.1, r. 5) peut exiger pour l'exécution d'un ordre contre un ordre affiché sur le marché. Le plafond des frais de négociation prévu au sous-paragraphe *a* du paragraphe 2 de l'article 6.6.1 est plus élevé pour les titres intercotés (c'est-à-dire les titres inscrits à la cote d'une bourse reconnue et d'une *national securities exchange* aux États-Unis d'Amérique) dont le cours est supérieur ou égal à 1 \$. Les paragraphes 3 et 4 de cet article prévoient une procédure pour garantir la transparence de l'état des titres intercotés qui oblige la bourse reconnue à publier trimestriellement une liste de tous les titres intercotés inscrits à sa cote au plus tard 7 jours après la fin de chaque trimestre. Pour l'établir, elle peut s'en remettre aux déclarations des émetteurs assujettis sur leur état. L'article 6.6.2 traite de la situation où un titre intercoté change d'état, en particulier lorsqu'il est radié de la cote de toutes les *national securities exchanges* des États-Unis concernées, n'est plus inscrit qu'à la cote d'une bourse reconnue au Canada et cesse ainsi d'être un titre intercoté. En vertu de cet article, les marchés doivent réduire leurs frais, s'il y a lieu, pour se conformer au sous-paragraphe *b* du paragraphe 2 de l'article 6.6.1 au plus tard 35 jours après la publication de la liste indiquant pour la première fois que le titre n'est plus un titre intercoté. ».

DIVISION III
CONDITIONS AND MECHANICS APPLICABLE
TO CONTRACTS ENTERED INTO WITH A
WHOLESALE

15. With respect to contracts entered into with an accredited wholesaler, the call for tenders is carried out, with the necessary modifications, in accordance with Divisions I to III and IV.1 of Chapter II of the Regulation respecting certain service contracts of public bodies (chapter C-65.1, r. 4).

16. A wholesaler may not be eligible to submit a tender as part of the call for tenders where

(1) the enterprise has, in the preceding 5 years, been found guilty of an offence listed in Schedule I to the Act respecting contracting by public bodies (chapter C-65.1);

(2) any of the wholesaler's shareholders is a natural person who holds 50% or more of the voting rights attached to the shares that may be exercised under any circumstances and who has, in the preceding 5 years, been found guilty of an offence listed in Schedule I to the Act respecting contracting by public bodies (chapter C-65.1);

(3) any of the wholesaler's directors or officers has, in the preceding 5 years, been found guilty of an offence listed in Schedule I of the Act respecting contracting by public bodies (chapter C-65.1).

A finding of guilty must be disregarded if a pardon has been obtained.

For the purpose of this division, the term "enterprise" designates a private corporation, a general partnership, a limited partnership, a joint venture (undeclared partnership) or a natural person who operates a sole proprietorship.

DIVISION IV
MISCELLANEOUS

17. The maximum term of a contract entered into with a manufacturer or a wholesaler following a call for tenders is 3 years, including any renewal.

18. Every manufacturer selected following a call for tenders must with due diligence inform the Minister where the manufacturer anticipates the possibility of a disruption in the supply of a medication that is the subject of the contract resulting from the call for tenders.

DIVISION V
FINAL

19. This Regulation comes into force on the fifteenth day following the date of its publication in the *Gazette officielle du Québec*.

102903

M.O., 2017-02

**Order number V-1.1-2017-02 of the Minister of
Finance dated 21 March 2017**

Securities Act
(chapter V-1.1, s. 331.1, subpars. 3, 32, 32.0.1 and 34)

CONCERNING the Regulation to amend
Regulation 23-101 respecting trading rules

WHEREAS subparagraphs 3, 32, 32.0.1 and 34 of section 331.1 of the Securities Act (chapter V-1.1) stipulate that the *Autorité des marchés financiers* may make regulations concerning the matters referred to in those paragraphs;

WHEREAS the third and fourth paragraphs of section 331.2 of the said Act stipulate that a draft regulation shall be published in the Bulletin of the Authority, accompanied with the notice required under section 10 of the Regulations Act (chapter R-18.1) and may not be submitted for approval or be made before 30 days have elapsed since its publication;

WHEREAS the first and fifth paragraphs of the said section stipulate that every regulation made under section 331.1 must be approved, with or without amendment, by the Minister of Finance and comes into force on the date of its publication in the *Gazette officielle du Québec* or any later date specified in the regulation;

WHEREAS the Regulation 23-101 respecting trading rules was made by decision no. 2001-C-0411 dated August 28, 2001 (*Bulletin hebdomadaire*, vol. 32, no 35, dated August 31, 2001);

WHEREAS there is cause to amend this regulation;

WHEREAS the draft Regulation to amend Regulation 23-101 respecting trading rules was published in the *Bulletin de l'Autorité des marchés financiers*, vol. 13, no. 14 of April 7, 2016;

WHEREAS the Authority made, on March 15, 2017, by the decision no. 2017-PDG-0035, Regulation to amend Regulation 23-101 respecting trading rules;

WHEREAS there is cause to approve this regulation without amendment;

CONSEQUENTLY, the Minister of Finance approves without amendment Regulation to amend Regulation 23-101 respecting trading rules appended hereto.

March 21, 2017

CARLOS LEITÃO,
Minister of Finance

REGULATION TO AMEND REGULATION 23-101 RESPECTING TRADING RULES

Securities Act

(chapter V-1.1, s. 331.1, par. (3), (32), (32.0.1) and (34))

1. Regulation 23 101 respecting Trading Rules (chapter V-1.1, r. 6) is amended by inserting, after section 6.6, the following :

“6.6.1. Trading Fees

(1) In this section

“exchange-traded fund” means a mutual fund,

(a) the units of which are listed securities or quoted securities, and

(b) that is in continuous distribution in accordance with applicable securities legislation; and

“inter-listed security” means an exchange-traded security that is also listed on an exchange that is registered as a “national securities exchange” in the United States of America under section 6 of the 1934 Act.

(2) A marketplace that is subject to section 7.1 of Regulation 21-101 respecting Marketplace Operation (chapter V-1.1, r. 5) must not charge a fee for executing an order that was entered to execute against a displayed order on the marketplace that,

(a) in the case of an order involving an inter-listed security,

(i) is greater than \$0.0030 per security traded for an equity security, or per unit traded for an exchange-traded fund, if the execution price of each security or unit traded is greater than or equal to \$1.00, and

(ii) is greater than \$0.0004 per security traded for an equity security, or per unit traded for an exchange-traded fund, if the execution price of each security or unit traded is less than \$1.00; or

(b) in the case of an order involving a security that is not an inter-listed security,

(i) is greater than \$0.0017 per security traded for an equity security, or per unit traded for an exchange-traded fund, if the execution price of each security or unit traded is greater than or equal to \$1.00, and

(ii) is greater than \$0.0004 per security traded for an equity security, or per unit traded for an exchange-traded fund, if the execution price of each security or unit traded is less than \$1.00.

3) A recognized exchange must maintain a list of inter-listed securities that are listed on the exchange as of the last day of each calendar quarter.

4) A recognized exchange must publicly disclose on its website the list referred to in subsection (3)

(a) within 7 days after the last day of each calendar quarter, and

(b) for a period of at least 12 months commencing on the date it is publicly disclosed on the website.

“6.6.2. Ceasing to be inter-listed security – fee transition period

If a security ceases to be an inter-listed security, paragraph 6.6.1(2)(b) does not apply if

(a) less than 35 days has passed since the first date, following the cessation, the list referred to in subsection 6.6.1(4) was publicly disclosed, and

(b) the fee charged is in compliance with paragraph 6.6.1(2)(a) as if the security were still an inter-listed security.”.

2. Transition – publication of inter-listed securities

On or before April 17, 2017, a recognized exchange must publicly disclose on its website a list of the inter-listed securities that were listed on the exchange as of April 10, 2017.

3. Transition – fee adjustment for orders involving non-inter-listed securities

Despite paragraph 6.6.1(2)(b), as enacted by section 1 of this Regulation, a marketplace to which that paragraph applies may, until May 15, 2017, charge a fee that exceeds the amount referred to in that paragraph provided the fee charged is not greater than

(a) \$0.0030 per security traded for an equity security, or per unit traded for an exchange-traded fund, if the execution price of each security or unit traded is greater than or equal to \$1.00, and

(b) \$0.0004 per security traded for an equity security, or per unit traded for an exchange-traded fund, if the execution price is less than \$1.00.

4. Effective Date

(1) This Regulation comes into force on April 10, 2017.

(2) In Saskatchewan, despite subsection (1), if these regulations are filed with the Registrar of Regulations after April 10, 2017, these regulations come into force on the day on which they are filed with the Registrar of Regulations.

**AMENDMENT TO POLICY STATEMENT TO REGULATION 23-101
RESPECTING TRADING RULES**

1. *Policy Statement to Regulation 23-101 respecting Trading Rules* is amended by inserting, after section 6.4, the following:

“6.4.1. Trading Fees

Section 6.6.1 provides caps on the fee that a marketplace subject to section 7.1 of *Regulation 21-101 respecting Marketplace Operation* (chapter V-1.1, r. 5) can charge for execution against a displayed order on the marketplace. Paragraph 6.6.1(2)(a) establishes a higher trading fee cap for exchange-traded securities that are inter-listed (i.e., listed on both a recognized exchange and a national securities exchange in the United States of America) and priced at or above \$1.00. Subsections 6.6.1(3) and (4) provide a process to ensure transparency of a security's status as an inter-listed security, and require a recognized exchange to publish a quarterly list of all of its inter-listed securities no later than 7 days after the end of each quarter. In compiling the list, an exchange may rely on representations made by its listed issuers as to their status. Section 6.6.2 addresses the situation where a security's status as an inter-listed security changes, specifically, when a security is delisted from all U.S. national securities exchanges on which it was listed and is now only listed on a recognized exchange in Canada and is no longer an inter-listed security. Section 6.6.2 requires marketplaces to make any reductions to their fees that are necessary to comply with paragraph 6.6.1(2)(b) no later than 35 days following the publication of the first list indicating that the security is no longer an inter-listed security.”.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Aucune information

7.3.2 Publication



AVIS DE CONFORMITÉ

EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DE LA *LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS*

MODIFICATIONS AUX ARTICLES A-1A04 ET A-401 DES RÈGLES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS

La soussignée confirme que les modifications et, s'il y a lieu, les ajouts et les abrogations aux règles de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés ont été apportés conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q., chapitre I-14.01).

FAIT à *MONTRÉAL* le 4 Avril 2017.

(s) Marlène Charron-Geadah

Marlène Charron-Geadah
Conseillère Juridique
CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS



AVIS DE CONFORMITÉ

EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DE LA *LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS*

**MODIFICATIONS APPORTÉES AUX ARTICLES A-102, A-220 ET A-701
DES RÈGLES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION
DE PRODUITS DÉRIVÉS AFIN D'ÉTABLIR UN DEGRÉ DE CERTITUDE
LÉGALE SUPÉRIEUR EN MATIÈRE DE PROTECTION
CONTRE LE RISQUE DE FAILLITE.**

La soussignée confirme que les modifications et, s'il y a lieu, les ajouts et les abrogations aux règles de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés ont été apportés conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q., chapitre I-14.01).

FAIT à MONTREAL le 5 avril 2017.

(s) *Marlène Charron-Geadah*

Marlène Charron-Geadah
Conseillère Juridique
CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS



AVIS DE L'OCRCVM

Avis sur les règles
Avis de retrait
Avis de mise en œuvre
 Règles des courtiers membres

Destinataires à l'interne :
 Affaires juridiques et conformité
 Audit interne
 Crédit
 Détail
 Haute direction
 Inscription
 Institutions
 Opérations
 Pupitre de négociation

Personne-ressource :
 Madeleine A. Cooper
 Avocate aux politiques
 Politique de réglementation des membres
 416 646-7203
mcooper@iiroc.ca

17-0079
Le 6 avril 2017

Opérations financières personnelles avec des clients

Vue d'ensemble

L'OCRCVM :

- i) retire le projet de modification des Règles 42 et 43¹ des courtiers membres publié dans le cadre de l'[Avis de l'OCRCVM 14-0103](#)² (le **Projet de modification**);
- ii) met en œuvre l'alinéa 2(5)(i) de la Règle 43³ publié dans l'[Avis de l'OCRCVM 13-0162](#)⁴, qui prend effet le 6 octobre 2017.

Une fois l'alinéa 2(5)(i) de la Règle 43 mis en œuvre, les employés et les personnes autorisées ne pourront plus agir à titre de fondé de pouvoir, de fiduciaire ou de liquidateur pour un client ou avoir l'emprise sur les finances d'un client, sauf s'ils sont liés à ce client et, dans le cas des représentants inscrits (**RI**) et des représentants en placement (**RP**), s'ils ont obtenu l'approbation nécessaire.

¹ [Règle 42 des courtiers membres](#) – *Conflits d'intérêts (Règle 42)* et [Règle 43 des courtiers membres](#) – *Opérations financières personnelles avec des clients (Règle 43)*.

² [Avis 14-0103](#) – *Projets de modification visant les opérations financières personnelles (Avis 14-0103)*.

³ L'alinéa 2(5)(i) de la Règle 43 des courtiers membres interdit les opérations financières personnelles dans la mesure où une autorité ou une emprise est exercée, par exemple lorsque les employés et les personnes autorisées agissent à titre de fondé de pouvoir, de fiduciaire, de liquidateur ou exercent une autorité ou une emprise totale ou partielle sur les finances d'un client.

⁴ [Avis 13-0162](#) – *Opérations financières personnelles et activités professionnelles externes (Avis 13-0162)*.



Nous sommes conscients du fait que la situation particulière du client peut faire en sorte qu'il est difficile, pour les courtiers membres, de résilier certains arrangements existants. Nous étudierons ces situations au cas par cas.

1. Contexte

En 2013, l'OCRCVM a mis en œuvre des règles portant sur les opérations financières personnelles avec des clients (les **règles sur les opérations financières personnelles**)⁵. Ces règles ont pris effet en décembre 2013, à l'exception de l'alinéa 2(5)(i) de la Règle 43.

En 2014, l'OCRCVM a publié un appel à commentaires sur le Projet de modification visant à :

- i) réduire la portée de l'alinéa 2(5)(i) de la Règle 43, de façon qu'il ne s'applique qu'aux RI et aux RP;
- ii) prévoir une exception qui permettrait aux RI et RP d'agir à titre de fiduciaire ou de liquidateur d'une personne non liée (selon la définition donnée dans la [Loi de l'impôt sur le revenu \(Canada\)](#)), sous réserve de certaines conditions.

À l'origine, les arrangements existants visés à l'alinéa 2(5)(i) de la Règle 43 devaient être soit résiliés, soit conformes au plus tard le 13 juin 2014. La période de transition a été prolongée⁶ pour permettre un examen plus poussé du Projet de modification. La période de transition actuelle prend fin 180 jours après la mise en œuvre de l'alinéa 2(5)(i) de la Règle 43.

2. Commentaires reçus

Nous avons reçu [huit lettres de commentaires](#) de la part de courtiers membres et d'investisseurs en réponse au Projet de modification. Nous avons relevé plusieurs thèmes clés dans ces lettres :

- **Situation particulière du client.** Certains clients ne font confiance qu'à leur RI ou à leur RP pour ce qui est d'agir à titre de fondé de pouvoir, de fiduciaire ou de liquidateur. Les arrangements existants pourraient être difficiles à résilier, en particulier lorsque le client est décédé ou frappé d'incapacité.
- **Contrôles déjà mis en place.** Lorsqu'ils agissent à titre de fondé de pouvoir, de fiduciaire ou de liquidateur relativement à un compte de client, les RI et les RP sont tenus de déclarer cette charge en tant qu'activité professionnelle externe à leur courtier membre. Le courtier membre désigne alors ce compte de client comme « compte de professionnel » et impose des contrôles de surveillance.
- **Désavantage concurrentiel.** Les courtiers indépendants ou de petite taille pourraient souffrir d'un désavantage concurrentiel par rapport aux courtiers appartenant à des banques, qui peuvent orienter leurs clients vers une société de fiducie membre du même groupe afin de répondre à leurs besoins de planification successorale.

⁵ Avis 13-0162. Les règles sur les opérations financières personnelles comprennent la Règle 43 et l'article 14 de la Règle 18 des courtiers membres.

⁶ [Avis 16-0100](#) – Opérations financières personnelles avec des clients, [Avis 15-0256](#) – Opérations financières personnelles avec des clients et [Avis 15-0096](#) – Opérations financières personnelles avec des clients.



- **Temps et expertise requis des RI et des RP.** La charge de fondé de pouvoir, de fiduciaire ou de liquidateur peut prendre beaucoup de temps et exiger une certaine expertise. Un RP ou un RI peut ne pas être la personne la mieux placée pour exercer cette charge, qui pourrait l'éloigner de ses responsabilités courantes de gestion des comptes de clients.

3. Décision de retirer le Projet de modification

Le personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières a exprimé certaines préoccupations au sujet du Projet de modification et privilégiait la version actuelle des règles sur les opérations financières personnelles. L'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (**ACFM**) a récemment mis en œuvre des modifications touchant sa propre règle sur les opérations financières personnelles⁷ qui cadrent avec l'alinéa 2(5)(i) de la Règle 43. Le retrait du Projet de modification et la mise en œuvre de l'alinéa 2(5)(i) de la Règle 43 rendront nos règles conformes aux modifications adoptées par l'ACFM.

Afin de fournir aux courtiers membres une assurance sur la question, nous avons décidé de retirer le Projet de modification et de mettre en œuvre l'alinéa 2(5)(i) de la Règle 43 publié dans l'Avis 13-0162. Une fois l'alinéa 2(5)(i) de la Règle 43 mis en œuvre, les employés et les personnes autorisées ne pourront plus agir à titre de fondé de pouvoir, de fiduciaire ou de liquidateur pour un client ou avoir l'emprise sur les finances d'un client, sauf s'ils sont liés à ce client et, dans le cas des RI et des RP, s'ils ont obtenu l'approbation nécessaire.

Nous sommes conscients du fait que la situation particulière du client peut faire en sorte qu'il est difficile, pour les courtiers membres, de résilier certains arrangements existants. Par exemple, lorsqu'un client est décédé ou frappé d'incapacité, une ordonnance du tribunal peut être nécessaire pour résilier l'arrangement. Nous étudierons ces situations au cas par cas.

4. Mise en œuvre

L'alinéa 2(5)(i) de la Règle 43 prendra effet six mois après la date de publication du présent avis. Tous les arrangements existants devront être soit résiliés, soit conformes à la Règle 43 d'ici cette date. Si vous avez déjà mis en place des arrangements qu'il serait très difficile de résilier, par exemple lorsque le client est décédé ou frappé d'incapacité, veuillez nous en faire part immédiatement.

⁷ Règle 2.3.1 de l'ACFM; se reporter au [Bulletin #0712-P](#).

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS**DÉCISION N° 2017-PDG-0029****Approbation du modèle des droits relatif aux activités à titre d'agence de traitement de l'information sur les titres de créance privés de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières**

Vu la décision n° 2016-PDG-0098 prononcée par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 22 juin 2016 (la « décision n° 2016-PDG-0098 »), reconnaissant l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») à titre d'agence de traitement de l'information (« ATI ») sur les titres de créance privés en vertu de l'article 170 de la *Loi sur les valeurs mobilières du Québec*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu la condition énoncée au sous-paragraphe iv) du paragraphe a) de l'article 1 de la décision n° 2016-PDG-0098, en vertu de laquelle l'OCRCVM doit obtenir l'approbation préalable écrite de l'Autorité pour tout changement relatif au barème de droits et au modèle des droits;

Vu la décision n° 2008-PDG-0126 prononcée par l'Autorité le 2 mai 2008 (la « décision n° 2008-PDG-0126 ») reconnaissant l'OCRCVM à titre d'organisme d'autorégulation et dont les modalités et conditions sont applicables à ses activités à titre d'ATI, compte tenu des adaptations nécessaires;

Vu les obligations relatives aux droits qui sont énoncées à l'article 4 de l'appendice 1 de la décision n° 2008-PDG-0126, notamment les obligations de l'OCRCVM de répartir de façon équitable les droits qu'elle prélève, d'établir ces droits selon une procédure équitable et transparente et d'exercer ses activités selon le principe du recouvrement des coûts; Vu la publication aux fins de consultation par l'OCRCVM d'un projet de modèle des droits relatif à ses activités à titre d'ATI sur les titres de créance privés dans son avis n° 16-0277 en date du 1^{er} décembre 2016 (le « modèle des droits »);

Vu la demande révisée de l'OCRCVM en date du 16 février 2017 afin d'obtenir de l'Autorité l'approbation préalable écrite du modèle des droits qui y est décrit et qu'il entend appliquer à compter du 1^{er} avril 2017;

Vu l'opportunité d'approuver le modèle des droits de l'OCRCVM parce qu'il est conforme aux obligations relatives aux droits qui sont énoncées à l'article 4 de l'appendice 1 de la décision n° 2008-PDG-0126;

Vu l'analyse effectuée par la Direction principale de l'encadrement des structures de marché et la recommandation du surintendant des marchés de valeurs d'approuver le modèle des droits au motif qu'il n'est pas contraire à l'intérêt public;

En conséquence :

L'Autorité approuve le modèle des droits décrit dans la demande.

Fait le 20 mars 2017.

Louis Morisset
Président-directeur général

8.

Entreprises de services monétaires et Contrats publics

- 8.1 Avis et communiqués
 - 8.2 Réglementation
 - 8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
 - 8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public
 - 8.5 Autres décisions
-

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

8.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

Aucune information.

8.4 AUTORISATION DE CONTRACTER / SOUS-CONTRACTER AVEC UN ORGANISME PUBLIC

La Loi sur les contrats des organismes publics, RLRQ, c. C-65.1 (la « LCOP »), prévoit à son article 21.17 qu'une entreprise qui souhaite conclure avec un organisme public tout contrat ou sous-contrat qui lui est directement rattaché comportant une dépense égale ou supérieure au montant déterminé par le gouvernement doit obtenir à cet effet une autorisation de l'Autorité (l'« autorisation »). L'autorisation est valide pour une période de trois ans. L'Autorité peut, par ailleurs, pour les motifs prévus aux articles 21.26 et 21.27 de la LCOP, refuser d'accorder ou de renouveler cette autorisation ou la révoquer.

L'Autorité tient et met à jour un registre public disponible sur son site Web, contenant l'information sur les entreprises autorisées à conclure un contrat ou un sous-contrat public en vertu de la LCOP. Si vous souhaitez vérifier si une entreprise est autorisée à cette fin, veuillez consulter ce registre. Les sous-sections ci-dessous contiennent l'information sur les décisions prises par l'Autorité ou les circonstances qui amènent une modification à ce registre.

La sous-section 8.4.1 vise l'octroi et, le cas échéant, le renouvellement de l'autorisation. La sous-section 8.4.2 vise le retrait volontaire d'une autorisation selon l'article 21.48 de la LCOP. Enfin, la sous-section 8.4.3 concerne la révocation et la suspension de l'autorisation, ainsi que les autres modifications entraînant un changement au registre de l'Autorité, tel que le changement de nom de l'entreprise autorisée.

Veuillez noter que l'entreprise pour laquelle une autorisation est refusée ou révoquée est inscrite au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) mis en ligne par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

* *Le NEQ est le numéro attribué par le Registraire des entreprises du Québec aux entreprises qui s'immatriculent au registre des entreprises.*

8.4.1 Autorisations

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
3000159480	DENIS GLEETON INC.	1142288845		2017-03-28
3000375111	9070-8082 QUÉBEC INC.	1148167498	- LES PIERRES LAC SAGUAY INC.	2017-04-04
3000637348	TOITURES COUTURE & ASSOCIÉS INC.	1142274019	- TOITURES COUTURE CLUB SOCIAL - TOITURES COUTURE MÉTALLIQUES	2017-03-27
3000692233	YVES WOODROUGH ARCHITECTES INC.	1143347814		2017-03-22
3000711329	ARCHITECTURE49 INC.	1168696327		2017-03-31
3000740306	CAD INDUSTRIES FERROVIAIRES LTÉE	1169906204	- CAD RAILWAY INDUSTRIES LTD. RAILACTION	2017-03-24

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
3000746621	RÉSEAUX MERX INC.	1161145553	- MERX NETWORKS INC. - MERX - MERX SERVICE D'APPELS D'OFFRES - MERX TENDERING SERVICES	2017-03-24
3000853158	LA CENTRALE DES APPELS D'URGENCE CHAUDIÈRE-APPALACHES	1140502452		2017-04-04
3000913655	LES ENTREPRISES K.L. MAINVILLE INC.	1162059548		2017-03-31
3000915733	LE GROUPE NEAULT INC.	1171495931	- DÉNEIGEMENT NEAULT - LE GROUPE S.E. NEAULT - LES ENGRAIS NEAULT	2017-03-23
3000915859	9307-4193 QUÉBEC INC.	1170250717	- NEAULT SOLUTION ENVIRONNEMENT	2017-03-23
3000923868	WENDAKE HÉLICOPTÈRE INC.	1162818851		2017-03-21
3000935187	RANDSTAD INTÉRIM INC.	1147091616	- ANJURA - ANJURA SERVICES - CNC GLOBAL CONSULTANTS - CNC GLOBAL RECHERCHE - GROUPE CAPITAL DE RESSOURCE HUMAINE - GROUPE RANDSTAD CANADA - HUMAN RESOURCE CAPITAL GROUP - LE GROUPE DE RESSOURCES CONFIANCE CANADA - LE GROUPE MERGIS - RANDSTAD CANADA - RANDSTAD CANADA GROUP - RANDSTAD ENGINEERING - RANDSTAD GROUP - RANDSTAD GROUPE - RANDSTAD	2017-04-04

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
			INFORMATION TECHNOLOGY - RANDSTAD INGÉNÉRIE, UNE DIVISION DE RANDSTAD INTERIM INC. - RANDSTAD INGÉNIERIE - RANDSTAD PROFESSIONNALS - RANDSTAD PROFESSIONNELS - RANDSTAD SOURCERIGHT - RANDSTAD TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION - RANDSTAD TECHNOLOGIES - RELIANCE RESOURCES GROUP CANADA - RÉSEAU RANDSTAD SOURCERIGHT - SAPHIRE - SAPHIRE GLOBAL SERVICES - SAPHIRE TECHNOLOGIES CANADA - SERVICES ANJURA - SOLUTIONS ANJURA - SOLUTIONS SOURCERIGHT - SOURCERIGHT - SOURCERIGHT SOLUTIONS - SPHERION STAFFING SOLUTIONS - SPHERION, SOLUTIONS EN MATIÈRES DE RESSOURCES HUMAINES - TECHNISOURCE - THE MERGIS GROUP - VEDIOR	
3000997798	9145-7200 QUÉBEC INC.	1162435003	- ALLO TAXI - NIC TAXI 2004	2017-04-03

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
3001002450	GROUPE TVA INC.	1142054189	<ul style="list-style-type: none"> - TVA GROUP INC. - ADDIK.TV - ARGENT - ARGENT RICHE EN INFORMATION - ARTIS - ASPEBA MUSIQUE - CANAL MYSTÈRE - CASA - CFCM-TV - CFCM-TV - TÉLÉ 4 - CFER-TV - CFER-TV - CANAL 11 - CFTM CFTM-TV - CHEM-TV - CHEM-TV - CANAL 8 - CHLT - TÉLÉ 7 - CHLT-TV - CJPM-TV - CJPM-TV - CANAL 6 - CLUB TVACHATS - DRÔLE DE VIDÉO - ÉDITIONS CFTM - ÉDITIONS TÉLÉ-SON - ÉDITIONS TM - FORT BOYARD - ICI MONTRÉAL - J.E. - JET 7 - JEUNESSE D'AUJOURD'HUI - LA GRIFFE D'OR - LA PROMENADE DES STARS - LA VIE À MONTRÉAL - LCN - LCN ARGENT - LE CANAL NOUVELLES TVA - LE MATCH DE LA VIE - LE RÉSEAU DE TÉLÉVISION TVA - LE RÉSEAU TVA - LE TVA - LES ATELIERS SCÉNOGRAPHIQUES TVA - LES ÉDITIONS DU 7E ART L - ES ÉDITIONS MONTPELLIER - LES ÉDITIONS TM 	2017-04-04

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
			<ul style="list-style-type: none"> - LES GRANDS ROMANS - LES IDÉES DE MA MAISON - L'ÉVÉNEMENT - MOI&CIE - MOI&CIE TÉLÉ - MONTPELLIER PUBLICATIONS - MYSTÈRE - MYSTÈRE CHANNEL - PRISE 2 - SALUT BONJOUR - SPORT MAGAZINE - STAR PLUS - STUDIO ARCADE - SUN TV (TM) - TÉLÉ 4 - TÉLÉ 7 - TÉLÉ 8 - TÉLÉ-MÉTROPOLE - TÉLÉ-MÉTROPOLE INC. - STUDIO ARCADE - TM - TVA - TVA ABITIBI-TÉMISCAMINGUE - TVA BOUTIQUES - TVA CARLETON - TVA DIRECT - TVA ÉDITIONS - TVA EST-DU-QUÉBEC - TVA FILMS - TVA GATINEAU - TVA INTERNATIONAL - TVA MAGAZINES - TVA NOUVELLES - TVA OTTAWA - TVA QUÉBEC - TVA RÉGIONAL - TVA RIVIÈRE-DU-LOUP - TVA SAGUENAY-LAC-ST-JEAN - TVA SHERBROOKE - TVA SPORTS - TVA SPORTS 2 MD - TVA SPORTS 3 - TVA TROIS-RIVIÈRES - YOOPA 	

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
3001008935	SYSTÈMES DE CONTRÔLE ACTIF SOFT DB INC.	1161116240	- SOFT DB - SOFT DB ACTIVE CONTROL SYSTEMS INC.	2017-03-28
3001014269	GROUPE RADISSON INC.	1145939055	- AMBULANCES RADISSON	2017-03-28
3001015231	RATP DEV CANADA INC.	1171970743		2017-03-30
3001025471	SERVICE AMBULANCIER DANIEL CARON INC.	1142375667	- FUNÉRARIVM CLAUDE CARON - MAISON FUNÉRAIRE CARON - MAISON FUNÉRAIRE VIATEUR GALLANT - RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DANIEL CARON	2017-03-28
3001037921	MLS ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES INC.	1167105833	- MLS ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES	2017-03-23
3001046715	LEA CONSULTING LTD.			2017-03-31
3001070545	TRANSPORT SAVARD LTÉE	1170904685	- L'ÉTAPE MANIC- OUTARDE	2017-03-30
3001072080	ROCKTEL INC.	1161550091	- ROCKTEL TÉLÉCOM - SÉCURITÉ A S	2017-04-04
3001084193	MÉTAL DUQUET (1994) INC.	1141464041	- ANTONÉE	2017-03-24
3001088046	ÉRIVAN INC.	1163067789		2017-03-24
3001096260	S.I.M.O. (SERVICE D'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL PAR OBJECTIFS)	1142316687		2017-03-31
3001099864	/N SPRO INC.	1162050646		2017-03-31
3001136985	SOLINOV CONSULTATION INC.	1144418671	- SOLINOV AGRONOMIE INC. - SOLINOV ENVIRONNEMENT INC. - SOLINOV INC.	2017-04-03

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
3001139599	FJORD-TECH INDUSTRIE INC.	1164838527	- FJORD-TECH CAP-CHAT - FJORD-TECH FERMONT - FJORD-TECH ROUYN-NORANDA - FJORD-TECH SOREL	2017-04-04
3001149187	BO. MONT EXPERT INC.	1161495966	- BO. MONT EXPERT	2017-03-30
3001158826	CLAM (CARREFOUR DE LIAISON ET D'AIDE MULTI-ETHNIQUE)	1141659434		2017-03-21
3001159914	LE PAYSAGISTE C.B.L. INC.	1164871882	- CONSTRUCTION C.B.L. INC.	2017-03-23
3001181961	COOPÉRATIVE DES PARAMÉDICS DU GRAND-PORTAGE	1146217147	- CENTRE DE FORMATION DE LA COOPÉRATIVE DES PARAMÉDICS DU GRAND-PORTAGE	2017-03-28
3001183996	GROUPE PROMO-STAFF RTM INC.	1165266462	- GROUPE PROMO-STAFF - PROMOSTAFF - PROMO-STAFF - PROMO-STAFF GROUP - PROMO-STAFF RTM - PROMO-STAFF RTM GROUP INC.	2017-04-04
3001185137	9226-1361 QUÉBEC INC.	1166773045		2017-03-29
3001185958	LES ATELIERS DE SOUDURE PIERRE LABEL INC.	1149215130	- MÉTAUX OUVRÉS ET FER ORNEMENTAL STÉPHANE LEDUC	2017-03-27
3001186966	DYNAMITAGE P.G.P. INC.	1170984158		2017-03-21
3001198873	9241-8805 QUÉBEC INC.	1167285502	- CLAIRE BLOUIN ET FILS	2017-03-29
3001198917	PAYSAGISTE KDS INC.	1161540951		2017-03-22
3001200316	CORIUM INC.	1143103894		2017-04-03
3001200593	TOITURES FALARDEAU INC.	1142596965		2017-03-22
3001200842	CONSTRUCTION GHISLAIN LAVALLÉE INC.	1164323769	- CONSTRUCTION LAVALLÉE - LAVALLÉE SPORTS	2017-03-30

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
3001202001	4303512 CANADA INC.	1163120208	- ABSOLÜ CRUISES - CROISIÈRES ABSOLÜ	2017-03-29
3001204857	SOLUMATION INC.	1161076634		2017-03-29
3001207818	HÉLICOPTÈRES HÉLICARRIER INC.	1149107170		2017-04-04
3001207854	POMERLEAU-KIEWIT COTE- VERTU S.E.N.C.	3372514870		2017-03-22
3001211750	ANNIE GAGNÉ	2272510076	- PLAN & CROQUIS AG	2017-04-04
3001212642	INDUSTRIES MACHINEX INC.	1141804550	- MACHINEX	2017-04-03
3001221008	PAYSAGISTE ROGER MARTEL INC.	1142170381	- MARTEL FORESTERIE URBAINE - PAYSAGISTE ROGER MARTEL INC.	2017-03-31

8.4.2 Retraits volontaires d'une autorisation

Aucune information.

8.4.3 Révocations, suspensions et autres modifications

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise (Fait affaire sous)	NEQ*	Décision / Modification	Date
3000174310	ESIT CANADA SERVICES AUX ENTREPRISES CIE - ESIT CANADA ENTERPRISE SERVICES CO.	1172333016	Changement de nom, anciennement : HEWLETT- PACKARD (CANADA) CIE	2017-03-22
3000697425	LABORATOIRES D'EXPERTISES DE QUÉBEC LTÉE	1172439631	Changement de NEQ, anciennement :1142759118	2017-03-21
3000784553	EPTO GEODEX INC. - GEODEX PILING - PIEUX GÉODEX - PIEUX QP1 - QP1 PILING	1170831235	Changement de nom, anciennement : EPTO CANADA INC.	2017-03-22

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise (Fait affaire sous)	NEQ*	Décision / Modification	Date
3000825572	J.L. MICHON TRANSPORTS INC.	1143929629	Révocation	2017-02-10
3000851622	RESOLOGI INC.	1163138077	Changement de nom, anciennement : RÉSOLOGIS INC.	2017-03-27

8.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
 - 9.2 Réglementation
 - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite
 - 9.4 Autres décisions
-

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.